JOURNAL ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME X

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, BERGAIGNE, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY
OPPERT, RENAN, É. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME X

PARIS
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX
À L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXVII

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET-AOÛT 1887.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 1887.

La séance est ouverte à 4 heures et demie par M. Barbier de Meynard, vice-président, en attendant l'arrivée de M. Renan, président, retenu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le procès-verbal de la précédente séance générale est lu et adopté.

La Société a reçu de M. le Ministre de l'instruction publique une lettre annonçant l'ordonnancement d'une somme de 500 francs, représentant le deuxième trimestre de la souscription du Ministère pour l'année 1887.

Sont reçus membres de la Société :

MM. le Dr Mashar Bey, professeur d'anatomie à la Faculté impériale de médecine de Constantinople, présenté par MM. Remzi Bey et Zotenberg.

Dominique Mallet, présenté par MM. Groff et Revillout.

MM. Hassan Gélal, répétiteur à l'École des langues orientales, présenté par MM. Houdas et Halévy.

Joseph Bekermann et Takutsu Fujiyeda, élèves à l'École des hautes études, présentés par MM. Bergaigne et S. Lévi.

La parole est donnée à M. Rubens Duval, qui lit, au nom de la Commission des censeurs, son rapport sur l'état des finances de la Société. Des remerciements sont votés à MM. les Censeurs et à la Commission des fonds.

M. J. Darmesteter, secrétaire, fait une lecture sur les points de contact entre le *Mahâbhârata* et le *Livre des Rois*.

M. E. Renan, président, fait part à la Société de la traduction de la nouvelle inscription phénicienne de Sidon, qu'il vient de présenter à l'Académie des inscriptions.

M. Halévy fait une communication sur un essai de déchiffrement de plusieurs mots contenus dans les inscriptions hitites.

La séance est levée à 6 heures.

Il est procédé au dépouillement du scrutin. Tous les membres sortants sont réélus.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'*East India office*. *Selections from the Records of the Government of India, home department*, N° CCXXIV.

— *Reports on publications issued and registered in the several provinces of British India during the year 1885.* Calcutta, 1887. In-4°.

Par la Société. *The Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. XIX, part. II, april 1887.

— *Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. XXI, new series, n°s. 3 and 4, 1886; Shanghai, march 1887.

— *The Indian Antiquary*, vol. XVII, may, june 1887.

— *Proceedings of the Royal geographical Society*, june 1887.

— *The American Journal of Philology*, vol. VIII, n° 29, april 1887.

— *Proceedings of the Canadian Institute*, vol. XXII, n° 146, Toronto, nov. 1886.

— *Le Globe*, journal géographique, bulletin n° 2, février-avril 1887, Genève.

— *Bulletin de l'Institut égyptien*, 2ᵉ série, n° 7, année 1886, Le Caire, 1887.

— *Comptes rendus de la Société de géographie*, n°s 4, 7-8, 9, 10, 11, Paris, 1887.

Par l'éditeur. *The Platonist*, vol. III, n°s 1-6, (janvier-juin).

— *Revue archéologique*, mars-avril 1887.

— *Le Lotus*, n° 3, mai 1887.

— *Polybiblion*, partie technique, mai et juin 1887.

— *Polybiblion*, partie littéraire, mai et juin 1887.

— *Revue africaine*, n° 180, nov.-déc. 1886, Alger, 1886.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Journal des Savants*, avril et mai 1887.

E. Müntz et P. Fabre, *La Bibliothèque du Vatican au XV^e siècle*, fasc. 48 de la Bibl. de l'École française d'Athènes et de Rome. Paris, 1887. In-8°.

— *Revue des travaux scientifiques*, t. VI, n° 12; t. VII, n° 1. Paris, Imprimerie nationale, 1887.

Par l'Académie de Saint-Pétersbourg. *Mémoires de l'Académie*, t. XXXIV, n^os 12-13, Saint-Pétersbourg, 1886.

Par l'auteur. Van den Berg, *Le Hadramout et les Colonies arabes de l'archipel Indien*, Batavia, 1886. In-4°.

— D^r G. Schlegel, *Nederlandsch-Chineesch Woordenboek in het Tsiang-tsiu Dialekt*. Brill, Leiden. In-4°.

— Max Leclerc, *Les peuplades de Madagascar*, Paris, Leroux, 1887. In-8°.

— A. Aurès, *Rapport sur une publication de M. Oppert*, 1^re partie, Nîmes, Catelan, 1887.

— *Nouvel essai de restitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh*, (tirage à part du *Recueil égypto-assyrien*). Broch. in-4°.

— H. Pognon, *Les inscriptions babyloniennes de Wadi Brissa*, Paris, Vieweg, 1887. In-8°.

— Barthélemy, *Gujastek Abalish*, texte pehlvi. Paris, Vieweg, 1887. In-8°.

Par Ch. Laurent Brosset. *Bibliographie analytique des ouvrages de M. Marie-Félicité Brosset*, Saint-Pétersbourg, 1887. In-4°.

Par Ch. Laurent Brosset. *Collection de Clercq, catalogue raisonné* par De Clercq, liv. 16-22. Paris, Leroux, 1887. Gr. in-fol.

— A. Bergaigne. *Recherches sur l'histoire de la Saṃhitā du Ṛig Veda*, 2 broch. in-8°, extrait du *Journal asiatique*, 1886.

— Ed. Glaser. *Südarabische Streitfragen*. Prag. 1887. In-8°.

— Charencey. *De la conjugaison dans les langues de la famille Maya-Quichée*. Louvain, 1885. In-8°.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 1887.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Barthélemy-Saint Hilaire.

PRÉSIDENT.

M. Ernest Renan.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Barbier de Meynard.
Pavet de Courteille.

SECRÉTAIRE.

M. James Darmesteter.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Garrez.

TRÉSORIER.

M. Melchior de Vogüé.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garrez.
Specht.
Clermont-Ganneau.

CENSEURS.

MM. Zotenberg.
Rubens Duval.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Berger.
Houdas.
Clermont-Ganneau.
le Dr Leclerc.
Marcel Devic.
A. Barth.
Rubens Duval.
H. Derenbourg.
Bergaigne.
Hauvette-Besnault.
Rodet.
Zotenberg.
l'abbé Bargès.
Foucaux.
J. Derenbourg.
d'Hervey de Saint-Denys.

MM. Ch. Schefer.
Feer.
Lancereau.
Oppert.
E. Senart.
Spiro.
J. Halévy.
Michel Bréal.

RAPPORT DE M. GARREZ,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES DE L'ANNÉE 1886.

Le tableau ci-après nous dispense de longues explications. L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève encore cette année à 7,000 francs en chiffres ronds; il paraît, au premier abord, ressortir à 7,600 francs. Mais une dépense annuelle de 600 francs, n'ayant pas été faite en temps utile pour figurer à sa place, est restée en blanc et devra être reportée sur le tableau de l'année prochaine. Ce chiffre de 7,000 francs, comme excédent annuel, tend à devenir à peu près constant, pour les années où nous n'avons pas de frais d'impression en dehors du *Journal*, et à condition que les cotisations et abonnements ne diminuent pas.

COMPTES DE

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations..	486f 00c	1,062f 45c
Frais d'envoi du *Journal asiatique*.	387 75	
Port de lettres et de paquets reçus.	48 70	
Frais de bureau du libraire......	88 50	
Dépenses diverses soldées par le libraire..................	51 50	
Honoraires du sous-bibliothécaire.	1,200 00	1,813 85
Service, étrennes............	265 00	
Chauffage, éclairage, etc......	71 15	
Reliure et frais de bureau......	183 00	
Contribution des portes et fenêtres....................	18 65	
Contribution mobilière........	76 05	
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1885..........	8,227 55	8,427 55
Allocation à l'ancien compositeur.	200 00	
Indemnité au rédacteur du *Journal asiatique* (pour mémoire)..		
Société générale. Droits de garde, timbres, etc.		45 65
Total des dépenses de 1886..........		11,349 50
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre 1886..................		22,800 88
Ensemble......................		34,150f 38c

'ANNÉE 1886.

RECETTES.

116 cotisations de 1886	3,480f 00c	7,557f 50c
16 cotisations arriérées	480 00	
3 cotisations à vie	900 00	
119 abonnements au *Journal asiatique* de 1886	2,380 00	
Vente des publications de la Société	317 50	
Intérêts des fonds placés :		6,400 42
1° Rente sur l'État 3 p. 0/0	1,800 00	
——— 4 1/2 p. 0/0	450 00	
Legs Sanguinetti	410 00	
2° 69 obligations de l'Est	1,590 86	
3° 20 obligations d'Orléans	276 00	
4° 59 obligations Lyon-fusion	813 61	
5° 30 obligations de l'Ouest	436 50	
6° 30 obligations Crédit foncier 1883	436 50	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	186 95	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	5,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale en dégrèvement des frais d'impression du *Journal*	3,000 00	
Total des recettes de 1886		18,957 92
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 1er janvier 1886		15,192 46
Total égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1886		34,150f 38c

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1886, LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 1887.

Messieurs,

Il résulte de l'examen des comptes de votre Commission des fonds pour l'année 1886, que l'excédent annuel des recettes sur les dépenses atteint un chiffre qui tend à devenir normal. L'année dernière, cet excédent était de 7,600 francs; cette année, il est également de 7,600 francs. Il est vrai que de cette somme il y a lieu de déduire 600 fr. qui n'ont pas été payés en temps utile pour figurer au compte de la Commission des fonds. Au 31 décembre dernier, les espèces déposées en compte-courant à la *Société générale* s'élevaient à 22,800 francs. C'est le chiffre le plus élevé que les fonds en dépôt aient atteint depuis plusieurs années; ce chiffre s'accroîtra chaque année de l'excédent des recettes sur les dépenses, qui ne varient guère ni les unes ni les autres. Devant une situation financière aussi prospère, vous aurez à vous demander, Messieurs, si le capital de réserve de votre Société doit être augmenté au moyen de nouveaux placements, ou si ces excédents ne sont pas susceptibles d'une destination qui réponde mieux au caractère scientifique de votre Société.

H. Zotenberg, R. Duval.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. *Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

Allotte de la Fuye, capitaine du génie, à Constantine.

Alric, drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Amari (Michel), sénateur, via d'Azeglio, 5, à Pise.

Amiaud, maître de conférences à l'École des hautes études, rue du Bac, 79, à Paris.

Avery (John), professeur, à Brunswick (Maine), États-Unis.

*Aymonier (E.), résident de France au Binh Thuan (Annam).

Bibliothèque Ambrosienne, à Milan.

Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

Bibliothèque de l'Université, à Utrecht.
Bibliothèque universitaire, à Alger.

MM. Babelon (E.), attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9, à Paris.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Magenta, 18, à Paris.

Bargès (l'abbé), professeur honoraire de la Faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 11, à Paris.

Barré de Lancy, premier secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales, rue Caumartin, 32, à Paris.

Barth (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.

Barthélemy, drogman au consulat de France, à Beyrouth.

Barthélemy-Saint Hilaire, ancien Ministre des Affaires étrangères, membre de l'Institut, boulevard Flandrin, 4, à Paris.

Basset (René), professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres, rue Bandon, 22, à Alger.

Baumgartner (J.-Ant.), professeur auxiliaire à l'École de théologie libre de Genève, à Saint-Jean-la-Tour, près Genève.

Beauregard (Olivier), rue Jacob, 3, à Paris.

MM. Beck (l'abbé Franz Seignac), curé de Rions (Gironde).

Bekermann (Joseph), rue Rymarska, 10, à Varsovie.

Bellin (Gaspard), ancien magistrat, rue des Marronniers, 4, à Lyon.

* Berchem (Max de), à Leipzig.

Bergaigne (Abel), membre de l'Institut, professeur de sanscrit à la Faculté des lettres, rue d'Erlanger, 12, à Paris-Auteuil.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, à Paris.

Besthorn (G.), Guldbergsgade, 9, à Copenhague.

Bœll (Paul), élève titulaire de l'École des hautes études, rue Flatters, 5, à Paris.

Boncompagni (le prince Balthasar), à Rome.

Bouyac, interprète militaire, à Laghouat.

Boullet (l'abbé Paul), ancien missionnaire en Birmanie, avenue de Villars, 16, à Paris.

* Bourquin (le Rév. A.), à Vals-les-Bains.

Brau de Saint-Pol Lias (Xavier), chargé de missions scientifiques en Malaisie, rue de Passy, 47, à Paris.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.

Brosselard (Charles), préfet honoraire, rue Claude-Bernard, 82, à Paris.

MM. Budge (E. A.), du British Museum, à Londres.

Bühler (George), Richardgasse, 5, à Vienne.

* Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

* Burgess (James), à Bombay.

* Burt (le major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre).

Calassanti-Motylinski (de), interprète militaire, à Ghardaïa (M'zab).

Carletti (P. V.), professeur d'arabe à l'Université de Bruxelles, rue de la Couronne, 4, à Bruxelles.

Carrière, professeur d'arménien à l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 35, à Paris.

Castries (le comte Henri de), capitaine attaché à l'État-major général du Ministre de la Guerre, rue de Grenelle, 75, à Paris.

Catzeflis (A.), vice-consul de Russie, à Tripoli de Syrie.

Cernuschi (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.

Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.

Charencey (le comte de), rue Saint-Dominique, 3, à Paris.

Cheikho (le P. Louis), Université Saint-Joseph, à Beyrouth.

Chilton (Edwin B.), à New-York.

MM. Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collége de France, rue Notre-Dame-des-Champs, 77, à Paris.

Chwolson, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Cillière (Alph.), attaché au Ministère des Affaires étrangères, rue de Verneuil, 42, à Paris.

Clercq (L. de), député, rue Masseran, 5, à Paris.

Clermont-Ganneau, secrétaire-interprète du Gouvernement, correspondant de l'Institut, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue de Chaillot, 22, à Paris.

Clozel, secrétaire-interprète de la commission d'enquête à Collo (Constantine).

Cohen Solal, professeur d'arabe au Collége, à Oran.

*Cordier (Henri), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, place Vintimille, 3, à Paris.

Coulbeb, capitaine au 2e de ligne belge, rue Saint-Jacques, 73, à Termonde.

*Crozier (le marquis de), boulevard de la Saussaye, 10, à Neuilly.

Cusa (le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

*Danon (Abraham), à Andrinople.

MM. *Darmesteter (James), professeur au Collège de France, rue de Vaugirard, 192, à Paris.
Derat (Léon), boulevard de Magenta, 145, à Paris.
Decourdemanche (Jean-Adolphe), rue Faraday, 21, à Paris.
*Delamarre (Th.), rue du Colysée, 37, à Paris.
Delondre, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.
*Delphin (G.), professeur à la chaire publique d'arabe, à Oran.
*Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Saint-Michel, 39, à Paris.
Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.
Devéria (Gabriel), secrétaire d'ambassade, interprète du Gouvernement, boulevard Pereire, 15, à Paris.
Devèze (Gérard), élève de l'École des hautes études et de l'École des langues orientales, rue Monge, 18, à Paris.
Devic (Marcel), chargé du cours d'arabe à la Faculté des lettres de Montpellier.
Dieulafoy, ingénieur en chef, impasse Conti, 2, à Paris.
Dillmann, professeur à l'Université de Berlin, Schill Strasse, 11 a, à Berlin.
Dillon (Emil.), membre de l'Université, rue Large, 22, à Saint-Pétersbourg.

MM. Donner, professeur de sanscrit et de philologie comparée à l'Université de Helsingfors.

Drouin, avocat, rue Moncey, 15 *bis*, à Paris.

Dukas (Jules), rue des Petits-Hôtels, 9, à Paris.

Dulac (Hippolyte), boulevard Montparnasse, 13, à Paris.

Durighello (Joseph-Ange), antiquaire, à Sidon (Syrie).

Duval (Rubens), boulevard de Magenta, 18, à Paris.

*Fargues (F.), à Téhéran.

*Favre (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.

Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Fell (Winand), professeur à l'Académie de Munster.

Ferraud (Gabriel), rue Rovigo, 61, à Alger.

Ferté (Henri), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Flach, professeur au Collége de France, rue de Berlin, 37, à Paris.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Foucaux (Édouard), professeur au Collége de France, rue de Sèvres, 23, à Paris.

*Fryer (le major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.

MM. Fujiyéda (Takutsu), élève de l'École des hautes études, rue de La Quintinie, 4, à Versailles.

Gaignière (H.), substitut du procureur de la République, à Meaux.

Gantin, ingénieur, élève de l'École des langues orientales vivantes, rue d'Isly, 9, à Paris.

Garrez (Gustave), rue Jacob, 52, à Paris.

Gasselin (Ed.), consul de France, à Calcutta.

Gaudot (Octave), géomètre, rue d'Isly, 15, à Alger.

* Gautier (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

Gazala (Suleimân), rue de Lille, 21, à Paris.

Gibb (E.-J.-W.), 13, Montgomerie Crescent, Kelvinside, Glasgow.

Gildemeister, professeur à l'Université de Bonn.

Girard (l'abbé), rue du Laven, 5, à Liège.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

Greffier, professeur au lycée de Ben Aknoun (Algérie).

* Groff (W.-N.), avenue Carnot, 24, à Paris.

Grossi (Vincenzo), attaché au musée Égyptien, à Turin.

* Guieysse (Paul), ingénieur hydrographe de la marine, rue des Écoles, 42, à Paris.

* Guimet (Émile), au musée Guimet, boulevard du Nord, à Lyon.

MM. Halévy (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.

*Harkavy (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque impériale publique, à Saint-Pétersbourg.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, à Louvain.

Hassan Gélal, répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à la Sorbonne, rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.

Hélouis, chancelier du consulat de France, à Tripoli de Barbarie.

Henry (Victor), maître de conférences à la Faculté de Douai.

Herbed Meherjibhai Palanji Madan, 3, Wadya's Chawl, Dhobitalas, Bombay.

*Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue Bosquet, 9, à Paris.

Hodji (Jean), secrétaire de l'ambassade de Turquie, rue de Presbourg, 10, à Paris.

Horst (L.), rue Vieille-des-Fondeurs, 19, à Colmar.

Houdas, professeur à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Courcelles, 79, à Paris.

Huart (Clément), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

MM. Imbault-Huart (Camille), vice-consul de France, à Hankeou (Chine).

*Jong (de), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

Mme *Kerr (Alexandre), à Londres.

MM. Kirste (Jean), Enge Gasse, 2, à Graz.

Kremer (de), ancien Ministre du Commerce, membre de l'Académie des sciences, à Vienne.

Lambin (Émile), commissaire de police, rue Saint-Didier, 68, à Paris.

Langereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.

*Landberg (Carlo, comte de), docteur ès lettres, Gœthestrasse, 10, à Stuttgart.

Landes (A.), administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, à Saint-Céré (Lot).

*Lanman (Charles), professeur de sanscrit à Harvard College, à Cambridge (Massachusetts).

Laudy, ancien élève de l'École pratique des hautes études, à Paris.

Le Boul (Michel), élève brévété de l'École des lettres d'Alger, rue Michelet, 13, à Agha supérieur.

Leclerc (Charles), quai Voltaire, 25, à Paris.

Leclerc (le Dr), médecin-major de 1re classe, à Ville-sur-Illon.

Ledain, rue du Calvaire, 35, à Saint-Cloud.

Ledoulx (Alphonse), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

Lefèvre Pontalis, 5, rue Montalivet, à Paris.

Leriche (Louis), élève de l'École des langues orientales vivantes, rue de Madame, 61, à Paris.

* Lestrange (Guy), Charles Street, 46, Berkeley Square, à Londres.

Letourneux, magistrat, rue de l'École, à Saint-Eugène, près Alger.

Levé (Ferdinand), rue Cassette, 17, à Paris.

Lévi (Sylvain), maître de conférences à l'École des hautes études, rue Simon-le-Franc, 17, à Paris.

Liétard (le Dr), maire de Plombières.

Loewe (le Dr Louis), M. R. A. S., examinateur pour les langues orientales au Collége royal des précepteurs, Oscar Villas, 1 et 2, Broadstairs (Kent).

Lorgeou (Édouard), interprète du consulat de France, à Bangkok.

Madden (J.-P.-A.), agrégé de l'Université, rue Saint-Louis, 6, à Versailles.

Mahler, astronome, à Vienne (Autriche).

Mallet (Dominique), rue Mazarine, 19, à Paris.

MM. Marrache, rue Laffon, 10, à Marseille.

Marre de Marin (Aristide), professeur de langues orientales, rue Brey, 11, à Paris.

Mashar Bey (le Dr), professeur d'anatomie à la Faculté impériale de médecine, à Constantinople.

* Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, ancien directeur général des Musées d'Égypte, avenue de l'Observatoire, 24, à Paris.

Masqueray (Émile), directeur de l'École supérieure des lettres, rue Joinville, 13, à Alger.

Massieu de Clerval (Henri), boulevard de la Reine, 113, à Versailles.

Mathews (Henry-John), Goldsmid Road, 2, à Brighton.

Méchineau (l'abbé), rue de Sèvres, 35, à Paris.

Mehmed Moukhtar, secrétaire général de la direction médicale civile et militaire à l'École impériale de médecine, à Constantinople.

Mehren (le Dr), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École supérieure des lettres d'Alger (section orientale), rue Desmoyen, 19, à Constantine.

Merx (A.), professeur de langues orientales, à Heidelberg.

Meyners d'Estrey (le comte), place Saint-Michel, 6, à Paris.

MM. Michel (Charles), professeur à l'Université, rue de Nassau, 2, à Gand.

Michelet, colonel du génie en retraite, rue de l'Orangerie, 38, à Versailles.

Milloué (L. de), conservateur au musée Guimet, avenue du Trocadéro, à Paris.

*Mission archéologique française, au Caire.

MM. *Mocatta (Frédéric D.), Connaught Place, à Londres.

Mohammed Hassan Khan (S. E.), Sani-ddauleh, à Téhéran.

Mohr (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

Monier Williams (Sir), professeur à l'Université d'Oxford.

Montet (Édouard), professeur de langues orientales à l'Université de Genève, villa des Grottes.

Moulliéras, professeur d'arabe au Lycée, à Constantine (Algérie).

Mourier (J.), à Tiflis.

Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.

*Müller (Max), professeur à Oxford.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nouet (l'abbé René), curé à Roëzé, par la Suze.

MM. Oppert (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Sfax, 2, à Paris.

Ottavi (Paul), élève de l'École des hautes études, au petit Lycée Louis-le-Grand, à Paris.

*Parrot-Laboissière (Ed.-F.-R.), Barrière S^te^-Catherine, par Moulins.

*Patkanoff (Kerope), professeur de langue arménienne à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Patorni, interprète du gouvernement général, rue Saint-Augustin, 17, à Alger.

Pavet de Courteille (Abel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de l'Université, 25, à Paris.

Pertsch (W.), bibliothécaire, à Gotha.

Petit (l'abbé), curé du Hamel, canton de Granvilliers.

*Philastre (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, à Cannes.

Piat, drogman-chancelier du consulat de France, à Andrinople.

Piehl (le D^r^ Karl), docent d'égyptologie à l'Université, à Upsal.

Pijnappel, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

*Pinart (Alphonse), à San-Francisco.

MM. *Platt (William), Callis Court, Saint-Peters, île de Thanet (Kent).

Pognon, consul de France, à Bagdad.

Popelin (Claudius), rue de Téhéran, 7, à Paris.

Porter Smith (F.), chirurgien, à Shepton Mallet (Angleterre).

Praetorius (Franz), Augusta Platz, 5, à Breslau.

Preux, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue du 29 Juillet, 3, à Paris.

Priaulx (O. de Beauvoir), Cavendish Square, 8, à Londres.

Prym (le professeur E.), à Bonn.

Quentin (l'abbé), aumônier au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Querry (Amédée), consul général de France, à Trébizonde.

Rat, capitaine au long cours, rue Glacière, 2, à Toulon.

Ravaisse (P.), membre de la mission archéologique française au Caire.

Regnaud (Paul), maître de conférences, pour le sanscrit, à la Faculté des lettres, à Lyon.

*Regnier (Adolphe), rue de l'Abbaye, 12, à Paris.

*Rehatsek (Edward), M. C. E., à Bombay.

Remy (Georges), interprète militaire à la division d'Alger.

MM. Remzi Bey (Hussein), professeur à l'École impériale de médecine, à Constantinople.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, à Paris.

* Revillout (E.), conservateur adjoint au Musée égyptien, professeur à l'École du Louvre, à Paris.

* Reynoso (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, à la Havane.

* Rimbaud, rue de Versailles, 59, au Chesnay, près Versailles.

Rivie (l'abbé), curé de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Réaumur, 53, à Paris.

Rochemonteix (le marquis de), rue des Beaux-Arts, 11, à Paris.

Rockhill (W. Woodville), attaché à la légation des États-Unis, à Péking.

Rodet (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

* Rolland (E.), rue des Fossés-Saint-Bernard, 6, à Paris.

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon.

Rosny (L. de), professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue Duquesne, 47, à Paris.

Rost (Reinhold), bibliothécaire de l'India Office, à Londres.

MM. Roth (le professeur), bibliothécaire en chef de l'Université, à Tübingue.

Rudy (Ch.), professeur, rue Royale, 7, à Paris.

*Rutten (Albert), avocat, rue de Spa, 4, à Bruxelles.

Rylands (W. F. S. A.), secrétaire de la Société d'archéologie biblique, Hart Street, 11, Bloomsbury, à Londres.

Sabbathier, agrégé de l'Université, rue du Cardinal-Lemoine, 15, à Paris.

Sauvaire (Henri), consul honoraire, à Robernier, par Montfort-sur-Argens (Var).

Schack (le baron Adolphe de), à Munich.

Scheer (Eugène), inspecteur des écoles indigènes de l'Algérie, rue Dupuch, 10, à Alger.

Schefer (Charles), membre de l'Institut, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

Schmidt (Waldemar), professeur, à Copenhague.

Seidel (le capitaine J. de), Rosenheimerstrasse, 88, à Münich.

Sélim Géohamy, à Smyrne.

Senart (Émile), membre de l'Institut, rue Bayard, 16, à Paris.

Senâthi Râja (de Jaffna, Ceylan), rue de l'Université, 193, à Paris.

MM. Si el-Hachemi ben Lounis, membre du Conseil général, chargé du cours de berbère, à Alger.

Siouffi, vice-consul de France, à Mossoul.

Socin, professeur à l'Université de Tubingue.

Sonneck (de), interprète militaire de première classe, à Constantine.

Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.

Spiro, professeur au collège Sadiki, à Tunis.

Steinnordh (J.-H.-W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linköping.

Streblt, professeur au Lycée Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 16, à Paris.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

Texton de Ravisi (le baron), rue d'Annonay, 7, à Saint-Étienne.

Thessalus-Bottier (Félix), avenue de la République, 20, à Paris.

Thorbecke (H.), professeur de langues orientales, à l'Université de Halle.

Truong-Vinh-Ki, professeur au Collège des stagiaires, à Saigon.

* Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Tubrini (Giuseppe), professeur de sanscrit à l'Université de Bologne.

VASCONCELLOS-ABREU (DE), professeur de langues et de littératures orientales, Jardim do Regedor, à Lisbonne.

VERNES (Maurice), directeur-adjoint à l'École des hautes études, rue Fortuny, 31, à Paris.

VILBERT (Marcel), attaché au consulat de France, à Damas.

VINSON (Julien), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, rue de Beaune, 3, à Paris.

VISSIÈRE (Arnold), interprète-chancelier de la légation de France, à Pékin.

VOGÜÉ (le comte Melchior DE), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.

VOLLON (Léonce), président de chambre honoraire à la Cour d'Appel, à Alger.

WADDINGTON (W.-V.), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31, à Paris.

* WADE (Sir Thomas), Cleveland Square, 42, Hyde-Park, à Londres.

WILHELM (Eug.), professeur, à Iéna.

WILLEMS (Pierre), professeur de l'Université, place Saint-Jacques, à Louvain.

WRIGHT (le Dr W.), professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, Saint-Andrew's, station Road, Cambridge.

MM. *Wyse (L. N. B.), lieutenant de vaisseau, boulevard Malesherbes, 117, à Paris.

Zoeros Pacha, général de brigade, professeur de clinique à la Faculté de médecine de Constantinople, rue Agha Haman, à Péra.

*Zographos (S. Exc. Christaki Effendi), avenue Hoche, 22, à Paris.

Zotenberg (H.-Th.), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Rawlinson (Sir H. C.), à Londres.

Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Weber, professeur à l'Université de Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Journal asiatique, publié depuis 1822. Collection complète. .... 1,000 fr.
Chaque année. .... 25 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, in-8°. .... 3 fr.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°. .... 7 fr. 50 c.

Essai sur le Pâli, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, in-8°. (Épuisé.) .... 15 fr.

Meng-tseu vel Mencium, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°. .. 9 fr.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française et des notes, par A.-L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J.-L. Burnouf. *Paris*, 1826, in-4°, avec quinze planches. .... 9 fr.

Vocabulaire de la langue géorgienne, par M. Klaproth. *Paris*, 1827, in-8°. .... 7 fr. 50 c.

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828, in-8° .... 4 fr. 50

La Reconnaissance de Sacountalâ, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A.-L. Chézy. *Paris*, 1830, in-4°, avec une planche.... 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830, grand in-8° .... 9 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833, in-8° .... 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837, in-8° .... 9 fr.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imp. royale, 1840, in-4°. 24 fr.

Râdjataranginî, ou Histoire des rois du Kachmir, publié en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8° ..... 20 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du Ministre de la guerre, quatrième tirage. *Paris*, Imp. nat. 1877, in-8°. 6 fr.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie nationale, 4 vol. in-8°. Chaque volume........ 7 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8° .... 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8°. (Le tome IX comprenant l'Index.) Chaque vol.. 7 fr. 50 c.

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart. Volume I. 1 fort vol. in-8°. . . . . 25 fr.

Le volume II est sous presse.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus, à l'exception du *Journal asiatique*.

POINTS DE CONTACT ENTRE LE MAHÂBHÂRATA ET LE SHÂH-NÂMAH[1],

PAR

M. J. DARMESTETER.

On a longtemps considéré l'esprit indou comme un monde fermé qui a vécu de sa seule substance. Comme l'Inde n'a point de tradition historique, et que d'autre part elle assimile tout ce qu'elle absorbe, il n'est point resté de trace immédiatement visible de ce qu'elle a pu emprunter, et il sembla qu'elle ne devait rien à l'étranger parce qu'elle ne parlait point de ses dettes. On a reconnu depuis que l'Inde n'a jamais été fermée, dans son passé ancien pas plus que dans ses périodes récentes, et qu'elle a beaucoup reçu de l'étranger, en particulier des Grecs et peut-être des Perses. Une analyse complète et approfondie du Mahâbhârata, cette immense encyclopédie de la légende, de la mythologie, de l'histoire, du folklore de l'Inde classique, fournirait peut-être plus d'une donnée neuve dans cette direction. Je voudrais aujourd'hui signaler à l'attention des indianistes quelques rapprochements qui me semblent

[1] Lu à la séance générale de la Société asiatique, vendredi 8 juillet 1887.

dignes de considération entre une des légendes les plus célèbres de Mahâbhârata et une des légendes les plus célèbres du Livre des Rois, et qui me semblent indiquer que l'auteur de l'épisode indien a eu connaissance de la légende iranienne.

Les deux épisodes que je veux comparer sont dans le Mahâbhârata la Renonciation de Yudhishṭhira, qui forme le sujet de l'avant-dernier livre de l'épopée, le *Mahâprasthânikaparva*, et dans le Livre des Rois la Renonciation de Kai Khosru.

I.

Vous connaissez le sujet général du Mahâbhârata : c'est la lutte des Pâṇḍavas ou fils de Pâṇḍu revendiquant leur héritage royal d'Indraprastha ou Delhi contre leurs cousins, les Kurus, fils de Dhṛitarâshṭra. Les Pâṇḍavas sont au nombre de cinq : Yudhisṭhira, qui est l'aîné, l'idéal du roi sage et juste et selon le cœur des Brahmanes, et ses quatre frères Bhima, Arjuna, Nakula et Sahadeva, types de la force, de la noblesse, de la douceur et du dévouement. Les Pâṇḍavas ont à eux cinq une seule femme, la belle et fière Draupadi. Les Kurus sont au nombre de cent : le premier d'entre eux est l'orgueilleux et jaloux Duryodhana. Après un exil de treize ans, les Pâṇḍavas reviennent en armes prendre possession de leur héritage : à la suite d'une bataille de dix-huit jours, toutes les armées de Duryodhana sont anéanties, tous ses frères sont massacrés, lui-même succombe enfin sous les coups de Bhima, et Yudhishṭhira, à

la tête de ses frères, entre en triomphe dans la capitale, est sacré roi et célèbre le sacrifice du cheval (Açvamedha), symbole de la souveraineté universelle.

Cependant Yudhishṭhira est moins sensible aux joies de la victoire qu'au prix dont il l'a achetée. Il ne peut oublier le massacre de ses cousins et de tout un peuple, il a en horreur un pouvoir qui a coûté si cher, il veut abdiquer et se retirer dans la forêt. Il est retenu dans la vie active par les exhortations de son grand oncle Bhishma qui, blessé à mort, reposant sur la pointe des flèches qui le transpercent de part en part, survit encore trois mois, pour édifier son neveu en lui enseignant les devoirs de la royauté en dix mille distiques : sur quoi il expire.

Mais de nouvelles catastrophes ramènent Yudhishṭhira à sa première résolution. Son oncle Dhṛitarâshṭra, qui est toujours le souverain nominal de Hastinapura et qui lui a pardonné le meurtre de ses enfants, se retire dans la jungle aux bords du Gange avec la reine Gândhârî, avec son frère Vidura, et Kuntî, la mère des trois premiers Pâṇḍavas : la jungle prend feu et tous périssent dans les flammes. Enfin le divin allié des Pâṇḍavas, Krishna, périt avec son frère Balarâma, dans une querelle d'orgie qui a armé les uns contre les autres ses sujets, les Yâdavas, et sa capitale Dvârakâ, sur les côtes du Guzerate, est engloutie dans l'Océan. Le récit de ces catastrophes remplit le quinzième et le seizième livre (*Âçramavâsika* et *Mausala-parva*) : elles décident l'abdication de

Yudhishṭhira. Ici commence l'épisode que nous avons à considérer.

« Quand il apprit la grande destruction des Vṛishṇis, le roi descendu de Kuru se résolut à partir et adressa ces mots à Arjuna :

« La mort consume tous les êtres, ô mon frère magnanime : moi aussi, je pense, je dois voir les liens de la mort, et toi de même.

« A ces mots, le fils de Kuntî s'écria : La mort! la mort! et il acquiesça aux paroles du sage, son frère aîné. »

Les trois autres frères, Bhîmasena, Nakula et Sahadeva, suivent l'exemple d'Arjuna : Yudhishṭhira donne la consécration royale à Parikshit, petit-fils d'Arjuna et seul survivant des enfants des Pâṇḍavas. Il distribue de riches aumônes aux prêtres, vêtements, joyaux, chevaux, villages et femmes; il confie Parikshit aux leçons du brahmane Kṛipa, rassemble les grands de la ville et leur communique ses volontés dernières. Le peuple, touché, lui dit : « Il ne faut pas agir ainsi » ; mais le roi ne veut pas céder, connaissant les lois de la révolution du temps. Les cinq frères et Draupadî, ôtant leurs vêtements et leurs ornements, revêtent les vêtements d'écorce de l'ermite, accomplissent le sacrifice des morts, éteignent les feux sacrés et sortent de la ville de l'Éléphant, sans que personne ose leur dire : « Retournez ». Ils s'en vont donc, les cinq frères Pâṇḍavas, Draupadî la sixième, et un chien était le septième.

« Alors les magnanimes Pâṇḍavas et la vertueuse

Draupadi, ayant jeûné, s'avancèrent la face vers l'Orient.

« Tout à leur dévotion, ils entrèrent dans la voie de la renonciation et traversèrent bien des contrées, bien des rivières et bien des mers.

« Yudhishṭhira marchait en tête, Bhima venait ensuite, Arjuna suivait; puis venaient les deux jumeaux.

« Derrière eux venait Draupadi aux yeux de lotus, Draupadi, la meilleure des femmes; et le dernier de tous venait le chien, suivant les Pâṇḍavas qui s'en vont. »

Marchant ainsi ils arrivent à la mer Lauhitya. Ici ils rencontrent Agni qui les arrête et ordonne à Arjuna de rendre à la mer l'arc Gâṇḍiva, qu'autrefois il lui avait donné de la part de Varuṇa, dieu de l'Océan. Les frères se dirigent alors vers le sud, puis vers l'ouest où ils aperçoivent la ville de Dvârakâ, submergée par l'Océan; puis ils se tournent vers le nord, ayant fait ainsi le Prâdakshiṇya de la terre.

Parvenus au nord, ils aperçurent la haute montagne de l'Himavat et, franchissant l'Himavat, ils virent une mer de sable et, par delà, le mont Meru, le roi des montagnes[1].

« Mais comme ils allaient en hâte, pressés d'atteindre le yoga, la fille de Yajñasena tomba à terre, épuisée.

[1] Dadṛçur yogayuktâçca himavantaṃ mahâgiriṃ
Tasyâpyatikramantaste dadṛçurvâlukârṇavam
Avaikshanta mahâçailaṃ meruṃ çikhariṇâṃ varaṃ.

(Vers 48-49, éd. Calcutta.)

« En la voyant ainsi tomber, le vigoureux Bhima s'adressa au roi juste et dit : Ô roi, vois la fille de Yajñasena, Draupadî, qui est tombée à terre.

« Jamais faute ne fut commise par cette fille de roi : dis-moi donc pour quelle cause Draupadî a succombé. »

« C'est parce qu'elle avait une préférence pour Arjuna, répond Yudhishṭhira, voilà la faute dont elle goûte le fruit à présent », et il continue sa route sans regarder en arrière.

Sahadeva tombe à son tour : « Pourquoi celui-là succombe-t-il, demande Bhima, lui toujours si prêt à obéir et sans orgueil ? — Il ne croyait point qu'il y eût de sage pareil à lui, répond le roi en poursuivant sa route. »

Le bel et vaillant Nakula, voyant succomber à terre Draupadî et Sahadeva, s'affaisse à son tour. « Quel est son crime, s'écrie Bhima, à ce frère si attaché à la loi ? — Il se croyait incomparable pour sa beauté, répond Yudhishṭhira, c'est là la faute qu'il expie. »

Arjuna, désespéré, succombe : « Il n'a jamais dit une parole qui fût fausse : pourquoi est-il frappé ? demande Bhima. — Si fait, il a dit : En une seule nuit je consumerai tous mes ennemis, et ne l'a pas fait. »

Bhima enfin tombe à son tour et en tombant crie à son frère : « Je suis tombé à terre, moi qui te suis si cher. Quelle est la cause de ma chute ? Dis-la moi, si tu la connais. — Tu as abusé de ta force et tu t'es glorifié plus d'une fois : voilà pourquoi tu succombes »,

et Yudhishṭhira continue sa marche, sans regarder en arrière, suivi du chien seul. »

Cependant Indra descend du ciel sur son char et dit au roi : « Monte dans ce char. » Yudhishṭhira répond : « Que mes frères tombés là-bas viennent avec moi : je ne veux point de ciel sans mes frères ! Que la tendre fille de roi qui mérite le bonheur vienne aussi avec nous ! »

— « Tu verras tes frères dans le ciel arrivés avant toi dans la demeure céleste, en compagnie de Draupadi. Ils ont abandonné leur corps mortel et sont partis, ô prince : toi tu dois aller dans le ciel avec ton corps[1]. »

Yudhishṭhira demande alors que le chien soit admis avec lui en récompense de son dévouement. Indra se récrie : « Les chiens sont des êtres impurs qui enlèvent l'offrande sacrée, il n'y a pas place au ciel pour l'homme qui amène un chien avec lui ». Yudhishṭhira est inébranlable. « Pourquoi, demande Indra, refuse-t-il d'abandonner un chien, quand il a si aisément abandonné ses frères et sa femme ? — Ses frères et sa femme étaient morts, son chien est vivant. » La discussion risquait de se prolonger longtemps quand le chien, qui n'était autre qu'un déguisement du dieu du devoir, Dharma ou Yama, le propre père de Yudhishṭhira, reprend sa forme propre[2], félicite le prince de sa fidélité à ses serviteurs

[1] Anena tvaṃ çarîreṇa svargaṃ gantâ na saṃçayaḥ (vers 78).

[2] *Dharmasvarûpî* (vers 89) ; cf. dans l'analyse qui est en tête du Mahâbhârata : *çvarûpaṃ tyaktvâ* (imprimé *tyaktâ*) *Dharmeṇa* (vers 635).

et le fait entrer au ciel, où après quelques nouvelles épreuves il retrouve les siens.

Le récit que nous venons d'analyser contient en réalité deux légendes indépendantes, dont la seconde, celle de l'apothéose du chien, est sans liaison directe avec la première, que nous étudions seule et qui peut se résumer comme il suit : un prince victorieux, las du bonheur terrestre, quitte la terre pour se rendre au ciel, accompagné des siens : mais, tour à tour, ses compagnons succombent et seul il arrive au but.

C'est l'histoire même de Kai Khosru.

II.

Voici la légende telle qu'on la trouve sous sa forme dernière dans le *Livre des Rois*.

Kai Khosru est le fils de Syâvukhsh, fils de Kai Kaus, roi d'Iran. Syâvukhsh, calomnié auprès de Kai Kaus par sa belle-mère dont il a repoussé l'amour, se réfugie chez le roi de Touran, Afrâsyâb, qui lui donne sa fille, mais qui plus tard, sur des dénonciations calomnieuses, le laisse mettre à mort par son frère Garsivaz. Kai Khosru, né du mariage de Syâvukhsh avec la fille d'Afrâsyâb, venge son père sur son grand-père. La lutte de Kai Khosru et d'Afrâsyâb remplit un tiers du Shâh Nâmah, et si on laisse de côté, dans le *Livre des Rois*, la partie historique du poème, celle qui se rapporte à Alexandre et aux Sassanides, on peut dire que le cycle de Kai Khosrou forme plus de la moitié de l'épopée per-

sane. Kai Khosru triomphe à la fin, met à mort Afrâsyab et Garsivaz et règne en paix soixante ans. Mais comblé des biens du monde, sa conscience se trouble; il a peur de passer au mal et à Ahriman, comme son grand-père, le Touranien : ne vaudrait-il pas mieux comparaître devant Dieu tandis qu'il est encore dans la voie du bien? Il ferme le durbar et une semaine durant, jour et nuit, reste en prières devant Dieu, demandant son rappel. Les grands d'Iran viennent lui reprocher de négliger ses devoirs et lui demandent la cause de sa retraite, sans obtenir de réponse. Il s'enfonce plus profondément dans la prière, et au bout de cinq semaines, un Serosh, un ange de Dieu, paraît enfin et lui annonce que le moment du départ est arrivé. Le roi rassemble toute sa cour, partage ses trésors, distribue les provinces entre ses grands, lègue la royauté à Lohrasp, dit adieu à ses favorites et part pour le but mystérieux[1].

« Mais avec lui partirent les chefs de l'Iran, vaillants héros à l'âme en éveil : le Dastân et Rustam, Godarz et Giv, le brave Bijan et le vaillant Gustahm; le septième était Fariburz, fils de Kaus, et le huitième était l'illustre Tûs[2]. » Ils montent de la plaine jusqu'à la crête d'une montagne et le roi leur dit : « Retournez-vous en tous de cette montagne sans votre prince; le chemin est long, aride et dur, sans herbes et sans feuilles d'arbre. Nul ne peut tra-

[1] Édit. Vullers, p. 1405-1444.
[2] Édit. Vullers, p. 1437.

verser ces sables sans posséder le prestige divin et la force[1]. »

Le Dastân, Rustam et Godarz se laissent convaincre; mais Tûs, Giv, Fariburz, Bijan et Gustahm, continuent un jour et une nuit durant. Épuisés du désert et de la sécheresse, ils arrivent à une source d'eau limpide, ils s'y arrêtent et le roi leur dit : « Cette nuit, nous n'irons pas plus loin; nous parlerons beaucoup du passé, car personne ne me verra plus après cela. Quand le soleil brûlant lèvera son étendard et que la terre violette deviendra de l'or liquide, le temps de la séparation sera venu pour moi et sans doute serai-je en compagnie du Serosh. » A la fin de la nuit, il se prosterne devant Dieu, fait ses ablutions, récite le Zend Avesta et dit à ses compagnons : « Adieu pour toujours. Le soleil va lever sa lance et vous ne me verrez plus qu'en rêve. Ne restez pas demain dans ce désert de sable, quand même y tomberait une pluie de musc. Un vent violent s'élèvera de la montagne, qui rompra les branches et les feuilles des arbres, la neige tombera de la nuée sombre et vous ne retrouverez plus la route de l'Iran. »

Le lendemain au lever du soleil, le roi avait disparu, « étant allé tout vivant devant Dieu[2] ». Les

1 بدین ریگ بر نگذرد هر کسی
مگر فرّه و زور دارد بسی

2 خردمند ازین کار خندان شود
که زنده کسی پیش یزدان شود

grands se dispersent pour le chercher, parcourent en vain le désert et reviennent découragés à la source. Ils s'y établissent pour la nuit, la terre étant chaude et le ciel serein, et s'y endorment; mais le vent se lève, amène les nuées, la neige étend un voile sur la terre; Tûs, Bijan, Fariburz et Giv s'agitèrent un instant sous la neige; mais ils étaient épuisés et à la fin l'âme les quitta.

III.

Tels sont les deux épisodes dont je désire vous signaler et s'il est possible préciser les rapports. Au mois de janvier dernier, comme j'appelais sur ce sujet l'attention de nos confrères de la Société asiatique de Bombay, un savant indigène, bien connu des indianistes, l'honorable M. Télang, déclara que, pour sa part, il était beaucoup plus frappé des différences que des ressemblances; sur quoi M. Peterson fit observer, avec raison je crois, qu'il ne s'agit point de savoir si les deux épisodes diffèrent, car ils doivent différer, puisque l'un est indien et fait partie du Mahâbhârata, l'autre persan et fait partie du Shâh Nâmah. La question est de savoir s'il y a, à côté des divergences nécessaires, des coïncidences assez frappantes et assez *particulières* pour faire supposer un rapport historique entre les deux passages. C'est la question que je vous demanderai de vouloir bien considérer à présent.

L'idée mère des deux épisodes est la même : des deux parts, il s'agit d'un prince victorieux qui,

arrivé au faîte de la puissance et à l'accomplissement de tous ses vœux, prend la terre en dégoût, et la quitte pour se rendre au ciel : il est accompagné de ceux qui lui sont le plus chers ; mais ses compagnons succombent et seul il arrive au but et entre vivant au ciel. Pour bien limiter le champ de la question et établir précisément sur quel point doit porter la comparaison, je vous prie d'observer que, dans ce cadre commun aux deux récits, tous les traits communs ne sont pas également décisifs, et si l'un ou l'autre des deux récits se bornait à montrer le roi quittant la terre pour le ciel, il n'y aurait pas lieu de vous poser la question ; car c'est là une donnée si générale que sa présence simultanée dans deux mythologies voisines ne prouve point par elle seule des rapports directs, des emprunts historiques entre ces deux mythologies. Mais la rencontre particulière qui ne peut être accidentelle, qui ne peut s'expliquer ni par un vieux mythe commun, héritage de périodes préhistoriques, ni par la rencontre fortuite de deux inventions poétiques indépendantes, c'est la présence de ces fidèles qui veulent des deux parts accompagner le prince et qui périssent sans arriver.

Quelles sont les différences ? Tout d'abord, le motif initial est différent : Yudhishṭhira est dégoûté du pouvoir, parce qu'il l'a acquis au prix du sang versé à flot ; Kai Khosru, parce qu'il a peur d'être tenté par le génie du mal. Kai Khosru est accompagné par ses fidèles ; Yudhishṭhira par ses frères et sa femme, qui sont ceux qui lui tiennent de plus

près. Kai Khosru sait qu'il doit seul arriver au ciel; Yudhishṭhira ne le sait pas ou ne semble pas le savoir. La différence la plus considérable est dans le décor de la catastrophe; les compagnons de Kai Khosru sont ensevelis dans la neige, ceux de Yudhishṭhira tombent un à un d'épuisement, ce qui permet d'ailleurs au roi de déployer toutes les vertus d'édification de son indifférence transcendante. Vous penserez sans doute que ces différences, qui la plupart sortent des nécessités mêmes du milieu différent où la scène se passe et portent surtout sur le détail du développement, ne sont pas de nature à supprimer la question que pose l'identité fondamentale des deux conceptions. Cette identité est d'ailleurs plus grande, même dans le détail, qu'il ne semble tout d'abord quand on établit la comparaison, comme nous l'avons fait, entre le Mahâbhârata et le Shâh Nâmah seul. Yudhishṭhira retrouve au ciel ses frères et sa femme qui, étant morts, y sont arrivés avec lui. Or, bien que Firdousi abandonne les Pehlevans dans la neige, il y a tout lieu d'espérer que leur dévouement à leur prince n'a pas été sans récompense et que Kai Khosru, comme Yudhishṭhira, a eu l'agréable surprise de retrouver ses fidèles arrivés avant lui au Garotman. Nous apprenons, en effet, par un passage du Minokhired (xxvii, 7), que Kai Khosru doit venir à la fin du monde coopérer avec Soshyos à l'œuvre de la résurrection : or, le Bundehesh (xxix, 6), dont la rédaction est antérieure de deux ou trois siècles au Shâh

Nâmah, nous donne le nom de cinq immortels, destinés également à venir aider Soshyos au moment suprême, et ils se nomment : Narsih, fils de Vivanghau; Tûs, fils de Nodar; Giv, fils de Godarz; Ibairaz, le Disputeur[1], et Ashavazd, fils de Pourudhakhsht. Vous en reconnaissez dans le nombre deux au moins qui ont fait partie du cortège de Kai Khosru, Tûs et Giv, et vous voyez qu'ils ont été moins malheureux après tout que le récit incomplet de Firdousi ne pouvait nous le laisser craindre, et qu'ils ont rejoint leur prince dans le paradis, comme avaient fait pour Yudhishṭhira ses quatre frères et Draupadi. Comme nous savons d'ailleurs par un autre passage du Bundehesh (xxx, 17) que Soshyos aura trente de ces auxiliaires, quinze hommes et quinze femmes, nous avons toute latitude de supposer que les autres engloutis de la neige non mentionnés ici, tels que Fariburz et Gustahm, n'ont pas été plus malheureux après tout que leurs compagnons.

Nous avons donc à nous demander à présent s'il y a eu emprunt littéraire de la Perse à l'Inde ou de l'Inde à la Perse, ou des deux parts à une source commune.

[1] On peut se demander si le parsend *Ibairaz* (et *Baizazd*) ne couvre pas une mutilation du nom de *Fariburz*; Fariburz méritait bien d'ailleurs l'épithète de *Kaḥkaḥidu kartâr*, le Disputeur, ayant disputé le trône à Kai Khosru (éd. Vullers, p. 750-763). Le nom primitif de *Fariburz* était, selon le Mujmil, *Burzfari*, composé dont Firdousi a interverti les éléments : cette forme rendrait compte plus aisément de la corruption parsie.

Lorsqu'on lit l'épisode indien dans l'original, il est impossible de n'être point frappé de la sobriété inaccoutumée du développement et de l'écourté du récit : les idées sont à peine indiquées, les innombrables occasions de digressions qui se présentaient d'elles-mêmes et que le compilateur est ailleurs si empressé d'accueillir sont laissées de côté; le lieu commun et la banalité moralisante sont résolument tenus à l'écart; les idées essentielles mêmes sont à peine indiquées : nous n'avons *là* qu'une ébauche rapide. Comme d'autre part l'épisode ne fait point partie nécessaire du cycle des Kurus et des Pâṇḍavas, il est difficile de se soustraire à la pensée que nous avons là une addition tardive ou étrangère, d'autant plus que le livre immédiatement précédent, le *Mausalaparva*, consacré à la mort de Kṛishṇa et à la submersion de Dvârakâ, présente le même caractère adventice.

Si au contraire on passe à la légende persane, on y retrouve tous les caractères de cohérence et d'antiquité. Le Shâh Nâmah même, quoiqu'il n'ait pas recueilli, comme on l'a déjà vu, toutes les données de la tradition, développe le sujet largement et sans rien qui trahisse le malaise et la hâte visible dans le Mahâbhârata. Enfin, indice plus précis et plus direct, des allusions à la légende qu'il développe permettent de la suivre dans la tradition antérieure, non seulement, comme nous venons de le voir, dans le Minokhired et le Bundehesh, mais jusque dans l'Avesta même. L'Avesta, en effet, connaît déjà la

légende de Kai Khosru soustrait à la mort et, dans une litanie de bénédictions où chacun des héros de l'Avesta se présente avec le trait propre de sa légende, se trouve celle-ci : *Ayaskem amahrkem bavâhi yatha Kava Husrava* (Yt. XXIII, 7), « puisses-tu être affranchi de la maladie et de la mort, comme Kai Khosru ! » Nous pouvons donc conclure jusqu'ici que la légende indo-persane d'un roi victorieux, quittant la terre pour le ciel avec les siens, y arrivant seul vivant, mais y retrouvant sans doute ses compagnons arrivés avant lui par la mort, se présente dans le Mahâbhârata avec les caractères d'une addition tardive, et dans le Shâh Nâmah avec ceux d'une tradition ancienne et authentique. Il n'est donc point probable que la Perse l'ait empruntée à l'Inde : l'Inde l'a-t-elle empruntée à la Perse ?

Avant de répondre à cette question, remontons un peu plus haut dans la légende même de Yudhishṭhira ; nous rencontrons ici de nouvelles coïncidences, inattendues. La victoire définitive de Yudhishṭhira est, comme on devait naturellement s'y attendre, assurée par la mort de son rival Duryodhana, comme la victoire de Kai Khosru par la mort de son rival Afrâsyâb. Mais dans quelles conditions se produit la mort de Duryodhana ? Ses armées ayant été exterminées après une bataille de dix-huit jours, le chef des Kurus s'est refugié au fond d'un lac, le lac au bord duquel s'est livrée la longue bataille, et là, par un moyen magique,

il forme dans l'eau une voûte où il s'abrite[1]. Les Pâṇḍavas le cherchent en vain dans la plaine; mais un de leurs serviteurs, entendant Duryodhana s'entretenir au fond du lac avec les trois derniers survivants de son armée, le dénonce à Yudhishṭhira. Celui-ci vient provoquer Duryodhana et le somme de sortir du lac pour vider la querelle : Duryodhana demande un répit pour se reposer, puis offre de lui abandonner le pouvoir et de se retirer lui-même dans le désert; enfin, après de longues hésitations, les insultes de Bhîma le décident à sortir de sa retraite et à accepter avec celui-ci un duel à la massue : Duryodhana est près de triompher quand Bhîma, sur le conseil de Krishṇa, le frappe par trahison à la jambe, contrairement aux lois du genre, et gagne à la fois la victoire et le surnom de *jihmayodha*, le combattant déloyal. Voilà pour Duryodhana. Passons à Afrâsyâb.

Afrâsyâb, vaincu, s'est réfugié à Berda, dans l'Adarbaidjan, près du lac Cêcast, ou lac de Van. Il s'y taille dans la caverne une chambre élevée. Un jour, un ermite qui habite près de là, l'ermite Hôm, entend des plaintes qui s'échappent du rocher, écoute et reconnaît Afrâsyâb. Pendant qu'Afrâsyâb dort, il entre dans la caverne, le terrasse, le lie avec le

[1] Astambhayata toyaṃ sa māyayā manujâdhipaḥ
tasmin hradepraviṣṭe tu trînrathân çrântavâhanân.
(IX, 1611.)

Cf. Monier Williams, *Indian Wisdom*, p. 406, n. 2 et l'analyse du Mahâbhârata dans Talboys Wheeler.

lacet de son kosti et le traine hors de la grotte. Ému de ses plaintes, il relâcha les nœuds du lacet, le roi s'arrache violemment de ses mains et plonge dans le lac où il disparaît.

Cependant Gôdarz, un des héros de Kai Khosru, passant par là, voit Hôm, tout égaré, qui court, le lacet en main, au bord du lac. « Est-ce que ce saint homme, dit-il, pècherait dans le lac Cêcast? » Hôm lui conte son aventure que Godarz rapporte au roi. Or, Kai Khosru avait fait prisonnier le frère d'Afrâsyâb, le meurtrier de son père, Garsivaz. Sur les conseils de Hôm, on dépose au bord du lac Garsivaz, les pieds liés, cousu dans une peau de vache, hurlant de douleur et implorant Dieu. Afrâsyâb, qui aime tendrement son frère, paraît en larmes à la surface de l'eau, se dirige du côté des cris et vient pleurer sur son frère. Hôm, qui le guette, s'approche sans se laisser voir, prend sa tête dans le lacet, le tire hors de l'eau et le traine au roi qui lui tranche la tête, puis fait égorger son frère.

Nous retrouvons ici encore, dans le fond, avec les variations de détail dans le développement, une concordance indéniable. Duryodhana, comme Afrâsyâb, va après sa défaite se réfugier dans un lac et comme lui en est arraché par la trahison pour mourir. Or ici, encore, la tradition persane se laisse suivre jusque dans la période avestéenne, où nous entendons le dieu Haoma, dont l'ermite Hôm est le représentant evhémérisé, offrir le sacrifice à la déesse Drvâspa en faisant cette prière : « Accorde-

moi cette faveur, ô bonne, très bienfaisante Drvâspa! que je puisse enchaîner le bandit Touranien Frañrasyan (Afrâsyâb), que je puisse le tenir enchaîné, que je puisse l'amener enchaîné au roi Husravah (Kaï Khosru), afin que Husravah le tue derrière le lac Caêcasta, le lac profond aux eaux salées, en vengeance de son père assassiné, Syâvarshâna (Syâvukhsh)[1]. »

Des coïncidences si particulières supposent un emprunt direct, et cet emprunt, d'après ce que nous avons vu, a été fait de l'Inde à la Perse. S'est-il fait par tradition orale ou par tradition littéraire? A quelle époque et par quelle voie? C'est là une question qui, par sa nature et par la pauvreté de l'histoire littéraire, n'est guère susceptible à présent d'une solution définie. On peut seulement essayer de poser quelques-unes des questions secondaires qu'elle implique. Tout d'abord, la limite des dates : c'est-à-dire, à partir de quelle époque a pu se faire l'emprunt et jusqu'à quelle époque? Autrement dit, d'une part, à quelle époque la légende de Kai Khosru, telle que nous la trouvons, existait-elle déjà en Perse et, d'autre part, à quelle époque le Mahâbhârata a-t-il été clos? Car c'est entre ces deux époques que doit nécessairement se placer la naturalisation de la légende iranienne dans l'Inde.

A la première question, on peut répondre, sans

[1] Yasht, IX, 17-19; cf. *ibid.*, 21-23; xxii, 37-38; *Études iraniennes*, II, 227.

avoir à craindre de trop s'avancer, que la légende épique de l'Iran était fixée dans ses traits essentiels et ses détails les plus caractéristiques au temps d'Alexandre, et il n'y a aucune raison pour faire exception pour la légende que nous considérons. Seconde question : à quelle date le Mahâbhârata a-t-il pris sa forme dernière? C'est une question bien générale et bien vague, car par sa nature cette compilation se prêtait sans cesse à de nouvelles additions. M. Barth, que je consulte sur le sujet[1], pense qu'il est peu douteux néanmoins que la légende des Pâṇḍavas était définitivement arrêtée, telle que nous la trouvons à présent, dans les premiers siècles de notre ère. On lisait le Mahâbhârata dans les temples de l'Inde, au temps du pèlerin buddhiste Hiouen-Thsang, c'est-à-dire au VII[e] siècle[2]; le roi cambodgien Somaçarman en faisait faire des lectures quotidiennes aux confins du Laos dans les premières années du même siècle[3]. La division en parvan existait déjà[4]. Toute la littérature de l'époque

[1] C'est à l'obligeance de M. Barth que je dois les textes sanscrits qui suivent.

[2] Kâdambari, dans le roman de Bâṇa, entend réciter le Mahâbhârata, dans le temple de Çiva (éd. Peterson, p. 61); Bâṇa est un contemporain de Hiouen-Thsang.

[3] Râmâyaṇapurâṇâbhyâm açeshaṃ bhârataṃ dadat
akṛtânvaham achedyâṃ saca tadvâcanasthitim

(Barth, *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, p. 30.)

[4] Dans la *Vâsavadattâ* de Subandhu, poète antérieur à Bâṇa, il est dit de l'héroïne que ses jambes sont séparées comme le Bhârata (Bhârateneva suparvaṇâ... janghâyugalena, c'est-à-dire ont de

classique ancienne, c'est-à-dire du vi[e] siècle, suppose la légende complète et populaire. Ceci nous défend de descendre, comme nous pourrions être tentés de le faire, à la fin de la période sassanide, qui a vu des rapports si fréquents entre la Perse et l'Inde, qui, sous Khosroès Anûshirvan (531-578), a vu venir d'Inde en Perse le livre de Kalila et Dimna et qui, sous Khosroès Parviz (590-627), a cherché dans les scènes de la vie royale de Perse des sujets de fresques pour les caves d'Ajanta[1]. Les rapports d'ailleurs, aussi haut qu'on remonte dans l'histoire, n'ont jamais cessé entre les deux pays et ils ont été en communication continue dès l'époque achéménide. La rive droite de l'Indus, que nous avons l'habitude de considérer comme iranienne, parce qu'aujourd'hui l'empire indou la dépasse de peu, a été, durant toute l'antiquité et tout le moyen âge oriental, considérée comme indienne, et la civilisation indoue y a dominé jusqu'à la conquête musulmane. Il y a eu là pendant quinze siècles une Inde trans-indique, qui

belles articulations, ou, avec calembour, de beaux chapitres). — Un personnage de la *Mrícchakaṭikâ* se rend ridicule en citant à tort et à travers les héros du Râmâyana et du Mahâbhârata, ce qui prouve qu'un homme bien élevé devait posséder les deux épopées. Les mentions dans Pâṇini, vi, 2, 38, et Açvalâyana, III, 14 sont plus que douteuses.

[1] M. Fergusson croit y reconnaître le portrait même de Parviz (*Journal of the Asiatic Society*, 1879, 155) : le roi représenté est en tout cas un Sassanide. Tabari a conservé le souvenir des ambassades de Pulikeça, le grand roi du Dekhan, à Khosroès Parviz et le texte d'une lettre de Pulikeça à Siroès, le fils de Parviz (Tabari, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden*, tr. Noeldeke, 371-2).

était plus ou moins sous la domination ou l'influence perse et où les deux civilisations ont pu et dû se rencontrer, une *Inde blanche* comme on disait au temps des Parthes[1].

C'est surtout durant les siècles qui suivent la conquête d'Alexandre, et dans la région limitrophe entre les deux civilisations, que la rencontre et la fusion s'est faite. Trois empires, en partie successifs, en partie simultanés, se sont tour à tour arraché ou partagé l'Iran oriental et l'Inde occidentale[2]; ce sont : l'empire indo-grec, l'empire indo-parthe et l'empire indo-scythe, ou pour parler comme les Indous, les Yavanas, les Pahlavas et les Çakas. Une série de faits concordants convergent vers la conclusion que c'est la dernière dynastie, celle des Çakas ou Indo-Scythes, qui a amené ou activé l'invasion de l'Iranisme dans l'Inde[3].

Le premier empire, l'empire indo-grec, est le prolongement et la continuation de l'empire grecobactrien, fondé vers l'an 250 avant notre ère, sous

[1] Ἰνδικὴ Λευκή (Isidore de Charax, éd. Mueller § 19); le *çveta dvîpa* des Indous exprime vaguement, sans prétention à la précision géographique, la distinction moderne du *gaura* et du *kâla*.

[2] Sogdiane, Bactriane, Paropanise, Caboul et tout le bassin de l'Indus.

[3] Pour l'histoire de cette période, voir Gutschmid, l'article *Persia*, II (*Greek and Parthian Empires*, dans l'*Encyclopédie britannique*, p. 582 sq.), et Percy Gardner, *The coins of the Greek and Scythic Kings of Bactria and India*, l'Introduction. — Pour les sources chinoises, voir E. Specht, *Études sur l'Asie centrale* (*Journal asiatique*, 1883, II).

le troisième Séleucide, Antiochus Théos, par le satrape révolté de Bactriane, Diodotos. Vers l'an 125, des tribus d'origine turque ou tartare, appelées Youé-tchi par les Chinois, Çakas par les Indous, Scythes par les Grecs, détruisent l'empire gréco-bactrien; mais à ce moment, les Grecs avaient déjà poussé leurs conquêtes au sud du Paropanise ou Hindou Kouch, et de là sort l'empire dit indo-grec, qui bientôt franchit l'Indus même et s'étend un instant jusqu'au Gange et jusqu'à Patna, plus loin que n'était allé Alexandre. Vers l'an 25 avant notre ère, cet empire, décomposé par la guerre civile, est renversé par les Youé-tchi; une des cinq tribus Youé-tchi, les Kouchans (chinois *Kouei-chang*, grec ΚΟϷΑΝΟ [Voir p. 66, note 4], arménien *Kouchan*), saisit l'hégémonie, unit les tribus et fonde l'empire indo-scythe, qui, au moment de sa plus grande splendeur, s'étend de Caboul à Mathurâ et couvre Kachmire et le Penjâb.

L'empire gréco-bactrien, à en juger par les seuls documents qui en restent, les documents numismatiques, est encore dominé par l'esprit hellénique pur, bien que cet empire soit composé de provinces iraniennes: c'est la langue et les types grecs qui seuls animent ses médailles. Quand les Grecs passent dans l'Inde, le syncrétisme commence, mais c'est un syncrétisme gréco-indien; l'élément iranien ne paraît pas. L'empire gréco-indien, qui a exercé une influence si puissante sur l'art, la science, la littérature indienne, est semi hellénique, semi boud-

dhique; ses médailles parlent grec et pali; le plus grand d'entre ses princes, Ménandre, a laissé le renom d'un saint dans la littérature bouddhiste[1]. Il ne paraît pas trace que les Grecs aient pris aucune part active à la diffusion de l'élément iranien.

Il ne paraît pas sur les monuments que cet élément ait fait plus de progrès avec les Parthes, malgré leurs affinités iraniennes. Malheureusement il est difficile d'arriver à des résultats précis sur l'histoire, la date et l'extension de l'empire parthe dans l'Inde. Voici, d'une façon très conjecturale, l'histoire sommaire de cet empire, telle qu'elle me semble ressortir des données classiques, des médailles, et des inscriptions et traditions indiennes.

Mithridate le Grand, le véritable fondateur de la puissance parthe (171-138), étendit son empire jusqu'à l'Indus et engloba dans ses possessions l'ancien royaume de Porus, c'est-à-dire le pays compris entre l'Indus et l'Hydaspe[2]. Les historiens arméniens nous parlent d'une branche arsacide régnant chez les Indiens voisins de la Perse[3]; c'est probablement la conquête de Mithridate qui l'implanta. A cette dynastie appartiennent sans doute les monnaies des rois à nom parthe, Pacores, Arsaces,

[1] Sous le nom de Milinda, roi de Çâkala, dans le pays de Yon (c'est-à-dire roi de Σάκαλα, dans l'empire indo-grec).

[2] Paul Orose, V, 4, et Diodore XXXIII, 18.

[3] Agathange, § 2; voir Langlois, *Historiens de l'Arménie*, I, 109.

Vonones, Orthagnes[1], Gundaphérès, et son frère Abdagasès. Le règne de Gundaphérès marque l'apogée de la domination parthe; il laisse un souvenir si vivant que la légende chrétienne s'empara de son nom[2] quand elle voulut envoyer saint Thomas convertir le roi des Indiens et des Parthes.

Le premier siècle de notre ère voit la décadence et la chute : Gundaphérès régnait durant le demi-siècle qui suit le Christ, à Péchaver[3] : mais les Çakas, vers l'an 25, se mettent en mouvement vers l'Inde : l'auteur du Periple de la mer Erythrée, vers l'an 70 de notre ère, nous montre les Parthes refoulés vers

[1] A. von Sallet, *Die Nachfolger Alexanders des Grossen*, p. 48 sq. — Faut-il rattacher aux Parthes la série Azes, Azilises, Spalirises, Spalahores, Spalagadames, qui règne d'environ 50 ans avant le Christ à 20 ans après, et le Manes-*Mou* des médailles (ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΜΑΥΟΥ = Rajadirajasa mahatasa Moasa). *Moga* dans l'inscription de Taxila (*Maharayasa Mahantasa Mogasa*; pour l'alternance de *ua* et *ga*, cf. l'alternance de *yaua* et *yavuga* = ΖΑΟΗΣ; P. Gardner, *l. l.*, 122-123)? Gutschmid penche à voir dans Azes et les autres, ainsi que dans Manes, les rois *Sse* qui, selon les Chinois, chassés de Balkach, vinrent fonder un royaume dans le Kipin (Cabul Valley); ils auraient reconnu la suzeraineté de Mithridate, sans être Parthes eux-mêmes (The Kings of the Sse do not seem to have been Parthians; *Encyclopaedia Britannica*, article *Persia*, p. 599).

[2] Reinaud, *Mémoire sur l'Inde*, 95; Gutschmid, *Rheinisches Museum*, 1864. Gutschmid a montré que Gaspar, le roi mage, est un dérivé de Gundaphérès. La légende chrétienne a aussi gardé le souvenir d'Abdagases (*Ibid.* Cf. Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, 1880, 296). — Le nom de Gundaphérès est le vieux perse *Vindafarna* (Ἰνταφέρνης), Zend *Vindahvarenô* (cf. *Études iraniennes*, I, 95, 1). Abdagases paraît comme nom d'un prince parthe dans Tacite.

[3] Inscription de Takhti Bahi (Dawson, *J. Royal Asiat. Soc.* 1875, 377.

le sud, acculés au bas Indus et dévorés par la guerre civile, les prétendants chassant les prétendants[1].

Cet empire parthe, dans sa durée de deux siècles, ne paraît pas avoir fait plus que les Grecs pour la diffusion de l'iranisme; il continue la tradition grecque; il est Philhellène lui aussi, car il reproduit les types des monnaies grecques et, comme les Grecs, se soumet à l'influence indoue sans réagir dans un sens iranien. L'apparition même du titre de satrape, Σατραπης dans les légendes grecques et *Chatrapa* dans les légendes palies, qui se montre sur les monnaies du Parthe(?) Zeionises, et qui devient le titre officiel d'une des dynasties locales sorties de la décomposition de l'empire indo-parthe[2], ne peut passer pour

[1] Periple, § 38 : βασιλεύεται δὲ ὑπὸ Πάρθων, συνεχῶς ἀλλήλους ἐκδιωκόντων.

[2] La dynastie des *Kshatrapa* ou *Mahâkshatrapa*, abusivement désignée sous le nom de dynastie des *sâh*, et qui règne dans le Kathiawar et le Gujerate environ trois siècles; elle est renversée par les Guptas de Kanodj vers l'an 400 de notre ère. L'ère des Kshatrapa est à peu près contemporaine de l'ère Çaka et il n'est point certain qu'elle ne lui soit pas identique. L'influence parthe continue sous les Kshatrapas; l'inscription la plus considérable des Kshatrapas, celle du quatrième d'entre eux, Rudradâman, an 72 de l'ère, est consacrée à décrire les travaux d'art de l'ingénieur royal, un noble Pahlava, nommé Suviçâkha, fils de Kulaipa (noter le nom barbare du père, en regard du nom indien adopté par le fonctionnaire son fils), gouverneur de l'Ânarta et du Surâshtra.

La dynastie des Kshatrapa a été fondée par Chashṭana, qui semble mentionné dans Ptolémée; il aurait régné jusqu'à Ujjayinî (Ὀζήνη βασίλειον Τιαστανοῦ; VII, 1, 63). Le passage, croyons-nous, ne prouve pas nécessairement que Chashṭana était contemporain de

une influence iranienne, car le titre était entré dans la nomenclature iranienne bien avant l'avènement des Indo-Parthes.

Nous arrivons enfin vers l'an 25 avant notre ère aux Indo-Scythes, aux Çakas, et ici la scène change.

Ptolémée (vers l'an 140); il prouve peut-être qu'il était encore illustre alors comme fondateur de la dynastie.

Une autre dynastie plus ancienne, sortie d'une satrapie indo-parthe, régnait dans le pays Mahratte (inscriptions de Nasik, Karlen); c'est la dynastie à laquelle appartient le *Mahâkkshatrapa* Nahapâna, nommé aussi le roi Kshaharâta. Elle est détruite par Sâtakaṇṇi, de la dynastie des Andhrabhritya, «le destructeur des Sakas, des Yavanas et des Palhavas, qui n'a rien laissé subsister de la race de Khakharâta, qui a fermement établi la gloire de la race de Sâtavâhana (Çâtivâhana)» (*Archaeol. Survey of W. India*, 108). Je doute fort que *Kshaharâta* puisse être, comme le propose M. Oldenberg, un hybride du persan *Kshah* = *Shâh* (*Khshâyathiya*, roi) et du sanscrit *râta*; à cette époque, le groupe *khsha* était déjà réduit en *sh* et l'analogie invoquée des noms *Devarâta*, *Vishṇurâta*, ferait attendre un nom divin. Il n'en est pas moins possible que cette dynastie ait subi quelque influence iranienne; le nom du gendre de Nahapâna, *Ushavadâta*, fils de *Dinika*, se lit si facilement comme un nom zoroastrien, *Ashavo-dâta* (créé saint; *Yasna* 70, 22), fils de *Dinika* (pehlvi *Dînîk*, pieux; cf. le nom sassanide *Dînak*), qu'il faut un certain courage pour résister; il est vrai que d'après l'analogie des monnaies scythes on attendrait plutôt une forme perse *Arda-eadâta*, mais il n'y a pas de raison pour que les Magas (voir plus bas) n'aient pas apporté des formes zendes aussi bien que perses. La variante *Ushabhadâta*, d'autre part, peut faire soupçonner un original *ṛshabha*; mais si le nom était d'origine sanscrite, on aurait Ushabhadatta (ou *datta*) et non pas *dâta* et nous sommes ainsi ramenés du côté de l'Iran, où *Dinika* nous appelle également. — Pour ces satrapes, voir l'*Indian Antiquary*, 1878, 257; 1881, 157; *Bombay Branch Asiat. Soc.*, VII, IX, et en particulier le bel article de M. Oldenberg sur les ères indiennes, dans l'*Indian Antiquary*, 1881, 189-328.

Les médailles nous font connaître cinq de ces princes qui sont dans l'ordre chronologique *Kujula Kasa* (en grec ΚΟΖΟΥΛΟ ΚΑΔΦΙΖΗϹ)[1], *Hima Kapisha* (ΟΟΗΜΟ ΚΑΔΦΙϹΗϹ), *Kanishka* (ΚΑΝΗϷΚΗϹ), *Havishka* (ΟΟΗϷΚΙ), *Vâsudeva* (ΒΑΖΟΔΗΟ). Les deux premiers rois n'ont encore sur leurs monnaies que les types indo-grecs, l'Héraclès des Grecs ou le Çiva des Indous; sur les monnaies de Kanishka, les divinités iraniennes font invasion.

Kanishka est le plus illustre et le plus puissant de ces rois indo-scythes; son empire s'étendait de Caboul à Mathurâ; il a laissé un long souvenir chez les bouddhistes, qui font de lui un second Açoka, et un souvenir non moins puissant, quoique plus obscur, chez les Indous : car la fameuse ère Çaka n'est point, comme le voulait leur amour propre national, la date de l'anéantissement des Çakas envahisseurs, mais celle de l'avènement du grand roi Çaka, Kanishka[2].

Si l'on ne connaissait de Kanishka que ses monnaies, on ferait de lui, non pas un roi bouddhique, mais un roi mage. Il est vrai que ses monnaies connaissent Bouddha, ΒΟΔΔΟ; mais les médailles bouddhiques sont infiniment rares dans les milliers de monnaies que l'on possède de lui; soit hasard,

[1] Κοζολακαδάφες semble identique à Κοζουλο καδφιζες; *Kadphizès* n'est autre chose que *Kadaphes* hellénisé (Kadaphes-es : devenu sur le pali des monnaies *Kasa* et *Kaphsa*, *phs* étant contracté de *dphs* et *s* étant contracté de *phs*.

[2] Fergusson, *Royal As. Soc.*, 1880, 259 sq.; Oldenberg *l. l.*

soit, comme le veut la tradition bouddhiste, qu'il ne se fût converti que tardivement[1], soit que plus tard la piété brahmanique ait jeté au creuset les monnaies hérétiques.

Quoi qu'il en soit, la masse de ses dieux sont les dieux des Mages; ce sont ΜΙΙΡΟ et ΜΕΙΡΟ, c'est-à-dire Mihira, Mithra, le dieu soleil des Perses de cette période; ΜΑΟ, la lune mâle des Iraniens[2]; ΑΘΡΟ, le dieu du feu, Atar; ΟΡΛΑΓΝΟ, le dieu de la victoire, Verethraghna (Behram); ΦΑΡΡΟ, le dieu de la gloire royale (*hvarenô*, *farna*); ΟΑΔΟ, le dieu du vent (zend *vâta*); ΟΑΝΙΝΔΑ, le génie de la victoire (*Vanaiñti uparatât*); ΑΡΟΟΑΣΠΟ, le fils des eaux, l'*Apãm napât* aux chevaux rapides (*Aurvat aspa*)[3]. Le successeur de Kanishka, Huvishka, plus éclectique et qui emprunte au panthéon grec ΗΡΑΚΙΛΟ (Ἡρακλῆς), à l'Égypte ΣΑΡΑΠΟ (Σαραπις), à l'Inde çivaïque ΣΚΑΝΔΟ ΚΟΜΑΡΟ et ΒΙΖΑΓΟ (Skanda Kumâra Vishâkha), nous donne aussi du côté de l'Iran ΤΕΙΡΟ, le Tir-Tishtrya de l'Avesta, le dieu étoile[4]; ρΑΟΡΗΟΡΟ, le Shahrèvar des Zoroastriens[5]. Il est clair que nous sommes ici en pre-

[1] *Hiouen Thsang*, tr. Stan. Julien, II, 106.

[2] Son ΗΛΙΟϹ et sa ou plutôt son ϹΑΛΗΝΗ sont des divinités iraniennes sous des noms grecs; ϹΑΛΗΝΗ est représenté comme dieu mâle.

[3] Stein, *l. c.* note suivante.

[4] *Ibid.*

[5] Nous employons ρ pour marquer le Ρ apparent, qui, dans les légendes à caractères grecs des Kouchans, représente le son *sh*; voir l'étude de M. Mark-Aurèle Stein, qui a repris le sujet traité mis par Lassen et Benfey avec une précision et un bonheur

sence, sinon d'une révolution religieuse, du moins d'une mode iranisante bien accusée; que le patron mythique du bouddhisme était un prince éclectique dans ses goûts, curieux du divin à la façon des Mogols du XIII[e] siècle, et qu'avant de passer au Bouddha, ou en même temps qu'il y passait, il avait introduit ou introduisait aussi les dieux de la Perse[1]. Je n'oserais dire que c'était le Zoroastrisme proprement dit qu'introduisait le roi Çaka; Ormazd n'a pas encore été retrouvé sur ses monnaies; les seuls dieux qui soient bien reconnus jusqu'ici sont les dieux *élémentaires* du zoroastrisme, les dieux visibles auxquels on peut adresser le *nyâyish*, le Soleil, la Lune, le Feu sous ses diverses formes, ou les divinités guerrières qui parlent à l'imagination d'un Scythe, Verethragna, Vanaiñti, Khshathra Vairya. Le zoroastrisme abstrait, tel que nous le connaissons par l'Avesta, existait déjà certainement, mais les Çakas faisaient leur choix, s'intéressant peu au vague et moral Ormazd, et aux plus spirituels d'entre les Amshaspands.

C'est à la même époque et avec le même Kanishka que les titres persans font apparition sur les médailles: ρAO, le persan *shâh*, et le titre suprême ρAONANOρAO, qui a si longtemps défié les efforts

rares, et a résolu quelques énigmes qui semblaient insolubles (ρAONANOρAO; ρAOPHOPO: *Iranian deities on Indo-Scythic coins*, dans le *Babylonian and Oriental Record*, 1887, n° 10).

[1] Il se pourrait à la rigueur que cette introduction datât d'un prédécesseur de Kanishka, car il n'y a pas de preuve directe que Kanishka vient immédiatement après Ooemo Kadphises.

des interprètes, et où M. Stein a reconnu le classique *shâhin shâh* (شاهنشاه), le vieux titre achéménide de roi des rois, *Khshâyathiyanâm Khshâyathiya*[1]. C'est la tradition iranienne tout entière, religieuse et politique qui fait irruption dans la cour des rois scythes.

Cette évolution religieuse dans le sens iranien suppose évidemment à la cour du roi scythe une action des prêtres mazdéens du temps, soit appelés par la curiosité du roi barbare, soit envoyés au devant d'elle par l'esprit de propagande.

Un texte précieux, publié et supérieurement commenté par M. Weber, la *Magavyakti*[2], nous raconte l'arrivée en Inde d'une caste sacerdotale nommée les *Magas*, qui portent l'*aviañga*, honorent Dieu cinq fois par jour, se servent de *Varṇma* en guise de *Darbha*, mangent en silence; ce qui, traduit en lan-

[1] Les lectures de M. Stein trouvent une confirmation remarquable dans l'inscription de Samudragupta, qui cite parmi ses tributaires les Çakas, Fils de Dieu, Rois, Rois de Rois (Devaputra shâhi shâhanashâhi Çaka). Ce titre de Devaputra est pris sur leurs inscriptions par les rois scythes iranisants, Kanishka, Huvishka et Vâsudeva. C'est le prototype du protocole sassanide, *Minocitr min Yazdân*, ἔκγονος ἐκ θεῶν. Je doute qu'il représente un ancien titre perse; rien du moins de pareil ne paraît sous les Achéménides. Ceci rend très vraisemblable l'hypothèse du général Cunningham (*Archaeological Report*, III), que nous avons ici le titre chinois de Fils du Ciel, *Thien-tseu*, le *Bag-für* (*Baga-puthra*) des historiens persans, apporté par les Scythes. Kanishka ne voulait pas être inférieur aux empereurs Han. Ceci ne serait peut-être pas le seul apport chinois des Çakas; cf. la dernière note de cet article.

[2] Bulletins mensuels de l'Académie de Berlin, 1879, juillet et octobre. Cf. Reinaud, *Mémoire sur l'Inde*, 99, 391.

gage parsi, se lit : les Mages (*Maga-*), qui portent l'aivanguin (*aiwyâoṅhana*), prient aux cinq Gâh, offrent le Baresma dans le sacrifice, observent le *Bâj*. Ces Magas viennent du Çâkadvipa; ils ont été appelés par un fils de Kṛishṇa, Çâmba, pour desservir un temple du soleil au bord de la Chandrabhâgâ; autrement dit, ils viennent du pays des Indo-Scythes et sont prêtres du soleil, ou pour parler comme le texte sanscrit, «ils sont fils de Hâvani et de la race de Mihira», c'est-à-dire fils du génie de l'Aurore, de la race de Mithra ou du soleil. Le texte ne nous dit pas la date de leur arrivée; mais elle est antérieure à la date de Varâha-Mihira, mort en 587 et qui, énumérant les prêtres des différents dieux, cite les Mages comme prêtres du soleil. Ces prêtres mazdéens du soleil, qu'on nous dit venus de chez les Çakas, représentent bien en effet ce que nous voyons de la religion de ces Çakas, adorateurs de Mihira : ces Magas sont des Mobeds précisément dans la mesure où les Çakas sont Zoroastriens, soit qu'ils fussent réellement les prêtres de ce culte plus élémentaire de Mithra qui, à la même époque, se répand à l'occident et qui commençait déjà à monter à l'apogée vers la fin des Achéménides, soit plutôt qu'ils eussent gardé du Zoroastrisme juste ce qu'un Çaka pouvait en comprendre et en goûter. Ce temple, bâti par Çâmba au bord de la Chandrabhâgâ (le *Chenâb*), est évidemment identique au fameux temple du soleil que Hiouen-Thsang, au commencement du VII^e^ siècle,

vit à Multân, qui est sur le Chenâb, et qui s'appelait alors *Meoulo-san-phou-lou* (III, 173), c'est-à-dire *Mûla çâmbapura*, ou *Çâmbapura*, « la ville de Çâmba[1] »; or, au temps d'Albiruni, les prêtres de ce temple s'appelaient encore « *Magas*, c'est-à-dire Mages » (Reinaud, p. 102). Ce culte de Mihira se maintint sur les bords de l'Indus assez longtemps pour donner au fleuve le nom de *Mihrvâ*, qui n'est autre chose que l'un des noms même de ce temple central de Multan, *Mitrapadam*, c'est-à-dire « le lieu de Mitra[2] ». Il s'y maintint probablement tant qu'il y eut des dynastes indo-scythes; un des derniers, Mihirakula, prince de Çâkala, dans le Penjâb, vaincu et chassé par le roi de Magadha, Bâlâditya, se réfugie dans le Kachemir dont il s'empare et y fonde un temple et une ville en l'honneur de Mihira (le temple de Mihireçvara, la ville de Mihirapura[3]); or Mihirakula règne dans les premières années du VI^e siècle[4] et meurt un demi-siècle avant Varâhamihira[5].

[1] *Mémoire sur l'Inde*, 98 et suiv. Le nom même de *Mûlâsthâna* signifie « le premier temple, le temple primitif ou le temple cathédrale » (*Mûla-sthâna*) : on l'appelle aussi pour cette raison *Âdyasthâna*.

[2] Reinaud, *l. c.*, 99 et *Boundehesh*, XX, 7 : pour *vâ* = *pada*; cf. *cârvâ* = *catvâra* + *padha*.

[3] Il appelle dans Kachemir des prêtres Mlechas et Gândhâra, « qui ont commerce avec leurs sœurs et leurs belles-filles », probablement des Magas, pratiquant le *hvaêtvadatha*.

[4] Fleet, *The history and date of Mihirakula*; dans l'*Indian Antiquary*, XV, 245-252. En ce moment les Çakas proprement dit ont fait place aux Huns Blancs ou *Hûnas* (Cosmas XI); Mihira-Kula serait-il le Hun Γολλᾶς de Cosmas, qui règne dans l'Inde du Nord dans les premières années du VI^e siècle)

[5] *Varâhamihira* lui-même semble appartenir par son nom, comme

Ces prêtres iraniens qui apportaient dans l'Inde le culte de Mihir et des divinités sœurs apportaient sans doute aussi avec eux les légendes de leur pays. Les légendes s'empruntent plus aisément que les cultes et les héros voyagent plus vite que les dieux. Il était impossible que l'on envoyât Mithra, Tishtrya, Verethraghna[1], Khshathra Vairya, sans envoyer aussi les Kai Khosru et les Afrâsyâb. Un des diascevastes du Mahâbhârata, en entendant conter la renonciation de Kai Khosru, se dit que c'était là une belle

Mihirakula, à une famille dévouée au culte de Mithra : *Varâhamihira* semble signifier «Mihira au sanglier», se rappeler le passage du Mihir Yasht (§ 70) qui montre Mithra accompagné de Verethraghna sous la forme d'un sanglier (*hû kehrpa varâzahê*).

[1] La transcription des médailles ορλαγνο supposerait une forme varhlagn parallèle au *Pahlav* de *Parthava*. Le culte de Mihira disparut sans doute en se fondant dans celui de Sûrya.

La forme *Pahlava* est la corruption de la forme ancienne *Parthava* et n'a pu guère se produire avant le premier siècle, ce qui, comme l'a déjà remarqué M. Weber (*Vorlesungen*, dernière page), fixerait la limite *a quo* de la *rédaction* du Mahâbhârata, au moins pour les passages où paraissent les Pahlavas. Mais l'argument, naturellement, ne porte point sur la date possible de l'emprunt de l'idée. Les Pahlavas, dans la classification brahmanique, sont comme les Yavanas et les Çakas, des kshatrias dégradés; ce qui veut dire un peuple guerrier, non brahmanique (Manu, x, 43-45). Tel est le cas des Paundras, des Andras, des Dravidas (Dravidiens), des Kambojas, des Pâradas, des Cina (les Chinois), des Kirâta, des Daradas (les Δαράδραι de Ptolémée, vii, 1, 42, aux sources de l'Indus; Dardes), des Khasas. Ce sont des étrangers, mais dont la puissance s'est imposée et fait reconnaître. Si on demandait à un Brahmane de la vieille école de quelle caste sont les Anglais, il en ferait sans doute des Kshatrias dégradés. On peut conclure que tous les peuples cités dans Manu, x, 44, ont joué un rôle historique prépondérant en quelque période de l'histoire de l'Inde.

et édifiante légende dont il valait la peine de faire son profit, et l'histoire d'Afrâsyâb réfugié dans le lac lui sera restée dans la mémoire, à lui ou à un autre, et s'y sera réveillée plus tard au profit de Duryodhana.

L'infiltration a donc dû se faire entre l'invasion des Scythes et le VIe ou le VIIe siècle de notre ère, mais plus près de la première limite que de la seconde, car il a fallu du temps pour que le poème, si rapide qu'ait pu en être la formation, ait pu prendre le caractère d'une œuvre consacrée et pénétrer jusque dans les temples de Laos.

On sera donc porté à placer l'élaboration de la légende indienne que nous étudions aux environs du IIe siècle et à chercher dans le Penjâb la région où elle s'est opérée. Serait-ce entrer sur un terrain dangereux que d'aller plus loin et, devant l'impuissance où l'on est à rattacher les Pâṇḍavas à aucune des dynasties historiques de l'Inde, de demander si le Penjâb n'aurait pas aussi fourni les Pâṇḍavas eux-mêmes et si les cinq frères monogynes ne viendraient pas du pays des Pandovi (Πανδοοῦοι; Ptolémée, VII, I, 46), lesquels habitaient les bords de l'Hydaspe, en plein cœur de l'empire scythique[1] ?

[1] Ptolémée cite quatre villes des Pandovi : Λάδαμα, Σάγαλα, Βουκέφαλα et Ἰόμουσα ; l'idole *yamusha* (yamusha deva), rapportée de ses conquêtes par Mihirakula (Râjataranginî, I, 299), ne serait-elle pas l'idole de Ἰόμουσα ? — Σάγαλα, ou Çâkala, fut la capitale de Mihirakula. (Fleet, *l. l.*)

VI.

Cette ascension au ciel de Kai Khosru a fait fortune à l'occident aussi bien qu'à l'orient et a édifié les Sémites aussi bien que les Aryens. Nous la retrouvons au xɪɪᵉ siècle transportée au patriarche Énoch, dans un livre juif qui a recueilli toutes les légendes qui s'étaient formées autour de la Genèse, le *Livre du Juste* (Sefer Hayyashar). L'auteur, ayant eu connaissance de la légende persane, pensa qu'elle ferait bien sur le nom du patriarche qui fut enlevé au ciel dans un char de feu et, tout en l'adaptant au judaïsme, il a pourtant suivi l'original avec une fidélité qui laisse peu de doute sur la filière suivie.

Énoch, ayant régné deux cent quarante-trois ans et dirigé les hommes dans la voie du Seigneur, résolut, à la mort d'Adam, de se retirer et de vivre pour Dieu seul. Pour préparer le monde à se passer de lui, il se retire trois jours sur quatre, réservant le quatrième à ses sujets; bientôt il ne se montre plus qu'une fois par semaine, puis un jour par mois, puis un jour par an. Les jours où il paraissait, tous les peuples et les rois se présentaient à lui en tremblant, car Dieu avait répandu sur sa face un éclat qui faisait trembler. Un jour, un ange du ciel lui apparait et lui dit qu'il est appelé à régner au ciel sur les enfants de Dieu, comme il a régné sur terre sur les enfants d'Adam. Énoch annonce aux hommes son prochain départ, leur donne ses instructions dernières, et tandis qu'il parle, voici qu'un grand cheval

descend du ciel, se dirigeant vers la terre : « C'est pour moi qu'il vient », dit Énoch, et le cheval, descendu à terre, vient se placer devant lui. Enoch fait proclamer : « Quel est l'homme qui veut connaître les voies du Seigneur? Qu'il se rende aujourd'hui auprès d'Énoch avant qu'il soit enlevé! » Et les hommes accourent et il les instruit dans la religion de Iehovah, établit la paix parmi eux et monte à cheval. Les hommes, au nombre de huit cent mille, le suivirent toute une journée. Le lendemain, il leur dit : « Retournez dans vos tentes, n'allez pas plus loin, de peur de mourir; une partie retourna; les autres l'accompagnèrent encore pendant six jours, malgré ses exhortations. Le sixième jour, il leur dit : « C'est demain que je m'élève au ciel; retournez chez vous : qui restera mourra. » Et il en resta quelques-uns encore qui dirent : « Nous te suivrons jusqu'au bout; aussi vrai que Dieu vit, la mort seule nous séparera. » Et le septième jour, il monta au ciel dans l'ouragan, sur un char de feu traîné par des chevaux de feu. Le huitième jour, les chefs du peuple envoyèrent à la recherche des hommes qui avaient accompagné Énoch : la terre était couverte de neige, et l'on retrouva sous la glace les cadavres de ces hommes; ils cherchèrent aussi Énoch, mais sans le trouver, car il était monté au ciel[1].

Dans un essai antérieur publié dans votre journal, j'ai essayé de montrer comment une autre légende

[1] *Dictionnaire des Apocryphes*, II, 1094 sq.

de ce même Livre du Juste, la légende de Nemrod perçant le ciel de ses flèches et en faisant couler le sang, était sortie d'une légende analogue du roi Kai Kaus et était venue en Perse même de la Chine[1]. Nous voyons aujourd'hui la légende partant de Perse et se répandant d'un côté dans le judaïsme, de l'autre dans le brahmanisme. Mais la grande part que la Perse a eue dans la formation de la mythologie sémitique postérieure est reconnue depuis longtemps : celle qu'elle a pu avoir sur la vieille légende indienne est moins sûre et moins claire et serait en même temps, si l'exactitude de notre hypothèse se confirmait, d'une importance plus haute, car il se trouverait que la Perse aurait fourni à l'Inde des éléments qui semblaient essentiellement indiens et qui ont contribué jusqu'à un certain point à lui donner sa physionomie propre. C'est pourquoi je voudrais que les indianistes reprissent la question que je viens de poser pour la traiter et la résoudre avec la compétence qui leur appartient. La première chose à faire serait de relire le Mahâbhârata à la lumière du Shâh Nâmah et l'esprit dirigé vers le nord-ouest.

[1] 1885, I, 120 sq. Peut-être cette légende a-t-elle été apportée par les Çakas avec le titre de *Devaputra*.

LE KYPHI,

PARFUM SACRÉ DES ANCIENS ÉGYPTIENS,

PAR

M. VICTOR LORET.

I.

Les auteurs classiques nous ont fait connaître l'existence, chez les anciens Égyptiens, d'un parfum sacré dont ils transcrivent le nom κῦφι. Je réserverai pour un prochain travail l'étude du kyphi au point de vue de son emploi dans le culte égyptien et de son importation dans le monde gréco-romain. Je ne veux aujourd'hui que comparer, aux trois plus anciennes recettes fournies par les auteurs grecs, trois inscriptions d'époque ptolémaïque qui nous enseignent, en hiéroglyphes, la manière de préparer ce parfum.

Les recettes grecques nous ont été transmises par Dioscoride[1], Plutarque[2] et Galien[3]. En voici la traduction :

[1] *De materia medica*, I, 24.
[2] *De Iside et Osiride*, § 80.
[3] *De antidotis*, II, 2.

DIOSCORIDE.

« Le kyphi est un parfum à brûler fort recherché pour le culte, et dont les prêtres égyptiens font le plus grand usage. On le mélange aussi aux antidotes, et on le donne en boisson aux asthmatiques. Il existe plusieurs recettes de ce parfum ; voici l'une d'entre elles :

« Prenez un demi-setier de cyperus, et la même quantité de baies de genièvre bien grasses ; 12 mines de raisins secs charnus, débarrassés de leurs pépins ; 5 mines de résine purifiée ; calame aromatique, aspalathe, schœnus, 1 mine de chaque ; myrrhe, 12 drachmes ; vin vieux, 9 setiers ; miel, 2 mines.

« Après avoir débarrassé les raisins secs de leurs pépins, hachez-les et broyez-les avec le vin et la myrrhe ; pilez ensuite les autres substances, mélangez-les aux précédentes, et laissez macérer le tout pendant une journée.

« Faites cuire le miel jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance visqueuse, faites fondre la résine, et mélangez-la soigneusement au miel. Enfin, mêlez le tout ensemble, broyez bien soigneusement, et enfermez dans un vase de terre cuite[1]. »

PLUTARQUE.

« Le kyphi est un composé de seize ingrédients : vin, miel, raisins secs, cyperus, résine, myrrhe,

[1] Éd. C. Sprengel, *Lipsiæ*, 1829.

aspalathe, séséli, lentisque, asphalte, jonc, patience; les deux espèces de genièvre (que l'on appelle grand et petit genièvre), cardamome et calamus. On ne procède pas sans ordre à ce mélange, mais d'après des formules sacrées qui sont lues aux opérateurs pendant la confection du parfum. Le nombre seize a sa raison d'être : c'est le produit du carré multiplié par lui-même et le seul dont le périmètre soit égal à l'aire; c'est à cause de cela qu'on l'a choisi. . . Les Égyptiens prennent aussi le kyphi en le mélangeant à des boissons, car ils croient que, à cause de ses vertus émollientes, il purge l'intérieur du corps[1]. »

GALIEN.

« Damocrate fait mention d'un kyphi dont il est l'auteur et il en décrit soigneusement la composition en ces termes :

« Le kyphi n'est ni un mélange, ni un corps simple; aucune terre ne le produit, aucune plante ne le laisse écouler après incision. Les Égyptiens, qui le préparent comme je vais dire, le brûlent devant quelques-unes de leurs divinités.

« Ils prennent des grains de raisins secs bien charnus, puis les dépouillent de leur peau et de leurs pépins. Ils en mesurent 24 drachmes attiques; même poids de résine de térébenthine brûlée; myrrhe 12 drachmes, cinnamome 4, schœnus 12; safran, 1 drachme; ongles de bdellium, 3 drachmes;

[1] Éd. Dübner, *Parisiis*, 1841.

aspalathe, 2 *semis*, nardostachys 3, bonne cannelle 3; cyperus pur, 3 drachmes; autant de baies de genièvre grosses et grasses, 9 drachmes de calame aromatique, miel en quantité suffisante, vin en faible dose.

« Ils jettent dans un mortier le bdellium, le vin et la myrrhe, et les broient jusqu'à ce qu'ils aient atteint la consistance d'un miel fluide. Puis ils ajoutent le miel, avec lequel ils ont pilé préalablement les raisins secs. Enfin, ils mêlent toutes les autres substances après les avoir pilées et divisent la masse en petites pastilles rondes, dont ils encensent les dieux.

« C'est ainsi que Rufus, homme excellent et habile praticien, nous apprend que l'on prépare le kyphi. Quelques-uns, lorsqu'ils n'ont pas de cinnamome à leur disposition, emploient en place des graines de cardamome et les traitent de même. On donne le kyphi à boire, à la dose d'une drachme, à ceux qui souffrent du foie, des poumons, ou des autres parties internes[1]. »

Dioscoride n'indique pour le kyphi que onze substances, en considérant, ainsi que le fait Plutarque, les deux espèces de genièvre comme deux substances. Plutarque et Galien en indiquent seize, et l'auteur du traité *Sur Isis et Osiris* insiste sur la raison qui a motivé ce nombre spécial. En fait, les recettes égyptiennes, comme on le verra plus loin, énumèrent effectivement seize ingrédients.

[1] Éd. D. C. Gottlob Kühn, *Lipsiæ*, 1827.

Les recettes grecques ne sont pas identiques. Onze substances seulement se retrouvent dans les trois textes. Ce sont le miel, le vin, les raisins secs, le cyperus, la résine[1], la myrrhe, l'aspalathe, les deux espèces de genièvre, le calame et le schœnus, c'est-à-dire justement toutes les substances mentionnées par Dioscoride. Il y a divergence au sujet des cinq autres, à part pourtant pour le cardamome (Plut.), que Galien cite comme pouvant remplacer le cinnamome. Du reste, si mes identifications des noms de plantes pharaoniques sont justes, aucune des deux recettes à seize substances ne se rapporte exactement à la recette égyptienne.

M. G. Parthey, auteur d'une édition du traité de Plutarque, a eu la curiosité de faire exécuter par un pharmacien de Berlin les trois recettes grecques du kyphi. Voici, d'après ce qu'il en dit dans les notes de son édition, l'impression que lui a produite le parfum égyptien :

« Die Versuche mit diesen drei Arten führten zu dem Resultate, dass das Kyphi in kleiner Quantität dem Weine beigemischt, diesem einen sehr adstringenten Geschmack mittheilt, der nur von denen als Wohlgeschmack betrachtet werden dürfte, die sich mit der Herbheit des *Vino resinato* im heutigen Griechenland befreundet haben. Die Mischung III. (Diosc.) zeigte sich als die beste.

« Auf ein heisses Blech gestrichen entwickelten

[1] *Ῥητίνη*, sans épithète, est généralement, et je crois avec raison, considéré comme un synonyme de *τερμινθίνη*.

alle drei Arten von Kyphi einen scharfen aromatischen keineswegs widerlichen Geruch. Auch hier trug Nº III. den Preis davon[1] ».

Si j'ai tenu à rassembler ici les trois principales recettes grecques que nous possédons du kyphi, c'est surtout pour en utiliser les données au point de vue de l'identification de certaines plantes égyptiennes. C'est donc dans l'étude des noms hiéroglyphiques de ces plantes que nous aurons l'occasion d'examiner avec plus de détails les ingrédients mêmes qui entrent dans la composition du parfum.

II.

Un point reste à éclaircir avant d'entreprendre la traduction des recettes égyptiennes. Quel est le mot hiéroglyphique qui a donné lieu à la transcription κῦφι et quel en est le sens exact?

D'après toutes les descriptions classiques que nous possédons, le κῦφι est un parfum *à brûler*, *θυμίαμα*; c'est là un fait acquis. La composition même du kyphi, — dans lequel entrent plus de 15 p. o/o de résines (myrrhe, lentisque et térébenthine) et presque autant de racines et de bois odoriférants, — nous prouve qu'il ne pouvait guère en être autrement. Que le kyphi ait été employé à des usages divers par les médecins gréco-latins, cela ne change en rien la

[1] G. Parthey, *Über Isis und Osiris, nach neu verglichenen Handschriften mit Übersetzung und Erläuterungen herausgegeben*, Berlin, 1850, p. 277.

destination primitive du parfum égyptien, qui était de servir à encenser les dieux.

Or, un radical égyptien,  *kap*, a précisément ce sens spécial de « brûler un parfum », ou mieux, d'une manière plus restreinte et précise, celui de « brûler un corps qui dégage de la fumée sans flammes »[1]. Ce sens, je crois, n'a jamais été relevé, et il est utile d'en réunir des exemples :

 (Pépi I, 79) « Il te donne la résine dont sont encensés les dieux »;

 (Tombe de Hor-hotep, 171, *Miss. du Caire*, I, 146) « Encenser sa tête avec de la résine »;


 (*Ib.*, 175) « Horus l'a encensé de son œil : ce défunt Hor-hotep est encensé de l'œil d'Horus, est fumigé[2] de l'œil d'Horus ».

Ces trois exemples, appartenant aux plus anciens textes, nous fournissent la vocalisation  du verbe,

[1] Un radical KAP existe avec le même sens dans les langues indo-européennes (P. Regnaud, *Essai de linguistique évolutionniste*, p. 216).

[2] Remarquer le verbe nouveau SENTER, « encenser », en rapport avec SENTER, « résine ». En voici un second exemple :   (Pépi I, 372), « tu es ablué dans Shé-saba, et encensé dans Tai-t ».

qu'ils emploient dans le sens spécial de « fumiger (d'une fumée odorante) ».

Le mot *kap* se retrouve plus tard, dans des papyrus médicaux, avec le sens de « fumiger (d'une fumée odorante ou non), fumigation ».



 (*Pap. méd. de Berlin*, VII, 6) « Remède pour guérir la piqûre d'un scorpion. Bois épineux, cire, etc. Mettre sur le feu, en fumiger (la personne) ».



 (*Pap. méd. de Berlin*, VII, 2) « Fumigation pour guérir les gonflements dans toute maladie. Bois épineux, etc. En fumiger la personne ».

Le même papyrus contient environ une trentaine de recettes analogues[1], que je me dispenserai de reproduire, dans lesquelles le mot  est employé, dans les titres, avec le sens nominal de « fumigation », et, dans le corps de la formule, avec le sens verbal de « fumiger ».



 (*Pap. Ebers*, XCIV, 3-5). « Autre [recette pour rétablir la matrice dans sa position normale]. Excréments humains secs. Mêler à de

[1] Ppl. v-vii.

la résine. En fumiger la femme en faisant pénétrer, à l'intérieur de son vagin, la fumée qui s'en dégage ».

Dans ce même traité de médecine, il est fait mention d'un parfum à brûler que des femmes doivent  (XCVIII, 12 et sqq). « former en pastilles pour s'en fumiger. »

Ces nombreux exemples nous prouvent d'une manière formelle l'existence d'un verbe actif[1] , , *kap*, signifiant « fumiger, encenser », et d'un substantif  signifiant « fumigation ».

Un nouveau mot, dérivé du même radical, présente le sens de « parfum à brûler ».

 (*Pap. Ebers*, XCVIII, 12). « Parfum à brûler ; choses à faire pour parfumer une habitation ou du linge ».

Ce mot, féminin, devant se lire *kapi* ou *kouphi*, nous donne l'origine de la transcription grecque κῦφι.

Le  du *Papyrus Ebers* est un parfum à brûler quelconque, et la meilleure preuve en est qu'aucun des ingrédients qui le composent ne se retrouve dans les recettes du kyphi que nous analyserons plus loin. D'autres exemples de ce sens général se rencontrent dans des textes ptolémaïques.

 (Br.

[1] Employé parfois sans complément :  (*Pap. méd. de Berlin*, VI, 3).

et Düm., *Rec.*, IV, 98, 1-2). « Je t'apporte tous les aromates que l'on prépare sous forme de parfums à brûler à l'usage de ton culte ».  (*Ib.*, 80, h). « Un brûle-parfums avec des parfums à brûler en lui ».

Enfin, une espèce particulière de parfum à brûler est désignée sous la dénomination officielle   (*Ib.*, 80, e).  (*Ib.*, 82, 1).   (*Ib.*, 84, 1). « parfum à brûler deux fois bon, à l'usage du culte ». C'est ce parfum spécial, dont nous allons étudier les recettes, qui répond au κῦφι des Grecs.

Voici, en résumé, la liste des formes du radical égyptien dont le mot κῦφι n'est que la transcription grecque :

1° , *kapou*, « fumiger, encenser »;

2° , *kapou*, « fumigation »;

3° , *koupi-t*, « parfum à brûler », d'où , *âkh nou koupi-t*, « brûle-parfums »;

4°  et variantes, « *Koupi* (*kouphi*) deux fois bon, à l'usage du culte. » Nom officiel du kyphi.

Des trois textes hiéroglyphiques qui nous ont

transmis la forme égyptienne de la recette du kyphi, deux se trouvent à Edfou, et le troisième à Philé. Les deux textes d'Edfou, assez différents l'un de l'autre quant à la forme, sont datés du règne de Ptolémée VII, et ont été copiés par M. J. Dümichen[1]. Le texte de Philé, également d'époque ptolémaïque, ne porte aucun nom de souverain. C'est une version presque littérale du premier des deux textes d'Edfou. Il a été publié par Champollion[2], Brugsch[3] et Dümichen[4]. J'ai revu moi-même soigneusement ces trois copies lors de mon passage à Philé, et c'est le texte collationné et corrigé que je transcris plus loin.

La recette du kyphi se divise naturellement en cinq sections, qui indiquent autant de phases des manipulations, et que nous traiterons chacune à part pour la commodité et la clarté de l'étude. C'est là un procédé fort utile à employer, qui permet de mieux préciser les détails d'un long texte sans en modifier en rien la forme d'ensemble. Je désigne par A le premier texte d'Edfou[5], par B celui de Philé, et par C le second texte d'Edfou[6]. J'ajouterai enfin que, le commentaire de ces inscriptions étant déjà assez embarrassé par des remarques philologiques et mathématiques, je réserverai pour un chapitre spécial

[1] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 82, 83.

[2] *Not. descript.*, I, 194.

[3] Br. et Düm., *Rec.*, II, 79. Cette copie ne donne que trois colonnes sur six que comporte la recette.

[4] *Ib.*, IV, 84.

[5] *Ib.*, IV, 82.

[6] *Ib.*, IV, 83.

l'identification des divers ingrédients mentionnés dans la recette du kyphi, me contentant, dans la traduction littérale, d'en donner simplement la transcription en lettres françaises.

III.

Voici, l'une sous l'autre, les rédactions du titre fournies par les textes A et B :

A. 

B. 

A. 

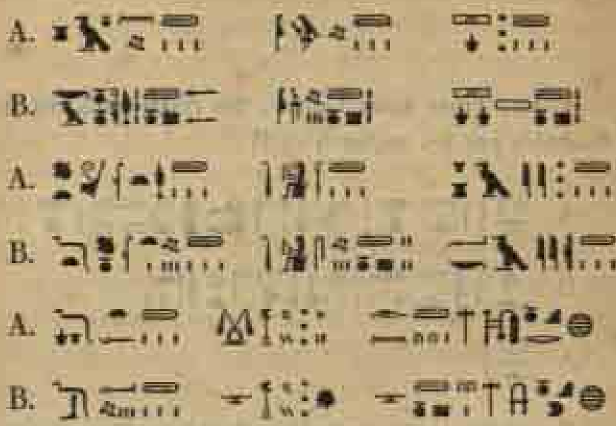
Ces deux textes correspondent exactement l'un à l'autre pour la première partie du titre : *Recette pour faire le kyphi deux fois bon pour les choses divines*. Seul, le texte A donne la suite : *à l'usage des temples : kyphi pesant* ten *cent en nombre*. Cette indication de la quantité à obtenir a une grande importance, car nous verrons qu'en effet le poids total du parfum résultant de la préparation se trouve, à quelques grammes près, arriver à cent *ten*.

Le texte C donne, sous une autre forme, un titre presque analogue, et dans lequel il est également fait mention des cent *ten* :

C. 

« Autre recette pour faire le kyphi de cent *ten* en sa quantité totale[1] ».

La recette débute par l'énumération de sept substances aromatiques et la spécification de leur poids.



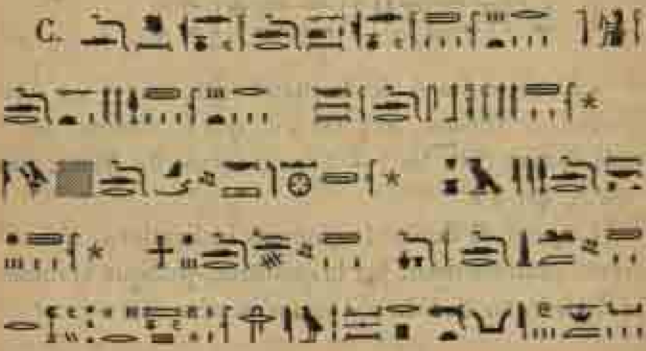
« 1° *Kanen;* 2° *Shou-ament;* 3° *Sheb;* 4° *Écorce de Qat;* 5° *Tas;* 6° *Akai;* 7° *Djabâi-t.* Total, sept aromates, faisant, en *ten*, vingt et un. Piler très fin, passer au crible ».

L'identité est complète entre les deux textes, à part au sujet des quantités. Le texte A indique pour chaque substance un poids de 3 *ten*, ce qui donne $7 \times 3 = 21$. Le texte B indique le même poids pour cinq substances seulement; la première n'en

[1]  me semble être une variante de  et désigner la quantité totale « à peu de chose près ». Le poids obtenu, en effet, comme nous le verrons par la suite, n'est pas exactement de cent *ten*, mais de *ten* 106,2.

pèse que 2, et, par compensation, la cinquième en pèse 4, ce qui donne $(5 \times 3) + 2 + 4 = 21$. En somme, le poids total reste le même dans les deux cas.

Le texte C mentionne les sept mêmes substances, mais en les rangeant dans un ordre différent; de plus, les quantités ne sont pas les mêmes que celles des textes A et B. Enfin, chaque ingrédient est désigné sous deux noms synonymes, ce qui nous sera d'une grande utilité pour les identifications botaniques.

C. 

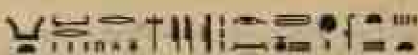
« 1° Écorce de *Qat*, autrement dit Bois de *Qat* : *ten* 3, *qat* 3 $\frac{1}{2}$; 2° *Tas*, autrement dit Bois odorant : *ten* 3, *qat* 3 $\frac{1}{2}$; 3° *Kanen*, autrement dit Roseau odorant : *ten* 2, *qat* 5; 4° *Shou-ament*, autrement dit Jonc d'Éthiopie : *ten* 1, *qat* 5; 5° *Akaï*, autrement dit *Nekpet* : *ten* 2, *qat* 5; 6° *Sheb*, autrement dit *Fet* : *ten* 4; 7° *Djabâ-t*, autrement dit *Djalem*, *ten* 2. Pour les aromates, 7; pour les *ten*, 17, 1 $\frac{2}{3}$. Les mettre dans un mortier et les broyer ».

Cette première section se termine par la division en deux parties de la masse obtenue, la première partie devant être laissée de côté, et la seconde seule devant être utilisée pour la préparation du kyphi.

A. 

B. 

A. 

B. 

« Extraire les $\frac{3}{5}$ de la masse (litt. les $\frac{1}{2}+\frac{1}{10}$) sous forme de *Rohani*, soit *ten* 12, *qat* 6. Enlever les $\frac{2}{5}$ qui restent (litt. les $\frac{1}{3}+\frac{1}{15}$) sous forme de *Nouti*, soit *ten* 8, *qat* 4 ».

Le texte C donne les mêmes indications, qui varient naturellement par la quantité, puisque la masse à diviser, au lieu de 21 *ten*, n'en pèse que 17, 1 $\frac{2}{3}$.

C. 



« Extraire de la masse les $\frac{2}{5}$ du *Rohai*[1] qui est en elle, soit *ten* 6, 8 $\frac{2}{3}$; il reste la partie principale, sous forme de *Nouti*, pesant *ten* 10, 3 ».

[1] Remarquer la variante *Rohai* au lieu de *Rohani*.

Les trois textes sont bien conformes l'un à l'autre, à part pour les quantités qui, du reste, varieront jusqu'à la fin entre A B et C. La seule différence est que A B ne réserve pour le *Nouti*, et par suite pour le kyphi, que les $\frac{4}{5}$ de la masse, tandis que C en réserve les $\frac{2}{3}$.

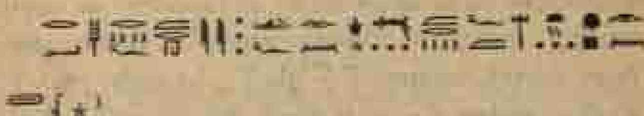
Il reste à examiner, avant de passer à la seconde section, ce qu'est le *Rohuni* et ce qu'est le *Nouti*. Le mot  dérivé vraisemblablement de la racine , « broyer », que nous avons déjà rencontrée dans notre texte, se rapporte au copte ⲛⲟⲉⲓⲧ, ⲛⲱⲓⲧ, ⲛ, *ἄλευρον*, *σεμίδαλις*, *farina*, *similago*, dérivé, comme  de , du verbe ⲛⲟⲩⲧ, *ἀλήθειν*, *molere*. Ce serait donc, d'une manière générale, non pas la farine, mais la poudre aromatique résultant du broiement des ingrédients.

On possède de nombreux exemples de  dans son sens spécial de « farine » de céréales (froment, orge, sorgho, etc.); le sens plus général de « poudre » quelconque est prouvé, en dehors de notre texte, par les différentes phrases citées plus loin, ainsi que par l'expression [1], qui se rencontre dans une autre recette de parfumerie.

Comme nous le verrons en identifiant les termes botaniques mentionnés dans cette première section, les aromates énumérés jusqu'ici doivent en partie être employés frais pour donner toute leur odeur.

[1] H. Brugsch et J. Dümichen, *Rec. de mon. égypt.*, IV, 89, 11.

Le mot  indique une masse pulvérulente *sèche*, ou relativement sèche; pour l'obtenir, il fallait donc débarrasser les plantes du suc qu'elles renfermaient, ou au moins d'une grande partie de ce suc. Je crois que le terme *Rohani* désigne justement cette partie liquide des aromates. La façon dont les mots *Nosti* et *Rohani* sont employés, dans ce texte et dans quelques autres, donne une grande vraisemblance à cette manière de voir. Voici trois passages analogues au nôtre, tirés tous trois du temple d'Edfou :

 [1]

 [2]

 [3]

« Débarrasser la masse du *Rohani* qui est en elle; enlever sa poudre première ». Les mots  indiquent bien que le *Rohani* est une partie constituante des aromates; le texte C donne également . De plus,

[1] Brugsch et Dümichen, *l. c.*, 93, 30.
[2] *Ib.*, 94, 35.
[3] *Ib.*, 94, 41.

Nouti est désigné comme étant la partie principale, , des ingrédients, et c'est en effet la seule dont on fasse usage. Tout végétal se compose d'une partie solide et d'une partie liquide. *Nouti* désignant la partie solide, *Rohani* ne peut logiquement désigner que la partie liquide. Ce sens est, d'autre part, rendu presque certain par l'expression , employée dans le texte C : «après avoir extrait de la masse le *Rohani* qui est en elle, IL RESTE la partie principale, c'est-à-dire le *Nouti* ou poudre». La partie solide d'un végétal est généralement plus considérable que sa partie liquide; aussi voyons-nous le texte C, ainsi que les trois autres que nous venons de citer, attribuer au *Rohani* la plus faible partie de la quantité totale, soit $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$. En un mot, le texte même de notre recette nous amène à voir dans le *Rohani* le suc des plantes.

Pourtant, en étudiant le mot au point de vue philologique, nous sommes tentés de lui donner un sens moins restreint, d'autant plus qu'il est plus prudent, en ces sortes de recherches, de généraliser un peu que de vouloir trop spécifier. Nous avons relevé six exemples du mot :  (deux fois), , ,  et . Nous nous trouvons en présence de deux formes, *Rohaï* et *Rohani*. Mais est-il bien certain que ce soient deux formes? Le  de  ne pourrait-il, au besoin, être considéré comme un déterminatif, de même que le  de , bien que la lettre  vienne après? La forme  ne

pourrait-elle pas être prise pour une transcription fautive de l'orthographie, dans laquelle le aurait été envisagé, à tort, comme équivalent de ? Il serait étrange de trouver, à la même époque et dans une même localité, deux formes si différentes d'un même mot. D'ailleurs, peu importe que le soit fautif ou non, le radical du mot égyptien n'en reste pas moins.

Un mot copte, ⲗⲟⲓϩⲉ, ⲗⲱⲓϩⲓ, ⲡⲉ, *βόρβορος*, *ἰλύς*, *lutum*, *limus*, servirait à expliquer notre groupe. serait le « résidu bourbeux » du broyage et du criblage, le suc rendu épais par les déchets restés sur le tamis. Ce serait, non la sève pure et limpide, mais la masse humide formée d'une certaine quantité de suc mêlée à la partie grossière des aromates[1]. est la masse pulvérulente principale, triée, essentielle; est tout ce qui n'entre pas dans cette masse. Ce sens, plus général que celui de suc, convient d'autant mieux ici que, d'une part, il me paraît impossible d'extraire d'une certaine quantité d'aromates, dont quelques-uns sont ligneux, les $\frac{1}{2}$ et même les $\frac{1}{2}$ de suc pur, et que, d'autre part, ce suc lui-même constitue souvent la partie la plus odorante d'une plante et ne peut être, par conséquent, rejeté de parti pris.

En résumé, nous traduirons la dernière partie de cette section par : « Enlever de la masse totale, en

[1] Cf., d'une part, לָחַח, *humectavit*, לַח, *humidus*, et, d'autre part, لحى, « enlever l'écorce ».

résidu bourbeux, ses $\frac{2}{5}$; mettre à part la poudre essentielle qui reste, et qui forme ses $\frac{3}{5}$.» Nous verrons plus loin que la poudre essentielle était seule employée dans la confection du kyphi. Cette masse pulvérulente légèrement imprégnée de suc, qui à elle seule constitue jusqu'ici le corps odorant mis en œuvre, s'élève, pour les textes A B, au poids de *ten* 8,4 et, pour le texte C, à celui de *ten* 10,3.

IV.

La seconde section fait intervenir d'abord quatre nouveaux ingrédients, avec l'indication de leur volume en *hin* et de leur poids en *ten*.

A. 

B. 

A. 

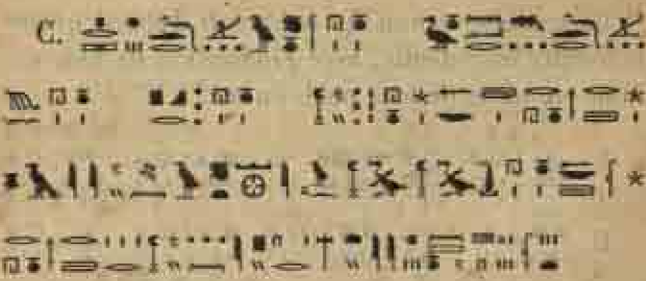
B. 

«*Persh*, *Sa(mert)-n-nál*, *Peqer*, *Sheb*: chacun 3 *hin*, soit en tout 12 *hin*, pesant 12 *ten*. Total, *ten* 20,4.» Nous réservons l'étude des plantes à plus tard. Nous constaterons seulement qu'un bourdon s'est glissé dans le texte A; le graveur a confondu  avec  qui devait venir plus loin et a placé, immédiatement après, le groupe . La recette B

donne correctement le texte. Ce total de *ten* 20,4 indique la somme des *ten* 8,4 de poudre obtenue dans la première section et des 12 *ten* d'aromates nouveaux énumérés dans la seconde.

L'énumération de ces quatre plantes est plus longuement détaillée dans le texte C. Les noms des deux premières plantes sont accompagnés de synonymes; de plus, le dernier est différent de *Sheb* et ne peut également en être considéré que comme un équivalent.

C.



« *Persh*, autrement dit Grains d'*Uân* : *hin* 2; *Sannâr*, autrement dit Graines chevelues : *hin* 2; *Peqer* : *hin* 2. Aromates, 6 *hin*. Chaque *hin* pesant 1 *ten*, le poids total est de 6 *ten*. *Qaïoui* d'oasis concassé : *hin* 2. Chaque *hin* de cette substance pesant *ten* 1,5, le poids en est de *ten* 3. Soit, pour les onze aromates réduits en poudre, un poids total de *ten* 19,3 ».

Ce texte indique bien que le poids total mentionné à la fin est celui de toutes les substances réunies, qui sont déjà au nombre de 11. La somme, dans le

texte C, se décompose ainsi : 10,3+6+3=19,3.

Nous n'avons, jusqu'ici, qu'une masse odorante présentant la forme de poudre. Si, en effet, AB n'indique pas que les quatre nouvelles substances doivent être réduites en poudre, C l'indique bien clairement, d'abord par le mot , s'appliquant spécialement à la dernière substance, ensuite par le mot  désignant, avant le total général, l'aspect du corps odorant obtenu. Cette poudre va maintenant changer de consistance, grâce à l'intervention du vin, qui en formera une pâte et en augmentera nécessairement le poids.

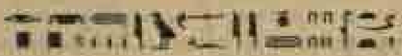
A. 

B. 

A. 

B. 

A. 

B. 

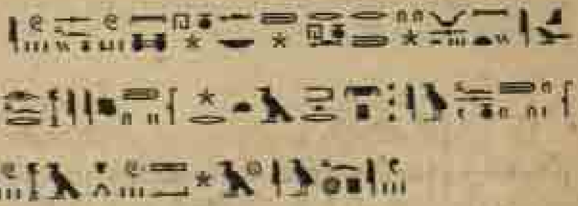
« Humecter de vin, 5 *hin*, pesant *ten* 25. La quantité de vin restant liquide après saturation des substances[1] étant de la moitié, c'est-à-dire *ten* 12,5,

[1] Le sens général de cette partie de la phrase est bien évident.

il ne se trouve employé que *ten* 12,5 de vin, ce qui donne à la masse imprégnée un poids total de *ten* 32,9 ».

Ce poids de ten 32,9 est le résultat des *ten* 12,5 de vin absorbés par les *ten* 20,4 d'ingrédients aromatiques en poudre. On remarquera l'orthographe de basse époque, ..., du chiffre 9.

Le texte C donne les mêmes indications, en insistant davantage sur les rapports qui existent entre le volume en *hin* et le poids en *ten* du vin.

C. 

« On les humecte de vin, 5 *hin*. Chaque *hin* pesant 5 *ten*, le tout pèse 25 *ten*. La quantité de vin non absorbée par la masse étant de *ten* 12,5, — la moitié seule du vin s'incorporant au kyphi, — le poids total de la masse imbibée est de *ten* 31,8 (19,3

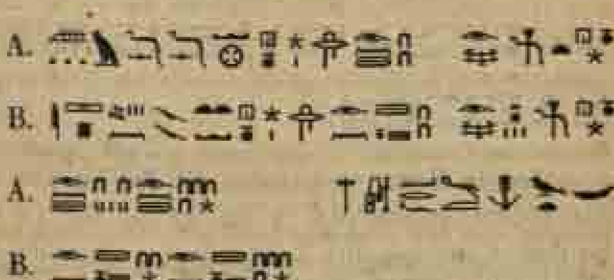
Quelques mots nouveaux, ou insuffisamment étudiés jusqu'ici, en rendent néanmoins la traduction littérale peu sûre. Voici celle que je proposerais, sous toute réserve : « La quantité [de vin] qui se perd (*aq*), étant qu'il ne fait point (*an ha ar-f*) entrer dans la masse (*zen*). » La variante ... de ... rend incertaine la transcription *ha arf*; d'autre part, le déterminatif ..., du texte C, semble nous donner un autre mot que ..., malgré l'orthographe ... du texte A.

+ 12,5). On laisse reposer jusqu'au matin, afin que le mélange se tasse[1]. »

Les opérateurs emploient 25 *ten* de vin dont une moitié est perdue et dont l'autre moitié seulement doit s'incorporer à la masse. Puisque toutes les manipulations tendent à un poids général déterminé d'avance, il semblerait plus simple de n'employer que les *ten* 12,5 de vin qui doivent être absorbés par les substances sèches. Le procédé est naïf, mais on le retrouve, sous d'autres formes, dans presque toutes les recettes de parfumerie.

V.

Le corps obtenu jusqu'ici, se composant d'une poudre mélangée à plus de la moitié de son poids en vin, présente la consistance d'une pâte. Cette nouvelle section introduit deux éléments nouveaux, l'un presque solide, l'autre liquide.



[1] Je rapproche ce mot nouveau de  « poing »,  « être foulé, aplati ».

A. 

B. 

A. 

B. 

« *Shep* de Testes, *hin* 6 ½, pesant *ten* 20. *Ar-hor* vert, *hin* 5, pesant *ten* 25, ce qui fait en tout *ten* 45. Broyer très fin, enfermer dans un récipient. Enlever le tiers en déchets, soit *ten* 15, et mélanger au kyphi les deux autres tiers, soit *ten* 30, de sorte que le kyphi, en son entier, se trouve atteindre le poids de *ten* 62,9 (= 32,9 + 30) ».

Le texte C est beaucoup plus explicite dans cette section et nous permettra de déterminer le sens de quelques groupes douteux des textes A B.

C. 



« *Shep* de Testes, autrement dit Raisins d'oasis, *hin* 4 dont chacun pèse 3 *ten*, ce qui fait 12 *ten* en tout. Cette quantité comprenant un tiers de déchets, soit 4 *ten*, il reste 8 *ten* à employer ».





« *Ar-hor* vert, autrement dit Vin d'oasis, *hin* 5 dont chacun pèse 5 *ten*, ce qui fait 25 *ten* en tout. Ce qui se perd de vin en le mêlant aux raisins étant de *hin* $\frac{1}{4}$, soit $\frac{1}{4}$ du tout, ou *ten* 4, 1 $\frac{1}{4}$, il reste à employer *ten* 20,8 $\frac{1}{2}$. »



« Mettre le tout dans le récipient, autrement dit *Mâreâh*, de sorte que les aromates imprégnés pour le kyphi s'élèvent en tout au poids de *ten* 60,6 $\frac{1}{2}$ (= 31,8 × 8 × 20,8 $\frac{1}{2}$). — Les laisser jusqu'au cinquième jour. »

Il nous reste, pour compléter l'étude de cette section, à élucider quelques termes nouveaux.

Le groupe  (A), var.  (C), doit se lire *χnoum our-t*. Le déterminatif représente un récipient circulaire, concave, muni d'un manche. Le synonyme  donné par le texte C, semble indiquer que ce récipient est en cuivre, d'abord à cause du déterminatif , ensuite à cause de son sens radical ⲙⲟⲣϣ, *πυῤῥὸς*, *rufus*, *rubicundus*, qui fait allusion à la couleur du métal. Ce récipient devait être de grande dimension, puisqu'il peut contenir près de 63 *ten* de matières, soit un peu moins de 6 kilo-

grammes. Son nom *χnoum our-t*, « le grand réunisseur », vient de ses dimensions et de son emploi dans les mélanges de laboratoires; c'est une sorte de grande bassine en cuivre. Le même mot, du reste, se rencontre dans un texte que j'ai déjà étudié [1], sous la forme , dans laquelle le manche du récipient se termine par un crochet. Il s'agit, dans ce texte, d'une bassine pouvant contenir au moins 4 litres d'un mélange de terre, encens, myrrhe, etc.

Une nouvelle expression est rendue par trois synonymes, ,  et . Ces mots servent à désigner la partie des raisins secs qu'on ne peut utiliser et que l'on doit jeter; d'où le sens général « déchets » que je leur ai donné. Les recettes de Dioscoride et de Galien disent qu'avant d'employer les raisins secs, on doit les débarrasser de leurs pépins et de leur peau.  peut se rapprocher du copte ϣⲁⲣ, *δορά*, *δέῤῥις*, *δέρμα*, *pellis*, *corium*, et désigner la « peau » du raisin. Je sais que ϣⲁⲣ a déjà un équivalent en hiéroglyphes sous la forme , mais ce mot désigne spécialement le « cuir », la peau d'un animal. , déterminé par les trois grains, serait une forme du même mot et désignerait spécialement la « peau » des fruits. , dans ce cas [2], ne pourrait

[1] V. Loret, *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, § 93 (*Rec.*, V, 89).

[2] Cf. ⲕⲓⲥⲉ ⲛ̄ ⲕⲓⲙ, حبة التى لا تعرف, *granum (quod ignoratur)* (*Zeitschr.*, 1886, p. 91), ⲕⲁⲥ, *granulum*, *nucleus fructuum* (A. Peyron, *Lex.*, p. 71).

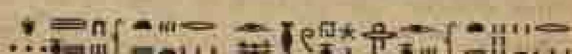
signifier que « graines, pépins ». Enfin, , dérivé du radical , « débarrasser, délivrer », désignerait « la partie dont on doit se *débarrasser* », c'est-à-dire à la fois les pépins et la peau.

Nous devons relever, en dernier lieu, une erreur de gravure qui a fait mettre, dans le texte B,  au lieu de , comme poids des déchets, et l'orthographe curieuse , à la fin du texte C, dans laquelle  est l'indication du nombre ordinal, et  une forme inusitée de .

VI.

La masse obtenue jusqu'ici, dans laquelle entre près de la moitié du poids en vin, pèse *ten* 62,9 pour A B, *ten* 60,6 $\frac{1}{3}$ pour C, et doit avoir la consistance d'une pâte un peu fluide. La quatrième section introduit d'abord de la résine, ensuite du miel.

A. 

B. 

A. 

B. 

« Résine, *ten* 13,3 $\frac{1}{3}$. Miel, *hin* 6 $\frac{1}{3}$, pesant *ten* 33,3 $\frac{1}{3}$. Soit, en tout : résine et miel, *ten* 46,6 $\frac{2}{3}$ ».

Le texte B contient deux erreurs, faciles à corriger. Au lieu de « *ten* 33,3 $\frac{1}{3}$ », il porte « *hin* 3,8 $\frac{1}{3}$ », indication évidemment fautive. De plus, on retrouve le mot employé à tort pour , faute que nous avons déjà eu l'occasion de relever, pour le même texte, dans la troisième section.

A. 

B. 

A. 

B. . . . .

« Mettre dans une marmite. Cuire jusqu'à un degré d'épaississement[1] tel, que la quantité perdue

[1] Litt. « à un tiers d'épaississement ». , écrit  dans le texte C, paraît dériver du radical , , lequel a comme sens premier celui de « resserrer, contracter ». De contracter à épaissir la nuance est presque insaisissable : une masse qui se contracte s'épaissit nécessairement, en ce sens qu'elle présente dans un espace donné un plus grand nombre de molécules. Du reste, le sens « épaissir » est prouvé par un certain nombre d'exemples. Dans un tombeau de Béni-Hassan (Ch., *Not. descr.*, II, 371), des personnages qui renforcent la pâte en y versant de la farine sont accompagnés de la légende , « épaissir la pâte ». La phrase suivante précise encore mieux le sens : 

au feu soit de $\frac{1}{5}$ du poids, ou *ten* 9,3 $\frac{1}{3}$, de sorte qu'il reste *ten* 37,3 $\frac{1}{3}$. »

Ces poids sont parfaitement justes; en effet, 46,6 $\frac{2}{3}$ — 9,3 $\frac{1}{3}$ = 37,3 $\frac{1}{3}$. Le texte B s'interrompt brusquement par suite d'un bourdon; revient en effet dans la phrase suivante, et le graveur a passé tout l'ensemble de signes compris entre ces deux .



(Br. et Düm., *Rec.*, IV, 97, 16), « Si tu trouves (cet onguent) trop mou, tu l'épaissis avec de l'encens; si tu le trouves trop dur, tu l'éclaircis avec de l'essence de styrax ». Enfin, on trouve le même mot dans cette expression (*Gr. Pap. Harris*, I, 18, 6). (*Pap. médic. de Londres*, fragm. II, p. 1, l. 3), où il désigne une résine épaisse, sèche, par opposition à la résine fraiche. Un nouveau mot est donc à ajouter au dictionnaire : sag, déterminé par , « épaissir (au feu, par évaporation) ».

« Prendre les *ten* 62,9 de kyphi et les cuire jusqu'à ce que $\frac{1}{5}$ du poids se perde au feu, soit *ten* 12,6, de sorte qu'il reste *ten* 50,3. Le poids total du parfum est alors de *ten* 87,6 $\frac{1}{2}$ (kyphi 50,3 + résine et miel 37,3 $\frac{1}{2}$) ».

Il y a dans cette opération une légère erreur de calcul, reproduite dans les deux recettes A B. Le $\frac{1}{5}$ de 62,9 est 12,5 $\frac{1}{2}$, et non pas 12,6 comme l'indique le texte. Toute la suite des indications mathématiques nous prouve que l'erreur vient de l'auteur de la recette, et non du graveur. D'autre part, le texte B porte à tort, avant le  final, un signe  qui n'a que faire dans la phrase et qui est évidemment à supprimer.

Le texte C est, dans cette section, un peu moins explicite que les textes A B, sans lesquels on pourrait à peine le comprendre. L'emploi du feu et la perte résultant de l'évaporation n'y sont, entre autres, que fort sommairement indiqués.

C. 

« Résine fraiche, *ten* 10. On la fait épaissir au feu de telle sorte que la perte produite par l'évaporation soit de *ten* 1,1 $\frac{1}{9}$, [soit $\frac{1}{9}$ du poids total. Reste *ten* 8.8 $\frac{8}{9}$]. »

La fin de cette phrase est complètement fautive. Il faut restituer, comme le prouvent le calcul des quan-

tités et la suite du texte, la formule suivante après



C. 

« Miel, *hin* 5. Chaque *hin* pesant *ten* 7.5, le poids total est de *ten* 37,5. La quantité qui se perd à la cuisson étant de $\frac{1}{6}$, soit *ten* 6,2 $\frac{1}{2}$, il reste *ten* 31,2 $\frac{1}{2}$. »

Encore une erreur de chiffres à signaler. Les derniers signes, d'après le calcul, doivent se lire .

C. 

« Ajouter à ces deux substances le kyphi imbibé de vin, ce qui fait en tout *ten* 100,7 $\frac{11}{18}$. La quantité de kyphi évaporée au feu étant de $\frac{1}{10}$ du poids, soit *ten* 10 $\frac{11}{18}$, il reste en tout *ten* 90,7. Le laisser reposer jusqu'au lendemain matin. »

La somme 100,7 $\frac{11}{18}$ est le résultat de kyphi 60,6 $\frac{2}{3}$ + résine 8,8 $\frac{4}{9}$ + miel 31,2 $\frac{1}{2}$. On doit remarquer l'expression fractionnaire × ‖ qui, d'après les calculs, ne peut signifier que $\frac{11}{18}$. Il faut peut-être y voir une transcription de l'hiératique  qui signifie $\frac{1}{2}+\frac{1}{8}$ c'est-à-dire $\frac{12.5}{18}$. Dans ce cas il y aurait, dans les calculs de l'auteur, une erreur de $\frac{1.5}{18}$. Ce même

×11 revenant dans l'expression *ten* 10 $\frac{12}{13}$ est du reste encore une erreur de calcul. Le $\frac{1}{14}$ de *ten* 100,7 $\frac{12}{13}$ serait en effet 10 $\frac{139}{140}$ et non 10 $\frac{12}{13}$.

VII.

Le parfum obtenu pèse maintenant *ten* 87,6 $\frac{1}{2}$ pour A B, et *ten* 90,7 pour C. La recette s'achève en quelques mots par l'indication d'une certaine quantité de myrrhe à ajouter à la masse.

A. 

B. 

A. 

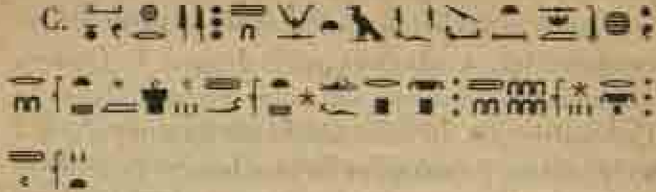
B. 

« Myrrhe de troisième qualité, $\frac{12}{84}$ du poids de la masse, soit *ten* 12,7; ce qui porte au poids de *ten* 100,3 $\frac{1}{2}$ la quantité du kyphi deux fois bon à l'usage du culte. »

Comme on le voit, le résultat final des opérations dépasse légèrement la quantité de 100 *ten* indiquée dans le titre. Du reste il y a encore ici une petite erreur de calcul; les $\frac{12}{84}$ de 87,6 $\frac{1}{2}$ ne sont 12,7 qu'à $\frac{8}{15}$ près. Les mots *ar χet am-f* manquent dans le texte B.

La recette C est un peu plus étendue dans cette

dernière partie; elle fait mention d'un point important, à savoir qu'il faut broyer et tamiser la myrrhe.

C. 

« Ajouter myrrhe, 10 *ten*. La perte résultant du broyage et du criblage étant de $\frac{1}{20}$ de la quantité, soit *ten* 0,5, il reste *ten* 9,5 qui, ajoutés aux *ten* 90,7 de parfum déjà obtenu, font, en tout, pour le kyphi, un poids de *ten* 100,2. »

Il y a dans ce texte une erreur manifeste. Au lieu de , il faut lire , chiffres d'autant plus certains qu'ils sont déjà indiqués dans la section précédente. Le kyphi A B dépasse cent *ten* de 0,3 $\frac{1}{3}$; le kyphi C ne les dépasse, comme on le voit, que de 0,2.

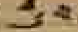
VIII.

Il me reste, pour compléter l'étude de la recette égyptienne du kyphi, à en déterminer la partie la plus spéciale et la plus intéressante, c'est-à-dire à identifier les différents ingrédients qui entrent dans la composition de ce parfum sacré. Je les étudierai tour à tour, selon l'ordre dans lequel ils se présentent au cours du texte hiéroglyphique.

I. [hieroglyphes]. J'ai déjà étudié ce groupe par ailleurs[1] et je suis arrivé, à la suite de recherches qu'il serait superflu de reproduire ici, à montrer qu'il désigne le *Calamus aromaticus* des anciens, soit notre *Acorus Calamus* L. Cette plante est du reste rangée par les auteurs grecs, sous le nom de *κάλαμος*, au nombre des ingrédients du kyphi. Aux équivalents hébreux de [hieroglyphes] que j'ai cités dans une précédente étude, j'ajouterai l'équivalent arabe قناة, qui a le même sens *canna, calamus*.

II. [hieroglyphes]. La seconde variante de ce mot, [hieroglyphes], a été copiée de différentes manières. M. Brugsch lit [hieroglyphes] comme second signe[2], M. Dümichen lit [hieroglyphes][3], et Champollion [hieroglyphes][4]. J'ai revu moi-même soigneusement le texte à Philé, et le signe y est bien clairement [hieroglyphes] qui, se lisant *amen-t*, est en effet un synonyme de [hieroglyphes]. Le mot doit donc se lire *shou-amen-t* et signifier « roseau d'Occident ». [hieroglyphes] me semble appartenir à toute une série de mots désignant des joncs ou des roseaux, tels que [hieroglyphes], etc. Le synonyme indiqué par le texte C, [hieroglyphes] autorise com-

[1] *Rec.*, I, 190, IV, 156.
[2] Br. et Düm., *Rec.*, II, 79, 2.
[3] *Ibid.*, IV, 84.
[4] *Not. descript.*, I, 194.

plètement cette manière de voir; , en effet, répond à ⲕⲁⲙ, ϫⲁⲙ, *θρύον*, *juncus*, גֹּמֶא, *papyrus*. La phrase [1] met, d'autre part, le mot  en parallélisme avec l'équivalent hiéroglyphique de ⲁⲕⲉ *calamus*, *juncus*. Enfin, la plante  est mentionnée, sous la forme , dans un texte de Dendérah, où elle a comme synonyme  « jonc de Nigritie »[2]. De même que dans notre recette, elle y est rangée au nombre des plantes aromatiques. Il s'agit donc bien d'un jonc ou roseau aromatique.

Il reste à savoir quel pouvait être ce jonc appartenant à la fois à l'Éthiopie et à l'Occident, c'est-à-dire à la Libye. Deux plantes seulement, parmi celles que l'on trouve dans les recettes grecques du kyphi peuvent être désignées sous le nom de jonc ou de roseau; ce sont le *κύπειρος* et le *σχοῖνος*. Le *κύπειρος* est le *Cyperus rotundus* L., et le *σχοῖνος* répond à l'*Andropogon Schœnanthus* L.[3].

La flore éthiopienne antique est fort peu connue, — on pourrait d'ailleurs presque en dire autant de la moderne; — on n'en citait que quelques espèces qui ne faisaient pas partie d'autres flores. Aussi, ne

[1] Pap. Anast., II, 2, 3-4.

[2] V. Loret, *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, §§ 29, 98 [*Rec.*, IV, 21, V, 93].

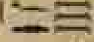
[3] C. Sprengel, *Dioscoride*, vol. II, p. 344; 354.

devons-nous pas être étonnés de voir que ni le *cyperus* ni le *schœnus* ne sont mentionnés dans les auteurs classiques comme croissant en Éthiopie. En revanche, Dioscoride nous apprend que le *schœnus* se rencontrait en Libye [1], et Pline nous indique que le *cyperus* le plus estimé venait de l'Oasis d'Ammon [2]. Les deux plantes se trouvent aujourd'hui au Cap de Bonne-Espérance et dans une grande partie de l'Afrique [3].

Aucun indice ne nous permettrait donc de savoir au juste à laquelle des deux il faut rapporter le , si un fait d'un ordre spécial ne venait nous fixer à cet égard. Les Égyptiens nommant la plante en question *Roseau de Libye* ou *Jonc d'Éthiopie*, il est évident qu'elle ne croissait pas dans leur pays. Or, la flore ancienne de l'Égypte est connue. Le *cyperus* se rencontrait sur les rives du Nil [4] et s'y rencontre encore [5]. Le *schœnus* y était et y est encore inconnu. Nous n'avons donc pas à hésiter. Le  ou , étant une plante étrangère à l'Égypte, ne peut répondre qu'à l'*Andropogon Schœnanthus* L., comme d'ailleurs je l'avais supposé il y a quelques années [6]. C'est une Graminée dont l'odeur, assez forte,

[1] *De mat. med.*, I, 16.
[2] *Hist. nat.*, XXI, 70.
[3] C. S. Kunth, *Enum. plant.*, I, 193, II, 59.
[4] Pline, *loc. cit.*
[5] A. R. Delile, *Flor. ægypt. illustr.*, n° 37; P. Forskal, *Flor. ægypt.*, n° 20.
[6] V. Loret, *loc. cit.*

est comparée à celle de la rose par les anciens[1], à celle du citron par les modernes[2].

III.  Sur les quatre mots qui servent à dénommer cet ingrédient, un seul est déterminé par le signe ; d'où nous pouvons conclure, a priori, que le *sheb* ou *fet* n'est pas une plante. Le signe  surtout, qui détermine ordinairement les noms de matières présentant une consistance pâteuse, nous engage à voir dans cet aromate autre chose qu'une herbe. Un radical , conservé en copte sous la forme ϥⲱⲧⲉ, ϥⲱϯ, *ἱδρώς*, *sudor*, et signifiant « suer, exsuder », nous porte à considérer  comme le nom d'une gomme ou d'une résine découlant d'un végétal. D'autre part, un second mot copte, ϣⲟⲟⲩ, ϣⲟⲟⲩⲉ, *unguentum*, *thus*, peut représenter l'égyptien , et continuerait à nous donner l'idée d'une résine odorante.

Le mot , sans le déterminatif , est mis, au papyrus Ebers, en rapport avec le figuier :  (LXX, 4), (LXX, 17). Le déterminatif  du second exemple semble montrer qu'il s'agit d'une substance liquide. Or, on sait que le figuier laisse découler par incision une sève laiteuse, qui durcit à l'air, et que l'on trouve souvent

[1] Pline et Dioscoride, loc. cit.

[2] Syn. *Cymbopogon citriodorus* Link., *Andropogon citriodorum* DC.

mentionnée dans l'ancienne thérapeutique[1]. Enfin, le déterminatif lui-même, qui se place ordinairement après les mots exprimant l'idée « couper, trancher », semble faire allusion à l'incision par laquelle on obtenait le .

Le mot *sheb* est écrit [2], [3], [4], dans trois recettes de parfumerie. Là encore le déterminatif nous suggère l'idée d'un liquide. Il semble donc résulter nettement de ces diverses remarques que *sheb* = *fet* ne peut désigner qu'une gomme ou une résine aromatique découlant d'un arbre.

Ce principe étant admis, il n'y a qu'un seul ingrédient, nommé dans les recettes grecques, auquel on puisse rapporter le *sheb* = *fet*, c'est le σχῖνος ou lentisque, car les noms égyptiens des deux autres résines qui entraient dans le kyphi, — myrrhe et térébenthine, — sont connus par ailleurs et seront étudiés plus loin.

Le Lentisque, *Pistacia Lentiscus* L., est un arbre[5] d'où découle une résine analogue à l'encens et qui, au dire de Galien[6], croissait autrefois en Égypte.

Voici, pour épuiser la question, les autres va-

[1] Diosc., *De mat. med.*, I, 134; Pline, *Hist. nat.*, XXIII, 63.
[2] Pap. Ebers, XCVIII, 18.
[3] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 90.
[4] A. Mariette, *Dendérah*, I, 47, *a*.
[5] Cf. l'orthographe (Br., *Dict. hiérogl.*, p. 1370).
[6] *De fac. simpl.*, VII, p. 69.

riantes que je connais du mot



IV. 

— J'ai étudié l'arbre *Qat* il y a plusieurs années [3], c'est le *Laurus Cassia* L., dont l'écorce est la cannelle. Le mot , var. [4], qui désigne cette écorce, doit se rapporter au copte ⲧⲟ, *λέπισμα, cortex, squama.*

V. 

Il existe un arbre , au sujet duquel j'aurai à revenir dans un prochain mémoire, et qui paraît désigner le Styrax. Ici, les mots signifient seulement « bois odoriférant », et non « bois de Styrax », le déterminatif se rapportant, non pas au mot , mais bien à l'expression tout entière . Le mot n'a pas laissé de traces en copte, ni dans les langues sémitiques.

Un fait est à remarquer, c'est que, dans presque toutes les recettes de parfumerie, le *tas* est toujours mentionné à côté du *qat*, de même que la Cannelle et le Cinnamome sont ordinairement nommés ensemble dans les textes grecs ou dans les passages de

[1] V. Loret, *Les Fêtes d'Osiris* (*Rec.*, IV, 21, V, 95).
[2] K. Piehl, *Dict. du Pap. Harris*, p. 12.
[3] *Rec.*, IV, 21, VII, 112.
[4] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 91, 2.

la Bible où il est fait mention d'aromates. Il est donc fort probable que le *tas* est le Cinnamome, *Laurus Cinnamomum* Andr., dont l'écorce était employée comme celle de la Cannelle. Cette identification est d'autant plus admissible que le Cinnamome fait partie des bois aromatiques mentionnés dans les recettes grecques du kyphi.

Le *tas* est représenté, dans le tombeau de *Rexmara*[1], sous la forme d'un monceau de fragments rougeâtres analogues à ceux qui, dans la même tombe, servaient à représenter les racines de l'Acore. Un texte nous apprend que le *tas* faisait partie des productions du pays de [2]. Or, Diodore[3] et Strabon[4] désignent l'Arabie heureuse comme pays producteur du Cinnamome. Strabon nous apprend qu'il croissait aussi dans l'Éthiopie orientale, et Pline[5] rapporte qu'il ne poussait qu'en Éthiopie, mais que c'était seulement par l'intermédiaire des habitants de l'Arabie heureuse qu'on pouvait se le procurer.

Enfin, chose assez curieuse, le mot indien d'où dérive Cinnamome, *cacyn-nama*, signifie « bois odoriférant », de même que [6].

VI. 

[1] V. Loret, *Note complémentaire sur le hanna* (*Rec.*, IV, 156).
[2] Br. et Düm., *Rec.*, I, 50.
[3] *Bibl. hist.*, II, 49.
[4] *Géogr.*, XVI, pp. 418, 433.
[5] *Hist. nat.*, XII, 42.
[6] Marshall, dans *Annals of philosophy*, 1817, p. 255.

Sur les deux noms qui désignent cette plante, le second se trouve au Grand Papyrus Harris, en compagnie du *Pistacia Lentiscus* L. et du *Cyperus rotundus* L., sous les orthographes , , [1], qui semblent montrer que ce mot n'est pas d'origine égyptienne. On le rencontre aussi, écrit , , dans le texte des Fêtes d'Osiris, à Dendérah[2]. M. J. Lauth a rapproché ce nom de *nacophton* qui, d'après Apulée, est le nom égyptien du Romarin[3].

L'autre nom est plus répandu. On le trouve au papyrus Ebers, écrit ; on extrayait de cette plante une huile ou essence nommée .

Enfin, toutes les listes d'offrandes, à partir de l'Ancien Empire, mentionnent cette plante sous deux espèces : et . La seconde expression est parfois remplacée par [4] ou [5].

La première, qui seule peut nous aider à identifier la plante, est très souvent retournée sous cette

[1] XVI, 1; LIII, 8; LXIV, 8; LXXI, 4.
[2] §§ 49, 98 (*Rec.*, IV, 21; V, 93).
[3] *Herbarium*, § 80. (Cette indication est de M. J. Lauth. J'avoue n'avoir trouvé ni le nom *nacophton*, ni même la mention du Romarin dans l'édition d'Apulée que je possède, Aldus, *Venet.*, 1547.)
[4] *Mission du Caire*, II, 223.
[5] *Ib.*, II, 203.

forme [1], [2]. Enfin, on rencontre une fois la préposition — entre les deux mots :  [3]. Cette dernière forme me paraît identique au copte ⲁϭⲓ-ⲛ-ⲥⲧⲟⲓ, ⲁϭⲓ-ⲛ-ⲥⲑⲟⲓ, *ἡδύοσμον*, *mentha*.

Je crois pouvoir en conclure que la plante dont il est question ici est la Menthe, *Mentha piperita* L., plante dont on extrait une huile essentielle, comme on le faisait de la plante . Le Romarin et la Menthe sont du reste deux Labiées, et cela suffit pour nous expliquer le rapprochement entre *nakpat* et *âgi*, en admettant toutefois que *nakpat* soit l'original égyptien de *nacophton*. Que la Menthe ait été connue des Égyptiens, cela est rendu certain par ce fait que Dioscoride[4] nous en donne quatre noms égyptiens, et que les flores de l'Égypte moderne indiquent cette plante comme spontanée sur les rives du Nil[5].

VII. . Il est impossible d'identifier aucun de ces deux mots à l'aide du copte ou des langues sémitiques. Pour *djalem*, on trouve en copte, à part ⲕⲣⲁⲙ, ⲡⲓ[6], un

[1] L. D. II, 68; *Mission du Caire*, II, 203.
[2] *Ib.*, II, 223; L. D., II, 92.
[3] *Mission du Caire*, II, 183.
[4] *De mat. med.*, III, 36.
[5] A. R. Delile, *Floræ ægypt. illustr.*, n° 536.
[6] Mot à sens douteux, dans lequel Kircher voit une fois le *Persil*, une autre fois le *Carthame*.

mot ϭⲁⲗⲏⲙⲓ, ⲡⲓ, traduit en arabe par رشاد. Kircher rend ce mot arabe par *Nasturtium*, qui est une espèce de cresson; d'autre part, رشاد البر est le nom du *Raphanus recurvus* Pers., *R. lyratus* Forsk. Ces plantes, qui n'ont d'ailleurs aucune qualité aromatique, poussent au bord de l'eau. Or, justement, le seul document égyptien qui, en dehors des recettes de parfumerie, fasse mention du *djalem*, nous apprend que « les pays bien arrosés ne produisent pas le parfum *djalem*[1] ». Le *djalem* ne peut donc être le ϭⲁⲗⲏⲙⲓ, ou du moins le ϭⲁⲗⲏⲙⲓ tel que l'ouvrage de Kircher nous permet de nous le représenter. Quant à *djabâ*, je ne trouve dans les lexiques coptes aucun mot qui puisse en dériver.

La plante dont il est question ici est fort souvent citée dans les recettes de parfumerie, surtout sous la forme *djabâ*. Ce ne peut donc être qu'une des plantes qui sont mentionnées à la fois dans les trois recettes grecques du kyphi. Or, en retranchant de ces plantes celles que nous avons déjà identifiées et celles que nous identifions plus loin, il ne reste qu'une seule espèce, revenant dans les trois textes, qui n'ait pas son équivalent égyptien; c'est l'ἀσπάλαθος. Il est donc presque certain que le *djalem* = *djabâ* est l'aspalathe. Mais qu'est-ce au juste que l'aspalathe? A ce sujet, il y a divergence d'avis entre les botanistes. Les uns y voient une Papilionacée, *Cytisus*, *Genista* ou *Spartium*; d'autres y voient le *Convolvulus scoparius* L.

[1] *Rec.*, IV, 21.

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour discuter la question. Pourtant, une remarque est à faire : les diverses Papilionacées auxquelles on a rapporté l'aspalathe ont des fleurs jaunes, en grappes. Pline est le seul auteur qui nous apprenne que l'aspalathe se trouvait en Égypte, et voici en quels termes il le fait : « En Égypte vient l'aspalathos, à épines blanches, de la grandeur d'un arbre de taille médiocre, à fleurs de rosier[1] ». Peut-on comparer les grappes jaunes des Genêts à des fleurs de rosier ? . . . . .

Je crois donc que l'aspalathe, ou du moins l'aspalathe égyptien de Pline, est bien le *Convolvulus scoparius* L., dont le bois, fort employé en parfumerie, est connu dans le commerce sous le nom de *Bois de Rhodes* ou *Bois de roses*. L'Égypte renferme encore aujourd'hui un certain nombre de ces *Convolvulus* ligneux et non volubiles auxquels appartient le *Convolvulus scoparius*[2]. Tous poussent dans les rochers et les endroits pierreux ou sablonneux, ce qui concorde avec la phrase égyptienne citée plus haut au sujet du parfum *djalem*.

On trouvera réunies, dans le supplément du *Dictionnaire hiéroglyphique* de M. H. Brugsch, p. 1291, les variantes orthographiques des deux noms égyptiens du *Bois de roses*.

VIII. . Il y a un

[1] *Hist. nat.*, XII, 52.
[2] A. R. Delile, *Flor. ægypt. illustr.*, nᵒˢ 229-231.

an, j'étudiais le groupe  et, le rapprochant du copte ⲉⲛⲣⲱϣⲛⲟⲩ, *κόριον*, *coriandrum*, j'y voyais le nom égyptien de la Coriandre[1]. Les arguments présentés me paraissaient d'une certaine importance; seul, le papyrus Ebers était en désaccord avec l'identification proposée, attendu qu'aucune des propriétés médicinales qu'il attribue au  ne correspond à celles que les auteurs gréco-latins reconnaissent à la Coriandre.

Aujourd'hui, l'équation  vient détruire complètement mon assimilation de l'an dernier. *Pershou* est le nom spécial des graines de l'*ouân*. Or, l'*ouân* est un arbre. Nous ne pouvons donc plus songer à la Coriandre, et il nous faut chercher ailleurs l'équivalent du *pershou*.

Le problème, posé dans sa nouvelle forme, consiste à rechercher ce qu'est l'arbre *ouân*. Les deux phrases suivantes nous indiquent que le  produit de la poix, ⲥⲓϥⲓ, ⲥⲓⲃⲉ, قطران, *cedrium*, *pix cedri* (hebr. זֶפֶת, chald. זפתא, ar. زفت, *pix*) :   « elle vient à toi, la poix produite par l'*ouân* »[2];  « de la poix d'*ouân*[3] ». Poix et Cèdre nous font de suite penser à un Conifère.

Le nom de l'*ouân* est écrit, dans les textes, de diverses manières. Au lieu de , on trouve sou-

[1] *Rec.*, VII, 121-123.
[2] G. Maspero, *Mém. sur quelques pap. du Louvre*, p. 21, n. 6.
[3] *Ib.*, p. 32, n. 3.

vent [1]. Parfois le se change en , et l'on a [2]. Le peut même tomber et fournir la forme [3]. Si l'on recherche dans les langues voisines de l'égyptien des formes analogues à *ouâr*, *âr*, on a ⲁⲣⲟ, *cypressus*, אֵלָה, *terebinthus*, عرعر, *juniperus*, mots dont deux désignent des Conifères et le troisième un arbre résineux. Enfin, l'hébreu בְּרוֹשׁ, qui rend presque lettre pour lettre l'égyptien , est également le nom d'un Conifère, le Cyprès.

Je crois donc pouvoir rapporter l'arbre au Genévrier, *Juniperus phœnicea* L., qui est un Conifère. Par suite, les , ou « Baies d'*ouân* », seront le genièvre, qui se trouve mentionné dans les trois recettes grecques du kyphi.

Des fruits du Genévrier phénicien ont été découverts dans bien des tombes égyptiennes, et il s'en trouve dans presque tous les musées d'Europe. C. S. Kunth a étudié de près quelques-uns de ces fruits très bien conservés et les attribue d'une manière formelle au *J. phœnicea* [4]. Des cercueils égyptiens sont construits en bois de Genévrier [5]. On pourrait presque conclure de ces faits que le Genévrier était cul-

[1] *Pap. méd. de Berlin*, X, 8; XII, 7; XIV, 10, etc.

[2] *Ib.*, III, 9; XI, 8; XII, 7; XIII, 8, 9; XIV, 1, etc.

[3] *Ib.*, X, 10; , . Pap. Ebers, *passim*.

[4] *Cat. Passal.*, p. 228, n° 465.

[5] F. Unger, *Die Pflanzen des alten Ägyptens* (Akad. der Wiss. zu Wien, Sitzungsberichte der Math.-Naturwiss. Classe, 1860, p. 109).

tivé en Égypte, d'autant plus que, dans une phrase à allitérations, le nom  se trouve auprès de deux arbres égyptiens, le  et le [1].

En dernier lieu, tandis que les propriétés médicinales du  ne concordaient nullement avec celles de la Coriandre, celles des baies d'*ouân* concordent au contraire parfaitement avec les propriétés attribuées par Dioscoride et Pline aux baies de genièvre. On ne les trouve recommandées, dans les traités de médecine égyptiens, que pour les gonflements ou tumeurs au ventre, à la tête, aux jambes, etc. Or, c'est surtout pour les gonflements en général que les médecins classiques recommandent l'emploi des baies de genièvre[2]. Je crois donc être arrivé aujourd'hui à la véritable et définitive identification du .

IX. .

On sait, grâce à un document publié par M. H. Brugsch[3], que le  est une espèce de , soit d'Acacia. L'Acacia d'Égypte, — qu'il ne faut pas confondre avec l'Acacia ou Robinier de nos pays (*Robinia pseudo-acacia* L.), — est un *Mimosa*. Depuis quelques années, les fleurs de Mimosa sont à la mode; on en expédie journellement des trains entiers des bords de la Méditerranée.

[1] P. Pierret, *Et. égyptol.*, I, 46.
[2] Diosc., I, 103; Pline, XXIV, 36.
[3] *Zeitschr.*, 1875, p. 123.

Tout le monde connaît maintenant ces grappes d'odorantes fleurs jaunes qui semblent de légères masses de soie. Il est à peine besoin de faire remarquer combien la dénomination égyptienne  « Graines chevelues », dépeint d'une manière exacte et pittoresque la fleur du Mimosa.

Le Mimosa odorant, dont les fleurs sont connues dans le Midi sous le nom de Cassie, est un arbrisseau très commun en Égypte, aussi bien dans l'antiquité que de nos jours, l'*Acacia Farnesiana* Willd. Il est souvent figuré dans les tombes, et je me souviens d'une planche de Champollion, dont malheureusement je n'ai pas conservé le numéro, où des oiseaux sont représentés en couleurs, au milieu de fleurs de Cassie dont le velouté et la légèreté ont été admirablement rendus par l'artiste égyptien. Il ne peut donc y avoir aucun doute au sujet de la plante ici désignée; c'est bien l'*Acacia Farnesiana*.

Cette identification me forcera de changer celle que j'avais autrefois proposée pour l'Acacia [1]. Mais, depuis cette époque, j'ai retrouvé les noms de deux nouvelles espèces d'Acacias égyptiens, — on sait qu'il en existe une vingtaine en Égypte, — et je compte publier prochainement, sur les Mimosées pharaoniques, un travail d'ensemble qui remettra chaque chose en sa place.

Il serait intéressant de savoir si la dénomination  est aussi pittoresque que . Malheu-

[1] *Rec.*, II, 60-65.

rensement, cette expression se compose de deux mots dont je n'ai pas encore réuni assez d'exemples pour pouvoir les étudier à fond.

X. . — Le mot *peqer* se retrouve, en dehors de notre texte, dans les *Fêtes d'Osiris*, écrit  et [1], et dans une recette de parfumerie d'Edfou[2]. Je l'avais, sans grande conviction, rapproché de mots coptes et hébreux signifiant, l'un *Sésame* et l'autre *Coloquinte*[3]. Il est évident qu'il ne peut être ici question d'aucune de ces deux plantes qui n'ont rien d'aromatique. En admettant une métathèse entre les deux premières radicales,  pour , on aurait le nom d'une plante très commune en Égypte et dont le nom n'existe pas dans les textes égyptiens. Cette métathèse est d'autant plus admissible qu'on en possède des exemples dans d'autres mots, plus communs, formés avec des lettres de la même famille :  à côté de ,  à côté de .

Le radical  serait conservé dans ⲭⲟⲩⲡⲉⲣ, כפר, κύπρος, = [illegible] le *henné*. Les habitants du sud de l'Égypte appellent encore de nos jours, au dire de Delile[4], cette plante du nom de كفرة, et les Arabes

[1] S 41 et 98.
[2] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 80.
[3] *Rec.*, IV, p. 21, n. 6.
[4] *Flor. ægypt. illustr.*, n° 401.

la nomment d'un autre nom, فغو et فاغية, ce qui pourrait être une transcription de  avec chute du .

Le Henné ou Troëne, *κύπρος*, *Lawsonia inermis* L., est mentionné par tous les auteurs anciens comme l'une des principales plantes aromatiques de l'Égypte et, en fait, ils le font entrer dans presque toutes les recettes de parfums égyptiens dont le plus répandu, selon eux, était justement le *Cyprinum*[1]. Les fleurs du Henné, dont je possède de l'essence venue de Tunis, ont une odeur très fine, comparable à celle de la rose.

XI. . Le mot κιωογ est rendu, dans une *scala* copte[2], par دسم, *κυπερης*, *κυπερον*, *κεβον*. La plante en question ne peut donc être que le *cyperus*, mentionné d'ailleurs dans les trois textes grecs de la recette du kyphi, et cela d'autant plus certainement que, de même que le *kaiou* vient d'une oasis, , le *cyperus* le plus estimé pour la parfumerie croissait dans l'Oasis d'Ammon[3]. La plante *kaiou*, dont je ferai prochainement l'objet d'une étude spéciale, revient dans un grand nombre de textes égyptiens et sert à la fois à

[1] Diosc., *De mat. med.*, I, 65, 124; Théophr., *De Odoribus*, 25, 26, 31, 42, 50, 55; Pline, *Hist. nat.*, XVI, 60, XXIII, 45, XXIV, 10; Athénée, *Deipnos.*, XV, 38, etc.

[2] A. Peyron, *Lexicon ling. coptic.*, p. 60.

[3] *Grande Encyclopédie*, art. Ammon (Oasis d'), t. II, p. 770.

désigner le Cyperus aromatique, *Cyperus longus* L., et le Cyperus comestible, *Cyperus esculentus* L.

Quant au mot , dont  ne peut être ici qu'une orthographe fautive sans , il paraît désigner spécialement la partie odorante du Cyperus, c'est-à-dire le rhizome. En effet, ϣⲃⲓⲛ désigne, dans les textes coptes[1], un aliment « humide » (ⲉⲧϩⲟⲣⲡ) le rhizome du *Cyperus esculentus*, qui croît près de l'eau, et dont les Égyptiens se nourrissaient[2]. Là encore il y a confusion entre les deux Cyperus, le mot égyptien s'appliquant au rhizome du Cyperus odorant, et le mot copte à celui du Cyperus comestible.  revient dans d'autres recettes de parfums, orthographié  et [3]. En résumé *shbin* et *kaiou* répondent ici au *Cyperus longus* L.

XII.  . L'ingrédient nommé ici est certainement le raisin sec, σταφίς, qui se retrouve dans les trois recettes grecques. Le seul terme nouveau est , , , auquel la recette C donne , « raisin », comme synonyme. Ce mot, dérivé de

[1] G. Zoega, *Catal. codic. coptic.*, p. 34, 131. ϣⲃⲓⲛ est traduit en arabe par حب, de même que le nom moderne du Cyperus comestible est حب العزيز.

[2] Théophr., *Hist. plant.*, IV, 8, 12.

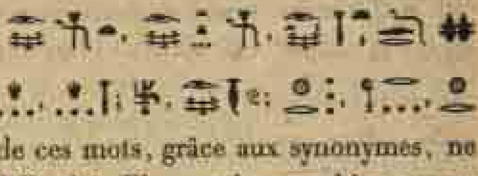
[3] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 91.

la racine , paraît désigner en général tout fruit séché au soleil; d'où des expressions comme



, littéralement « fruits secs de raisins », σ7αφίδες ἀμπέλου.

XIII-XVI.



. Aucun de ces mots, grâce aux synonymes, ne présente de difficulté. *Khar* est le nom bien connu de la myrrhe. Les expressions *Œil d'Horus vert* et *Œil d'Horus doux* sont les dénominations mystiques du vin et du miel, et . Seul, le terme a besoin d'explication.

A priori, ce mot ne paraît pouvoir répondre qu'au grec ῥητίνη « résine », qui revient dans les trois listes grecques et dont nous n'avons pas l'équivalent dans les autres mots égyptiens. Le mot , qu'on lit tantôt *ba*, tantôt *ânti*, se trouve écrit mille fois au-dessus de personnages tenant un encensoir allumé et y jetant des grains désignés par ce mot. Ce n'est pas d'encens qu'il s'agit, puisque le mot encens, , est connu par ailleurs et se trouve précisément, dans bien des textes, en parallélisme avec le mot lui-même[3]. D'ailleurs, — quoique en somme ce ne soit

[1] *Pap. Ebers*, XXXV, 21.
[2] *Gr. pap. Harris*, XXXIX, 1.
[3] *Les fêtes d'Osiris*, passim.

là qu'un argument de valeur secondaire, — l'encens n'est pas mentionné dans les recettes grecques. ne peut non plus désigner la myrrhe, qui est nommée . Ce ne peut donc être que la résine.

Un mot égyptien, d'un emploi très fréquent, , *sonter*, ⲥⲟⲛⲧⲉ, *ῥητίνη*, *resina*, sert à désigner la résine. Or, il résulte de différents textes que non seulement est synonyme de , mais encore que le signe , dans ce mot, doit se prononcer , comme ou se lisent *ânti*. En effet, à côté de cité plus haut au sujet du mot *saq*, on rencontre des orthographes [1], [2]. Enfin, et c'est là une preuve décisive, on trouve , dans les listes d'offrandes, mis à la place du mot *sonter*. Un texte d'Edfou décrit soigneusement trois espèces d'ingrédients désignés sous le nom de ou « les cinq grains »[3]. L'un est « les cinq grains méridionaux de Nekheb », ; l'autre, « les cinq grains septentrionaux de Sherp », ; le troisième, « les cinq grains de résine », . Ce texte étant en quelque sorte une description

[1] Br. et Düm., *Rec.*, IV, 96.
[2] *Ib.*, IV, 85, B.
[3] *Ib.*, IV, 85, A.

technique des ingrédients, il est certain que le mot  y est employé dans son sens le plus précis. Si nous recherchons d'autre part la mention de ces trois ingrédients dans les nombreuses tables d'offrandes que nous connaissons, nous trouvons partout le mot *sonter* écrit à la place de . En voici, entre cent, trois exemples décisifs :   [3]. Conclusion : le mot , synonyme orthographique de , désigne la résine, *ῥητίνη*, et plus spécialement la résine du Térébinthe, *Pistacia Terebinthus* L., *ῥητίνη* sans épithète étant l'équivalent de *τερμινθίνη*.

IX.

Si nous comparons maintenant le kyphi égyptien au *κῦφι* grec, nous obtenons le résultat suivant : sur seize aromates, dix reviennent dans toutes les recettes, grecques et égyptiennes, et ce sont justement les dix de Dioscoride; trois autres, la Cannelle, le Cinnamome et le Lentisque, qui ne sont mentionnés que dans une seule recette grecque, sont cités dans les recettes égyptiennes; enfin, trois ingrédients ne

[1] Table d'offrandes exposée sur le palier du Louvre.
[2] *Mission du Caire*, II, 144.
[3] *Ib.*, II, 173.

se rencontrent que dans le texte égyptien, la Menthe, le Henné et le Mimosa.

Voici, comme résumé de cette étude, une traduction simplifiée de la recette égyptienne, avec réduction des poids égyptiens en poids français, à l'usage de ceux qui auraient la curiosité de faire exécuter le kyphi dans un laboratoire de parfumerie. J'ai eu moi-même, tout le premier, cette curiosité scientifique et je dois témoigner ici à notre éminent et regretté compatriote, M. Eugène Rimmel, auteur d'une très érudite *Histoire de la parfumerie*[1], toute ma reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle il s'est prêté à mes essais de résurrection d'un antique parfum égyptien.

RECETTE POUR FAIRE 10,164gr DE KYPHI
DEUX FOIS BON, À L'USAGE DU CULTE.

I.	*Acorus Calamus* L.	270gr
	Andropogon Schœnanthus L.	270
	Pistacia Lentiscus L.	270
	Laurus Cassia L.	270
	L. Cinnamomum Andr.	270
	Mentha piperita L.	270
	Convolvulus scoparius L.	270
		1,870

Piler très fin, passer au crible. N'employer que les $\frac{2}{3}$ de la masse, soit

[1] *Le Livre des parfums*, gr. in-8°, Paris, Le Dentu, 1884.

	la partie la plus odorante et la mieux pulvérisée		756gr
II.	*Juniperus phœnicea* L.	270gr	1,080gr
	Acacia Farnesiana L.	270	
	Lawsonia inermis L.	270	
	Cyperus longus	270	
	Broyer ces quatre substances et les mouiller de vin		1,125
	Laisser reposer un jour.		
III.	*Chair de raisins secs, bien pure*		1,260
	Vin d'Oasis		1,440
	Mélanger aux onze ingrédients ci-dessus et laisser reposer cinq jours.		
IV.	*Résine de térébinthe*	1,200	
	Miel	3,000	
		4,200	
	Mélanger ces deux substances et les cuire jusqu'à réduction de $\frac{1}{5}$ du poids, de sorte qu'il reste		3,360
	Mélanger au reste des aromates et laisser reposer cinq jours.		
V.	*Myrrhe broyée finement*		1,143
	Mélanger au reste de la masse, ce qui donne, en kyphi		10,164

NOTE

SUR

TROIS OUVRAGES BÂBIS,

PAR

M. CLÉMENT HUART.

Le dernier mouvement religieux qui ait remué le monde musulman, le bâbisme, a enfanté en très peu de temps une nombreuse littérature dont jusqu'à présent on n'a guère eu connaissance que par fragments incomplets. Le mouvement bâbi ayant pris rapidement une teinte politique, les sectateurs du nouveau prophète, pourchassés lors de la terreur qui suivit les affaires de Cheïkh-Tabarsi et de Zindjân, en furent réduits à dissimuler les documents qu'ils pouvaient posséder, et il a toujours été de la plus grande difficulté de se procurer des écrits relatifs aux doctrines enseignées par les novateurs. Le comte de Gobineau a vu plusieurs ouvrages de la secte : il parle de deux volumes, l'un en arabe, l'autre en persan, intitulés *Béyân* ou l'« Exposition », et du *Livre de la Lumière*, « ouvrage volumineux et ne formant pas moins d'un assez gros in-folio », dimension qu'il attribue au caractère *neskhi* dans lequel ce livre

a été écrit[1]; enfin il nous a donné la traduction complète de ce qu'il appelle également *Béyân*, mais dont le titre exact paraît être *Kitâb-ul-Ahkâm* « Livre des Préceptes » (et non *Kitâb-è Hukkam* qui voudrait dire « Livre des juges »)[2]. Mirzâ Kâzem-bey, de son côté, a eu entre les mains le Qorân composé par Bâb, sous forme d'un manuscrit passablement défectueux, « sans commencement ni fin, sans pagination, sans subdivision par chapitres », de sorte qu'il lui était impossible de fixer l'endroit où figurent les trois courtes phrases qu'il cite[3].

Un hasard heureux a fait récemment tomber entre mes mains trois volumes appartenant incontestablement à la littérature bâbie. Je désire attirer l'attention du public savant sur l'intérêt que présentent ces documents, qui méritent sans doute un examen approfondi, mais que j'ai à peine eu, jusqu'ici, le temps de parcourir.

Le premier est un manuscrit arabe qui porte l'en-tête suivant, en prose rimée : هذا كتاب النور من شجرة الطور ليكونّ نوراً لمن في ملكوت الغيب والظهور « Ceci est le Livre de la Lumière (provenant) du buisson du Sinaï, destiné à être la lumière (dirigeant) ceux qui sont dans le royaume du mystère et de l'évidence ». C'est

[1] *Religions et philosophies dans l'Asie centrale*, p. 312. Cet ouvrage est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (supplément arabe, n° 2509). Il est plus considérable que le premier de ma collection, dont il va être question.

[2] Même ouvrage, Appendice, p. 461.

[3] *Bâb et les Bâbis*, page 137 du tirage à part.

un manuscrit petit in-8° non paginé, dans les dimensions suivantes : hauteur 0m,1745, largeur 0m,104; il comprend 63 feuillets d'écriture, composé chacun de 19 lignes à la page ; on sait la valeur cabalistique que les Bâbis attachent au nombre 19. Cet ouvrage est donc bien le *Livre de la lumière* dont parle M. de Gobineau qui le donne comme « le plus apprécié » parmi les livres de la secte; en effet, ce n'est rien moins que le Qorân de Bâb, l'ouvrage fondamental de la nouvelle doctrine, dont l'auteur disait aux ulémas de Chirâz : « Prenez mon Qorân, comparez-le avec celui de votre prophète, vous vous convaincrez que le mien est plus éloquemment écrit que le vôtre et que ma croyance est préférable à la religion de Mahomet[1]. »

Cet ouvrage est une imitation frappante, et par endroits un plagiat du Qorân du prophète arabe[2]. Il est divisé en *sourates*, dont notre exemplaire contient vingt-huit: la première, à l'imitation de la *Fâtiḥa*, est partagée en sept versets (bien que les points rouges tracés dans le texte n'en indiquent que six); elle porte le titre de سورة البيان « chapitre de l'*Exposition* », expression caractéristique de la secte bâbie.

Le chapitre II commence par l'indication سورة

[1] Mirza Kazem-bey, *Bâb et les Bâbis*, p. 20 (d'après le *Nâsikh ut-Tévârîkh*).

[2] La comparaison de notre ms. avec celui de la Bibliothèque nationale prouve que l'ouvrage signalé par M. Dorn (*Mélanges asiatiques*, t. V, p. 224, 279 et 401) n'est pas le Qorân des Bâbis, comme le croyait l'auteur, mais bien un des *Beyân*.

العلّيين « chapitre de l'empyrée »; les chapitres II à XVII n'ont pas de titre; en revanche le chapitre XVIII s'appelle سورة الصاحب « chapitre du maître (de l'Heure) » et le chapitre XIX سورة الانبياء « chapitre des prophètes »; les chapitres XX à XXVII n'ont pas non plus de titre, enfin le XXVIII[e] et dernier est intitulé سورة الرسّ « chapitre du puits comblé (de Thémoûd)[1] ».

Parmi les sourates qui n'ont pas d'en-tête, il y en a un certain nombre qui, toujours à l'imitation du Qorân, portent à la première ligne des lettres isolées censées cabalistiques, mais dont l'explication paraît aisée, sauf dans un cas; les voici :

Ch. IX. ص م د (l'Éternel).

X. ق ی و م (قيوم « le Stable).

XI. ع ل ی (على « 'Ali »).

XIII. ح و ر (حور « les houris »).

XIV. ا ح م د (احمد « le Louable »).

XV. ع ش ق (عشق « l'amour »).

XVI. ا رح (?).

Voici le texte et la traduction du premier chapitre du Qorân de Bâb.

[1] Expression empruntée au Qorân, ch. XXV, v. 40. Cf. Beidhâwî, Comment. in Coranum, éd. Fleischer, t. II, p. 40.

سورة البيان سبع آيات عزية ظهورية

بسم الله العزيز الحكم

الله لا اله الا هو الحق المهيمن القيوم ۞ لا يعجزه من شيء مما
في السموات والارض وما بينهما لا اله الا هو العزيز المحبوب ۞
امن البيان بالله وما أنزل اليه من ربه وهو يشهد له كما
شهدت الملئكة واولو العلم لله وحده بانه لا اله الا هو كل
عباد له وكل له ساجدون ۞ وما من اله الا الله واسمائه
وصفاته وله الخلق والامر واليه كل يرجعون ۞ هو رب كل شيء
وكل له قانتون ۞ وله الاسماء الحسنى والامثال العليا، سبح
له من في السموات والارض وما بينهما ويقدس له من في ملكوت
الامر والخلق وما دونهما ۞ كل عباد له وكل بامره يعملون ۞

CHAPITRE DE L'EXPOSITION.

SEPT VERSETS DE GLOIRE ET D'ÉVIDENCE.

Au nom de Dieu, le Puissant, le Sage.

Dieu! Il n'y a d'autre divinité que Lui; il est le Vivant, le Surveillant, le Stable. — Rien ne lui est impossible dans les cieux et sur la terre, ni dans l'espace intermédiaire; il n'y a d'autre divinité que lui, le Puissant, l'Aimable. — L'Exposition a cru en Dieu et en ce qui lui a été révélé de la part de son Seigneur: il est son confesseur, comme l'ont été les anges et les savants, à l'égard de Dieu seul, déclarant qu'il n'y a de divinité que lui; tous sont ses serviteurs, et tous se prosternent devant lui. — Il n'y a de divinité que Dieu, ses noms

et ses attributs; à lui la création et l'ordre; et tous reviendront à lui. Il est le maître de toute chose; et tous sont résignés à sa volonté. — À lui les beaux noms et les paraboles sublimes; tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre l'exalte, ainsi que ce qu'il y a dans l'intervalle; et tout ce qu'il y a dans le royaume de l'ordre et de la création, et ce qui est en dessous, tout cela le sanctifie. — Tous sont ses serviteurs, et tous agissent selon son ordre.

Le second volume de la collection est un corps de doctrine en arabe, qui n'a pas de titre particulier. Il est à peu près du format du précédent et comprend 366 feuillets non paginés; il est écrit dans le caractère appelé *chikestè* et est d'une lecture pénible. Il se compose de vingt-six petits traités en style coranique dont voici la liste :

1. روح الاحتجاج « L'esprit de l'argumentation. »
2. روح التقديس « L'esprit de la sanctification. »
3. روح المسيح « L'esprit du Messie. »
4. روح البكاء « L'esprit des pleurs. »
5. روح القيوم « L'esprit de l'Éternel. »
6. روح الهاء « L'esprit de la lettre H. »
7. روح الارواح « L'esprit des âmes. »
8. روح النور « L'esprit de la lumière. »
9. روح العرش « L'esprit du Trône. »
10. روح المغفرة « L'esprit du pardon. »
11. روح الموعود « L'esprit de la chose promise. »

12. روح الشموس « L'esprit des soleils. »

13. روح الدم « L'esprit du sang. »

14. روح السراج « L'esprit de la lampe. »

15. روح البقية « L'esprit du reste. »

16. روح الساعة « L'esprit de l'heure. »

17. روح العبد « L'esprit du serviteur. »

18. روح النحل « L'esprit des abeilles. »

19. روح الحروف « L'esprit des lettres. »

20. روح الوجه « L'esprit de la face. »

21. روح الشجرة « L'esprit de l'arbre (de la justice) », commençant ainsi : « Mention d'un livre (provenant) de l'arbre de la justice pour ceux qui s'abritent à son ombre, etc. »

22. Sans titre.

23. روح السُمرة « L'esprit de la couleur brune. »

24. Sans titre.

25. روح المستشهَدين « L'esprit des martyrisés. »

26. روح المُحتجبين « L'esprit de ceux qui se cachent. »

Tous ces chapitres, ou ces traités isolés (nous ne savons comment les caractériser), commencent par la formule بسمه المتعال المحبوب « Au nom de Dieu auguste et aimable ».

Le troisième volume, enfin, contient la copie de

lettres échangées entre les adeptes de la foi nouvelle, les unes en arabe, les autres en persan. L'écriture de ce volume, fort-négligée, est en caractère *chikesté* comme le précédent et offre l'aspect d'un véritable grimoire; il n'est cependant pas impossible de la déchiffrer.

La plupart de ces lettres émanent du successeur de Bâb, auquel les adeptes avaient décerné le titre de حضرت ازل «l'éternité», ou «l'Altesse éternelle», pour employer la terminologie diplomatique adaptée par M. de Gobineau à la hiérarchie bâbie. D'autres émanent de certains personnages, désignés par des formules de convention, et qu'il ne serait possible d'indiquer plus clairement que si l'on possédait la clef entière de ces dénominations. Ce sont : الوجه «la Face», بيان العدل «l'Exposition de la justice», شجرة العما «l'Arbre de l'aveuglement», etc. Voici comme spécimen une lettre émanée de l'*Azal* ou second Bâb et adressée à un personnage dont le nom restera en blanc, car il ne faut pas oublier que les événements qui ensanglantèrent la Perse lors des révoltes des Bâbis ne remontent qu'à trente-cinq ans, et que beaucoup d'acteurs de ces tragédies peuvent être encore vivants, soit sur le sol même de leur patrie, soit sur le territoire de pays voisins.

هو الله الباقي الكافي المتعالى   ذكر كتاب من الازل ذكر نقطة البيان الى . . . . لان يكون هدى له يومئذ وشفآء للمؤمنين ولن يكون لكلّ في ذلك الحين رضآ وما نقطة البيان كاحد من

المظاهر ولا الوجه هذا كاحد مما يزعمون ولا البيان كما اشتهر
بينكم اتقوا الى ربكم وانصروا كلمة الله بما استطعتم فان الوجه
يكون فريدا وما نزل فى البيان الا للحق والهدى فمن اعرض عن
آيته يومئذ اولئك هم اصحاب الشقاوة وكان الامر فى ذلك
الكتاب محتوما اذكر من على ارضك بذكر من لدنا وبلّغ اليهم
سلامًا من هنالك وقل استقيموا على الامر ولا يُصدركم عن
سبيل الله من شىء واشكروا الله لعلكم تفلحون جميعًا وهذا
كتاب نتلوه عليكم بالحق فمن اعتصم بآيات الله من هنالك
وعمل بما فصل فى البيان اولئك هم كانوا باسم الله فى قدس
الملكوت معروفا وما كان للحق يومئذ الا فى البيان فمن اعرض
عن آية منه اولئك هم اصحاب الجِبْت وكانوا من الظالمين فى
النور مكتوبا بلّغ ذلك الكتاب الى الذين امنوا هنالك واهدِهم
الى الله ربك واشكر الله بما أُوتيتَ يومئذ انه كان شكورا
جميلا فلما سافر..... الى هنالك قد ذكرناك بآيات الله وبلغنا
اليك لوحًا من لدنا اذكر المهاجر بذكر من لدنا وكن فى دين
الله رقيبا

Il est Dieu, le Durable, l'Être suprême. — Mention d'une lettre de l'*Azal*. — Mention du *Point de l'Exposition* (un des surnoms de Bâb) adressée à N. pour que ce lui soit une direction en ce jour, et une guérison pour les croyants, ainsi qu'une satisfaction pour tous ceux qui font partie de cette religion. Le *Point de l'Exposition* n'est pas comme une appa-

sition, ni cette *Face* comme un de ceux qu'on prétend, ni l'*Exposition* comme le croit le populaire parmi vous. Soyez pieux envers votre Seigneur, et rendez victorieuse la parole de Dieu par tout ce que vous pouvez. Or la *Face* est unique, et elle n'a révélé dans l'*Exposition* que la justice et la bonne direction; tous ceux qui se détournent de son signe, dès ce jour ils sont réprouvés. L'ordre est prescrit dans ce livre. Communique à ceux qui sont sur la terre un souvenir de notre part, et transmets-leur un salut de là-bas, et dis-leur : Soyez droits suivant l'ordre (reçu), et que rien ne vous détourne de la voie de Dieu; remerciez-le, peut-être serez-vous tous sauvés. Ceci est un livre que nous vous lisons en toute justice; ceux qui là-bas se fieront aux signes divins et agiront selon qu'il est prescrit en détail dans l'*Exposition*, ceux-là seront connus par le nom de Dieu dans la sainteté du monde spirituel. Or la justice n'est en ce jour que dans l'*Exposition*; et tous ceux qui se détournent d'un seul signe qui y est indiqué sont des idolâtres et des pervers, ainsi qu'il est écrit dans la Lumière. Transmets cette lettre à ceux qui ont cru là-bas, dirige-les vers Dieu ton Seigneur, et remercie-le de ce que tu as reçu en ce jour, car il est reconnaissant et généreux. Lorsque N. s'est mis en route pour là-bas, nous t'avons rappelé les signes de Dieu et nous t'avons envoyé un tableau de notre part. Rappelle-nous au souvenir de l'émigré et observe bien la religion de Dieu. »

La terminologie employée dans cette lettre est bizarre, mais elle ne nous est pas entièrement inconnue; nous savons déjà que l'*Exposition* بیان est le nom de la nouvelle doctrine, et que Bâb est le *Point* de cette *Exposition* نقطة البيان, où le *premier Point* النقطة الأولى, allusion claire à la première lettre du mot *Bâb* qui est la même que celle du mot *béyân* et qui, dans l'écriture arabe, est distinguée par un seul

point diacritique placé en dessous. Comparez ce passage du *Livre de la lumière*, sourate II, verset 4 : « Dis : Louange à Dieu qui a envoyé le *premier point* avec le droit, et lui a donné l'*exposition* dans laquelle il y a un souvenir et une miséricorde pour ceux qui sont reconnaissants. Dis : l'*exposition* est descendue de la science de Dieu ; le *premier point* est le droit, il n'y a pas de doute là-dessus ; nous le croyons tous. »

D'autres lettres, contenues dans les premières pages du volume, établissent nettement que Bâb est considéré par ses sectateurs comme une incarnation de la divinité. En voici quelques passages :

Lettre adressée au Chéikh N. « Il est Dieu, le roi auguste. Dis : certes, il n'y a de divinité que Lui, et tout ce qu'il a créé est pour lui un serviteur, un esclave رقّ. Certes, le *Point de l'Exposition*, c'est lui-même ; et ceux qui se sont détournés de la vérité, ce jour-là, ceux-là sont des idolâtres ».

Autre lettre. « Le *Point de l'Exposition* n'est pas comme un de ceux qu'il a créés, mais c'est Dieu lui-même نفس الله. »

Une dernière remarque en terminant. Le premier volume porte en tête, à l'encre rouge, la suscription suivante : آثار الأزلية « Œuvres des *Azalîyéh* ». Les *Azalîyéh* ne peuvent être que les partisans et les disciples d'Azal, le second Bâb, dont le nom est répété en tête du deuxième volume ; nous venons de voir que le même personnage est l'auteur de la plupart des lettres du troisième volume ; il faut en conclure que

notre collection bâbie appartient à la deuxième période de l'histoire de la secte, quand, après la mort du premier Bâb, ses disciples se réunirent et, dans le concile de Téhéran, désignèrent à l'unanimité Mirza Yaḥya comme chef de la religion nouvelle, sous le nom d'*Azal* ou «l'Éternité».

L'examen rapide et forcément très superficiel auquel j'ai soumis ces trois volumes me semble avoir démontré que ces documents méritent une étude approfondie et peut-être même une publication sinon intégrale, du moins par extraits. Ce n'est qu'en étudiant ce rudiment de bibliothèque bâbie par le moyen d'une critique sévère qu'il sera possible de retrouver les liens qui rattachent sans doute la nouvelle religion aux anciennes sectes dissidentes qui ont jadis si profondément remué les esprits sur le sol du vieil Iran.

BUSIN ET PHANIZOIT.

PAR

M. DE ROCHEMONTEIX.

M. Amelineau vient de publier dans l'un des derniers numéros de notre *Journal* (février-mars 1887), un document intéressant : *Le martyre de Jean de Phanizoït* du district de *Bušin*. Suivant l'opinion émise par Quatremère [1], par Champollion [2], et acceptée généralement, il identifie *Phanizoit* avec *Ez-Zeitun*, الزيتون, et *Bušin* avec *Buš*, بوش, deux bourgs appartenant aujourd'hui à la province de Beni-Souef, arrondissement de Beni-Souef. Mais il fait remarquer en même temps, p. 128, que la position du village d'*Abu-n-Nomros*, ابو النمرس, désigné dans le récit comme voisin de *Bušin*, ne peut être placée auprès du bourg de *Buš*, et doit être cherchée à 25 lieues plus au nord, en face du Caire.

Je crois bien qu'il en va de même de *Phanizoit* et de *Bušin*, et que l'identification de ces deux localités n'a pas été faite exactement.

Je remarquerai tout d'abord que les deux noms

[1] *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, tome I, article *Bauschêm*, auquel je renvoie pour la plupart des documents relatifs à cette ville rappelés dans la présente communication.

[2] *L'Égypte sous les Pharaons*, *Descr. géogr.*, I, 314.

coptes diffèrent des deux noms arabes, *Ez-Zeitun* et *Bai*, qu'on en a rapprochés, par la finale *un* ajoutée à l'un, et *in* retranchée à l'autre. Or, la prononciation arabe, dans les très nombreux exemples que nous avons, reproduit, élément à élément, les noms de lieu coptes[1].

Les divers renseignements que Quatremère a réunis dans l'article *Bouschêm*, d'après les manuscrits coptes du Vatican, les lexiques coptes-arabes, la description de l'Égypte de Macrizi, et l'histoire des monastères d'Abu-Celah, viennent étayer l'objection philologique que je fais valoir :

1° Les variantes du nom de *Bašin*, sont :

Schêm, *Ouschêm*, *Bouschêm*, *Bouschem*, *Ousim*, *Wasim*, وسيم. — Vansleb et Renaudot prononcent *Wissin et Wisin*. — Il résulte de ces variantes que la finale *se maintient exactement*, et que le *b* initial s'adoucit en *w*, *u*, ou même disparaît;

2° Les dénombrements de l'Égypte rattachent la ville à la province de *Gizeh*[2]. Or *Bai* est située dans l'ancienne province de *Behnesa* ou d'*Ashmunein*;

[1] L'exemple cité par Champollion (*l. l.*), de ϪⲀⲠⲀⲤⲈⲚ correspondant à *Chabâs*, شباس, où la désinence ⲈⲚ semble supprimée par l'arabe, n'est pas concluant. ϪⲀⲠⲀⲤⲈⲚ est un pluriel copte de ϪⲞⲂⲈⲌⲞ traduit par les Arabes الشباسات, les *Chabâs*, et sert à désigner un ensemble de villages du district de *Desuq* (G'arbieh) portant tous le nom de *Chbâs*, شباس : *Chabâs e'mîr* (*Chabâs ambereh*), *Chabâs es-chohada* (*Chabâs mugor*), *Chabâs-el-meli'*, non loin desquels se dresse le monticule de *Chabâs*.

[2] Zoëga nous apprend (486, 643, n. 5) que cette ville relevait

3° Abu-Çelah place tout auprès, le monastère de *Nehia*, auquel le k'alife 'Amer ben ahkem-Illahi constitua un waqf de 30 feddans à *Daharmes* (province de Gizeh), que les moines cultivaient eux-mêmes; ce monastère était situé sur les bords du Nil, et d'après les détails du récit d'Abu-Çelah, en face de Fostat. Enfin, *Bušin* était non loin de ⲡⲟⲓⲙⲟⲛⲣⲟⲥ, ابو النمرس, *Abu-n-nomros*. — Toutes ces localités existent encore aujourd'hui sur la rive gauche du Nil, à proximité du Caire, comme on peut le voir sur les cartes [1], et notamment sur les feuilles de la carte topographique de la Commission d'Égypte, 21, 24, 25. À *Bušim* ou *Bušin*, correspond le chef-lieu d'arrondissement *Ausim*, اوسم, à *Phanizoit* correspond *Ez-Zeidiah* ou *Zaidieh*, زيديه, faubourg d'Ausim (voir le croquis ci-joint, la carte de la Commission d'Égypte présentant ici une lacune). *Zeidiah* est une forme adjective traduisant *Pha-ni-zôit* « le lieu des Zoit », بلد الزيد [2], ناحية, et elle a été amenée par l'assonance avec le nom propre زيد très répandu en

de Benha et était située à la limite du désert. Le P. Vansleb déclare au contraire, dans sa nomenclature des évêchés, que Bouschime est en deçà du Caire, non au sud.

[1] On y lit بهرمس, *Baharmes*, au lieu de دهرمس, *Daharmes*. La variante de Quatremère provient soit d'une erreur de lecture facilement explicable, soit plutôt de l'emploi primitivement arbitraire de l'article masculin ou féminin ⲡ, ⲫ, ⲧ (prononcé communément d par les Arabes), ou de la désignation topographique *Ba*, *Ta*, etc. On trouve d'ailleurs (*Comm. d'Égypte*, *l. l.*, feuille 24) plus au sud, aux environs de *Gizeh*, كفر طهرمس, *Kafr Taharmes*.

[2] Cf. pour le changement de ⲛⲓ en ال, le nom de lieu ⲛⲓⲕⲁⲫⲁⲣ d'origine grecque qui est devenu, par un jeu de mots très goûté

Égypte, ainsi que ses dérivés *Abu-Zeid*, *Zeidan*. Quant au changement du *t* en *d*, on sait que les Coptes modernes de la Haute-Égypte[1] prononcent uniformément le ⲧ, *d*.

Ausim se décompose, comme le font pressentir les variantes ci-dessus, en deux parties, *Bā(Wā)-Schêm*. La première est la désignation topique]ı, ☐ « localité », qui peut être supprimée dans l'énonciation du nom de lieu (cf. *Bubaste* et تل بسطة, *Tell Basta*, comparable à *Schêm* et *Bā-Schêm*), et dans la prononciation être représentée par l'articulation ⲱ (]ı), *b* ou ⲫ (cf. *Pha-Cusa et Pha-nizoit*). Il y a déjà longtemps que M. Brugsch (*Géog.*, I, et *Dict. géog. sub voce*) a rapproché le nom arabe اوسيم de celui de l'ancien chef-lieu du nôme *Letopolite*, qui s'appelait , *Sok'ê-mi*, variante , *Sosêmi* « le sanctuaire », en grec, Λητοπολις... ψόχεμμις[2]. La deuxième partie de *Bā-Schêm* est précisément dérivée de *Sok'êmi*, *Sosêmi*; la présence de l'accent sur la voyelle *ê*, *î*, de *Sok'êm-i*,

des Arabes, الكفور, *el-Kefour* « les villages ». La signification du groupe initial ⲫⲁ de *Phanizoit* est éclaircie plus loin.

[1] Rochemonteix, communication à la Société de linguistique, 1887. Pour les noms de lieu, comp., par exemple, سمنود *Samanûd*, et ϫⲉⲙⲛⲟⲩⲧⲉ, ϫⲉⲙⲛⲟⲩϯ.

[2] L'accent primitif n'est pas sur ε; celui qui est indiqué sur cette voyelle n'est qu'un accent théorique; la présence du μ redoublé dans le grec, correspond en égyptien, comme j'ai eu l'occasion de le remarquer ailleurs, à une élévation de la voix sur la voyelle qui précède la consonne redoublée, ici ε; ainsi Ἄμμων transcrit l'égyptien *Åmĕn*.

a amené l'addition d'un ỉ prosthétique dans la variante *Awsîm* comme dans *E-Sna*, *A-Siût*, *E-Btâ*, ابطو (pour *Betâ*, Βουτος), *E-Bšân* ابشان (pour *Bešân*,  , *Pe-šân-A'mon*, Diospolis parva), *Aba-Sîr* (pour *Basiri*), ارز (pour رُز, *riz*), ادره (pour دره *dourah*), etc.

J'en finirai avec ces observations philologiques, en ajoutant que les Arabes modernes, après une période d'hésitation entre l'*s* et le *š* résultant de la combinaison des deux articulations *s* et *š* (variante dialectale, ϫ) de *ssêmi*, se sont décidés pour la prononciation *Awsîm*.

Ainsi donc, la *Bušîn* du martyre de saint Jean, n'est autre que l'antique *Letopolis*, ville déjà importante sous la IVᵉ dynastie, qui renfermait un des plus vieux sanctuaires de l'Égypte, et conservait le cou d'Osiris. Cette identification nous permet d'emprunter aux écrivains coptes un renseignement nouveau sur le culte antique qui y était célébré : d'après l'auteur du *Martyre de saint Macaire*[1], *Horus* (Apollon), le dieu éponyme, y avait au nord de la ville un temple splendide que Sotérichus, gouverneur sous Constantin, rasa avec beaucoup d'autres édifices religieux, entre autres un temple consacré à *Amon* (Jupiter), sur la place même de la ville.

Quant au bourg de *Bai*, qui est d'ailleurs aussi un des principaux centres chrétiens de la Haute-Égypte, il fait partie d'une agglomération appelée actuelle-

[1] Quatremère, *l. l.*

ment par les listes officielles et les habitants, *Taha-Bai*. *Taha*[1], anciennement *Theodosiopolis*, cité dans le dénombrement de la province de *Behnesa-Ashmunein*, compta, d'après Abu-Celah, 15,000 chrétiens et 360 églises, et fut un évêché important.

[1] Quatremère, *l. l.*, I, p. 367.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Die aramæischen Fremdwœrter im Arabischen von Siegmund Fraenkel. Eine von «het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen» gekroente Preisschrift. Leiden, Brill, 1886, in-8°, p. I-XVII et 1-327.

Les patientes investigations auxquelles M. Siegmund Fraenkel s'est livré pour retrouver les mots araméens introduits en arabe, et dont il a consigné les résultats dans le traité qu'il vient de publier, ont une portée beaucoup plus grande qu'on ne le croirait au premier abord. Le livre renferme, en effet, non seulement des esquisses bien dessinées de la langue, des mœurs et des usages des anciens Arabes, mais il nous permet de nous former un jugement sur le développement historique de la langue arabe; à ce point de vue, il forme une utile contribution à l'histoire des langues sémitiques. Autrefois on était porté à croire que la richesse surprenante de la langue arabe comparée avec les langues sémitiques du nord, était le produit d'une éclosion spontanée due au génie national, tandis que les conceptions des autres Sémites, circonscrites dans un domaine étroit, n'avaient donné lieu qu'à une floraison linguistique assez maigre. Ces idées, déjà battues en brèche par de récents travaux, doivent être maintenant abandonnées; le traité de M. Fraenkel montre que toute cette richesse a été acquise non seulement par la fusion dans le moule littéraire des nombreux dialectes parlés par les tribus arabes, mais aussi par des emprunts successifs faits aux

nations voisines avec lesquelles ces tribus étaient en rapport. Au premier rang de ces nations étaient les Araméens, qui initièrent les Arabes aux sciences et aux arts. On comprend ainsi que l'araméen tienne une grande place dans l'histoire de la langue arabe. Les Persans ont, de leur côté, transmis aux Arabes une certaine quantité de vocables, mais ces vocables ont une physionomie originale qui les trahit. Les mots des langues sémitiques sont, au contraire, tellement apparentés entre eux, qu'il est difficile de distinguer les descendants des collatéraux. La recherche de la paternité dans ce cas était bien tentante et l'on doit se féliciter qu'elle ait attiré l'attention d'un esprit aussi méthodique que M. Fraenkel. Elle s'étendait du reste sur un champ assez vaste, pour que celui-ci ait dû se renfermer dans les limites qu'elle lui traçait, sans trop empiéter sur le domaine d'autres voisins, dont l'influence est marquée d'une empreinte moins profonde.

Dans l'introduction, M. Fraenkel expose les principes qui l'ont guidé dans ses études. Ces principes sont de deux sortes : les uns d'ordre linguistique, les autres d'ordre historique. Lorsque les recherches dans ces deux directions aboutissent au même résultat, on peut tenir ce résultat pour acquis. Les principes linguistiques sont les suivants : 1° Lorsqu'un mot arabe s'écarte des lois phonétiques établies par la comparaison des différentes langues sémitiques, il y a lieu de soupçonner un emprunt; il est surtout important d'observer les lois concernant les permutations des sifflantes et des dentales, qui offrent un criterium presque infaillible. 2° Un second motif de croire à un emprunt, c'est la forme du mot, lorsqu'elle est rare en arabe et fréquente en araméen, comme فاعلة et فاعول; mais ce moyen doit être employé avec circonspection, car il ne manque pas de vrais mots arabes de la forme فاعول. 3° Un troisième motif est tiré des différentes vocalisations d'un mot, autrement dit, des différentes prononciations dont un mot est susceptible sans changer de sens. C'est souvent le cas pour les mots empruntés; cependant ce phénomène peut venir simplement de prononciations dialectales.

4° Un mot susceptible de plusieurs genres a un cachet étranger; mais on rencontre de vrais mots arabes de cette espèce. 5° Le pluriel externe est aussi un signe qui décèle un mot étranger, car l'arabe n'a plus la puissance de créer des pluriels internes pour des groupes consonantiques qui ne répondent pas à une forme arabe usuelle. Ce principe n'est cependant pas absolu, car l'arabe a conservé le pluriel externe pour certaines formes qui n'ont pas de pluriel interne, ainsi que l'a observé M. D.-H. Müller, comp. *Journal asiatique*, 8e série, t. V, p. 336. 6° Si un mot ne peut être dérivé d'un radical arabe, on peut le tenir pour emprunté, mais il faut observer qu'un radical arabe a pu disparaître, sans laisser d'autres traces qu'un ou deux dérivés; d'un autre côté, un mot emprunté fait souvent souche, et il n'est pas toujours aisé de distinguer si un verbe est radical ou dénominatif. En tout cas, il nous semble qu'on n'est en droit de revendiquer la paternité pour l'araméen que lorsqu'un radical araméen se prête au rapprochement. 7° Si un mot suspect ne se rencontre pas aussi en éthiopien, il y a quelque raison de croire qu'il est arrivé en Arabie par la voie araméenne; en sens inverse, on devra hésiter à refuser le cachet arabe à un mot qu'on retrouve en éthiopien. Nous citerons un exemple frappant : مثانة « vessie » n'a pas de racine en arabe, tandis que l'araméen a le radical תְּן = hébreu שִׁין « uriner ». On pourrait croire à un emprunt araméen, le ث représentant la prononciation aspirée du *tav* araméen, mais l'éthiopien ሸንት, amh. ሽንት, montre que مثانة est bien arabe, et que le verbe s'est perdu. 8° M. Fraenkel suppose un dernier cas qui rentre sous le paragraphe premier, c'est le cas où l'arabe et l'araméen présentent le même consonantisme par opposition à l'hébreu. L'auteur rejette avec raison les rapprochements faciles basés sur une analogie de sens, quand les formes ne peuvent être mises en parallèle qu'en supposant des permutations ou des altérations de consonnes; cet ostracisme ne doit pas cependant être poussé trop loin.

Les principes d'ordre historique paraissent à M. Fraenkel

encore plus probants. On doit admettre que lorsqu'un objet pénètre chez un voisin, il y arrive avec le nom qu'il porte dans son pays. Il y a donc lieu, avant de se décider sur la question d'emprunt, de rechercher dans la civilisation des Arabes ce qui leur appartient en propre et ce qu'ils ont reçu par importation. Pour arriver à ce but, M. Fraenkel a groupé les mots qui désignent les objets d'une même catégorie, et il a divisé son livre en quatorze chapitres intitulés : Maison et cour; Nourriture; Vêtements et parures; Noms de la vigne et des réceptacles du vin; Commerce et relations internationales; Navigation et relations maritimes; L'art militaire; L'art d'écrire; Métiers et arts; Religion chrétienne; Administration de l'État. Au commencement de chaque chapitre, il examine, à la lumière de l'histoire, dans quelle mesure les Arabes ont été devancés par leurs voisins dans ces branches de la civilisation et ce qu'on est en droit de leur attribuer ou de revendiquer pour les Araméens. Ses considérations sont généralement justes, ses informations presque toujours empruntées aux sources les plus sûres, c'est-à-dire aux poésies anciennes et aux traditions des premiers siècles de l'hégire. Cependant, en lisant ces pages, on craint parfois que l'auteur, entraîné par son sujet, n'exagère ses théories vraies en principe. Ainsi, dans le premier chapitre consacré au bâtiment, il admet que les Arabes, vivant à l'état nomade, ont dû apprendre de leurs voisins l'art de construire et emprunter aux Araméens les termes qui ont rapport à cet art. On peut objecter qu'à côté des tribus nomades vivaient des tribus sédentaires adonnées au commerce et qui, par caravanes, faisaient le transit des marchandises de l'Arabie du Sud et de l'Inde en Égypte et en Syrie. M. Fraenkel le remarque lui-même sous le chapitre du Commerce. Ces Arabes sédentaires avaient certainement avec les nomades autant de relations que les Araméens; les rendez-vous se faisaient sur les marchés où les nomades venaient s'approvisionner des instruments qu'ils ne fabriquaient pas. Il n'est donc pas nécessaire de supposer comme importés par les Araméens un certain

nombre de mots qui pouvaient faire partie du bagage linguistique des Sémites. On comprend encore moins que les termes usuels pour le commerce soient de provenance araméenne. On ne s'attendait guère à une telle conclusion après la lecture des pages 173 et suivantes, qui montrent l'essor que le commerce avait pris en Arabie dès les temps anciens. M. Fraenkel fait de vains efforts pour expliquer تاجر «marchand» par תַּגָּרָא, qui en diffère par la forme. Pourquoi تاجر n'est-il pas simplement le participe présent, pris comme nom d'agent, du verbe تَجَرَ? M. Fraenkel répond que تَجَرَ est un verbe dénominatif et ne vient pas de إِتَّجَرَ, VIII^e forme de أَجَرَ «travailler pour un salaire». Cependant rien ne s'oppose à cette formation; le commerce par caravanes exigeait des sommes importantes fournies par des associations de capitalistes qui avaient un agent salarié, le تاجر; les inscriptions de Palmyre nous fournissent d'utiles indications sur ces corporations. Les savantes déductions de M. Fraenkel, pages 183 et suivantes, n'amènent pas la conviction que صَرَّفَ «changer», صَرَّاف et صَيْرَف «changeur» aient été introduits par les Araméens qui ne se servaient guère de ces expressions. Le syriaque a la forme ܡܚܪ̈ܦܢܐ «changeur» qui suppose un pael ܚܪܦ = صرّف. M. Fraenkel n'admet pas la permutation de ܚ et ص et il repousse tout rapprochement entre ces mots; ܡܚܪ̈ܦܢܐ serait suivant lui un dénominatif de ܚܘܪ̈ܦܐ «monnaie». Cependant, dans *Saint Mathieu*, XXI, 12, les Évangiles de Cureton ont ܡܙܪ̈ܦܐ et la Peschitto ܡܚܪ̈ܦܐ; il paraît donc certain que dans ce mot la prononciation ܙ ou ܚ était dialectale, et il n'y a rien d'arbitraire à mettre en parallèle l'arabe صرف d'un côté et l'araméen ܚܪܦ de l'autre côté. On n'est pas acculé, dans cette hypothèse, à la nécessité de prendre ܙܪ̈ܘܦܐ, *Opuscula nestor.*, éd. Hoffmann, 113, 9, pour un arabisme. Car voyez à quelles subtilités conduit la théorie contraire : un araméen primitif ܙܪ̈ܘܦܐ aurait enfanté l'arabe صَيْرَف, puis aurait disparu; l'arabe صَيْرَف aurait fait souche, donné le verbe صَرَّفَ et les

autres dérivés; puis il aurait pénétré sur le sol araméen sous la forme [illegible]. Il ne semble pas non plus qu'on soit forcé d'admettre comme importés les termes de poids et mesures comme مثقال, كيل et منا ou مَنّ, qui semblent être un bien commun des Sémites; مَنّ viendrait difficilement de מָנֶה, ܡܢܝܐ. Ces réflexions peuvent s'appliquer également à la terminologie de l'art militaire; les Sabéens et les Minaïtes possédaient des châteaux forts et avaient une organisation militaire qui ne le cédait en rien à celle des Syriens. Si M. Fraenkel avait mis en relief ce côté de la question, il aurait peut-être été moins tenté de voir des emprunts araméens dans les mots مجدل «tour», سور «mur», جُنْد «armée»; dans جُنْد comparé avec l'hébreu גְּדוּד et le syriaque ܓܘܕܐ, il n'y a pas plus trace d'emprunt que dans عَنْز «chèvre» comparé avec עֵז, ܥܙܐ. Les Arabes ont créé dans leur langue même une quantité de termes techniques pour les arts et les sciences qu'ils apprenaient à l'école des Syriens; cette création artificielle s'est faite par analogie ou par traduction : de nouveaux dérivés se sont formés, des sens nouveaux ont été donnés à d'anciens mots. Il n'est donc pas absolument vrai que la chose importée conserve son nom dans son pays d'adoption.

Ces observations générales faites, nous reconnaissons avec un véritable plaisir les mérites du livre. Les trois cents pages qu'il contient sont pleines d'études linguistiques qui témoignent d'une méthode sûre, de nombreuses lectures et d'une connaissance profonde de l'arabe et de l'araméen. M. Fraenkel a rarement recours aux dictionnaires. Il a dépouillé avec soin les anciens monuments de la littérature arabe, noté les formes exactes que fournissent les poésies et les sens que donnent les commentaires. Pour l'étude même de la langue arabe, il offre une quantité d'informations qu'on ne trouve pas ailleurs ou qui sont disséminées un peu de tous côtés. Il est au courant de toutes les questions qui ont déjà été traitées; sur les points obscurs il demande volontiers l'avis de

ses anciens maîtres, notamment de M. Noeldeke, sur l'autorité duquel il s'appuie presque à chaque page.

Malgré l'étendue du livre, l'auteur ne peut se flatter d'avoir épuisé la matière. On regrettera qu'il n'ait pas consacré quelques pages aux mots araméens introduits par Mahomet dans le Coran, et qu'il se contente de renvoyer à un de ses précédents ouvrages. La liste de ces mots n'est pas bien longue; elle est intéressante et elle formait une suite naturelle du chapitre sur la religion chrétienne. M. Hartwig Hirschfeld, *Beiträge zur Erklärung des Korans*, cite les mots suivants : قيّوم; رحمٰن, ربّانى, صلوة, حنيف, ملّة = ܡܠܬܐ = λόγος, حبر, ملكوت, قربان, كرّوبى, مسيح; quelques-uns cependant, comme رحمٰن et قربان pouvaient être connus des Arabes avant Mahomet. Un mot emprunté aux Araméens ou aux Juifs est certainement le mot حجّ «pèlerinage» dont le caractère étranger se manifeste à ses différentes prononciations. On l'a déjà comparé à l'hébreu חַג, voir Dozy, *Suppl. aux Dict. ar.* Ce mot signifiait «fête»; il a pris le sens de pèlerinage chez les Juifs, lorsque ceux-ci instituèrent le dogme de l'unité de lieu pour les fêtes religieuses et le pèlerinage à Jérusalem pour célébrer les fêtes annuelles. Le verbe חָג signifiait d'abord «tourner autour d'une chose ou d'un objet sacré», comme l'arabe طاف; dans un sens figuré, «examiner une chose sous ses différents côtés»; à ce sens se rapporte حجّة «argument, certificat». Ainsi en grec θεωρία a le sens de pèlerinage et d'examen critique. — مخّ «moelle» est l'araméen מוחא, héb. מח, à en juger par la seconde forme مخّخ; la forme arabe est مُخّ qui désigne «l'intérieur d'une chose, le cœur». — حلزون «escargot» est l'araméen חלזון, ܚܠܙܘܢܐ, composé du radical חלז (de חרז[1]) et du diminutif *ôn*; comparez en arabe خرز = héb. חרוז. — سائس «palefrenier» vient de ܣܘܣܝܐ «cheval»,

[1] Sur la permutation de ר et ל dans ce mot, cf. héb. חלצים = aram. חרצא, ܚܪܨܐ, et, outre حلزون, la forme rare حرزون (Dozy, *Suppl.*).

voir Noeldeke, *Mand. gramm.*, p. 147, n. 4, le verbe ساس est dénominatif. — بَلْغَم «pituite» est le syriaque ܦܠܓܡܐ = φλέγμα. — سَبِهَ «radoter» vient du syr. ܣܒܐ «vieillard».

Les recherches de M. Fraenkel se sont bornées aux mots importés; une étude consacrée aux nouvelles acceptions que des mots arabes ont reçues de l'araméen aurait été aussi bien instructive. Nous citerons le mot ناموس qui, sous l'influence du syriaque ܢܡܘܣܐ = νόμος, a reçu des sens si divers, voir Dozy, *Suppl. aux Dict. arab.* Il serait possible que la famille si nombreuse des dérivés de نمى «croître» fût apparentée par quelques membres à l'expression syriaque ܐܟܠܐ ܢܡܐ, ἔχειν νομήν «prendre de l'extension», II *Timot.*, II, 17. — Le sens d'«épouser une seconde femme du vivant d'une première» qu'a pris le verbe أغار, peut fort bien avoir été influencé par l'araméen ܥܪܬܐ, car la vraie forme arabe dans ce sens est أضرّ, dénominatif de ضرّة = צָרָה, ܥܪܬܐ, I *Samuel*, I, 6; *Lévit.*, XVIII, 18. Mais nous sommes ici sur un terrain glissant, où l'on ne peut avancer qu'avec la plus grande circonspection.

Nous terminerons par quelques observations de détail : P. 118, ܓܪܠܐ est confirmé par *Kalil. et Dam.*, édit. Bickell, 109, 19; il répond à γρύλλος, comme ܩܪܩܘܕܝܠܘܣ à κροκόδειλος, voir *Traité de grammaire syriaque*, p. 89, § 99. — P. 161, n. 2, ܦܩܪܬܐ donné par Castel-Michaelis, p. 736, ne doit pas être confondu avec ܦܩܪܐ; il se trouve dans la Peschitto, I *Samuel*, IV, 18, où il traduit l'hébreu מַפְרַקְתּוֹ, cf. targ. פרקות et פרקא, arabe مفرق. Au sujet de ܦܩܪܐ, sur lequel M. Fraenkel revient, p. 292, nous rapporterons le passage suivant de la chronique syriaque de Bar Hebraeus, 162, 10 : ܘܐܠܨ ܐܢܘܢ ܕܢܐܣܪܘܢ ܦܩܪ̈ܐ ܕܥܡܪܐ ܒܪ̈ܫܝܗܘܢ «et il les força de ceindre des bonnets de laine sur leur tête». — P. 167, le mot ܚܙܘܪ̈ܐ, Prov. XXV, 11, ne doit pas être ponctué ܚܰܙܘܪ̈ܐ, car les Syriens, aussi bien les Nestoriens que les Jacobites, prononçaient la première consonne sans voyelle pleine, V. *Opusc.*

Nestor., éd. Hoffmann, 101, 17, et B. H. *in Prov.*, éd. Rahlfs, 11, 18. Il est donc douteux que l'arabe ناجود « coupe » soit ce même mot arabisé. On n'est pas d'accord, au surplus, sur le sens de ܢܓܘܕܐ qui est un ἅπαξ λεγόμενον, et on ne peut guère faire fonds sur les gloses des lexiques de Bar Ali et de Bar Bahloul qui ont été inspirées par le rapprochement de l'arabe ناجود. — P. 184, ܩܛܡܐ, Castel-Michaelis, p. 906, est erroné, la vraie forme est ܩܛܡܬܐ à la page suivante; ce mot ne signifie pas charbon, mais suie, voir *Apoc. acts.*, éd. Wright; Bar Heb., *Chron. syr.*, 256, 15; *Œuv. gramm.*, II, 120, 121, fréquent dans les lexiques de B. A. et B. B.; ܐܬܩܛܡ ܩܛܡܐ, *Z. D. M. G.*, XL, 463, doit être traduit par « il le noircit avec de la suie » et non « avec du charbon ». — P. 232, le rapprochement de ميناء et de ܠܡܐܢܐ « port », proposé par M. Clermont-Ganneau, n'est pas douteux. Les Arabes ont fait également de ܐܟܣܢܝܐ = λέξικον : الأكسيقون ou الاخسيقون; ܐܟܣܝܩܘܢ ܐܟܣܢܝܐ, *Catal. syr. des man. de la Bodl.*, éd. Payne Smith, p. 606, l. 36, est une faute pour الاخسيقون, cf. *ibid.*, 610 *penult.* — P. 279, بيغطار que Djawâlîqî, *Al-Mu'arrab*, p. 88, explique par جهبذ = p. كهبذ « percepteur, banquier », voir Fleischer, *Klein. Schriften*, p. 4, ne semble pas être אסקריטור, σεκρετάριος, ni ܣܩܪܝܛܪܝܢ, σεκρετάριον, camera privata, mais *ܣܩܘܛܠܝܐ « banquier » que le lexique de Bar Bahloul donne sous les formes suivantes plus ou moins corrompues : ܣܩܘܛܠܝܐ, *Thes. syr.*, 2625, ܣܩܘܛܠܝܐ, *id.*, 2524 (et 878 sous ܐܣܩܘܛܠܝܣ, *leg.* ܐܣܩܘܛܠܝܣ = δεσπότης, cf. ܐܣܩܘܛܠܝܣ, 891); ܣܩܘܛܠܝܐ et ܣܩܘܛܠܝܐ, *id.* 2,500, et Castel-Michaelis, 749 (ܣܩܘܛܠܝܐ suppose *ܣܩܘܛܠܝܐ, ܣ pour ܨ par assimilation au ܛ qui devait suivre). Quel est le mot grec qui se cache sous ces formes[1]? Peut-être σκουτάριος, *scutarius*, qui désignait l'officier du palais, porte-bouclier, voir Du Cange, et qui plus tard aura été appliqué à l'officier chargé

[1] M. Immanuel Löw propose, avec un double point d'interrogation, le mot *sequester*; voir article sur le *Thesaurus syriacus*, VII[e] fasc., dans la *Z. D. M. G.*, 1887, t. XLI, p. 363.

de percevoir les impôts et de faire les opérations de banque. Nous avons le pendant de ce mot dans ܩܣܛܘܪܐ, arabe قسطار = *quæstor*, κοιαίστωρ, qui de questeur en est venu à désigner le banquier, comme M. Fraenkel l'a remarqué p. 187.

Des index complets des mots expliqués dans le volume se trouvent à la fin et facilitent les recherches. L'auteur aurait mieux fait de suivre l'ordre ordinaire que de disposer les colonnes de droite à gauche et les pages de gauche à droite : il y a là une interversion continuelle à laquelle on n'est pas habitué.

LE LIVRE DE LA CRÉATION ET DE L'HISTOIRE.
Manuel arabe de controverse (x^e siècle de l'ère chrétienne).

Une des bibliothèques de Constantinople, connue sous le nom de son fondateur, Dâmâd Ibrâhîm-Pacha, grand-vizir du sultan Aḥmed III, renferme, entre autres ouvrages, un manuscrit arabe qui porte le titre de كتاب البدء والتأريخ « Livre de la création et de l'histoire », par Abou-Zéïd Aḥmed ibn Sahl Balkhi.

L'auteur nous en est déjà connu. Disciple d'Al-Kindi, il est considéré par Chahrastâni (trad. Haarbrücker, t. II, p. 213; cf. Ḥadji-Khalfa, t. III, p. 98; G. Dugat, *Histoire des Philosophes*, p. 204) comme l'un des *derniers* philosophes de l'islamisme; son traité de géographie, intitulé *Çowar el-Aqâlîm* « Formes des climats », est un des ouvrages que Ḥamdullah Mostaufi a eus entre les mains pour la composition du *Nuzhat al-Qoloûb* (ms. de ma collection, fol. 6 r°; cf. Ḥadji-Khalfa, t. IV, p. 112, n° 7804). Né dans le village de Châmistiyân qui dépend de la province de Balkh (De Goeje, *Die Istakhri-Balkhi Frage*, dans la *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellschaft*, t. XXV, p. 51, d'après Çafadi; Yaqoût, t. III, p. 239), Abou-Zéïd a passé toute sa vie sans s'éloigner de son pays natal, à l'exception d'un voyage qu'il fit

dans l'Iraq et d'un pèlerinage problématique à la Mecque; l'on sait, par une anecdote que rapportent Moqaddasi et Çafadî (De Goeje, *ibid.*; Ḥadji-Khalfa, passage cité plus haut) qu'il ne put se résoudre à traverser l'Oxus, peu éloigné cependant de Balkh, et refusa de se rendre à l'invitation du prince samanide qui régnait alors à Bokhara, et auprès de qui les plus grands honneurs l'attendaient.

Il n'y a pas de doute que le manuscrit dont nous parlons ne soit dû à la plume d'Abou-Zéïd Balkhi; en effet, dans les premières pages, au début même du chapitre 1er, le lecteur est renvoyé à un ouvrage du même Abou-Zéïd dont la composition est antérieure, le كتاب العلم والتعلم «Livre de la science et de l'enseignement», sur lequel on peut voir Ḥadji-Khalfa, t. V, p. 119, n° 10328.

Le titre singulier de *Livre de la création et de l'histoire* s'explique, malgré son étrangeté, par les matières contenues dans cet ouvrage. L'auteur a réuni dans un même volume deux sujets absolument distincts, un traité de philosophie et de théologie, et un précis d'histoire; d'où le titre. Par le mot البدء qui signifie proprement «commencement», il faut entendre non seulement le commencement du monde, c'est-à-dire la création du monde matériel, mais encore l'origine de toute chose, et surtout celle des idées et de nos connaissances primordiales. Sur vingt-deux chapitres, les neuf premiers sont consacrés aux bases des connaissances humaines, à la théodicée, à la théorie de la prophétie, à la création, à la théologie musulmane, à la cosmographie, à l'apparition du premier homme et à l'eschatologie; viennent ensuite l'histoire des prophètes, celle des anciens rois de Perse, l'exposé des diverses religions, la géographie. Les chapitres restants sont réservés à l'histoire des Arabes, à leurs généalogies, à l'histoire du prophète Mohammed, à celle des variations de la doctrine islamite, et enfin à celle du khalifat jusqu'en l'an 350 de l'hégire.

Comme on le voit par ce rapide aperçu, Abou-Zéïd Balkhi embrasse une masse énorme de sujets, sur la plupart

desquels nous possédons des renseignements de première main. L'intérêt de ce manuel, au premier abord, pourrait donc sembler assez mince; mais un examen attentif indique que, pour certaines parties au moins, ce traité de controverse est d'une grande valeur. Les points qui le rendent intéressant sont les suivants :

1° Sa date. Il a été écrit en l'an 355 de l'hégire (966 A. D.), date qui est répétée à plusieurs reprises dans le cours de l'ouvrage, ce qui fait tomber toutes les dates données précédemment pour la mort de l'auteur, aussi bien 340 (951-952), que l'on trouve dans Ḥadji-Khalfa (t. II, p. 23 et 623), que celle de 524 (1130) citée par Frælin (*Indications bibliographiques*, Saint-Pétersbourg, 1845, p. 21) et qui est d'ailleurs absolument invraisemblable. La composition du livre qui nous occupe n'est donc postérieure que d'environ cinquante ans à celle des annales de Tabari et de l'histoire des Abbassides de Ya'qoûbi (De Goeje, *Über die Geschichte der Abbasiden*, dans le volume II des travaux de la 3ᵉ session du Congrès international des orientalistes); elle est presque contemporaine de celle des *Prairies d'or* de Mas'oûdi;

2° Une partie de l'ouvrage que j'ai eu l'occasion d'examiner de près est celle qui est relative aux diverses religions non musulmanes, et notamment une réfutation du dualisme (chapitre II); une partie du chapitre V indiquée comme suit : «Fables des dualistes, des Ḥarrâniens, des Mazdéens, des Juifs et des Chrétiens sur la création»; enfin le chapitre XII tout entier, dont le résumé est ainsi donné : «Des religions des habitants de la terre; leurs diverses sectes et croyances; notice des Brahmanes, des Indiens, de leurs lois et de leurs croyances, ainsi que des Chinois; lois des Turks, des Ḥarrâniens, des Dualistes, des Idolâtres, des Mazdéens, des Khorremites, des Païens (de la péninsule arabique), des Juifs et des Chrétiens.» Cette partie est pour beaucoup d'endroits originale et contient des renseignements précieux que l'on chercherait en vain ailleurs;

3° Le caractère de traité de controverse qu'a ce livre, au moins dans la partie dogmatique, et qui le rend intéressant en ce sens que Balkhi expose en détail l'opinion de ses contradicteurs avant de la réfuter, souvent avec chaleur et passion.

L'auteur raconte, dans sa préface, à quelle occasion il fut amené à écrire ce manuel; nous résumons les passages les plus saillants de ce qu'il nous en dit : «Lorsqu'un certain personnage (que Dieu lui accorde longue et pieuse vie et lui fasse atteindre le degré de science qu'il souhaite!) considéra la situation de cette sorte de gens [c'est-à-dire ceux dont la science n'a pas de base certaine, qui se livrent à toutes les fantaisies de leur imagination, dont il est question au début du livre], ainsi que les pensées diverses qui les partagent, et leur division en tant de sectes, et qu'il examina leurs croyances, son esprit désira s'assurer de ce qu'il y avait de fondé dans leurs discours, et souhaita de connaître l'opinion vraie qui pouvait se dégager de leurs allusions. Il m'ordonna donc (puissent ses ordres ne pas cesser d'être exaltés et ses efforts de croître!) de lui rédiger un livre dans ce sens, touchant aux questions les plus élevées de la science, conçu avec tout l'effort qu'il pouvait attendre de moi, et purifié des taches de la prolixité, des contes de vieilles femmes, des falsifications des légendes, des affirmations erronées des traditionistes suspects... Je m'empressai d'obtempérer à ce qui m'avait été prescrit, d'obéir à ce qui m'avait été ordonné; je suivis les meilleurs textes, je profitai d'un butin fait dans les ouvrages antérieurs, et je rassemblai tout ce que je pus trouver sur le commencement et la fin du monde créé, puis sur les légendes des prophètes, sur les annales des peuples et des races, sur l'histoire des rois arabes et étrangers, ainsi que sur ce qu'on rapporte des khalifes jusqu'à l'époque actuelle, c'est-à-dire l'année 355 de l'hégire... Celui qui jettera un regard sur ce livre sera comme quelqu'un qui, de haut, contemplerait le monde, examinerait ses mouvements et ses actions merveilleuses; c'est comme s'il l'avait précédé, avant

sa formation et sa production, et comme s'il devait lui survivre, après sa dissolution et son effacement. En le lisant, on marchera dans la voie de la science; les gens religieux en seront réconfortés, l'étudiant y trouvera un exercice, le familier une récréation, le penseur un objet de réflexion et d'encouragement. »

Une édition complète du texte serait désirable; je puis annoncer qu'elle est en préparation; c'est là un travail de longue haleine dont je me trouverai suffisamment récompensé s'il peut ajouter quelque pierre nouvelle à l'édifice que la science consacre à l'Orient du moyen âge.

Cl. Huart.

CORRECTION AU TOME IX.

Dans le cahier avril-mai-juin 1887 on a omis, par mégarde, de mentionner, à la table des matières, l'article de M. Senart intitulé : *Un nouveau fac-similé de l'inscription de Bhabra.*

Nous rappelons au lecteur que cet article se trouve à la page 498 dudit volume.

B. M.

Le Gérant :

Barbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1887.

ÉTUDE

SUR

LE DIALECTE ARABE DE DAMAS,

PAR M^{GR} DAVID,

ARCHEVÊQUE SYRIEN DE DAMAS.

Ayant eu, ces jours-ci, l'occasion de lire dans le *Journal asiatique*, 1883, t. I^{er}, p. 48, un article de M. Huart sur le dialecte arabe de Damas, je me permets de soumettre aux savants orientalistes de cette Société éminente quelques observations que j'ai tracées à la hâte, soit pour compléter cet article soit pour le corriger. Et sans plus de préambule, je commence.

TRANSCRIPTION DES LETTRES.

Dans cette Étude, les mots arabes sont transcrits par des lettres romaines suivant la prononciation italienne, qui se rapproche le plus de la prononciation des anciens Romains. Par conséquent, la lettre *S* a toujours le son dur, *U* ne se prononce jamais comme l'ü allemand, *W* sonne toujours comme *ou*

consonne, etc. Cependant, comme l'alphabet latin ne suffit pas pour figurer tous les sons de la langue arabe, les sons particuliers à l'arabe ont été distingués par des signes spéciaux.

Voici l'explication de ces signes :

ʾ équivaut au *hamza*.
ʿ représente la lettre sémitique ع.
c^i = *ci* italien ou *tch*.
d^h = δ grec ou le *th* anglais dans *that*.
d^{hh} = son du ض des Arabes du désert, qui est un d^h grossi.
d^{dh} = son du ض des habitants de la Syrie qui est un *d* grossi.
ê = voyelle serrée, entre *e* et *i*.
g^h = غ arabe, le *gamma* des grecs modernes.
g^i = ج arabe de la Syrie, le *g* italien dans *giù*.
h^h = le ح arabe.
k^h = le خ arabe, *ch* allemand dur, ou *j* espagnol.
q = ق arabe.
s^h = ش, *ch* français dans *chien*.
s^s = ص arabe.
t^h = θ grec ou *th* anglais dans *thin*.
t^t = ط arabe.
t^{hh} = le ث grossi qui est le vrai son de ظ.
z^z = son du ظ des Turcs qui est un *z* emphatique.

Les voyelles représentent la prononciation italienne. Il faut cependant remarquer les règles suivantes :

1° Toute voyelle munie de l'accent circonflexe est prononcée longue comme le مدّ des Arabes;

2° Une voyelle qui n'a pas l'accent circonflexe, si elle est suivie d'une seule consonne ou si elle est à la fin du mot, se prononce brève comme l'*a*, l'*i*, l'*u* dans les mots italiens « sind*a*co, cand*i*do, post*u*mo; *a*more, finale, furore »; mais si deux consonnes la suivent, elle se prononce fermée, comme se prononcent en italien les voyelles qui précèdent l'accent du mot, par ex. : l'*a*, l'*i* et l'*u* dans les mots italiens « *a*rdore, b*i*rbante, c*u*stode »;

3° L'accent tonique du mot, quand il tombe sur une voyelle brève, est représenté par le signe ordinaire (ˋ), et alors cette voyelle est prononcée du même ton dont les Anglais prononcent l'*o* en *brother*, l'*i* en *city* et l'*o* en *honey*. Lorsque l'accent tonique doit tomber sur une voyelle non brève, c'est-à-dire longue ou fermée, alors l'accent n'est pas indiqué : c'est toujours la dernière voyelle du mot, longue ou fermée, qui se prononce avec le ton.

MOTS ÉTRANGERS.

Page 49 et suivantes, M. Huart parle des particularités du dialecte arabe de Damas. Voici ce que j'ai à dire là-dessus :

Il est très vrai que le dialecte de Damas est le plus pur, c'est-à-dire le moins mêlé de mots étrangers parmi tous les dialectes arabes de l'Asie ottomane; comme le moins pur sous ce rapport est celui

de Mardin et du reste de la Mésopotamie septentrionale, qui est rempli de mots curdes, ensuite celui de Mossoul où les mots turcs, persans et curdes abondent excessivement. Le dialecte de Baghdad ressemble beaucoup à celui de Mossoul, mais il a plus de mots turcs que de mots curdes. Il est à remarquer que le dialecte de Mossoul, dans son vocabulaire, ressemble beaucoup à celui de l'Égypte, pays si éloigné de la Mésopotamie. Les savants européens qui ont étudié les différents dialectes arabes doivent avoir remarqué que le dialecte de Mossoul et de l'Iraq, sous le rapport grammatical et celui de la prononciation, est bien meilleur que les dialectes de la Syrie et de l'Égypte.

Quant au dialecte de Damas, les mots étrangers n'y manquent pas, et surtout les mots pris de la langue turque; mais ils sont rares, et ont rapport à des choses qui ont été connues en Syrie par le moyen des Turcs, ou ce sont des expressions adverbiales et autres pour lesquelles la langue arabe paraît être insuffisante, telles que : اِنْجَق « à peine » (en Mésopotamie on dit اُنْجُخ); بَلْكي (à Damas بركي) « peut-être »; صاغ « pur »; چُورُك (à Damas شُرُك) « défectueux, impur »; دغري « tout droit »; صورة (pro صُكْرَه) « ensuite »; أَلْبَتّ « nécessairement »; كَمْ « encore, soit (répété) ».

Depuis quelques années, les mots européens ont commencé à envahir la langue arabe de Damas et celle d'autres villes de la Syrie occidentale. Ces mots sont presque tous italiens ou au moins

prononcés à l'italienne, quoique un bon nombre aient été introduits après que la vogue de la langue italienne eut été supplantée en Orient par celle de la langue française. En voici des exemples : بوسطه *bôst'a* « poste », لَمْبَة *lamba* « lampe », كَرُوسَة *carrotsa* « carrosse », لكنده *locánda* « hôtel », بريمو *brîmo* « première place dans une voiture », سكوندو *secónda* « seconde place », مِتْزُجُرْنو *mezzo giorno* « sieste », سَكْرِسْتِيَا « sacristie », تياترو *teatro* « théâtre », كُميديا *comêdyá* « comédie ». Cependant les mots de forme française ne manquent pas, par ex. : ديلجانس « diligence » (sorte de véhicule), دِفْوَار « devoir » (d'école), بَلُّون *ballôn* « ballon », تلغراف « télégraphe », etc.

Mots persans. Tandis que, dans la Mésopotamie orientale et dans le Curdistan, les mots persans conservent généralement dans le langage arabe vulgaire la forme qu'ils ont dans la langue originale, car on dit, par ex. : بيبون *bêbûn* « camomille », بَنَفْشَة *banafs'a* (à Baghdad بَنَوْشَه *banaws'a*) « violette », پرگار *pĕrgâr* « compas », à Damas on donne constamment une forme arabe à ces mots, en disant pour les exemples cités : بابونج *bâbûneg'*, بنفسج *banafseg'*, بيكار *bicâr*.

Mots syriaques. Ainsi que M. Huart l'a remarqué page 53, parmi les nombreux termes vulgaires qui se mêlent à la langue arabe à Damas et dans le reste de la Syrie et même en Mésopotomie, il y en a une partie qui est un héritage de la langue syrienne autre-

fois parlée dans ces contrées, sans que les littérateurs arabes sachent l'origine de ces mots. On comprend bien que nous ne parlons pas des mots syriens, pour la plupart relatifs à la religion chrétienne, qui ont acquis droit de cité dans la langue arabe élégante, tels que : قسّيس, ܩܫܝܫܐ « presbyter »; شمّاس, ܫܡܫܐ « diaconus »; كاروز, ܟܪܘܙܐ « praeco »; كنيسة, ܟܢܝܫܬܐ (dans le dialecte syropalestinien) « ecclesia »; فندق, ܦܘܢܕܩܐ (dans le même dialecte) « diversorium ». Je parle des mots qu'on ne trouve que dans le patois parlé ou dans la langue ecclésiastique des chrétiens. Voici une liste de ces mots vulgaires d'origine syriaque dont M. Huart a cité deux exemples : سكّر, ܣܟܪ « clausit » et شوب, ܫܘܒܐ « calor ». Verbes : دلف, ܕܠܦ « stillavit »; طاف, ܛܦ « supernatavit »; دقر, ܕܩܪ « pupugit »; فقع, ܦܩܥ « erupit »; شلح, ܫܠܚ « exuit »; سكّر « clausit »; شطح, ܫܛܚ « expandit »; شحط, ܫܚܛ « detraxit »; شقل, ܫܩܠ « extulit »; نشّ, ܢܫ « purgavit »; شطف, ܫܛܦ (dans l'araméen de la Palestine) « lavit »; خربط, ܚܪܒܛ « perturbavit »; زنق, ܐܢܩ « suspendit »; طاف, ܛܦ « remansit desuper, supernatavit ». Ajoutez les suivants plus connus dans la Mésopotamie : دبّق, ܐܘܩܨ « prospexit »; شمط, ܫܡܛ « evaginavit »; فلش, ܦܠܫ « decomposuit »; سام, ܣܡ « posuit ». Noms : دقن, ܕܩܢܐ « barba »; شرش, ܫܪܫܐ « radix »; غيمة, ܥܝܡܐ « vapor »; غتل, ܥܒܛܠܐ « sera »; طيز, ܛܝܙܐ « culus »;

قاتول, ܩܛܘܠܐ «homicida»; شاقول, ܫܩܘܠܐ «perpendiculum»; قرطب, ܩܘܪܛܒܐ «tribulus»; شكاره, ܐܫܟܪܐ «praedium»; تَخّمى, ܛܗܪܐ «meridies»; صحاح, ܪܫܢܐ «capitulum»; قشّة, ܩܫܐ «stipula»; دبّور, ܕܒܘܪܐ «vespa (apis)»; زُغْل, ܐܙܘܓܠܐ «palumbes, (gallus)»; عدّان, ܥܕܢܐ «temps fixe»; لگّن pour لقّن, ܠܩܢܐ «lagena»; بكّير, ܒܟܝܪܐ (dans l'araméen palestinien), «de bonne heure, tempestivus»; لقّيس, ܠܩܝܫܐ (item) «serotinus», etc. Du reste nous ne convenons pas avec M. Huart que le verbe شحّد soit d'origine syrienne : le verbe شحد, dans la forme simple avec son dérivé شحّاذ, est du pur arabe, quoiqu'il y ait entre eux une petite différence de signification. Voir le dictionnaire de Freytag *sub hac radice*. Du verbe شحد qui signifie «mendier», l'arabe vulgaire de Damas a dérivé le verbe causatif شحّد avec réduplication, pour signifier «donner à un mendiant», comme de دان «prendre en dette», on dit ديّن «donner en dette», c'est-à-dire «prêter». De اشتغل «travailler», on dit شغّل «donner à travailler»; de ضاف «être hôte», on dit ضيّف «donner l'hospitalité».

PHONÉTIQUE, CONSONNES.

Toutes les consonnes de la phonétique arabe, à l'exception de cinq dont nous allons bientôt parler, sont exactement prononcées dans le patois de Da-

mas. On sait que le ج a ici le son doux des Arabes du désert et des autres pays arabisants, à l'exception de l'Égypte. Cependant cette lettre a une particularité remarquable à Damas ; toutes les fois qu'elle est précédée ou suivie de la lettre ز, elle se change en un autre ز, au moins dans la bouche des femmes, qui disent, par ex. : زوز pour زوج « couple, mari »; زَزّ pour جَزَر « carotte »; زيز pour جيز « cigale »; زنزير pour زنجير « chaîne ». Les hommes, ordinairement, n'altèrent pas la prononciation du ج dans de pareils mots; ils mettent seulement le ج avant le ز comme à Alep et en Égypte : ils prononcent donc les mots cités جوز، جُزَر، جيز، جنزير (en Mésopotamie on dit زنجيل). Pour la même raison ils disent جَعَّز pour زَعَّج « agiter », جاز pour زاج « vitriol ». De même les Damasquins ne peuvent pas prononcer facilement avant le ج un س quiescent; ils donnent à cette dernière lettre une voyelle brève très légère, disant par ex. : نَسِجَد *nàsiǵad* pour *nasǵad*. On entend même, à Damas, le ز, à cause de son affinité avec ج, prononcé comme le *j* français dans *joue* : اذا *iza* « si », qu'on prononce souvent *ija*; il est probable que la particule اذا est un des mots nouvellement introduits dans le langage vulgaire de Damas. De même, à cause de l'affinité d'articulation qu'il y a entre ش et ج, lorsque la première de ces deux lettres vient avant un س dans un même mot, elle est changée en un autre س, au

moins par les femmes, qui disent par ex. : سَمْس pour شَمْس « soleil »; سراس pour شراس « colle de farine ».

Le patois arabe de la Mésopotamie orientale et de l'Iraq contenant un grand nombre de termes persans et turcs, ce patois a dû ajouter aux lettres de l'alphabet arabe trois autres, propres à ces deux langues non sémitiques, savoir le *p*, le *č* (tch) et le *g* dur, qui sont très exactement prononcées par les habitants de ces pays. De ces trois lettres non arabes, on ne prononce bien à Damas que la dernière, par ex. : گمرك *gumrug* « douane »; et quelquefois cette lettre se trouve dans des mots forgés même par le vulgaire, par ex. le verbe گری *gâra* « causer », زگزگ[1] *zagzag* « chatouiller », گدیش *gdiš* « cheval commun », انگل *angal* « railler », گرگر *gargar* « blaguer ». Les deux autres lettres, c'est-à-dire le *p* et le *č* sont changées par les Damasquins, la première en *b* et la deuxième en *š*, par ex. : بارَه pour پارَه « para », بَرْدَايَة pour پَرْدَايَه « rideau », بوسطه pour پوسطه « poste », شَلَبِي pour چلبی « gentilhomme », بابا pour پاپا « pape », كَنْشَلَرِيَّه pour كَنچلريّه *cancelleria* « chancellerie », شُمْشَه pour چمچه « grande cuillère », شَشمه pour چشمه « lieux d'aisance », شَنْگَل pour چنگل

[1] A Mossoul on dit دَگْدَگ *deglag* dans le même sens. Le *g* dur est quelquefois, dans la Syrie aussi bien que dans la Mésopotamie, à la place du ق arabe; ex. : گلّه *gulle* « bombe », گُمْگُم *gumgum* « bocal », لقلق *laglag* « cigogne ». Toutefois en Syrie on dit *'um'um* au lieu de *gumgum*. Le *g* dur peut être à la place du ك dans des mots étrangers; ex. : گرنيطه *garanita* « cornetta, flûte ».

«hameçon» (à Mossoul on dit چنگار), شاكوش pour چاكوچ «marteau», شاويش pour چاويش «sergent». On fait la même chose à Alep pour ces deux lettres. Cependant on entend souvent le چ dans cette ville.

Le *v* européen est presque inconnu en Orient, à l'exception du district de Mossoul. A Damas et dans le reste de la Syrie, on le prononce tantôt *w* ou *f*, par ex.: رِوُرْوَرْ ou رِفُرْفَرْ «revolver»; tantôt *b*, par ex.: بَبّور *babbôr* «bateau à vapeur». Exceptez les termes d'école pris du français, où la prononciation française est bien exprimée par les élèves apprenant cette langue. En général, les enfants de Damas apprennent facilement à bien prononcer toutes les articulations étrangères qu'on leur enseigne, comme cela, du reste, a lieu dans tous les pays du monde[1], au contraire des adultes, qui à leur tour, entre autres lettres, ne peuvent presque pas prononcer le *p* à Damas et dans le reste de la Syrie. Cela tient à une propriété très ancienne du climat de la Syrie, depuis qu'on y parlait le syriaque; car on sait que, tandis que les Araméens de l'Assyrie et de la Babylonie donnaient et donnent encore à la dix-septième lettre de l'alphabet syrien le son de *p*, ceux de la Syrie prononçaient (et prononcent encore à Ma'lula) cette lettre comme *f*[2]. Il n'y a actuellement, dans toute la Syrie, aucun peuple

[1] Cependant, chose étonnante! les petits enfants de Damas jusqu'à l'âge de sept à huit ans, ne peuvent pas généralement prononcer le son arabe ج.

[2] Cependant les gens de Ma'lula prononcent aujourd'hui le ܦ comme *p* dans beaucoup de cas.

sémitique qui prononce l'articulation *p*, à l'exception des Juifs dans l'hébreu et le chaldaïque, et des Syriens de Ma'lula qui changent le *b* en *p*. Dans tout l'Orient, nulle part on n'entend le son *v*, si ce n'est chez les Juifs de Damas qui sont d'origine espagnole.

Venons maintenant aux cinq lettres de l'alphabet arabe qui sont mal prononcées à Damas. Ainsi que nous avons dit plus haut, ces lettres sont la 4ᵉ de cet alphabet (ث), la 9ᵉ (ذ), la 15ᵉ (ض), la 17ᵉ (ظ), et la 21ᵉ (ق).

Le ث, dont le vrai son, celui qui est aujourd'hui en vigueur chez tous les Arabes du désert et dans tous les pays arabisants, excepté la Syrie et l'Afrique, est le *th* des Anglais dans *thick*, *both*, le θ des Grecs, le ث, dis-je, se prononce aujourd'hui de deux manières à Damas et dans presque toute la Syrie, l'une pour le langage ordinaire et l'autre pour la lecture littéraire. La prononciation vulgaire, celle qu'on peut appeler la native, est le son d'un simple *t*, comme dans ثوب « habit », بعث « il a envoyé », ثلاثة « trois », qu'on prononce ثوب *tôb*, بعث *ba'at*, ثلاثة *tlâte*. La seconde prononciation, empruntée aux Turcs, est celle de س; elle n'est en usage que dans la lecture et pour quelques mots passés des livres ou de la bouche des Turcs dans le langage commun, par ex. : ثُرَيَّا « nom propre de femme », ثروة « richesse », مثلاً « par exemple », qu'on prononce ثُرَيَّا *sorayya*, ثَرْوَة *sarwe*, مَثَلاً *masalan*.

Pareillement le ذ, dont la véritable prononciation,

celle du *th* anglais doux, le *δ* des Grecs, est actuellement en vigueur dans toute l'Asie arabe, à l'exception de la Syrie, comme nous venons de le dire pour le ث, a à Damas deux prononciations : l'une, native et propre au langage vulgaire, est comme un simple د[1], exemples : ذئب « loup », نَذر « vœu »; نبيذ « vin », qu'on prononce *dîb*, *nadr*, *nbid*; l'autre, propre à la lecture et à certains mots passés de la lecture ou de la bouche des Turcs dans le langage commun, et qui est comme un ز, ex. : إذن « permission », ذَفَر « gras » (subst.), إذا « si », qu'on prononce إزن *izin*, زَفَر *zâfar*, إزا *iza*[2].

Le ض, dont le vrai son, qui est en vigueur dans la Mésopotamie et l'Iraq, est un ذ grossi ou emphatique, et le ظ qui devrait sonner comme un ث grossi, ont à Damas dans le langage commun un même son, qui est un simple *d* grossi; exemples : ضَرَب « battre », بَيْض « œufs », أَخْضَر « vert », ظَهْر « dos », ظُهر « midi », qu'on prononce vulgairement *$d^{ou}arb$*, *$bêd^{ou}$*, *$ak^hd^{ou}ar$*, *$d^{ou}ahr$*, *$d^{ou}uhr$*. Mais dans la lecture et dans les mots passés récemment dans le langage commun, le

[1] Il est bon de remarquer que tous les Maronites et la majorité des Jacobites de la Syrie, en lisant le syriaque, prononcent aujourd'hui le ܕ et le ܬ toujours comme د et ت sans distinguer le *$rucca^h$* du *$qus^h\hat{a}y$*.

[2] Dans la Mésopotamie même on prononce إذن et ذفر avec ز, comme en Syrie, d'où ces mots sont passés récemment dans le premier pays avec d'autres mots qui généralement conservent la prononciation de la Syrie; ainsi on dit en Mésopotamie comme en Syrie *$z^arîfa$* (n. pr. de femme), *$na^dâm$* « soldat » pour ظريفة et نظام.

ظ se prononce, à l'imitation des Turcs, comme un z grossi ou emphatique, exemples : ظريف « beau », نظام « ordre », حظ « fortune », qu'on prononce z^{h}*arif*, *ni*z^{h}*âm*, h^{h}*a*z^{h}. On confond souvent à Damas, en parlant et surtout en écrivant, le ض avec le ظ et *vice versa*. Quelquefois, mais très rarement, on prononce encore le ض comme le z^{h} des Turcs dans les mots arabes adoptés par les Turcs, ex. : ضابط « officier », qu'on prononce z^{h}*âbit*[1].

Lorsque le ه vient après un ع quiescent, ces deux lettres sont changées à Damas dans la prononciation en h^{h}, ex. : سْمَعْهَا, تْبِيعْهَا, qu'on prononce *smah*h^{h}*a*, *tbih*h^{h}*a*.

Le plus étrange changement de lettres arabes qui ait lieu à Damas et dans la plus grande partie de la Syrie et de l'Égypte, est celui de la lettre ق qu'on prononce absolument comme un *hamza* sans aucune différence sensible, contrairement à ce que dit M. Huart, page 51, ligne 11; cela est si vrai que, comme M. Huart lui-même l'observe, ceux des Damasquins qui n'ont étudié que médiocrement l'arabe confondent très souvent dans l'écriture le ق avec le *hamza* et *vice versa*. Cependant, à Alep, la prononciation du ق se distingue de celle du *hamza* par un timbre de son plus prononcé[2].

[1] A Sert, ville du nord de la Mésopotamie, on prononce le ض comme un F latin emphatique. Ce serait le son qui s'approche le plus de l'articulation du ض d'après la description qu'en donnent les philologues arabes.

[2] Dans les cinq écoles élémentaires que j'ai fondées à Damas,

Voilà ce qui a lieu à Damas quant à la prononciation des cinq lettres en question. Tout cela embrasse la généralité des habitants de Damas et de ses environs. Il faut cependant en excepter : 1° les musulmans qui, lorsqu'ils lisent le Coran et quelquefois d'autres livres, prononcent toutes les lettres avec la plus scrupuleuse exactitude; 2° même les chrétiens qui, depuis quelques années, enseignent dans leurs écoles la vraie prononciation de l'arabe, surtout quant au ق[1]; 3° beaucoup de villages des environs de Damas, presque tout l'Anti-Liban et tout le Hauran, où la prononciation des cinq lettres en question est très exacte, à l'exception du ظ qui est toujours confondu avec ض.

VOYELLES.

Nombre des voyelles. On sait que la langue arabe littérale a trois voyelles : *A*, *I*, *U*, dont chacune est tantôt longue, tantôt fermée et tantôt brève[2]. Or le dialecte de Damas a ajouté à chaque groupe des trois voyelles fermées et des trois brèves une quatrième *E*, née de l'*I*, et une cinquième *O*, née de l'*U*[3]; entre

j'ai établi l'exacte prononciation de toutes les lettres de l'alphabet arabe.

[1] A Gezira et à Sert, villes de la Mésopotamie, les femmes seules prononcent le ق à la manière d'Alep; les hommes donnent à cette lettre son vrai son.

[2] Dans cette Étude la voyelle longue est indiquée par l'accent circonflexe (^), la voyelle fermée et la brève ne sont marquées d'aucun signe.

[3] Il y a à Damas un autre *E* et un autre *O*, tous les deux longs et qui naissent de la résolution des diphthongues ai et au. Il y a à

cela, il y a dans tous les patois arabes de l'Asie une sixième voyelle tantôt fermée et tantôt brève; elle est entre l'*I* et l'*U* et remplace ces deux voyelles; elle ressemble beaucoup à l'*E* muet français et à la voyelle des syllabes finales fermées en anglais, comme par exemple : *carpet*, *mother*, *formed*[1]. Ce qui élève le nombre des voyelles à Damas à six, eu égard seulement à la différence de son. De tout cela il résulte que l'*I* ou le *kasra* arabe bref ou fermé est prononcé dans le dialecte de Damas tantôt comme *i*, tantôt comme *é* et tantôt comme *e* muet; et l'*U* ou le d^{h}*amma* pareillement bref ou fermé est tantôt *u*, tantôt *o* et tantôt *e* muet. Il est très difficile de donner des règles pour déterminer quand chacune de ces deux voyelles doit être prononcée d'une manière ou de l'autre. Essayons cependant d'en dire quelque chose :

1° Dans une syllabe finale, ayant une voyelle fermée, le *kasra* est toujours prononcé *e* plein et le d^{h}*amma* o, ex. : نَازِل « descendant », يَكْتُب « il écrit », que l'on prononce *nâzel*, *yictob*. C'est une particularité du dialecte de Damas et de ses environs;

2° C'est pour cela que, dans le dialecte de Damas, dans l'aoriste et l'impératif des verbes simples sains et des autres conjugaisons qui ont un *kasra* ou un

Mossoul un *E* long et un *O* long qui ne se trouvent pas à Damas, nés le premier de l'imalah de l'*A* long, et le second de l'imalah de l'*U* long.

[1] Cette voyelle est représentée dans cette Étude par *i*.

d^h*amma* avant la dernière lettre, le *kasra* est nettement prononcé *e* et le d^h*amma o*, ex. : اُكْتُبْ « écris », يِكْسِرْ « il rompt », qu'on prononce *ectob*, *yicser*, tandis que dans le patois de la Mésopotamie ces deux voyelles, dans un pareil cas et dans les cas semblables, ne se distinguent pas entre elles par la prononciation, puisqu'on dit *ĕctĕb*, *yĕcsĕr*;

3° Pour la même raison, le *kasra* du *tanwin* est nettement prononcé *e* à Damas, et son d^h*amma o* dans la lecture, ex. : لبيتٍ « à une maison », بَيْتٌ « une maison », qu'on prononce *libayten*, *bayton*. On trouve la même prononciation à Alep;

4° En général, dans tous les autres cas, le d^h*amma* fermé (c'est-à-dire suivi d'une consonne quiescente) est assez bien prononcé, à Damas et surtout dans les villages des environs, comme *u*; mais le *kasra* fermé se prononce comme un *e* muet.

Le *fath'a* est toujours prononcé *a*, et les auteurs européens qui le représentent quelquefois par *e*, hors des cas de l'*imalah* dont nous allons parler, sont dans l'erreur.

Imalah. On sait que dans le bon et pur arabe on peut prononcer quelquefois le *fath'a* comme *e*, c'est ce qu'on appelle *imalah*, et que l'*imalah* n'a lieu que quand le *fath'a* est suivi de l'*alif* ou du *h* du féminin. Or à Damas, dans le premier cas, l'*imalah* n'a jamais lieu, de même qu'en Égypte; par conséquent on ne prononce jamais l'*alif* comme *e*, tandis qu'à

Alep, Mossoul et les pays voisins, l'*imalah* de l'*alif* est usité selon ses règles grammaticales, et de même dans presque tous les pays et les villages de la banlieue de Damas, l'*imalah* de l'*alif* est usité presque toujours, même là ou la règle ne le permet pas. Il n'y a à Damas qu'un seul mot, que je sache, dans lequel on prononce l'*alif* avec *imalah*; c'est le nom خُبّازى « mauve » qu'on prononce *k'ubbêze*, tandis que (chose singulière!) à Mossoul, où l'*imalah* est en usage, on prononce ce nom *k'ubbâzi* sans *imalah*.

Quant à l'*imalah* du *fath'a* avant le *h*, il est bien en usage à Damas selon les règles, ainsi que dans tous les pays arabisants, à l'exception de l'Égypte, de l'Iraq et du désert. Cependant à Beyrouth et dans ses environs, ainsi qu'à Mossoul, on prononce le *fath'a* de l'*imalah* avant *h* comme *i*, non comme *e*.

Suppression des voyelles. On sait que l'arabe littéral admet une seule espèce de suppression de voyelles : c'est dans certains cas où le mot commence par le *hamza*, qui alors s'appelle هَمْزة وصل, parce que le hamza qui est une vraie consonne en arabe[1], est supprimé avec sa voyelle, si dans la prononciation le mot est uni au mot précédent.

Cette suppression du hamza avec sa voyelle a lieu dans le langage commun, chaque fois qu'il se

[1] Le hamza est une consonne qui existe dans toutes les langues du monde au commencement des syllabes qui sont censées commencer par une voyelle. Il nous paraît que les philologues européens n'ont pas suffisamment appelé l'attention sur cette vérité grammaticale.

trouve au commencement d'un mot, et même lorsqu'il est suivi d'une lettre mue, dans lequel cas la suppression ne peut jamais avoir lieu en arabe littéral. Cette suppression vulgaire qui est universelle dans tous les pays arabisants de l'Asie, à l'exception des Arabes purs, et qui est un héritage de la langue syriaque autrefois parlée dans ces contrées, transporte la voyelle du hamza supprimé à la lettre qui le précède, si cette lettre est quiescente, ex. : بَأَبُوك « dans ton père », لَأُخْتَك « à ta sœur », مِن أُمِّي « de ma mère », زوج اَبَر « une paire d'aiguilles », qu'on prononce *babûc*, *lak^h tac*, *mĕnĕmmi*, *zoǵibar*. Toutefois, dans la ville de Damas on retient le hamza en pareils cas avec une remarquable ténacité, car les exemples cités y sont prononcés : *b'abûc*, *la'uk^h tac*, *mĕn'ĕmmi*, *zôǵ'ibar*.

Dans l'arabe vulgaire, la voyelle brève suivie d'une longue ou d'une fermée est très souvent supprimée quand elle est dans la première syllabe du mot. Cette suppression de la voyelle brève est régulière et absolue : 1° avec les particules consistant en une seule lettre, telles que ب, ل[1], و, de même les lettres ي, ن et ت préformatives de l'aoriste, ex. : براسي « par ma tête », وهذا « et celui-ci », لبطرس « à Pierre », qu'on prononce *brâsi*, *whâd^a a* (en Syrie *whâda*), *lbut^r ros* (en Mésopotamie *lpĕt^r rĕs*) ; de même نصوم « nous jeûnons », نحاك

[1] Cependant à Damas le ل est prononcé avec une voyelle brève qui est un fathha au lieu du kasra, car on dit لبطرس *labut^r ros*, لخالي *lak^h âli*, لأبني *la'ibnî*, لبيتكم *labêtcom*, etc.

il a peur », تُنَزِّل « tu fais descendre » ; qu'on prononce *ns'ûm*, *yk'âf*, *tnazzel*. La même chose a lieu avec le م préformatif des deux participes, ex. : مُعَلِّم « instituteur », مُبارَك « béni », qu'on prononce *m'allem*, *mbârac*. Exceptez les aoristes dissyllabes dont la deuxième syllabe est fermée ou brève et dans lesquels la lettre préformative reste avec sa voyelle brève qui est alors entre *i* et *e*, ex. : تِجِي « tu viens », نِرِث « nous héritons », يِقَع « il tombera », qu'on prononce *tègi*, *nèrat'*, *yèqa'*. La quatrième préformative de l'aoriste, qui est le *hamza*, ne perd jamais sa voyelle, excepté à Damas, ainsi que nous le verrons bientôt ; 2° La suppression régulière de la première voyelle brève du mot a lieu dans les noms singuliers ou pluriels qui ont la forme فِعَال ou فِعَالة avec *kasra*, ou فُعولة, et dans les pluriels qui ont la forme فعول ou فعيل ; ex. : كِتاب « livre », كِبار « grands », كِلاب « chiens », نِجارة « menuiserie », بُرودة « froideur », فُلوس « oboles », حمير « ânes », qu'on prononce *ctâb*, *cbâr*, *clâb*, *nǵâra*, *broûde*, *flûs*, *h'mîr*[1] ; 3° Cette suppression a lieu régulièrement dans la conjugaison du prétérit des verbes simples dont la deuxième radicale a une autre voyelle que le *fath'a*, ex. : لبِسنا « nous nous sommes vêtus », كبِرتم (en Syrie كبرتو) « vous avez grandi », عرِفتِ « tu (f.) as su », qu'on prononce *lbĕsna*, *cbĕrtem*, *'rĕfti*. Quand la

[1] Cependant à Damas on dit généralement *h'amîr*, en exprimant l'a.

deuxième radicale a un *fat'ha*, cette suppression n'a pas lieu, ex. : كَتَبْنَا « nous avons écrit », حَسَبْتَ « tu a pensé », سَكَبْتُم (سكبتو) « vous avez versé », qu'on prononce *catabna*, *ḥasabt*, *sacabtĕm* ou *sacabtu*.

Tout cela est commun à tous les patois arabes des pays où l'on parlait jadis le syriaque.

Hors de ces cas, la suppression de la première voyelle brève d'un mot a très rarement lieu, et cela sans aucune règle, ex. : كْبير « grand », بْعيد « éloigné », كْمالة « solde », qu'on prononce *cbir*, *bʿid*, *kmale*. Mais à Damas, qui est proche des montagnes du Liban où la suppression des voyelles brèves est très fréquente et où l'on dit, par ex. : قْريب « voisin » *grib*, كْتَبْنَا « nous avons écrit » *ctabna*, زْمان « temps » *zmân*, à Damas, dis-je, la suppression de la première voyelle brève du mot suivie d'une longue ou d'une voyelle fermée, est, hors les trois cas réguliers que nous avons exposés, beaucoup plus fréquente qu'en Mésopotamie, car on dit à Damas, par ex. : مْليح « bon » *mlikh*, تْخين « gros » *tkhin*, رْقيق « fin » *rʿiʿ*, tandis qu'en Mésopotamie on dit : *malikh*, *tʿakhin*, *raqiq*. Elle a lieu, à Damas, même lorsque la première voyelle brève est sur un *hamza* qui est alors supprimé avec sa voyelle, quoique il n'y ait pas d'union avec un mot précédent; ceci est régulier à la 1re personne de l'aoriste des verbes concaves dans laquelle la préformative (le *hamza*) tombe complètement; ex. : انام « je dors », اموت « je meurs », ازيد « j'augmente »,

qu'on prononce *nâm*, *mât*, *2îd*. On dit encore de la même manière اتون (avec un hamza quiescent) pour أتون « fourneau ».

Jusqu'ici nous avons parlé de la première voyelle brève du mot; mais la suppression dont il s'agit a lieu encore quelquefois au milieu des mots. Voici les cas réguliers de cette suppression pour toutes les contrées autrefois syriennes :

Elle a lieu 1° dans la conjugaison du participe actif de tous les verbes, soit simples, soit augmentés, ex. : نازلة « descendante », لابسين « vêtus », داشرات « femmes libertines », معلّمة « institutrice », مسلمين « musulmans », مستهضمات « qui (fém.) supportent », que l'on prononce *nâzle*, *lâbsin*, *dâšrât*, *m'alme*, *mêslmîn*, *mêstahdᵉmât*. 2° Dans la 3ᵉ pers. sing. fém. et la 3ᵉ pers. masc. pl. du prétérit des verbes simples dont la deuxième radicale a un *kasra* ou un *dᵉamma*, ex. : لَبِسَتْ « elle s'est vêtue », كَبُرَتْ « elle a grandi », حَزِنُوا « ils se sont attristés », فَرِحُوا « ils se sont réjouis », qu'on prononce *lébset*, *kēbret*, *ḥᵉzenu*, *ferḥᵉu*.

Tout cela est commun à tous les patois des pays d'origine syrienne. Mais à Damas, outre ces exemples, il y a une infinité de cas où la voyelle brève est supprimée au milieu des mots. Voici les principaux de ces cas : 1° Quand la pénultième d'un nom qui reçoit un des pronoms suffixes autres que نا, كِن (pour كم), ها et هِن (pour هم), a une voyelle brève, elle perd sa voyelle et en même temps le *tašdîd* si

elle l'a, ex. : فَرْشْتِي « mon lit », كَنْتْك[1] « ta belle-fille », خَاطْرُه « son égard », pour فَرْشَتِي, كَنَّتِك (ou كِنَّتِك) et خَاطِرُه, qu'on emploie ailleurs. Cette règle n'est absolue que pour les noms qui sont terminés par le ت du féminin ou qui ont un *alif* avant la pénultième lettre. Parmi les singularités les plus étranges du patois de Damas, il y a à remarquer que, lorsque le nom دابّة « bête de somme » est uni à un pronom suffixe des 1^{re}, 2^e et 3^e pers. sing. masc., on désunit l'*idg'am* et on dit دابْبْتِي, دابْبْتَك, دابْبْتُه, *dâbēbti*, *dâbēbtac*, *dâbēbto*. 2° Quand la 3^e pers. sing. fém. du prétérit a une voyelle brève à la deuxième radicale, cette voyelle se supprime, même si elle est un *fath'a* (voyez plus haut) : ex. : أكْلْت *aclet* « elle a mangé », إنْسَرْقِت *énsarqet* « elle a été volée », pour أكَلَت et إنْسَرَقَت. 3° Toutes les fois que dans la conjugaison de l'aoriste, la pénultième lettre du verbe se trouve avoir une voyelle brève autre que le *fath'a*, cette voyelle est supprimée ; ex. : نِفْسْدُه « nous le corromprons », تِكْسْرُوا « vous romperez », تِقْتْلِي « tu (fém.) tueras », pour نِفْسِدُه, تِكْسِرُوا, تِقْتُلِي, qu'on emploie ailleurs. Mais on dit, par exemple, يِلْعَبُو, يِنْسَى, sans suppression de la voyelle parce qu'elle est un *fath'a*. Cette règle embrasse encore les verbes augmentés, à l'exception de

[1] A Damas on dit كِنّة avec kasra au lieu de كَنّة.

تفعّل et تفاعل, et par là elle est commune à tous les pays autrefois syriens, par ex. : يعلّموا « ils enseigneront », تجتهدوا « vous aurez soin », تستخبري « tu (fém.) prendras des informations », pour يعلّموا, تجتهدوا, تستخبري. Il est inutile de dire que dans toute cette exposition l'impératif suit l'aoriste. 4° Les noms quadrilitères qui ont le ت du féminin à la fin subissent généralement cette suppression quand ils ont la forme مفعلة ou فعللة avec *kasra* ou *d*[h]*amma* à la troisième lettre, ex. : زلقطة « guêpe », جمجمة « crâne », مشهرة « sur le point d'enfanter », pour زلقطة, جمجمة et مشهورة. On dit encore par exception مكنسة pour مكنسة (*mécnse* pour *mécnase*) quoiqu'il ait un *fath*[h]*a*. Mais on ne la supprime pas dans محرمة « mouchoir », مدرسة « école », بهدلة « dérision », etc., à cause du *fath*[h]*a*. 5° Dans les noms trilitères commençant par deux syllabes brèves, la voyelle de la seconde syllabe est quelquefois supprimée à Damas; ex. : قصبة « roseau », خشبة « morceau de bois », pour قصبة, خشبة. Ceci rentre dans le cas n° 2.

Contraction de la voyelle longue. Une des propriétés des patois arabes modernes de tous les pays, à l'exception de la Mésopotamie et de l'Iraq, c'est de contracter quelquefois la voyelle longue, c'est-à-dire de la prononcer brève, soit en parlant soit en lisant, lorsque cette voyelle précède la syllabe qui a l'accent du mot; ex. :

مسامير « clous », حمامات « colombes », شاركنا « nous avons associé », يا مريم « ô Marie! », لا تنزل « ne descends pas », qu'on prononce quelquefois *masamir*, *k*^{h}*amamât*, *š*aracna, *ya maryam*, *la tinzel*, au lieu de *masâmir*, *k*^{h}*amâmât*, *šâracna*, *yâ maryam*, *lâ tinzel*. Ce sont surtout les Européens résidant en Orient qui, en parlant l'arabe, commettent presque toujours une pareille erreur de prononciation; ils ont d'ailleurs l'oreille en général presque insensible à la différence des qualités de longues, de fermées et de brèves dans les voyelles et à la distinction entre l'accent et la quantité d'une voyelle; c'est ce qui les porte très souvent à confondre une voyelle brève avec une longue ou une voyelle fermée dans la prononciation et *vice versâ*. C'est la seconde torture, après les consonnes, pour les Européens qui s'exercent à prononcer les langues sémitiques, et surtout l'arabe.

Diphtongues. Il y a en arabe deux diphtongues *ai* et *au*. Il est à remarquer que ces deux diphtongues sont toujours résolues et prononcées *é* et *ô* à Damas, à Mossoul et à Baghdad, ce qui est plus agréable à l'oreille, tandis qu'à Alep, à Mardin, au Liban, et même dans les environs de Damas, elles sont laissées intactes; ex. : يَوم « jour », حَيْل « force », مَوْت « la mort », بَيْني « entre moi », سَوْداء « noire », بيضاء « blanche », تَوبة « pénitence », كتابَين « deux livres », que là on prononce *yôm*, *k*^{h}*él*, *môt*, *béni*, *sôda*, *béd*^{h}*a*, *tôbe*, *ctâbén*, et ici *yawm*, *k*^{h}*ayl*,

muet, *bayni*, *sawda*, *bayd'a*, *taube*, *étâbayn*. La même chose a lieu pour les diphtongues nées de la conjugaison des verbes défectueux, avec cette différence cependant qu'à Mossoul et dans l'Iraq les deux diphtongues résolues se prononcent *ó* et *é*, comme d'ordinaire, même là où la grammaire arabe exige qu'on prononce *ú* et *í*; exemples du premier cas : يَبْقَوْن « ils restent », بَنَوْا « ils ont construit », تتغدَّوْن « vous dînez », تَبْقَيْن « tu (fém.) resteras », بَنَيْت « tu as construit », تتغدَّيْن « tu (fém.) dîneras »; exemples du second : يَبْنُون « ils construisent », صَلِّي « prie (fém.) », تَسْتَحْلِيْن « tu (fém.) trouves doux »; tous ces mots sont prononcés à Mossoul avec *ó* et *é*, *yibqón*, *tibqén*, *yibnón*, *s'allé*, *tĕstah'lén*, etc., tandis qu'à Damas et en général en Syrie, on dit avec *ú* et *i* : *yibqu*, *tibqi*, *yibnu*, *s'alli*, *tĕstah'li*, etc. On voit qu'il y a erreur des deux côtés. (On sait que le *nun* distinctif des cinq personnes de l'aoriste que les grammairiens arabes appellent الافعل الخمسة n'est jamais prononcé en Syrie). Il faut excepter le *ai* de la conjugaison du prétérit, qui est toujours prononcé *é* même à Damas; ex. : بَنَيْنا « nous avons construit », بَنَيْت « tu as construit », qu'on prononce *banéna*, *banét*, ici et là. Dans les pays où les diphtongues ne sont pas résolues, tous ces exemples suivent la règle générale. Tout cela regarde les verbes défectueux, c'est-à-dire ceux qui ont le *waw* ou le *ya* pour troisième radicale.

Les mots qui ont pour première radicale le *waw*

ou le *ya*, souffrent quelquefois la résolution des diphtongues comme les autres, ex. : مَوْضِع « lieu », تَوْرَاة « Pentateuque », mais dans les formes مفعول et تفعيل ils ne l'admettent pas, ex. : مَوْضُوع « placé », مَيْشُوم (pour مَشْؤُوم) « de mauvais augure », تَوْدِيع « congé », تَيْسِير « occasion favorable », où les diphthongues sont partout laissées intactes[1].

Il y a à remarquer que, quoique à Mossoul on résolve les diphtongues de la même manière qu'à Damas, cependant dans la première ville cela n'a lieu que dans le langage, tandis qu'à Damas on le fait même en lisant. En général, en Syrie et surtout à Damas, on lit presque toujours comme on parle.

Accent. On sait que dans l'arabe littéral, lorsque le mot est terminé par deux lettres quiescentes, dont la première peut être une lettre infirme, *alif*, *waw* ou *ya*, l'accent tombe sur la voyelle qui précède ces deux consonnes; ex. : بُرْهَانْ *burhân* « argument », كَسَرْتْ *casárt* « tu as rompu ». On sait encore que l'accent reste sur cette voyelle ultième, même quand la dernière lettre reçoit une voyelle brève ou fermée; ex. : بُرهَانِي[2] *burhâni* « mon argument », كَسَرْتُمْ *casartam* « vous avez rompu »; que si, au contraire, l'ul-

[1] Cependant, à Damas, la forme تفعيل admet tellement la résolution des diphthongues, qu'on les prononce généralement *é* et *ô* au lieu de *í* et *ó*; ex. : تيسير et توفيق qu'on prononce *têsîr* et *tôfîq*.

[2] La voyelle longue qui, à la fin du mot, n'est pas suivie d'une consonne, est considérée comme brève.

tième syllabe du mot est brève ou fermée, finissant sur une seule consonne, c'est la pénultième qui reçoit l'accent, que cette pénultième soit longue comme بَابٌ *bâban* « porte », دُور *dûr* « des maisons », ou qu'elle soit fermée comme حَرْبًا *h'arban* « guerre », نفسي *nafsi* « mon âme », ou enfin qu'elle soit brève, comme بَلَا *bàla* « malheur », كَتَبَ *càtab* « il a écrit »; à moins que la pénultième brève ne soit précédée d'une autre syllabe de n'importe quelle nature, car alors l'accent tombe sur l'antépénultième, comme كَاتِبٍ *càtibin* « écrivain », بَرَكَ *bàraca* « il s'est agenouillé ». Toutes ces règles de l'accent sont bien observées à Damas. Mais dans l'arabe littéral l'accent peut tomber sur la pénultième brève, quoiqu'elle soit précédée d'une autre syllabe; c'est lorsque l'ultième est virtuellement mobile, c'est-à-dire que cette ultième a été rendue quiescente à cause du وقف (pause) ou de quelque motif semblable, ex. : وَكَتَبْ *wacàtab* « et il a écrit », مَدَحَكْ *madàh'ac* « il t'a loué », ينبغي *yanbàg'i* « il faut », إِنكَسَرْ *incàsar* « il a été cassé », بالشِّتا *bis's'ita* « en hiver ». Dans ce cas, l'accent est avancé, à Damas, à la syllabe précédente, qui est l'antépénultième, lorsque le mot a reçu une augmentation à la fin, et non au commencement; ex. : مَدَحَكْ « il t'a loué », وٱحْمِلْه « et porte-le », فَرَسِي « mon cheval », qu'on prononce *màdah'ac*, *wih'mila*, *fàrasi*, au lieu de

mulàh'ac, wih'mila, faràzi. Autres exemples : يَكْتُبُه «il l'écrit», تِسْرِقُه «tu le voles», أَكَلَه «il l'a mangé», نَفَسُك «ta respiration», qu'on prononce *yìctubu, tìsriqu, àcala, nàfasac*, au lieu de *yictùbu, tisrìqu*[1], *acàla, nafàsac.* Mais on laisse l'accent à sa place lorsque l'augmentation a été faite au commencement du mot, ex. : إِنْكَسَرْ, يَرْتَشِي, بِالقِشَّا, وَانا, qu'on prononce *incàsar, yartàs'i, bis'r'ita, waàna.*

Avancement de l'accent final. Lorsque l'accent final tombe sur une voyelle longue *a, i* ou *u*, suivie chacune d'un *hamza* quiescent, de l'*i* d'un *ya* quiescent ou de l'*u* d'un *waw* quiescent, ou qu'il tombe sur un *i* fermé suivi d'un *ya* redoublé ou sur un *u* fermé suivi d'un *waw* redoublé, on supprime, dans le langage vulgaire, la lettre qui suit l'accent, et celui-ci est alors avancé selon les règles précédentes. Ex. : سماء «ciel», بناء «bâtiment», حكماء «sages», هُدُوء «calme», هَنِيء «agréable», نَبِيّ «prophète», نُمُوّ «accroissement», qui sont toujours prononcés, *sàma, bìna, h'ùcama, hùdu, hàni, pàbi, nùmu*, au lieu de *samà, binà, h'ucamà, hadù, hanì, nabìy, numùw.*

VOCABULAIRE.

Je n'ai pas la prétention de tracer ici une liste des vocables propres au dialecte arabe de Damas. Je me contenterai de parcourir successivement les mots

[1] C'est en lisant seulement qu'on dit à Damas *yictubu, tisriqu*, etc., car nous avons vu plus haut qu'en parlant on dit *yictbu, tisrqu.*

que M. Huart en a recueillis dans son petit vocabulaire, en me permettant d'y faire les observations qu'ils exigent.

P. 55, l. 9. Les verbes ورجيني ، ارجيني sont pour فرجيني dont le ف a été changé en la lettre semblable و, et ce و, lettre infirme, a été postérieurement changé en l'autre lettre infirme أ. Quant au mot فرجيني luimême, il vient de بفرجي ، فَرْجَى, forme quadrilitère dérivée du verbe فَرَّج « il a récréé en faisant voir », comme يُطَعمِي ، طعمى a été dérivé de طَعَّم « il a donné à manger ». Ces deux verbes quadrilitères si curieux sont propres à la Syrie. Donc فرجيني est l'impératif de فرجي, comme بفرجيك est son aoriste avec le ب. M. Huart a oublié que l'aoriste du verbe فرج serait بافرجيك, et son impératif افرجيني. Il est donc inexact de dire que ces trois impératifs dérivent du verbe رأى qui est inconnu dans toute la Syrie, quoiqu'il soit très usité à Mossoul et à Mardîn. Du reste, il paraît que M. Huart n'a pas remarqué la différence qui existe entre تفرّج, qui signifie « regarder quelque chose de curieux pour se récréer », et رأى, qui signifie simplement « voir ». Ce qu'il y a de plus singulier dans l'étymologie de M. Huart, c'est qu'il considère le و de ورجيني et le ف de فرجيني comme conjonctions!

Quant à فين ، وين ، اين dont parle M. Huart page 56, il est évident que وين, qui se dit dans tous les pays arabes, est pour اين, employé aussi dans la Mé-

sopotamie, et que فين, propre à la Syrie, est pour وين avec des mutations semblables à celles de فرجيني, etc.

P. 56. Il est étrange que M. Huart ne se soit pas aperçu que اصغم avec un غ après un ص ne peut pas être une racine arabe, ni, en général, sémitique. M. Huart voulait dire انصحم, qui s'emploie à Damas dans le sens de « manger quelque chose qui ôte l'appétit ». A Mossoul on dit انصطم avec ط. — L. 2 *ab imo* lisez اتَّطَشَ pour اتّطش.

P. 57, l. 4. Écrivez تلاووز pour آلاوز. C'est un mot turc bien connu.

P. 57, l. 11. Le pronom interrogatif أيْنا est pour أيَّما qui est du bon arabe et qui est usité à Mossoul et ailleurs avec suppression du *tas'did*. Les Damasquins ont changé dans ce mot le *mim* en *nun*, comme ils ont l'habitude de le faire dans d'autres pronoms, par ex. : هن pour هم « eux ». — L. 5 *ab imo* : le syriaque ܐܡܬܝ « quand » (non ܐܡܬܝ) est composé originairement de ܐ, qui correspond à l'arabe أي, et de ܡܬܝ, forme archaïque qui a été conservée dans le dialecte araméen dit chaldéen. Voir le dictionnaire de Buxtorf, *sub* מתי.

P. 58, l. 7 *ab imo*. Pour نيكة lisez نَيْكَة. — Dernière ligne pour تاع lisez تَعَا m., et تَعِي fém.

P. 60, l. 2. On m'a assuré que جعران, à Damas,

signifie « le gros intestin ». Du reste le ج doit avoir un d^h^amma. — L. 14. Écrivez حاجَةْ et non حلجي ; le sens vient de ce que celui qui dit « assez ! » veut entendre : *c'est ce qu'il faut*, car حاجة signifie « nécessité ». — L. 17. Non حبرة mais حُبْرة, qui se trouve dans tous les dictionnaires arabes.

P. 61, l. 5. Écrivez داذا sans *hamza*.

P. 62, l. 5. Écrivez درنوج avec *d^h^* qu'à Damas, dans le langage commun, on prononce *d* comme d'habitude. — L. 8 *ab imo*. Le mot ذحري est le زكري mentionné ensuite, qui aura été mal entendu par M. Huart, car ذحري est inconnu à Damas. — L. 6 *ab imo*. Écrivez ريف pour رِيّ.

P. 63, l. 5. A Damas on ne dit jamais *zulqut'a*, mais toujours *zulqt'a*.

P. 65, l. 5. Écrivez شْحُوك qu'on prononce *s^a^ah^k^h^ôc*. Il est formé de شُحْ pour اتشَعْ « vois », du pronom ه, 3^e^ personne masculin singulier, qu'on prononce à Damas ó, et du second pronom ك, 2^e^ personne masculin singulier, comme si l'on voulait dire : *vide eum tibi !* Le second pronom peut ne pas se trouver, car on peut dire simplement شحو pour اتشَعْهُ. Pour cette raison, en voulant indiquer une chose féminine, on dit شحا ; pour le pluriel on dit شُحُّنْ *s^a^ah^k^h^on* « les voilà ». On dit encore dans le même sens شَعكو masc., شَعكا fém. et شَعكُنْ *s^a^a'con* pl. On voit que le ك,

pronom de la 2ᵉ pers. masc., ne change pas, ainsi que le verbe شع, pour اتشع, quoique on parle à une femme ou à plusieurs. — L. 7 *ab imo*. Le nom شدياق est une corruption du grec ἀρχιδιάκονος. — L. 5. *ab imo*. شرداق est le mot persan كرده arabisé en جَرْدَق. Les Damasquins ont pris ce mot avec un چ au lieu de ج, et selon leur habitude ils ont changé ce چ en ش. À Mossoul on dit جَرْدَقَة, qui est de l'arabe classique.

P. 66, l. 14. Le nom شكاره signifie originairement *praedium* « ferme »; c'est réellement un mot emprunté au syriaque ܐܟܪܐ, non à ܫܟܪ.

P. 69, l. 10. Écrivez طِبِر pour طوبر. — L. 5 *ab imo*. À Damas on dit عكروت avec ت; à Mossoul عُكْرُود avec د.

P. 70, l. 9. Écrivez عُجَيْلَه avec *d'amma*.

P. 71, l. 6. Lisez فَلْيون *falyûn* pour فَلّون.

P. 72, l. 4. Lisez مقوقى. — L. 8 *ab imo*. Lisez قُرَيْدِس *qurêdes*.

P. 73, l. 7 *ab imo*. Écrivez قنبس avec س au lieu de قنبص.

P. 74, l. 6. Lisez كَرت avec *fath'a*. — L. 7. Lisez كَرت « vomir des matières vertes à l'approche de la mort ».

P. 75, l. 17. À Mossoul on dit ثكى sans *alif*. C'est

une particule conjonctive qui signifie « donc », et n'est pas interrogative en elle-même. Je préfère trouver son origine dans اذا كان, comme si l'on disait « si cela est ainsi », car on dit à Mossoul لاكان au lieu de اذا كان « s'il est ». — L. 21. L'origine de لَيكَهْ est الى « ad, apud »; ك pronom de la 2ᵉ pers. masc. sing. et ه pronom de la 3ᵉ pers., qui peut varier suivant le nombre et le genre de la chose désignée. Le composé إِلَيكَ comme اسم فعل, est du pur arabe. Le syriaque ܗܳܐ n'a donc rien à faire dans le cas présent.

P. 76, l. 1. La phrase ما بيسائل qu'il faut prononcer *mābisā'il* se décompose en ما, ب et le verbe يسائل aoriste de سَآءَل 3ᵉ forme. Dans une pareille phrase سَأَلَ a le sens de « nuire, importer », ainsi que son synonyme نصد qui est usité dans le même sens en Mésopotamie, où l'on dit ما يِنْصِدْ « cela ne nuit pas, n'importe, cela ne fait rien ». Il est étrange que M. Huart n'ait pas vu cette évidence et qu'il ait cru devoir recourir à une si bizarre étymologie.

Encore plus bizarre est l'étymologie que M. Huart a trouvée page 76 pour le verbe يصطفل (non اصطِفِل) qu'il faut prononcer *yist'efel* avec l'accent sur le premier *e* bref. Ce verbe propre aux habitants de la Syrie est la corruption par métathèse du verbe إِفْتَصَل qui est la 8ᵉ forme du verbe فصل, forme très usitée dans le même sens hors de la Syrie, par exemple dans la Mésopotamie. La 8ᵉ forme dans ce verbe

افتصل « juger, s'arranger, prendre sur soi », aurait le sens de تَكَلَّف, comme on dit احتكم, التحَفَ, التَبَس, etc., de حكم, لحاف, لبس.

P. 76, l. 6 *ab imo.* Ici était la place de مرقّدة, nom qu'on emploie à Damas dans le sens de رَغيف « pain rond ». — L. 5 *ab imo.* Lisez مُشْطايِجة avec ط. — L. 2 *ab imo.* Lisez مِشْتَكة avec ت quiescent et avec كسرة sous le *mim.*

P. 77, l. 4. Lisez مِشْشطاح avec كسرة. — L. 15. Lisez مُخَصّ sans *alif.* — L. 18. Lisez مشرَاقة, pl. مشاريق. Ajoutez à la définition de M. Huart, qui est meilleure que celle de Cuche : « entourées de balustrades ».

P. 78, l. 8 *ab imo.* Écrivez مكشكُش avec فتحة. — L. 7. Le mot مكّل si curieux est inconnu à Damas ; je ne sais pas où M. Huart l'a trouvé.

P. 79, l. 14. J'entends de la bouche des Damasquins لكّاشات avec ل, et non نكّاشات. Ce mot a encore son verbe لكش qui se trouve dans le dictionnaire de Butros Bostani. — L. ult. Les cartes à jouer sont appelées à Damas شَدّة *s'adde.*

P. 80, l. 5 *ab imo.* A Damas le son *p* est inconnu à la prononciation arabe ; on dit par conséquent بوسطه *bôs'a* et non *posta.* — L. 8 *ab imo.* Écrivez هَدَل *hadâl*

et supprimez هادوليك qui est le pluriel de هَذاك, mot dont il sera question ci-après, et non celui de هَذا.

P. 81, l. 10. Il n'y a pas à douter que هلّق ne soit une corruption de هذا الوقت. Pareillement هَلّقت et هلّقتيني, هَلّقيته ne sont que différentes corruptions de هذا الوقت. En Mésopotamie on dit dans le même sens et par une semblable corruption هَسّع. أَسّع et سّع au lieu de هذه الساعة. — L. 15. Le mot هيكت ne m'a été confirmé par aucun des Damasquins que j'ai interrogés. — L. 16. Remarquez la suppression du هّ, c'est-à-dire de l'*alif* de ces deux pronoms dans la prononciation vulgaire, comme l'arabe classique le supprime dans l'orthographe. Le pluriel de ce pronom pour le masculin et le féminin est هدوليك *hadôlic* et هَدُولِكه et هدلنكه, *hadunke*, *hadlunke*. — L. 4 *ab imo*. Lisez هَزارا sans réduplication. — L. 3 *ab imo*. Lisez حَنْطور ou حنتور.

P. 82, l. 1. Lisez هونيك *hônic*. — L. 2. Écrivez هوني *hônî*, au lieu de هني. — L. 9. A Mossoul on dit *hôn*, *hônî* dans le sens du latin « hic »; *hônêc*, *hanêca*, *hanîca*, dans le sens d'« illic ». — L. 5 *ab imo* Écrivez هِنّ qu'on prononce *hinnen*, au lieu de هنّي.

Note supplémentaire. Au mot خَبارِي cité, p. 181, comme unique exemple de l'*imalah* dans le dialecte de Damas, il y a lieu d'ajouter سباعي *sbê'i* « né à sept mois » et ثماني *tmêni* « né à huit mois » où l'*alif* se prononce avec *imalah*.

Damas, 31 janvier 1887.

MATÉRIAUX
POUR SERVIR À L'HISTOIRE
DE
LA NUMISMATIQUE ET DE LA MÉTROLOGIE
MUSULMANES,

PAR M. H. SAUVAIRE.

COMPLÉMENT.

INTRODUCTION.

Quand je commençai la publication des recherches ayant pour titre : *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, je pris l'engagement de les faire suivre d'un tableau des prix et valeurs des choses de première nécessité et autres, qui en formerait le COMPLÉMENT. J'essaie aujourd'hui de tenir cette promesse.

Des savants éminents se sont occupés de l'économie financière des divers peuples dans l'antiquité et au moyen âge. Aucun, que je sache, n'a pénétré jusqu'à ce jour dans le domaine musulman. Une telle étude est, il faut le reconnaître, toute hérissée de difficultés. Loin de moi la prétention de les avoir surmontées. Tout au plus suis-je parvenu peut-être

à poser quelques jalons et à défricher un peu le terrain sur lequel d'autres pourront semer et récolter.

Et d'abord, avant de pouvoir étudier la fortune privée de ce peuple qui, dès le VIIe siècle de notre ère, a conquis la Perse, la Syrie, l'Égypte et, avec l'Afrique septentrionale jusqu'à l'Océan, une partie de l'Espagne, il fallait connaître les poids et les mesures de capacité dont il faisait usage, ainsi que les monnaies qu'il employait dans ses transactions. La première partie de mon travail a donné la liste du plus grand nombre de ces monnaies avec les noms particuliers qui servaient à les désigner. Le lecteur en retrouvera quelques-unes : dinârs *qâsâny*, *ghiâty*, *maghréby*, de Naysâboûr, *qâsémy*, *soûry*, *soûry* anciens, *émiry*; derhams *nâséry*, *kâmély*, *mas'oûdy*, etc. Il rencontrera aussi les expressions : « en bonne monnaie », « en derhams d'argent », en « *dinârs-derhams* » (pour l'Inde), « en monnaie de cuivre », et autres. Les objets payés en monnaie de cuivre auraient coûté nominalement moins cher, si l'acheteur eût donné des pièces d'argent. L'aloi de celles-ci variait, comme le titre des dinârs, pourtant plus constant. Il était sans doute tenu compte de ce titre dans les ventes et achats. Si nous lisons dans Ebn Batoûtah qu'un dinâr du Bengale valait 2 dinârs $\frac{1}{4}$ du Maghreb, c'est que le premier contenait évidemment un poids d'or supérieur.

Quoi qu'il en soit, comme nous savons que les monnaies d'or et d'argent se pesaient et que cet

usage persistait encore au milieu du XIV[e] siècle de notre ère, ainsi que l'affirme Pegolotti en parlant du commerce d'Alexandrie; comme, d'autre part, il me fallait adopter une base fixe pour les évaluations en numéraire français, je n'ai pas cru m'écarter beaucoup de l'exactitude en estimant le dinâr ou metqâl d'or, tout au moins en ce qui regarde l'Orient, à 14 francs de notre monnaie. Sur cette base, le dînâr (*dobla*) almohade et hafside, du poids de 4 gr. 729285 $\frac{5}{7}$, aurait valu 14 fr. 80 environ.

J'ai attribué au dinâr la valeur de 20 derhams, soit 0 fr. 70 pour celle du derham. Dans les premiers temps de l'islamisme, un dinâr équivalait à 10 derhams (12 derhams d'après Ech-Châfe'y). En effet, le prix du sang est fixé par la loi musulmane à 1,000 dinârs ou 10.000 derhams. Mais déjà Qodâmah (qui écrivait vers l'an 225 de l'hégire) attribuait à la pièce d'or un change de 15 derhams. Tel il était encore un siècle plus tard, en Mésopotamie, suivant Ebn Hauqal. Le même voyageur l'évalue à 17 derhams en Espagne. Cependant Ebn el Aṭîr et d'autres chroniqueurs arabes nous apprennent que le Hamdanite Nâser ed-daulah, devenu *émir el omarâ*, fit frapper en 330 des dinârs qui se vendirent 13 derhams, tandis que les anciens n'en valaient que 10. Le dinâr d'El Mo'ezz, le fondateur du Caire, avait de 363 à 365, nous apprend Maqrîzy, une valeur de change de 15 $\frac{1}{2}$ derhams. Pendant les années 395-397, le change du dinâr, qui était de 26 derhams, monta en dernier lieu jusqu'à

34 et plus. C'est alors que furent fabriqués des derhams *nouveaux* dont 18 représentaient le change du dinâr. Maqrîzy nous dit encore que, sous les Fâtémites, sans nous fixer une date plus précise, le change du dinâr était de 36 derhams. Il l'était de 16 en 436. Selon l'auteur du *Ketâb el hâwy*, le dinâr de Baghdâd valait 14 derhams et ½. Nous savons que les derhams ayyoubites contenaient, ceux de Saladin, 50 pour 100 d'argent fin; ceux d'El Kâmel, frappés en 622, deux tiers d'argent fin. A Baghdâd, en 632, nous trouvons la valeur des derhams d'El Mostanser billah fixée à 10 pour 1 dinâr *imâmy*. Quelques années après (640-656), 1 dinâr avait pour équivalence 20 derhams. Les derhams frappés par Baybars en 658 étaient au titre de 7 dixièmes d'argent fin et de 3 dixièmes de cuivre. Sous le règne de ce prince, le change s'éleva à 28 ½ derhams d'argent pour chaque dinâr. Jusqu'à la fin du VII^e siècle de l'hégire et pendant la plus grande partie du VIII^e, 20 derhams représentent généralement 1 dinâr, avec quelques fluctuations. Ainsi, pendant l'année 740, il eut un cours exceptionnel de 25 derhams. En 815, on frappa à Mesr des derhams d'argent pur, du poids d'un demi-derham chacun; le dinâr en valait 30. Le change de 20 derhams pour 1 dinâr est de nouveau mentionné pour les années ultérieures. Ces variations me semblent avoir pour causes principales les rapports variables entre les deux métaux précieux, suivant leur abondance ou leur rareté (sauf en ce qui touche à la loi reli-

gieuse) et surtout l'alliage plus ou moins fort des monnaies d'argent.

En somme, et sous réserve de quelques exceptions, la contre-valeur de 0 fr. 70 pour un derham peut servir approximativement de base à nos calculs jusqu'au jour où des analyses assez nombreuses nous ayant fait connaître le titre de toutes les pièces d'or et d'argent musulmanes, nos chiffres devront être rectifiés. Il s'écoulera malheureusement bien du temps encore avant que la valeur intrinsèque des dinârs et des derhams soit connue et, faute de cette connaissance, force nous est de nous contenter d'évaluations approximatives.

Les marchandises dont notre tableau fait mention étaient pesées, au ratl ou au qentâr (quintal), ou mesurées. Chaque pays, presque chaque ville a, il est vrai, son poids particulier, si même il n'y en existe pas simultanément plusieurs. De plus, quelques-uns ne nous offrent pas une certitude absolue ou ont varié suivant les époques. Tels sont ceux, entre autres, de la Syrie, d'Alep, de Jérusalem; cependant celui de Syrie ou de Damas, est considéré par le plus grand nombre d'auteurs musulmans comme composé de 600 derhams (c'est le chiffre que j'ai adopté et celui de Jérusalem comme en contenant 800. Mais tous s'accordent à donner 144 derhams au ratl de Mesr et 128 $\frac{4}{7}$ ou 130 à celui de Baghdâd. Pour celui-ci, chacun est libre de suivre l'opinion d'En-Nawawy ou celle d'Er-Râfe'y.

Une règle essentielle est de tenir compte de la ville dans laquelle telle ou telle marchandise est évaluée. S'agit-il de Damas, par exemple, il ne faudra pas confondre son ratl, de 600 derhams, avec celui de Mesr, qui n'en compte que 144.

Il nous est moins facile de sortir du dédale que présentent les mesures de capacité, même les plus usitées. Presque chaque auteur nous en donne une évaluation différente. Le seul moyen à employer, pour ne pas tomber dans une erreur trop grande, consiste donc à recourir à l'auteur même qui nous fait connaître le prix d'une marchandise, afin de savoir quelle valeur il a attribuée, si toutefois il en mentionne une, à la mesure de capacité dont il s'agit. En tout cas, j'ai indiqué en note le poids de la mesure servant de base à mes calculs.

Dans l'Irâq et la Mésopotamie, la plus forte mesure pour les céréales était le *keurr*. Il équivalait à 30 *kârah*; la kârah, à 2 *qafiz*. D'après l'auteur de la *Résâlat ech-chamsiyah*, elle contenait 256 ratls de froment (102 kil. 828,544) et 200 ratls d'orge (80 kil. 334,8). Le *qafiz* se composait de 8 *makkoûk*; le *makkoûk*, de 3 *kayladjah*, etc.

Suivant El Qalqachandy, la *kârah* de blé pèse 240 ratls (96 kil. 401,76); d'où pour le *keurr* un poids de 2,892 kil. 052,8; la *kârah* de riz pèse 300 ratls (120 kil. 502,2); ce qui fait ressortir le poids du *keurr* de ce produit à 3,615 kil. 066. Enfin, pour cet auteur, la *kârah* d'orge, de pois-

chiches, de lentilles et de pois pèse 100 ratls (40kil. 167,4) et, corollairement, le *keurr*, 1,205 kil. 022.

En Égypte, le blé, l'orge, les fèves, les lentilles et autres produits analogues se mesurent à l'ardeb, qui se subdivise en 6 *waybah*, 24 *rob'*, 48 *malwah* et 96 *qadah*.

La *ghérârah*, — comme qui dirait le *sac* dans nos campagnes, — était usitée pour les céréales et la paille en Syrie, en Palestine et à la Mekke. D'autres mesures y étaient également en usage.

Toutes les mesures de capacité, avec les différents poids qui leur sont attribués, suivant les localités et les auteurs, ont fait le sujet de la 3ᵉ partie de cet ouvrage.

Je ne ferai ressortir, dans cette introduction, que les prix du blé ou froment, de la farine, du pain, de la viande, du beurre, des œufs, du miel, des raisins, des pistaches, du sucre, du vin, du poivre, de l'huile à manger et à brûler et du savon, et me bornerai à l'Égypte, à la Syrie et à l'Irâq, y compris la Mésopotamie. Les auteurs nous donnent rarement les prix ordinaires : ils nous signalent tantôt ceux de grande disette et tantôt ceux des années d'abondance. Ces indications se trouveront en note au bas de chaque page du tableau.

ÉGYPTE.

Blé ou froment[1].

264–270.	Mesr.	les 100 kilogr.	1f 81c
270–282.	*Idem*.	*idem*.	1 81
270–282.	*Idem*.	*idem*.	3 62
343–352.	*Idem*.	*idem*.	43 56
356.	*Idem*.	*idem*.	108 91
397.	*Idem*.	*idem*.	12 92
397.	*Idem*.	*idem*.	54 45
447.	*Idem*.	*idem*.	108 91
447.	*Idem*.	*idem*.	40 84
457.	*Idem*.	*idem*.	154 28
495.	*Idem*.	*idem*.	31 76
495.	*Idem*.	*idem*.	18 15
549–555.	*Idem*.	*idem*.	90 76
587.	*Idem*.	*idem*.	5 43
593.	*Idem*.	*idem*.	326 73
594.	*Idem*.	*idem*.	90 76
595.	*Idem*.	*idem*.	172 45
597.	*Idem*.	*idem*.	90 76[2]
598.	Le Caire	*idem*.	54 45[3]
628.	Mesr.	*idem*.	90 76[4]
662.	*Idem*.	*idem*.	181 52
662.	Le Caire	*idem*.	290 43
662.	Mesr.	*idem*.	54 45

[1] Les prix sont ceux des 100 kilogrammes. L'ardeb de Maqrizy pèse 77 kil. 121,108 (ce qui représente presque le poids de l'hectolitre de blé) et la *tellis* se compose de 8 *waybah*.

[2] Quoique la citation soit empruntée à 'Abd el-Latif, je continue à donner à l'ardeb le poids indiqué par Maqrizy.

[3] Voir la note précédente.

[4] La mention est due à Es-Soyoûty. Cet auteur ne fait pas connaître le poids de l'ardeb.

662.	*Idem*...........	*idem*........	90 76
			à 95 30
682.	Le Caire........	*idem*.........	31 76
682.	*Idem*............	*idem*.........	16 33
693.	Mesr............	*idem*.........	11 79
693.	*Idem*............	*idem*.........	54 45
694.	Le Caire........	*idem*.........	108 91
			à 136 14
695.	Mesr............	*idem*.........	154 28
695.	*Idem*............	*idem*.........	31 76
695.	Le Caire........	*idem*.........	163 36
695.	*Idem*............	*idem*.........	31 76
696.	*Idem*............	*idem*.........	36 30
696.	*Idem*............	*idem*.........	9 07
696.	*Idem*............	*idem*.........	45 33
696.	*Idem*............	*idem*.........	18 15
Fin 696.	*Idem*............	*idem*.........	40 83
699.	*Idem*............	*idem*.........	11 79
700.	*Idem*............	*idem*.........	27 23
703.	Mesr............	*idem*.........	36 30
703.	*Idem*............	*idem*.........	22 66
705.	Le Caire........	*idem*.........	36 30
707.	Mesr............	*idem*.........	45 33
710-740.	*Idem*............	*idem*.........	13 61
717.	Le Caire........	*idem*.........	87 07
736.	Mesr............	*idem*.........	63 49
736.	*Idem*............	*idem*.........	22 66
766-767.	*Idem*............	*idem*.........	136 14
796.	*Idem*............	*idem*.........	90 76
801.	*Idem*............	*idem*.........	36 30
801.	*Idem*............	*idem*.........	66 25
806.	*Idem*............	*idem*.........	363 05
806.	*Idem*............	*idem*.........	408 43

Farine[1].

358.	Mesr..........	les 100 kilogr.	149f 21c
397.	*Idem*..........	*idem*........	10 89
397.	*Idem*..........	*idem*........	43 56

Il y a lieu de s'étonner de l'infériorité du prix de la farine comparé à celui du blé pour l'année 397 ; mais probablement le prix du blé avait diminué durant l'année.

Viande.

270-282.	Mesr..............	le kilogr.	0f 14c
397.	*Idem.* (v. de bœuf.)...	*idem*....	1 18
397.	*Idem.* (v. de mouton.).	*idem*....	1 048
594.	*Idem*..............	*idem*....	4 72
662.	Le Caire...........	*idem*....	0 698
695.	*Idem*..............	*idem*....	4 886
696.	*Idem*..............	*idem*....	2 35
696.	*Idem*..............	*idem*....	1 91
696.	*Idem*..............	*idem*....	3 93
696.	*Idem*..............	*idem*....	1 96
710-740.	Mesr..............	*idem*....	0 78
748-750.	*Idem.* (v. de mouton ou de brebis.).......	*idem*....	1 048
806.	*Idem.* (v. de bœuf.)...	*idem*....	4 886
806.	*Idem.* (v. de mouton.).	*idem*....	10 47

Œufs.

Vers 375.	Mesr.................	1 œuf.	0f 116
598.	Le Caire.............	*idem*..	0 70

[1] L'hectolitre de farine pesant 66 kilogrammes, alors que l'hectolitre de blé en pèse $77\frac{1}{2}$, le poids de l'ardeb de Maqrizy nous sera donné par la proportion

$$77\tfrac{1}{2} : 77 \text{ kil. } 121{,}408 :: 66 : x$$

= 65 kil. 678 (exactement 65 kil. 677,586).

La disette était alors très grande. Puis l'œuf ne coûta plus successivement que 0 fr. 35 ; 0 fr. 233 ; 0 fr. 175.

695.	Le Caire..................	1 œuf.	0^{f} 233

Miel de Narbonne.

844.	Alexandrie...........	le kilogr.	0^{f} 87^{c}

Raisins.

587.	Mesr................	le kilogr.	0^{f} 262
Vers 750.	*Idem*................	*idem*....	0 524

Pistaches.

787.	Mesr.................	le kilogr.	47^{f} 19^{c}

Il y avait cette année une extrême rareté de ce fruit.

Sucre.

710–740.	Mesr.................	le kilogr.	2^{f} 36^{c}
745.	Le Caire.............	*idem*....	9 43
780–840.	*Idem*.................	*idem*....	2 67
844.	Alexandrie...........	*idem*....	5 08
845.	Le Caire.............	*idem*....	2 67

Vin.

744.	Le Caire..............	le litre.	0^{f} 13^{c}

Le vice-roi (*nâïb es-saltanah*) ordonna au gouverneur du Caire de faire répandre tout le vin que les prisonniers francs avaient fait.

Poivre.

844.	Alexandrie..	le kilogr.	de 6^{f} 04^{c} à 7^{f} 25^{c}

Huile.

397.	Mesr. (huile à manger.).	le kilogr.	2^{f} 36^{c}
397.	*Idem*. (huile à brûler.).	*idem*....	1 57

400.	Le Caire (huile à brûl.).	*idem*....	0 98
844.	Alexandrie	*idem*....	0 87

Savon.

844.	Alexandrie	le kilogr.	1f 01c
844.	*Idem*. (savon de Tripoli.).	*idem*....	1 01

Dans les années 567-588 (de l'hégire) l'alun se vendit au Caire 109 fr. 02 les 100 kilogrammes.

IRÂQ ET MÉSOPOTAMIE.

Froment.

260.	Baghdâd	les 100 kilogr[1].	58f 09c
330.	*Idem*	*idem*........	152 97
330.	*Idem*	*idem*........	101 65
349.	El Mausel	*idem*........	29 04
358.	Mésopotamie	*idem*........	12 10
383.	'Irâq	*idem*........	163 20
416.	Baghdâd	*idem*........	96 81
476.	*Idem*	*idem*........	4 84
493.	'Irâq	*idem*........	33 88
625.	Mésopotamie	*idem*........	46 77
VIIIe siècle.	Baghdad	*idem*........	19 12

Farine.

383.	'Irâq[2]	les 100 kilogr.	219f 95c
449.	Baghdâd	*idem*........	219 95
502.	'Irâq	*idem*........	169 19
517.	*Idem*	*idem*........	109 97

[1] J'adopte pour le *kourr* le poids de 2,892 kil. 052,8 que je tire d'El Qalqachandy.

[2] Je donne 82 kil. 745 à la *kârah* de farine.

Pain.

198.	Baghdâd............	le kilogr.	0f 0881
198.	*Idem*..............	*idem*....	0 1762
334.	*Idem*..............	*idem*....	0 30
334.	*Idem*..............	*idem*....	2 20
382.	*Idem*..............	*idem*....	7 05
496.	*Idem*..............	*idem*....	0 176
496.	*Idem*..............	*idem*....	7 04

Viande.

Je ne trouve le prix de la viande mentionné qu'une seule fois :

448.	'Irâq..............	le kilogr.	1f 76c

Vin.

439.	'Irâq et Mésopotamie....	le litre.	8f 81c
448.	'Irâq.................	*idem*...	17 62

SYRIE ET PALESTINE.

Froment[1].

574-575.	Damas.........	les 100 kilogr.	138f 45c
586.	Acre...........	*idem*........	692 56
586.	Antioche.......	*idem*........	664 57
595.	Syrie..........	*idem*........	76 64
643.	Damas..........	*idem*........	3.461 31

A cette dernière date, la ville était assiégée par les Khârezmiens; mais, quoi qu'il en soit, le prix paraît bien exagéré. Peu de personnes pouvaient payer 10,000 derhams une *ghérârah* de blé.

[1] Je donne 202 kil. 235 en chiffre rond à la *ghérârah* de Damas. Tel est le poids que, d'après mes calculs, lui attribue El Qalqachandy (202 kil. 234,8507 $\frac{2}{3}$).

659.	Damas	les 100 kilogr.	138 45
695.	*Idem*	*idem*	51 43[1]
699.	*Idem*	*idem*	108 91
699.	*Idem*	*idem*	45 38
700.	*Idem*	*idem*	90 76

Pain.

364.	Ascalon..............	le kilogr.	1f 51
695.	Damas................	*idem*....	0 323
699.	*Idem*	*idem*....	0 75
748.	*Idem*	*idem*....	0 647
892.	Jérusalem............	*idem*....	1 132

Viande.

595.	Syrie................	le kilogr.	3f 77c
695.	Damas	*idem*....	1 69
699.	*Idem*	*idem*....	4 53
699.	*Idem*. (v. de mouton.)..	*idem*....	0 755
700.	*Idem*	*idem*....	3 38
Vers 750.	Syrie............ ...	*idem*....	0 943

Œufs.

699.	Damas	1 œuf.	0f 175

Raisins.

Vers 750.	Syrie................	le kilogr.	0f 37c
Vers 750.	*Idem*	*idem*....	0 18

Sucre.

Vers 375.	Jérusalem.............	le kilogr.	0f 28c

Huile.

Vers 375.	Jérusalem.............	le kilogr.	0f 18c

[1] D'après Maqrizy, la *ghérârah* de froment, à Damas, correspondait à 3 ardebs mesrys = 231 kil. 364,224.

616.	*Idem*.................	*idem*....	0 37
699.	Damas.................	*idem*....	3 39
876.	Jérusalem.............	*idem*....	0 84
876.	*Idem*.................	*idem*....	0 28

Pendant le siège de Tripoli par les Francs (499), le gramme d'argent se vendait contre de l'or à 0 fr. 045.

A la Mekke, le kilogramme de beurre valait 3 fr. 93, en 721, et 2 fr. 36, en 728 (de l'hégire). Le miel était bon marché en 728 : la qualité supérieure s'y vendait 1 fr. 04 le kilogramme. En 721, époque de grande cherté, la viande coûtait 1 fr. 18.

Sur la route de la ville sainte, en 128, le pain se vendait 0 fr. 1762 le kilogramme.

J'ai fait usage, dans le tableau, des abréviations suivantes :

A..... Ebn el Aṯîr, édition Tornberg.
Ad..... Ebn Adhary, édition Dozy.
Az..... El Azraqy, édition Wüstenfeld.
B...... Ebn Batoûtah, texte et traduction par MM. Defremery et Sanguinetti.
Bal.... El Balâdory, édition de Goeje.
Be..... El Bekry, texte arabe, édition de Slane.
Berb.. *Histoire des Berbères*, traduction de Slane.
Bo..... El Bokhâry, *Traditions*, édition Krehl.
C..... S. Cusa, *Diplomi greci ed arabi di Sicilia.*
Ch.... *Charâyé el islâm*, édition de Calcutta.
Ch. 1.. Le même ouvrage, traduction Querry, *Droit musulman chî'ite.*
Ch. d.. Chams ed-dîn, traduction de Guignes, dans les *Notices et extraits des manuscrits.*
Chr.... *Essai de chronographie byzantine*, par E. de Muralt.
D..... *Recherches sur l'Espagne*, par R. Dozy.
Di.... *Dictionnaire des vêtements arabes*, par le même.

Dém... Ed-Demachqy, texte arabe édité par M. F. von Mehren.
F...... El Fâsy, édition Wüstenfeld.
F.716. El Fâsy, manuscrit arabe, ancien fonds n° 716.
Fâ.... El Fâkehy, édition Wüstenfeld.
Fadl... Ebn Fadl Allah el 'Omary, d'après les Extraits d'El Qalqachandy, publiés en traduction par l'Académie de Marseille.
G..... Gayangos, *Mohammedan dynasties in Spain.*
H..... Ebn Hauqal, édition de Goeje.
Ist.... El Istakhry, édition de Goeje.
K..... *Guide du kâteb*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, supplément n° 1912.
Kanz.. Le *Kanz ed-daqâiq*, par El 'Ayny, édition du Caire.
Kh.... *Ebn Khallikan's dictionary*, traduction de M. de Slane.
L..... 'Abd el Latif, traduction S. de Sacy.
Lm ... *Histoire de la médecine arabe*, par M. le Dr Leclerc.
M..... Maqrizy, *El Khêtat*, édition de Boulâq.
M1.... Maqrizy, *Sultans mamlouks*, traduction Quatremère.
M2.... Maqrizy, *Traité des famines*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, supplément n° 1938.
Mas... Mas'oudy, *Les Prairies d'or*, texte et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.
Mém... Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Moh... El Mohebby, *Les hommes illustres du xie siècle de l'hégire*, édition d'Arif Pacha.
Moq... El Moqaddasy, édition de Goeje.
Moudj.. Moudjir ed-din.
Moult.. Le *Moultaqa el abhour*, édition de Constantinople.
N..... *Notices et extraits des manuscrits.*
Nas... Nasiri Khosrau, *Voyages en Syrie, Palestine, Égypte, etc.*, traduction de M. Ch. Schefer, de l'Institut.
Q..... Quatremère, *Mémoires géographiques sur l'Égypte.*
Qalq .. El Qalqachandy, traductions de H. Sauvaire, dans les *Mémoires de l'Académie de Marseille*, tirage à part.
Qaz ... El Qazwiny, *Atâr el belâd*, édition Wüstenfeld.
QB.... *Roudh el Kartâs*, traduction Beaumier.
Qotb .. Qotb ed-din, édition Wüstenfeld.
R..... Recueil des historiens des Croisades : historiens arabes.
S..... Es-Soyoûty, *Hosn el mouhâdarah*, édition lithographiée.
Se.... *Kitâb es-selâh*, édition Codera.

Uz . . . Da Uzzano, dans Pagnini, *Della decima*, t. IV.
W. . . . Ebn Wâsel, manuscrit arabe, supplément n° 725.
Y. . . . Yaqoût, *Dictionnaire de la Perse*, traduction de M. Barbier de Meynard.

Au moment de terminer ce long travail, commencé il y a dix ans, il me reste un devoir bien agréable à remplir. C'est celui de prier les amis et correspondants qui m'ont aidé dans mon aride tâche, soit en m'éclairant de leurs savants conseils, soit en me communiquant des extraits d'auteurs arabes, d'agréer l'expression de ma profonde gratitude. Je remercie tout d'abord le savant membre de l'Institut, M. Barbier de Meynard, à qui mes recherches sont redevables de la gracieuse hospitalité qu'elles ont reçue dans ce *Journal* et qui n'a pas craint de perdre un temps précieux pour s'occuper de l'impression de de mon travail, et j'adresse mes plus vifs remerciements à MM. le professeur M. Amari, sénateur du royaume d'Italie; L. Blancard, archiviste en chef des Bouches-du-Rhône; S. E. le Conseiller d'État Tiesenhausen, conservateur du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg; W. Pertsch, premier bibliothécaire de la Bibliothèque ducale de Gotha; le Dr Leclerc; Stanley Lane Poole; le Dr Ahlwardt et Hélouis, premier drogman du Consulat général de France à Tripoli de Barbarie.

Robernier par Montfort (Var), octobre 1887.

NUMISMATIQUE ET MÉTROLOGIE

MUSULMANES.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
		VIIe SIÈCLE DE J.-C.	
1.	La Mekke.	Chameau acheté par Mahomet à Abou Bakr.	400 derhams [1].
1-11.	Arabie.	1 wasq de froment.	40 derhams [2].
1-11.	*Idem.*	Deux brebis.	20 derhams [3].
1-11.	Nadjrân (Yaman).	Un costume (*hollah*).	40 derhams [4].
1-11.	Arabie.	Manteau porté par Mahomet un jour de fête.	1,000 derh. [5].
1-11.	*Idem.*	Manteau que portait quelquefois Mahomet lorsqu'il se rendait à la prière.	4,000 derh. [6].
Vers 13.	La Mekke.	Maison achetée par 'Omar ebn el Khattâb.	4,000 dinârs [7].
18.	Médine.	Une petite outre de beurre.	30 derhams [8].
18.	*Idem.*	Une petite outre de lait.	40 derhams [9].
18-23.	La Mekke.	Maison vendue pour être transformée en prison.	4,000 derh. [10].
Vers 20.	Arabie.	Chameau acheté par 'Aly 140 derhams et revendu par lui.	200 derhams [11].
Vers 30.	La Mekke.	Maison achetée par 'Amr ebn 'Alqamah et 'Amâry.	400 dinârs [12].

[1] A. II, p. 139.
[2] Mouh. p. 181; Kanz, p. 97 et 2e p., p. 152.
[3] Ib. I, p. 366, 367.
[4] Raf. p. 84, 87.
[5] Mouh. p. 793.
[6] Mouh. p. 793.
[7] As. p. 474.
[8] Grande chorid. A. II, p. 434.
[9] Grande chorid. A. II, p. 434.
[10] M. II, p. 187.
[11] Mas. IV, p. 480.
[12] As. p. 456.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
Avant 36.	Arabie.	La terre d'El Ghâbah achetée par Ez-Zobayr (mort en l'an 36)....	170,000 derh. [1].
36-73.	*Idem.*	La même terre vendue par 'Abd Allah ebn Ez-Zobayr..................	1,600,000 d. [2].
Vers 36.	La Mekke.	Chameau donné à 'Âïchah..........	80 dinârs [3].
73.	*Idem.*	Un moudd de maïs.................	20 derhams [4].
73.	*Idem.*	Une poule........................	10 derhams [4].
73.	*Idem.*	Un poisson.......................	1 derham [5].
75.	Nadjrân.	Un costume (*hollah*).............	40 derhams [6].
75.	El Basrah.	Salaire journalier du directeur des pêcheries d'El Barâïdjah..........	2 dânaqs [7].
1-81.	Arabie.	Un chameau.......................	100 derhams [8].
1-81.	*Idem.*	Une vache........................	60 derhams [9].
1-81.	*Idem.*	Une brebis.......................	5 derhams [10].
1-81.	*Idem.*	Un costume (*hollah*), composé d'un *izâr* et d'un manteau..........	50 derhams [11].
1-81.	*Idem.*	Prix légal de deux brebis..........	10 derhams [12].
1-81.	*Idem.*	Prix légal d'un chien de chasse....	40 derhams [13].
1-81.	*Idem.*	Prix légal d'un chien de garde.....	20 derhams [14].
86.	Mosc.	Exemplaire du Qor'ân..............	1,000 dinârs [15].
90-110.	*Idem.*	Le même..........................	700 dinârs [16].
118.	*Idem.*	Le même..........................	500 dinârs [17].
Vers 98.	Damas.	Un costume d'Omar II.............	1,000 dinârs [18].
99-101.	*Idem.*	Une tunique.......................	10 derhams [19].
100-150.	Baghdâd.	Manteau de l'imâm Abou Hanîfah..	400 dinârs [20].
146.	*Idem.*	Journée d'un maître maçon.........	1 qirât [21].

(1) Bo., II, p. 281.
(2) Bo., II, p. 281.
(3) A. III, p. 184.
(4) Siège de la Mekke par El Haddjâdj. Fa. p. 28.
(5) Voir la note (4).
(6) Bal. p. 67.
(7) En monnaie de cuivre. Kh. II, p. 223.
(8) Moudt. p. 84.
(9) Moudt. p. 81.
(10) Moudt. p. 81.
(11) Moudt. p. 88 et Kass., 2e p., p. 319.
(12) Ch. p. 28 et Cha. I, p. 142.
(13) Ch. p. 188 et Cha. II, p. 670.
(14) Ch. p. 188 et Cha. II, p. 670.
(15) M. II, p. 454.
(16) M. II, p. 451.
(17) M. II, p. 454.
(18) Mas. V, p. 441.
(19) [illegible]
(20) Moudt. p. 79.
(21) A. V, p. 489.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
146.	Baghdâd.	Journée d'un manœuvre..........	2 habbah [1].
146.	*Idem.*	Journée des ouvriers occupés à la construction de la ville..........	1 qîrât d'arg[t]. [2].
170.	Cordoue.	Dépenses pour la construction de la mosquée de Cordoue..........	100,000 din. [3].
170-193.	Baghdâd.	Une pièce de tissu de wachî pour la mère d'Hâroûn Er-Rachîd.......	5,000 dinârs [4].
170-193.	*Idem.*	La perle appelée « l'Unique, » achetée par Er-Rachîd...............	90,000 dinârs [5].
170-193.	*Idem.*	Le chaton d'hyacinthe rouge appelé « la Montagne, » acheté par Er-Rachîd......................	80,000 dinârs [6].
Vers 170.	La Mekke.	Maison achetée par Yahya ebn Khâled le Barmakide................	38,000 dinârs [7].
170-193.	Baghdâd.	Au médecin Djabrîl pour la cure d'une des favorites d'Hâroûn Er-Rachîd......................	500,000 derh. [8].
Vers 173.	La Mekke.	Maison achetée par El Fadl ebn Er-Rabî'......................	20,000 dinârs [9].
Vers 176.	*Idem.*	Maison achetée par Dja'far ebn Yahya le Barmakide................	100,000 din. [10].
Vers 176.	*Idem.*	Maison en pierres taillées et bois de teck achetée par Dja'far ben Yahya.	80,000 din. [11].
Vers 185.	Djoundaysâboûr.	Une esclave......................	800 derhams [12].
		IX[e] SIÈCLE DE J.-C.	
Vers 190.	La Mekke.	L'outre (*râwiyah*) d'eau..........	10 derhams [13].
Vers 190.	*Idem.*	L'outre (*râwiyah*) d'eau, pendant le pèlerinage......................	20 derhams [14].
Vers 190.	*Idem.*	La même, le reste de l'année......	½ ou ¼ derh. [15].
193.	Maghreb et territoire de Fez.	Le sâ' de blé....................	3 derhams [16].

[1] A. v, p. 139.

[2] *Kitâb al Oyoûn*, p. 257.

[3] A. vi, p. 176. Ebn Adhari, édit. Dozy (1re p., p. 245) dit « 80,000 dinârs pesants ».

[4] Mas. viii, p. 298.

[5] Dém. p. 88.

[6] Dém. p. 88.

[7] Az. p. 465.

[8] Lm. i, p. 160.

[9] Az. p. 443.

[10] Az. p. 446.

[11] Az. p. 454.

[12] Lm. i, p. 163.

[13] Az. p. 444.

[14] Fâ. p. 32.

[15] Condé, part. ii, ch. 18, p. 142.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
197-199.	Fez.	1 ṣâ' de blé	2 derhams [1].
197-199.	*Idem.*	1 ṣâ' d'orge	1 derham [1].
197-199.	*Idem.*	Un mouton	1 ½ derham [1].
197-199.	*Idem.*	Une vache	4 derhams [1].
197-199.	*Idem.*	25 ratls de miel	1 derham [1].
198.	Baghdâd.	20 ratls de pain	1 derham [2].
198.	*Idem.*	1 ratl de pain	1 derham [3].
198-218.	*Idem.*	Traitement mensuel de Djabril, oculiste du khalife El Mamoûn	1,000 derh. [4].
198-218.	*Idem.*	Salaire d'un maître maçon, par jour.	1 qirât d'arg' [5].
206-238.	Cordoue.	Traitement de chacun des vizirs d'Abd Er-Rahman II	100 dinârs [6].
207.	Andalos.	1 *moudd* de froment	30 dinârs [7].
207.	'Irâq.	1 *qafîz* de froment, à la mesure hâroûny	40 à 50 derh. [8].
208-240.	Fez.	Une charge de blé	3 derhams [9].
221.	El Qayrawân.	Construction de la grande mosquée.	80,000 din. [10].
228.	Route de la Mekke.	1 ratl de pain	1 derham [11].
228.	*Idem.*	Une outre d'eau	40 derhams [12].
232-247.	Baghdâd.	Un chaton d'hyacinthe rouge pesant 6 qirâts, acheté par El Moutawakkel	6,000 dinârs [13].
232-247.	*Idem.*	Un chapelet composé de 100 perles pesant chacune 1 mitqâl, acheté par El Moutawakkel	7,000 dinârs [14].
245.	La Mekke.	Une outre d'eau	40 derhams [15].
245.	*Idem.*	L'outre d'eau	2 derham [16].
247.	Misr.	Paye mensuelle du maître maçon pour la construction du meqyâs	7 dinârs [17].

[1] Aboudama. QH. p. 60.

[2] Dans le quartier occupé par le parti d'El Mamoûn. Mas. vi, p. 485.

[3] Dans le quartier habité par les partisans d'El Amîn. Mas. vi, p. 485.

[4] Lm. i, p. 300.

[5] Maq. p. 121.

[6] Ad. 1er p., p. 82.

[7] Grande famine. A. vi, p. 272.

[8] Grande cherté. A. vi, p. 272.

[9] QH. p. 130.

[10] Bekr. i, p. 124.

[11] Cherté. A. vii, p. 6.

[12] Cherté. A. vii, p. 6.

[13] Dem. p. 88.

[14] Dem. p. 88.

[15] Cherté. A. vii, p. 36.

[16] La route d'El Machâsik. Qoth. p. 129.

[17] M. ii, p. 185.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
251.	La Mekke.	3 onces de pain	1 derham [1].
251.	*Idem.*	1 ratl de viande	4 derhams [1].
251.	*Idem.*	Une tasse (*cherbeh*) d'eau	3 derhams [1].
Antérieurement à 255.	Baghdâd.	Dépenses journalières pour la table des khalifes prédécesseurs d'El Mohtady	1,000 derh. [2].
254-270.	Mesr.	10 ardebs de blé	1 dinâr [3].
254-270.	*Idem.*	Une maison	500 derhams [4].
254-270.	*Idem.*	Chaque brique pour la construction du château-fort d'Er-Raudah revint à	1 derham [5].
255-256.	Baghdâd.	Dépenses journalières pour la table du khalife El Mohtady	100 derhams [6].
260.	*Idem.*	Froment, le kourr	120 dinârs [7].
260-270.	Mesr.	Maison achetée par Fâïq	20,000 din. [8].
265.	*Idem.*	La mosquée de Touloûn coûta	120,000 din. [9].
268.	Ifriqiyah.	Le qafiz de blé (= 1 ½ ardeb mesry).	8 dinârs [10].
269.	La Mekke.	2 onces de pain	1 derham [11].
269.	Sur le bord du fleuve d'Abou Khasib, occupé par les Zendj.	Le ratl de pain de froment	10 derhams [12].
270-282.	Mesr.	10 ardebs de blé	1 dinâr [13].
270-282.	*Idem.*	Recette du bain de Djaddah chaque vendredi	500 derhams [14].
270-282.	*Idem.*	Coût et frais de construction d'un hôtel pour l'habitation du harem de Khomâraweyh	700,000 din. [15].
270-282.	*Idem.*	1,000 ceintures de pantalon (*tikkeh*) pour la fille de Khomâraweyh, chacune	10 dinârs [16].

(1) Siège de la Mekke. A. vii, p. 111.
(2) Mas. viii, p. 20.
(3) M. i, p. 99 et 331.
(4) M. ii, p. 142.
(5) M. ii, p. 180.
(6) Le khalife réduisit les dépenses de sa table à ce chiffre. Mas. viii, p. 20.
(7) Gde cherté. A. vii, p. 187.
(8) M. i, p. 330.
(9) M. ii, p. 267.
(10) Grande disette. Berb. i, p. 288.
(11) Cherté. A. vii, p. 280.
(12) A. vii, p. 287.
(13) Prospérité. N. viii, p. 55.
(14) M. i, p. 330.
(15) M. i, p. 330.
(16) M. i, p. 330.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
270-282.	Misr.	Viande, le ratl	½ fels [1].
270-282.	*Idem.*	5 ardebs de blé	1 dinâr [2].
278.	Astarabâd (Tabarestân).	1 derhem de sel	2 derhems [3].
280.	Er-Rayy et Tabarestân.	3 ratls d'eau	1 derhem [4].
		Xe SIÈCLE DE J.-C.	
293.	Misr.	300 chemises dybîqy, chacune	50 dinârs [5].
301.	Dour-er-Râsiby (Khouzistân).	18 vêtements en brocart d'or, Tun.	300 dinârs [6].
303.	Ifriqiyah.	1 moudd de blé	3 dinârs [7].
303.	Cordoue.	Le qafiz de blé	3 dinârs [8].
306.	Baghdâd.	Frais mensuels d'entretien de l'hôpital Essaïda	600 dinârs [9].
306.	*Idem.*	Frais mensuels d'entretien de l'hôpital Moqtadéry	200 dinârs [10].
317.	El Qayrawân.	Le qafiz de blé, à la mesure de Cordoue	1 metqâl [11].
325-365.	Cordoue.	Mules louées pour la construction de Madinat ez-Zahrâ, par mois, chacune	3 metqâls [12].
325-365.	*Idem.*	Salaires journaliers des ouvriers pour ladite construction	1 ½ à 2 ½ derh. [13].
325-365.	*Idem.*	Coût de chaque bloc de marbre apporté à Cordoue soit de l'Andalos, soit des pays chrétiens, non compris les dépenses d'extraction et d'équarrissage, ni les frais payés pour les hommes et les bêtes employés au transport	10 dinârs [14].

[1] Prospérité. M. I, p. 330.
[2] Prospérité. M. I, p. 331.
[3] Siège de la ville. A. VII, p. 303.
[4] Sources taries. A. VII, p. 322.
[5] M. I, p. 331.
[6] Y. p. 210.
[7] QB. p. 134.
[8] Équivalent à 20 (derhems) dabb, Grande famine. Ad. 2e p., p. 174.
[9] Lm. I, p. 360.
[10] Lm. I, p. 360.
[11] Épidémie et disette. Ad. p. 200.
[12] G. I, p. 233.
[13] G. I, p. 231.
[14] G. I, p. 234.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉNUMÉRATION.	OBJETS	PRIX
329-333.	Baghdâd.	Dépenses journalières de la cuisine d'El Mottaqy	5,000 derh. [1].
330.	*Idem.*	Le *kourr* de froment	316 dinârs [2].
330.	*Idem.*	Pain grossier, les 2 raṭls	2 qirâts émiry [3].
330.	'Irâq.	Pain grossier, les 4 raṭls	2 qirâts [4].
330.	Baghdâd.	Le *kourr* de froment	210 dinârs [5].
330 rabî' 1er.	*Idem.*	Le *kourr* de froment	316 dinârs [6].
332 djoum. 1re	*Idem.*	Le *qafîz* de farine grossière	60 et qq. derh. [7].
332.	*Idem.*	3 raṭls de pain grossier	1 derham [8].
334.	*Idem.*	Les 5 raṭls de pain	1 derham [9].
334.	*Idem.*	Le raṭl de pain	1 ½ derham [10].
Vers 335-345.	Andalos.	1 once d'ambre gris	3 metqâls d'or [11].
Vers 335-345.	Égypte.	1 once d'ambre gris	10 dinârs [12].
Vers 335-345.	Inde.	Aloès pur de Qomâr, le mann	200 dinârs [13].
340.	Maghreb.	Esclave mâle ou femelle, ne sachant rien faire et acheté pour sa beauté seulement	1,000 dinârs [14].
340.	Djîrouft (Kermân).	100 manâ de dattes	1 derham [15].
340.	Er-Rân (Aderbaïdjân).	Dans quelques localités, une brebis.	2 derhams [16].
340.	Er-Rân.	Dans quelques localités, 2 et 3 manâ de miel	1 derham [17].
343-351.	Misr.	Blé, les 2 ½ waybah	1 dinâr [18].

(1) Mém. II, p. 177.
(2) Grande cherté. A. VIII, p. 285.
(3) Grande cherté. A. VIII, p. 285.
(4) Grande cherté. A. VIII, p. 292.
(5) Dionis. N. II, p. 186.
(6) Dionis. N. II, p. 186.
(7) Grande cherté. A. VIII, p. 311. L'auteur ajoute que les immeubles baissèrent au point que ce qui valait 1 dinâr se vendait moins d'un derham.
(8) Grande cherté. A. VIII, p. 311.
(9) Sur la rive occidentale du Tigre. Guerre entre Nâsir ed-daulah et le khalife assisté de Mo'ezz ed-daulah. A. VIII, p. 340.
(10) Sur la rive orientale. A. VIII, p. 340.
(11) Mas. I, p. 366.
(12) Mas. I, p. 366.
(13) Mas. I, p. 376.
(14) Ist. p. 40.
(15) Ist. p. 167.
(16) Ist. p. 191.
(17) Ist. p. 191.
(18) Gde cherté. M. I, [illegible]

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
349.	El Mausel.	Froment, le *kourr*	1,200 derh.[1].
349.	*Idem.*	Orge, le *kourr*.	800 derhams[2].
349.	Misr.	Pension faite par Kâfoûr à Abou'l Hasan 'Aly ebn El Ikhchîd	400,000 dîn.[3].
Vers 355.	Mayorque.	Mulets, l'un	100, 200 jusqu'à 500 dîn.[4].
Vers 355.	Tennis et Damiette.	Étoffes fabriquées dans ces villes, une pièce tissée d'or	200 dinârs[5].
Vers 355.	*Idem.*	La même pièce, sans or	100 dinârs[6].
Vers 355.	Fayyoûm.	Rideaux de Bahnasah, longs de 30 coudées environ, la paire	300 dinârs[7].
Vers 355.	Turkestân.	Peaux de moutons noirs, l'une	2 et 3 dinârs[8].
Vers 355.	*Idem.*	Peaux autres que les rouges ou les noires, l'une	10 derhams[9].
Vers 355.	Naples.	Toiles fabriquées à Naples, la pièce de 100 coudées sur 15	150 roubâ'ys[10].
Vers 355.	Khorâsân.	Esclaves turcs, l'un	3,000 dinârs[11].
Vers 355.	*Idem.*	Esclaves turques, l'une	3,000 dinârs[12].
Vers 355.	Sîza.	60 à 70 *qafîz* d'olives	1 dinâr[13].
356.	Mesr.	Blé, la *wayboh*	1 dinâr[14].
356-355.	Le Caire.	Traitement mensuel du mohtaseb	30 dinârs[15].
356-355.	*Idem.*	Traitem^t mensuel de l'intend^t du *térâz*.	70 dinârs[16].
358.	Mesr.	Pain, le *ratl*	2 derhams[17].
358.	*Idem.*	Farine, la *wayboh*	1¼ dîn. mesry[18].
358.	Nésibe.	Le *kourr* de céréales	500 derhams de 15 derh. au dinâr[19].
356.	El Mausel.	Froment et orge, le *kourr*	500 derhams de 15 derh. au dinâr[20].

(1) Grande cherté. A. VIII, p. 397.
(2) Grande cherté. A. VIII, p. 397.
(3) M. II, p. 27.
(4) H. p. 79.
(5) H. p. 101.
(6) H. p. 101.
(7) H. p. 103.
(8) H. p. 107.
(9) H. p. 107.
(10) H. p. 126.
(11) H. p. 180.
(12) H. p. 236.
(13) H. p. 47.
(14) G^de cherté. M. I, f° 1 v°.
(15) M. I, p. 184.
(16) M. I, p. 376.
(17) A. VIII, p. 435.
(18) A. VIII, p. 435.
(19) H. p. 141.
(20) H. p. 149.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'OBSERVATION.	OBJETS.	PRIX.
358.	El Mauçel.	Grains et autres céréales, le kourr...	33 ½ dinârs [1].
358.	Mésopotamie.	Froment, le *kourr*................	500 derhams de 15 derh. au dinâr [2].
358.	'Irâq.	Meules d'Amid, l'une, jusqu'à.....	50 dinârs [3].
358.	Marâghah.	Huile de saule, le mann..........	10 dinârs [4].
358.	Fasâ.	Vêtements en soie de *Fasâ*, l'un....	100 dinârs [5].
358.	Province de Djireft.	Dattes, les 100 manns............	1 derham [6].
358.	Ardabîl.	50 petits pains ronds.............	1 derham [7].
358.	*Idem.*	Viande, 1 ½ mann................	½ derham [8].
358.	Teflis.	Miel, plus de 10 ratls............	1 derham [9].
358.	Arménie.	Ceintures (*tekkeh*) d'Arménie, fabriquées à Salamâs, l'une..........	1 à 10 dinârs [10].
359.	Mesr.	Succession de Kâfour, y compris 700,000 dinârs en espèces, estimée à........................	600,700,000 dinârs [11].
Vers 360.	Baghdâd.	Traitement mensuel de Djabrîl ebn 'Obayd Allah comme médecin attaché à l'hôpital..................	300 derhams [12].
Vers 360.	*Idem.*	Traitement mensuel de Djabrîl ebn 'Obayd Allah comme médecin particulier d''Adhad ed-daulah......	300 derhams [13].
361.	Ascalon.	Pain, les 5 ratls syriens..........	1 din. mesry [14].
365-386.	Le Caire.	Un exemplaire d'Et-Tabary, vendu...	100 dinârs [15].
367.	Cordoue.	Traitement mensuel du *hâdjeb* ou premier ministre.................	80 dinârs [16].
Vers 375.	Aden.	Reliure d'un Qor'ân..............	2 dinârs [17].
Vers 375.	Jérusalem.	Fromage, 1 ratl..................	1 dâneq [18].
Vers 375.	*Idem.*	Sucre, 1 ratl......................	1 derham [19].
Vers 375.	*Idem.*	Huile, 1 ½ ratl...................	1 derham [20].

(1) H. p. 248.
(2) H. p. 248.
(3) H. p. 241.
(4) H. p. 242.
(5) H. p. 244.
(6) H. p. 242.
(7) H. p. 238.
(8) H. p. 238.
(9) H. p. 241.
(10) H. p. 248.
(11) M. II, p. 27.
(12) Lm. I, p. 379.
(13) Lm. I, p. 379.
(14) Sâyp. t. XIII, p. 483.
(15) M. I, p. 408.
(16) Ad. 2e p., p. 283.
(17) Maq. p. 100.
(18) Maq. p. 173.
(19) Maq. p. 173.
(20) Maq. p. 173.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
Vers 375.	Jérusalem.	Raisins secs, les 4 ratls..........	1 derham [1].
Vers 375.	Mesr.	Pain blanc (houwâry), les 30 ratls.	1 derham [2].
Vers 375.	*Idem.*	8 œufs..........................	1 dâneq [3].
Vers 375.	*Idem.*	70 raisins.......................	1 derham [4].
Vers 375.	El Qayrewân.	Viande, 5 mand................	1 derham [5].
Vers 375.	*Idem.*	Figues, 10 mand................	1 derham [6].
Vers 375.	Ghekit (Charq).	1,000 noix......................	1 derham [7].
Vers 375.	Er-Rahab (Charq).	Un agneau......................	2 derhams [8].
Vers 375.	Er-Zik (Djébâl).	Pain, les 8 manns, à leur mann....	1 derham [9].
Vers 375.	Manoujân (Kermân).	Dattes, les 100 manns...........	1 derham [10].
Vers 375.	Touzân.	Froment, les 4 à 8 kaydjy.........	1 derham [11].
Vers 375.	Wayhend (Send).	Miel, les 3 mand...............	1 derham [12].
Vers 375.	Multân.	Pain, les 30 mand..............	1 derham [13].
Vers 375.	*Idem.*	Sucre raffiné de la meilleure qualité, les 3 mand....................	1 derham [14].
Vers 375.	Qastilyah.	Dattes, une charge (haml) de chameau.........................	2 derhams [15].
Vers 375.	Qabès.	Dattes, une charge (wasq) de chameau.........................	2 derhams [16].
Vers 375.	Andalos.	Étoffe à couleurs changeantes, la pièce.........................	10,000 din. [17].
Vers 375.	Deh Nouchekat (Perse).	Viande aromatisée, les 4 mand.....	1 derham [18].
Vers 375.	Er-Roudah et Bourmah (Djébâl).	Amandes dépouillées de l'écorce, 1 mann.........................	4 dâneqs [19].
Vers 375.	El Yahoudiyeh (Djébâl).	Le bon raisin et les meilleures pommes, 1 mann du pays.......	1 dâneq [20].
Vers 375.	Qoumès.	Un mouchoir de Qoûmès.........	2,000 derh. [21].

(1) Moq. p. 173.
(2) Moq. p. 194.
(3) Moq. p. 199.
(4) Moq. p. 199.
(5) Moq. p. 226.
(6) Moq. p. 225.
(7) Moq. p. 371.
(8) Moq. p. 373.
(9) Moq. p. 392, 397.
(10) Moq. p. 469.
(11) Moq. p. 480.
(12) Moq. p. 479.
(13) Moq. p. 480.
(14) Moq. p. 480.
(15) Moq. p. 230.
(16) Moq. p. 230.
(17) Moq. p. 241.
(18) Moq. p. 474.
(19) Moq. p. 393.
(20) Moq. p. 389.
(21) Moq. p. 367.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
380.	Le Caire.	50 pièces d'étoffe, dont 30 tissées d'or et les autres brochées d'or, une boîte de camphre, deux flacons de musc et 50 menns d'eau de rose, le tout pour l'ensevelissement et l'embaumement du vizir Ya'qoûb ebn Kels.	16,000 din. [1].
380.	*Idem.*	Succession d'Ya'qoûb ebn Kels évaluée à	4 millions din. [2].
380.	*Idem.*	Coût du mausolée d'Ya'qoûb ebn Kels.	15,000 din. [3].
382.	Baghdâd.	Pain, le ratl.	30 derhams [4].
383.	'Irâq.	Farine, le *kârah*.	160 derhams [5].
383.	*Idem.*	Froment, le *kourr*.	6,600 derhams ghiâtiyah [6].
387.	Mesr.	Pain, les 4 ratls.	1 derham [7].
387.	Le Caire.	Un panier de fruits.	1 dinâr [8].
387.	*Idem.*	10 ratls (*marys*) de chandelles.	1 ½ dinâr [9].
387.	*Idem.*	Rations mensuelles du vizir Ebn 'Ammâr, en viande, condiments et fruits.	500 dinârs [10].
Vers 387.	Bokhâra.	El Farâby, *Sur le but de la métaphysique*.	3 derhams [11].

XI^e SIÈCLE DE J.-C.

395.	Ifriqiyah.	Une grenade pour malade.	2 derhams [12].
395.	*Idem.*	Un petit poulet.	30 derhams [13].
397.	Mesr.	Pain, les 12 ratls.	1 derh. neuf [14].
397.	*Idem.*	Blé, le *tellis*.	1 dinâr moins 1 qirât [15].
397.	*Idem.*	Orge, les 10 ouaybah.	1 dinâr [16].
397.	*Idem.*	Bois à brûler, les 10 charges.	1 dinâr [17].

[1] M. ii, p. 7.
[2] M. ii, p. 8.
[3] M. ii, p. 8.
[4] Chron. A. ii, p. 86.
[5] Gde chron. A. ii, p. 71.
[6] Gde chron. A. ii, p. 71.
[7] Gde chron. Ms. f° 5 v°.
[8] M. ii, p. 8 et 37.
[9] M. ii, p. 3.
[10] Plus ou moins, suivant le prix des denrées. M. ii, p. 8 et 37.
[11] Lm. i, p. 167.
[12] Gde chron. Ad. p. 167.
[13] Gde chron. Ad. p. 167.
[14] Au change de 18 pour 1 dinâr. Ms. f° 6 v°.
[15] Gde chron. Ms. f° 6 v°.
[16] Gde chron. Ms. f° 6 v°.
[17] Gde chron. Ms. f° 6 v°.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
397.	Mesr.	Farine, la charge.	1 $\frac{1}{2}$ dinâr [1].
397.	*Idem.*	Pain, les 6 ratls.	1 derhem [1].
397.	*Idem.*	Farine, la charge.	6 dinârs [1].
397.	*Idem.*	Blé, chaque *tellis*.	$\frac{1}{2}$ dinârs [1].
397.	*Idem.*	Riz, la *waybah*.	1 dinâr [1].
397.	*Idem.*	Viande de bœuf, 1 $\frac{1}{2}$ ratl.	1 derhem [1].
397.	*Idem.*	Viande de mouton, 1 $\frac{1}{4}$ ratl.	1 derhem [1].
397.	*Idem.*	Fromage, 8 onces.	1 derhem [1].
397.	*Idem.*	Huile à manger, 8 onces.	1 derhem [1].
397.	*Idem.*	Huile à brûler, 1 ratl.	1 derhem [1].
400.	Le Caire.	13,000 coudées de nattes tressées, pour la mosquée El Azhar.	108 dinârs d'El Mo'ezz pesants [2].
400.	*Idem.*	$\frac{1}{2}$ qentâr *falfoly* de chandelles pour la mosquée El Azhar.	7 mêmes din. [3].
400.	*Idem.*	Au prédicateur, par an.	84 mêmes din. [3].
400.	*Idem.*	Balayage, enlèvement de la poussière, couture des nattes, fil et salaire de la couturière.	5 mêmes din. [3].
400.	*Idem.*	Débris de laine pour l'éclairage des lampes, 25 ratls *falfolys*.	1 même din. [3].
400.	*Idem.*	1 qentâr *falfoly* (46k,357) de charbon pour les parfums.	$\frac{1}{2}$ dinâr [3].
400.	*Idem.*	2 ardebs de sel pour les lampes.	$\frac{1}{2}$ dinâr [3].
400.	*Idem.*	Fibres de palmier, 4 grosses cordes et 6 seaux en cuir.	$\frac{1}{2}$ dinâr [3].
400.	*Idem.*	4 qentârs de chiffons pour nettoyer les lampes.	$\frac{1}{2}$ dinâr [3].
400.	*Idem.*	10 couffes, 10 ratls de petites cordes pour suspendre les lampes, et 200 balais.	1 $\frac{1}{2}$ dinâr [3].
400.	*Idem.*	1,200 ratls d'huile pour l'éclairage de la mosquée, et transport.	37 $\frac{1}{2}$ dinârs [3].
400.	*Idem.*	A chacun des trois prieurs, par mois.	2 dinârs $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{8}$ de dinâr [3].

[1] Grande chroni. Ms. P 7 r°. — [2] M. II, p. 174. — [3] M. II, p. 171. Il s'agit toujours de dinârs d'El Mo'ezz pesants.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
400.	Le Caire.	A chacun des muezzins, par mois..	2 dîn. d'El Mo'ezz pesants[1].
400.	*Idem.*	Au surveillant (*mochref*) de la mosquée, par an..................	24 dîn. *id.*[2].
400.	*Idem.*	180 charges de paille et une demi-charge de *dgârvah?* pour la nourriture de deux bœufs..........	8 ½ dîn. *id.*[3].
400.	*Idem.*	Deux feddans de trèfle pour mettre au vert les deux bœufs, par an...	7 dinârs *id.*[4].
Vers 400-435.	Baghdâd.	Une copie très correcte de la *Djamharah* d'Ebn Doreyd, vendue....	60 dinârs[5].
Après 401.	Cordoue.	Produit de la vente des livres d'Abd Er-Rahman ebn Fotays..........	40,000 dinârs qâsémy[6].
404.	Tlemsân.	Loyer d'une boutique pour la vente de la toile....................	100 derhems[7].
412.	Misr.	Un bœuf, vendu..................	30 dinârs[8].
418.	Baghdâd.	Froment, le *kourr*	300 dinârs qâsémy[9].
438.	Qoûbeh (District de Rayy).	Pain d'orge, 1 *mann*...............	2 derhems[10].
438.	Bitlis (à 7 parasanges d'Akhlât).	100 mann de miel................	1 dinâr[11].
438.	Arzen.	100 mann de raisins..............	1 dinâr[12].
438.	Tibériade.	Nattes pour tapis de prières, l'une..	5 dinârs maghrebys, c'est-à-dire des Fâtémites[13].
438.	Jérusalem.	Une belle natte..................	30 dîn. *id.*[14].
439.	Misr.	Une paire de ciseaux fabriqués à Tennis..........................	5 dinârs *id.*[15].
439.	Le Caire.	Grand nombre de boutiques louées par mois, l'une................	10 dîn. *id.*[16].

(1) M. II, p. 274.
(2) M. II, p. 274.
(3) M. II, p. 275.
(4) M. II, p. 275.
(5) Kh. II, p. 259.
(6) *Kitâb essilah*, édition Codera, p. 305.
(7) Id. p. 477.
(8) Épistolie, M. I, p. 351.
(9) Chérif, A. II, p. 416.
(10) Nas. p. 10.
(11) Nas. p. 22.
(12) Nas. p. 25.
(13) Nas. p. 55.
(14) Nas. p. 102.
(15) Nas. p. 124.
(16) Nas. p. 147.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
439.	Le Caire.	Peu de boutiques se louent moins de.	2 din. maghr.[1].
439.	*Idem.*	Maison à 4 étages construite sur un terrain d'une superficie de 20 ghez sur 12[2], louée (par mois?)......	12 dinârs[3].
439.	*Idem.*	Un étage du haut, par mois.......	5 dinârs[4].
439.	Misr.	Un derham de cordon?...........	3 dinârs maghrébys[5].
439.	*Idem.*	Dix mann d'amandes dépouillées de leur écorce....................	1 dinar[6].
439.	*Idem.*	Location d'un caravansérail, par an..	20,000 dinârs maghrébys[7].
439.	*Idem.*	Traitement mensuel du qâdy suprême	2,000 dinârs maghrébys[8].
439.	La Mekke.	Quatre mann de pain	1 dinâr de Naysâbour[9].
439.	'Irâq et Mésopotamie.	Un mann de vin.....	¼ dinâr[10].
439.	*Idem.*	Un mann d'amandes..............	15 qirâts[10].
439.	*Idem.*	Une grenade....................	2 qirâts[10].
439.	*Idem.*	Un concombre...................	1 qirât[10].
440.	Le Caire.	Une grande tente fabriquée à Alep..	30,000 din.[11].
440.	La Mekke.	Traitement et gratification du gouverneur, par mois..............	3,000 dinârs[12].
442.	*Idem.*	Blé, les 16 mann................	1 dinar maghréby[13].
442.	Faladj el aflâdj (District à l'ouest de l'Yamâmah).	Chaque laboureur reçoit pour sa journée 10 rytl de blé (pesant chacun 15 metqâls) qu'il convertit en pain[14].	
443.	Yamâmah.	Dattes, les 1,000 mann...........	1 dinâr[15].
Av. 444.	Isfahân.	Pain (de froment?), les 8 mann....	1 derham[16].

(1) Nas., p. 137.

(2) M. Schefer évalue le ghez à 1m,25.

(3) Nas. p. 151.

(4) Nas. p. 170.

(5) Équivalent à 3 dinârs et demi de Naysâbour. Nas. p. 152.

(6) Nas. p. 154.

(7) Nas. p. 156.

(8) Nas. p. 161.

(9) Nas. p. 166.

(10) Grande cherté et épidémie. A. II, p. 370.

(11) Q. II, p. 382.

(12) Nas. p. 187.

(13) Nas. p. 188.

(14) Nas. p. 220.

(15) Quand la récolte est abondante. Nas. p. 225.

(16) Nas. p. 234.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
444.	Isfahân.	Pain de froment, 1 ⅔ manna........	1 derham[1].
444.	*Idem.*	Pain d'orge, 3 manna..............	3 derhams[2].
444.	Masr.	Pain, les 5 ratls.................	1 ½ derham[3].
444.	*Idem.*	Pain, les 10 ratls................	1 derham[4].
444.	*Idem.*	Pain, les 3 ratls.................	1 derham[5].
444.	Ceuta.	Viande, l'once....................	1 derham bendoucy[6].
446.	Le Caire.	Froment, le *tellis*..............	8 dinars[7].
447.	Masr.	Blé, le *tellis*..................	6 dinârs[8].
447.	*Idem.*	Blé, le *tellis*..................	3 dinârs[9].
447.	Chîrâz.	Froment, les 7 ratls..............	1 dinâr[10].
447.	Baghdâd.	Un taureau........................	5 à 10 qîrâts[10].
447.	*Idem.*	Un âne............................	2 à 5 qîrâts[11].
447.	La Mekke.	Pain, les 10 ratls................	1 dinâr maghreby[12].
448.	'Irâq.	Viande, le ratl...................	1 qîrât[13].
448.	*Idem.*	Vin, les 2 ratls..................	1 dinâr[13].
448.	*Idem.*	Quatre poules.....................	1 dinar[13].
448.	*Idem.*	Un coing..........................	1 dinâr[13].
448.	*Idem.*	Une grenade.......................	1 dinâr[13].
449.	Wâset.	Dattes, pain, ventricules de bœuf, les 5 ratls....................	1 dinâr[14].
449.	*Idem.*	Mauve, les 20 ratls...............	1 dinâr[14].
449.	Baghdâd.	Farine grossière, la *kârah*......	13 dinârs[15].
449.	*Idem.*	Orge ou maïs, la *kârah*..........	8 dinârs[15].
450-469?	Séville.	Blé, le *qafiz*...................	12 mitq. d'or[16].
450-469?	*Idem.*	Huile, le *qist*..................	8 mitq. d'or[17].
455.	El Basrah.	Dattes, les 1,000 ratls...........	8 qîrâts[18].

(1) En bonne monnaie. Grande famine. Nas. p. 254.
(2) Ma. f° 7 r°.
(3) Bon marché. Ma. f° 8 r°.
(4) Famine et peste. Q. 11, p. 314.
(5) Grande famine. Q. 11, p. 265.
(6) Disette. Q. 11, p. 317.
(7) Cherté. M. 11, f° 8 r°.
(8) Ma. f° 9 r°.
(9) Siége. A. 12, p. 415.
(10) Pillage. A. 12, p. 422.
(11) Pillage. A. 12, p. 422.
(12) Cherté excessive. A. 12, p. 442.
(13) Très grande cherté. A. 12, p. 454.
(14) Siége. A. 12, p. 459.
(15) Grande cherté. A. 12, p. 469.
(16) Sé. p. 191.
(17) Sé. p. 191.
(18) Bon marché général. A. 2, p. 14.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX
457.	Mesr.	Un pain	15 dinârs (1).
457.	*Idem.*	Blé, l'ardeb	80 dinârs (2).
457.	*Idem.*	Un chien (pour manger)	5 dinârs (3).
457.	Fostât.	Un pain, à la criée	15 dinârs (4).
457.	*Idem.*	Froment, l'ardeb	100 dinârs (5).
457.	*Idem.*	Un œuf	1 dinâr (6).
457.	Mesr.	Pain, les 2 ratls	1 derham (7).
Vers 457.	Fostât.	Pain, 1 et 2 ratls	1 derham (8).
457-484.	Le Caire.	Pain d'un ratl	14 derhams (9).
457-464.	*Idem.*	Blé, l'ardeb	80 dinârs (10).
460.	Soûsah.	Fil de Soûsah, le poids d'un metqâl.	2 metq. d'or (11).
460.	Bâdjah.	Froment, la charge de chameau	2 derhams (12).
460.	El Ghadir.	Raisins, le qentâr	1 derham (13).
460.	Mesr.	Un chien	5 dinârs (14).
460.	*Idem.*	Un chat	3 dinârs (14).
460.	*Idem.*	Blé, l'ardeb	100 dinârs (15).
460.	*Idem.*	Un œuf	1 dinâr (15).
462.	Sohâr.	Pain, le ratl	$\frac{1}{4}$ dinâr (17).
Vers 462.	Fez et pays circonvoisins.	Farine, l'once	1 derham (16).
462-540.	Maroc.	Blé, les 4 charges	$\frac{1}{4}$ dinâr (17).
467.	Damas.	Blé, la ghérârah, plus de	100 dinârs (18).
458.	*Idem.*	Froment, la *ghérârah*	20 dinârs (19).
470.	Constantinople.	Blé, le boisseau	3 dinârs (20).
476.	Baghdâd.	Froment, le *kourr*	10 dinârs (21).

(1) Grande cherté. Ms. f° 10 r°.

(2) Grande cherté. Ms. f° 10 r°.

(3) Grande cherté. Ms. f° 10 r°.

(4) Famine. Q. II, p. 402. Il est inutile de faire observer que Mesr et Fostât désignent la même ville.

(5) Famine. Q. II, p. 402.

(6) Famine. Q. II, p. 402.

(7) Ms. f° 11 r°.

(8) Prix raisonnable. Q. II, p. 405.

(9) Affreuse disette. M. I, p. 337.

(10) Affreuse disette. M. I, p. 337.

(11) Be. p. 38.

(12) Be. p. 36.

(13) Be. p. 61.

(14) Disette épouvantable qui dura sept ans. S. 2e p., p. 156.

(15) Siège. A. 2, p. 41.

(16) Grande famine. Q. B. p. 156.

(17) Abondance. Q. B. p. 238.

(18) Famine horrible. Q. II, p. 467.

(19) Siège. A. 2, p. 85.

(20) Chr. I, p. 32.

(21) Abondance. A. 2, p. [illegible].

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
478.	Le Caire.	Frais de construction de la mosquée d'El Fileh	6,000 dinârs[1].
488.	Valence (Espagne).	Blé, le *qafiz*	12 dinârs[2].
487 (safar).	*Idem.*	Blé, le *qafiz*	18, 40 et 90 dinârs[3].
487.	*Idem.*	Un rat	1 dinâr[4].
493.	'Irâq.	Froment, le *kourr*	70 dinârs[5].
		XIIe SIÈCLE DE J.-C.	
495.	Isbahân.	Froment, les 10 mann	1 dinâr[6].
495.	*Idem.*	Viande, les 4 ratls	1 dinâr[6].
495.	*Idem.*	Paille, les 100 ratls	4 dinârs[6].
495.	Villages d'Isbahân.	50 *kourr* de froment, chaque *kourr* ..	20 dinârs[6].
495-524.	Mesr.	Blé, les 100 ardebs	130 dinars[7].
495-524.	*Idem.*	Blé, les 100 ardebs	100 dinârs[7].
495-597.	Égypte.	Alun, le qentâr djarouy[8] vendu aux marchands européens	4 à 6 dinârs.
		vendu aux foulons et teinturiers de Mesr	5 ½ dinârs[9].
496.	Baghdad.	Pain, les 8 onces	1 qirât[10].
497.	Mesr.	Un poulet	100 derhams[11].
498.	El Mausel.	Froment, les 30 *makkouk*	1 dinâr[12].
498.	*Idem.*	Orge, les 50 *makkouk*	1 dinâr[12].
499.	Tripoli.	100 derhams (poids) d'argent	1 dinâr[13].
501.	'Irâq.	Farine grossière, la *kârah*	10 din. imâmy[14].
511.	Telemsân.	Farine, le *rob'*	20 derhams[15].
517.	'Irâq.	Farine grossière, la *kârah*	6 dinârs et 10 qirâts[16].

(1) M. II, p. 189.

(2) Prix fort élevé. D. II, p. 180.

(3) Grande disette. D. II, p. 180.

(4) A. 2, p. 204.

(5) Siège. A. 2, p. 218.

(6) A. 2, p. 258.

(7) Cherté. Ms. f° 15 v°.

(8) Le gouvernement payait l'alun aux Arabes à raison de 80 derhams le qintâr leyty.

(9) M. 1, p. 109.

(10) Terrible. Il valait seulement 1 qirât les 10 ratls. A. 2, p. 280.

(11) Grande disette. S. 2° p., p. 158.

(12) Bon marché. A. 2, p. 263.

(13) Siège de Tripoli par les Francs. A. 2, p. 263.

(14) Grande cherté. A. 2, p. 230.

(15) Ad. p. 317.

(16) Grande cherté. A. 2, p. 230.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
531.	Messine.	Une maison vendue	412 roubâ'ya [1].
532.	La Mekke.	Une draperie donnée à la ka'bah par un très riche marchand	18,000 dinârs mesrys [2].
540-569.	Baghdâd.	Turban fait d'une riche étoffe brochée et tout brodé d'or, vendu	600 dinârs émiriens [3].
540-569.	Emesse.	Loyer de 3 boutiques	20 dinârs [4].
541.	El Mausel.	Blé, les 6 makkouk	1 dinâr [5].
541.	*Idem.*	Orge, les 12 makkouk	1 dinâr [5].
541.	*Idem.*	Lentilles, les 4 makkouk	1 dinâr [5].
541.	*Idem.*	Pois, les 5 makkouk	1 dinâr [5].
541.	*Idem.*	Coton, les 60 ratls	1 dinâr [5].
549-555.	Misr.	Blé, l'ardeb	5 dinârs [6].
Vers 555.	El Mausel.	Un turban envoyé à l'émir de la Mekke	300 dinârs [7].
Jusqu'à fin 555.	Égypte.	Ferme annuelle du natron	15,000 din. [8].
556.	Messine.	Une maison vendue	350 roubâ'ya [9].
558-559.	Le Caire.	Tribut annuel payé aux Francs par le gouvernement égyptien	33,000 dinârs [10].
559.	El Mausel.	Peau de castor pour garnir une robe	2 et 5 dinârs [11].
560.	Médine.	Blé, les 2 sâ' de 15 ratls de Baghdâd chacun	1 dinâr mesry [12].
560.	*Idem.*	Blé, les 7 sâ' de 15 ratls de Baghdâd chacun	1 dinâr mesry [13].
Vers 560.	Le Caire.	Une copie très ordinaire de la *Hamâsah*	1 dinâr [14].
567.	La Mekke.	Blé, les 5 moudd	1 dinâr [15].
Vers 567.	Misr.	Une pièce de bois d'acacia سنط pour la construction des navires, jusqu'à	100 dinârs [16].

(1) C. p. 61-66.

(2) A. XI, p. 43.

(3) B. II, 2e p., p. 300.

(4) B. I, p. 662.

(5) Prix très bas. Les dinârs dont il s'agit avaient une valeur de 60 assignats en papier de papyrus. L'atâbek Zengy les avait spécialement affectés à l'achat des denrées. B. II, p. 690.

(6) Grande cherté. Ms. f° 22 r°.

(7) A. II, p. 205.

(8) M. I, p. 270.

(9) C. p. 122-126.

(10) M. II, p. 13.

(11) B. II, 2e p., p. 334.

(12) B. II, 2e p., p. 233.

(13) B. II, 2e p., p. 235.

(14) M. II, p. 267.

(15) F. II, p. 341.

(16) M. II, p. 94.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'OPÉRATION.	OBJETS.	PRIX.
567-588.	Le Caire.	Alun, le qantâr djarouy	7 ½ dinârs[1].
567-588.	Le Caire et Alexandrie.	Natron, le qantâr	70 derhams[2].
567-589.	Le Caire.	Au professeur de droit de la madraseh Nâsériyeh, par mois	40 dinârs[3].
567-589.	*Idem.*	Au même comme inspecteur des waqfs de ladite madraseh, par mois	10 dinârs[4].
569.	La Mekke.	Blé, le 22 et le 23e moins un quart	1 dinâr[5].
569.	Damas.	Loyer annuel de trois boutiques	20 dinârs[6].
572.	Le Caire.	Traitement mensuel du professeur de la Salâhiyeh	40 dinârs[7].
571-575.	Damas.	Froment, la ghérârah = 14 makkoûk d'El Mausel	20 din. de Soûr anciens[8].
574-576.	El Mausel.	Orge, les 2 makkoûk	1 din. émiry[9].
576.	Au sud de Palerme.	Un feddân de cannes à sucre pérennes et une source, vendus	300 roubâ'ys de caux d'or[10].
578.	Faubourg de Palerme.	Une maison vendue	120 roubâ'ys[11].
580.	Le Caire.	Coran qu'on dit écrit en coufique et regardé comme celui qui avait appartenu à 'Otmân, acheté par le qâdy 'Abd Er-Rahman ebn 'Aly el Baysâny	30,000 et quelques din.[12].
585-589.	Damas.	Pension mensuelle d'Er-Rahaby, médecin de Saladin, d'abord	30, puis 50 dinârs[13].
586.	Messine.	Une maison vendue	300 roubâ'ys[14].
586.	Acre.	Froment, la ghérârah, plus de	100 dinârs de Soûr[15].
586.	Antioche.	Blé, la ghérârah	96 dinârs de Soûr[16].

(1) K. f° 175 r°.
(2) K. f° 176 r°.
(3) Au change de 13 1/2 derhams. M. II, p. 400.
(4) M. II, p. 400.
(5) P. p. 311.
(6) A. XI, p. 287.
(7) Au change de 13 1/3 derhams. S. II p., p. 141.
(8) Grande cherté, A. XI, p. 295.
(9) Grande cherté, A. XI, p. 299.
(10) C. p. 34-41.
(11) C. p. 391-393.
(12) M. II, p. 366.
(13) Ibn. II, p. 182.
(14) C. p. 44-46.
(15) Grande cherté. A. XII, p. 32.
(16) B. III, p. 195-196.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
587.	Mesr.	Blé, les 100 ardebs	50 dinârs[1].
587.	Idem.	Pain de la veille, les 6 ratls	½ de derham[1].
587.	Idem.	Dattes fraîches choisies, les 6 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Bananes, les 6 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	100 bonnes grenades	1 derham[1].
587.	Idem.	Concombres, la charge	2 derhams[1].
587.	Idem.	Figues, les 8 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Raisins, les 6 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Jasmins, les 5 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Fleurs de *henné*, les 10 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Dattes *bour*, 1re qualité, les 10 ratls	1 derham[1].
587.	Idem.	Les mêmes, qualité moyenne, les 15 ratls	1 derham[1].
589.	Sicile.	Une maison vendue	14 roubâ'ys[2].
589-595.	Égypte.	Un chameau	3 dinârs[3].
590.	Mesr.	Un bœuf de labour	70 dinârs[3].
590.	Idem.	Un bœuf maigre	60 dinârs[3].
592.	Faubourg de Palerme.	Un logis (*houdjrah*) vendu	28 roubâ'ys[5].
592.	Le Caire.	Traitement mensuel du professeur de la madraseh Soyoufiyeh	21 dinârs[6].
592.	Idem.	Grande qaysariyeh de Djaharkâs vendue aux enchères	95,000 din.[7].
593.	Mesr.	Blé, l'ardeb ou le mesure (*sic*)	18 dinârs[4].
593.	Idem.	Un poulet	2 ½ dinârs[4].
593.	Idem.	Pain, le ratl	1 ½ derham[4].
594.	Idem.	Blé, l'ardeb	100 derhams[8].
594.	Idem.	Orge, l'ardeb	60 derhams[8].
594.	Idem.	Fèves, l'ardeb	50 derhams[8].
594.	Idem.	Viande, le ratl	3 derhams[9].
596.	Idem.	Poulets, l'un	30 derhams[10].

(1) Grande abondance. M. II, p. 14.

(2) C. p. 495-498.

(3) M. I, p. 109.

(4) Grande cherté. Ms. f° 14 v°.

(5) C. p. 499-501.

(6) M. II, p. 363.

(7) M. II, p. 87.

(8) Grande cherté. Ms. f° 13 r°.

(9) Grande cherté. Ms. f° 13 v°.

(10) Grande cherté. Ms. f° 14 r°.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
595.	Mesr.	Une pastèque	40 derhams (1).
595.	*Idem.*	Un ratl de pastèque	2 derhams (1).
595.	*Idem.*	Blé, l'ardeb	190 derhams (1).
595.	*Idem.*	Orge, l'ardeb	120 derhams (1).
595.	*Idem.*	Fèves et lentilles, l'ardeb	110 derhams (1).
595.	Syrie.	Blé, la *ghérârah*	220 derhams (1).
595.	*Idem.*	Orge, la *ghérârah*	120 derhams (1).
595.	*Idem.*	Viande, le ratl	10 derhams (1).
595.	La Mekke.	Blé, l'ardeb	900 derhams (2).
596.	*Idem.*	Orge, l'ardeb	700 derhams (2).
596.	Mesr.	Un médecin gagnait par jour jusqu'à	100 derhams (3).
596-615.	Damas.	Cadeau fait par El Malek el 'Adel au médecin Ebn Ed-Dakhouar pour une seule cure	7,000 dinârs (4).
597.	Égypte.	Un bon taureau	70 dinârs (5).
597.	*Idem.*	Blé, l'ardeb, plus haut prix	5 dinârs (5).
597.	*Idem.*	Fèves et orge, l'ardeb, jusqu'à	4 dinârs (5).
597.	Qoûs et Alexandrie.	Fèves et orge, l'ardeb, jusqu'à	6 dinârs (5).
Vers la fin du XIIe siècle.	Perse.	Traitement annuel du chérif Charaf ed-dîn Ismaïl, médecin d'Ali ed-dîn Kharezm Châh	1,000 dinârs (6).

XIII^e SIÈCLE DE J.-C.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
598.	Le Caire.	Froment, l'ardeb	3 dinârs (7).
598.	*Idem.*	Une poule de Syrie de 60 dinârs revendue	800 dinârs (7).
598.	*Idem.*	Un œuf, puis 2, puis 3, puis 4	1 derham (7).
598.	*Idem.*	Un poulet	100 derhams (8).
598.	*Idem.*	Un poulet	1 din. et plus (8).

(1) Grande cherté. Ms. f° 11 r°.
(2) Grande cherté. Ms. f° 12 v°.
(3) Grande cherté et épidémie. Ms. f° 12 r°.
(4) Lm. xi, p. 178.
(5) Affreuse disette et épidémie. L. p. 378.
(6) Lm. ii, p. 19.
(7) Suite de la disette. L. p. 409.
(8) Suite de la disette. L. p. 412.

ANNÉES de l'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
598.	Le Caire.	Loyer d'un hôtel dans un des quartiers les plus fréquentés........	150 dinârs [1].
598.	*Idem.*	Le même........................	10 dinârs [2].
598.	*Idem.*	Un autre hôtel	16 dinârs [3].
598.	*Idem.*	Le même, un peu plus tard........	1 dinâr [4].
Vers 600.	*Idem.*	Très beau cheval................	1,000 dinârs [5].
602.	Damas.	Pension mensuelle du médecin Ebn Dakhouar	100 dinârs [6].
610.	Tebriz.	Abricots, les 3 manns, poids de Baghdâd......................	¼ habbah [7].
Vers 610.	Djiruft.	Dattes, les 100 manns............	1 derham [8].
615-635.	Mosr.	L'outre (qirbah) d'eau	½ derham [9].
616.	Jérusalem.	Huile, le qentâr................	10 derhams [10].
616.	*Idem.*	Cuivre, le ratl..................	¼ derham [11].
612.	Yaman.	Traitement mensuel d'Asad ed-dîn, médecin d'El Malek el Mas'oûd...	100 dinârs [12].
622.	El Mausel.	Froment, les 3 makkouk..........	1 dinâr [13].
622.	*Idem.*	Froment, les 2 makkouk..........	1 dinâr et ¾ de qirât [14].
622.	*Idem.*	Froment, les 3 makkouk..........	1 dinâr [15].
622.	Mésopotamie.	Huile de sésame, les 60 ratls......	1 dinâr [16].
622.	*Idem.*	Bettes, carottes, raves, les 5 ratls...	1 derham [17].
622.	*Idem.*	Violettes, les 6 ratls..............	1 derham [18].
622.	*Idem.*	Froment, 1 ½ makkouk [19]	1 din. et 1 qir. [20].
622.	*Idem.*	Sel, le makkouk..................	10 derhams [21].
622.	*Idem.*	Riz, le makkouk..................	30 derhams [22].

(1) Avant la disette. L. p. 411.
(2) Pendant la disette. L. p. 411.
(3) Avant la disette. L. p. 411.
(4) Pendant la disette. L. p. 411.
(5) M. iv, p. 67.
(6) Lex. ii, p. 177.
(7) Aboulmahâsin. Y. p. 130.
(8) Aboulmahâsin. Y. p. 183.
(9) Ms. f° 17 v°.
(10) Description des conquêtes. Moudj. Ma traduction, p. 616.
(11) Voir la note précédente.
(12) Lex. ii, p. 221.
(13) Grande cherté. A. xii, p. 273.
(14) Hausse. A. xii, p. 289.
(15) Baisse. A. xii, p. 289.
(16) Avant l'extrême disette de cette année. A. xii, p. 292.
(17) Grande cherté. A. xii, p. 292.
(18) Grande cherté. A. xii, p. 292.
(19) Dont le poids représentait 12 ratls de Baghdâd de farine.
(20) Grande cherté. A. xii, p. 292.
(21) Grande cherté. Auparavant il coûtait 2 derhams. A. xii, p. 292.
(22) Grande cherté. Auparavant, 15 derhams. A. xii, p. 292.

ANNÉES de l'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
622.	Mésopotamie.	Dattes, les 2 ratls................	1 derham[1].
622.	*Idem.*	Sucre commun brun, le ratl.......	3 ½ derhams[2].
622.	*Idem.*	Sucre blanc d'Égypte, le ratl......	5 ½ derhams[3].
622.	*Idem.*	Huile de sésame, le ratl..........	2 qirâts[4].
622.	Charq.	Traitement annuel fait par El Malek el Achraf à Ebn Ed-Dakhouar...	1,500 dinârs[5].
623.	Baghdâd.	Céréales, la *kârah*...............	18 qirâts[6].
623.	*Idem.*	Céréales, la *kârah*...............	13 qirâts[7].
624.	El Mouçel.	Froment, les 2 *makkoûk* d'El Mouçel	1 et 2 qirâts[8].
624.	*Idem.*	Orge, les 3 *makkoûk* d'El Mouçel...	1 et 2 qirâts[9].
624.	*Idem.*	Viande de mouton, le ratl de Baghdâd..........................	2 habbah[10].
Vers 624.	Maghreb et Andalos.	Blé, le *qafîz*.....................	15 dinârs[11].
625.	Mésopotamie.	Froment, les 5 *makkoûk*..........	1 dinâr[12].
625.	*Idem.*	Orge, les 17 *makkoûk* d'El Mouçel..	1 dinâr[13].
628.	Misr.	Blé, l'ardeb......................	5 dinârs[14].
630.	Maghreb.	Blé, le *qafîz*.....................	80 dinârs[15].
Vers 635.	'Adouah et Andalos.	Blé, le *qafîz*.....................	80 dinârs[16].
637-647.	Le Caire.	Chaque pierre pour la construction du château fort d'Er-Raudah, près de Misr, revint à...............	1 dinâr[17].
637-647.	*Idem.*	Chaque brique pour le même......	1 derham[18].
640.	*Idem.*	Khân de Mankoûrech ou des scieurs de long, vendu................	10,000 din.[19].

(1) Grande cherté. Auparavant les 4 et 5 ratls coûtaient 1 qirât. A. III, p. 291.

(2) Grande cherté. Le sucre brun coûtait, avant cette date, 1 derham le ratl. On le paie plus cher que le sucre blanc pendant cette épidémie, parce que « les femmes considéraient ce dernier comme meilleur pour les malades ». A. III, p. 292.

(3) Grande cherté. Il coûtait auparavant 2 derhams le ratl. A. III, p. 291.

(4) Grande cherté. Elle se payait auparavant un demi-qirât. A. III, p. 291.

(5) Lan. II, p. 175.

(6) Hamaz. A. III, p. 299.

(7) Baisse. Le khalife fit ouvrir ses greniers et vendre au-dessous du cours. A. III, p. 299.

(8) Cherté. A. III, p. 308.

(9) Cherté. A. III, p. 308.

(10) Cherté. Ordinairement dans cette saison, c'est-à-dire au printemps, la viande de mouton se vendait 1 qirât les 6 et 7 ratls. A. III, p. 309.

(11) QB. p. 391.

(12) Baisse. A. III, p. 309.

(13) Baisse. A. III, p. 309.

(14) Grande disette. Le sultan ordonna d'ouvrir ses magasins et de vendre le blé 80 derhams l'ardeb. S. I, p. 169.

(15) Grande famine et peste. QB. p. 395.

(16) Grande disette. QB. p. 367.

(17) M. II, p. 183.

(18) M. II, p. 183.

(19) M. II, p. 23.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
640-656.	Baghdâd.	Traitement annuel de Safy ed-din, le joueur de luth...............	5,000 dinârs (1).
643.	Misr.	Jardin de 75 feddâns et complanté de toutes sortes d'arbres fruitiers et autres, achetés par El Malek es-Sâleh Nedjm ed-din Ayyoûb,....	3,000 dinârs mesrys (2).
642.	Damas.	Blé, la ghérârah..................	10,000 derh. (3).
646.	Mersa el Khares (La Calle).	Corail, la livre du Maghreb.......	6 et 7 dinârs (4).
Vers 649.	Le Caire.	Plusieurs mamlouks vendus, chacun.	1,000 dinârs (5).
656.	Alep.	Froment, le makkoûk.............	100 derhams (6).
656.	*Idem.*	Orge, le makkoûk.................	60 derhams (6).
656.	*Idem.*	Un melon vert.....................	30 derhams (6).
659.	Damas.	Froment, la *ghérârah*.............	400 derhams (7).
659.	Hamâh.	Froment, le makkoûk.............	400 derhams (7).
661.	Le Caire.	Deux culottes en brocart données par El Malek ed-Dâher à l'émir Sayf ed din er-Rachidy, l'une.........	100 dinârs (8).
662.	*Idem.*	Froment, l'ardeb..................	100 à 105 derhams (9).
661.	*Idem.*	Orge, l'ardeb.....................	70 derhams (9).
662.	*Idem.*	Pain, les 3 rotls..................	1 derham (9).
662.	*Idem.*	Viande, (le ratl).................	1 ½ derham (9).
662.	Alexandrie.	Froment, l'ardeb.................	320 derhams (10).
661.	Misr.	Blé, l'ardeb, environ.............	200 derhams (11).
662.	*Idem.*	Blé, l'ardeb.......................	60 derhams (12).
662.	La Mekke.	Orge, 1 ⅔ roб' (mekkoui).........	1 dinâr (13).
662.	Damas.	Eau de rose, 20 qentârs.........	11,000 derh. (14).
Vers 670.	Égypte.	Un vêtement de Chatâ, ville d'Égypte.	200 derhams (15).

(1) Faisant 80,000 derhems, *Fawât el wafyât*, II, p. 11.

(2) M. II, p. 113 et 198.

(3) Siége de la ville par les Khwârezmiens. W, f° 312 r°.

(4) Le dinâr valant 10 derhems. Lis. II, p. 138.

(5) M. II, p. 90.

(6) Cherté. M. I, 1re p., p. 77.

(7) Moisson dévorée par les rats. W, f° 297 r°.

(8) W. f° 400 r°.

(9) Cherté. M. I, 1re p., p. 182.

(10) Cherté. M. I, 1re p., p. 272.

(11) Grande cherté. M. II, p. 205.

(12) A la nouvelle récolte. M. II, p. 205.

(13) Grande cherté. F. p. 212.

(14) Dim. p. 198.

(15) Qu. p. 135.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
673.	Fez et autres villes.	Farine, le *rob'*	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Blé, la *sahfah*	6 derhams [1].
673.	*Idem.*	Orge, la *sahfah*	3 derhams [1].
673.	*Idem.*	Miel, les 5 ratls	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Huile, les 30 onces	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Raisins, le *rob'*	1 ½ derham [1].
673.	*Idem.*	Dattes, les 8 ratls	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Amandes, le sac	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Une alose fraîche	1 qirât [1].
673.	*Idem.*	Sel, une charge	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Viande de bœuf, 100 onces	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Viande de chèvre, 70 onces	1 derham [1].
673.	*Idem.*	Un mouton entier	5 derhams [1].
677.	Misr.	300 ardebs de fèves, déduction faite des frais de transport et autres droits	55 derhams [2].
Vers 678-689.	Le Caire.	Chevaux de Barqah, l'un	5,000 dinârs [3].
Vers 678-689.	*Idem.*	Ceintures des grands émirs, l'une	500 dinârs [4].
Vers 678-689.	*Idem.*	Ceintures des émirs des tambours, l'une	200 dinârs [4].
Vers 678-689.	*Idem.*	Ceintures des commandants de la *halqah*	150 à 170 dinârs [4].
681.	Espagne.	Alphonse donne sa couronne en gage à l'émir des musulmans pour	1,000 dinârs [5].
682.	Le Caire.	Froment, l'ardeb	55 derhams [6].
682.	*Idem.*	Froment, l'ardeb	18 derhams [7].

(1) Grande abondance. QB. p. 430.

(2) Baisse extraordinaire. M. 1, 2e p., p. 186.

(3) M. II, p. 225.

(4) M. II, p. 99. Cf. aussi R. Dozy, *Dictionnaire des vêtements*, p. 165. Maqrîzy nous apprend qu'auparavant les ceintures des [illegible] valaient 400 derhams d'argent environ.

(5) QB. p. 389.

(6) Hausse. M. 1, 1re p., p. 83.

(7) Baisse. M. 1, 1re p., p. 85.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
684.	Syrie.	Prix du sang pour un chevalier	1,500 dinârs de Soûr [1].
684.	*Idem.*	Prix du sang pour un turcopoul....	200 dinârs [2].
684.	*Idem.*	Prix du sang pour un laboureur....	100 dinârs [3].
688-693.	Le Caire.	Prix d'un mamloûk, jusqu'à........	100,000 derhams [4].
688-693.	*Idem.*	Frais mensuels d'entretien des mamloûks du sultan Khalîl..........	70,000 derh. [5].
691.	La Mekke.	Froment, le *rub'* (mekkois)........	1 dinâr [6].
692.	Misr.	A l'occasion d'une cérémonie qui accompagna le départ d'une expédition navale [7]:	
		Emplacements sur les bords du Nil loués jusqu'à..................	200 derhams.
		Une barque pour la journée, jusqu'à	600 derhams.
		Salaire d'un marin	5 derhams.
		Une petite barque, pour voir........	100 derhams.
		Pain, les 7 *ratls*	1 derham [8].
693.	*Idem.*	Blé, l'ardeb.....................	60 derhams [9].
693.	La Mekke.	Sel, le moudd	4 dinârs mekkois [10].
693.	*Idem.*	L'outre d'eau....................	4 dinârs [11].
693.	Maghreb.	Blé, le moudd...................	10 derhams [12].
693.	*Idem.*	Farine, les 6 onces...............	1 derham [13].
693-741.	Le Caire.	Chevaux arabes achetés par En-Nâser Mohammad, fils de Qelâoûn, l'un.........................	60,000 à 100,000 derhams [14].

(1) Traité entre la reine Marguerite de Tyr et El-Mansoûr Seyf ad-dîn. Ml. I, 2e p., p. 224. Voyez aussi Reinaud, *Bibliothèque des Croisades*, p. 559. — D'après la loi musulmane, le prix du sang pour homicide involontaire est de 1,000 dinârs ou 10,000 derhams. — Quatremère a écrit «derhams de Soûr» pour un chevalier; mais comme ensuite il porte 100 dinârs pour un laboureur, et qu'en outre la qualification de «soûry» ne se rencontre qu'appliquée aux dinârs, je suppose qu'il faut lire dinârs pour les trois prix du sang.

(2) M. II, p. 224.

(3) M. II, p. 224.

(4) F. p. 343.

(5) M. II, p. 193.

(8) Le prix ordinaire du pain était d'un derham les 12 ratls. M. IV, p. 193.

(9) Hamza. Au commencement de l'année, l'ardeb coûtait 13 derhams. S. 2e p., p. 182.

(10) Ml. II, 1re p., p. 15.

(11) QH. p. 544.

(14) M. II, p. 224.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'OBSERVATION.	OBJETS.	PRIX.
693-741.	Le Caire.	Ceinture d'En-Nâser Mohammad....	100 derhams [1].
693-741.	*Idem.*	Sirop de cannes à sucre, le qontâr..	20 derhams [2].
694.	*Idem.*	Froment, l'ardeb s'éleva de........	120 à 180 derhams [3].
694.	Maghreb.	Blé, la *sahfah*................	20 derhams [4].
694.	*Idem.*	Orge, la *sahfah*...............	3 derhams [4].
695.	Mesr.	Blé, l'ardeb...................	170 derhams [5].
695.	*Idem.*	Pain, 1 ½ ratl	1 derham d'argent [6].
695.	Alexandrie.	Un poulet	36 derhams d'argent [6].
695.	Le Caire.	Un poulet.......................	19 derhams d'argent [6].
695.	*Idem.*	Trois œufs......................	1 derham [6].
695.	Mesr.	Blé, l'ardeb....................	35 derhams [7].
695.	Hedjâz et la Mekke.	Blé, la *ghérârah* syrienne........	1,200 derh. [7].
695.	Le Caire.	Froment, l'ardeb................	180 derhams [8].
695.	*Idem.*	Orge, l'ardeb dépassa...........	100 derhams [10].
695.	*Idem.*	Lupins, l'ardeb monta de........	5 à 60 derhams [10].
695.	*Idem.*	Fèves, l'ardeb..................	90 derhams [10].
695.	*Idem.*	Pain, le ratl...................	1 derham d'argent [10].
695. 695.	*Idem.*	Un poulet monta de..............	3 à 20 derh. [10].
695.	*Idem.*	1 derham (poids) de poulet.......	1 derham d'argent [10].
695.	*Idem.*	Une pastèque d'été, pour les malades.	100 derh. d'argent [10].
695.	*Idem.*	Viande, le ratl.................	7 derhams [10].
695.	*Idem.*	Froment, l'ardeb................	35 derhams [11].
695.	*Idem.*	Orge, l'ardeb...................	25 derhams [11].
695.	Damas.	Froment, la *ghérârah* s'éleva jusqu'à	170 derhams [12].
695.	*Idem.*	Pain, 1 ratl et 2 onces..........	1 derham [12].
695.	*Idem.*	Viande, le ratl.................	1 ½ derham [12].

(1) M., II, p. 128.
(2) M., II, p. 147.
(3) M., II, 2e p., p. 23.
(4) Barros, QB. p. 344.
(5) Correspondant à 8 1/2 mitqâls d'or. Gamâl ed-dîn, S. 2e p., p. 181.
(6) Gamâl ed-dîn, S. 2e p., p. 181.
(7) Barros ou djemâlde II, S. 2e p., p. 181.
(8) Chorîf. P. p. 313.
(9) M., II, 2e p., p. 82.
(10) Chorîf. M., II, 2e p., p. 80.
(11) Baïsa. M., II, 2e p., p. 80.
(12) M., II, 2e p., p. 82.

ANNÉES de l'HÉGIRE.	LIEUX d'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
695.	La Mekke.	Froment, la ghérârah............	1,200 derh. [*].
696.	Le Caire.	Froment, l'ardeb, qui se vendait 30.	10 derhams [*].
696.	*Idem.*	Viande, le ratl, qui se payait 1 ½...	1 ½ derham [*].
Fin 696.	*Idem.*	Froment, l'ardeb..................	45 derhams [*].
696.	*Idem.*	Froment, l'ardeb s'éleva de 40 à...	50 derhams [*].
696.	*Idem.*	Orge, l'ardeb.....................	30 derhams [*].
696.	*Idem.*	Viande, le ratl....................	2 ½ derhams [*].
696.	*Idem.*	Froment, l'ardeb..................	20 derhams [*].
696.	*Idem.*	Orge, l'ardeb.....................	10 derhams [*].
696.	*Idem.*	Viande, le ratl....................	1 ½ derham [*].
698-706.	Telemsân.	Blé, 12 ½ ratls....................	2 ½ metqâls d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Un bœuf..........................	60 metqâls d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Un mouton........................	7 ½ metqâls d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Viande de mulet ou d'âne, le ratl..	⅛ de metqâl d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Viande de cheval, le ratl.........	10 derhams de petit module, monnaie de Telemsân.
698-706.	*Idem.*	Peau de bœuf, le ratl............	1 ½ metqâl d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Un rat, un serpent...............	10 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Une poule.........................	16 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Un œuf, un moineau...............	6 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Huile, beurre, l'once.............	12 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Graisse, l'once..................	20 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Fèves, le ratl....................	10 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Sel, bois à brûler, le ratl........	10 derhams [*].
698-706.	*Idem.*	Un chou, un concombre..........	¾ de metqâl d'or monnayé [*].
698-706.	*Idem.*	Une laitue........................	20 derhams [*].

[*] Ms. II, 2ᵉ p., p. 55.

[*] Baisse. Ms. II, 2ᵉ p., p. 52.

[*] Hausse. Ms. II, 2ᵉ p., p. 50.

[*] Hausse. Ms. II, 2ᵉ p., p. 51.

[*] Baisse. Ms. II, 2ᵉ p., p. 51.

[*] Pendant le siège. Berb. III, p. 377.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
698-706.	Telemsân.	Une vare.	15 derhams [1].
698-706.	*Idem.*	Un melon long.	40 derhams [1].
698-706.	*Idem.*	Une pastèque.	30 derhams [1].
698-706.	*Idem.*	Une figue, une poire.	2 derhams [1].
699.	Le Caire.	Une cuirasse vendue aux enchères.	1,000 derh. [2].
699.	*Idem.*	Un cheval qui valait 300 derhams monta à.	1,000 derh. [3].
699.	*Idem.*	Froment, l'ardeb tomba de 16, 18 à.	10, 13 derh. [4].
699.	*Idem.*	Orge, l'ardeb.	10 derhams [5].
699.	*Idem.*	Fèves, l'ardeb tomba de 8 à.	6 derhams [6].
699.	Damas.	Froment, la *ghirârah*.	360 derhams [7].
699.	*Idem.*	Orge, la *ghirârah*.	180 derhams [7].
699.	*Idem.*	Pain, le ratl.	2 derhams [7].
699.	*Idem.*	Viande, le ratl.	12 derhams [7].
699.	*Idem.*	Fromage, le ratl.	12 derhams [7].
699.	*Idem.*	Huile, le ratl.	9 derhams [7].
699.	*Idem.*	Quatre œufs.	1 derham [7].
699.	*Idem.*	Froment, la *ghirârah* tomba de 300 à	150 derhams [8].
699.	*Idem.*	Viande de mouton, le ratl.	2 derhams [8].
700.	*Idem.*	Bois provenant des arbres fruitiers brûlés, le qontâr de Damas.	3 derhams [9].
700.	*Idem.*	Frais d'abattage par qontâr de bois.	1 ½ derham [9].
700.	Le Caire.	Froment, l'ardeb baissa de 20 à.	15 derhams [10].
700.	Damas.	Froment, la *ghirârah*.	300 derhams [11].
700.	*Idem.*	Viande, le ratl.	9 derhams [11].
700.	Égypte.	Un taureau.	1,000 derh. [12].
		XIV^e SIÈCLE DE J.-C.	
702.	Le Caire.	Loyer d'une barque pouvant contenir six personnes.	6 derhams [13].
703.	*Idem.*	Pain, les 4 ratls.	1 derham [14].

(1) Pendant le siège. Berb. III, 277.
(2) Mi. II, 2e p., p. 163.
(3) Mi. II, 2e p., p. 166.
(4) Mi. II, 2e p., p. 167.
(5) Mi. II, 2e p., p. 167.
(6) Mi. II, 2e p., p. 167.
(7) Hausse. Mi. II, 2e p., p. 181.
(8) Mi. II, 2e p., p. 170.
(9) Mi. II, 2e p., p. 156.
(10) Baisse. Mi. II, 2e p., p. 177.
(11) Hausse [illegible]. Mi. II, 2e p., p. 177.
(12) Épizootie. Mi. II, 2e p., p. 180.
(13) Fêtes sur le Nil. Mi. II, 2e p., p. 196.
(14) Mi. II, 2e p., p. 206.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
702.	Le Caire.	Eau, l'outre	4 derhams[1].
703.	Égypte.	Froment, l'ardeb	40 derhams[2].
703.	*Idem.*	Froment, l'ardeb	15 derhams[3].
704.	*Idem.*	Morceau d'émeraude du poids de 175 metqâls, trouvé par le fermier de la mine et dont il refusa	120,000 derh.[4].
705.	Le Caire.	Froment, l'ardeb monta de 10 à	40 derh.[5].
707.	La Mekke.	Froment, la *ghérârah* syrienne	1,500 derh.[6].
707.	*Idem.*	Maïs, la *ghérârah* syrienne, plus de	900 derhams[7].
707.	Égypte.	Froment, l'ardeb	30 derhams[8].
708-710.	Fez.	Beaucoup de maisons se vendirent, l'une	1,000 dinârs[9].
708-710.	Maghreb.	Construction d'une maison	1,000 dinârs[9].
709.	Le Caire.	Loyers de boutiques dans la *qayṣâriyah* de Baybars	8 et 10 derh.[10].
709-714.	*Idem.*	Les 12 ratls environ de vin	1 derham[11].
710-740.	Mesr.	Blé, l'ardeb	15 derhams[12].
710-740.	*Idem.*	Orge, l'ardeb	10 derhams[12].
710-749.	*Idem.*	Viande, le ratl	½ derham[13].
710-740.	*Idem.*	Sucre, le ratl	1 ½ derham[14].
Vers 713.	Boulâq.	Un jardin acheté pour l'émir Tech-témir es-sâqy	100,000 derh.[15].
716.	Le Caire.	Une veste (*kabâ*) tissée d'or, avec bordure en or, plus de	100 metqâls mesrys[16].
717.	*Idem.*	Blé, le qadah monta à	1 fels[17].
720.	Mesr.	Une grenade aigre	⅛ de derham d'argent[18].

(1) Mi. II, 2e p., p. 103.
(2) Faible crue du Nil. Mi. II, 2e p., p. 228.
(3) Baisse de prix. Mi. II, 2e p., p. 228.
(4) S. 2e p., p. 168.
(5) Hausse. Mi. II, 2e p., p. 255.
(6) Grande cherté. F. p. 314.
(7) Cherté. Mi. II, 2e p., p. 280.
(8) Grande prospérité. Roth. III, p. 377 et IV, p. 180.
(9) Renchérissement. QB. p. 357.
(10) M. II, p. 89.
(11) Les prisonnières francs pressaient annuellement jusqu'à 32,000 jarres de vin. M. I, p. 425.
(12) Prix moyen. S. 2e p., p. 179.
(13) Minimum. S. 2e p., p. 179.
(14) Prix ordinaire. S. 2e p., p. 179.
(15) M. II, p. 181.
(16) M. I, p. 181.
(17) M. II, p. 167.
(18) Peste épidémie. S. 2e p., p. 163.

ANNÉES DE L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
720.	Mesr.	Jujubes, poires, cerises, amandes, le ratl	6 derh. d'arg[1].
720-725.	Inde et Sind.	Blé, le mann	6 dinârs[2].
721.	La Mekke.	Blé, l'ardeb mesry	140 derhams[3].
721.	*Idem.*	Beurre, 1 once = 2 ratls mesrys	5 derhams[4].
721.	*Idem.*	Viande, 1 mann = 6 ½ ratls mesrys.	5 derhams[4].
721.	Le Caire.	La jarre (*dann*) d'eau, qui valait 1 derham	5 derhams[5].
721.	*Idem.*	La grande jarre (*zir*)	8 derhams[5].
724.	*Idem.*	La jarre de vin	1 derham[6].
724.	Maghreb.	Blé, la *sahfah*	90 dinârs[7].
724.	*Idem.*	Blé, le moudd	25 derhams[8].
724.	*Idem.*	Farine, les 5 onces	1 derham[9].
724.	*Idem.*	Viande, les 5 onces	1 derham[9].
724.	*Idem.*	Huile, les 2 onces	1 derham[9].
724.	*Idem.*	Miel, 1 once	1 derham[9].
724.	*Idem.*	Raisins secs, 3 onces	1 derham[9].
724.	*Idem.*	Beurre, 2 onces	1 derham[9].
725.	Djeddah.	Blé, l'ardeb	18, 19 derhams *kâmely*[10].
725.	*Idem.*	Orge, l'ardeb	12 derhams *kâmely*[11].
Av. 726.	La Mekke.	L'outre d'eau	6 à 7 derhams *mas'oûdy*[12].
726.	Le Caire.	Traitement mensuel du supérieur de la khânqâh de Bektimour	100 derhams[13].
726.	*Idem.*	Au même, à titre d'imâm, par mois.	50 derhams[13].
726.	*Idem.*	A chaque Soûfy, par mois	30 derhams[13].
Vers 726.	Fez.	Sel, les 10 *sâ'*, rendus en ville	1 derham[14].

[1] Forte épidémie. S. 2e p., p. 182.

[2] Grande sécheresse. B. III, p. 250.

[3] Grande cherté. F. p. 314.

[4] Grand incendie. M. II, p. 214.

[5] Grand incendie. M. II, p. 212.

[6] Les marchands de vin, poursuivis par la police, sont obligés de jeter tout le vin qu'ils avaient. M. II, p. 189.

[7] QB. p. 261.

[8] Le sultan fit ouvrir les dépôts de grains appartenant au gouvernement et vendre à raison de 4 derhams le moudd de blé, qui en valait partout 18. QB. p. 261.

[9] QB. p. 261.

[10] F. p. 314-315.

[11] F. p. 314-315.

[12] Ibn Fahd, p. 52.

[13] M. II, p. 425.

[14] Précédemment, une charge (de chameau) valait 1 derham. QB. p. 40.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
727.	El Basrah.	Un panier de dattes qu'un homme avait de la peine à porter........	9 derhams [1].
727.	*Idem.*	Au portefaix pour porter ledit panier au marché........................	3 derhams [1].
727.	*Idem.*	Dattes, les 14 ratls de l'Irâq........	1 derham [1].
728.	La Mekke.	Blé, l'ardeb........................	40 derhams [2].
728.	*Idem.*	Farine............................	8 (*sic*) derh. [3].
728.	*Idem.*	Viande, le *mann*..................	4 derhams mor'oûdy [3].
728.	*Idem.*	Miel de qualité supérieure, le mann = 3 ratls mesrys................	2 derhams [3].
728.	*Idem.*	Fromage, le mann = 3 ratls mesrys.	2 derhams [3].
728.	*Idem.*	Beurre, l'once......................	3 derhams [3].
730.	Le Caire.	Traitement mensuel d'un prédicateur de la madraseh Sâlâhiyeh........	60 derhams [4].
730-740.	*Idem.*	Loyer de magasins dans l'okelle de Quôsoûn......................	5 derhams [4].
730-740.	*Idem.*	Oiseaux chanteurs, depuis plusieurs centaines de derhams l'un, jusqu'à.	1,000 derh. [5].
732.	Kastamoûnyah.	Demi-mouton bien gras............	2 derhams [6].
732.	*Idem.*	Pain pour dix personnes, pour un jour..............................	2 derhams [6].
732.	*Idem.*	Même quantité de châtaignes......	1 derham [6].
732.	*Idem.*	Même quantité de chevreaux au miel.	1 derham [6].
732.	*Idem.*	Une charge de bois, par un froid violent..........................	1 derham [6].
732.	Azaf.	Un excellent cheval..............	50 ou 60 derh. du pays [7].
732.	Inde.	Un cheval de peu de valeur.......	100 dinârs-derhams [8].
732.	*Idem.*	Un excellent cheval..............	500 dinârs-derhams ou davantage [8].

(1) B. II, p. 9.
(2) Bon marché. F, p. 315.
(3) Bon marché. F, p. 315.
(4) M. II, p. 374.
(5) M. II, p. 98.
(6) B. II, p. 342.
(7) Représentant le change d'un dinâr du Maghreb. B. II, p. 372.
(8) Faisant au change en monnaie d'or du Maghreb 25 dinârs. B. II, p. 374.
(9) B. II, p. 374.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
732.	Inde.	Un cheval de course, depuis 1,000 jusqu'à....................	4,000 dinârs-derhams [1].
732.	*Idem.*	Une pelisse en hermine...........	1,000 dinârs de l'Inde [2].
732.	*Idem.*	Une pelisse en zibeline...........	400 dinârs de l'Inde et au-dessous [3].
732.	Le Caire.	Portail d'une maison, environ.....	100,000 derh. [4].
Vers 732.	*Idem.*	Quatre cents *coupoles* en dehors de *Bâb en nasr* louées à des fauconniers et à des muletiers, chacune, par mois....................	2 derhams [5].
733.	Khârezm.	Un cheval noir....................	35 dinârs-derhams [6].
733.	Transoxiane.	Une pelisse de zibeline...........	100 dinârs-derhams [7].
733.	Le Caire.	Une maison estimée..............	190,000 derh. [8].
736 (redjab).	Misr.	Blé, l'ardeb......................	70 derhams [9].
736 (redjab).	*Idem.*	Fèves, l'ardeb....................	50 derhams [9].
736 (redjab).	*Idem.*	Pain, les 5 rotls..................	1 derham [9].
736 (cha'bân).	*Idem.*	Blé, l'ardeb......................	25 derhams [10].
737.	Boulâq.	Frais de construction de la mosquée d'El Khatîry....................	400,000 derh. [11].
738.	Le Caire.	Frais de construction de la mosquée d'El Mârédâny, plus de.........	300,000 derh. [12].
Vers 740.	Inde.	Froment, le mann.................	1 ½ derham hechtkâny [13].
Vers 740.	*Idem.*	Orge, le mann....................	1 derham hechtkâny [13].

(1) Ces chevaux sont amenés de l'Yémen, de l'Omân et du Fars. B. II, p. 374.

(2) Dont le change en or du Maghreb équivaut à 250 dinârs. B. II, p. 412.

(3) B. II, p. 412.

(4) Faisant à cette époque là environ 5,000 mitqâls d'or. M. II, p. 67.

(5) M. II, p. 129.

(6) B. III, p. 13.

(7) B. III, p. 29.

(8) M. II, p. 69.

(9) Grande cherté. Ms. f° 18 r°.

(10) Ms. f° 17 r°.

(11) M. II, p. 344.

(12) Représentant environ 15,000 dinârs. M. II, p. 308.

(13) B. III, p. 144.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
Vers 740.	Inde.	Riz, le mann	1 ½ derham hechtkâny [1].
Vers 740.	*Idem.*	Pois-chiches, le mann	1 derham hechtkâny [2].
Vers 740.	*Idem.*	Viande de bœuf ou de chèvre, les 6 *sir*	¼ de derh. hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Viande de mouton, les 4 *sir*	¼ de derh. hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Une oie	2 derh. hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Quatre poules	1 derham hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Sucre, les 5 *sir*	1 derham hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Sucre candi, les 4 *sir*	1 derham hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Un mouton bien engraissé et de qualité supérieure	8 derh. hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Un bon bœuf ou un buffle	16 derh. hechtkâny [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Quatre poules de la meilleure qualité.	1 derh. meœry [illegible].
Vers 740.	Sérây.	Viande de mouton, les 3 ratls, prix moyen	1 derham [illegible].
Vers 740.	Asie-Mineure.	Une tête de bétail de la meilleure espèce	9 derh. meœrys [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Miel, le ratl = 12 ratls meœrys	2 ½ derhams meœrys [illegible].
Vers 740.	Karmînan.	Froment et orge, le *moudd*	15 derhams [illegible].
Vers 740.	*Idem.*	Viande, 1 ratl	1 derham [illegible].
Vers 742.	Dehly.	Froment, le mann	60 derhams [illegible].
Vers 742.	*Idem.*	Un cheval et sa selle	1,600 dînârs (derhams) [illegible].
Vers 742.	*Idem.*	Un autre cheval et sa selle	800 dînârs (derhams) [illegible].

(1) N. xiii, p. 211.
(2) N. xiii, p. 211.
(3) N. xiii, p. 287.
(4) N. xiii, p. 338.
(5) N. xiii, p. 338.
(6) N. xiii, p. 338.
(7) Chrest. B. iii, p. 371.
(8) B. iii, p. 441.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
Vers 742.	Dehly.	Deux mulets	1,200 dinârs (-derhams)[1].
Vers 742.	Inde.	Un vêtement en coton	100 dinârs (-derhams)[2].
Vers 742.	Bengale.	Riz, les 25 ratls de Dehly = 500 ratls du Maghreb	1 dinâr d'arg[3].
Vers 742.	*Idem.*	Une vache laitière	3 dinârs d'arg' (*feddah*)[4].
Vers 742.	*Idem.*	Huit poules grasses	1 derham[4].
Vers 742.	*Idem.*	Quinze jeunes pigeons	1 derham[4].
Vers 742.	*Idem.*	Un bélier gras	2 derhams[4].
Vers 742.	*Idem.*	Sucre, le ratl de Dehly	4 derhams[4].
Vers 742.	*Idem.*	Sirop, le ratl	8 derhams[4].
Vers 742.	*Idem.*	Beurre, le ratl	4 derhams[4].
Vers 742.	*Idem.*	Huile de sésame, le ratl	2 derhams[4].
Vers 742.	*Idem.*	Une pièce de coton d'excellente qualité et mesurant 30 coudées	2 dinârs[5].
Vers 742.	*Idem.*	Une belle jeune fille propre à servir de concubine	1 dinâr d'or[6].
Vers 742.	*Idem.*	Un joli petit esclave	2 dinârs d'or[7].
742.	Le Caire.	Pantalons de la femme de l'émir Aqboghâ 'Abd el Wâhed, vendus.	200,000 derh.[8].
742.	*Idem.*	Une paire de hauts patins (*qobqâb*), une paire de bottes (*sermouzeh*) et une paire de bottines (*khouff*)	75,000 derh.[9].
742.	*Idem.*	Un habillement complet de femme	100,000 derh.[10].
742.	*Idem.*	16 paires de tapis de la fabrique du Chérif à Mesr, la paire	12,000 derh.[11].
745.	*Idem.*	2,000 pierres blanches et 2,000 pierres rouges pour la construction d'un palais : transport d'Alep à la citadelle de la Montagne, chaque pierre	12 derhams[12].

(1) B. iii, p. 442.
(2) B. iv, p. 2.
(3) *Feddy.* Il vaut 8 derhams du pays, et le derham du pays est juste égal à 1 derham d'argent (noqrah). B. iv, p. 210.
(4) B. iv, p. 211.
(5) B. iv, p. 211.
(6) Ce qui représente 1 2/5 dinârs d'or du Maghreb. B. iv, p. 211.
(7) B. iv, p. 212.
(8) M. ii, p. 384.
(9) M. ii, p. 384.
(10) M. ii, p. 384.
(11) M. ii, p. 73.
(12) M. ii, p. 212.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
735.	Le Caire.	3,000 qantârs de sucre, le qantâr...	600 derhams [1].
747.	Misr.	Eau, l'outre (râoudyah)...........	2 derhams [2].
747.	La Mekke.	Maïs, le ghirârah...............	150 derhams [3].
747.	Idem.	Froment, le ghirârah.............	170 derhams [3].
747.	Idem.	Dattes sèches, le mann = 3 ratls misrys.....................	3 derhams [3].
747.	Idem.	Sel, les 2/6 (d'un mann)..........	1 d. kâmily [4].
747.	Le Caire.	Eau, l'outre monta à............	2 derhams [5].
748.	Damas.	Pain, les 7 onces................	1 derham [6].
748.	Le Caire.	Frais d'entretien des mamloûks du sultan Hasan, par mois.........	210,000 derh. [7].
748-750.	Misr.	Viande de mouton ou de brebis, les 18 onces.....................	1 derh. d'arg[t] [8].
748-750.	Maghreb.	Même viande, les 18 onces.......	2 derh. du Maghreb [9].
749.	Le Caire.	Journée d'un ouvrier terrassier, 3 pains et.......................	1 ½ derham [10].
Vers 750.	Misr.	Raisin, les 3 ratls misrys.........	1 derh. d'arg[t] [11].
Vers 750.	Syrie.	Raisin, le ratl de Syrie = 3 ratls du Maghreb.....................	1 derh. d'arg[t] [12].
Vers 750.	Idem.	Raisin, les 2 ratls de Syrie........	1 derh. d'arg[t] [13].
Vers 750.	Idem.	Prunes, les 10 onces.............	1 derh. d'arg[t] [14].
Vers 750.	Idem.	Grenades, coings, la pièce........	8 fels [15].
Vers 750.	Idem.	Viande, le ratl de Syrie..........	2 ½ d. d'arg[t] [16].
Vers 750.	Le Caire.	Une chemise de femme, dite bahtalah.	1,000 derh. et plus [17].
Vers 750.	Idem.	Un izâr de femme, de 700 à.......	1,000 derh. [17].
Vers 750.	Idem.	Une paire de bottines (khouff) ou de bottes (sarmouzah) de femme, de 100 à.......................	500 derhams [17].

(1) M. II, p. 131.

(2) Elle coûtait précédemment 1/2 derham. S. 2e p., p. 167.

(3) Grande cherté. F. 316. Après f° 152 v°.

(4) Ou 1 derham. Grande cherté. 748. Après f° 152 v°.

(5) Elle valait auparavant 3/4 de derham. M. II, p. 167.

(6) Gde disette. B. II, p. 317.

(7) M. II, p. 214.

(8) Il vaut 4 derhams du Maghreb. B. IV, p. 334.

(9) Lorsqu'elle est chère. B. IV, p. 334.

(10) M. II, p. 168.

(11) Quand il est à bon marché. B. IV, p. 336.

(12) B. IV, p. 336.

(13) Quand il est à fort bon marché. B. IV, p. 336.

(14) B. IV, p. 336.

(15) Ce qui représente 1 derh. du Maghreb. B. IV, p. 336.

(16) B. IV, p. 336.

(17) M. II, p. 224.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
760.	La Mekke.	Froment, la *ghérârah*............	60 d. kâmily [1].
766-767.	Mesr.	Blé, l'ardeb....................	150 derhams [2].
766-767.	*Idem.*	Orge, l'ardeb....................	100 derhams [2].
766-767.	*Idem.*	Pain, 1 ½ ratl....................	1 derham [2].
766-767.	*Idem.*	Un poulet........................	100 derhams [2].
766-767.	*Idem.*	Une pastèque.....................	150 derhams [2].
775.	*Idem.*	Une grenade......................	16 derhams [3].
776.	*Idem.*	Un poulet........................	45 derhams [3].
776.	*Idem.*	Une pastèque.....................	70 derhams [3].
780-840.	Le Caire.	Sucre, le qantâr.................	170 derhams [4].
780-840.	*Idem.*	Une *dekkeh* [5] en cuivre incrusté d'argent ou d'or, plus de..........	200 dinârs [6].
780-840.	*Idem.*	Loyer annuel d'une boutique pour la vente du poisson..............	5,000 derh. [7].
787.	Mesr.	Pistaches, le ratl................	1 ½ metqâl [8].
Vers 790.	Le Caire.	La médreseh d'El Mahally (mort en 806), sur le bord du Nil, bâtie en sept années, coûta plus de......	80,000 dîn. [9].
791.	*Idem.*	Solde journalière de chaque mamloûk..........................	10 derhams [10].
V. 792 [11].	Mesr.	Ragoût de poulet ou d'oie, le ratl...	1 à 1 ½ derh. [12].
Vers 792.	*Idem.*	Petits oiseaux rôtis, l'un..........	1 fels [13].
793.	La Mekke.	Froment, la *ghérârah*............	540 derhams kâmily [14].
795.	Le Caire.	Maison vendue à une princesse. ...	2,000 dîn. d'or [15].
796.	Mesr.	Blé, l'ardeb......................	70 derhams kâmily [16].

(1) F. p. 212.

(2) Gde chron. Mz. f° 17 r°.

(3) Gde dis. S. 2e p., p. 165.

(4) M. II, p. 99.

(5) Voir sur la *dekkeh*, espèce d'estrade, S. Lane Poole, *The art of the Saracens in Egypt*, p. 185-186.

(6) M. II, p. 102.

(7) M. II, p. 148.

(8) Très rares. F. 2e p., p. 168.

(9) M. II, p. 263.

(10) En monnaie de mizân. M. II, p. 214.

(11) Du temps du cheikh, le Schéïkh Fakhr ed-Dîn Abd Allah ibn Khasîb.

(12) Très bon marché. M. II, p. 79.

(13) Très bon marché. A raison de 24 fels pour 1 derham. M. II, p. 79.

(14) Disette. F. p. 218.

(15) M. II, p. 53.

(16) Mz. f° 17 v°.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
796.	La Mekke.	Froment, la ghérârah............	70 derhams kâmily [1].
797.	Mesr.	Blé, l'ardeb......................	200 derhams [2].
797.	Idem.	Orge, l'ardeb.....................	405 derhams [3].
Fin 797.	La Mekke.	Froment, la ghérârah............	330 derhams [4].
VIIIe s. h.	Baghdâd.	Blé, le korr........................	39 ½ dinârs 'auwaïl [5].
VIIIe s. h.	Idem.	Orge, le korr......................	15 din. 'auwaïl [6].
800.	Le Caire.	Construction du minaret de l'Azhar..	15,000 derh. [7].
801.	Mesr.	Blé, l'ardeb......................	40 derhams [8].
801.	Idem.	Blé, l'ardeb......................	73 derhams [9].
803.	Le Caire.	Un cheval.........................	500 derhams [10].
	Égypte.	Bendj ? une planche pour navire, environ.........................	60 dinârs [11].
	Idem.	Tissus de Behnasâ, de 30 coudées de long, la paire, environ........	200 mithqâls [12].

XVe SIÈCLE DE J.-C.

805.	La Mekke.	Froment, la ghérârah, environ.....	500 derhams kâmily [13].
805.	Idem.	Maïs, la ghérârah, environ........	350 derhams kâmily [14].
805.	Idem.	Beurre, le mana = 12 onces de 2 ½ ratls masrys.....................	160 derhams kâmily [15].
806.	Mesr.	Blé, l'ardeb......................	400 derhams [16].

[1] Abondance. F. p. 317. C'est là un des plus bas prix dont El Fâsy ait été témoin. « Un cheikh m'a raconté, ajoute-t-il, qu'il avait vu vendre le blé à la Mekke 40 derhams kâmily la ghérârah. »

[2] Ms. f° 17 v°.

[3] Cherté moins grande qu'en 795. F. p. 317.

[4] Qolq.

[5] Qolq.

[6] M. II, p. 276.

[7] Ms. f° 18 r°.

[8] Renchérissement. Ms. f° 18 r°.

[9] M. II, p. 290.

[10] M. I, p. 208.

[11] Edrisy, trad. Jaubert, I, p. 128.

[12] Disette. F. p. 317.

[15] Cherté. F. p. 317. Suivant l'auteur, c'est là le plus haut prix que le beurre ait atteint de son temps à la Mekke. Le plus bas prix auquel il l'ait vu vendre est celui de 30 derh. kâmily environ le mana. Il tenait d'un cheikh que celui-ci l'avait vu descendre à 12 derh. kâmily, soit 1 derham kâmily l'once.

[16] Gde cherté. Ms. f° 18 r°.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
806.	Misr.	Blé, l'ardeb.	450 derhams de fels (1).
806.	*Idem.*	Orge, fèves, l'ardeb.	300 derhams de fels (1).
806.	*Idem.*	Pois, l'ardeb.	800 derhams de fels (1).
806.	*Idem.*	Pois chiches, l'ardeb.	500 derhams de fels (1).
806.	*Idem.*	Un bœuf.	100 mit. d'or (1).
806.	*Idem.*	Viande de bœuf, le ratl.	7 d. de fels (1).
806.	*Idem.*	Viande de mouton, le ratl.	15 d. de fels (1).
806.	*Idem.*	Une poule.	70 à 100 derh. de fels (1).
806.	*Idem.*	Une oie.	50 à 200 derh. de fels (1).
806.	*Idem.*	Un mouton.	2,000 derhams de fels (2).
806.	*Idem.*	Un chameau.	7,000 derh. (3).
806.	*Idem.*	Graines de courge (*yaqt'în*), le qadah.	de 120 d. de fels à ½ de dinâr (4).
811.	La Mekke.	Maïs, la *ghârârah*, prix de.	150 derhams kâmily (5).
811.	Le Caire.	Traitement mensuel de chacun des professeurs de la madraçah de Djamâl ed-dîn l'ostâdâr.	300 derhams (6).
811.	La Mekke.	L'outre d'eau.	½ d. mas'ôûdy (7).
Vers 811.	*Idem.*	Une maison achetée.	500 mit. d'or (8).
814.	*Idem.*	Maison d'Oumm Hâny, achetée par El Malek el Mansour Ghiât ed-dîn A'dam Châh.	500 mit. d'or (9).
815.	*Idem.*	Froment, la *ghârârah* mekkoise.	10 florins (10).

(1) Ghorre. Ms. fᵒ 32 rᵒ.

(2) En monnaie de cuivre. Ms. fᵒ 32 rᵒ.

(3) Faisant 15,000 derhems de fels. Ms. fᵒ 32 rᵒ.

(4) En monnaie de cuivre. Ms. fᵒ 32 rᵒ.

(5) Chorré. F. p. 318. Le plus bas prix auquel El Fâsy ait vu vendre le maïs (*dourah*) à la Mekke a été (après l'année 792) 40 derhems kâmily la ghârârah. Quelquefois les 3 ghârârah ont été vendues 100 et même 90 derh. kâmily. Après cette date, le maïs est monté à environ 80 et 70 (commencement du 15ᵉ siècle).

(6) En monnaie de cuivre. M. II, p. 102.

(7) Approximativement 2 derh. *mas'ôûdy*. F. p. 129.

(8) Qoth. p. 192.

(9) F. p. 107. A'dem Châh était fils d'Iskander Châh et sultan de Bengale.

(10) Chorré. F. p. 318.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
815.	La Mekke.	Farine, la ouybah masryeh.......	2 flor. et 10 derh. à 2 florins et 10 derh.[1].
810.	*Idem.*	Orge, la *ouybah*...............	2 florins[2].
815.	*Idem.*	Froment, le *quart* (*rob'*).........	12 derh. *mas'oûdy*[3].
815.	*Idem.*	Froment, le quart (*rob'*) s'éleva à 18 derhems *mas'oûdy*, puis à.....	17 derh. *mas'oûdy*[4].
815.	*Idem.*	Froment, le quart (*rob'*) du *moudd* mekkois......................	17 derh. *mas'oûdy*[5].
816.	*Idem.*	Froment, la *ghérârah*............	20 dinârs[6].
816.	*Idem.*	Une pastèque....................	1 dinâr[7].
816.	*Idem.*	Froment, la *ghérârah* mekkoise.....	00 florins[8].
816.	*Idem.*	Riz, la *ouybah* masryeh..........	4 florins[8].
816.	*Idem.*	Une grosse pastèque.............	1 florin[8].
816.	*Idem.*	Orge, le *rob'*.....................	12 derh. *mas'oûdy*[8].
816.	*Idem.*	Dattes, le mann..................	9 d. *mas'oûdy*[9].
816.	Sawâkin.	Maïs, la *ghérârah* mekkoise.......	30 metqâls[9].
819.	Le Caire.	Un tonneau de vin...............	120 derhems[10].
819.	La Mekke.	Bon froment *loqaymy*, la *ghérârah*..	5 florins[11].
819.	*Idem.*	Froment d'eau (très-bonne qualité de froment), la *ghérârah*..........	4 ½ florins[11].
819.	*Idem.*	Maïs, la *ghérârah*...............	3 florins[11].
819.	Wâdy Marr.	Maïs, la *ghérârah*...............	36 din. *mas'oûdy*[12].

(1) Bouchâyarouni?, F., p. 319.

(2) F. p. 319.

(3) Après qu'il était à 8. F. p. 319.

(4) F. p. 319.

(5) Ce qui fait revenir la ghérârah de froment à 29 florins ou environ, car le florin se vendait à l'époque du pèlerinage, à Mina, 57 mas'oûdy ou environ, et la ghérârah contient 40 rob' mekkois. Après le départ des pèlerins de la Mekke, le froment se vendit 17 mas'oûdy le quart (rob') du moudd mekkois et le florin descendit à 50 mas'oûdy environ; le metqâl d'or kabirdy tomba à 60 mas'oûdy ou environ. Ce qui fait remonter la ghérârah, ou prix nouvellement du froment, à 21 florins et plus et, au metqâls, à 18 metqâls. F. p. 319.

(6) Qotb. p. 220.

(7) Qotb. p. 220.

(8) Cheref. F. p. 319.

(9) Cheref. F. p. 320.

(10) Q. II, p. 456.

(11) F. p. 320.

(12) Soit 2 florins et 6 dinârs mas'oûdy. Le change du florin était dans le Wâdy de 15 dinârs mas'oûdy. F. p. 320.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
819.	La Mekke.	Beurre, l'once, 7 derhams *maʿoudy* [1], soit le mann	1 ½ florin [2].
819.	*Idem.*	Viande, le mann	6 derh. *maʿoûdy* [3].
819.	*Idem.*	Dattes sèches, le mann	2 derh. *maʿoûdy* [3].
819.	Le Caire.	Une grande porte et un lustre en cuivre doré	500 dinârs [4].
819-820.	La Mekke.	Maïs, la *ghérârah*	13 florins [5].
821.	*Idem.*	Maïs, la *ghérârah*	3 florins [6].
821.	Djeddah.	Maïs, la *ghérârah*	1 ½, 1 ¾ flor. [3].
821.	La Mekke.	Miel, les 7 mann	1 florin [3].
821.	Le Caire.	Maison vendue au dessous de	1,000 dinârs [7].
821.	La Mekke.	Maïs et millet, la *ghérârah*	8 florins [8].
822.	*Idem.*	Froment, la *ghérârah*	11 ½ florins [8].
822.	*Idem.*	L'outre d'eau	⅔ derh. *maʿoûdy* [9].
844 (1440 J.-C.)	Alexandrie.	Sucre, le quintal *djarouy* (96k,501,76)	35 besants [10].
844.	*Idem.*	Poivre, la *sporta* (500 *ratls folfoly* = 231k,755), de 100 à	120 besants [11].
844.	*Idem.*	Clous de girofle, les 10 mann	7 ½ besants [12].
844.	*Idem.*	Encens, la sporta	10 besants [13].
844.	*Idem.*	Huile d'olive, le quintal djarouy	6 besants [13].
844.	*Idem.*	Savon de Gênes, le quintal djarouy	7 besants [13].
844.	*Idem.*	Miel de Narbonne, le quintal djarouy	6 besants [13].
844.	*Idem.*	Savon de Tripoli, le quintal djarouy	7 besants [13].
844.	*Idem.*	Ambre fin, les 100 *pesi*	3 besants [14].
Av. 845.	Le Caire.	Sucre, le qentâr (44k,493,12)	170 derh. [15].
844.	Damas.	Poivre, le qentâr (185k,368)	128 ducats [16].

(1) F. p. 320.

(2) Le change du florin était, à la Mekke, de 34 maʿoûdy et un peu plus. F. p. 322.

(3) F. p. 321.

(4) M. II, p. 317 et 319.

(5) Cherté. F. p. 321.

(6) Bon marché. F. p. 321.

(7) M. II, p. 54.

(8) Disette, F. p. 321.

(9) F. p. 180.

(10) Les 100 livres de Gênes. Uzz.

(11) Les 820 livres de Florence. Uzz.

(12) Les 25 petites livres de Venise.

(13) Uzz.

(14) Uzz. Les *pesi* sont des derhams.

(15) M. II, p. 99.

(16) Uzz.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
844.	Damas.	Sucre, le qantâr (185³, 388).......	50 ducats [1].
844.	*Idem.*	Encens d'Alexandrie, liq. (185³, 388).	44 ducats [1].
873.	Jérusalem.	Blé, le moudd..................	1 dinâr [2].
873.	*Idem.*	Orge, le moudd.................	10 derhams [2].
877.	*Idem.*	Traitement mensuel du supérieur de la madraseh des Soûfys.........	500 derhams [3].
892.	*Idem.*	Blé, la mesure..................	30 derhams [4].
892.	*Idem.*	Orge, la mesure.................	12 derhams [4].
892.	*Idem.*	Pain, le ratl....................	3 derhams [4].
896.	*Idem.*	1 metqâl de bon or se vendit au-dessus de..........................	50 derhams [5].
896.	*Idem.*	Huile, achetée par contrainte du gouvernement 15 dinârs le qantâr et revendue, le qantâr............	5 dinârs [6].

XVIe SIÈCLE DE J.-C.

ANNÉES de l'hégire.	LIEUX d'évaluation.	OBJETS.	PRIX.
930.	La Mekke.	Une petite outre d'eau............	1 dinâr [7].
972.	*Idem.*	A chaque professeur de la madraseh, par jour.........................	50 'otmâny [8].
972.	*Idem.*	Au répétiteur, par jour...........	4 'otmâny [8].
972.	*Idem.*	A chaque étudiant................	2 'otmâny [8].
972.	*Idem.*	Au valet de chambre, par jour.....	2 'otmâny [8].
972.	*Idem.*	Au portier, par jour..............	1 'otmâny [8].
983.	*Idem.*	A chaque professeur de la madraseh hanafite, par jour..............	60 'otmâny [9].
995.	*Idem.*	Au moufty, par jour...............	50 'otmâny [10].
995.	*Idem.*	A chacun des quatre prédicateurs, par jour.........................	40 'otmâny [11].
995.	Safa.	Au professeur de la madraseh, par jour...........................	60 'otmâny [12].
995.	*Idem.*	Au répétiteur, par jour...........	5 'otmâny [12].
995.	*Idem.*	A chaque étudiant, par jour.......	3 'otmâny [12].
995.	*Idem.*	Au portier, au valet de chambre et au balayeur..................	5 'otmâny [12].

(1) Un.
(2) Cherté excessive. Moudj.
(3) Moudj.
(4) Disette terrible. Moudj.
(5) Moudj.
(6) Moudj.
(7) Qotb. p. 339.
(8) Qotb. p. 332.
(9) Qotb. p. 354.
(10) Qotb. p. 415.
(11) Qotb. p. 418.
(12) Qotb. p. 417.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	LIEUX D'ÉVALUATION.	OBJETS.	PRIX.
1009.	La Mekke.	Froment, l'ardeb mesry = 1/4 de gharârah syrienne...............	18 dinârs (1).
1009.	Mesr.	Blé, la weybah..................	36 nisf (2).
		XVIIe SIÈCLE DE J.-C.	
1018.	Mesr.	Blé, la weybah..................	30 nisf (3).
1026-31.	San'â.	Froment, la charge de chameau = 50 qadah de San'â..........	50 harf (4).
1026-31.	*Idem.*	Un sarf de perle.................	1 boqdjah (5).
1032-33.	Mesr.	Blé, l'ardeb......................	5 ghorouch (6).
1061-62.	*Idem.*	Blé, l'ardeb......................	2 ghorouch (7).
1061-62.	*Idem.*	12,000 quintaux de cuivre.........	300,000 dîn. (8).
1061.	*Idem.*	Blé, la weybah..................	30 nisf (9).

(1) Mah. IV, p. 298.
(2) Grande famine. Ch. d. p. 184.
(3) Grande disette. Ch. d. p. 198.
(4) Disette. Mah. IV, p. 298.
(5) Disette. 1 boqdjah = 1 kbir ou 2 'atmâny. Mah. IV, p. 298.
(6) Grande cherté. Ch. d. p. 199.
(7) Grande abondance. L'ardeb valait auparavant 8 ghorouch. Ch. d. p. 213.
(8) Ch. d. p. 228.
(9) Sécheresse générale. Ch. d. p. 235.

HISTOIRE

DU ROI NAAMAN,

CONTE ARABE

DANS L'IDIOME VULGAIRE DE SYRIE (HAUT-METEN, LIBAN).

PAR M. A. BARTHELEMY.

TEXTE ARABE.

1 Kân fi blêd Khorasân haonik malek — ma malek gheyr Allah! — ismo Na'mân. Hada lmalek kân kull ennês ikhêfoû minno 'aychinno[1] 'indo 'asker kêbir ou kheuddâm ou 'abîd; ou kân ghanî ktîr fêjir zâlim[2]. Ou min kubr memlekto kan chouglo ktîr, yit'ab ou

TRADUCTION.

1 Il y avait dans le pays de Khorassân un roi (il n'y a de roi que Dieu!) nommé Naamân. Tout le monde le redoutait, parce qu'il avait une grande armée, des serviteurs et des esclaves; il était riche et très jaloux de son autorité. L'administration de son vaste empire lui imposait beaucoup de travail; et pour suffire à sa tâche, il supportait force

[1] 'aychinno «parce que lui»; 'aychinn est l'altération de ḥays-inn حيث ان, même sens, très usité à la Montagne. Voir § 9, p. 263.

[2] Litt. «querelleur, oppresseur».

yaḥseur ektir ta yiqḍi cheughlo. 2 Haonik yaom, ketèr-ma te'eb, rād ichemm elhawa. Dā' al-wouzarā ou lkheuddām, qāl-lon : « Hayyoû-lna zédi ou zawédi, ou ana boukra 'assafar ghèdi; beddna nroûḥ nchemm elhawa filberriyyé ou netṣayyad. » Qâlou-lo kullon : « Taḥt amrak, ya malik ezzamân. Eya waqt elli btenharna, neḥēn ḥāḍrin. » 3 Tèni yaom qām elmalek bekkir ou rekeb ḥeṣāno ou michī howē wa'wêno. Ḥatta wouṣel lilberriyé, akhad yerkoḍ wara lghezlān ou larāneb ta ṣār el 'aṣr. Hêkessā'a, min kitr etta'ab wijjoû' [1], 'ayyaṭ 'ala lkheuddām, qāl-lon : « Beddna nĕkoul ou nestriḥ : choûfoû-lna mḥall emsēqebna. » 4 Qâlou-lo : « Ya sîdi, qòddâmna marji khaḍra naḍra fiha moayyêt kouwayyisīn mṣaqqa'īn. »

labeurs et fatigues. 2 Un jour, tant il se sentait fatigué, il voulut aller prendre l'air. Il appela les ministres et les officiers du palais et leur dit : « Préparez-nous des provisions; demain, de grand matin, je me mettrai en voyage. Il faut que nous allions nous promener dans la plaine et nous livrer à la chasse. » Ils lui répondirent tous : « A tes ordres, ô roi du siècle. A quelque heure que tu nous appelles, nous serons prêts. » 3 Le lendemain, le roi se leva de bonne heure, monta sur son cheval et se mit en marche suivi de ses gens. Arrivé à la plaine, il se lança à la poursuite des gazelles et des lièvres jusqu'au soir. Alors, exténué de faim et de fatigue, il cria aux serviteurs : « Nous voulons manger et nous reposer : cherchez-nous un endroit qui nous convienne. » 4 « Seigneur, lui dirent-ils, il y a devant nous une prairie verdoyante et fertile, avec des eaux splendides et très fraîches.

[1] « Par suite de l'abondance de la fatigue et de la faim »; *w-ijjoû'* vient de وجوع; le *jîm* est traité comme une lettre solaire.

Qâl-lon : « Yalla ! nșoubô lkheymi qawîm. Ana jo't [1] ektir ou t'ebt ektir. Neḥna jîyîn ta netkayyef, ṭole'et elna kerbi kbiri moudghiț [2]. » Qâlou-lo : « Hayyarnâ kullchi. » Hêkessé'a ḥawwal 'an faraso ; akhad yékol min afkhar elmouêkil ou alhsanâ [3]. Ba'dmâ tallâ baṭno, starâḥ ou nja'â 'ala farchto. 5. Mé-chi illa [4] sime' daqq eṭboûl ou zmoûr ou dajjé, ou châf lam'e syoûf ou rmêḥ ou ṭaḥeh kheyl ktiri. Fazz qawîm ou 'ayyaṭ 'ala lkheuddâm, qâl-lon : « Qawîm choufou

— Or çà ! dressez vite la tente. J'ai grand faim et suis très las. Nous venons pour nous amuser, et nous voici brisés de fatigue. » Ils lui dirent : « Nous avons tout préparé. » Aussitôt il descendit de son cheval. Puis il commença à manger des mets les plus exquis et les plus délicats. Quand il se fut rempli le ventre, il s'étendit sur son lit pour se reposer. 5 Soudain il entendit un bruit de tambours et de flûtes, puis une grande clameur ; il vit un étincellement d'épées et de lances et entendit les pas retentissants d'une nombreuse cavalcade. Il se leva bien vite, appela les pages à grands cris et leur dit : « Vite, allez voir ce que c'est. » Ils par-

[1] Conjugaison des verbes concaves au passé 1re forme : sing. 3e pers. masc. *jâ*, fém. *jâet*, 2e pers. masc. *jét*, fém. *jéti*, 1re pers. *jét* ; plur. 3e pers. *jâou*, 2e pers. *jétou*, 1re pers. *jéna* ; avec *şâr*, صار : sing. *şâr*, *şâret*, *şourt*, *şourti*, *şort* ; plur. *şâron*, *şourtou*, *şourna* ; ici ou est l'assourdissement de *é* dû à la présence du ص.

[2] Litt. « il nous est survenu une fatigue grande, écrasante ».

[3] *alhsanâ* = *alhsanhâ* أحسنها. Le suffixe pronominal ها *hâ* s'abrège souvent en *â*, et ه *ho* et ك *ak* en *o* ; au plur. on dit *hon* au lieu de هم et هن, *kon* au lieu de كم et كن.

[4] ما هي إلا « nihil nisi, il n'y avait encore rien en que déjà » ; *mé-chi* « non rien, nihil » ; *daqq* infin. « frapper à coups répétés, frapper à la porte, battre la caisse, jouer du clairon, sonner la cloche ».

chou hada. » Rakaḍô, leḥqo elkhayyêlé, sa'aloûon : « Chou entoû[1]? mbayyin 'ajqa kbire. » Qâlou-lon : « Ma fih gheyr elkheyl ma'nâ 'aroûs. » 6 Ṭalla' elkheuddâm, châfoûha râkbi bilhaoudej, ḥawâleyha 'achqet niswân bighanno ou bireqṣo ou bizaqfo. Châfoûhâ ennâ 'aroûs mliḥa, chaofethâ mitl elbadr ou qâmetha memchoûqa ou khaṣrha mitl khaṣr elghazâl. Ṣâr kull wâḥed minôn yerkoḍ aktar min raîb'o ta yisbaq ikhabber elmalek ou iṭammen lo fikro[2]. 7 Lemm awouṣel elawwal wâḥed[3] ou qâl-lo : « Ya

tirent au galop, atteignirent les cavaliers et leur demandèrent : « Qui êtes-vous? Vous paraissez être un grand cortège. » On leur répondit : « Outre ces chevaux, il n'y a avec nous qu'une fiancée. » 6 Les pages regardèrent : ils la virent montée sur une litière et ayant à ses côtés un grand nombre de femmes qui chantaient, dansaient et battaient des mains *pour marquer la cadence*. Ils trouvèrent la fiancée fort belle : son visage était comparable à la lune dans son plein éclat ; elle avait la taille svelte et *fine* comme celle d'une gazelle. Ils partirent tous au galop, chacun d'eux cherchant à dépasser son compagnon, pour annoncer le premier la nouvelle au roi et le rassurer. 7 Le premier arrivé lui dit : « Ô roi de l'époque, celle-là, sire, de ta vie tu ne l'as vue : une

[1] Les pronoms personnels isolés sont, au sing. 3e pers. *houwé* (masc.) et *hiyé* (fém.) et, sous une forme plus abrégée, *hoû* (masc.) et *hî* (fém.) ; 2e pers. *ent* (masc.), *enti* (fém.), 1re pers. *ana* ; au plur., 3e pers. *honni*, 2e pers. *entoû*, 1re pers. *naḥna*.

[2] Litt. « chacun d'eux se mit à courir (ou galoper) plus que son compagnon pour qu'il devance (qu'il soit le premier) à informer le roi et à lui tranquilliser sa pensée ».

[3] « Quand fut parvenu le premier individu » *awwal-wâḥed* ; *wâḥed* « quelqu'un, individu » ne se rend pas en français quand il est em-

malek ezzamân! haydi, sayyidi, ma 'amrak cheufthâ : 'aroûs wijhâ mitl elbadr ou khaṣrâ mitl khaṣr elghazâl ou qâmethâ mitl elḥaora memchoûqa. Inkânnak[1] châṭer, ma betkhalli ḥada isbaqak 'aleyâ. » Falmalek mougharam fîha 'albeu'd ou qâm rakaḍ ta ichoûfâ. 8 Lemma wouṣel, kânô el 'arrâsi hawwaiô tê istriḥô wal 'aroûs nâimi fi takhterwân. Rakaḍ el malek barraniyé, chêl essêtâr ou chêfâ, ou nche'el qalbo fi mḥabbetâ. Sa'alâ : « Mînik entî? » Qâlet-lo : « Ana Jaouhara, bint el malek Ṣeuḥrân. Be'etnî bayyi li 'arisî elmalek Miljâm. » 9 Jâwabâ : « Enti ṣeurti min

jeune fiancée au visage comme la lune en son plein, à la taille de gazelle, au corps svelte et élancé comme un peuplier. Si tu es un malin, tu ne laisseras personne te devancer auprès d'elle. » Le roi, quoique sans l'avoir vue, en devint éperdûment amoureux et courut pour la voir. 8 Quand il fut arrivé, les gens de la suite de la fiancée avaient mis pied à terre pour se reposer, et la jeune fille dormait dans un palanquin. Le roi poussa son cheval droit vers elle ; il leva le voile *du palanquin* et la vit : son cœur s'embrasa d'amour pour elle. Il lui demanda : « Qui es-tu? — Je suis, lui dit-elle, Jaohara, fille du roi Seuhrân. Mon père m'envoie à mon fiancé, le roi Miljâm. » 9 Il lui répondit : « C'est ma bonne fortune

ployé après un nom de nombre ou de quantité : *kam wâḥed* « combien » ; *khamsîn wâḥed* « cinquante » ; mais quand il précède le nom de nombre, il répond à « un », *wâḥed ou khamsîn* « cinquante et un ».

[1] *In-kân* est devenu une véritable conj. invariable « si » ; et il s'adjoint le pronom suff. comme les particules et les pronoms terminés par un n ; comme dans *min-ik enti* « qui es-tu (au fém.) ? » *min-ou* « qui est il ? », *mâ-n-ak châṭer* « tu n'es pas adroit », *mâ-ni 'ârif* « je ne sais pas. »

naṣibi, ou in moayye lâ temroq 'ala 'aṭchên[1], ana men ṣaoubi ma bfoûtik laou kheurbet eddeuni. 'aychenni 'acheuqtek ou chta'al qalbi fi mḥabbêtek; bass ma ba'rif iza kent ma be'ajêbek ou ma betri-ḍîni 'arisik[2]. » Qâlet-lo : « Bḥays en edda'wé ṣâret baghté, beddo ikoun hayk Alla râyid[3]; ana kazâlik ma bqeyt ḥeubb gheyrek ou la beakhod ḥada ghaê-rak. Choûf choû betrid : dabbir ou ana bidek. » Hêkesse'a ṣarakh 'ala lkheyyêlé ellazin henni ma'o ou qâl-lon : « Qîmo[4] el'aroûs ou hartek-ha qawêm 'alaîm-

qui t'envoie à moi. Et, aussi vrai que, *dans une compagnie*, quand circule l'*aiguière*, l'eau ne passe pas devant celui qui a soif *sans qu'il en boive*, aussi vrai, de mon côté, je ne te laisserai pas m'échapper, dût le monde s'en aller à sa ruine, parce que je t'aime et que mon cœur s'est embrasé d'amour pour toi. Seulement j'ignore si je te plais et si tu m'agrées pour ton fiancé. » Elle lui dit : « Dans une coïncidence aussi surprenante, il faut reconnaître un effet de la volonté divine. Moi également, je n'aimerai jamais que toi et ne prendrai personne que toi *pour époux*. Vois ce que tu veux faire. Décide, je suis en ton pouvoir. » A l'instant il appela les cavaliers qui étaient avec lui et leur dit : « Enlevez la fiancée

[1] *emraq 'ala* « passer devant », dans le sens de « passer entre, passer devant le nez ». Le mot vulgaire *marraq* a entièrement détrôné l'ancien verbe مرق.

[2] Litt. « je ne sais si je ne te plais et si tu ne m'agrées pour ton époux ». *ajab*, *inc. ya'jeb* « plaire à » = أعجب.

[3] Litt. « Puisque l'affaire a eu lieu inopinément, il faut que (ce soit que) Dieu le veuille ainsi ». *bḥays en* بحيث ان syn. de *'aychan*, voir p. 260, note 1.

[4] *qîmo* « enlevez » au sing. *qîm* (masc.), *qîmi* (fém.) « enlève », impératif de l' إفعال de *qâm*; à la 1re forme, l'impératif est sing. *qoûm* (masc.), *qoûmi* (fém.), plur. *qoûmoû* « lève-toi, levez-vous ». Les

ḍîni! » 10 Bwaqto rakaḍô kullôn, ḍabbô kull elawâ'i elli bikhossô l'arous ou kull hartek-ha wa 'arrâset-ha jamî'ôn, ou nezlô 'alalemdîni. Ou ba'd-ma[1] wouṣel elmalek lsarâyeto, ba'at jâb mchâyekh dîno, ou katabou ktâb bint elḥalâl 'ala ibēn elḥalâl. Ou jama' kull erbâb daoulto ou zawât memlekto wa oûjoh blâdo wa 'emel 'eurs ṭawîl 'ariḍ[2], ou mbasatô ou tkayafô 'ala ekēl 'ala cherēb 'ala nazâm. Ou beqoû bihalfarḥa middi ṭawîli.

et ses bagages *et emmenez-les* vite à la ville. » 10 Immédiatement ils accoururent et rassemblèrent tous les effets qui appartenaient à la jeune fille, tous ses bagages et toute sa suite, et ils descendirent à la ville. Quand le roi fut arrivé à son palais, il envoya quérir les cheikhs de sa religion, et ils rédigèrent un contrat en bonne forme qui consacrait l'union de ces deux nobles fiancés. Il réunit tous les hauts dignitaires de son empire, les grands personnages de son royaume et les notables de son pays, et il fit des noces magnifiques; ils se réjouirent et se divertirent à banqueter et à festiner en règle. Ils restèrent dans ces réjouissances longtemps encore.

verbes concaves par و sont les seuls qui aient conservé des vestiges de la IV^e forme, c'est-à-dire qu'à la IV^e forme ils se conjuguent comme les verbes concaves par ي à la I^re forme.

[1] Le *ma* conjonctif s'emploie fréquemment après une préposition ou un substantif à l'état indéterminé, exemples : *ba'd* prép. « après » *ba'dma* « après que »; *qabl* prép. « avant », *qabl-ma* « avant que »; *matrâh-ma* « le lieu où » (excepté *yaoumen-ma* « un jour »); ce *ma* n'est pas accentué et il est enclitique; il se distingue par là du *ma* négatif, qui est généralement accentué. Quant à *ba'd* « après, encore », on prononce souvent *ba'ad*; de même *ba'ḍ* بعض « quelques » se prononce souvent *ba'aḍ* ou *be'aḍ*, avec une coloration palatale de l'*a* en *e* due à la présence du *ḍ* ض.

[2] « Long et large » c'est-à-dire très grand.

11 Yirja' marjoû'âna ila lmalek Ṣeuḥrân bayy elʿaroûs; lemma rejeʿoû leʿando ʿarrâset binto ou khabbaroûh ʿamma jara ou tqaddar lbinto maʿ el-malek Naʿmân ou kifinno[1] leqêhon liddarb ou akhad elʿaroûs ou katab ktâbo ʿaleyha. ghodeb elmalek Ṣeuḥrân ghaḍab ěchdid ma ʿaleyh mezid. Ou bsâʿato ʿamar qouwêd leʿasâkir ennôn ihayyoû[2] ʿala lḥarb ou ijahhazô kull-ma ilzemhon min akl ou cherb ou

11 Mais revenons au roi Seuhrân, père de la jeune fille. Quand les gens de l'escorte de sa fille revinrent auprès de lui et lui racontèrent ce qui s'était passé entre sa fille et le roi Naamân, comment il les avait rencontrés sur la route, comment il avait emmené la jeune fille et l'avait épousée, le roi Seuhrân fut en proie à la plus violente colère. Il ordonna sur le champ aux commandants des armées de préparer et d'équiper pour la guerre tout ce qu'il leur fallait de provisions de bouche, de chevaux et de cavaliers, et de se lever le lendemain avant le jour, parce qu'il voulait

[1] *Kifinno*, litt. «comment que lui», cf. idiome tunisien *kifannak* «comment vas-tu?», litt. «comment que tu (vas)?»; la conj. ʾinn, enn, venant de أَنَّ et non de إِنَّ, signifie «que», cf. plus loin inn-on أَنَّهُمْ «qu'eux».

[2] Le verbe مهموز اللام, dit hamzé de la 3e radicale, perd en vulgaire son hamza et en compense la chute par un ى quiescent. Il suit alors la conjugaison du verbe faible de la 3e radicale معتل اللام ou ناقص «incomplet». Ex.: خَبَّأ «cacher» se conjuguera: prétérit 3e pers. *khabbâ* (masc.), *khabbet* (fém.); 2e pers. *khabbeyt* (masc.), *khabbeyti* (fém.); 1re pers. *khabbeyt*, plur. 3e pers. *khabbou*, 2e pers. *khabbeytou*, 1re pers. *khabbeyna*; aoriste 3e pers. *bikhabbi* (masc.), *betkhabbi* (fém.), 2e pers. *betkhabbi*, 1re pers. *bkhabbi*, plur. 3e pers. *bikhabbou*, 2e pers. *betkhabbou*, 1re pers. *menkhabbi*; impér. sing. *khabbi*, plur. *khabbou*. De même تخبّأ fera *tkhabba* et se conjuguera comme un verbe ناقص de la 5e forme.

kheyl ou feursân, ou iqoûmou têni yaom qabl eḍ-ḍao, beddo yeqṣod elmalek Na'mân ou yeqharo ou yimlak 'ala memlekto, yinhab kull-ma yaḥwî.
12 Ou katab ila ṣenhro elmalek Miljâm ou khabbero bilqeṣṣa min awwalhâ la-tâlihâ, ou nachchaṭo ou ḥarraṣo ta iḥayye kull 'asâkro ou qouwêto ou ilâqih 'ala ḥalkhamîr elli khaṭaf 'arousto; ou ba'ato ma' se'i yerkoḍ billeyl aktar min ennehâr. 13 Hadâk elmalek Miljâm, 'andêma wouṣoul-lo khabar 'arousto ou choû ṣâr fiha, ṭâr 'aqlo ou jann ou khouwet min 'amaliyet elmalek Na'mân ou rdêouto ou waqâḥto; ma 'âd qidr nêm bihâk elleyl. Jâma' kull-ma 'ando mnel'asâker, inabbah 'ala lwouzarâ ennôn têni yaom yijma'o kull-chi fi 'ando rijêl ou ilḥaqôh 'alḥarb [1].

marcher contre le roi Naamân, le battre, s'emparer de son royaume et faire main basse sur tout ce qu'il possédait. 12 Il écrivit à son gendre le roi Miljâm, lui raconta l'histoire depuis le commencement jusqu'à la fin; l'encouragea et l'exhorta à équiper toutes ses troupes et toutes ses forces et à venir se joindre à lui pour marcher contre ce pourceau qui lui avait ravi sa fiancée. Il envoya le message par un courrier qui galopait la nuit plus vite que le jour. 13 Ce roi Miljâm, quand lui parvint la nouvelle de l'événement survenu à sa fiancée, perdit la raison, tomba en démence et devint *furieux* de la conduite du roi Naamân, de sa méchanceté et de son audace; il ne put plus dormir de cette nuit-là. Il rassembla tout ce qu'il avait de soldats, prévint les ministres de réunir le lendemain tout ce qu'il avait d'hommes et de le rejoindre pour aller combattre.

[1] 'alḥarb على الحرب « à la guerre ». على a trois prononciations : 'ala, 'al, 'a.

14 Ma mḍi lâ ktîr ou lâ qalîl ḥatta[1] iltaqa fi ʿammo malek Ṣeuhrân yiḥham ou yiqḥam ʿala blâd Khorasân. wa ʿamalo wâqʿa kbîri ḥatta jiri ddamm swêqi[2]. Ma wouṣel elkhabar lilmalek Naʿmân ta qeurbou leyh, ʿaychinno kân mullêhi baʿado biṭṭarab oulfaraḥ. Ma ḥass ou derê gheyr ta qâmet addajjê bilemdîni. 15 Rakaḍ qawêm leʿand elʿaroûs ou qâl laha : « Khabariyê manḥoûsi. Neḥên multheyyîn biḥâlna, ou laʿdâ qaḥamô leyna. Ma baqa ichilna gheyr lheuroûbi. Qoûmi ta-nchoûf, rawwîji[3] ! » Haydik meskîni inqaṭaʿ qalbêha ou jemed dammâ ou ṭâr ṣwêbêha. Lêken chou beddâ taʿmel[4] ? elfazaʿ bi-

14 Après un certain espace de temps ni long ni court, il rejoignit son beau-père, le roi Seuhrân, et, *avec lui*, se précipita sur le pays de Khorassân. On livra une grande bataille, où coulèrent des ruisseaux de sang. À peine la nouvelle en était-elle parvenue au roi Naamân qu'ils étaient déjà près de lui : car il était encore entièrement occupé à la joie et aux réjouissances. Il n'eut pas le temps de se rendre compte de ce qui se passait que déjà le tumulte *de l'invasion* était dans la ville. 15 Il courut vite chez la jeune épouse et lui dit : « Mauvaise nouvelle ! Nous étions tout occupés de nous-mêmes *et de nos plaisirs*, tandis que les ennemis s'élançaient sur nous. Il n'y a que la fuite qui puisse nous sauver. Lève-toi donc et hâte-toi. » Mais elle, infortunée, son cœur se déchira de terreur, son sang se figea et son esprit s'envola. Mais qu'y pourrait-

[1] « Il ne se passa ni beaucoup ni peu jusqu'à ce que ».

[2] Litt. « Le sang coula à ruisseaux ».

[3] *qoûmi ta-nchoûf* « lève-toi que nous voyons », nous dirions vulgairement « lève-toi, voyons » ; le *ta* ou *tá* est peut-être l'aphérèse de [illegible] ; *rawwijî* ou encore *rawajî* « dépêche-toi ! ».

[4] Ainsi : *chou beddi ʿamel* « que faut-il que je fasse ? » c'est-à-dire je n'y puis rien.

ṭayyir elwaja'. Rakaḍet warâh, ou stalḥaqô ḥṣân ṭayyib ěmtîḥ. Rekib 'aleyh elmalek Na'mân ou redefâ warâh, ou qâmô ighâra. 16 Lêken, meskîni! min ḥaysinnâ kânet ḥěbli wa 'ala leyâlihâ, te'ebet ou ndâmet ektîr mnoussafar min ghâret elḥeuṣân, ḥatta che'eret biṭṭalâq. Khabbaret jaouzha; qâl-lâ: « Haydi mṣibi faoq ěmṣibi [1]! ṭaouli roûḥek chway ta neqfi ou n'ammen 'ala rwaḥna. » Ghaṣben 'anha ḥamlet elwaja' 'ala ḥâlâ [2], ta wouṣlo lilberriyyé. Haonîk ḥawwalô ta istrîyěḥô nitfi. 17 Khalfet bi'arḍâ ṣabi.

elle faire? La peur chasse la douleur. Elle le suivit, ils prirent un bon et fort cheval. Le roi Naamân monta dessus, il la prit en croupe et ils partirent au galop. 16 Mais, l'infortunée! comme elle était grosse et près du terme, elle se trouva brisée par la fatigue du voyage, à cause du galop du cheval, tant qu'enfin elle ressentit les douleurs de l'enfantement. Elle en avertit son mari: « Un malheur ne vient jamais seul, s'écria-t-il. Patiente jusqu'à ce que nous soyons hors d'atteinte et que nous soyons en sûreté. » Malgré elle, elle dut endurer la douleur: enfin, ils parvinrent à la plaine déserte. Là, ils descendirent de cheval pour se reposer un peu. 17 A l'endroit même où elle se trouvait, elle mit au monde

[1] Litt. « Ceci est un malheur par dessus un autre ». Le premier malheur du roi Naamân étant la perte de sa couronne. *Tâouli* = طوّلي « allonge », *rouji* = روجي « hâte-toi », *mâoutou* = موتوا « tuez », *châouf-o* = شوّفه « fais-lui voir », *ouchiaw-ak* = أدخّلك « je te ferai entrer »; la contraction de *aoui* en *âou* est fréquente dans les verbes concaves par و.

[2] « Elle porta la douleur sur elle-même »; pour rendre le pronom réfléchi, on emploie le mot *ḥâl* avec les pronoms suffixes: *ḥâl-na* « nous-mêmes », *ḥâl-o* « lui, soi », *ḥâl-a* « elle-même ». *Khalfet* = *khallafet* « elle accoucha », voir également même verbe §§ 57 et 69.

Qâl-lâ jaozâ : « Dechchrih, beddna nekhalleṣ lḥâlna. Reyt 'amrô ma yirja'[1] ! » Ghaṣben 'anha leffetho maḥarmi kânet ma'â, ḥaṭṭetho bikhiyâl chir. Ou rekebou ou têhô la 'akl ou la cherb, ta wouṣlo l'ard elmalek Emrâd. Hadâ lmalek kân ṣâḥeb elmalek Na'mân ou kân iḥebbou ba'ḍôn ektîr. Lêken ma starjâ ifoût le'ando qabêl-ma iba'at-lo khabar. 18 Qecha' haonik rijjêl, qâl-lo : « Bitrajjêk touṣal le'and elmalek ou tkhabbêro inn[2] Na'mân ṣâḥbak jêyik ṭafaḥ. Nkân betrîd teqbalô 'andak ta ifoût, ou nkân lâ, ta idawwar 'a ghayrek. » Râḥ errijjêl le'and elmalek Emrâd ou khabbarô. Ta'ajjab elmalek. « Minou halinsân elli

un enfant mâle. Son mari lui dit : « Laisse-le, il faut que nous songions à notre propre salut. Puissions-nous ne jamais le revoir ! » Elle dut se résigner. Elle enveloppa l'enfant dans un mouchoir qu'elle avait sur elle, et le déposa à l'ombre d'un rocher. Ils remontèrent à cheval et allèrent à l'aventure sans trouver ni à boire ni à manger. Enfin ils arrivèrent au pays du *roi* Mrâd. Ce roi était l'ami du roi Naamân. Ils s'aimaient l'un l'autre beaucoup. Cependant il n'osa pas entrer chez lui avant de l'envoyer prévenir. 18 Il vit, chemin faisant, un homme et lui dit : « Je te prie d'aller auprès du roi et de lui dire : « Naamân, ton ami, vient te voir en toute hâte. Si tu veux le recevoir chez toi, *fais-le lui savoir*, afin qu'il entre, sinon afin qu'il aille chez un autre. » L'homme alla trouver le roi Mrâd et lui rapporta la chose. Le roi fut très surpris *et se demanda* : « Qui est donc cet homme qui est mon ami

[1] Cette expression, qui signifie littéralement « Plaise à Dieu que de sa vie il ne revienne pas ! » correspond souvent à « Qu'il s'en aille au diable ! »

[2] Exemple de l'emploi du discours direct après inn « que »; idhân ou idhâ « si » conj. est invariable.

hou ṣâḥbi ou ismou Na'mân. » 19 Rija' sa'al errosoûl, qâl-lo : « Waḥdou oulla ma'o ḥadâ ? » Qâl-lo : « Ya sîdi, ma'o mara, bess ; redefâ warâh, ma fi ḥadâ gheyrô. » Qâl-lo : « Chou chiklo houwé walmara ? » Jâwebô : « Ya sîdi, chaofetôn chaofi elmloûk oulḥeṣân elli taḥtôn chaofi gharibi 'âl, lèkinnôn mbehdelîn. » Hèkesse'a fèq almalik Mrâd ou qâl : « Byumkin hada elmalek Na'mân. Beddô ikoûn-fi chi zoûr 'aleyh ou harbên haribi. Rkoḍou 'ayeṭoû-lo ; — khallih iji ta choûf[1] mino hada. » 20 Rakaḍou

et dont le nom est Naamân ? » 19 Il se reprit à questionner le messager : « Est-il seul, ou y a-t-il quelqu'un avec lui ? » Sire, il y a seulement avec lui une femme qu'il avait en croupe ; il n'y a personne autre. » Le roi continua : « Quel air ont-t-ils, lui et la femme ? » Il lui répondit : « Seigneur, leurs visages sont ceux de roi, et le cheval sur lequel ils sont montés a une tête extraordinaire, superbe ; mais ils sont dans un état pitoyable. » Aussitôt le roi Mrâd se rappela et se dit : « Peut-être est-ce le roi Naamân. Il faut qu'il lui soit arrivé quelque malheur pour qu'il soit ainsi fugitif. » *Puis à ses pages* : « Courez, appelez-le. » *Se tournant vers l'homme* : « Fais-le venir, que je voie qui c'est. » 20 Les pages coururent au-devant du

[1] *ta choûf* « afin que je voie » ; à la 1re pers. sing. de l'aoriste sans *bi* (l'ancien مضارع), le préfixe personnel représenté par un *alef* disparaît ordinairement. La langue vivante a formé un nouvel aoriste en plaçant la préposition *bi* devant les préfixes :

Sing. 3e p. m... *bya'rif*,	Plur. 3e p. *bi'erfou*.
fém... *bta'rif*,	
2e p. m... *bta'rif*.	2e p. *bta'rfou*.
fém... *bta'rfi*.	
1re pers... *ba'rif*.	1re p. *mna'rif* (pour *bna'rif*).

L'ancien aoriste ne s'emploie que dans une proposition subor-

lkheuddêm li'and elmalek Na'mân ou qâlou-lo : « Rawwej, samaḥ lak elmalek ta tfoût le'ando. » Kay yef! malek Na'mân ou fêt mabsoûṭ 'ala lmdînî; « Aqallo in ma akhad lo târo, biqay'ado [1] 'ando yêkol ou ichrab ou istriḥ; iza ma ntaṣar laho min 'adâh

roi Naamân et lui dirent : « Hâte-toi, le roi te permet d'entrer chez lui. » Le roi Naamân en fut tout heureux et entra joyeux dans la ville, *en se disant que*, si le roi Mrâd ne prenait pas en main le soin de sa vengeance, au moins il le garderait chez lui à manger, boire et se reposer. S'il ne voulait pas le venger de ses ennemis, il le prendrait chez lui comme l'un

donnée, gouvernée par une conjonction ou un verbe, et le nouvel aoriste n'est employé que dans une proposition principale; on peut considérer le nouvel aoriste, en bi, comme l'indicatif, et l'ancien, sans bi, comme le subjonctif de l'aoriste. Ex. : *bchoûf* « je vois, je verrai », *baddi choûf* « je veux que je voie, je veux voir »; *ba'rif* « je sais », *baddi 'arif* (pour *a'rif*) « je veux savoir », litt. « que je sache », *ta choûf* « afin que je voie », *ta 'arif* « afin que je sache ». C'est à cet aoriste subjonctif qu'appartiennent ces formes interrogatives à la 1re sing. fréquentes dans la bouche d'un domestique : comme *sakker* « (faut-il que) je ferme? », *msik lekḥâṣ* « (faut-il que) je tienne le cheval? » *fteḥ eṭṭâqa* « (faut-il que) j'ouvre la fenêtre? »; devant tous ces exemples il faut sous-entendre *baddi* qui veut dire « je veux », dans les phrases interrogatives « faut-il que je », comme dans : *choû baddi 'amel* « que faut-il que je fasse! », à la 2e pers. *ma bta'rif choû baddak ta'mel* « ne sais-tu pas ce qu'il faut que tu fasses, ou ce que tu dois faire? »

[1] كيّف pour تكيّف « s'amuser, se divertir », exemple de la 5e forme devenue la 2e par le rejet de la caractéristique ت; autre exemple : خلّص pour تخلّص « se sauver, échapper au danger » : il y a beaucoup de ces تفعّل qui possèdent concurremment la forme complète et la forme sans le ت, comme *kayyaf* et *tkayyaf*.

[2] يقعّده « il le ferait rester », 2e forme de قعد. La forme قعّد pour قعّد se rencontre également dans le dialecte du Kesrewân.

ij'alo 'ando ka'aḥad elkheuddâm. 21 Walemma aqbal 'ala lmalek Emrâd, 'arafo bekessé'a, ou faz laqâh ou qâl-lo : « Ya mit ahla ou sahla! tfaḍḍal! kull-chi 'andî hoû lak ou taḥt amrak. Ana min zemân ektîr betḥassar 'ala chaoftak. Khabberni chou bek, ou lêch jêyini[1] halmajyi lmanḥoûsi, ent ou lmalaki, lâ 'asâker ou lâ khiyyêli ou lâ kheuddâm yekhdemkon; beddou ikoûn fî chi. Ṣdeqni, ya malek ezzamân! » Qâl-lo : « Qeuṣṣti qeuṣṣa kbiri. » 22 Ou ḥakê-lo ma ṣâr fîh ma' almalek Ṣeuḥrân oulmalek Miljâm, bisebeb elmalaki elli ma'o, ou kif entahâ ḥâlôn. Qâl-lo : « 'Ayneyn 'ayoûnak; ana qoddâmak : mitl-ma betrîd, bsawwî lak. Boukra bijîma' lek 'asakri ou qouwêdi ou bizaḥf lah kull rijjêl mamlekti;

de ses serviteurs. 21 Lorsqu'il se présenta au roi Mrâd, celui-ci le reconnut immédiatement, se leva et courut à sa rencontre et lui dit : « Tu es cent fois le bienvenu. Tu es mon hôte, et tout ce que j'ai est à toi et à tes ordres. Voilà bien longtemps que je soupire après ta vue. Raconte-moi ce qui t'est arrivé, *dis-moi* pourquoi tu viens à moi dans des conditions aussi malheureuses, toi avec la reine, sans soldats, sans cavaliers, sans pages pour vous *servir*. Il faut qu'il se soit passé quelque chose *de grave*. Parle-moi franchement, ô roi de l'époque. » Le roi Naamân lui répondit : « C'est une grave et longue histoire que la mienne. » 22 Et il lui raconta ce qui s'était passé entre lui, le roi Seuhrân et le roi Miljâm à cause de la reine qui était avec lui, et la manière dont avait fini leur aventure. Le roi Mrâd lui dit : « Tout ce que je possède est ton bien. Je suis à ta disposition; je ferai pour toi ce que tu désireras. Demain je rassemblerai pour toi mes soldats

[1] Litt. pourquoi (tu es) venant à moi de cette venue malheureuse ». Ici *jêyini* « venant à moi », plus haut *jêyik* « venant à toi. »

w-ēn ʿâu-ni[1] rabbi, behtik lak sabilon ou behraq lak nefêshon. Istriḥ elleyli ʿandi, ou khalli essitt ṭfoût ldâr elḥarim ou tôkhod raḥa. Ṭamman-lâ fikrâ ou ent ṭammen bâlak. Ma biṣir, in-châ allah, illa lkheyr.» 23 Hekêsse'a kayyef elmalek Naʿmân ou keyyefet elmalaki; akhado raou'ôn; ou ma ṣaddaqô ayyasse'at biji teurm elakêl, ḥays-innôn mâtou mnejjoû[2] ou min taʿab, ou ma ʿarfo leylêta kif beddôn yâklo[3]. Ou bass chi qâmo ʿan essofra, râḥo tlaqqaḥo ou nâmo. Têni yaom ma qâmo lelʿaṣêr. Chêfo elmalek Emrâd ḥaddar kull ejjnoûd ou kull-chi lèzimlôn min akl ou cheurb ou meuhimmet safar ou

et mes généraux et je conduirai à la guerre pour toi tous les hommes valides de mon empire, et si Dieu m'assiste, je couvrirai d'opprobre *tes ennemis* et j'enverrai leurs âmes se consumer en Enfer. Repose-toi cette nuit chez moi, fais entrer la reine à l'appartement des femmes, afin qu'elle se remette de ses fatigues. Rassure-la, et toi-même rassure-toi. Il n'arrivera, je l'espère, qu'heur et bonheur.» 23 Dès lors, le roi Naamân et la reine se sentirent à l'aise et allèrent se reposer. Ils attendirent avec une extrême impatience l'heure du repas, parce qu'ils étaient presque morts de faim et de lassitude. *Une fois à table*, ils ne surent comment manger ce soir-là. A peine se furent-ils levés de table qu'ils allèrent se coucher et dormir. Le lendemain, ils ne se levèrent pas avant le soir. Ils virent que le roi Mrâd avait rassemblé toutes les troupes et tout ce qui leur était nécessaire en fait de vivres, en pro-

1 Mon ʿâmi pour وإن أعانني.
2 Litt. «ils ne surent pas ce soir-là comment il leur fallait manger», ils mangèrent sans mesure et sans méthode, à tort et à travers, tant ils étaient affamés.

meuhimmêt ḥarb. 24 Ou nahar elmalek Naʿmân. Qâl-lo : « Taʿâ tfarraj ! Eḥzor in-kân elʿasâker toghlebi lak ʿadâk, yamma nnijmaʿ baʿd min kull elmamlaki. » Qâl-lo : « Bibên ennôn mlêḥ ktâr ; lêken biswa tzidôn baʿd chway, ou itḥaḍḍaro ela-ḥîn ṭalab ; belki atâznâhon[1]. » Qâl-lo : « Mlîḥ. » Ṣaddar ʿamar ʿomoûmi ijmaʿo redîf ou ḥaḍḍroûh qoddâm essarâya, la iferiq lâ leyl ou lâ nhâr, ḥatta aiya seʿa nafad-lôn ʿelêm, yeḥḍaro bittabaʿiyé yenteqmo min elʿadâ. 25 Têlit yaoum ghêdô ʿala ssafar. Ou qoddâm elkull elmalek Emrâd, yezʿeur mitl esabaʿ[2], ḥatta baqa ṣaoto irouj[3]

visions de route et munitions de guerre. 24 Il fit venir le roi Naamân et lui dit : « Viens voir ! Juge si ces troupes sont en état de vaincre tes ennemis, ou bien nous en rassemblerons encore de tout l'empire. » Il répondit : « Il est évident qu'elles sont bonnes et nombreuses, cependant il est bon que tu les augmentes encore un peu, pour que *ces réserves* soient prêtes au moment où on les demandera, peut-être en aurons-nous besoin. » Il lui dit : « Bien ! » Il donna l'ordre général de concentrer les réserves et de les conduire devant le palais, avec la consigne de ne s'en éloigner ni la nuit ni le jour, afin qu'à quelque heure que leur parvînt le signal *du départ*, elles fussent prêtes à tour de rôle à tirer vengeance des ennemis. 25 Le surlendemain, on se mit de bonne heure en route. En avant de tous, le roi Mrâd rugissait comme un lion, tellement que sa voix se répercutait dans les vallées

[1] *atâznâhom* pour *ʾiʿtâznâhom* إِعْتَازْنَاهُمْ qui est l'إفتعال de ʿâwiz, ʿauz « ayant besoin de ».

[2] Litt. « comme le lion ». L'emploi de l'article est presque constant après *mitl*.

[3] *rajj* se dit plutôt de la terre lorsqu'elle tremble sous le poids de cavaliers qui s'élancent à la charge, ou lorsqu'elle est agitée par

filoùdyân mitl erra'd. Ta wouṣlo la-qeurb madinet[1] Khorasân. Naṣṣabo khiyâmhon haonik, ou ṣâro yeḥêḥo lilmalek Ṣeuḥrân ou Miljâm. Ta ṭale' halmalakeyn leqbêlôn; ou ṣṭaffet l'asâker mouqâbil ba'ḍha. Ou ṣâro yitḥârebo bil'awwel bilqaous wannechchêb[2]. Lêken ba'do ma qedêt behalḥâl; lêken saḥabo ssêḥ elabyaḍ ou qaḥamo 'ala ba'ḍôn, ou kânet malḥamé khiri[3] ou wêq'a mehoùli. 20 Mouch-baṭâ[4] iltaqâ elmalek Na'mân bilmalek Ṣeuḥrân, ou

comme le tonnerre. Ils arrivèrent enfin près de la ville de Khorassân et plantèrent là leurs tentes. Ils commencèrent à porter des défis au roi Seuhrân et à Miljâm, tant qu'enfin ces deux monarques vinrent en face d'eux, et les armées ennemies se formèrent en bataille l'une devant l'autre. On combattit d'abord à coups de flèches. Mais ensuite on ne se contenta plus de ce genre de combat, ils tirèrent l'épée et se précipitèrent les uns sur les autres. Ce fut une bataille sanglante et une mêlée effroyable. 20 Le roi Naamân joignit bientôt le roi Seuhrân et lui dit : « Ce n'est pas la vraie justice,

au tremblement de terre; se dit aussi du vaisseau que ballotte le vent.

[1] Le conteur donne à la contrée de Khorassân une capitale du même nom. La capitale est confondue avec le pays. C'est ainsi que pour les gens du peuple en Syrie, la France est toute à Paris; on n'est Français qu'à la condition d'être de Paris. Comparez شام *Châm* qui a perdu son ancien sens de « Syrie » et veut seulement dire « Damas ».

[2] « Par l'arc et la flèche ».

[3] *malḥamé*, dans la langue vulgaire, a aussi le sens de « boucherie, boutique, étal de boucher »; le sens de « carnage, bataille sanglante », très usité encore aujourd'hui, est le sens primitif en arabe comme en hébreu מִלְחָמָה.

[4] mouch-baṭâ « pas de retard, sans retard ? »

qâl-lo : «Ma-hô ḥaqq Allah! Ana beuṭloh enni betqarrab fik, ou ent betboûq fiyé la-halḥadd! Lêken ʿala lbéghi tedoûr eddawâyer; win ʿânni rabbi, laqtaʿak[1] chaṭreyn, ou khalli ṭayr essamâ yeʿoûm fi qoûṣartak[2].» Ou saḥab seyfo ou ḍarabo beyn iktêfo; qaṭaʿo binnouss. Waqaʿ ʿalarḍ yekhboṭ bidemmo[3].
27 Fafʿasâker lemma châfo hachchaofi elmohoûli, khâfo ktîr ou harabo têyhîn filberêri; ou leḥqoûhon ʿasâker elmalek Emrâd iqatlô[4] minhon ta farraq baynhon zelam elleyl. Amma lmalek Naʿmân dakhal elmdîni, hou ou lmalek Emrâd, ou ṭaylaʿ[5] mounédi

ce que tu as fait avec moi. Quoi! je recherche ton amitié, et tu me maltraites jusqu'à ce point! Mais l'homme injuste aura son tour, et si Dieu m'aide, je te couperai en deux et je donnerai tes entrailles en pâture aux oiseaux du ciel.» Il tira son épée, l'en frappa entre les épaules et le pourfendit par la moitié. Le roi Seuhrân tomba sur le sol et se débattit dans les convulsions. 27 Alors les soldats, quand ils virent ce spectacle effrayant, furent pris de panique et s'enfuirent à la débandade dans les plaines. Les soldats du roi Mrâd les poursuivirent, en firent un affreux carnage, jusqu'à ce que les ténèbres de la nuit vinssent séparer les combattants. Puis le

[1] *laqtaʿak*, لَقَطّعك, avec *l* affirmatif.

[2] Litt. «et laisserai (= ferai) les oiseaux du ciel nager (= voler) dans tes entrailles».

[3] Litt. «il se débattit par suite de son sang», c'est-à-dire «par l'agitation du sang», et non «par la perte de son sang», ni «dans son sang».

[4] *iqatlô* pour *iqattélô*, aoriste de la IIe forme. L'aoriste de la Ire forme serait *iqtelô*, *yéqtelô*.

[5] *ṭaylaʿ*, litt. «il fit monter ou sortir»; طَيْلَع est pour طَلَّع, comme قَيْعد est pour قَعَّد. Voir note 2, page 273.

younêdi : « Ye'ich elmalek Na'mân ou ṣadîqo elmalik Emrâd ! » Jama'o 'asâkerhôn ou baqît el'asker elli khallaṣ mnelmaot minel'adâ, ou jêbô kullêhon lilmdîni; ou rije' nazzam 'askar khṣouṣé. 28 Ou akhad youmbseṭ ou yinchreḥ houwé welmalik Emrâd liḥadd 'acher iyâm. Ou ba'do qâl-lo lmalek Emrâd : « Ana beddî irja' elbeyti ou mamlekti. Ou ent kayyef ou mbasaṭ. Ou ayya se'a ṣâr lak ghadra, khabberni, bess; ana bijîk bilḥaḍra. Ou lâ teftêkir enno bifraq bayni ou baynak gheyr elmaot. » 29 Jâoubo lmalek Na'mân : « Ana bîdek, bistakter khayrek, ou ma' oujoûdek ma-li chi, kull elmamlaki taḥt amrak. Ou ana ma binsâ ma'roûfak, ma zêl-ni ṭayyeb; ou beddi waṣṣi bilmemnouniyé eldaoultak

roi Naamân entra dans la ville avec le roi Mrâd. Il envoya un héraut crier : « Vivent le roi Naamân et son ami, le roi Mrâd ! » Ils rallièrent leurs soldats et les débris de l'armée ennemie qui avaient échappé à la mort, emmenèrent le tout à la ville et on en reforma une armée d'élite. 28 Puis Naamân se livra à la joie et aux réjouissances avec le roi Mrâd, dix jours durant. Au bout de ce temps, le roi Mrâd lui dit : « Il faut que je retourne chez moi, dans mon royaume; quant à toi, réjouis-toi et divertis-toi. Et, à quelque heure qu'il t'arrive une trahison *du sort*, tu n'as qu'à m'en avertir : je viendrai à toi aussitôt. Et ne crois pas qu'il y ait quelque chose qui puisse nous désunir, sauf la mort. » 29 Le roi Naamân lui répondit : « Je me mets en ton pouvoir, je te remercie, et tant que tu vivras, je n'ai rien à moi; tout mon royaume est à tes ordres. Je n'oublierai le service que tu m'as rendu tant que je serai en vie et, de plus, je veux, *à ma dernière heure*, recommander à l'enfant de l'enfant la reconnaissance à ta dynastie. »

elwalad elwalad[1]. » Ba'at ma'o wazir moun qabâlo iḥaḍḍeur-lo lmalaki elli kânet bâqiyé 'and ḥarim elmalek Emrâd.

30 Lemma wouṣel elkhabar lilmalaki Jaouhara, 'erfet binaṣr jaozha ou qâtlet bayyêha, embasṭet binnaṣr ou za'let 'a bayyêha, ou ṣeurt ètchoûfâ imchaqlabé, la btaʿrifha nkannâ ferḥâné ou la nkannâ zaʿlâné[2]. Ou lemma wouṣel elwazir leʿanda ou khabbarâ 'an kullchî ṣâr ou 'an faraḥ jaozha, mkayyafat ou wallafet ḥâlâ 'alassafar[3]. 31 Lemma ḥaqqet elmouzmi[4], ou râḥet tetwaddaʿ elmalek Emrâd btistakter

Il envoya un ministre de chez lui avec le *roi* Mrâd pour lui ramener la reine, qui était restée dans son harem.

30 Quand la nouvelle fut parvenue à la reine Jaouhara et qu'elle sut la victoire de son mari et la mort de son père, elle se réjouit de la victoire et fut affligée du sort de son père, de sorte que vous l'auriez vue bouleversée, partagée entre deux sentiments contraires, la joie et la douleur. Quand le vizir fut arrivé auprès d'elle et l'eut informée de tout ce qui s'était passé et de la joie de son époux, elle en éprouva beaucoup de plaisir et se prépara à partir. 31 Quand il fallut se mettre en route, elle alla faire ses adieux au roi Mrâd, en le remer-

[1] *elwalad elwalad*, pour لِولد الولد, le premier *el* est pour la préposition *li* ou *l* « à »; le second est l'article.

[2] Litt. « tu l'aurais vue retournée sens dessus dessous, ne la sachant si elle était (*nkanna* = *in kân-ha*) joyeuse ni (*ou la*) si elle était fâchée ». La forme شقلب est un chaf'el syriaque, racine קלב.

[3] *ḥâl-â* حالها « se, elle-même »; plus loin, *ḥamal ḥâl-o* « il se leva ».

[4] L'expression *ḥaqqet elmouzmi* signifie *waqt'a elmoulzimi* « l'heure urgente, le moment pressant », de sorte que l'expression vulgaire *lemma ḥaqqet elmouzmi* revient à لمّا حضرت الساعة الملزمة. Telle est l'explication que m'a donnée le conteur lui-même.

kheyro ou kheyr ḥarîmo ou ma'roûfôn. Séq ellâyeq ma'â ou jabar khâṭérha. Ou saferet min 'ando maḥzoûza wâ'di ḥâlâ innâ, in qadderha Allah, bitkêfih 'ala ma'roûfo ou ma'roûf ḥarîmo. Ou mechêt 'ala mâ qadder Allah.

32 Ta wouṣlet elbeytâ, ou leqêt elmalek rijâ' le'âdto mkayyef ou mabsoûṭ, u machchi[1] lḥenkêm 'ala ḥaqqo. Ou qâlet-lo : « Ya malek ezzamân ! Ṣaḥîḥ enni

ciant lui et son harem de tous leurs bienfaits. Il lui fit tous les honneurs convenables et la combla de prévenances. Elle le quitta, enchantée *de son hospitalité*, se promettant que, si Dieu le lui permettait, elle le récompenserait des bons soins dont lui et ses femmes l'avaient entourée. Elle partit où Dieu voulut.

32 Enfin, elle parvint à son palais et trouva le roi revenu à son état habituel, joyeux et content et gouvernant l'État comme il fallait. Elle lui dit : « Ô roi du siècle, il est bien

[1] *mechêt* « elle marcha »; *machchi* pour *imachchi*, aor., 3e pers. du sing. « il fait marcher ». Le verbe à la Ire forme, الفعل المجرد, qui a la 3e radicale faible, معتل اللام, comprend deux types, celui en *a*, بَقَى; celui en *i*, مَشِي. Premier type : 3e pers. *'aṣâ* (masc.), *'aṣêt* (fém.); 2e pers. *'aṣeyt* (masc.), *'aṣeyti* (fém.); 1re pers. *'aṣeyt*; pluriel : 3e pers. *'aṣoû*; 2e pers. *'aṣeytou*; 1re pers. *'aṣeyna*. — Deuxième type : 3e pers. *michî* (masc.), *michyet* ou *michêt* (fém.); 2e pers. *mchît* (masc.), *mchîti* (fém.); 1re pers. *mchît*; plur. : 3e pers. *michoû*; 2e pers. *mchîtou*; 1re pers. *mchîna*. À l'aoriste : *bya'ṣî*, *byimchî*, *bta'ṣî* *btimchi* (3e et 2e pers., masc. et fém.); *ba'ṣî*, *bemchî*; plur. : *bya'ṣoû*, *byimchoû*, *bta'ṣoû*, *btimchoû*, *mna'ṣî*, *mnemchî*. Aux formes dérivées, la 3e radicale est au passé يَ *â*, *ê* : IIe forme, *khallâ*, *baqqâ*, *qaddâ*, *machchâ*; Ve forme : *ta'achchâ*, *tmachchâ*, *trajjâ*; VIIIe forme : *chtarâ*; Xe forme : *stakfâ*, *stakrâ*. À l'aoriste *i*, sauf à la Ve forme qui a plus souvent *â*, *ê*; IIe forme : *bikhalli*, etc.; Ve forme : *bit'achchê*, *bitmachchâ*, *bitrajjê*; VIIIe forme : *bichtéri*, *yiltaqâ*; Xe forme : *bistakfi*.

mabsoûṭa : min na'met elbâri, rja'na lima kunna 'aleyh. Lêken baḥki-lak eddoghri : ba'd-ni maghboûni. » 33 Qâl-lâ : « Bkhammen 'ala bayyik : reyt 'amrou ma yirja'[1] ! neḥên, chou 'amelna ma'o ta bâq fina ou ḍarr-na kull aḍḍroûra ou khallé-na neurbaḥ ejmilet el'âlam. » Qâlet lo : « Hada mouch qirâṭ 'andi. Fih chi gheyro, ou hô fiqdi lilwalad elli chalaḥnâh filberriyé, mâ mna'rif chou ṣâr fih. Ba'at nâs idaourou ifattécho, 'allôn[2] ijiboû-lna khabar 'anno. » 34 Hêkesse'a akhad ilâṭoufha ou irawwiqha ou ya'mil-lâ skhêniyât waldênât ta tembseṭ ou tesli 'an bêlâ khaberiyet hêk elwalad elli ma 'arfô ṣoûret wijjo chou ḥaokâ. Ou qâl-lâ : « Ṭamnêni bêlik ; la bidd-

vrai que je suis heureuse ; par la grâce du Créateur, nous sommes revenus à l'état dans lequel nous étions. Mais, je te dirai la vérité, je suis encore attristée. » 33 Le roi lui répondit : « Pour ton père, je pense ? Plaise à Dieu que nous ne le revoyions jamais. Nous, que lui avions-nous fait pour qu'il nous malmenât et nous maltraitât de la façon la plus injuste et qu'il nous réduisît à utiliser les bons services du monde ? » — « Cela n'est rien à mes yeux, dit-elle. Il y a autre chose, c'est la douleur que me cause la perte de l'enfant que nous avons abandonné dans le désert sans que nous sachions ce qu'il est advenu de lui. Envoie des gens qui iront partout à sa recherche ; peut-être nous rapporteront-ils des nouvelles de lui. » 34 Alors il se mit à l'entourer de caresses, à l'apaiser et à lui tenir des propos amusants et enfantins, jusqu'à ce qu'elle devînt de bonne humeur et perdît de sa mémoire la pensée de cet enfant dont ils ne connaissaient pas même les traits. Il lui dit : « Rassure-toi, nous ne manquerons pas de le faire

[1] Pour le sens : « Qu'il aille au diable ! » Voir note 1, page 271.

[2] 'allôn, pour لعلّهم « peut-être ils ».

ma nâkhed-lo khabar. » Ou ḥatta irḍiha, ba'at nâs idawouro maṭraḥ elli ḥaṭṭoû ṣṣabi. Ma laqoû chi, te'bô jabdôn. Ou rij'oû le'and elmalek ou khabbaroûh bilwâqa'; faḥatam 'aleyôn la yeḥkoûch qoddâm elmaleki.

35 Mouch baṭâ, ḥatta inno kiber elghalâm ou ntachâ bitedbîr badawi min el'Eurbân, kân mâriq bayn hêk ettelâl elli eṣṣabi kân maḥṭoûṭ fiyôn bikhyâl chir; fa'akhado lemma châfo chaofet oulâd akâber ou qâl : « La beudd min haṣṣabi ma ikoûn-lo qeuṣṣa khîri. » Wa 'ala harrajâ akhado elbeytô wa 'êmlo aḥsan min oulâdo. 36 Ou kull-ma kân yekbar eṣṣabi, kân yitqaddim bayn oulâd el'Arab, 'aychinno ma yimchi gheyr ma' alkêbâr, ou la yiḥki illa ma' el'awâdim elma'roufîn, ou yib'eud 'an ilbech'în

chercher. » Et, pour la satisfaire, il envoya des gens explorer l'endroit où ils avaient déposé l'enfant. Ils ne trouvèrent rien. Ils se fatiguèrent en pure perte et revinrent trouver le roi et l'instruisirent de ce qu'il en était. Il leur défendit d'en parler devant la reine.

35 L'enfant n'avait pas tardé à être ramassé par un Arabe bédouin, sous la tutelle duquel il grandit et se forma. Cet Arabe passait un jour dans ces collines où l'enfant avait été déposé dans le creux d'un rocher : quand il vit dans ses traits la marque d'une noble origine, il le prit en se disant : « Nécessairement cet enfant doit avoir une grande histoire. » Dans cette espérance, il l'emporta à sa tente et le traita avec plus de soins qu'aucun de ses propres enfants. 36 Tandis que le jeune homme grandissait, il tenait le premier rang parmi les fils des Arabes, parce qu'il n'allait qu'avec les nobles et ne parlait qu'aux jeunes gens bien élevés et distingués, tandis qu'il s'éloignait des mauvais

oulma'attèrin. Wa lemma kibir, akhado hadâk albadawî ta ibî'o mitl 'abêd. 37 Faṣidfet[1] enno râḥ lemdinat Khorasân. Ou hô 'ammel îdallel[2] 'aleyh bissoûq, châfo wâḥed min oûzarâ lmalek; fa'ajabo ktir, chtarâh ou akhado lilbeyt mitl-ê-'abêd. Lèken eṣṣabi akhad ichteghel filbeyt cheughl oulâd aḥrâr, ḥatta ta'ajjab minno sîdo ou kayyaf min hêk esse'a elli chtarâh fiha. Ou min kitr-ma basaṭo, sallamo kull beyto.

38 Fayaoum min aliyyâm, 'azam elwazir elmalek Na'mân ila bayto wa 'amel-lo 'alfi ma'tebra. Fal-

sujets et des courtisans. Quand il eut atteint l'âge viril, ce bédouin l'emmena pour le vendre comme esclave. 37 Le hasard voulut que ce bédouin allât à la ville de Khorassân. Il le mettait en vente au *soûq*, quand un des ministres du roi vit le jeune homme. Celui-ci lui ayant fort plu, il l'acheta et l'emmena à la maison comme esclave. Mais le jeune homme se mit à s'adonner dans la maison aux travaux dont s'occupent les enfants nobles : son maître en fut émerveillé et bénit le jour où il l'avait acheté. Il fut tellement satisfait de lui qu'il lui confia toute sa maison.

38 Or, un jour, le ministre invita le roi Naamân à venir chez lui et lui prépara un splendide festin. Le roi, tandis

[1] *ṣidfet inno* « (il arriva) par hasard que » ou « un hasard fut que », de صُدْفَة, substantif. Il me semble difficile de lire صَدَفَت, et de donner à une 3ᵉ pers. sing. fém. le sens impersonnel du neutre des langues indo-européennes, d'autant plus que l'arabe vulgaire emploie constamment, comme l'arabe littéral, le masculin dans ce cas, et enfin parce que ce n'est pas صدف qui a le sens de « arriver par hasard », mais تصدّف.

[2] *hou 'ammel* « il faisait telle chose, lorsque »; même tournure § 38.

malek, hou ʿammâl yĕkol ʿala ssofra, châf halwalad ʿammâl yekhdom khidmi naṣouḥa. Ou ḥays ʿeujbo ktîr min khidĕmto ou min chaofto, inʿachaq fîh, ma ʿâd qeder chêl ʿayneyh min hêk-eṣṣabî. 39 Baʿd zêlik nahar alwazir ou qâl-lo : «Beddak tbiʿni halwalad ?» Elwazir, ikrâm lekhâṭer elmalek, ma qeder ʿazzo ʿanno, bal qaddam lo yêh ou qâl-lo : «Iza kont bilzam ana likhidmat dârak ma bʿezz nafsi.» Qâl-lo lmalek : «Bikaffîni taʿṭîni[1] haṣṣabi.» Ou ma râḥ elmalek min ʿand elwazir ta akhado maʿo lilbeyt ou sallamo khidmet elbeyt. 40 Ou lwalad kull-ma lo ijtahad fi taḥsin khidmet beyt elmalek ou tartîb kull-ma ilzam lilmalek ou lilmalaki. Ḥatta innhom ma ʿêdo yourido istaqdo ḥada gheyro. Ou ma stakfa

qu'il mangeait à la table, vit ce garçon faire le service avec un soin parfait. Charmé de son habileté à servir, ainsi que de sa figure, il se sentit pris pour lui d'une vive sympathie, au point qu'il ne put plus détacher ses yeux de sa vue. 39 Après cela, il dit au vizir de venir lui parler et lui dit : «Veux-tu me vendre ce jeune garçon ?» Le vizir, par déférence pour le roi, ne put pas le lui refuser; tout au contraire, il le lui présenta en disant : «Si je pouvais être nécessaire au service de ton palais, je m'offre moi-même.» Le roi lui répondit : «Il me suffit que tu me donnes ce jeune homme.» Le roi ne partit pas de chez le ministre qu'il ne l'eût obtenu. Il l'emmena au palais et lui confia l'intendance de sa demeure. 40 Le jeune homme s'efforça de tout son pouvoir de bien diriger les affaires domestiques du palais et de gouverner avec ordre tout ce qui touchait aux besoins du roi et de la reine. Si bien qu'ils ne voulurent plus se servir de personne autre que lui. Le roi ne se contenta plus d'être satisfait

[1] On prononce souvent ṭaʿṭini. تعطيني.

lmalek hinchrâḥ khâṭro ʿaleyh ou baqqâh filbeyt mitl elkhâdem, bal sallamo kull déyirto [1]. Ḥatta ṣâr imzîr ʿalmajêlis ou iratteb mitl-ma yerîd ou illi yeʿamlo iṣîr. 41 Binawâʿinno ma khalla daor lḥada, sâr hou echchêyel oulḥâṭeṭ, elʾâmer wennéhi. Ta ntako kull elwouzarâ walkheuddâmîn lʾannon châfo ḥâlon ṣâro mitl khiyâl ṣaḥrâ [2], la biqaddmo ou la biakhkharo. Famin kitr gheyron, qaṣado yeʿamlou-lo tahelki. Faʾakhado itchâwaro fi baʿḍon baʿḍ : « Kif nnaʿmel

de lui et de le garder dans la maison comme serviteur, mais il lui confia toute l'administration de son royaume : ainsi il surveillait les conseils et gouvernait selon son bon plaisir, et ce qu'il faisait avait lieu. 41 De façon qu'il ne laissa rien à faire à personne, il devint celui qui élève et qui abaisse, celui qui ordonne et qui défend. Tous les ministres et les principaux officiers de la couronne en furent vivement contrariés, parce qu'ils voyaient qu'ils étaient devenus comme un épouvantail de jardin, incapables ni d'avancer ni de reculer. Dans l'excès de leur ressentiment, ils méditèrent sa perte. Ils se mirent à se consulter mutuellement : « Que ferions-nous bien pour nous débarrasser de son odieuse personne et

[1] *déyirto* دايِرْتُه, de دائِرَة. Le hamza a été remplacé par le ى. Dans les formes similaires des verbes concaves par و, le hamza est remplacé par و ou ى. Ex. : عاوِز pour عائِز « ayant besoin » ; خايِف pour خائِف.

[2] خيال صحراء. Le mot *ṣaḥra* signifie dans la Montagne, « jardin potager, champ de légumes ». Ce sens est mentionné par le *Mohît al Mohît*, en ces termes : وَتُطْلَقُ الصَّحْرَاءُ عند العامة على بقعة من الارض زرع فيها القثاء والبطيخ ونحوها وهم يقصرونها ويجمعونها على صحارى وبعضهم يقول الصحرة بالتاء « Le peuple, dit le *Mohît al-Mohît*, désigne sous le nom de صحراء un terrain planté de concombres, de pastèques, etc., il lui donne pour pluriel la forme écourtée صحارى ; quelques-uns disent (au sing.) *ṣaḥrat* par un *t*. »

ta nistriḥ min qerĕfto ou na'ḍamo 'eychto? » 42 Faminhon min kân yeqoûl : « Enna neḥrad 'almalek ou lâ ḥadâ minnâ yiji lid-diwân ta ye'aref elmalek inna za'lênin bsababo ; kif-ma kân, ma bi'oûd iqaddĕmo 'aleyna ou bihaddih nitfi. » Minhon qâlô : « Hal'amr ma bihimm chi elmalek. Na'mel lo dobâra ghayrâ, nistriḥ minno fard khaṭra. » Ou akhadô yitḥêkô fi ba'ḍôn ta yekhtere'ô ṭariqa yeqĕdro fiha 'aleyh. 43 Faqâm khir elwouzarâ ou qâl-lôn : « Sma'oûli : ana ba'allimkon, 'aychinni akbar minkon, ouinma cheftô râyi mwĕfiq, tebqô ṭalle'ô 'ala gheyro. Ana néwi 'amil lo 'azimi kheṣouṣiyé min chêno, ou be'zimkon kullkon bittaba'iyé elo ; ou entô zharoû-lo kull embasâṭ ou mahzoûziyé minno. Ou lemma minkoûn 'assofra, ballĕchoû bichcherb

lui ôter la vie? » 42 Les uns disaient : « Nous garderons rancune au roi ; personne de nous n'ira au conseil, afin que le roi sache que c'est à son sujet que nous sommes irrités *contre lui*. Quoi qu'il fasse, il ne le mettra plus avant nous et le retiendra quelque temps. » Les autres dirent : « Ce procédé ne touchera nullement le roi. Il nous faut un autre expédient que cela : il faut que nous lui jouions un tour qui nous délivre de lui d'un seul coup. » Alors ils causèrent entre eux pour trouver un moyen qui leur donnât prise sur lui. 43 Le premier ministre se leva et leur dit : « Écoutez-moi : je puis vous en remontrer, car je suis plus âgé que vous. Que si vous ne trouvez pas mon avis pratique, vous pourrez toujours en chercher un autre. J'ai l'intention de lui faire une invitation *à dîner* particulière en son honneur. Je vous inviterai tous à sa suite ; et vous, montrez-vous devant lui tout heureux et contents de le *voir ainsi honoré*. Quand nous serons à table, commencez à boire, vous, avec lui, et mettez

entoû wiyêh, ou tḥaṭṭeṭô 'aleyh kullkon : kull ma chereb wâḥed minkon yinzal 'ando ta yikhmar ou yiskar ou yiltêqaḥ mitl elfeddân. 44 Hêkesse'a qimoûh, ḥoṭṭoûh bisrir elmalaki; bichoûfo elmalek yamma lmalaki, bistakhounoûh ou biqṭa'oû râso, ou mnestriḥ min kull ta'ab qalbna. » Kullôn qâloû-lo : « Elḥaqq ma'ak : hayk aḥsan-ma ikoûn. Kallef khâṭrak, rouḥ 'azzêmo elyaom, ou lâ t'awwaqha hal'azimi min waqt elwaqt : in-kân-fi chi maoté qabl erramaḍân[1]. » Qâl-lôn : « 'Ayneyn 'ayoûnkon ! Yallah ! Ana mêchi le'ando barrâniyé. » 45 Ou ḥemel ḥâlo ou tmachcha le'and hêkelwaled, ou qaddam lo rajâ ta

vous tous après lui *pour l'exciter à boire* : toutes les fois que l'un de vous boira, qu'il lui porte sa santé, jusqu'à ce qu'il se grise et qu'il s'enivre et qu'il se vautre comme une bête. 44 A ce moment-là, enlevez-le, posez-le sur le lit de la reine ; le roi ou la reine le verra ; ils l'accuseront de perfidie, ils le condamneront à avoir la tête tranchée, et nous serons soulagés de toute la peine que notre cœur aura eu à souffrir, et après tant d'angoisses, nous jouirons enfin de la paix de notre âme. » Ils lui répondirent tous : « Tu as raison. C'est là le meilleur parti qu'il puisse y avoir. Daigne prendre la peine d'aller l'inviter aujourd'hui, et ne la retarde pas, cette invitation, de jour en jour : s'il doit y avoir mort, que ce soit avant le Ramadan. » Il leur dit : « A vos ordres. Allons, je vais chez lui tout droit. » 45 De ce pas, il se rendit chez le jeune homme. Il le pria d'accepter son invitation à dîner,

[1] Proverbe qu'on emploie pour exhorter quelqu'un à faire vite et à ne pas différer une chose. Le sens du proverbe est que « si l'on doit mourir, il vaut mieux mourir avant qu'après le jeûne du Ramadan, car la mort est une épreuve assez pénible sans qu'on y ajoute les souffrances de ce long jeûne ».

yiqbal 'azimto wê-icharref lil'achâ 'ando[1]. Hadâk, la yijbor khâṭer elwazir, ma sadd khâṭêro; bal qebel enno bikoûn 'ando leylêtha. Farija' alwazir farḥân mabsoûṭ ektir ou qâl : «Qeurbet elḥikâyé, ou ma baqa bidna ma'tal hamm[2].» 46 'Amar kheuddâm beyto ennôn ye'amlô 'acha mlîḥ ikoûn lâyiq bilwezar ou bikhâdem elmalek; ou ṣarraf kheuddâmo bi'ann ichtèrô kull ma hou lâzim, wa la ibkhelou bichi, ḥsob enno bikhrab beyto ma'a ssalâmé[3] doûno yeḥṣal 'a mrâmo. Ou ba'at 'eṭi khabar lilwouzarâ wa 'ayyan lôn teurm el'achâ, ou beddôn ikoûnou kullôn ḥâḍrîn, la ighîb minhon ḥada.

47 Fabittirm elmo'ayyan ḥoḍer khâdem elmalek

Celui-ci, pour être agréable au vizir, ne lui refusa pas : au contraire, il accepta d'aller chez lui ce soir-là. Le vizir revint tout gai, tout réjoui, *et se dit* : «L'affaire n'est pas loin *d'aboutir*. Nous sommes au bout de nos peines.» 46 Il ordonna aux domestiques de sa maison de faire un dîner somptueux qui fût digne des vizirs et du chambellan du roi. Il leur donna pleine latitude pour acheter tout ce qui serait nécessaire et ne pas lésiner, au point qu'il verrait la ruine de sa maison sans regret, pourvu qu'il arrivât à son but. Il envoya prévenir les ministres et leur fixa le jour et l'heure du dîner, *en ajoutant qu*'il fallait qu'ils fussent présents tous, sans qu'il manquât personne d'entre eux.

47 Au temps fixé, le chambellan du roi et tous les mi-

[1] Litt. «Il lui présenta la prière, qu'il acceptât son invitation et qu'il vînt au dîner chez lui».

[2] «Nous n'aurons plus à supporter de soucis».

[3] «Avec le salut!» Formule d'adieu prise souvent dans le sens ironique de : «Bon voyage, je vous vois partir sans regret».

ou kull elwouzarâ. Faqabilhon lwazir elkebir bimil ahla ou sahla [1]; ou sâq ma'ôn kull ellâyiqât, ou ma khallâ min jiht elmaqdara ta 'emlo hêkelleylé ta yikayyifoû kullôn w-inêlô mrâdôn. Fatṣawwaroû, ya nâs, qadd-eych etkayyefou hêkelleyli! Fakhâdem elmalek kân, meskin! mkhammin kull hachchi keurman soûd 'ayneyh [2]; fakân maḥzoûz ḥazz wâfir. 48 Woulwouzarâ mkayyêfîn 'aychinnôn moutrijjèyîn innôn bitammêmô reghbetôn fih. Ou min kitr-ma ṯhaṭṭeṭo 'aleyh bichcherêb [3], — ou henni 'ammêlîn yita'achchô ou hô mouch embâli bichi ou lâ-ho khâyif min ghadra, — fachereb nahwat râso. Ma khaleṣ

nistres furent présents. Le premier ministre leur fit le meilleur accueil, les reçut avec toutes sortes de politesses et il fit ce soir-là tout ce qui dépendit de lui pour les divertir et les satisfaire. — Imaginez-vous, gens *qui m'écoutez*, combien ils s'amusèrent cette nuit-là. — Le chambellan du roi croyait, l'infortuné! que tous ces honneurs étaient pour ses beaux yeux : aussi était-il au comble de la joie. 48 Mais les ministres étaient contents, parce qu'ils espéraient arriver à leurs fins à son sujet. Ils se mirent tellement après lui à boire — tandis qu'ils dînaient et que lui ne se doutait de rien et ne se méfiait pas d'un piège — qu'il but à l'excès. Le dîner n'était pas fini que déjà il était ivre, il se sentit la tête lui tourner et n'eut plus conscience de rien. A ce moment, ils l'enle-

[1] « les accueillit avec cent أهلا وسهلا, fit avec eux (= à leur égard) toutes les convenances, et il ne laissa rien du côté de la possibilité qu'il ne fît cette nuit-là pour qu'ils se réjouissent et qu'ils atteignissent l'objet de leur désir ».

[2] « que tout était en l'honneur du noir de ses yeux ».

[3] C'est-à-dire « en buvant à sa santé ». Plus loin : « il but jusqu'au bout de sa tête » شرب نهوة راسه.

elfachâ ta khîmir ou dâkh ou ma 'âd wa'î 'a chi. Hekesse'a qèmoûh [1] ou akhadoûh bisserr ou ḥaṭṭoûh bitakht elmalaki ou dechchèroûh ou fallô. 49 Âkher sahra ijit el malaki ta tnâm. Mim ba'ad-ma chalaḥet tyâb elmulk ou lebset ètyâb ennaom, ou ṭeule'et

vèrent, l'emportèrent en grand secret et le posèrent sur le lit de la reine, l'y laissèrent et partirent. 49 A la fin de la veillée, la reine vint pour se coucher. Après avoir ôté ses vêtements royaux et revêtu son costume de nuit, elle monta sur le lit pour se coucher, elle y trouva le page endormi :

[1] *qèmoûh* = أَقَامُوهُ. L'إفعال est complètement hors d'usage aujourd'hui; il est remplacé par le تفعيل, mais il en reste des traces plus ou moins reconnaissables : le verbe sain de l'إفعال se confond avec le verbe de la Ire forme, ainsi le verbe vulgaire *'adam* « il a privé » me semble être pour أَعْدَمَ, le hamza de la IVe forme étant tombé dans la conjugaison moderne, أَعْدَمَ est devenu عَدَمَ, mais il a conservé de son origine son sens transitif. Autre exemple : *radaf* « il a pris (quelqu'un) en croupe », pour أَرْدَفَ, *ajab* « plaire à » أَعْجَبَ et *'aṭa* « donner à » أَعْطَى. De même l'infinitif كرام *krâm* « honorer », est pour إِكْرَام; le verbe concave, au contraire, n'a pas complètement assimilé la IVe forme à la Ire; à l'aoriste principalement on retrouve la vocalisation de l'إفعال, ex. : *qâm* représente soit قَامَ, Ire forme avec le sens de « se lever », soit أَقَامَ, IVe forme avec le sens de « lever »; au passé, la distinction des deux formes n'est point apparente, excepté aux personnes qui ont les désinences *t*, *ti*, *tou*, *nâ*, où l'on dit *qimt*, *qimti*, etc. à la IVe forme, et *qomt*, *qomti*, etc. à la Ire; mais à l'aoriste on a *biqoûm* si *qâm* représente قَامَ, et *biqîm* s'il représente أَقَامَ. Comparez la conjugaison de *râd* أَرَادَ : passé, 3e pers. sing., *râd* « il a voulu », *râdet* (fém.); 2e pers. *radt* (masc.), *radti* (fém.); 1re pers. *radt*; pluriel : 3e pers. *râdoû*; 2e pers. *radtoû*; 1re pers. *radnâ*. Aoriste singulier : 3e pers. *birîd* (masc.), *betrîd* (fém.); 2e pers. *betrîd* (masc), *betrîdi* (fém.); 1re pers. *brîd*; pluriel : 3e pers. *birîdoû*; 2e pers. *betrîdoû*; 1re pers. *menrîd*.

littakhĕt ta inâm, wijdet elkhâdem nâyim; fiz'et minno ktîr ou beddâ tqoûm mnisserir ou tkhabber elmalek ʿanno. Khâfet ta yiqĕtlo, ou kânet ītḥebbo ktîr, mouch ṭâlaʿa ʿanno; win ma khabberet elmalek, fezʿet ta yaʿrif ou iṣîr beddo yeqteulha maʿo. Ou hî meḥtâra behalqeuṣṣa illa ou hou nĕfed elmalek ta inâm. 50 Rijif qalbĕha ou ma ʿâdet fîha teḥki ou lâ ʿâdet fîha qâmet, ʿaychinnâ mnelkhaof irtakhet qouwaha[1]. Falmalek ḥasab ʿâdĕto, chalaḥ ʿayḍa tyâbo ou qaṣad elfarchi ta inâm. Châf elmalaki oulkhâdem sawa bilfarchi: ghoḍeb ghaḍab chedîd maʿaleyh mezîd. Qawĕm ʿayyaṭ ʿala-ṭṭwâchîyĕ ou ʾamarôn: « Khidou halkalbi ʿala lḥabĕs ou halkalb ʿala ḥabs eddamm. » Fatammamô ʾamro bikull roûjĕ; ou ma ʿâd qeder elmalek inâm hĕk elleylĕ. 51 Tĕni yaom, lemma

elle fut effrayée de l'y voir; elle voulut se lever, descendre du lit et aller prévenir le roi; mais elle craignit qu'il ne le tuât; car elle l'avait en trop grande affection pour pouvoir s'en séparer; mais, si elle n'avertissait pas le roi, elle craignit qu'il n'apprit la chose et qu'il ne voulût la tuer avec lui. Elle ne savait que faire dans une telle situation, quand le roi vint pour dormir. 50 Elle sentit ses entrailles tressaillir et n'eut plus la force ni de parler ni de se lever, parce que la peur l'avait paralysée. Le roi, selon son habitude, se déshabilla et gagna le lit pour se coucher. Il vit la reine et le chambellan ensemble sur le lit: il entra dans une colère violente, sans bornes. Aussitôt il appela les eunuques: « Emmenez, leur ordonna-t-il, cette chienne en prison, et ce chien à la prison du sang. » Ils exécutèrent son ordre en toute hâte. Le roi ne put pas dormir cette nuit-là. 51 Le lendemain, quand il

[1] « parce qu'elle, par la peur, ses forces s'étaient relâchées ».

dakhal elmajles, châfô elwouzarâ enn wijjho mitl ezzift min alghaḍab ou lqahĕr ou ssahĕr. Trajjoûh kullôn : «Choû bek, ya sidi?» Qâl-lôn : «Halkhanzîr ma stakfâ bikull chî karamto; wouṣlet mowaṣilo ta ṣaḥab elmalaki; ou ṣâr minno ou minha enni cheuftôn ba'ayni. Khodoûôn, qteuloûôn, ma bqeyt rîd eqcha' ṣoûret wijjôn.» 52 Qâl-lo aḥad elwouzarâ : «Ṣbour 'aleyna, ya malek ezzamân, ta nebḥas 'an amrôn; ou smaḥ-lî ta wêjih elmalaki 'aychinnâ ma laha sawâbiq; neḥna mna'rifha ennâ nâs malêḥ 'afîfi; ma sma 'na 'anha bizmânha ennâ 'amlet chi 'âṭel.» Samaḥ lo elmalek bizâlik. Farâḥ elwâzir le'and elmalaki ou stafḥasha bilqeuṣṣa. Khabbaretho kull ma ṣâr 'ala ṣṣidq oulwazîr 'erif bilḥakêyé mitl-ma hiy. 53 Qâm

fit son entrée dans le conseil, les ministres virent que son visage était noir comme de la poix par l'effet de la colère, de l'indignation et de l'insomnie. Ils lui demandèrent tous : «Qu'avez-vous, seigneur?» Il leur dit : «Ce porc, il ne s'est pas tenu pour content de tout ce que j'ai fait si généreusement pour lui; il a poussé l'audace jusqu'à devenir l'amant de la reine, et il est advenu de lui et d'elle que je les ai vus de mes yeux. Emmenez-les, tuez-les; je ne veux plus voir les traits de leurs visages.» 52 L'un des ministres lui dit : «Attends, ô roi du siècle, que nous fassions une enquête sur eux; permets-moi d'aller parler à la reine, car elle n'a pas de *mauvais* antécédents. Nous la connaissons pour être une personne sage et chaste; nous n'avons jamais ouï dire sur son compte, dans sa vie passée, qu'elle eût fait rien de mal.» Le roi le lui permit. Le ministre alla trouver la reine et l'interrogea sur l'aventure. Elle lui rapporta avec sincérité tout ce qui s'était passé, de sorte que le ministre fut éclairé sur la vérité. 53 De là, il retourna auprès du roi et lui dit : «Je

ou rija' le'and elmalek ou qâl-lo : «Be'roḍ ladeyk enn elḥaqq mouch 'almalaki li'ann elkhâdem râwadha gheyr marra ou ṭalabha bilkhenâ, ou hi ma qeblet minno ou la starjet teḥki-lak 'aychinna 'êrfi ennak betḥeubbo ktîr. Faḥtâl elkhâdem 'aleyha balḥîli ejdidi ou enno bisbaqâ 'alfarchi, ma bikhallîha ta'rif, ta tkoûn wouṣlet lḥadd minno, ou hêkesse'a ya'mel mitl-ma bîrîd ou ma bikhallîha teflet minno.
54 Ouchchâhed qarib 'aychinnâ kânet sahrânî hi wayêk sawâ ou ma sabaqetak illa chi qalîl ; ou kif mumkinha ta'mel heyk 'amal ou hi 'êrfi ennak jêi warâha; oulḥaqq 'ala lkhâdem, mito ou striḥ minno, ou malakitna ma fîh mitlâ, ma byensakhâ fîha[1].»

viens t'exposer que le tort n'est pas du côté de la reine, car le chambellan l'avait sollicitée une autre fois déjà et lui avait fait des propositions déshonnêtes; elle les avait repoussées, mais si elle ne t'en avait pas parlé, c'est parce qu'elle n'avait pas osé le faire, connaissant bien la grande affection que tu avais pour lui. Lui, alors, pour la surprendre, imagina cette ruse inouïe de la devancer au lit, de manière qu'elle ne s'en aperçût que quand elle serait arrivée à côté de lui; alors il la tiendrait en son pouvoir et ne la laisserait pas lui échapper.
54 La preuve en est dans ce fait qu'elle a passé la soirée avec toi et qu'elle ne t'a précédé que de fort peu; comment aurait-elle pu faire cette action coupable, alors qu'elle savait que tu venais derrière elle. Le tort est au chambellan; fais-le mettre à mort et débarrasse-toi de lui; mais notre reine, elle n'a pas sa pareille, elle a un mérite et une valeur inestimables.» A ces mots, le roi se recueillit et pensa que c'était

[1] «Il ne se fait pas de largesses en elle, on ne la donne pas». Au lieu de dire qu'une chose est très précieuse, on fait entendre

'And zâlik ṣenfen ou ftakar enn hada hou ṣṣaḥiḥ; ou 'ayyaṭ 'ala-jjellâd ou qâl-lo : « Chîloû râso, ou neyḥoûni mimno [1] ! Lèken jiboû-li yâh ta'arif kif tjâser ou 'emel heyk 'amal. » 55 Faḥaḍḍaroûh liddiwân ou sa'alo lmalek 'an sabab qibèḥto wa jarâ'to ou qâl-lo : « Qeurr li ṣṣaḥiḥ, ḥaysou la beudd min qatlak. » Jâwab el-meskin ou qâl : « Law-aḥkayt lak qeuṣṣti [2], ma bitṣad-diqni; lèkin betrejjêk, lâ trawwij bqatli ḥatta lâ tendam fima-ba'd, mitl-ma nedem ettâjer Seḥbân 'ala qatl oulâdo. » Qâl-lo lmalek : « Ya khabis ! khab-berni 'an ettâjer kif nedem 'ala oulâdo, qabêl-ma

la vérité. Il appela le bourreau et lui dit : « Coupez-lui la tête et délivrez-moi de lui. Cependant amenez-le moi, que je sache *de sa bouche* comment il a eu l'audace de commettre cette action. » 55 Ils l'amenèrent dans la salle du conseil. Le roi lui demanda le motif de son forfait et de son audace et ajouta : « Avoue-moi la vérité, parce qu'il faut que tu meures. » Le malheureux répondit : « Si je te racontais mon histoire *telle qu'elle est*, tu ne me croirais pas. Mais, je t'en supplie, ne te hâte pas de me faire mourir, de peur que tu ne te repentes par la suite, comme le marchand Sehbân se repentit du meurtre de ses enfants. » Le roi lui dit : « Perfide, raconte-moi comment le marchand regretta ses enfants, avant que

que c'est une de ces choses dont on ne saurait se déposséder pour en faire présent.

[1] Ces verbes sont mis au pluriel, non pas le pluriel de respect, mais en vérité le roi s'adresse au bourreau et à ses aides : شيلوا راسه litt. « enlevez sa tête », نيّحوني منّه « reposez-moi de lui ».

[2] لو حكيت لك قصتي se prononce *law ḥkayt lak qeuṣṣti*, ou *law-aḥkayt l. q.*

oqteûlak, mnelli mâni-ch fêkek 'an hilâkak bi'abcha' almitât.»

56 Qâl : «Kân tâjer ghanî ktîr ou ma elou-ch[1] oulâd. Hada ndar ndoûrêt ktîri ta iji ṣabi, ou farraq ḥasnât ĕktîri min mâlo[2] ta inâl min Allah mourâmo; ou qoḍi aktar 'eumro mitchawwaq ou maḥroûq ta ichoûf fi beyto walad isallih fi ḥayêto ou yoûrato ba'd mamêto. Farabbĕna, subḥâno ta'âla! ka'inno qebil ṭalbto, wa ḥeublet marto. 57 Hada rrajol, min kitĕr faraḥo ou 'echqo filoulâd, ftakar enno bi'amel tajra, qabĕl-ma tkhallef marto, bikseb biziyâdé ta iṣammed lebno, 'aychinno mim ba'd-ma

j'ordonne ta mort, car je n'en renoncerai pas moins à te faire périr de la plus ignominieuse des morts.»

56 Le jeune homme raconta en ces termes : «Il y avait une fois un marchand très riche qui n'avait pas d'enfants : il ne cessait d'offrir des vœux au *Seigneur* pour qu'il lui vînt un fils, et il répandait les aumônes à profusion afin d'obtenir de Dieu la réalisation de son désir. Il passa la plus grande partie de sa vie à faire des souhaits et à se consumer du désir de voir dans sa maison un enfant pour l'égayer pendant sa vie et être son héritier après sa mort. Dieu, — gloire à lui le Très Haut! — accueillit sans doute sa prière, car la femme du marchand devint grosse. 57 Cet homme, tant il en ressentait de joie et tant il aimait les enfants, songea à faire du négoce avant que sa femme accouchât et à gagner beaucoup d'argent pour le mettre de côté pour son fils, parce qu'après l'accouchement de sa femme, il n'aurait plus le pouvoir de quitter

[1] *elouch* pour لوش, composé de : 1° *elo*, *elou* pour *lo*, de لُه «à lui»; 2° ش complément de la négation ما, comme en français *pas*, *point* le sont de la négation *ne*.

[2] «Il distribua de nombreux bienfaits de son argent».

tjîb marto, ma bi'oûd yeqdeur idachcher elwalad. Wa ḥeki fikro elmarto; hedik, meskini, mana'ato; ma mtana'; nehèto 'ala ssafar, ma kân yirḍa. 58 Ghilbet ou hî tqoul-lo : «Ya rijjèl! misriyétna ktâr ou rizqétna mbaḥbaḥîn, bifaḍeḍlo[1] 'anna; ta nchoûf Allah chou beddo yiṭ'amna ou balki ma 'ich elwalad : minhayyi elma'alef qabel-ma njîb elfaras.» Qâl-leha : «Ou la beudd min assafar. Fikri bidillni enni birbaḥ rubḥ ktîr 'ala niyyet elwalad; bḥays rabbena ṭa'amna, beddo yiṭ'amna rizqa jdidé 'ala ḥsâb elwalad ejjĕdîd.» 59 Tèni yaom jama' bḍâ'a kbîri ou qâm fîha ila lberéri ta wouṣel lhaonik ḥeurĕeh ghaybet chams ou ma 'âd qidir la iqaddem elqoddâm ou la yirja' lakhalf.

l'enfant. Il dit son idée à sa femme : celle-ci, l'infortunée, le dissuada d'entreprendre ce voyage, il résista; elle le lui défendit, il ne voulut pas l'écouter. 58 Elle insista en lui disant : «Mon mari, notre fortune est grande, nos propriétés sont considérables; elles nous sont plus que suffisantes. Du reste, attendons ce que Dieu nous enverra; peut-être l'enfant ne vivra-t-il pas : nous préparons la mangeoire avant d'avoir le cheval.» Il lui répondit : «Il faut que je parte. Ma pensée me dit que je ferai un grand profit à l'intention de l'enfant. Puisque Dieu nous a donné notre pain quotidien, nécessairement il nous donnera de nouveaux moyens de subsistance pour l'enfant nouveau.» 59 Le lendemain, il rassembla une grande quantité de marchandises, les emporta et partit pour la plaine. Il arriva à une forêt au coucher du soleil : comme il ne pouvait plus ni continuer son chemin, ni revenir sur ses pas, *à cause des ténèbres*, il ordonna aux muletiers de décharger leurs bêtes de somme, de se reposer et de

[1] *bifaḍḍilo* ou *bifaḍèḍlo* «ils sont en surcroît, ils surabondent».

Fa'amar elmoukériyé yiḥaṭṭéṭó 'an dawâbhon ou istriḥó ou înâmó maoḍa'â. Nouṣṣ leyl ijêhon ḥarâmiyé reubbâṭin eddarb, ou gheuzoûhon ou ḍaraboûhon, bahdaloûhon ou zallaṭoûhon bkheulqet rabbon[1]. Ou ma khallaṣ ghayr bijahd ejjahid. 60 Ou beqi kull hêk elleyl yindib ḥâlo yitḥassar 'ala tejârto; ou lemma ṭeula 'ennahâr, ma châf ḥadâ min rifqéto. Ṣâr yimchi 'al 'amyêni[2]. Dabbo ṭṭaqs ila mdini, ma bi'arif minha ḥada. Chaḥad filbedêyé tyâb ou lebishon; ou rija' ou ichḥad khebz ta yêkol. Ou beqi 'ala halḥâl muddi ṭawili. 61 Haonik yaom, ou qé'ed bfiyyet ḥayṭ yitlaṭṭa mnechchams ou kân yinteḥeb

dormir là-même. Au milieu de la nuit, ils furent attaqués par des voleurs de grand chemin qui les attaquèrent, les battirent, les outragèrent et les dépouillèrent entièrement de leurs vêtements. Le marchand n'échappa *à la mort* qu'à grand'peine. 60 Il passa le restant de la nuit à se lamenter et à se désoler sur la perte de ses marchandises. Quand le jour parut, il ne vit personne de ses compagnons. Il se mit à marcher sans savoir où il allait. Le hasard le poussa jusqu'à une ville où il ne connaissait personne. Il mendia d'abord des vêtements, il les revêtit et revint mendier du pain pour manger et il continua ainsi longtemps. 61 Un jour qu'il était assis à l'ombre d'un mur, cherchant un abri contre le

[1] « Il vint à eux des voleurs qui ont coutume d'intercepter la route et ils les attaquèrent, les frappèrent, les outragèrent et les dépouillèrent (de leurs vêtements, de sorte qu'ils les mirent) dans l'état où Dieu les avait créés », c'est-à-dire nus comme l'enfant qui vient au monde.

[2] *'al'amyêni* « à l'aveuglette ». على avec l'article fait *'al*, ex. : *lawên râyéḥ 'albeyt* « où vas-tu? à la maison »; sans l'article on dit *'ala* ou *'a* : *'a boukra* « au matin ».

ou yibki 'ala ma jarâ lo, sim'o haonik rijjêl ḥṭayṭibi[1], ou sa'alo 'an sabab bikâh wa te'ésto. Qâl-lo : « Ma ma'î chî ta 'ich, ou la ḥadâ baqâ ichaḥḥedni ; ṣeurt chêif elmaot aḥsan min 'eychti. » Hadâk ḥṭayṭibi chifeq 'aleyh ou 'aṭâh keum meuṣriyé, ou qâl-lo : « Ichteri flhon ḥabêl ou farrâ'a, ou roûḥ kull yaom ma'î lelḥeurch, jib lak ḥamlet ḥaṭab, bî'â bissoûq ; aḥsan lak mnichcheḥêdé. » 62 Istaktar bkheyro ou 'emel mitl-ma 'allemo ; ou ṣâr kull yaom iroûḥ 'ala hajjabel ikhabbeṭ kull ennahâr, ma iḥaṣṣel ḥamlet ḥaṭab mliḥa, min 'aychinno mouch mou'awwad 'ala

soleil et qu'il se lamentait et pleurait sur son malheur, il fut entendu par un homme, bûcheron de son métier, qui lui demanda la cause de ses larmes et de son infortune. Il lui dit : « Je n'ai pas de quoi vivre, et il n'y a plus personne qui me fasse l'aumône. Je verrais la mort plus volontiers que ma vie. » Ce bûcheron fut touché de pitié pour lui : il lui donna quelques paras et lui dit : « Achète avec cela une corde et une hache, et viens tous les jours avec moi à la forêt, fais-toi une charge de bois et vends-la au marché. Cela vaudra mieux pour toi que de mendier. » 62 Il le remercia et suivit son conseil. Tous les jours il allait à cette montagne pour abattre du bois : dans toute sa journée, il ne réussissait pas à faire un fagot convenable, parce qu'il n'était pas habitué à ce genre de travail. Ses mains s'écorchèrent à frapper de la hache et

[1] Cette forme حطيطبي est la نسبة, c'est-à-dire l'adjectif formé par l'addition du suffixe ي, d'un mot حطيطب qui est le diminutif du substantif حطاب « bûcheron ». À côté du diminutif ḥṭayṭib, il y a le diminutif ḥṭayyib, qui est, en vulgaire du moins, le vrai diminutif de ḥaṭṭâb ; d'aucuns ramènent ḥṭayyib à un verbe ḥaṭṭab II[e] forme « couper du bois pour le vendre », et ḥṭayṭib à ḥtaṭab VIII[e] forme « couper du bois pour soi ».

halqeussa; ehtarou deyh min ḍarb elfarrâ'a ou min kerb elḥabl, ou qala' ḍahro moelḥaṭab[1]. Lêken èch beddo ye'amel, ma fich elo m'ichi gheyrâ. 63 Haonik yaom, ka'inno ma twaffaq bilḥaṭab, etmassâ bilḥeurch. Ṣâr idawwir 'ala maṭraḥ lâti yeuqdeur ibât fîh hêk elleylé ta ma yèkloûh elwehoûch. Fa mimba'd ejjahd, leqî moughâra ma'temi, inḥachar ou fât layha[2]; ou bât hêk elleyl wahmân, faz'ân; qaḍḍa leylo sahrân, ma kân istarji inâm la'allo iji waḥch yèklo. 64 Ou lemma ṭele' eḍḍao, ṣâr iwakkid bilmoghâra; châfha matqoûni ou mnazzami. Ṣâr itfarraj 'aleyâ min arba' qrânîha. Faṣâdaf ḥajar mo'allaq fîh zaradi. Misik ezzaradi ou chadd: ṭeuleu' alḥajar.

à serrer la corde; son dos se dépouilla à porter le bois. Mais que faire? il n'avait pas d'autre gagne-pain. 63 Un jour que probablement il n'avait pas réussi à faire du bois, il était encore le soir dans la forêt: il se mit à chercher un endroit où il pût passer la nuit à l'abri des dents des bêtes sauvages. Après bien de la peine, il trouva une caverne ténébreuse: force lui fut d'y entrer. Il y passa la nuit dans les transes les plus cruelles. Il acheva la nuit dans l'insomnie, n'osant se livrer au sommeil, de peur qu'une bête féroce ne vînt le dévorer. 64 Quand la lumière du jour se leva, il se mit à visiter cette grotte. Il la trouva dans un ordre parfait et disposée avec art: il l'examina dans tous les coins et recoins. Il rencontra par hasard une pierre à laquelle était suspendu un anneau. Il saisit l'anneau et tira avec force: la pierre

[1] اهترى « se gâter, s'user »; *dey-h* pour يديه; *qala' ḍahro* « il écorcha son dos ».

[2] Exemple de dédoublement ou *hendyadyoin*: « il fut forcé et y entra = il fut forcé d'y entrer »; *inḥachar*, passif de *ḥachar* « presser ».

Fachâf warâ halhajar bâb ekbir, ou fataḥo; faqichya' sillom; faṣa'ad 'aleyh ou fât. 65 Leqi ḥâra kbiri fasiḥa wês'a; ṣâr yebrom min èmḥall lemḥall ifoût fi bâb ou iṭla' bi gheyro, ta ndahach min kull chi maoujoûd haonik. Ou mniljimli leqi soufra memdoûdi [1] fâkhra; qa'ad akal ta chiba'. Ba'dma akal qâm ta ikammil barĕmto fi halḥâra, ta ichoûf min fîh haonik. Ma kân ilâqi ḥadâ. 66 Biâkher elkull, dakhal oḍa, laqâha maḥchiyé min ejwâher w-aḥjâr elkarimé; ṣâr inaqqi minha khafîf elḥameul ou taqîl ettaman. Akhad qadd-ma râd, ou rakaḍ la-barrâ, ḥatta ma ichoûfo ḥadâ; ou beqi lkidd ou ljidd ta wouṣel lilemdini. Bê'a [2] ḥajar ou stakrâ bitamano dâr mousṭelḥa;

sortit. Il aperçut derrière cette pierre une grande porte : il l'ouvrit et vit un escalier. Il le gravit et entra. 65 Il trouva une grande maison, spacieuse, vaste. Il se mit à rôder par-ci par-là, entrant par une porte et sortant par une autre. Il fut étonné de tout ce qui s'y trouvait; entre autres choses, il trouva une table mise et somptueusement garnie. Il s'assit et mangea jusqu'à ce qu'il fût rassasié. Après avoir mangé, il se leva pour continuer sa promenade dans ces lieux, afin de voir qui il y avait là. Il n'y rencontra personne. 66 Enfin, il entra dans une pièce et la trouva remplie de joyaux et de pierres précieuses. Il choisit dans le nombre quelques-unes de peu de poids mais de beaucoup de prix. Il en prit autant qu'il voulut, puis se hâta de sortir, pour n'être vu de personne, et courut de toutes ses forces jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville. Il vendit une pierre et, avec la somme qu'il en retira, il loua une maison assez convenable. Il s'y logea

[1] C'est-à-dire garnie d'avance de tous les plats qui doivent figurer dans le repas, à la mode turque et syrienne.

[2] *bê'a* de بايع, *qichya'* de قشع, *ba'ad* de بعد sont des exemples

qa'ad fiha ou khabbâ lalêḥjâr ettamîni elli jêblu ma'o. 67 Ou ṣâr kull muddi ibi' ḥajar bissirr, ma ikhalli ḥadâ ichteleq 'aleyh. Akhiran jama' mouṣriyêt emlêh, ou zahar ḥâlo, ou akhad yichtêri baḍâya' jayyidi, ou itaḥḥeb kull ma ichoûfo inno byirbaḥ ma'o fi blâdo. 'Abbâ markib makhṣoûṣ, ou sâfar ela blâdo. 68 'Endima wouṣel lilminâ, ba'at khabar lamarto enno jêyi wâṣil lilbeyt. Ou 'amar qeubṭan elmarkeb yoûseq lo elbḍâ'a lilbarr. Ou qa'ad 'ala kitf elbaḥâr yistaqbel bḍâ'ato. Amma marto, lemma wouṣelha lkhabar, tkayyefet ektîr ou nebarḥet. 'aychinnâ min zamân ektîr ma 'âdet sim'et 'anno chi ou kânet khamminet inno mât. 69 Wa ḥînaîzin

et y cacha les pierres précieuses qu'il avait emportées. 67 De temps en temps il en vendit une en grand secret, sans en laisser soupçonner rien à personne. Il finit par ramasser une belle somme. Il se fit voir alors *dans le monde des marchands* et commença à acheter de bonnes marchandises et à se munir de tout ce dont il espérait réaliser des bénéfices dans son pays. Il chargea un bateau tout exprès et partit pour son pays.

68 Quand il toucha au port, il envoya annoncer à sa femme qu'il arrivait et allait se rendre à la maison. Il ordonna au capitaine du navire de lui débarquer les marchandises à terre. Il se tint sur la berge à recevoir ses marchandises. Quant à sa femme, quand elle eut appris le retour de son mari, elle fut au comble de la joie et du bonheur, parce que, depuis longtemps n'ayant plus oui parler de lui, elle avait cru qu'il était mort. 69 Donc, aussitôt, elle manifesta

de l'introduction d'un e bref devant ou après un ع. Il y a aussi des exemples de déplacement de la voyelle des préfixes à l'aoriste, ainsi plus loin *bi'arfo* au lieu de *bya'rifo*, *yé'arfo* au lieu de *ya'rifo*.

azharat kull elfaraḥ ou libtehêj ellazi byistaouli 'ala min ghâb ḥabîbo gheybi ṭawîlî ou rija' bkheyr ou selâmé. Ou qâmet qawêm ou rattabet beytâ ou nazzameto ou daouzaneto[1]; ou jâbet oulâdha ettaom ellazi khallefethôn bigheybto, ou kân ṣâr 'eumrôn byeji[2] 'achra, ḥdâcher sené. Ou kânet bihalmuddi rabbètôn ou hazzabetôn ou 'allametôn filmedâris.
70 Labbasetôn tyâbêhôn resmîyé aḥsan-ma youjad 'andêha ou khabbarethôn 'an bayhôn enno kân fi blâd ba'îdi ou ijâ ou chabbo nâṭir 'albonṭ; ou ḥabbabethôn fi bayhôn; ou lao ma kâno bi'arfôh, min kitèr-ma cheukeureto ou ḥassneto qoddâmhôn, falal-

toute la joie et la gaîté qui s'emparent de quiconque dont l'ami est resté longtemps absent et revient en santé et félicité. Elle s'empressa d'arranger et de mettre en ordre sa maison. Elle se fit amener ses enfants, deux jumeaux qu'elle avait mis au monde après le départ de son mari. Ils avaient environ dix, onze ans. Pendant ce temps elle les avait élevés et éduqués, et les avait fait instruire dans les collèges. 70 Elle les revêtit de leurs habits de fêtes, les plus beaux qui se trouvassent chez elle. Puis elle leur parla de leur père, leur dit qu'il avait été dans un pays lointain, qu'il était revenu et qu'il était là attendant au débarcadère. Elle leur inspira de l'amour pour leur père. Quoiqu'ils ne le connussent pas, cependant tant elle en avait fait d'éloges et tant elle en avait flatté le portrait, les enfants lui dirent : « Mère, nous ne pou-

[1] رتّب، نظّم، دوزن، sont synonymes. Le mot دوزن veut dire plus spécialement « accorder un instrument de musique », cf. en turc, دوزن ويرمك « mettre en ordre ».

[2] *byeji* بيجي, litt. « cela va sur (tant d'années) », est devenu un véritable adverbe « environ ».

oulâd qâloû-lâ : « Ya emmi! ma baqa fî-nê-chnoqod ; badna nroûḥ nlâqi bayyena. » 71 Faemmôn 'aychinnâ kânet ba'adâ machghoûli neutfi filbeyt, samaḥet lôn isbaqoûha. Faloulâd, lemma oûslô le'and elbonṭ, ou ma kânô ye'arfô bayyôn minou ou la choû ismo ta is'alô 'anno, akhadô yil'abô ḥaoul bḍâ'at bayyĕhôn, la henni ya 'arfôh ou la hoûwe ya'rĕfhôn. Ma ṭâlet essiri ta feqed chwayyet ebḍâ'a min elbḍâ'et bayhôn. 72 Ou ḥaysinno ma châf ḥada yiji le'erq elbḍâ'a ghayrhôn, misik-hôn ou thaddadhôn ou qâl-lôn : « Bithayyinoû elbḍâ'a elli akhadtoûha min haôn, yamma bouqtilkôn ou bermikôn fibaḥăr. » Haloulâd, msâkin, nakarô kull chi, ma ma'ôn khabar la chou lbḍâ'a ou la min saraqha. Famin kitĕr ghayzo ou beukhlo, chalaḥ eloulâd fi lbaḥăr.

vons plus rester ici : nous voulons aller à la rencontre de notre père. » 71 Leur mère, comme elle avait encore quelque peu à faire au logis, leur permit de la devancer. Les deux petits garçons, quand ils furent arrivés au port, ne connaissant leur père ni de vue ni de nom pour demander après lui, se mirent à jouer autour de ses marchandises sans qu'ils le reconnussent et sans qu'il les reconnût. Bientôt après voilà qu'il se perdit quelques-unes des marchandises de leur père. 72 Celui-ci n'ayant vu personne autre qu'eux s'approcher des marchandises, les attrapa et leur dit d'un ton menaçant : « Vous allez faire reparaître les marchandises que vous avez prises ici, sinon je vous tue et je vous jette à la mer. » Ces enfants, les pauvres! nièrent, et soutinrent qu'ils ne savaient ni quelles étaient ces marchandises ni qui les avait volées. Dans l'excès de sa colère et de son avarice, il jeta les enfants à la mer.

73 Faṣeudef fi maṭraḥ-ma waqa' eloulâd filbaḥâr, nâs 'ammêlîn yitghassalô; miskoû walad minhôn ou ṭayyila'oû-h lilbarr. Outtêni akhadeto elmaoj lebe'id, ma 'âdô qeudrô wouṣlô leyh. Faqadafo lbaḥâr limaḥall ba'îd ou chaṭṭaṭo 'and haonik emdîni 'azîmi. Ṣedfi mâriq nâs akhadô lwalad le 'andôn ou ḥaṭṭôh fi beytôn middi wajîzi. 74 Ṣâr haṣṣabî yilfi 'ala kheuddâm elmalek, wa 'âchirôn ta ṣârô ḥebboûh mitl wâḥed minhôn. Ba'dên qâlo: « Ta nqaddemo lilmalek, ḥaysinno mbayyin 'aleyh enno walad châṭer ou 'âqel ou mhazzab mlîḥ, ou birbaḥ: ou neḥên minbayyaḍ wijhena ma 'almalek. » Akhadôh lilmalek ou khabberoûh 'au. 75 Fastaḥḍaro lmalek, wa ra'âh zâ manzar kwayyis wa 'aleyh haybet nâs elkbâr. Faḥabbo ou 'amar ikoûn fi beyto; ou qaṣad bifikro enno iza beqi

73 Il se trouva par hasard à l'endroit où les enfants étaient tombés dans la mer des gens en train de se baigner: ils saisirent un de ces enfants et le firent remonter sur le rivage. Quant au second, la vague l'emporta au loin: ils ne purent plus l'atteindre. La mer le rejeta sur une terre lointaine et le fit atterrir près d'une grande ville. Par hasard il passait des gens qui emmenèrent l'enfant chez eux. Ils le tinrent dans leur maison un court espace de temps. 74 Ce jeune garçon se mit à fréquenter les gens du roi et à rechercher leur société, de sorte qu'ils l'aimèrent comme un des leurs et dirent: « Présentons-le au roi, car il a l'air d'être un enfant intelligent et sage, bien élevé: *il obtiendra un emploi* pour gagner sa vie, et nous, nous grandirons dans l'estime du roi. » Ils l'emmenèrent chez le roi et lui parlèrent de ce jeune garçon. 75 Le roi demanda à le voir: il fut frappé de sa beauté et remarqua en lui cet air de distinction qu'ont les gens de grande famille. L'enfant plut au roi qui ordonna

balwalad bikhâṭro, bitbannêh ou biwwarreto elhekêm maṭraḥo, 'aychinn elmalek ma-loû-ch oulâd. Faṣṣabi ṭenle' châṭer nebîh. 76 Fasês elmalek bikull deurbi ou chṭâra, ma khallâ yebêt 'aleyh ksoûr bichi. Falemma châfo lmalek behachchaṭâra kullêha, amar lo biqaṣêr ejdîdi bḥadd qaṣro, ou 'amar enno ikoûn wakîlo fi achghâl ou mhummêt elmamlaki; ou beqi ṣṣabi yizîd kull yaom 'ala yaom fi chaṭâra ou nebâha. 77 Ou foḍel elmalek emkayyef minno ta moreḍ marḍa qawiyé ou 'ayas min ḥayêto. Nahar elmalek elwouzarâ ou zawêt elmamlaki kullôn, ou khabbarôn 'an maraḍo ou enno ma baqâch ye'ich ektîr ou inno mrâdo lmallek haṣṣabi elli thennâh 'almamlaké; iza kênô bichoûfoû beyk elmnêsib, fa-la

qu'il restât au palais. Son intention était, si cet enfant lui donnait satisfaction, de l'adopter pour son fils et de lui léguer l'héritage du gouvernement; car il n'avait pas de fils. L'enfant grandit en intelligence et en sagesse. 76 Il servit le roi avec toute l'habileté et toute l'adresse possible: il ne remit jamais au lendemain la suite d'une affaire inachevée. Le roi, voyant chez lui une entente aussi consommée des affaires, lui fit don d'un château neuf près de son palais et le chargea de le remplacer dans l'administration du royaume. Le jeune homme continua à croître de jour en jour en intelligence et en habileté. 77 Le roi passa le restant de sa vie à se louer de lui; il finit par tomber gravement malade et désespéra pour sa vie. Il fit venir les ministres et tous les grands officiers du royaume: il leur parla de sa maladie, disant qu'il n'avait plus longtemps à vivre et que son intention était de transmettre la royauté à ce jeune homme qu'il avait adopté; il leur recommanda, s'ils trouvaient ce choix convenable, de ne pas tarder *à le ratifier*, mais de lui confier

it'awwaqô; bal, bi'aqrab waqêt ișallemou lo bilḥeukêm ta yifraḥ fih qabêl maoto. 78 Ḥâlan-elwouzarâ ou zawât elmamlaki sallamo lilmalek ta 'ya'mel mitl-ma birid ou innôn râḍyin bihalmalik ejdid, ou qarroû lo bilḥukm ou lwalâyat 'aleyhôn. Fakayyaf elmalek elkebir oulmalek eșșeghir ayḍa. Wa 'amalô 'azîmi kbîri likull-min-hou ma'roûf filmamlaki : kânô ferḥênin machroûḥin, bass kânô za'lênin chwey min maraḍ elmalek elkebir ellazi ma t'awwaq ktir ta zâd maraḍo kull yaom 'an yaom ta qarab elmaot. 79 Ḥinaïzin nahar elmalek eșșaghir, wașșêh en yaqobro biturbet ejdêdo ou ye'amel lo ḥaflé kbîri tliq bimqêmo. Falmalek ejdid țeula'a rijjêl țayyib biḥaqq[1] elmalek elmetwaffi ta chakaroûh kull ennâs ou

le gouvernement dans le plus bref délai, afin qu'il eût avant sa mort la joie de le voir régner. 78 Sur le champ, les ministres et les principaux officiers de la couronne lui déclarèrent qu'ils le laissaient maître de faire comme il voulait, et qu'ils agréaient le choix de ce nouveau roi, puis ils le reconnurent pour leur prince et souverain. Le vieux roi s'en réjouit, ainsi que le jeune roi. On prépara un grand festin et on y invita tout ce qu'il y avait de marquant dans le royaume. Tous les invités étaient dans la joie et la gaîté, sauf qu'ils étaient un peu peinés de la maladie du vieux roi, dont l'état ne tarda pas à aller en s'aggravant de jour en jour, tant qu'enfin la mort fut proche. 79 Alors il appela le jeune roi près de lui, lui recommanda de l'ensevelir dans le tombeau de ses aïeux et de lui faire de grandes funérailles, dignes de son rang. Le nouveau roi se conduisit en homme de cœur envers la mémoire du roi défunt, de sorte que tous les sujets firent ses éloges, et assurèrent que même un fils légitime du feu

[1] « à l'égard ou à l'endroit du roi défunt ».

'akkadô enn lao-kân ibēn char'i lilmalek elmayyit, ma kân 'amel lo iḥtifâl wa la biki 'aleyh mitl halmalek elli ḥawwachoûh 'an eddroûb.

80 Yirja' marjoû'na liṣṣabi elli miskoûh awwal ma waqa' filbaḥr. Akhadoûh haodik ennâs elli kânô bitghassalô ou ṭeule'ô fih mnelbaḥâr lissoûq ou ballechô idallelô 'aleyh lilbeyē'. Fahaṣṣabi 'ayehinno kânet kheulēqto mliḥa ou chaoufto ma'jibi ou hay'et el'aqēl zâhra 'ala jbino, indafa' fih taman ṭayyib ta wouṣel ḥaqqo lil'achrat alâf qirch. 81 Ouqabēl-ma isallemô fi bey'o lḥadâ, maraq abô; fachâf balwalad enno mliḥ ou byiumkin enn yousalli marto 'an fiqd oulâdha bihaṣṣabi. Ichtarâh ou akhado lilbeyt ou qâl-lâ : « Hadâ ṣṣabi 'ajabni ktir ou ḥabbeyto min kull qalbi; fachtarayto, jibt-lik yêh ta tetsalli fih. » 82 Famarto tfarraset fih, 'erfeto enno ibnâ, ou

roi ne lui aurait pas rendu les derniers honneurs et ne l'aurait pas pleuré comme *venait de faire* ce roi qu'ils avaient ramassé sur les chemins.

80 Revenons à l'enfant qu'on avait rattrapé dès qu'il était tombé dans la mer. Ces hommes qui se baignaient le prirent, le tirèrent de la mer pour le conduire au *soûq* où ils le mirent aux enchères. Comme ce jeune garçon était beau et bien fait, et que l'intelligence brillait sur son front, il en fut offert un bon prix, au point que la somme qui en fut offerte atteignit dix mille piastres. 81 Avant qu'on l'eût cédé par vente à personne, son père passa. Il trouva cet enfant gentil et pensa pouvoir peut-être consoler sa femme de la perte de ses enfants, en le lui donnant. Il l'acheta et l'emmena à la maison; il dit à sa femme : « Ce petit garçon m'a beaucoup plu, je l'ai pris en vive affection. Je l'ai acheté et te l'amène afin que tu te consoles par sa vue. » 82 Alors sa femme regarda

rikaḍet leyh, ou kamcheto ou 'elqet tbawwouso min halmeyl ou min halmeyl[1]; ou 'arrafet bayyo fîh; kazalik bayyo ma 'âd chebi' min teqbîlo. Ou kâno mkayyifîn kull hâk ilmuddi, bass mnaghṣin lifaqād eṣṣabî ttênî. Lêkon qene'ô bihada. 83 Ou ma 'èdô ftakarô bichî la bicheughèl ou la bimatjar; lèkennôu multhiyyin bilakl ouchcherêb oulkayfiyyé; ou beqoû 'ala halḥâl ta ṣabbaḥô nawar[2], ma fîh 'andôu chi. Hèkesse'a wa'ô 'ala ḥâlôn ou qâlo : « Bhalamdîni ma 'âd lena sakan ou la 'âd lena 'aychi. Qoûmo ta nsêfir min haon ou nṭalle' 'ala me'êch bigheyr blâd. »

l'enfant fixement et reconnut que c'était son fils : elle courut à lui, le prit dans ses bras et se mit à le couvrir de baisers. Elle fit connaître l'enfant à son père. A son tour, le père ne pouvait se rassasier de lui donner des baisers. Tout ce temps-là, ils furent dans la joie; seulement ils étaient troublés *dans leur bonheur* par la pensée de la perte du second enfant. Cependant ils durent s'estimer contents d'avoir celui-là. 83 Ils ne s'occupèrent plus de rien, ni d'affaires, ni de négoce; mais ils s'adonnèrent tout à la bonne chère, mangeant, buvant, et s'amusant bien. Ils continuèrent de la sorte jusqu'à ce qu'ils se trouvassent un beau matin pauvres comme des nawars. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils ouvrirent les yeux et comprirent leur situation. « Dans cette ville, se dirent-ils, nous ne pouvons demeurer plus longtemps, il ne nous est plus possible d'y vivre. Allons, debout, que nous partions d'ici et que nous cherchions des moyens d'existence

[1] « elle commença [illegible] à le baiser de ce côté-ci et de côté-là ».

[2] Les *nawar* sont des vagabonds qui campent aux environs des villes; ils parlent outre l'arabe un dialecte à eux : ce sont les bohémiens de la Syrie.

Fadabbôn eṭṭaqs lilblâd elli ḥêkem fîha 'ebnôn hedâk. 84 Lêken lâ-ho 'êrif fihôn ou lâ henni 'arfoû fîh. Akhado ichteghlô mitl ennâs elma'attrin ou bijjahad ta iḥaṣṣelo chi yêkloûh kull yaom biyaomo. Lêken eṣṣabî min nebêhto ou zakêwet 'aqlo, ma qene'a fi halm'eêchi, ou qaṣad enno byilfi 'ala dâr elaḥkoûmé ou bi'êcher kheuddâm el-malek, aḥsan ma i'êcher echchubbên el'irdya : ou la'all elmalek yichfaq 'aleyh ou i'amello chi maṣlaḥa aḥsan min el'ichi elmeut'ebi ou elcheughêl elmikrib. 85 Famin toûfiqât elbêri, châfo lmalek marra beyn elkheuddâm. Sa'al 'anno. Qâloû-lo : « Walad faqîr ma lou cheughêl ; qâṣed belki bitḥinn 'aleyh daouletak ou bta'mel lo maṣlaḥa aych-ma kânet, doûno iṭalla' ma'êcho. » Elmalek ḥâlan chefeq 'aleyh ou sallamo

dans un autre pays. » Le hasard les conduisit au pays où régnait leur autre fils. 84 Mais il ne les connaissait pas et eux ne le reconnurent pas. Ils se mirent à travailler comme font les gens misérables, en endurant force fatigues pour gagner de quoi manger, au jour le jour. Mais le jeune homme était trop intelligent et trop bien doué pour se contenter d'un pareil gagne-pain : il résolut d'aller souvent au palais du gouvernement afin de se lier avec les serviteurs du roi plutôt que de fréquenter les jeunes gens de la basse classe, dans l'espoir que le roi serait touché de son sort et lui ferait une position préférable à une vie fatigante et à un travail pénible. 85 Or un jour, par un effet de la bonté du Créateur, le roi le vit parmi les pages. Il demanda qui il était ; ils lui répondirent : « *C'est* un enfant pauvre et sans travail. Il est venu dans l'espoir que tu auras pitié de lui, sire, et que tu lui donneras un emploi quel qu'il soit, pourvu qu'il ait un moyen de gagner sa vie. » Le roi aussitôt fut touché de son

siyéset elbeyt. 86 Faşşabi tkayyef min halmaşlaha oustabchar bilkhayr ou 'erif inn şâr byimmkino lbeyyin chaţârto ou bitqaddem 'and elmalek, ou şâr ijtehed kull yaom aktar, ta lmalek embasaţ minno ktir ou ma 'âd yisma' kilmi min ḥadâ illa min halkhâdim ellasi khadam khidmi noşouḥa. Faḥasadôh lwouzarâ ou ntakou minno ktir. Faakhado yitchâwarô fi ba'dôn kif beddôn ye'amlô ta yihelkoûh. 87 Farâḥô lilmalek ou qâloû-lo : «Ḥasseyna bicheughli todimna ktir; ou minkhâf iza khabbernâk 'anha, beddak tez'al 'aleyna. Lêken neḥên faḍḍalna za'alak 'ala ḍroûrtak.» Qâl-lôn : «Ţayyib khâţerkôn; khabberoûni ou ma biz'al minkôn.» Qâloû-lo inn : «El khâdim elli 'andak 'êmil mnéfaqa khiri ou qaşdo

état et le commit au service du palais. 86 Le jeune homme fut enchanté de cet emploi et augura bien de l'avenir. Voyant qu'il lui serait possible de donner des preuves de son intelligence et d'obtenir de l'avancement au service du roi, il se mit au travail avec une ardeur qui croissait de jour en jour, si bien que le roi fut très content de lui, et n'écouta plus que ce serviteur qui s'acquittait aussi consciencieusement de son service. Aussi les ministres lui portèrent-ils envie, et ils en furent vivement contrariés. Ils se consultèrent mutuellement pour savoir ce qu'ils devaient faire pour le perdre. 87 Ils allèrent ensuite auprès du roi et lui dirent : «Nous avons appris une chose qui nous tourmente beaucoup, mais nous craignons que, si nous te l'apprenons, tu n'ailles t'irriter contre nous. Cependant nous aimons mieux encourir ta colère que de te voir tomber dans le malheur.» Il leur dit : «Rassurez-vous. Apprenez-moi la chose et je ne me fâcherai pas contre vous.» Ils lui dirent : «C'est que le serviteur que tu as auprès de toi médite un acte de noire perfidie : il veut,

biḥalleyli yeulṭi lak fi ouḍt ennaom yeuqtlak. » 88 El malek taḥayyar : min mayl bi'arif khâdimo inno 'amîn ou min mayl têni khôf 'ala roûḥo ; ou akhad iftekir inno lêzim yeḥteris 'ala ḥâlo ; fa'inkân qaoul elwouzarâ ṣaḥiḥ, byiqtol elkhâdim ou bikêfi elwouzarâ 'ala mḥabbetôn limalekôn ; ou nkân elwouzarâ henni elkheddê'in, beddo yeqṭa' derriyêtôn ou ikarrem khâdimo biziyâdé ; ou qâl-lôn : « Rtêḥô 'aleyyi, ana bdabber cheughli. » 89 Falwouzarâ, ta ikammêlô khedê'etôn, râḥô le'and elkhâdim ou qâloû-lo : « Beddna nkhabberak khabariyé kwayyisé minchênak, wa hi enna ḥassayna 'ala wâḥed beddo yeqṣod elmalek 'and ennaom ou yeqeutlo ma ikhalli ḥadâ ye'arif. Fanehḥên min emḥabbetna elak ou reghbetna

cette nuit, te tendre une embuscade dans ta chambre à coucher pour te tuer. » 88 Le roi devint perplexe ; car d'un côté, il connaissait la fidélité de son serviteur, mais d'un autre côté, il eut peur pour sa vie. Il songea qu'il devait se mettre en garde *contre toute prévention non justifiée* : si le dire des ministres était vrai, il mettrait à mort le serviteur et les récompenserait de leur dévouement à leur roi ; mais si c'étaient les ministres eux-mêmes qui avaient cherché à le tromper, il les ferait périr avec toute leur postérité, et comblerait son serviteur de nouveaux honneurs. Il leur dit donc : « Reposez-vous sur moi *du soin de ma sécurité* ; je conduirai moi-même l'affaire qui me concerne. » 89 Les ministres, pour achever leur œuvre de perfidie, allèrent trouver le page et lui dirent : « Nous avons à t'apprendre une nouvelle excellente pour toi, c'est que nous savons de bonne source que quelqu'un a l'intention de surprendre le roi pendant son sommeil et de l'assassiner sans que personne en sache rien. Mais nous, à cause de l'amitié que nous avons pour toi et de l'intérêt que nous prenons à

fi teqeddeumak 'and elmalek, menrid innak tekchof qillet haybet halinsân elmakkâr elli beddo yehlik elmalek.» Halkhâdim elmeskin ṣaddaq min kull 'aqlo enno heyk râḥ biṣir, ou fazz waqfo ḥemqân. 90 Qâl : «Ana halläq bâddi roûḥ khabbar elmalek 'an bichâ'at halinsân.» Qâloû-lo elwouzarâ : «O'a nitfi! La teḥmaq ; heyk ma biswâ lak. Elaḥsan elak lâ tkhabber elmalek, bal ennak khod islâḥâtak ou tkhabbâ fi ouḍat elmalek ḥatta matâ ijâ rrajoul elli baddo yaqtol elmalek, betfezz ent ou bteqetlo qabêl-ma yeqtol elmalek. Hayk biṣîr lak a'tabâr kbîr 'and elmalek ou biṣîr ranné khîri 'and elmamlaké kullêha.» Meskîn! qaṭa' fikro kull elḥaké ou ṣaddaqo. 91 Fa-'and 'achîyé tqallad selâḥo ou dâkhal ouḍat elmalek elokhṣouṣiyé; ou saḥab seyfo 'ala ṭoûl be'o, ou

ton avancement au service du roi, nous avons voulu te dévoiler la perfidie de ce traître qui veut faire périr le roi.» Le page, le pauvre! crut en toute sincérité que cela allait arriver ainsi. Il se leva soudain de tout son haut, plein d'indignation. 90 Il s'écria : «Je veux aller à présent prévenir le roi de l'infamie que médite de commettre cet homme.» Les ministres lui répondirent : «Prends bien garde et ne t'emporte pas. Agir ainsi ne te sied pas. Le mieux que tu aies à faire est de n'en pas informer le roi, mais de prendre tes armes et de te cacher dans la chambre du roi afin que quand viendra l'homme qui veut tuer le roi, tu te lèves, toi, et le tues avant qu'il puisse le tuer. De cette façon il en résultera pour toi une grande considération dans l'esprit du roi et un grand retentissement dans tout le royaume.» Le malheureux! il crut à la sincérité de leur langage. 91 Le soir, il ceignit ses armes et entra dans l'appartement privé du roi. Il tira son épée de toute la longueur de son bras et se cacha derrière

tkhabbâ khalf elbâb, nâṭer ta yiji elli beddo yeqtel elmalek. Fama ijâ ḥadâ. Bass elmalek bi'âkher sahra dakhal ta inâm; châf elkhâdim wâqef 'ala ṣlêḥo, ka'inno qâṣid yeqtelo. Faṣâḥ bibi ṣayḥa qawîyé ta sim'ô kull elghafar elwâqfîn 'ala dâr elmalek. 92 Rakaḍo kullêhôn le'and elmalek, ou bmaojib 'amro kattafô lkhâdim ou ṭaraḥoûh bissijin letêni yaom. Oulmalek 'akkad ou ḥaqqaq bichâ'at halkhâdim wa waqâḥto wa maḥabbet elwouzarâ laho. Ou ma ṣaddaq ayya se'a biṭla' aḍḍao ou bijtem'o arbâb eddîwân ta yeqṭilo. Falemma ijtama'o têni yaom kull ḥawêchi lmalek wa'wâno, ṭalab ḥoḍoûr elkhâdim leqoddâmo, ou khabbar elkull elḥâḍrin 'ammâ 'amlo hadâ lkhâdim elnâkir ijjemîl. 93 Ou 'amar bikull ghaḍab 'aḥad esseyyâfîn elmaoujoûdin 'ando enn yoqṭa'o

la porte, pour attendre l'arrivée de l'assassin. Naturellement personne ne parut. Mais le roi seulement, après la soirée, vint pour se coucher. Il aperçut le page debout, en armes; selon les apparences il était venu là pour le tuer. Il poussa un cri puissant; tous les gardes de faction au palais entendirent. 92 Ils accoururent tous auprès du roi. Sur son ordre, ils garrottèrent le page et le jetèrent en prison pour jusqu'au lendemain. Le roi fut convaincu et persuadé qu'il était coupable et qu'il avait vraiment eu l'audace d'*attenter à sa vie*, et par contre il crut au dévouement des ministres pour leur roi. Il attendit avec impatience que le jour se levât et que les membres du grand conseil se réunissent pour le faire mettre à mort. Or quand, le lendemain, se furent assemblés les gens de l'entourage du roi et ses grands officiers, il fit venir le page en sa présence et il apprit à tous les assistants ce qu'avait fait ce serviteur ingrat. 93 Avec un accent plein de colère il ordonna à l'un des bourreaux qui se trouvaient près de lui de

raso bisir'a qoddâm ejjemî'a ta iterrabbâ kull minhou rizil. Fanahar esseyyâf ou ḥasab 'âdto, qâl : «Ya oulâd elḥalâl, min yichteri damm hal'insân elmaḥkoûm 'aleyh bilmaout?» Nâdâ heyk awwel marra ou tèni marra. Iltafat fîh elmalek ou ghoḍeb 'aleyh ghaḍab kbîr ou qâl-lo : «Izâ nâdeyt heyk marra tèlti, beqṭa' râsak qabêl minno.» 94 Fasta'add essêyyâf ta yeḍrebo wa illâ nêfed beyn ennâs wâḥed bisarrekh ou byibkî ou biqoûl : «Dakhîlak, ya malak ezzamân ou dakhil ḥarîmak ou oulâdak! Ṣboûr nitfi ta khabberak halkhabariyé, ou lâḥaq tebqâ toqêtlo. Dakhil Allah! qtelni maṭraḥo li'ann hada ibni elwaḥîd. Qeḍḍayt 'amri ou zmâni biddell ou tta'tir ta cheufto ṣâr rijjâl yeqdor yiqaddem-li elqoût eḍḍrouri. Hada waḥîdi : kânou tneyn, ya sîdi; ou

lui trancher la tête promptement, devant tout le monde, pour que fût édifié quiconque avait l'âme perverse. Le bourreau, ainsi qu'il en avait l'habitude, cria : «Gens de bien! qui achète le sang de ce condamné à mort?» Il cria ainsi une première et une deuxième fois. Le roi le regarda et entra contre lui dans une violente colère : «Si tu cries cela une troisième fois, je te fais trancher la tête avant lui.» 94 Le bourreau se disposait à frapper le condamné quand parut, se frayant un chemin dans la foule, un homme qui criait en sanglottant : «Je t'en supplie, roi de l'univers, par tes femmes et tes enfants : daigne patienter un peu, que je te raconte la vérité sur toute cette affaire, tu auras toujours le temps d'ordonner sa mort. Pour l'amour de Dieu, tue-moi à sa place : c'est mon fils unique. J'ai passé mon temps et ma vie dans l'abaissement et la misère jusqu'au jour où je l'ai trouvé devenu homme, capable de fournir aux besoins de ma subsistance. C'est mon seul fils : J'en avais deux, seigneur, je les

dahbeytôn filbaḥâr min ghachminti. Hadâ, Allah bakhatni fîh, ou hadêk ettêni ma ba'rifkif ṣâr fîh.» 95 Falmalek, lemma sime' halḥaki, fiq 'ala inno houwé ou khayyo indahbô filbaḥâr, ou roubbema ikoûn hadâ elkhâdim hou khayyo ou hadâ rrijjêl bayyo; fawa'i chway ou 'amar isseyyâf etmahhal bi-qatlo : «Ṣbôr nitfi ta nchoûf harrijjêl chou ḥkayto.» Ou rija' wakkad mliḥ fiharrijjêl elli 'ammâl bitrejjâh. Qâl-lo : «Khabberni, ya zalami, qeuṣṣêtak mliḥ min awwalha la-talîha.» 96 Hadâk surad elḥakâye mitl-ma hi min awwal-ma tgharrab min beyto qabêl-ma khelqo oulâdo lêḥadd-ma wouṣel lahôni laqoddâm elmalek. Ḥinaïzin akkad elmalek inn hazâ rrajoul el-qâ'ad qoddâmo 'ammâl yitrajjâh, houwé bayyo

si jetés dans la mer dans ma stupide ignorance. Celui-ci, Dieu me l'a rendu; mais l'autre, je ne sais ce qu'il est devenu.» 95 Le roi, quand il eut entendu ces paroles, se souvint que lui et son frère avaient été jetés à la mer; peut-être ce page était-il son frère et cet homme son père. Il rappela un peu ses souvenirs, et ordonna au bourreau de différer l'exécution : «Attends que nous voyons ce que veut dire cet homme.» Il regarda avec plus d'attention encore cet homme qui le suppliait : «Raconte-moi, mon ami, ton histoire exactement depuis le commencement jusqu'à la fin.» 96 L'homme narra l'histoire telle qu'elle s'était passée, depuis le moment où il s'était absenté de sa demeure pour aller à l'étranger avant que ses enfants fussent nés, jusqu'au moment où il était venu ici devant le roi. Alors le roi fut certain que cet homme qui était devant lui en suppliant était son père, sans aucun doute, et que le page qu'il avait ordonné de mettre à mort était son frère. Il appela son frère aussitôt et le fit venir devant lui; il lui demanda ce qu'il était devenu

akid woulkhâdim ellazi 'amar biqatlo hou khayyo. Faḥdah khayyo ḥâlan ou staḥḍaro qoddâmo ou sta'lam minno kif ṣâr fîh min ḥîn-ma ghereq lilbaḥâr le-hêkessa'a elli 'amar 'aleyh elmalek bilqatl. 97 Fakhabbaro kull chi ḥatta wouṣel limonâfeqat elwouzarâ ellati ghachchoûh fîha. Hêkessa'a elmalek 'arraf ḥâlo elḥayyo wa lkhayyo; ou dakhkhalhôn elqaṣro; ou ba'at jêb emmo ou 'amar bilqatl 'ala lwouzarâ kullôn. Ou 'emel bayyo wazir maymani wa khayyo wazir maysara; wa 'âchô billezzi wa-nne'îm. — Ou ṭâb 'aych essém'în! »

98 Hêkesse'a elmalek kayyaf min aḥkâyat ettâjer elli qaṣṣeha 'aleyh min awwalha la-tallha. Fa'ajabo ḥadîs elkhâdim ellazi kân morâdo yeqṭ:lo bisir'a. Fa'amar byirje'o lilḥabês ta yitbaṣṣar fi 'amro, la'allo iza rawwaj 'aleyh bilqatêl, yeṣibo nedêmi mitêl-ma

depuis l'époque où il était tombé à la mer jusqu'à l'heure présente où le roi l'avait condamné à la peine de mort. 97 Il raconta tout jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ruse des ministres par laquelle ils l'avaient abusé. C'est alors que le roi se fit reconnaître à son père et son frère : il les fit entrer dans son palais et envoya chercher sa mère. Il condamna à mort tous les ministres. Il fit son père ministre de droite et son frère ministre de gauche. Ils vécurent dans les délices et la félicité. Heureuse soit la vie des auditeurs ! »

98 Le roi éprouva beaucoup de plaisir de l'histoire du marchand qu'il lui raconta depuis le commencement jusqu'à la fin : il goûta fort le récit du jeune chambellan qu'il voulait mettre à mort sans retard. Il ordonna de le reconduire à la prison afin qu'il pût réfléchir à son affaire, car il se pouvait qu'en mettant de la hâte à le faire mourir, il fût pris du même repentir que le marchand dont il lui avait raconté

aṣâb ettâjer ellazi khabbaro 'an. 99 Têni yaom ijâ bakkir le'and elmalek elwazîr elkbîr, ou sallam 'aleyh ou ballach yeḥki hou wiyêh qouṣaṣ wakhbâr ta wouṣlo elqeuṣṣet elkhâdim ou qâl-lo : « Ya malek ezzamân, wâḥed gheyrak ikoûn fîh damm wa 'ando ḥemêsi, ma biṭîq [1] khâdimo elli khâno khaoni kbîri ma bikhallîh ye'îch dqîqa wâḥdi; ou 'ent ma kunna na'rif choû ṣâyir lak ou la mneyn jibêt ṭoûlet bairoûḥ, lainteyn mouḥaqqîh ṭayyib. » 100 Ou ballach ifachchet wê iḥammes elmalek ta yeqṭa' râs elkhâdim bidaqîqa wâḥdi. Falmalek chakhar ou nakhar mitl jêmoûs ou ghoḍeb ghaḍab chedîd; ou 'amar ḥâlan iḥaḍḍrô balkhâdim elmakkâr elkhâyin sido ba'dma qaddamo 'ando, ou kabbaro 'ala kull arbâb eddaoulé.

l'histoire. 99 Le lendemain, de bonne heure le grand vizir vint chez le roi, lui fit les salutations d'usage et commença à parler avec lui de choses et d'autres : ils en vinrent à l'affaire du chambellan. Le premier ministre dit au roi : « Sire, un autre que toi qui aurait du sang *dans les veines*, qui aurait de l'énergie, ne tolérerait pas plus longtemps un de ses serviteurs qui aurait perpétré contre sa vie un aussi noir attentat, il ne le laisserait pas vivre une seule minute; et toi, nous ne savons pas ce que tu as *à hésiter*, ni d'où te vient une telle longanimité, ni jusqu'à quand tu le laisseras en vie. » 100 Il se mit à l'enflammer et à l'encourager à ne pas différer d'une minute l'exécution du chambellan. Le roi renâcla et renifla comme un buffle, et entra dans une violente colère. Il ordonna aussitôt de faire venir le serviteur perfide qui avait trahi son maître après que celui-ci l'avait fait avancer

[1] *iṭîq* تطيق, vestige de l'ancien إفعال, conservé seulement dans les verbes concaves, voyez note 1, page 291.

Faḥaḍer quddâmo wa hoû mertejif faz'ân min ghaḍab elmalek. 101 Faqâl lo lmalek : «Lao-la ziyâdet ḥeulmi, ma baqqeytak lĕḥadd el'ân. Qoûm issâ, ya seyyâf, waqṭa' râso ḥâlan.» Qâl elkhâdim : «Bitrajjâk, ya maoulây, la ta'ajjel biqatlî; ṭawwel roûḥak nitfi, eḥlam 'aleyyi; ou lâḥaq teqtelni. La'allo tendam 'ala qatlî mitĕl-ma nedem ettâjer 'Abd er Raḥmân 'ala ma 'emel bidoûn touwâ'î.» 102 Qâl-lo lmalek : «Kull se'a tekhda'ni biḥakiyêtak ou btesḥeurni ta ṭawwel roûḥi 'aleyk. Min jehâ lemma biftekir fi bchê'atak, bo'mor 'aleyk bilqatl; ou min jehâ lemma beftekir fi ḥakyêtak hazzâf, beḥlam. Falizalik khabberni chou 'emel ettâjer 'Abd erRaḥmân ta nedem 'ala 'amalo.»

103 Qâl elkhâdim : «Kân tâjer kebîr isno 'Abd

en dignité et l'avait placé au-dessus même de tous les grands officiers de la couronne. Il arriva en sa présence, tremblant et redoutant la colère du roi. 101 Celui-ci lui dit : «N'était mon extrême clémence, je ne t'aurais pas laissé vivre jusqu'à présent. Allons, bourreau, coupe-lui la tête sur le champ.» — «Je t'en supplie, seigneur, s'écria le jeune homme, ne te presse pas de me faire mourir, patiente un peu, montre-toi clément; tout à l'heure tu me tueras. Peut-être aurais-tu lieu de regretter ma mort comme le marchand Abder-Rahman se repentit d'avoir agi sans réflexion. — 102 Sans cesse tu cherches à me séduire par tes histoires et à m'ensorceler pour que je patiente à ton égard; d'un côté, lorsque je pense à ton forfait, j'ordonne de te mettre à mort; d'un autre côté, lorsque je pense à tes histoires si charmantes, je deviens clément. C'est pourquoi raconte-moi ce que fit le marchand Abder-Rahman pour avoir eu à se repentir de sa conduite.»

103 Le chambellan raconta : «Il y avait un grand négo-

erRaḥmân; yaoman-ma 'abbá markeb mukhṣoûṣ min bḍâ'ato ou qaṣad ibî'ha fi medîni mîn jihat el-qobli. Sâfar kam 'addên; ma ḥass ou diri illa hâj elbaḥâr ou iḍṭarab [1] jiddan, ḥatta daqq elmarkeb fî ṣakhĕr binouṣṣ elbaḥâr ou nkasar; ou ma khallaṣ min kull elli fîh illa ettâjer 'Abd erRaḥmân wâḥdo. 104 Leqi chaqfet khachab, tmassak fîha ou sabaḥ ta wouṣel lichchaṭṭ; ṭele'a 'arraml, ou qa'ad inach-chif tyâbo bichchams ou yibkî ou yinteḥeb 'ala ma ṣâbo ou yindem 'ala safĕrto ou iqoûl : « Ya reytni beqît fi beyti qana'ân brizqĕti ou kânet moukef-fyetni ou mfaḍli 'anni ! Choû qâl li 'aqlî ta 'amelt

ciant nommé Abder-Rahman. Un jour, il chargea un bateau spécial de ses marchandises et se proposait de les vendre dans une ville du côté du sud. Après avoir navigué plusieurs jours, ils furent surpris par une tempête si violente que le navire alla donner sur un écueil en pleine mer et se brisa. De tout l'équipage il n'échappa que le seul marchand Abder-Rahman. 104 Il trouva un morceau de bois, il s'y cramponna et nagea jusqu'à ce qu'il eût atteint le rivage. Il monta sur le sable et resta à sécher ses vêtements au soleil, tout en pleurant et se lamentant sur le malheur qui l'avait frappé et en se repentant d'avoir entrepris ce voyage. « Si j'étais resté dans ma maison content de *mon avoir*! il me suffisait et était même plus que suffisant pour moi. Quelle idée ai-je eue de faire ce malheureux voyage ? Ah ! que ne suis-je mort

[1] iḍṭarab اضطرب « être agité », le ض prononcé ici comme le delta grec ou le ذ ancien; cette prononciation est surtout commune dans la partie du Liban située au sud de la route de Damas, parmi les populations druzes, tandis que les chrétiens prononcent le ض comme ḍ, c'est-à-dire un *d* palatal, ou parfois comme un simple *d*, د.

hassafra lmanḥoûsi ! Ya reytnî kent mett mnejjoû' ou ma ṣâbni halmṣibi ! Ya dillî ! halblâd gharibi ma ba'rif lâ kif beddi roûḥ ou lâ kif beddi iji. » 105 Mouch-baṭâ, ou ho 'amm biḥki halḥaki ou byibki, 'ella ou hou mèriq rijjêl ghanî mellâk 'ando ḥâṣilêt ktiri min jamî' el'aṣnâf. Qaddem ila hal'insân elli 'amm byibki, sa'alo 'an sabab bikâh. Khabbaro kull chi. Chifiq 'aleyh ou 'akhado ma'o ou 'emlo khaouli 'ala mazra'a tkhosso. Qâl-lo : « Ana ba'mil lak kiri mliḥ ifaḍḍal 'annak. » Ou châruṭo qaddêch beddo ya'ṭih doûno yeḥras 'ala el'emlâk welaghlâl, ta ma yeufroṭ minha ou lâ ḥabbi. 106 Fattâjer kayyaf min hal'amaliyé ou 'akhad ista'mel waẓifto 'ala ḥaqqêha min doûn toqṣir bilkulliyé. Wa 'and elmaousem jama' elwârdât kullêha min kull eṣnâf ou

de faim, plutôt que de me voir tombé dans cette misère ! Malheur à moi : car ce pays étranger, je ne sais ni comment y aller, ni comment en revenir. » 105 Sur ces entrefaites, pendant qu'il disait ces mots et qu'il pleurait, voici que passa un homme riche, un propriétaire, qui avait de grands revenus en produits de la terre de toutes sortes. Il s'avança vers cet homme qui pleurait et lui demanda pourquoi il pleurait. Celui-ci lui raconta tout. Le passant fut touché de son sort. Il l'emmena avec lui et le fit intendant de terres qui lui appartenaient, en lui disant : « Je te donnerai des gages raisonnables qui te seront plus que suffisants. » Ils convinrent alors de la somme qu'il lui payerait pour qu'il veillât sur ses propriétés et ses revenus et n'en perdît rien, pas même une graine. 106 Le marchand fut très heureux de ce procédé. Il se mit à s'acquitter de ses fonctions consciencieusement sans rien négliger du tout. A l'époque de la récolte, il ramassa les produits de toute espèce, les rassem-

ḍabbâ ou khazanhâ filḥawâṣil; ma khallâ iroûḥ ʿala moʿallimo ou lâ ḥabbi ou lâ hâra. 107 Lêken qabêlma iroûḥ leʿand moʿallimo ta yeʿamel elḥsâb essanawi, ftakar biʿaqlo ennê moʿallimo kattar-lo charṭ el'oujra tâ ighourro ou ichteghel mliḥ; lêken mouch qaṭaʿ fikro enno biʿaṭih ijirto bittemêm; faftakar enno bikhabbî-lo kam mudd ḥanṭa fi maṭraḥ-maḥadâ yeʿarif fihôn; byibqâ bibiʿôu bissirr ou bistaʿwaḍ ʿan ma yêklo moʿallimo min ijërto. 108 Ou ʿand-ma kân bikhabbi halqamḥât ichtalaq ʿaleyh insân; fakhallâh ta râḥ leʿand moʿallimo lilḥasâb, ijâ saraqôn kullôn. Lêken ettâjer, baʿad-ma ʿamel elḥasâb elmoudaqqaq ou akhad ijërto min moʿallimo bittemâm oulkemâl ou biziyâdê ʿaṭâh bakhchich wa sâq maʿo

ble et les emmagasina dans les granges; il n'en laissa rien perdre à son maître, pas une graine ni un para. 107 Mais avant d'aller chez son patron faire le compte annuel, il réfléchit et se dit que si son patron lui avait fait d'aussi belles conditions de salaire, c'était pour le séduire et stimuler son zèle, et il lui sembla invraisemblable que son maître lui donnât la totalité de son salaire. Il songea donc à cacher une certaine quantité de froment dans un endroit où personne ne saurait qu'il y en eût; et se proposait de le vendre en secret pour se dédommager de ce que son maître lui retiendrait de son traitement. 108 Mais pendant qu'il cachait ce blé, un homme l'aperçut. Il le laissa aller chez son patron lui rendre ses comptes, puis vint voler tout. Quant au marchand, après avoir rendu le compte exact et reçu de son patron ses émoluments entièrement et complètement, et quand celui-ci lui eut donné en outre une gratification, en un mot quand il se fut montré aussi bon que possible pour lui,

kull lâyiq, nidim 'Abd erRahmân, ou qarr limo'allimo. 109. Qâl-lo : « Kân kheda'ni chChiṭân ennak ma bta'ṭini kirêji kullo, fakhabbeyt chwayyet qamêḥ qafêwi 'an elkull; fa'ana beddi qorr elak, 'aychinnak ma khentni ma bqeyt beddi khoùnak. » Ou qâm mo'allemo qâl-lo : « Ma biséyl, ḥaysinnak qarreyt. Rouḥ ma'î, dillni wayn khabbeytôn. » Râḥ ho weyêh sawâ ta wousló lemḥall elmeukhbêyé. 110 Ṭalla'ou leqou lqamḥât masrouqin. Faza'al mo'allimo, ou akhad ikhabbeto bil'aṣâ ta ze'el minno; qachchato elli kân 'aṭâh yéh ijret ta'abo, ou dachchero min 'ando, ou ṭarado bittyâb elli dakhal fihôn le'ando. Fattâjer ḍall yerkoḍ min khaoſo min mo'allimo ta wouṣel laḥadd elbaḥâr. Ou ballach yebki ou yindob

Abder-Rahman eut un remord : il fit des aveux à son maître. 109 « Le démon m'avait insinué, lui dit-il, que tu ne me payerais pas mes gages intégralement; c'est pourquoi j'ai détourné un peu de blé en cachette de tout le monde. Il faut que je t'avoue la vérité, puisque tu ne m'as pas trompé, je ne veux plus te tromper. — Qu'importe, lui répondit son maître, puisque tu as avoué. Viens avec moi et indique-moi où tu as caché ce blé. » Ils partirent, lui et ce dernier ensemble, et arrivèrent à l'endroit de la cachette. 110 Ils regardèrent et trouvèrent les céréales volées. Le patron se fâcha et commença à rouer son intendant de coups de bâton, jusqu'à ce qu'il fût las de frapper; puis il lui reprit ce qu'il lui avait donné pour prix de son labeur et le chassa de chez lui; il le renvoya avec les vêtements qu'il portait à son entrée chez lui. Le marchand courut sans s'arrêter, tant il avait peur de son maître, jusqu'à la mer. Là il se prit à pleurer et à déplorer son sort et son malheur d'une façon extrême.

ḥâleto ou t'èsto binao' zâyjd. 111 Ṣedfet enno ma-raq min haonik ṣeyyâd samek; sem'o byindoub ḥâ-leto. Qâl-lo : « Choû bek? ou choû ṣâyir lak? » Qâl lo : « 'Efni minnak! Khallîni 'ala ma ana. Echchak-wé ligheyr Allah mizilli. » Eṣṣeyyâd ma fakk 'anno ta qarraro 'an kull ma hou ṣâyibo mnilawwal lilâkher. Fachefeq 'aleyh ou ritè lo, ou qâl-lo : « Elyaom qâṣid ana tṣayyad samek binnouṣṣ beynî ou beynak. Ent nṭour-li awâ'lyè haoni maṭraḥak. Ou 'ana wa'ad-tak ou ma baqeyt ghayyer : ach-ma tṣayyedt elyaom 'ala nitak binnouṣṣ, inkân mliḥ am ouḥich. » 112 Akhad chebekto ou nezil lilbaḥâr. Terî lak, ya ṣâḥbi! Allâh ba'at lo bhêkennahâr ṣaydi 'âl, ma châf mitlâ fi zamâno, ou hî 'arba' ḥijâr kerîmi ou temînî ktîr. Akhad hou tenteyn ou 'aṭâ littâjer ten-

111 Par hasard il passa par là un pêcheur. Celui-ci l'entendit se lamenter. Il lui dit : « Qu'as-tu et que t'arrive-t-il? — Laisse-moi. Ne me trouble pas. Se plaindre à un autre que Dieu est une honte. » Le pêcheur ne le lâcha pas qu'il n'eût appris tous les malheurs qui venaient de lui arriver, d'un bout à l'autre. Il eut pitié de lui et compatit à sa douleur et lui dit : « Aujourd'hui, moi, je me propose de pêcher moitié pour toi moitié pour moi; quant à toi, garde-moi mes effets ici à l'en-droit où tu es. Je te l'ai promis, je ne me dédirai pas. Quoi que je pêche aujourd'hui, c'est à ton intention et *à partager* par moitié entre nous, que la pêche soit bonne ou qu'elle soit mauvaise. » 112 Il prit son filet et entra dans la mer. Regarde un peu, *toi qui m'écoutes*; Dieu lui envoya ce jour-là une pêche magnifique telle que jamais de sa vie il n'en avait vu de pareille : quatre pierres précieuses, d'un très grand prix. Il en prit deux pour lui, et en donna deux au marchand en lui disant : « Va les vendre, tires-en tout ce que

teyn, ou qâl-lo : « Roûḥ bi'ôn ent ou chṭârtek [1]; ou boukra léqînî elhaoui, kamên netṣayyad binnouṣṣ ; ou nchâllâh 'ala nîtak rabbna biṭ'amnâ mitl-ma ṭ'amnâ elyaom. » 113 Ettâjer fereḥ ektir bhêk ejjaouharteyn, akhadhôn ta ibî'ôn bsoûq eddellâlin fi tilk lemdîni elli hi ḥadd mînhôn. Ou 'aṭâ ejjaouharteyn licheykh eddellâlin ta ibî'ôn bitemen mlîḥ ou wa'ado bi'aṭih 'echr ettemen. Faddellâl akhad ijidd ou ikidd ta ibî'ôn bitemen zêyed 'an la'êdî. 114 Faṣedfet maraq cheykh ettoujjâr fi hêk elmdîni ou qaddem ta yichtri ijjaouharteyn ; wakkad fihôn, 'erefhôn ou ṣâḥ : « haou masroûqin min beytî nhâr embêreḥ ! » Qachchaṭhôn cheykh eddellâlin, ou stakhbar minno 'an ṣâḥebôn ; ou jêb bôlis ou khabbaro

tu pourras ; et demain viens me retrouver ici. Nous pêcherons encore par moitié, et peut-être à ton intention Dieu nous favorisera aussi généreusement qu'aujourd'hui. » 113 Le marchand fut très content de ces deux pierres : il les emporta pour aller les vendre au *souq* des crieurs à la ville voisine. Il donna les deux pierres au doyen des crieurs pour qu'il les vendit un bon prix et il lui promit de lui donner le dixième du prix. Le crieur courut les vendre à un prix plus élevé que d'habitude. 114 Par hasard passa le doyen des marchands de cette ville : il vint pour acheter les deux pierres, il les regarda attentivement, et comme s'il les avait reconnues, il s'écria : « Celles-là ont été volées chez moi dans la journée d'hier. » Il les arracha au chef des crieurs et lui demanda à qui elles appartenaient. Il alla querir la police, disant que cet homme avait volé les pierres dans sa maison.

[1] « va les vendre toi et ton habileté » ; *rouḥ bi'* « va vends = va vendre », on dit de même *ta' chouf* « viens vois = viens voir », *rouḥ nâm* « va dors = va te coucher ».

'an hal'insân enno « sêriq ejjawâher min beyto, hadâ ḥrâmi qof'î. Khidoûh ḥhisoûh! » 115 Fahêk sâr; bdâl-ma yoqbaḍ ḥaqq eljaouharteyn ou iroûḥ ye'ich fîhôn, ṣâbento halmouṣîbi. Ou qa'ad fî lḥabês liḥadd têni yaom terem-ma wouṣel eṣṣeyyâd elmaṭraḥ-ma¹ ṣṭâdo bejjawâher. Ou ṣâr nâṭer ettâjer erfîqo ta yiji ou yitṣayyad 'ala nîto, min ḥays enno eddawwaq 'ala ṣayd ejjewâher 'ala wijîh ettâjer 'Abder Raḥmân. 116 Falemma châf enno ṭawwal, ma ijâ bitterîm, qaṣado 'assoûq ta idawwar 'aleyh. Fakhabbaroûh bissoûq 'an elmuṣîbi elli ṣâbato ou enno chaḥḥo filḥabês min'embêreḥ; hadâ ṣṣeyyâd sa'al 'an sabab ḥabso ou minou elli chtakâ 'aleyh ou ḥabaso; khabbaroûh enno hadâ cheykh ettoujjâr. 117 Râḥ ileyh ou trejjêh ta ifikko mnelḥabs « 'aychinn ijjaou-

que c'était un voleur véritable. « Emmenez-le, mettez-le en prison. » 115 Ainsi fut fait. Au lieu de toucher le prix des deux pierres et d'aller vivre avec, il eut cette nouvelle mésaventure. Il resta en prison ce jour-là et le lendemain. Cependant, à l'heure dite, le pêcheur arriva à l'endroit où il avait pêché ces pierres. Il attendit l'arrivée de son camarade, pour pêcher à son intention, parce qu'il avait pris goût à pêcher les perles en présence du marchand Abder-Rahman. 116 Lorsqu'il vit qu'il était en retard et qu'il n'était pas venu à l'heure fixée, il alla le chercher au souq. Là on lui raconta la mésaventure qui était arrivée à son compagnon, et on lui apprit qu'il était en prison depuis la veille. Le pêcheur demanda la cause de son arrestation et le nom de celui qui avait porté plainte contre lui et l'avait fait emprisonner. On lui dit que c'était le chef des marchands. 117 Il alla le trouver et le supplia de

¹ « au lieu où », مطرحها.

harteyn ma houwa sereqôn hadâ lmeskîn elmazloûm, le'enni ana tsayyedtôn mouch wâḥdôn bess, bal lehôn erfîqteyn ma'i. Khedou qêbloûhôm 'ala ba'ḍôn. » Fa'akhado minno ejjaouharteyn elli ma'o ou ḥaṭṭoûhôn ḥadd elli akhadoûhôn min el'insân elmathoûm bissirqa; laqoûhôn mitl ba'ḍôn ba'ḍ. 118 Hêkesse'a barraroûh ou râḥo le'and elmalek ou trajjoûh ta ichîlo mnelḥabs kaouno mazloûm. Falmalek lemma teḥaqqaq qeuṣṣto, 'akramo ktîr, ou an'am 'aleyh enn ikoûn min akâbir kheuddâmo; ou chakar Allah elli khallaṣo min halmouṣîbi ou chakar elmalek 'ala tenêzilo naḥwêho, ou trajjêh in ya'fîh mnelkheudmi, beddo yirja' elbeyto le'and oulâdo. 119 Elmalek kull mê lo etmassak fîh ou ma 'afâh min elkheudmi 'abadan wa 'ayyan lo mḥall

rendre la liberté à son compagnon, « parce que les deux perles, le pauvre innocent, il ne les a pas volées ; car c'est moi qui les ai pêchées et je n'ai pas trouvé que ces deux là, il y en a encore deux autres semblables que j'ai sur moi. Prenez-les et comparez-les. » On prit les deux perles qu'il tenait et on les compara à celles qu'on avait déjà prises à l'homme accusé de vol. On les trouva absolument semblables. 118 Aussitôt on reconnut l'innocence d'Abder-Rahman. Ils allèrent chez le roi et le prièrent de le faire sortir de prison, vu qu'il était puni injustement. Le roi, quand il se fut assuré de la vérité sur son affaire, le traita avec beaucoup de générosité, et lui offrit la faveur de le compter parmi ses grands officiers. Celui-ci rendit grâces à Dieu de l'avoir délivré de cette mésaventure, et remercia le roi de sa bienveillance pour lui. Il le pria de le dispenser de ces fonctions, parce qu'il voulait retourner chez lui auprès de ses enfants. 119 Le roi le retint de toutes ses forces et ne consentit nullement à l'exempter des fonc-

makhṣoûṣ biqourb dâr elmalek enno yiskoun fih. Hadattâjer qebil ghaṣban 'anno ou ṭâ' 'amr elmalek. Ou ṣâr ichteghel bikull naṣîḥa ou kull chaṭâra ḥattâ enno inbsaṭ minno elmalek ou qaddemo 'ala kull elli hinni taḥt ido. 120 Ṣâr hadâ ma ikull ou la iżill 'an tenfîz awâmir elmalek, ḥatta enno yaomenma ba'dma serreḥ lilbeyt halkên min etta'ab, siraḥ nitfi 'addiwân chwayy; qâm fataḥ cheubbêk ḥadd minno ta ighayyer lhawa ou inazzeh nazaro; châf ḥarim elmalek mouqâbil cheubbêk. 121 Fakhâf mnelmalek ta ye'arif fih ou yeughḍab 'aleyh. Teri lak! Mitl-ma ḥazar, ṣâbo; 'aychinn aḥad lêkheuddâm ettawâchiyé châfo fataḥ echcheubbêk wakked belḥarim, ṭeulé' barraniyé ichtakâ lilmalek; falmalek bidoûn faḥṣ wa doûn taqrîr, 'amar 'aleyh bilḥabs

tions d'officier de la cour. Il lui assigna pour y habiter une maison particulière près du palais. Le marchand, bien malgré lui, accepta et s'inclina devant l'ordre du roi. Il s'acquitta des devoirs de sa charge avec tout le talent et toute l'habileté désirables. Aussi le roi fut-il satisfait de lui : il l'éleva au-dessus de tous ses sujets. 120 Cet homme s'occupait sans trêve ni repos de veiller à l'exécution des ordres du roi. Un jour qu'il rentrait chez lui exténué de fatigue, il alla se reposer un peu sur le divan; puis ouvrit la fenêtre près de lui pour renouveler l'air et distraire ses regards. Il vit les femmes du roi juste en face de la fenêtre. 121 Il craignit que le roi n'apprît la chose et ne s'emportât contre lui. Voyez un peu : ce qu'il avait appréhendé, lui arriva. En effet l'un des eunuques l'avait vu ouvrir la fenêtre et regarder les femmes. Il alla tout droit porter plainte au roi. Le roi, sans examen et sans enquête, condamna Abde-Rahman à la prison perpétuelle.

ehlèyîn. » 122 Hakaza kânet 'akhiret ettâjer elli ma qene' fi rizeqto elmaqsoûmi lahô min Allâh ou kân dâimân ye'ajjel fi 'oumoûro, la itwa''â ou la ithassar lilmoustaqbel. — Ou hakaza 'ent, ya malek ezzamân, iza 'ajjalt fi qatli, saya'tik zamân tendam fîh 'ala qatli. Elfaoufaq inn ta'âmelni bitoûlt ourroûh. »

123 Falmalek lemma seme' ḥkayt[1] ettâjer ou fehem madmoûnâ ou 'ajabo kelâm balkhâdim ou fasâḥto, tḥannan 'aleyh, ou 'amar fi ibqâh la-têni yaoum ta ichoûf chou bijidd 'aleyh. Tarako biyad essejjân ou ltafat lilwazîr elkebîr ou qâl-lo : « Kîf cheuft ḥakyât hassabi ? ma henni bela sirr, fihôn madmoûn ekbir. 124 Lêken ma ba'rif choû jjaouhar. Ou ana fèhmak, ya wazîr, beddak tloûmni 'ala

122 Telle fut la fin du marchand qui ne s'était pas contenté des biens à lui dispensés par Dieu et qui mettait toujours trop de précipitation dans ses affaires ; qui ne prévoyait et ne devinait pas l'avenir. De même, sire, si tu te hâtes de me tuer, il viendra un temps où tu te repentiras de ma mort. Le plus sage est que tu en uses avec moi avec patience. »

123 Le roi, quand il eut entendu l'histoire du marchand et en eut compris le fond, après avoir goûté le récit et l'élocution si pure du jeune chambellan, se sentit attendri et ordonna de le laisser vivre jusqu'au lendemain afin d'attendre les événements. Il le laissa entre les mains du geôlier. Puis, se tournant vers le grand vizir, il lui dit : « Comment, trouves-tu les histoires de ce jeune homme ? elles ne sont pas sans renfermer une grande signification cachée. 124 Cependant je ne sais pas ce que signifient ces pierres précieuses. Je devine, ô vizir, que tu vas me blâmer de ma patience, mais

[1] Ḥkayt = ḥkâyet.

ṣabrî; lêken ma houa bi'idî, mitêl elli ṭabî'î bij'alni eroûq ou kayyef min ḥakyât haṣṣabi. Ou law mehêma kent za'lên ou gheuḍbân 'aleyh, bess choûfo ou ḥyîḥki qoddâmi, qalbi bihiffillo[1]. Fa'ana beddî ista'mel ma'o erraḥmi ta choûf el'ekhri kif beddâ tkoûn. » 125 Falwazir, ghaṣban 'anno, qâl-lo : « El'amr 'amrak. Iza mê-redt eṭṭalla' 'ala charafak ou ḥourêmtak, ana ma beqdor bilizmak ou la bo'mor 'aleyk. Ṣtofel mitêl-ma betrîd. » Qâl-lo lmalek : « 'El heyk 'aḥsan. Beqqoû-li yêh albouk̄ra. » Ou maḍou libyoûtôn billeyl. Ba'at elwazir elkebîr jama' rifqêto bissirr ou ma khalla ḥadâ ye'arif khâifân mnelmalek ta yichtleq 'ala rizêlethon. 126 Fajtama'o koullôn,

c'est plus fort que moi; on dirait qu'il y a chez moi quelque chose de naturel qui me fait aimer et goûter les histoires de ce jeune homme; et si fort irrité et courroucé que je sois contre lui, il suffit que je le voie et qu'il parle devant moi pour que mon cœur ressente de l'intérêt pour lui. Il faut donc que j'use de miséricorde avec lui pour voir comment tout cela finira. » 125 Le ministre, bien malgré lui, dit au roi : « C'est à toi qu'il appartient de commander. Si tu ne veux pas veiller à ta dignité et à ton honneur, je ne puis pas t'y contraindre, et ce n'est pas à moi à te donner des ordres. Fais comme tu voudras. — Oui, lui répondit le roi, c'est mieux ainsi : laissez-le moi vivre jusqu'à demain. » Ils rentrèrent chez eux le soir. Le premier ministre envoya réunir ses collègues en secret sans le laisser savoir à personne, de peur que le roi n'eût vent de leur infamie. 126 Une fois

[1] *bihiffillo* pour *bihiff lo*. Le redoublement du ل avec le pronom personnel de la 3ᵉ pers. du sing. est assez fréquent : *qoultello* « je lui ai dit », *jibt elli yâh* « me l'as-tu apporté ? ».

ou qâl-lôn : « Fa'ân ta tenkchef eṭṭammi ou tbayyon cheughletna mitl-ma hi 'and elmalek mnitrayyef. Choûfoû chou badna na'mel ṭarîqa ta nestriḥ min halkhabis qabêl-ma ibayyen khadî'etna lilmalek ; choûfoû. Bzonn enna monbarṭel essejjân khalli yekhnaqo hilḥabs yamma ya'ṭîh chwayyet samm ta nestriḥ minno. » 127 Kullôn ṭâbaqo 'ala harrây ou ba'ato warâ essejjân ou barṭaloûh bimouṣriyât ktîri doûno imâouto. Ma qabel ma'ôn 'ala hârrây. Ou 'aychinno ma qebel ma'ôn, khâfou minno enn youkhabbir elmalek. Tachâwaro 'ala chay lj'al ilmalek irawwej biqatlo. Farta'a aḥadôn bi'ann « elmouwâfeq wel'aḥsan ma ikoûn hoû ennênâ nroûḥ le'and elmalaki ou nḥammesâ ta tetrajjâ lmalek biroûjet qatlo. » 128 Ou minhôn ḍâdad ou qâl-lôn : « Ana

qu'ils furent tous réunis, il leur dit : « Je crains que le piège ne se découvre, que notre conduite ne se révèle au roi dans son vrai jour et que nous ne soyons honnis. Voyez à quel parti il faut que nous nous arrêtions pour nous débarrasser de ce coquin avant que notre fourberie soit connue du roi. Avisez : je pense que nous pourrions gagner le geôlier pour qu'il l'étrangle dans sa prison ou qu'il l'empoisonne, afin que nous soyons délivrés de lui. » 127 Tous se rallièrent à cet avis et envoyèrent quelqu'un auprès du geôlier le corrompre à prix d'argent pour qu'il le fit mourir. Mais il ne consentit pas à entrer dans leur projet. Comme il avait refusé, ils eurent peur qu'il n'instruisit le roi : c'est pourquoi ils se consultèrent pour trouver un moyen de décider le roi à hâter l'exécution de l'*intendant*. L'un d'eux émit l'avis suivant : « le mieux et *le parti* le plus convenable qu'il y ait, est que nous allions chez la reine l'encourager à demander au roi de hâter l'exécution. » 128 Un autre fut d'un avis tout contraire : « Je

șeurt khâyif ta tenĕkchef ghazletna ou tșir 'aqbetna abcha' min 'aqbet hadachchâbb elli metḥaṭṭeṭîn 'aleyh ou zâlemino. Ou yumkin, 'ala mani châyef, 'aychinn elmalek mbayyin 'aleyh murtkhi, yumkin șâr ḥêses 'ala 'amalna wa bourârat haza lkhâdim. Ou râḥ nouqa' bilḥofra elli ḥafarnâha lihazal'insân elli ma ḍarrna behi ou naḥĕu qâșdîn helâko zoûr ou 'adwân. » 129 Hekess'a fazzoû leyh kull elwouzarâ, wabbakhoûh 'ala khaoufo wa 'ala khiyénto ou nakto bil'ahd elli met'âhdin 'aleyh kullôn sawâ; ou nachchaṭoûh ou qarraḥoûh ta ma itrikôu ou iroûḥ ikhabber elmalek, ou qâlou-lo : « Kullnâ ḍouddak minlaḥqak fi hal'insân iza ḥachedt-ello. » Hadalwazîr qâl-lôn : « Ana lâ bkhoûnkôn ou lâ bekchif 'amal-

crains, dit-il, que notre trame ne se découvre, et qu'il ne nous arrive un châtiment pire que celui de ce jeune homme, à qui vous en voulez tant et que vous opprimez; et peut-être le roi, d'après ce que je vois, car il semble avoir faibli, peut-être a-t-il la preuve de notre complot et du vent de l'innocence du jeune chambellan; peut-être allons-nous tomber dans le fossé que nous avons creusé pour cet homme, qui ne nous a point fait le moindre tort et dont nous méditons la perte par une haine et une violence injustifiées. » 129 Aussitôt tous les ministres se levèrent contre lui et se mirent à lui faire honte de sa lâcheté et de sa trahison, et lui reprochèrent de manquer à l'engagement qu'ils avaient pris tous mutuellement. Ils l'exhortèrent et l'encouragèrent à ne pas les abandonner et à ne pas aller informer le roi. « Nous tous, lui dirent-ils, nous serons ligués contre toi pour te faire subir le même sort qu'à cet homme si tu prends son parti. » Le ministre à qui ces paroles étaient adressées leur répondit : « Je ne vous trahirai pas, et je ne dévoilerai à personne votre

kôn leḥuda. Lêken kent chrid binaṣḥkôn ta khallaṣ am wiyêkôn. » 130 Ou ba'd jdêl ṭawil henni weyêh, reta'o kullôn il'aoufaq irouḥoû le'and elmalaki ou ichaddadô 'azâyemha ou inachṭouha ta tnachehet elmalek. Ou hayk ṣâr. Râḥo le'and elmalaki ou trajjoûha ta teltefet ila 'arḍâ ou nêmoûsâ, ou qâlou-lâ : « Sidna imalek fi bradito ma sakhêk 'and kull el'âlam. Lao kân qatal halkhâdim min bdêyet el'amêr, ma kân ḥada 'erif biqabiḥto. Lêken hallâq ṣâro kull ennâs 'êrfin ou mcḥakkikin fi 'arḍik. Ḥêji tetbâradi enti oulmalek. » 131 Ou kettero min elḥaki 'ala hannasq ta gheuḍbet elmalaki ou chakharet ou nakharet ou qâmet bilḥâl oussir'a le'and elmalek moghoḍbi moukfta chaofetha teqta' errizq [1].

complot. Mais je voulais vous donner des conseils dans l'intérêt de notre salut commun. » 130 Après une longue discussion, ils furent tous d'avis, eux et lui, que le mieux à faire était d'aller chez la reine, d'exalter sa rigueur et de l'exciter, afin qu'elle excitât le roi. Ainsi firent-ils. Ils allèrent trouver la reine, la supplièrent de sauvegarder sa réputation et son honneur. « Le roi notre souverain, lui dirent-ils, est bien tiède à *te venger*; il n'a pas été humain pour toi; et cela au su de tout le monde. S'il avait fait mourir ce serviteur dès l'abord, personne n'aurait eu connaissance de sa honteuse action. Mais maintenant tout le monde en est instruit et doute de ta vertu. C'est assez longtemps temporiser, toi et le roi. » 131 Ils continuèrent à lui parler de la sorte tant qu'enfin la reine s'emporta; elle renâcla et renifla. Elle alla aussitôt en toute hâte chez le roi, courroucée, les traits

[1] « sa vue coupait le bien (ou la subsistance) », en un mot elle avait l'expression terrible de la tête de Méduse.

Ou lemma wouṣlet le'and elmalek, akhadat thoùmo ou twabbkho 'ala rifio wa ḥelmo nahwē hal'insân elkhâyin. 132 Falmalek akhad ilâṭefha ou ihawwenha ma'â [1] ou hi ma kânet tenṣet, ta taffaret elmalek ou ghoḍeb ghaḍab chedîd ou 'amar bi'ann ijma'o nahâr boukra jamî' elwouzarâ oula'yân wa zawât elmamlaki ta yeḥḍarou qatl-ē-hal'insân elkhâyin malako. Ou choû beddi oûṣouf lak qadd-eych ijtama' nâs mitfarrējin ḥatta ghasset l'arḍ minhôn. 133 Ou 'and zalik ijâ lmalek lilmaḥḍar, ou ḥaḍdar elgharîm ou ballach iwabbēkho bikalâm qâsi mourr ḥatta lao kân 'ala ṣṣoukhoûr latēfattatet.

contractés; l'expression de son visage avait quelque chose de malfaisant. A peine arrivée devant le roi, elle se mit à le blâmer, à lui reprocher en termes amers sa clémence et son indulgence à l'égard de ce traître. 132 Le roi commença par lui parler avec douceur pour lui faire prendre la chose en patience. Mais elle ne voulut plus rien entendre, qu'elle n'eût fait monter le roi qui fut saisi *à son tour* d'une violente colère et ordonna de convoquer pour le lendemain tous les ministres, les grands officiers du palais et les premiers fonctionnaires de l'empire, pour assister à l'exécution de cet homme traître envers son roi. Faut-il que je te dise combien de gens étaient accourus pour voir ce spectacle? La foule était telle que la terre semblait trop étroite pour la contenir tout entière. 133 Sur ces entrefaites le roi arriva au lieu où le monde était assemblé. Il fit venir devant lui le coupable et commença à lui adresser des reproches dans un langage si dur et si amer que s'il les avait adressés à des rochers, ils en seraient

[1] « il se mit à la traiter avec bienveillance et la rendre facile avec elle »; ها « ha » ici signifie « l'affaire », mot sous-entendu.

Faṣṣaḥi lemma seme'u halkalâm filbedâye, khâf ektîr wa t'akkad 'enn maouto qarib. Fachaddad 'azmo ou qâl bifikro : «Mnilli 'ana râḥ boqtal[1] ma baqâ ichilna gheyr elqesâwi.» 134 Faltafat bilmalek ou qâl-lo : «'Ana qâbil elmaot mitél charbet moayye. Lêken lâ te'ajjil biqatli. Kam marra ṣeurt mnabbehak ta tetmahhal, wa halwouzarâ yikhde'oûnak, ou 'ent mânak 'ârif ḥiyalôn wa ridâwêthôn; ou henni 'amalo halkhabêsi kullêha beyni ou beynak ou beyn elmalaki bzoulm ou ḥased minni; ou 'ent mbayyin 'aleyk ghachim tenekhde' min nâs 'irdiyé.» 135 Ou hêkesse'a mâ 'âd chibe' min ettoûbîkh lilmalek oul-

tombés en miettes. Quand il entendit ces paroles, le jeune homme d'abord fut saisi de crainte, et fut persuadé que sa mort était proche. Il releva son courage et se dit : «Du moment que je vais être mis à mort, il n'y a que l'énergie qui me sauvera.» 134 Il se tourna vers le roi et lui dit : «J'accepte la mort comme s'il s'agissait de boire une gorgée d'eau. Cependant ne te hâte pas de me tuer. Combien de fois ne t'ai-je pas averti de différer ma mort, alors que ces vizirs te trompent, sans que tu te doutes de leurs machinations et de leur méchanceté. Ce sont eux qui ont monté toute cette intrigue entre nous deux et la reine, et par haine et par envie. Quant à toi, on voit bien que tu es un niais; tu t'en laisses faire accroire par des hommes pervers.» 135 Il ne se lassa plus alors de faire des reproches au roi et aux vizirs. La vérité sur leurs agissements se dévoila

[1] *ana râḥ* (= râyiḥ رايح) *boqtal* «je suis allant serai tué; je vais être tué», *boqtal* est un des rares exemples du passif ancien conservé dans l'idiome moderne. Citons encore le verbe خُلِقَ «être créé»; se prononçant *kholeq* et signifiant «naître, être [illegible] [illegible]».

wouzará ḥatta kachef qoddâm ejjamhoûr kull 'amalhôn. Kull mâ lo lmalek ghodeb ghadab chadîd ou ḥatam ḥatam kulli bi'an yoqṭa' râso fi haddaqiqa. Fanâda 'ala sseyyâf bi'an yeḥall qouyoûdou wa wetâqâto ou yinhi ḥayâto bidarbi wâḥdi. Fasseyyâf tatammam lî'amr ilmalek saḥab seyfo 'ala ṭoûl be'o ou râd yedrob. 136 Ma châfo kulloulḥâdrîn, elmalek wa teubbe'o, ghobâr zéyed ou joûwat[1] minno kheyyâl râked 'ala-ma fîh ijîh, ou yeqoûl : « Dakhîl Allâh oulmalek ! » Falmalek nahar 'asseyyâf qâl-lo : « Ouq-

enfin aux yeux de tout le monde. Le roi se courrouça de toutes ses forces et ordonna impérieusement de lui trancher la tête à l'instant même. Il cria au bourreau de délier ses entraves et ses menottes et de terminer sa vie d'un seul coup d'épée. Le bourreau, pour exécuter l'ordre du roi, tira son épée de toute la longueur de son bras et il se disposait à frapper, 136 quand tous les assistants, le roi et les gens de son entourage, aperçurent un grand nuage de poussière et au milieu de cette poussière un cavalier galopant à toute vitesse et criant : « J'implore la miséricorde de Dieu et la clémence du roi ! » Le roi s'écria, s'adressant au bourreau : « Attends un peu ! ne frappe pas ! que nous voyons ce qu'il

[1] *joûwa* « dedans », représentant une forme جوّا, vient de جوّ dans جوّ البيت « l'intérieur de la maison », avec l'addition de l'â. Si dans l'ancien arabe il n'existe pas un mot جوّا, cependant il est aisé de le retrouver comme radical dans l'adjectif nisbet جوّانى « intérieur ». Cette formation en â se retrouve dans un mot qui est la contrepartie du précédent, le mot vulgaire *barrâ* « dehors », d'où l'adjectif également vulgaire *barrânî* « du dehors, étranger ». Le mot *barrâ* est syriaque; le mot *joûwa*, dans le cas où il n'aurait pas été tiré de la même langue, pourrait avoir été formé sur l'analogie de *barrâ*.

hour nitfi, lâ tdroub, tanchoûf choû fîh. » Wonstaḥdar qoddâmo hal'insân elli kân rèkeḍ wĕitrajjâ trajjâ wâfer, ou qâl-lo : « Choû qeuṣṣtak ? » 137 Akhad yeḥki lo 'en hal'insân elli maḥkoûm 'aleyh bilqatêl zoûr, hoû ibno ou ba'îd 'an heyk 'amel, ou izâ kân lâ bedd min qatlo yeqtlo maṭraḥo ou yebedlo roûḥ-ô-brouḥ. Qâl-lo lmalek : « Mn-eyn l-eyn[1] ta hoû ibnak ? Behoûf farq ekbîr beynak ou beyno : ichchaoufi moukhtelfi wa lḥaki moukhtlef; ou kull chi elou 'andi ma jît chuqqeyt 'aleyh ou la marra. Ṣdeuqni kif-oû ibnak chikêl. » 138 Hêkesse'a ballach iqoûl-lo : « Ana ḥarâmi qeuṭ'i râbiṭ eddarb. Maraqt haonik yaom min ḥadd ijjebel elflâni, laqeyt haṣṣabi melfoûf bimendîl maḥṭoûṭ taḥt ḥajar ou

y a. » Il fit amener en sa présence cet homme qui arrivait en courant et qui faisait des supplications ardentes : « Qu'as-tu à dire ? » lui demanda-t-il. 137 Celui-ci lui répondit que l'homme qui avait été condamné à mort aussi injustement était son fils, qu'il était innocent de l'attentat *qu'on lui imputait* et que si sa mort était indispensable, on le tuât à sa place et qu'on prît sa vie en échange de la sienne. Le roi lui dit : « Comment serait-il ton fils ? Je ne vois rien entre vous deux sinon une grande dissemblance. Vous ne vous ressemblez pas de visage ni de voix. Et tout le temps qu'il a été chez moi, tu n'es pas venu le voir, pas une seule fois. Dis-moi franchement comment il est ton fils. » 138 Immédiatement l'homme lui dit : « Je suis un vrai brigand, voleur de grands chemins. Je passai un jour près de telle montagne. Je trouvai cet enfant enveloppé dans un mouchoir et déposé sous un rocher. Je le regardai, son air me plut. Je l'em-

[1] « d'où à où pour qu'il soit ton fils ? »

chenfto, 'ajabni kasmo. Akhadto ou rabbayto : ou ḥays enno chufto nebih ektir, ma redt 'allêmo kâr essirqa, laqeyt aḥsan enni bi'o; fabê'to l'iahad wouzarâk, woulwazir 'aṭâk yêh. Ou 'aychinno nâjaḥ qoddâmak ektir, ḥasadouh elwouzarâ wa wichoû 'aleyh bilqabiḥ. Faqteulni maṭraḥo ou lâ teuqeutlo. » 139 Elmalek lemma sema' halḥakêyé, khaṭar bifikro 'enno hada ibno. Faḥaqqaq 'an essinet oulyaom ellazi wajado halḥarâmi. Fa'akkad enno ibno. Hêkesse'a rakaḍ leyh ou chêlo min manqa' el'azêb ou bawwaso ou qabbalo maymani ou maysara. Akhado le'and emmo ou khabbarha bimâ ṣâr. Fahedik lemma seme'at 'enno ibnâ, waqâ'et 'al'arḍ ghachyêni min kitêr-ma ferḥet fih. 140 Oulwouzârâ khâfo qadd-ma faraḥ elmalek ou lmalaki. Têni yaom 'amar

portai et l'élevai. Ayant reconnu en lui de l'intelligence, je ne voulus pas lui apprendre le métier du vol. J'ai jugé plus à propos de le vendre et je l'ai vendu à un de tes ministres; ce vizir t'en a fait présent. Comme il obtenait auprès de toi beaucoup d'avancement, les vizirs lui portèrent envie et le desservirent par des insinuations perfides sur sa conduite. Tue-moi à sa place, mais ne le tue pas. » 139 Quand le roi eût entendu ces mots, il lui vint à l'idée que ce jeune homme était son fils. Il s'enquit de l'année et du jour où ce brigand l'avait trouvé, et acquit la certitude que c'était son fils. Aussitôt il courut à lui, le retira du lieu du supplice, l'embrassa, le couvrit de baisers à droite et à gauche. Il le mena près de sa mère à qui il apprit tout. Celle-ci, à la nouvelle que c'était son fils, tomba sur le sol évanouie dans l'excès de sa joie. 140 Les angoisses des vizirs furent aussi poignantes que la joie du roi et de la reine fut vive. Le len-

elmalek bi'an youṣlebo elwouzarâ kullôn jezâ redâwetôn. Ou sallam elḥikêm la'ibno, ou 'amel elḥarâmi wazir 'akbar 'and 'ibno 'aychinno kân sabab ḥayêto awwal marra ou têni marra. Ou 'ôcho jamî'ôhon bilfaraḥ ou sseroûr ta qaḍḍo ḥayêtôn kullôn mabsoûṭin fî ba'ḍ elba'ḍ.

Ḥakâyti ḥakaytâ, fi 'eubbak ḥaṭṭaytâ.

demain, le roi ordonna qu'on mît en croix tous les visirs, en punition de leurs méfaits. Il remit le gouvernement à son fils. Il fit le brigand vizir suprême auprès de son fils parce qu'il avait été la cause de sa vie deux fois. Ils vécurent tous dans la joie et l'allégresse, et achevèrent leur vie tous contents les uns des autres.

Je t'ai raconté mon histoire et l'ai mise dans ton sein.

Le travail de M. Barthélemy était déjà composé lorsque la Commission du Journal a reçu la préface et l'essai de grammaire qui auraient dû paraître en tête du conte : elles seront insérées dans le prochain cahier. L'auteur, qui vient d'être nommé chancelier du consulat de France à Zanzibar, a dû se mettre en route sans corriger les épreuves de la mise en pages. Nous l'avons suppléé de notre mieux pour la seconde révision; toutefois nous prions le lecteur de tenir compte de cette circonstance, s'il trouve encore des inexactitudes dans la transcription du texte arabe et dans la traduction.

B. M.

FRAGMENTS
D'UN ROMAN D'ALEXANDRE,
EN DIALECTE THÉBAIN,

PAR

M. URBAIN BOURIANT.

(DEUXIÈME MÉMOIRE.)

Dans une notice publiée par le *Journal asiatique*[1] et concernant quelques fragments d'un Roman d'Alexandre en langue copte, j'exprimais le désir que l'on se mît à la recherche des débris qui pouvaient encore en exister. De mon côté je ne restais pas inactif et j'ai réussi, pendant mon dernier séjour à Akhmim, en janvier, à retrouver les débris de trois nouveaux feuillets du manuscrit. Deux de ces feuillets sont dans un état de mutilation déplorable et de l'un d'eux il est absolument impossible de rien tirer. Je le publie néanmoins, car il peut, dans l'avenir, servir à compléter un autre fragment : ce passage semble se rapporter à l'épisode d'Alexandre chez les Brahmanes.

[1] Janvier 1887.

Recto.

. . . .[ⲁⲗ]ⲩⲝⲁⲛ[ⲧⲣⲟⲥ]. . . . .
. . . . .ⲙⲙⲉϥⲣ. . . . .
. . . . .ⲉ ⲁϥϣⲁϫⲉⲛⲉⲙⲉ. . . . .
. . . . .ϭⲓ ⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲙⲛⲁ. . . .
. . . . .ⲥⲟ . . . ⲭⲱⲣⲁ ⲙⲙⲁⲙⲉⲣⲓ. . .
. . . . . .ⲥϫⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱ. .
. . . . .ⲛⲛ . . . ⲣⲁⲧⲟⲩ. . . . .
. . . . .ⲁⲩⲥⲓ ϣⲁ ⲧⲁⲡ. . . . .
. . . . .ⲛⲕⲱⲧⲉⲕ ⲉϥⲛⲟ. . . . .
. . . . .ⲛϭⲱⲃⲉ ⲛϣⲏⲛ ⲡⲉϫ. . . . . . .
. . .[ⲁⲗ]ⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲙⲡⲟϭ ⲛⲉⲣⲣ[ⲟ]. .
ⲁϥ ⲛ
. . . . .ϣⲙⲉⲛⲕⲛⲁⲉⲓⲉⲣⲟ. . . . .
. . . . .ⲡⲉⲛⲛⲟϭ ⲛⲧⲁⲓⲥ. . . . . .
. . . . .ⲛⲧⲉⲕⲁⲡⲉ ϩⲛ. . . . .
. . . . .ϫⲉ. . . . .
. . . . .ⲉⲧⲉⲥ. . . . .

Verso.

. . . . .ⲩⲣ. . . . .
. . . . .ⲓⲉⲑⲉⲓ. . . . .
. . . . .ⲓⲙⲙⲁⲗⲩⲩϣ. . . . . . .
. . . . .ⲩϣϣⲧ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲟ. . . . .
. . . . .ⲛⲧⲉⲝ ⲙⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛⲣⲉϥ. . . .
. . . . .ⲧⲟⲧⲟⲩ ⲙⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟ[ⲥ].
. . . . .ⲡⲉϫⲉ ⲁⲉ ⲕⲁⲗⲩⲛⲟⲥ ⲉⲥ. .
. . . . .ⲉⲛⲉ ⲛⲉϥⲣⲁⲛ. . .
. . . . .ⲟⲛ ⲁϥϣⲁϫⲉ. . . .
. . . . .ⲛ ⲛⲉⲃⲣⲁⲭⲙⲁⲛ. . . .
. . . . .ϣⲱⲡ ϩⲛ ⲛⲁⲙⲏⲣⲓ ⲙⲛ. . .
. . . . .ⲛⲃⲓⲟⲥ ⲛⲛⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩⲁϥ. .
. . . . .ⲓⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲉ ϥⲥⲱⲙ. . . .
. . . . .ⲁⲗⲩ ⲛⲛⲉⲓⲥⲱ. . . . . . .
. . . . .ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ. . . . .
. . . . .ⲛⲥⲉϫ. . . . .
. . . . .ⲁⲗⲗⲁ ⲣ. . . . .
. . . . .ϫⲛⲡⲕⲁⲧ. . . . .

Le deuxième fragment, bien que dans un meilleur état, est cependant trop mutilé pour que nous en puissions tirer quelque donnée certaine sur l'épisode auquel il fait allusion. Cela est d'autant plus regrettable qu'il s'agit encore dans cette feuille d'un personnage que nous avons déjà rencontré dans les fragments publiés précédemment. Nous y retrouvons en effet Éléazar, qui est ici qualifié de ⲡϩⲉⲗⲗⲱ ⲛⲉⲛⲡⲉⲣⲥⲟⲥ « le vieillard des Perses ». Malheureusement les lacunes du texte ne permettent pas de définir exactement son rôle auprès d'Alexandre :

Recto.

..ϥⲛⲁⲁⲥ...............ϫⲛⲉ ⲡⲟⲩⲁ
ⲡⲟⲩⲁ ⲛⲛⲁⲓ ϫⲉ....ⲛⲣⲛⲟⲩⲙⲉⲓϣ
ⲉⲕⲉ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲡⲉϫ[ⲉ ⲡϣ]ⲟⲣⲉⲡ ⲛϩⲉⲧⲟⲩ
ϫⲉ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟï ⲡ....ⲛⲁⲛ ⲉⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲉⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲧⲣⲁⲕⲓⲕⲓⲁ ⲉⲓⲥ ϩⲙⲉ ⲛⲣⲟⲙ
ⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲁⲉⲓ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩⲧⲉⲛⲛⲟⲩⲧ
ⲙⲉⲛ ϩⲉⲛⲥϩⲁⲓ ⲉⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲙⲉϩⲥ̄
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲓⲥ ϫⲟⲩⲧ
ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲓⲁⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲉⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲉⲛⲁⲉⲕⲧⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ
ⲡⲉϫⲉ ⲡ[ⲙⲉϩ]ϣⲟⲙⲉⲧ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲥⲉⲧⲁⲥⲉ
ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲁⲉⲓ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩⲧⲉⲛ
ⲛⲟⲩⲧ ⲙⲉⲛ [ϩⲉⲛ ⲉⲡⲓⲥⲧⲟ]ⲗ̄ⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ[ⲉⲛ ⲡ]
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲣⲟ.......ⲛⲥ ⲧⲉⲛⲟ[ⲩ.....
ⲥⲉⲗⲥⲟⲗ...............ⲉ...ⲛⲁ[ⲗⲩϩⲁⲛ]
ⲧⲣⲟⲥ..............................
ⲧⲉⲕ...............................
ⲙⲟ................................
ϫ.................................

Recto. Alexandre........à chacun d'eux, car une grande

foule se trouvait là (?) Le premier d'entre eux dit : « Écoutez-moi . . . . hors de la Thrace; voilà quarante ans que je suis venu dans ce pays où l'on m'a envoyé avec des lettres ». Le second dit : « Moi aussi, mon frère, voilà vingt-deux ans que j'ai accomplis depuis que je suis venu du pays des (?). » Le troisième leur dit : « Voilà soixante-six ans que je suis venu ici où l'on m'a envoyé avec des lettres. . . . . de la part de monseigneur le roi de. . . . . Maintenant, ... consolé. . . . .

Verso.

ⲁⲓ̈ⲥⲱⲧⲉⲙ ϫ[ⲉ]. . . . . ⲉⲣⲉ ⲙⲡⲉ. .
ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲉⲣⲣⲟ ⲙⲛⲧ. . . ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲁⲥⲟⲛ
ⲛⲉⲕⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁ[ⲛ ⲉⲡⲉⲕ]ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲕⲣ̄ⲣⲟ ϣⲁ
ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲗⲉⲝⲁ[ⲛⲧⲣ]ⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲣⲓⲙⲉ ϩⲉⲛ
ⲟⲩⲥⲓϣⲉ. ⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ
ⲁϥⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲉϫⲉ ϩⲟⲓⲛⲉ ϩⲉⲛ ⲡ
ⲙⲏϣⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲛⲥⲟⲟⲩⲧⲉⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥ
ϩⲏⲧ ⲗⲟⲃⲉϣ ⲉⲣⲟϥ ⲗⲁⲉⲗⲁⲍⲁⲣ ⲇⲉ ⲡϩⲉⲗ
ⲗⲱ ⲛⲉⲙⲡ̄ⲉⲣⲥⲟⲥ ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲁⲗⲉ
ⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲁϥϫⲓⲧⲉϥ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲛⲉⲙⲁⲓ
ϣⲓⲛⲉ ⲧⲉ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲩϩⲙⲟⲟⲥ
ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϣⲁⲧⲉϥϫⲱⲣⲁ ⲁϥϯ
. . . . ⲉ ⲙⲛⲉⲩⲣⲱ. . . . . ⲉ ϩⲉⲛ ϩⲉⲛ
. . . . ⲟⲟⲩⲉ ⲛⲁⲩ[ⲉⲁⲗⲉⲝ]ⲁⲛⲧⲣⲟⲥ
. . . . ⲣⲓⲛⲉ ⲛ. . . . . ⲛⲟⲥ ⲉⲧ
. . . . ⲁϫⲟ̄ⲥ̄
. . . . ϩⲁⲣ
. . . . ϫⲉ

Verso. « J'ai appris que. . . . . le fils (?) de celui qui est le roi de. . . . . Mais toi, mon frère, tu ne reverras plus ton seigneur, ton roi, jamais. » Alexandre pleura amèrement. Tous ceux qui le voyaient s'en étonnèrent et quelques-uns parmi la foule dirent : « Il arrive en droiture, son cœur est encore brûlant en lui. » Éléazar, le vieillard des Perses, prit Alexandre

et l'emmena à sa maison. Les messagers le suivirent et s'assirent chacun suivant son pays, il . . . . .

La troisième feuille est la mieux conservée; elle est pour ainsi dire intacte et contient la fin du chapitre XXXII de la vie d'Alexandre. Elle comprend les pages 199 et 200 du roman. Le chapitre XXXII était consacré à l'empoisonnement d'Alexandre; c'est presque mot pour mot le récit du Pseudo-Callisthènes (Livre III, ch. XXXI). Afin de faciliter la comparaison, je donne les deux textes parallèlement.

Recto.

ⲕ ⲣϥⲑ

ⲁϥⲕⲱⲗⲉ ⲛⲧⲉⲥϩⲟⲣⲙⲏ ⲙⲛ ⲧⲉⲥ
ϭⲓⲛⲁⲩⲡⲏ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲁⲛⲇⲓⲡⲁⲧⲣⲟⲥ ϩⲙⲡ
ⲣⲉϥⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛⲉⲕⲣⲁⲧ[ⲉⲣ]ⲟⲥ ⲉⲧⲙⲁⲕⲉ
ⲇⲟⲛⲓⲁ ⲙⲛ ⲧⲉⲑⲁⲗⲗⲁⲥⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲁⲛⲇⲓ
ⲡⲁⲧⲣⲟⲥ ⲁⲓⲥⲑⲁⲛⲉ ⲉⲡϭⲟⲛⲉⲧ ⲛⲁⲗⲩⲍⲁⲛ
ⲧⲣⲟⲥ ⲕⲉⲓⲕⲁⲣ ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲧⲁⲩⲕⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲁⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲛⲧ
ⲙⲉⲛⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲁϥⲉⲡⲉⲭⲏⲣⲓ ⲉⲡϩⲟⲧⲃ ⲛⲁ
ⲗⲩⲍⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲛⲇⲓⲡⲁⲧⲣⲟⲥ ⲙⲙⲟⲥ
ⲛⲉϥϩⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϩⲛ̄ⲛⲟϭ ⲛⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲕⲉⲓⲕⲁⲣ ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓⲙⲙⲉ ⲉⲛⲉⲧⲉ
ⲣⲉ ⲁⲗⲩⲍⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲙⲙⲏⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ
ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉϥⲙⲛⲧϫⲁⲥⲓϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲡⲣⲁⲝⲓⲥ
ϩⲉⲛ ⲡⲣⲉϥⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩ ⲟⲛ ⲛϭⲓ ⲁⲗⲩⲍⲁⲛⲧ
ⲣⲟⲥ ⲛⲥⲁ ⲧϭⲟⲙ ⲛⲧⲟⲝⲟⲧⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲟⲩ
ⲛⲟϭ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲧⲉ ⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛⲉⲩⲛⲧⲉ ⲟⲩ
ϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲛⲇⲓⲡⲁⲧⲣⲟⲥ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩ
ⲗⲟⲥ ϥ̄ϩⲁⲣⲁⲧⲉϥ ⲛⲁⲗⲩⲍⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲁⲛ
ⲇⲓⲡⲁⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲉ ⲙⲡⲡⲁϩⲣⲉ
ⲙⲙⲟⲩ ⲡⲁⲓ ⲉⲁϥ ⲙⲉⲛ ϭⲟⲙ ⲛⲁⲁⲩ ⲛⲉⲅⲅⲟⲥ ⲛ

ϩⲟⲙⲉⲧ ⲛⲥⲉⲁϫⲉ ϭⲉⲓ ϩⲁ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁⲗⲗⲁ
ϣⲁϥⲡⲱϩ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲱⲛ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲥ̄
ⲕⲉⲡⲁϫⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁϥⲧⲁϥ ⲉϥϩⲛ ⲟⲩⲡⲏⲛⲓ
ⲡⲉ ⲁϥⲧ[ⲁϥ ⲉⲕ]ⲁⲥⲁⲛⲧⲣⲟⲥ [ⲡⲉϥ]ϣⲏ
ⲣⲉ ⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩϥ ϩⲱⲥ ⲉ. . . . . ⲩ

(Ps. Call. III, 31.)

Τοῦ δὲ Ἀλεξάνδρου δεξαμένου τὰ γράμματα Ὀλυμπιάδος τῆς μητρὸς αὐτοῦ, καὶ γνοὺς δι' αὐτῶν τὴν ἐνεστηκυῖαν τῇ μητρὶ αὐτοῦ λύπην, ἀπέστειλε πρὸς τὸν Ἀντίπατρον Κρατερὸν τοὔνομα εἰς Μακεδονίαν ἐπιμελητὴν αὐτῆς γενόμενον. Αἰσθόμενος δὲ Ἀντίπατρος τὴν ἐπίνοιαν Ἀλεξάνδρου καὶ τὴν ἄφιξιν Κρατεροῦ καὶ εἰδὼς τοὺς στρατιώτας ἀνακομιζομένους ἀπὸ Ἀλεξάνδρου εἰς Μακεδονίαν καὶ Θεσσαλίαν, ἕνεκεν τούτου ἐφοβήθη λίαν, καὶ ἦλθεν εἰς δολοφονίαν Ἀλεξάνδρου, φοβούμενος περὶ ὧν ἐπέγραψεν εἰς Ὀλυμπιάδα, μήποτε εἰς παραφυλακισμὸν ἔλθῃ καὶ κακῶς τιμωρηθήσεται· ἤκουσε γὰρ τὸν Ἀλέξανδρον ἐπιβεβηκέναι πολὺ πρὸς ὑπερηφανίαν διὰ τὰς ἐπιτελουμένας αὐτῷ πράξεις. Καὶ τοῦτο διαλογιζόμενος ἐσκεύασε φάρμακον δηλητήριον, ὃ οὐκ ἔφερεν ἀγγεῖον οὔτε χαλκοῦν οὔτε ὑάλινον οὔτε κεράμειον, ἀλλ' εὐθέως ἐρρήγνυτο· ἐν μολιβδίνῃ οὖν πυξίδι βαλὼν τὸ φάρμακον ὁ Ἀντίπατρος καὶ περικαθάψας ἄλλῃ πυξίδι σιδηρᾷ ἰδίῳ τῷ υἱῷ, καὶ ἀπέστειλεν εἰς Βαβυλῶνα Ἰόλλᾳ τῷ πιγκέρνῃ. . . .

Verso.

ⲥ ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ (sic) ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ϩⲙ̄
ⲡϣⲁϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲡ ⲇⲉ ⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ̄
ⲓⲟⲩⲗⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲧⲉⲓⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉ
ⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲟⲛ ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲕⲉ
ⲥⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲟⲛ ⲁϥϭⲓⲛⲉ ⲛⲁ
ⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ϥ̄ⲧⲟⲛⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲱⲡ ⲉⲣⲟϥ
ⲙⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲓⲟⲩ
ⲗⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡϣⲱⲣⲉⲡ
ⲛⲧⲉⲣⲉϥϣⲱⲧϩ ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ

ⲧⲉ ϩⲁⲑⲉ ⲛϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ⲛϩⲟⲟⲩ ϩⲉⲙ ⲡⲧⲣⲉ ⲁ
ⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲣϩⲉⲧ ⲡϩⲩⲡⲏⲣⲓⲧⲏⲥ ⲓⲟⲩⲗⲩ
ⲟⲥ ⲛⲟⲩϭⲉⲣⲟϥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲡⲏ ϥϩⲙⲟⲥ ⲉⲧ
ⲃⲉ ⲟⲩⲗⲓⲇⲓⲁ ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲗ
ⲧⲁⲝⲓⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϩⲩⲡⲏⲣⲓⲧⲏⲥ ⲉⲟ
ⲛⲉⲧ ⲉⲥⲣ̄ϩⲛⲁϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲧⲛⲉⲥ ⲉⲉⲓ
ⲣⲉ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓ ⲛⲉⲙⲙⲁϥ
ⲙⲙⲏⲇⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲑⲩⲥⲁⲗⲗⲟⲥ ⲉⲡⲉϣⲃⲏⲣ
ⲙⲉⲛ ⲡⲉ ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲥⲧⲏⲥ
ⲉⲡⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓⲧⲉϥ ⲛⲑⲟⲛⲉⲥ ⲉⲧ
ⲃⲉ ⲟⲩϩⲏⲣⲉⲥⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲉⲛⲧⲁⲝⲉ ⲉⲧ
ⲥⲱ ⲛⲁⲗⲩⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ ⲙⲡⲉⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲟⲥ

ⲗⲅ ⲉ[ⲧⲃ]ⲉ ⲛⲛⲧⲁⲩⲧⲥⲟ ⲙⲡⲁϩⲣⲉ ⲙⲙⲟⲩ
..........ⲡⲉⲧⲉϣⲱⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ..........
..............ⲛⲟⲩⲧⲣⲁⲡ[ⲍⲁ]..........
..............ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲟⲛ ⲥⲧⲁⲛ......
..............ⲛⲉϩ....................

τοῦ Ἀλεξάνδρου τοῦ βασιλέως, συλλαλήσας αὐτῷ ὑπὲρ τῆς τοῦ φαρμάκου δεινότητος καὶ θανατηφόρου δυνάμεως, ὅπως ἐάν τι ἑαυτῷ ἐν τοῖς πολέμοις, ὑπὸ τῶν πολεμίων συμβῇ, δεξάμενος καλὸν τέλος λάβοι. Ἀφικόμενος δὲ ὁ υἱὸς Ἀντιπάτρου εἰς Βαβυλῶνα συνελάλησεν Ἰόλλᾳ τῷ πιγκέρνῃ Ἀλεξάνδρου λάθρα περὶ τῆς τοῦ φαρμάκου δόσεως. Ἔτυχε δὲ Ἰόλλας τότε ἐν λύπῃ φερόμενος πρὸς Ἀλέξανδρον· πρὸ ὀλίγων γὰρ ἡμερῶν πταίσαντος Ἰόλλου ὁ Ἀλέξανδρος ῥάβδῳ κατὰ τῆς κεφαλῆς δεδωκὼς ἐτραυμάτισεν αὐτὸν δεινῶς. Ὅθεν ὁ Ἰόλλας ὀργιζόμενος Ἀλεξάνδρῳ ὑπούργησε τῷ Ἀντιπάτρου υἱῷ πρὸς τὸ παρανόμημα. Παρέλαβε δὲ σὺν αὐτῷ ὁ Ἰόλλας Μήδιόν τινα συνηδικημένον αὐτῷ. Διετάξαντο οὖν εἰς ἑαυτοὺς πῶς δώσουσι τῷ Ἀλεξάνδρῳ τὸ φάρμακον πιεῖν.

Τοῦ δὲ Ἀλεξάνδρου ἀναπαυσαμένου ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν, καὶ ἀπὸ δείπνου μεγάλου γενομένου, προσῆλθεν αὐτῷ τῇ ἐπαύριον Μήδιος ἀξιῶν αὐτὸν εἰσελθεῖν εἰς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ, κτλ.

Page 199. Il détourna la colère et le chagrin (d'Olympias) en envoyant Crateros en Macédoine et en Thessalie. Quand Antipatros se fut aperçu de la fureur d'Alexandre et qu'il eut su quels hommes l'avaient chassé de sa charge militaire, Antipatros forma le projet de faire mourir Alexandre craignant de tomber lui-même dans de grands supplices : car il avait appris et il savait ce qu'Alexandre projetait à son égard à cause de son insolence et de ses actions. Or, parmi ceux qu'Alexandre avait envoyé (rejoindre) la troupe des archers, troupe très-forte et (résidant à) Babylone, se trouvait un fils d'Antipatros, nommé (J)oulios, qui était sous les ordres d'Alexandre. — Antipatros prépara donc la médecine mortelle, à la force de laquelle ne pouvait résister aucun vase ni de bronze ni de terre, mais ces vases se brisaient aussitôt que (le poison) les touchait. Quand il l'eut préparée, il la plaça dans (un vase de) fer et la remit à son fils Cassandre qu'il envoya en . . . . à

Page 200. Alexandre, lui recommandant en même temps de s'entretenir avec son frère Julios sur la manière de donner le poison à Alexandre. En arrivant à Babylone, Cassandre trouva Alexandre qui faisait un sacrifice et recevait ceux qui venaient le trouver. — Il parla avec son frère Julios qui était celui qui approchait le plus le roi. Or il était arrivé quelques jours auparavant qu'Alexandre avait frappé d'un bâton sur la tête son serviteur Julios pour une infraction à son service. C'est pourquoi le jeune homme, irrité, voulut sans retard (se venger) de l'injure et prit avec lui Mésios et Thessalos, le premier, compagnon d'Alexandre et puni en même temps que Julios, le second, victime d'une injure de la part du roi au sujet d'un (passe-droit ?) et ils se concertèrent sur le moyen de donner le poison à boire à Alexandre.

D'après ce qui reste du chapitre XXXII du roman copte, on voit que le récit se continuait de la même façon que dans le texte grec.

XXXIII. De ceux qui versèrent la potion mortelle.

La différence entre les deux récits, à part un léger détail, est pour ainsi dire nulle, et telle qu'on doit l'attendre d'un même texte écrit dans deux idiomes différents. Il est à présumer que les deux morceaux en question ont été traduits littéralement d'un même texte original ou, ce qui est également possible, que l'un des deux n'est que la traduction de l'autre. Cependant, cette dernière hypothèse, à mon avis, ne saurait être admissible que si l'on considère le grec comme une traduction du copte. L'hypothèse contraire me semble bien difficile à adopter. Il n'est pas probable en effet que dans une traduction, fidèle jusque là de point en point, on retrouve tout-à-coup un personnage absent dans l'original; le contraire plutôt pourrait avoir lieu et je ne ferais aucune difficulté d'admettre que le copte fût la traduction du grec si je retrouvais dans ce dernier texte le personnage de Thessalus, quand bien même il manquerait dans le récit égyptien. Mais ici c'est le contraire qui se présente : le personnage de Thessalus manque dans le passage du Pseudo-Callisthènes et figure dans le texte copte. Le doute, je le reconnais, pourrait encore persister, et l'on serait en droit de penser que ce Thessalus est une interpolation de l'auteur copte, si nul autre écrivain n'avait parlé de ce Thessalus, comme complice de l'empoisonnement d'Alexandre; mais si ni Arrien, ni Plutarque, ni Quinte Curce, ni le Pseudo-Callisthènes n'en par-

lent, nous en retrouvons la mention dans Justin, qui a dû se servir, pour la rédaction de son histoire, de documents inconnus aux trois biographes d'Alexandre, documents sur lesquels avait travaillé le Pseudo-Callisthènes et qui avaient été mis en œuvre également par le narrateur copte.

Quoique l'on puisse supposer, du reste, il est sage de réserver le jugement définitif sur cette question qui, j'en ai le ferme espoir, sera quelque jour résolue par la découverte de fragments plus importants et plus décisifs.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Proben der Volkslitteratur des nördlichen türkischen Stämme gesammelt und übersetzt von Dr. W. Radloff. V. Theil: der Dialect der Kara-Kirgisen. Saint-Pétersbourg, 1885.

Les Kara-Kirguiz ou Kirguiz noirs, l'une des plus importantes fractions de la grande famille turke, mènent la vie nomade au nord du Thian-chan, dans les bassins du Tekes et du Tchou, s'étendant au sud-est jusqu'à Kachgar et à l'ouest jusqu'à la rivière Talas et au Kokand. Ils se partagent en deux subdivisions principales : la droite *ong* et la gauche *sol*. La première composée de six clans est installée à l'est, au sud et à l'ouest de l'*Issik gueul* « lac chaud ». La seconde, beaucoup moins nombreuse, se rencontre surtout le long du Talas.

D'une humeur assez belliqueuse comme presque toutes les peuplades d'origine turke, les Kara-Kirguiz se trouvant en contact, d'un côté avec les Chinois, dont plusieurs d'entre eux subissent la suzeraineté, et les Kalmouks qu'ils traitent de payens, quoiqu'eux-mêmes ne soient que des musulmans assez froids; d'autre part avec les *sart* qu'ils méprisent comme s'adonnant à la culture de la terre, les Kara-Kirguiz, dis-je, n'ont pas manqué de chercher querelle aux uns et aux autres et de profiter des hostilités pour se livrer au pillage. De là une foule de petites expéditions, menées avec plus ou moins de bonheur par des chefs entreprenants que leurs compa-

triotes ont considérés comme des héros. Leurs exploits, répétés de bouche en bouche, et grossis avec le temps, sont bientôt devenus légendaires et, comme les aptitudes poétiques ne sont pas rares chez ces demi-sauvages sur lesquels l'art de la parole exerce une puissante influence, il n'a pas manqué d'improvisateurs habiles à grouper autour d'eux des auditeurs avides d'entendre chanter les exploits de leurs héros préférés. De là est sorti tout un cycle de poëmes épiques, jamais écrits, toujours répétés et amplifiés par les bardes nationaux depuis des siècles.

Il ne peut être question ici d'analyser ces *Chansons de gestes* qui comprennent près de vingt mille vers où reparaissent à chaque instant les combats, les surprises, les luttes corps à corps, les longs discours, les invocations, les interventions merveilleuses, etc., mais seulement d'en signaler les particularités les plus originales.

Un des traits principaux du caractère des nomades c'est la haine du *sart*, c'est-à-dire du cultivateur, de l'homme attaché à la glèbe ou faisant le commerce sur place, car c'est ainsi qu'on désigne dans l'Asie centrale tous ceux qui, soit *tadjik* (d'origine iranienne), soit de sang touranien, préfèrent à la vie errante une existence sédentaire. Voyez sur quel ton dédaigneux Yakoub-khan, père de Manas, s'exprime sur leur compte (p. 82) :

J'ai parcouru le pays des *sart*, ces gens qui emmanchent une bêche de bois de saule, qui prisent leur âne à la robe claire à l'égal d'un cheval de race, qui mettent leur pain en dépôt dans leur poche (leur sein), qui portent sur leur cou une houe à deux dents (une pioche); je n'y ai pas trouvé une belle fille pour mon fils le brave Manas.

کیچان مینان تالغا سابتاغان
کو اجاکینی ارغیماق اتانی ماقتاغان
نقیبره سال فرسندا
آتره کیسان مرسندا

سارتنینک یورتین قیجیدیم
یاتیر مالاس اوغرلوما
آتدان سولوک تاپیادیم

Plus loin, p. 112, on les peint sous les mêmes traits et on ajoute :

Les fils des *sart* plus brous que le chameau.

اتانچی کیرانک سارت اوغلی

Page 116, un héros kirguiz s'écrie :

Puisse sa mère, la noble Baqdi-Doulout, piétinant comme la perdrix, ne pas recueillir les épis des *sart* ! Que jamais son père Yaqoub-khan, se trémoussant comme l'outarde, ne moissonne les récoltes des *sart* !

اتانی باقدی دولوت بای بیچه　　ککلیکتای کدانکداکان
سارت ماشاقین تیرماسین　　قان اتانی یعقوب قان
توغداق قرشنای تونکولکاب　　سارت اوروغین اوماسین

Et à la page 121 :

Je moissonnerais les récoltes des *sart* ! Je traînerais une existence de commis aux écritures ! Je lancerais la semence dans la terre.

سارت اوروغین اورامین دیب　　دیوانچیلیک سورامین دیب
یرکا اکین سالامین دیب

P. 176, on reproche aux *sart* de ne pas se nourrir de viande :

Ce fouet qu'il avait tressé de deux courroies, ce fouet qu'il avait fabriqué lui-même de la peau d'un bœuf écorché (suspendu), ce fouet dont il frappait, à leur faire pousser les hauts cris, les *sart* qui ne savent pas tuer un mouton.

اوی ایکیدان اورکان بولدورسین　　اسیغ اککوز تیرامین
اوزی قیلغان بولدورسین　　قوی سویالغان سارتلارنی
قرقیلاتقان بولدورسین

On ajoute, p. 295 :

Ces *sart*, plus vils encore que les Euzbeks.

اوزبك تيككان سارت خوردوق

Page 272 :

Ces *sart* qui ne savent manier que la faux.

اوراقچى سارت

Veut-on peindre comment un cheval de noble *race* est tombé dans le dernier degré de l'avilissement, on dit, p. 584 :

Tchal Koïrouk (celui qui a la queue noire et blanche) une fois son maître mort, devint le cheval d'un voiturier *sart*. Comme il ne pouvait traîner sa charrette, il perdit, raconte-t-on, une partie de sa queue, eut les oreilles mutilées et ses flancs se couvrirent de plaies.

چال قويروقنك ايا اولكاندا　عربيق سارتقا اث بولوب
عرچه سى تارتالماى　قويروغى چولاق بولدى ديب
قولاق چولاق بولدى ديب　بيل ياغير بولدى ديب

Quant aux Chinois, le barde kirguiz leur décoche en passant, p. 112, un trait satirique :

Qu'arriverait-il si nous pénétrions chez les Chinois, ces brouilleurs (چالدير چولدير, mots dénués de sens et de pure harmonie imitative) dont personne ne comprend le langage?

چالدير چولدير سويلاكان　تيلى آدم بيلماكان
خطايقا كيرساك قانتابين

Et plus loin, p. 204 :

Ces ennemis, les Chinois, je leur aplatirai, je leur briserai le nez.

Le mépris des nomades pour la population agricole et sédentaire n'est pas le seul trait caractéristique qu'on remarque dans ces poëmes. Le cheval, le chien, le faucon, les fidèles

compagnons du chasseur, y jouent un rôle prépondérant. Lorsque Manas, le principal de ces héros légendaires, vient à mourir, il est pleuré surtout (p. 122) par son cheval isabelle اق قولا dont les mouches noires dessèchent les côtes قايرغاى قارا چيچين قاقشادى, par son faucon blanc, اق شومكار, plein d'ardeur autrefois à faire pousser des cris perçants aux oies et aux cygnes :

قازقيلداتيب قاز الدى   قورقولداتيب قوقو الدى

et enfin par son levrier blanc, p. 123 :

Aux oreilles vigilantes, aux quarante tétines, dont la dent saisissait l'onagre au milieu des déserts sablonneux et l'argali sur les pentes escarpées ; qui, par un brusque mouvement de retour enfonçait ses crocs dans les flancs du cerf.

سيركاك قولاق قيرق ايمچاك   مالتينك اق تايغاق بار ايلكن
قومدان قولان تيشتادى   ايردان ارقار تيشتادى
بوروليوب بوغو تيشتادى

Ces hommes, qui savent se faire aimer des animaux avec tant de passion, ne sont pas seulement de grands guerriers, toujours prêts à risquer leur vie dans les expéditions les plus aventureuses, ce sont aussi d'intrépides mangeurs, capables d'engloutir à eux seuls les ressources destinées à tout un clan. On peut en juger par les exploits de Khan-Yoloi, p. 432 :

Khan Yoloï, regardant de tous côtés, se mit à inspecter les huttes dressées sur treillis. Il y en avait soixante dans lesquelles il vit pareil nombre d'outres. Dans six peaux de poulain était l'araki. Voilà de quoi boire un coup, se dit-il, et il descendit de cheval. Entassant sur la montagne le bois du ravin et dans le ravin le bois de la montagne, il poussa devant lui le troupeau, saisit les juments grasses et les chevaux au front marqué de blanc, en prit soixante en tout qu'il lança dans le feu. De leurs poitrines il ne fit qu'une bouchée, de leurs croupes il ne fit qu'une bouchée. Il avala d'un seul trait les soixante outres de koumis (lait de jument aigri, le cosmos des

voyageurs européens du XIII[e] siècle), l'erak qui était dans les six peaux de poulain, et s'étendit par terre pour dormir.

بيلقيني هايتداب كيلدي　　تيق بيغيشان قارمادي
تيكيز اليتان قارمادي　　الغيش اد اليب كيليب
اوتقا سالييب يتيبياردي　　كوكراكين بو اتيپ
بير اغوريسا سالدي ديب　　كوكرجوكون بير اتيپ
بير اغوريشا سالدي ديب　　الغيش سايا قيغيرد
بير ميدان ايچي قان بولوي　　الي تاني تيرنسنداك عرقي
بير ميدان ايچي قان بولوي　　ياتيب اويقاغ بولدي ديب

Ces géants, fils de tigres قايلي يرقعاني, si terribles dans les combats, dont la colère était d'une telle violence que leur barbe s'en tordait ساقال كيتي بورغوراب, qui étaient doués d'un appétit insatiable, enduraient au besoin des fatigues extraordinaires, proportionnées à leurs forces et à leurs tailles. C'est ce qui arrive à Er Teuchtuk, p. 564 :

Er Teuchtuk se mit donc en route. Il marcha, il marcha encore, tant que Tchal Kouïrouk, son cheval, devint efflanqué comme la tige du saule et que ses vêtements grouillèrent d'une vermine pareille aux alouettes. Épuisé de fatigue, ne pouvant plus avancer, Tchal Kouïrouk tomba à la renverse, la bouche béante, les yeux vitreux. Er Teuchtuk mettant pied à terre, lui prit la tête dans ses bras : « Tchal Kouïrouk, mon cheval, toi qui m'as servi de père quand je n'avais pas de père, de mère quand je n'avais pas de mère, de compagnon quand je n'avais personne pour me suivre, ne meurs pas, mon cheval, ne m'abandonne pas ainsi dans la détresse. »

بوروب كيتي ار توشتوك　　بوروب بوروب كيتكالدا
چال قيروق ايرغايداي بولدي　　تيشي توزغيداي بولدي
چال قيروق ارپيدي　　بوروني تورغاي بولدي ديب

Un autre héros, p. 290, n'a plus sur lui que des haillons :

Les pans de sa robe, à force d'usure, deviennent comme un tamis; ses manches flottent au vent comme des bannières.

ايناكين ايلاك تولحى دبت   بيتكي يلاك بيولحى ديحـ

Les Orientaux ne craignent pas les détails répugnants sur les inconvénients de la malpropreté, comme le prouvent les passages cités plus haut et un autre du même genre à la page 473. Dans le charmant conte des *Mille et une nuits*, *Enis el-Djelis*, que Galland a rendu célèbre sous le titre de *Histoire de Nour ed-din et de la belle persienne*, l'auteur faisant la description de la défroque sordide du pêcheur Kerim, sollicité par le khalife Haroun er-Rechid de changer de vêtements avec lui, dit :

Il portait une robe rapiécée en cent endroits de chiffons de laine grossière et peuplée de tant de vermine à longue queue et de puces, que peu s'en fallait qu'ils ne la fissent marcher toute seule. وكانت عليه جبّة فيها مائة رقعة من الصوف الخشن وفيها من القمل الذي له اذناب ومن البراغيث ما يكاد أن يسير بها على وجه الارض [1]

Mais il est temps de passer à des sujets plus gracieux et de parler de la femme, dont la beauté plastique est en si grand honneur chez les asiatiques. Une lettre de Moundhir III, roi de Hira, adressée au roi de Perse Kesra Anouchirwân, nous fait connaître quel était aux yeux des Arabes, au VIᵉ siècle de notre ère, le type de la femme parfaite[2] : « Stature haute et bien proportionnée, bouche fraîche, teint blanc, sourcils bien marqués, grands yeux noirs bordés de longues paupières, nez aquilin et effilé, joues roses, arrondies et polies, qui appellent le baiser, cheveux longs et épais, tête forte, épaules charnues, bras potelés, poignet fin, mains jolies, doigts déliés, taille mince, hanches rebondies, cuisses grasses, jambes bien fournies, pieds petits, peau douce, voix agréable, démarche lente. »

Un autre spécimen nous est présenté sous une forme poé-

[1] الف ليلة وليلة. — 2ᵉ édit. de Boulaq, t. I, p. 167.
[2] Caussin de Perceval, *Essai sur l'Histoire des Arabes*, t. II, p. 183.

tique dans les *Mille et une nuits*[1] : «Ses longs cheveux sont de la couleur de la nuit; sur ses joues s'épanouit la rose, brillant comme l'éclat de la flamme; sous ses paupières se cache un glaive; ses regards sont perçants comme les flèches; sur ses lèvres vermeilles reluit le vin; sa salive est une eau limpide; dans sa bouche est un collier de perles finement enchassées; son cou est celui d'une gazelle accomplie dans la grâce». Et le poëte poursuit sa description qui devient tellement minutieuse et indiscrète qu'il serait difficile de le suivre :

لها شعور طوال — واللون لون الليالي
وخدها فيه ورد — مثل اللظى في اشتعال
وجفنها فيه سيف — ولحظها كالنبال
وثغرها فيه خمر — وريقها كالزلال
كأنه عقد دُرّ — حوى نظام اللآلي
وجيدها جيد ظبي — مليحة في كمال

Plus chaste et plus réservée est la beauté kirguize, qui n'est pas destinée, comme ses compagnes de l'Arabie et de la Perse, à faire l'ornement, acheté à prix d'or, d'un harem, mais à devenir la compagne du chef de famille. La voici dans toute sa grâce native et originale, p. 389 :

La fille d'Anguitchai, Aksakal, est la plus habile de toutes celles qui manient le dé, la mieux parée de toutes celles qui savent se coiffer. C'est une belle et splendide créature, dont les cheveux ont quarante brasses de longueur. Son corps est blanc comme la neige qui tombe sur la terre noire; sa joue colorée brille sur cette blancheur comme la goutte de sang tranche sur la neige. Un dé est l'image de sa bouche; dans les perles on voit ses dents, le *kalam* (la plume) est l'image de son sourcil; le cassis n'est pas plus noir que son œil, le sucre n'est pas plus doux que sa personne. Se met-elle à rire, elle montre des dents arrondies en forme de pelle; quand elle respire, une odeur d'ambre s'exhale autour d'elle.

[1] 2e édit. de Boulaq, t. IV, p. 128.

الكيچال قيزى اق صاريقال
اوچاقتوقدان اوز سايقال
ساچباغتوقدان توز سارىقال
آتادان سولوق كيبيكى اسكان
قيرق قولاچ ساچى بار ايكان
قارا بيركا قار ياقسا
قاردى كورساڭ ايتيمى كور
قارلوق بيركا قان تامسا
قاندى كورساڭ بتيمى كور
اوچاق كورساڭ الونى كور
انچى كورساڭ تيشينى كور
قم كورساڭ قاشينى كور
قارا قات كورساڭ كوزينى كور
شكوتى كورساڭ اوزينى كور
كولما كوراكتاى تيشى تيشاغان
كورمانسا بيمار بيشانكى

Et plus loin, p. 523, il est dit d'une autre jeune fille :

Parmi elles était une jeune fille qui brillait comme la lune dans son plein, qui rayonnait comme le soleil dans toute sa splendeur. Lui donnait-on à boire de l'arak, on le voyait passer dans son gosier; la pomme qu'elle était en train de manger se distinguait au passage à travers son cou (son attache).

الملك ايچيندا بير قيز اى تيككانداى يالقيلداى
كون تيككانداى يارقيلداى عرق بيرسا بير قيرقا
حلق ميندان كورونات الما بيسا بير قيز
تاماقيندان كورونات

Ce dernier trait fait penser aux *houris*, dont il est dit que «leur chair se distingue sous les tuniques, leurs os se laissent apercevoir sous leur chair et la moelle elle-même apparaît distinctement dans l'intérieur des os[1]».

Il est probable que les chants dont nous parlons ont subi avec le temps plusieurs modifications importantes, ce qui n'a rien que de très naturel, vu qu'ils se transmettent de vive voix et ne sont pas consignés dans des livres sous une forme définitivement arrêtée. S'il en était autrement on ne s'expliquerait pas comment les scènes qui y sont retracées accusent tantôt la conversion à l'islamisme, tantôt la croyance indienne à la superposition de plusieurs existences se succédant l'une à l'autre pour le même individu, tantôt la pratique des plus grossières superstitions, attribuées, il est vrai, à des païens tels que les Kalmouks, mais que les Kara-Kirguiz eux-mêmes, musulmans de forme plus que de fond, n'ont pas oubliées. Il y a tels passages où il est question de La Mecque, du Prophète, des saints (*evlia*), de la purification (*tahâret*), de la prière canonique (*namâz*). La formule de salut *es-selâm 'aleikoum* avec la réponse *'aleikoum es-selâm* s'y rencontrent fréquemment. Dieu y est appelé *Khouda* (le Seigneur) et même *Allah*. Ceux qui n'ont pas embrassé l'islamisme sont traités de *kâfir* (infidèles); sauf toutefois le Tsar blanc, dont il n'est parlé qu'avec le respect dû au suzerain incontestable-ment reconnu. Puis nous rencontrons, p. 571, un passage qui nous transporte dans un tout autre domaine que celui du Qoran. Écoutons plutôt :

> Mon âme est bien loin d'ici dans un lieu appelé *Al-tаili*. Là est une fontaine d'or dans laquelle se trouve un poisson tout jaune, et dans ce poisson il y a un coffre d'or qui en renferme un autre d'argent où repose mon âme sous forme de quarante *kara-gouchqalj*[2];

[1] *Mirâdj ouïgour*, p. 21 de la traduction et 35 du texte.

[2] «Petits oiseaux noirs». Il s'agit ici d'un petit oiseau noir, au bec jaune, dont le chant est agréable; on le trouve à Kachgar. Voy. Shaw, *High Tartary*, p. 360.

كيموش صنحوقتينك ايچيندا   قيرق قارا قوتقلچ جانم بار

Dans un autre passage, p. 565, le fameux cheval *Tchal Qotroaq* est représenté comme ayant perdu trois âmes sur les huit qu'il possédait.

سكيز جانى چال قيروقتونك   اوچاكو چاق اولدى عهله
بيشاكو چاق تيريلدى

Ce n'est pas tout. Voici qu'on brûle une omoplate de mouton pour y lire l'avenir[1], p. 196 :

Targuil-Tas, après avoir brûlé l'omoplate, l'examina attentivement, puis se releva et dit : « Tchong-Yolot, khan des Kâfirs, je crains ce que me révèle l'omoplate. J'y vois une tête énorme, pareille à une chaudière (mot à mot au cercle qui entoure une chaudière), étalée devant le khan; j'y vois une tête, grosse comme un casque, étalée devant l'étendard. »

بو داليننك ايچيندا   قازان بالقاى قايران باش
قان الحيننان يايلدى   داولقاداى قايران باش
توغ الحيننان يايلدى

Assistons maintenant, pour finir, à une scène d'incantation où le devin (proprement le docteur, *bakhchi*) prête l'assistance de son art à une femme en mal d'enfant, p. 468 :

Le docteur noir accourut et s'assit près de la tête (du front) de la dame, puis appelant son génie : « Mon roi noir, toi qui scrutes tous les mystères, toi qui sais pénétrer tous les secrets, toi qui comptes une à une les quarante côtes; cet être (cette âme) qui va venir au monde vivra-t-il d'accord avec sa mère? Est-ce un don que le Seigneur très haut va lui faire? Malheur à cette femme! Ce ne serait pas un être qui vivrait d'accord avec elle? Ce ne serait pas un don du Seigneur? Serait-ce donc un héros venu de loin? Serait-ce un être issu d'une origine étrangère? Ne l'as-tu pas introduit dans ton

[1] Voir sur ce genre de divination : Et. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 267.

rein par des efforts réitérés (à l'aide d'un tamis)? Au jour de la Résurrection, comment feras-tu pour rester couchée dans ta tombe? — Alors la dame s'écria : Noir docteur, tu es plein de bonne volonté pour ton peuple. Tu es inspiré maintenant par un génie tout nouveau, et d'ailleurs, tu les connais tous. Donnez une robe au docteur, faites-le monter à cheval.» Et on le revêtit d'une robe, et on le fit monter à cheval, et il retourna chez lui.

قارا باشی کیلدی یوکوروب
باججهلینك مالكدایندا اولتوردی
باشی جننین چاتیردی
لیننغاکجی قارا باداشام
آبادان تینتاب قاراو
قمرق قاپرغا ماناو
ماکیشینا باییه
بارامانا بیکلی جانی د ایکن

Mais il est temps d'arrêter ces citations qu'on trouvera peut-être trop multipliées. Elles étaient nécessaires toutefois pour donner une idée de ce que peut être ce récit héroïque, très original dans ses allures et intéressant pour la langue dont il se sert. Nous retrouvons ici nombre de particularités propres au dialecte des Kirguiz en général, telles que la substitution du ب au م, comme dans دشبی pour دشمی «ennemi»; du ت au ر dans دیت pour دیر «il dit»; du د au ل, comme dans دار pour لار : بالادار pour بالالار «les enfants», الده pour الله; تلدا pour تلا «monnaie d'or d'une valeur d'environ 16 francs»; du س au ش dans اس pour اش «mets»; قوشمق pour قوشق «joindre, ajouter»; du ل au ی dans توکول pour توکی «noces»; du م au ب dans مورون pour بورون «le nez», موز pour بوز «la glace», غایم pour l'arabe غایب dans cette phrase کوزدان غایم بولدی «il disparut aux yeux», etc., sans compter l'emploi d'une foule d'expressions inconnues dans l'Azerbaidjân, la province de Khiva, le Turkestân, et qui semblent s'être cantonnées uniquement dans les vastes régions

de la Sibérie. Heureusement l'excellente traduction allemande que le docteur Radloff a jointe au texte original recueilli par lui vient suppléer ici à l'insuffisance des dictionnaires. Le savant orientaliste, auquel nous devons en outre une préface substantielle et très intéressante, a adopté l'alphabet russe, de préférence à l'alphabet arabe, pour la transcription du texte, en se basant non pas sur l'orthographe grammaticale, mais sur la prononciation. Il en résulte pour le lecteur un travail de déchiffrement parfois aussi scabreux que celui d'un manuscrit. C'est ainsi que jô représente ياو « ennemi » et jôм ياغم « mon ennemi »; ӧйіндӓ est pour اوينده « dans sa famille »; у est pour اغو « poison »; вӓ ou ве est pour بيه « jument »; тӧ pour تيوه « chameau »; тō pour طاغ « montagne »; jōп pour جواب « réponse », etc. Dans l'intéressante chrestomathie kirguize publiée à Tachkend par M. Lütch, cette phrase, p. 34, l. 26 : اش ايچينه اغو قوشوب « mettant du poison dans le manger » est ainsi reproduite en caractères russes аса ышына у қосып, destinés à figurer la prononciation. Cependant il ne faut pas s'exagérer ces difficultés toutes sérieuses qu'elles soient. On en vient à bout avec de la patience.

Cette clef, dit un poète ottoman[1], qui ouvre toutes les portes, mais qu'on dirait de fer, car elle est tant soit peu lourde à manier.

مفتاح مشكلات جهاندر اگرچه صبر
اما كرانيه دركجا آهنيـــقـــدر

PAVET DE COURTEILLE.

[1] Nabi éfendi, p. 62 des gazels.

Traité de flexion et de syntaxe, par Ibn Hijâm, traduit par A. Goguyer, interprète judiciaire, Leyde, in-8°, 1887. — *Manuel algérien*, grammaire, chrestomathie et lexique, par A. Mouliéras, 1 vol. in-12, chez Maisonneuve, 1888.

L'étude théorique et pratique de l'arabe continue en Algérie à être l'objet de travaux estimables. Voici deux publications nouvelles qui ne peuvent que contribuer à répandre la connaissance de cette langue.

Le traité arabe dont nous devons la traduction à M. Goguyer a pour auteur un célèbre grammairien, Ibn Hicham, qui vivait dans la première moitié du XIV[e] siècle. Il porte, selon l'usage, un titre poétique : « La pluie de rosée et l'étanchement de la soif », titre qui ne parviendra pas cependant à détruire l'aridité du sujet. Reconnaissons du moins que le traducteur n'a rien négligé pour rendre son livre accessible, non pas aux commençants, comme il le souhaite dans sa préface, mais à ceux qui ont déjà quelques notions du système des grammairiens arabes. Personne ne contredira M. Goguyer lorsqu'il affirme que l'intelligence de la vieille poésie, et il pourrait ajouter : de la langue des *hadis*, n'est pas possible sans commentaires et que ces commentaires eux-mêmes reposent en partie sur les théories qui ont leur point de départ dans les écoles de Koufah et de Basrah. C'est donc un service réel rendu aux hautes études que de faire connaître un texte difficile par sa concision, un traité que les musulmans lettrés placent presque à côté de l'Alfyyah et de la Lamyyah d'Ibn Malek. Je ne serai pas surpris qu'on cherche noise au savant traducteur à propos des dénominations nouvelles qu'il substitue à celles qui ont pour elles la grande autorité de S. de Sacy. Il lui sera peut-être difficile de faire accepter sa définition du *masdar* considéré comme un simple infinitif, la théorie de l'attribut, celle des pluriels rompus, enfin certaines assimilations grammaticales d'une nouveauté quelque peu téméraire. L'essentiel est de s'entendre sur le sens réel de ces définitions, ce qui n'est, après tout, qu'affaire d'attention et de

bon vouloir. Quant au résultat, il ne peut qu'être fructueux, car M. Goguyer possède à fond l'algèbre des grammairiens indigènes. Sa traduction est claire et précise, et les commentaires dont il l'accompagne ne laissent subsister dans l'esprit du lecteur aucun doute sur le système grammatical d'un auteur qui, depuis cinq siècles, fait autorité dans les écoles d'Orient.

M. Moulieras, professeur d'arabe au lycée de Constantine, poursuit un but plus immédiat dans son *Manuel algérien* : il s'est proposé de « tracer une voie nouvelle à l'étudiant, en lui présentant à la fois les deux formes de l'arabe, la langue parlée et la langue écrite ». Embrasser un sujet aussi vaste dans un petit volume de 150 pages était chose malaisée. L'auteur rachète les lacunes inévitables de son exposé grammatical par le choix et la variété des textes qui l'accompagnent; à l'exception d'un court fragment du roman d'Antar, ils sont inédits et tirés pour la plupart de documents judiciaires. Notons aussi un chapitre intéressant sur l'*accent* d'après les vues si originales et si justes développées par le regretté S. Guyard dans sa *Métrique arabe*. Le *Manuel* sera le bienvenu dans les bibliothèques scolaires d'Algérie et il mérite aussi de trouver une petite place dans celles de nos Écoles spéciales.

B. M.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1887.

NOTES DE LEXICOGRAPHIE BERBÈRE,

PAR

M. René BASSET,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER.

QUATRIÈME SÉRIE.

VOCABULAIRE DU TOUAT ET DU GOURARA, ARGOT DU MZAB, DIALECTE DES TOUAREGS AOUELIMMIDEN.

AVANT-PROPOS.

Les trois vocabulaires que je donne aujourd'hui ont été recueillis à différentes reprises, pendant deux missions que m'avait bien voulu confier M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie. Le premier, et le plus important, comprend les dialectes parlés dans le Gourara et le Touat, cette prolongation naturelle de l'Afrique française du Nord, mais dont l'accès, déjà si difficile à l'époque où M. Soleillet accomplissait son périlleux voyage, est maintenant absolument impossible, comme l'ont montré la tentative de M. Largeau et le récent assassinat du lieutenant Palat. L'orgueil des Touaregs surexcité

par le massacre de la seconde mission Flatters, massacre qui est encore à venger, les intrigues des Oulad Sidi Cheikh, nominalement ralliés à la France, et des chefs d'insurrection dont le plus célèbre est Bou 'Améma, enfin l'hostilité naturelle des musulmans fanatiques, aujourd'hui enrôlés dans la confrérie des Senoussis, ont accru encore les difficultés que rencontrait, il y a un quart de siècle, le commandant, aujourd'hui général, Colonieu lorsqu'il s'efforçait de nouer des relations directes avec ces groupes d'oasis.

Cependant les Touatis et les Gouraris, surtout ceux de la classe inférieure, fréquentent le sud et le centre de l'Algérie : ces derniers surtout, *harratin* d'origine, presque noirs de couleur, ont fui pour la plupart la tyrannie de leurs suzerains arabes ou touaregs et se livrent avec zèle à la culture dans les environs des villes des Hauts-Plateaux.

C'est ainsi qu'en 1886 et en 1887, j'en trouvai un certain nombre établis à Tiharet et que je pus étudier leur dialecte, jusque-là inconnu. Mon ami, M. Camille Limon, juge de paix à Tiharet, mit à ma disposition le cheikh du village nègre, venu lui-même du Gourara. Son zèle, accru par la qualification flatteuse de *qaïd el-ouçfan* (*qaïd* et non *cheikh*) me procura des représentants de chacun des k'çours. Mes renseignements sur les dialectes de Badrian sont dûs à H'amed ben el-H'adj Moh'ammed; de Tementit, à El-H'adj Moh'ammed ben el-H'adj Ah'med; de Tiattaf, à 'Abd el-Qader ben Moh'ammed; de Timisakht, à El-H'adj Abd el-Qader; enfin de Timimoun, à Ah'med Ould H'adj Moh'ammed, originaires de chacun de ces k'çours.

Comme dans mes précédentes *Notes*, j'ai comparé les mots des vocabulaires avec les formes correspondantes des autres dialectes, mais, pour éviter les redites, je me suis borné à ceux dont je n'avais pas parlé et que de récentes explorations m'ont fait connaître. Ce sont, outre le Mzabi, le Tagouarjelent et le Rifain, la Zenatia de l'Ouarsenis, des Haraoua de Teniat el-H'ad, des Harakta de 'Aïn Beïda et le Djeridi de Senned, dans le Djerid tunisien.

En 1885, pendant mon séjour au Mzab, mon hôte et ami, M. de Calassanti Motylinski, interprète militaire au bureau arabe de Ghardaïa, me fit dicter par le qaïd de Melika la liste d'expressions figurées que je désigne sous le nom d'argot du Mzab.

La même année, à Ouargla, je dus à l'obligeance de M. Le Châtelier, chef du poste de cette ville, de recueillir un vocabulaire du dialecte des Touaregs Aouelimmiden de la bouche d'un ancien esclave, El-H'adj Barka, né dans cette tribu.

I

DIALECTES DU GOURARA ET DU TOUAT.

Il est certain que les anciens ont connu, au moins de nom, les groupes d'oasis dont les principaux sont le Touat, le Gourara et le Tidikelt, mais l'altération des noms propres et la confusion des renseignements géographiques recueillis pour la plus grande partie par Ptolémée, rendent difficile et souvent douteuse toute assimilation avec les dénominations modernes de ces k'çour.

La population primitive de ces oasis était probablement de race noire ou brune et peut-être rattachée aux Wolofs ou aux Foulah du Sénégal actuel. Les traces d'un peuple nègre semblent s'être conservées dans les caractères physiques des individus de la classe inférieure (*harratin*), et même dans le langage. L'on trouvera, en effet, dans le dialecte parlé dans ces oasis des phénomènes phonétiques particuliers au wolof et à quelques langues soudaniennes[1].

[1] Une tradition, recueillie par Ah'med Baba de Tombouktou, dans sa Chronique, prétend que lorsque le roi de Melli, Kenkour Mousa (كنكور موسى), fit le pèlerinage de la Mekke à la tête d'une armée de 60,000 hommes, il passa par Oulata et le Touat (توات), et que ce dernier pays fut ainsi nommé parce que le prince y établit ceux de ses esclaves à qui leurs pieds endoloris (توات) ne permettaient pas de le suivre (Rohlfs, *Beiträge zur Geschichte und Geographie des Sudan*. — *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. IX, 1855, p. 525). Comme Kenkour Mousa vivait au VIII^e siècle de l'hégire, cette légende n'a pas de valeur historique, mais elle montre, chez

Il est généralement admis, depuis d'Anville[1] que le Ger de Pline l'Ancien, jusqu'où parvint Suetonius Paulinus, est identique au Ghir de Léon l'Africain et à l'Oued Saoura actuel, c'est-à-dire au fleuve qui prenant sa source chez les Aït Aïach du Maroc[2], sur le revers méridional du massif atlantique, va se

les Soudanais, le souvenir d'une population noire qui aurait habité le Touat. Quant à ce dernier mot, il paraît signifier *oasis*, comme l'a fait remarquer M. de Slane.

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (ancienne série), t. XXVI, 1745, p. 81. *Sur les rivières de l'intérieur de l'Afrique*, Walckenaer, *Recherches sur l'Afrique*, Paris, 1821, in-8°, p. 387-388. Michon, *Quid libycæ geographiæ, auctore Plinio, Romani contulerint*, Paris, 1859, in-8°. M. Vivien de S. Martin a démontré, après Walckenaer, que le Ger de Pline correspond au Nigir (Νίγειρ) et non au Gir (Γεἰρ) de Ptolémée (*Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, Paris, 1863, gr. in-8°, p. 425-429). Sur le cours supérieur de ce fleuve qui porte aujourd'hui les noms d'Oued Saourah (وادى الساورة ، وادى الآساور ، جير d'El-'Aiachi, وادى الساورة de Mouley Ah'med), Oued Messaoura, Oued Messaoud, Oued Guir, cf. Fillias, *L'expédition de l'Oued Guir*, Alger, 1880, in-8°, p. 11-12; Colas, *Renseignements géographiques sur l'Afrique centrale*, Alger, 1880, in-8°, p. 73-76; Sabatier, *La question du Sud-Ouest*, Alger, 1881, in-8°, p. 16-17. Il est probable que c'est le même fleuve que Pausanias (*Attique*, 33) a en vue, lorsqu'il parle d'un cours d'eau sortant de l'Atlas et renfermant des crocodiles. (*Description de la Grèce*, éd. Clavier, Paris, 1814-1821, 7 vol. in-8°, t. I, p. 281.)

[2] El-'Aïachi, p. 14, ap. Berbrugger, *Voyage dans le sud de l'Algérie*, Paris, I. R., 1846, in-4°. Comme Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, l. V, ch. 1x, 1) rapporte que Juba II avait conservé la dépouille d'un crocodile tué dans ce fleuve de la Mauritanie, assimilé au Nil par les anciens (cf. aussi Strabon, *Géogr.*, l. XVII, ch. III, 4), quelques géographes y ont vu le fleuve auquel parvinrent les cinq Nasamons dont parle *Hérodote*, d'après Etéarque l'Ammonien (*Histoire*, l. II, 32). Il faut corriger en *Gir* la lecture *Gem* conservée dans l'édition de la *Cosmographie* d'Ethicus Ister par L. Baudet (Paris, 1843, in-8°, p. 50).

perdre, au sud du Touat, dans les environs des dunes d'Iguiden. On peut admettre que les populations de ces trois groupes d'oasis étaient comprises par les géographes grecs et romains sous le nom vague de Gétules ou de Mélano-Gétules[1].

Au temps de Ptolémée, cette ligne d'oasis devait être un des principaux chemins suivis par les caravanes allant de Mauritanie au Soudan, car le géo-

[1] Il me semble impossible de donner au nom de Gétules un sens nettement déterminé. M. Vivien de S. Martin (*Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 128) qui a assimilé, avec raison, les Gétules aux Guezoula des écrivains arabes, a indiqué, mais sans preuve, l'erreur qui étendait cette appellation à toutes les populations du sud de l'Atlas, du Guir aux Syrtes. Les Guezoula étant d'origine senhadja, en les plaçant dans le Touat, le Gourara et le Tidikelt, on serait en contradiction formelle avec Ibn Khaldoun, d'après lequel (*Histoire des Berbères*, tr. de Slane, Alger, 1852-1856, in-8°, t. III, p. 179) les Zenatas forment à peu près toute la population des pays dactylifères du Sahara, jusqu'au Sous el-Ak'ça. Les Beni Yaleddès, qui, d'après le même auteur (*Histoire des Berbères*, t. III, p. 297), habitaient le territoire situé au midi des deux Maghrebs, derrière le 'Arg, appartenaient à la famille des *Zénatas*, soit qu'on les rattache aux Beni Ouemannou ou aux Maghraouas. Une autre fraction des Beni Ouemannou, d'origine zénatienne, est mentionnée nominalement comme occupant ces oasis. On y rencontrait aussi des Ourtaghir, des Beni Mozab, des Beni 'Abd el Ouad et des Beni Merin, tous *Zénatas*. Un des k'çour du district de Teganet, dans le Gourara, est encore appelé aujourd'hui K'çar ez-Zenata et le berbère parlé dans ces oasis se nomme *Zenatia*. Quant à l'assertion contraire du cheikh Abou-Ras (*Voyages extraordinaires*, tr. Arnaud, *Revue africaine*, 1883, p. 87), d'après laquelle les populations de Figuig et du Touat descendraient des Senhadjas, si tant est qu'on doive accorder quelque crédit à ce compilateur moderne dépourvu de toute critique, on peut supposer qu'il a voulu parler des Miknasas, tribu senhadja du Tafilalet, dont quelques fractions purent se fixer au Gourara.

graphe grec nous a laissé, comme un itinéraire, une liste de bourgades situées près du Nighir, et dont quelques-unes pourraient être assimilées aux k'çour existant de nos jours. Ce sont : « au delà(?) du Nighir »[1] :

Taloubath (Ταλούβαθ), où M. Vivien de S. Martin croit reconnaître le Tanebèt, mentionné dans un des itinéraires cités par Renou[2].

Toukabath (Τουκάβαθ, var. Τουχάβα), où le même auteur voit la Tesabit (تسابيت) d'Ibn Khaldoun. Il faut toutefois remarquer que le *k* ou le χ du grec a pu difficilement représenter ou devenir un س en kabyle ou en arabe. Le nom donné par Ptolémée pourrait signifier en berbère « l'endroit où abondent les renards » (*akab* آكاب ou *aχab*).

Byntha (Βύνθα, var. Βύθα), où M. Vivien de S. Martin croit reconnaître le Bouda actuel[3].

[1] Ptolémée, *Géographie*, éd. Nobbe, 3 vol. in-16. Lipsiæ, 1843, t. I, l. IV, ch. VI, § 25.

[2] *Description géographique de l'empire du Maroc*, Paris, I. B., 1846, in-4°.

[3] Le pays de Bouda, situé sur l'Oued Messaoud, entre Tesabit et Timmi, comprend onze k'çour dont les noms ont été altérés par les deux Européens qui les premiers ont décrit le pays (De Colomb, *Notice sur les Oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, *Revue maritime et coloniale*, t. III, 1860, p. 44; Rohlfs, *Reise durch Marokko*, Bremen, 1882, in-8°, p. 160). M. Le Châtelier (*Notes sur le k'sour de Bouda*, *Bulletin de la Société de géographie*, 4e trimestre 1886, p. 598) a donné, d'après des informations particulières, la liste suivante qui paraît être de beaucoup la plus exacte : Mansour, Bouda, Zaouya Sidi Haida, Agheram Ali (اغرم على, village de 'Ali, le Agarmalli de Rohlfs), K'çar Beni Allalou (le Ben-Illou de Colomb, le Ben Illo de Rohlfs), Ben Adraou (Col. Ben Dra, R. Ben Draho), Zaouyat ech-Cheikh b. Amar, Ba-Khalla, *Zaouyat el-Ghemarina* (le

« En deçà de la rivière » (ὑπὸ τὸν ποταμόν)[1],

Anygath (Ἀνυγάθ), peut-être la même que la Teneghent de Léon l'Africain.

« Sur la rive septentrionale du fleuve »[2] :

Pessidé (Πεσσίδη, var. Πεσσιδύ).

Thigé (Θίγη).

Koufé (Κούφη).

La métropole de Nighira (Νίγειρα μητρόπολις).

Ouellegia (Οὐελλέγια, var. Οὐελέγια, Ουελέγειρα).

Tagama (Τάγαμα), qu'on peut rapprocher de Tagant, un des neuf k'çour de Reggan[3]. Un des districts du Gourara porte aussi le nom de Teganet et comprend trois k'çours : K'çar Oulad Daoud, K'çar ez-Zenata, Teganet. Le nom de Tagant dérive soit,

Elmara' de Rohlfs, El-Ghamarens de Colomb); K'arbat Oulad Yaïch, Kasbah Sidi Sa'id, K'çar Affare (R. Ouffart,) Ouaderare (ﻏﺪﺭﺓ « pierre », R. Udhrhar), Beni Ouazine. La plupart de ces noms sont récents et d'origine arabe : le k'çar est toutefois assez ancien : au XIVe siècle, Ibn Batoutah le mentionne (*Voyages*, éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, Paris, imp. nat., 1879, p. 447). C'est à tort que Walckenaer (*Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, p. 287) assimile Bouda à Agabli.

[1] Ptolémée, t. IV, ch. VI, § 26.

[2] Ptolémée, t. IV, ch. VI, § 27.

[3] De Colomb, *Notices sur les oasis*, p. 51. Les autres k'çour sont : Timmouri, résidence du chef, Ba-Rich-ech-Chorfa, Ba-Rich-el-Harratin, Oulad Raho, Anreglouf, Timadanin (les villes, plur. de *tamdint* ﺗﻤﺪﻳﻨﺖ), Kasbat Oulad Hamidou Cheralil, En-Nefich, Zaouyat el-Hachel, Kasbat Oulad Allel, Timoulaf el-Gharbia, Timoulaf ech-Chergnia, Tenchent, Aguralil, Taourirt el-Hadjar « colline de pierres », Taourirt el-Guebia « colline du sud ». La liste donnée par G. Rohlfs (*Reise durch Marokko*, p. 162) est incomplète et ne comprend que quatre noms : Nfis (Nefich), Udrar (*audrar* « la montagne » ﺃﻭﺩﺭﺍﺭ), Tmadanin (Timadanin) et Taourirt.

de la racine G N (kabyle *gen* كَّن), signifiant « se reposer, dormir » (cf. le nom de la ville arabe de الرقادة), soit de la racine qui a donné en touareg ahaggar le mot *egan* اڭن, « armée ». Dans le dernier cas, Tagant répondrait au mot arabe معسكر (cf. le nom de Mascara) ou de محلة. On pourrait aussi reconnaître dans la Τάγαμα de Ptolémée, le k'çar de Taghemt (Ta-r'emt), l'un des trois villages d'Iguesten[1].

Panagra (Πάναγρα), où se rencontre la racine *iger* ڭر « champ ».

« Sur la rive méridionale[2] » :

Thoupæ (Θοῦπαι, var. Θοῦππαι).

Pounsé (Πούνση, var. Ποῦνσα).

Salouké (Σαλούκη, var. Σαλούκα).

Thamondokana (Θαμονδόκανα, var. Θαμονδάκανα, Ἀμονδάκανα). Peut-être doit-on voir, dans la seconde partie de ce nom, une altération de la racine D K L (دكل) signifiant « se réunir, s'assembler », d'où vient le nom du Tidikelt (تدكلت) « la réunion », correspondant à l'arabe جماعة. Thamondokana serait le même nom, légèrement changé, que Thimedoukelt (تمدوكلت).

Doudoum (Δουδούμ, var. Δουδουμ), peut-être le Deldoul ou Deldoum actuel, Deldull de Rohlfs (p. 159), un des districts au sud de la Sebkha de Gourara, habité par des marabouts Zoua[3].

[1] Les autres sont : Asoul et K'asbat el-Foukanie. (Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In-Salah*, Alger, 1886, gr. in-8°, p. 31-32.)

[2] Ptolémée, l. IV, ch. VI, 52 v°.

[3] Il comprend six k'çour : El-Mansour, Akebour, K'çar el-Ous-

Il importe de faire remarquer, à propos de l'identification de ces derniers noms, qu'il est difficile de tenir compte des indications données par Ptolémée sur la situation et la distance de ces points par rapport au Nighir (Ger) : car de nos jours, tous les k'çour sont bâtis sur la rive droite de l'O. Msaoura, et l'on peut croire qu'il en était de même dans l'antiquité. Les expressions « en deçà, au delà, sur la rive septentrionale ou méridionale » proviennent sans doute de confusions dans les itinéraires de caravanes qui ont fourni des renseignements au géographe grec, ou doivent se rapporter à quelques-uns des nombreux affluents de l'O. Msaoura et non au fleuve lui-même.

Quant aux populations qui habitaient les deux rives du Ger, Ptolémée[1] mentionne les Éthiopiens Odrangidæ (Ὀδραγγίδαι), où M. Vivien de S. Martin[2] a reconnu la tribu sanhadja des Outriga, les Mimakes (Μιμάκεοι), et au sud de ces deux tribus[3], les Akhæmæ (Ἀχαῖμαι, var. Ἀχάμαι), les Gongalæ (Γογγάλαι), les Nanosbeis (Νανοσϐεῖς), les Nabathræ (Να-

tani, Oulad Abbou, Tsilmait, El-Hadham; cf. une description de cette oasis dans Cherbonneau, *Indication de la route de Tuggurt à Tombouctou*, Paris, 1860, in-8°, p. 5, et Coyne, *Une ghazzia dans le grand Sahara*, Alger, 1881, in-8°, p. 36-37. C'est à Deldoum que se trouvait Bou Améma lors de son entrevue avec le lieutenant Palat, assassiné quelques jours après à Hassi Chirk sur la route d'In-Salah (Fauvon, *Le lieutenant Palat, son exploration*, Mascara, 1886, in-8°, p. 23-24).

[1] L. IV, ch. vi, § 16.

[2] *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 157-453.

[3] L. IV, ch. vi, § 20.

Journ. asiat., nov.-déc. 1887, p. 352.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DES BENI MIDRAR DE SIDJILMASA,

D'APRÈS IBN KHALDOUN, LE K'ART'AS, EL-BEKRI ET IBN HADDOUN.

- MADGHIS EL-ABTER.
  - Zak'ia.
    - Dari.
      - Yahya.
        - Ourstif.
          - Mikinas.
            - Ounif.
              - Tafris.
                - Mesjdasit Abou Izzoul.
                  - Meslan.
                    - Ouassoul.
                      - Abou'l K'âsem Semgou (1), 155-167 h. (771 à 783-784).
                        - Abou'l Ouezir Elyas, (El-Bekri, 168), 167-174 h. (783-784 à 790-791).
                        - Abou Mans'our Elyasa' (Ier), (El-Bekri, Abou'l Montaçir), 174-208 h. (790-791 à 823-824).
                          - Midrar el-Montaçir (Ier), 208-253 h. (823-824 à 867).
                            - Ibn er Rost'emyah Meimoun, 253 h. (867).
                              - Moh'ammed (1), 263-270 h. (883-884).
                              - El-Fath' Ouasoul, 298-300 h. (911-913).
                                - Moh'ammed Chaker lillah, 321-347 h. (d'après le K'art'as, 331), (943-958). 3e prise de Sidjilmasa par les Fatimites.
                                  - El-Montaçir (III), 347-352 h. (958-963).
                                  - Abou Moh'ammed El-Mo'tazz billah (II), 352-366 h. (963 à 976-977). Conquête de Sidjilmasa par les Maghraoua de Khazroun ben Fellfoul. Fin de la dynastie des Beni Midrar.
                              - Ah'med, 300-309 h. (913 à 921-922). 2e prise de Sidjilmasa par les Fatimites.
                            - Meimoun el-Emir, (253-263 h. 867 à 876-877).
                            - Elyasa' (II), (El-Bekri, 291), 270-296 h. (884 à 908-909). Prise de Sidjilmasa par les Fatimites.
                            - Ouassoul.
                              - Moh'ammed.
                                - El-Mo'tazz (Ier), 309-321 h. (921-922 à 933).
                                  - Abou'l Montaçir Moh'ammed, 321 h. (933).
                                    - El-Montaçir (II) Semgou, 321 h. (933).
        - Djana.
        - Semgou.

(1) El-Bekri, p. 282, donne à tort Abou'l K'âsem Semgou comme fils de Meslan fils de Nezoul (نزول pour وزول); mais, p. 330, il l'appelle exactement Abou'l K'âsem Semgou ben Ouassoul.

ϐαθραι); les Alitambes (Ἀλιταμϐοί), les Maurales (Μάραλοι; var. Μαύραλοι[1]).

L'identification de ces noms propres, dans l'état où ils nous sont parvenus, ne peut donner lieu qu'à des hypothèses et des conjectures aventureuses. Il n'est du reste pas certain que Ptolémée les ait reproduits exactement et il a dû justifier plus d'une fois la remarque de Pline l'Ancien : « Les noms des peuples et des villes de l'Afrique sont des plus impossibles à prononcer dans une autre langue que les leurs »[2].

Les populations de ces k'çour gardèrent leur indépendance pendant la période de la domination romaine, vandale et byzantine en Afrique. Elles durent à leur éloignement de conserver leur religion et leur liberté pendant les commencements de la conquête arabe. La date de leur conversion à l'islam est inconnue : cependant on peut vraisemblablement la placer à la même époque que celle de leurs voisins les Miknasas, qui fondèrent ou plutôt rebâtirent Sidjilmasa en l'an 140 de l'hégire (737 de J.-C.), c'est-à-dire dans les premières années du IIe siècle (VIIIe de notre ère)[3]. Le prosélytisme abadhite des Beni Midrar dut rayonner sur les pays voisins et la conquête politique marcha de pair avec la soumission religieuse. Abou Mançour El-Yasa' I (174-208 hég.,

[1] L. IV, ch. VI, § 21.
[2] *Hist. nat.*, l. V, ch. 1, § 1.
[3] *Histoire des Berbères*, t. I, p. 261. Voir le tableau généalogique des Beni-Midrar.

790-791 à 823-824 de J.-C.) s'empara, dit Ibn Khaldoun[1], des oasis du désert, au midi de Sidjilmasa. Les relations du Touat, du Tidikelt et du Gourara avec la dynastie des Beni Midrar, furent les mêmes que celles qui existent encore aujourd'hui entre ces pays et le Maroc : une soumission nominale, parfois affirmée par un tribut payé après une expédition envoyée par le pouvoir suzerain, mais refusé aux premiers embarras extérieurs ou intérieurs de ce dernier. Les Beni Midrar, qui n'avaient pu anéantir l'invasion fatimite, disparurent devant les Beni Khazroun, famille maghraoua[2], patronnée par le puissant vizir de Cordoue Ibn el-Amer El-Mançour (Almanzor), alors en lutte contre le Senhadja Bologguin ben Ziri, représentant des Fatimites. Khazroun ben Felfoul, le premier prince de la dynastie maghraoua, reçut, du ministre espagnol, l'investiture de Sidjilmasa et des provinces qui en dépendaient.

A l'époque où les Ketamas et les Senhadjas repoussèrent les Zenatas dans le Maghreb el-Ak'ça, les Beni Ouasin, comprenant les Beni Merin, les Beni 'Abd el-Ouad, les Beni Toudjin, etc., allèrent s'établir dans le désert qui s'étend entre la Molouya et le Za. Ils y reconnurent l'autorité des gouvernants maghrebins : d'abord celle des princes des Miknaças,

[1] *Histoire des Berbères*, t. I, p. 262.

[2] Voir sa généalogie dans le tableau joint aux *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, p. 12.

ensuite celle des émirs des Maghraouas[1]. Plus tard, profitant de l'affaiblissement de la dynastie senhadja des Zirites, les Beni Ouasin se répandirent dans le Maghreb central, d'où les chassa, au XIe siècle, l'invasion arabe des Beni Hilal. La défaite d'Abou So'da[2] les obligea de rentrer dans le désert et les Beni Merin occupèrent le pays situé entre le Tigourarin (Gourara) et Debdou. C'est de là qu'ils partirent plus tard pour fonder une dynastie à Fas.

Après la chute des Beni Midrar, les oasis passèrent, au moins de nom, sous la domination almoravide; elles paraissent avoir été entièrement indépendantes au temps des Almohades : du moins elles ne sont pas mentionnées dans le récit des événements qui eurent Sidjilmasa pour théâtre, sous les derniers khalifes de cette dynastie.

Sous les Mérinides, le Touat et le Gourara furent conquis, en 715 hég. (1315-1316), par le prince Abou 'Ali qui, après de nombreuses luttes contre son père Abou Sa'id, obtint le gouvernement de Sidjilmasa. Il organisa une armée, enrôla des auxiliaires arabes chez les nomades Ma'akils, et s'empara sans difficulté des k'çour du Touat, du Gourara et de Tementit[3]. Il se tourna ensuite contre les provinces

[1] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. III, p. 306.

[2] Cf. sur ce personnage, mon mémoire sur Honba (*Bulletin de correspondance africaine*, 1885, p. 136-148).

[3] L'oasis de Tementit (تمنطيط) sur la rive gauche de l'Oued Mas-soud, entre les districts de Timmi et de Tintal', comprend les k'çour suivants : Tazdaït (« le palmier nain » تزدايت), Zaouya Sidi'l-Bekri, Timiliha, Kasba Sidi Zelaouli, Amguid, Bou-Faldi, Noum

de l'ouest et occupa Taroudant, le Dra'a et le Sous. Vaincu dans une nouvelle révolte contre son père, en 720 hég. (1320 de J.-C.), au cours de laquelle il avait pris Maroc (722 hég., 1322 de J.-C.), il parvint néanmoins à conserver ses possessions du désert jusqu'au moment où, après deux nouvelles tentatives de révolte, il fut battu, fait prisonnier et étranglé par ordre de son frère, l'émir Abou'l H'asan (733 hég., 1332-1333 de J.-C.)[1]. Le Gourara et le Touat furent alors réunis à l'empire des Mérinides, mais les guerres civiles qui éclatèrent entre l'émir Abou'l H'asan et son fils Abou 'Inân, permirent aux oasis de recouvrer leur indépendance. En effet, Tesabit[2] fournit un asile aux Oulad Kharadj et à Ibn Yar'mor qui s'étaient révoltés en 754 hég. (1353 de J.-C.) contre Abou 'Inân, au moment où Ibn Bat'out'ah, en revenant de Tombouktou, traversait le

en-Nass et Tementit qui sert de capitale, et où l'on montre, devant la mosquée, un aérolithe considérable (De Colomb, *Notice sur les oasis*, p. 47). Rohlfs (*Reise durch Marokko*, p. 160) ne mentionne que les k'çour de Tementit, Alauchia (Alouchia) Kasr el-Kebir, Kasbah Uled bu Hamo (K'asbat Oulad Ba-Hammou), Kasbah Djedida et Bunkur (Bounkora).

[1] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. IV, p. 194-195.

[2] Cf. sur Tesabit, El-Aiachi, *Voyages*, p. 22-24, et Rohlfs, *Reise durch Marokko*, p. 135 et 160. C'est, d'après lui, l'oasis la plus reculée du Touat du côté du Nord. Elle comprend, suivant De Colomb (*Notice sur les oasis*, p. 43), les k'çour suivants : Arian er Ras (Rohlfs, Oerian Rass), Brinkan (altération de *Aberkan* ابركان ; B. Brinkan), El-Hammad (R., Hamed), El-Aïad (R., Lahiatnu), Oudjelan (R. Ugelahn), El-Maïz et El-Hebela. C'est dans cette dernière ville que réside le chérif, chef de la confédération.

k'çar de Bouda[1]. Vingt ans plus tard l'émir zeïanite, Abou H'ammou II, chassé de son royaume et continuellement vaincu par le sult'an mérinide de Fas, 'Abd el-'Azîz, trouvait un refuge dans le Gourara, où il arriva grâce à la protection du chef des Beni 'Amer, 'Abd Allah ben Çor'eir, qui lui donna des guides pour traverser le désert. Il demeura quelque temps dans le Gourara, mais les nomades à la solde des Mérinides préparaient une expédition pour l'en chasser et il songeait à se réfugier au Soudan, lorsque la mort de 'Abd el-'Aziz le sauva[2], djoumada 774 hég. (nov.-déc. 1372 de J.-C.). Profitant de la jeunesse et des embarras du nouvel émir mérinide, Es-Sa'id II, Abou H'ammou quitta le Gourara et rentra à Tlemcen où son affranchi Atya ben Mousa l'avait proclamé de nouveau[3].

A la fin du huitième et au commencement du neuvième siècle de l'hégire, les oasis avaient atteint un haut degré de prospérité. Le Touat, peuplé par une fraction des Beni Ouémannou ne comptait pas moins de 200 bourgades, de l'est à l'ouest[4]; une des plus orientales, Tementit, était la dernière station du Maghreb pour les caravanes qui se rendaient dans

[1] *Voyages*, trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, p. 446-447.
[2] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. III, p. 461; t. IV, p. 385.
[3] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. IV, p. 402.
[4] On dit encore de nos jours, pour marquer l'étendue du pays, qu'une jument qui serait saillie au village le plus septentrional, pourrait, en se dirigeant vers le sud, coucher chaque jour dans un village et mettre bas en arrivant au plus méridional (Cherbonneau, *Indication de la route de Tuggurt à Tombouctou*, p. 5).

le pays des noirs et sa situation en faisait un entrepôt considérable; elle avait remplacé Bouda, abandonnée à causes des brigandages des nomades du Sous. Le Tigourarin (Gourara) renfermait environ cent k'çour très florissants et très peuplés, en majeure partie de Beni Yaleddès. La richesse de ces pays consistait principalement en dattiers, arrosés par des puits dont le forage, décrit en détail par Ibn Khaldoun, ne diffère pas du système employé encore aujourd'hui par les corporations de puisatiers de Ouargla et de l'O. Righ. Le commerce avec le Soudan était aussi une source de revenus pour les k'çour et le proverbe qui le recommande devait être cité au Touat[1]. Les marchandises européennes, apportées jusqu'à Tlemcen par les marchands italiens qui occupaient dans cette ville le quartier de la Kaisaryah, passaient par Sidjilmasa et de là, par le Gourara, le Touat et le Tidikelt, à Youalaten, la première ville du Soudan : celui-ci, en échange, renvoyait des plumes d'autruches, de l'ivoire, de la poudre d'or, des cuirs, des noix de kola et des esclaves[2]. Les nomades du nord, les Douï 'Obeïd Allah, tribu Ma'akil, et parfois les Beni 'Amer, tribu zoghba, venaient hiverner au Gourara, tandis que les Senhadjas « porteur du litham », an-

[1] الجرب دواه القطران والفقر دواه السودان

« La gale (des chameaux), son remède est le goudron, et la pauvreté, son remède est le Soudan » (Cf. Daumas, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, 1858, in-18 jés., p. 367).

[2] Bargès, *Tlemcen*, Paris, 1859, in-8°, p. 206-214; E. de la Primaudaie, *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française* (*Revue algérienne et coloniale*, t. III, p. 820).

cêtres des Touregs voilés, poussaient leurs courses jusqu'à la limite méridionale de l'Erg et servaient d'intermédiaires au commerce[1]. La conquête de plusieurs villes de la côte du Maghreb par l'Espagne, l'occupation du reste du littoral algérien par les Turks interrompirent les relations pacifiques de commerce entre l'Afrique et l'Europe, et ces deux peuples, réveillant le fanatisme chrétien et musulman, travaillèrent ensemble, sinon d'accord, à ruiner les pays où ils s'établirent provisoirement[2].

Le Touat était administré par une djema'ah dans laquelle les K'adhis devaient jouer un rôle important[3]. Dans les deux dernières années du xv^e siècle, ces fonctions étaient remplies par 'Abd Allah El-'Asnouni qui eut à lutter contre un agitateur religieux, Mousa ben 'Isa el-Mer'ili, fils de 'Abd el-Kerim el-Mer'ili[4], né à Tlemcen, et élève du célèbre 'Abd er-Rah'man eth-Tha'alebi, enterré à Alger. La prospé-

[1] Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, t. I, p. 191, 196; t. III, p. 297-300.

[2] Sur la décadence du commerce africain à partir de l'occupation d'Oran par les Espagnols, cf. Mas Latrie, *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1886, in-12, p. 514-516.

[3] «Principem quemdam proprium habent, dit Léon l'Africain en parlant du Gourara (Tegorarin), frequentissimè inter se belligerantur, nullis tamen exteris nocent, vicinis quoque Arabibus non-nihil tributi persolvunt» (*De Africæ descriptione*, Leyde, 1632, in-32, t. II, p. 618). On croirait lire une description du Mzab avant la conquête française.

[4] Il est appelé El-Makily dans la traduction des *Voyages extraordinaires du cheikh Abou Ras* par M. Arnaud (p. 172). Cette erreur provient d'une confusion de lecture entre المقيلي (ponctuation maghrebine) et المغيلي.

rité des k'çour y avait attiré un nombre considérable de Juifs, en butte, comme dans le Maghreb, à la recrudescence du fanatisme surexcité par les défaites de l'islam en Europe. El-Mer'ili prêcha contre eux une véritable campagne; après les avoir persécutés à Sidjilmasa, il passa au Touat pour continuer son entreprise et, pour vaincre l'opposition que lui faisait le k'adhi 'Abd Allah, il s'appuya sur les fetouas rendus en sa faveur par l'imâm de Ténès, Moh'ammed et-Tenessi, le célèbre historien des Beni Zeyan; par l'imâm Moh'ammed ben Cho'aib es-Senousi, le plus illustre théologien de cette époque; Moh'ammed er-Ressa'a, mufti de Tunis; 'Isa el-Mouasi, mufti de Fas; Ibn abi Zakarya, mufti de Tlemcen, et les encouragements de presque tous les oulémas de ces trois villes. La synagogue du Touat fut détruite et la tête de chaque juif mise à prix pour sept mithk'als (environ 100 francs), payés de la bourse même de l'agitateur. Ce massacre eut lieu en 1492, d'après Léon l'Africain et Marmol[1]. El-Mer'ili voulut ensuite marcher contre le Maroc et jouer le rôle du Mahdi des Almohades contre une dynastie, celle des Beni Ouattas, branche des Merinides, qu'il jugeait suspecte de tiédeur. Mais les bandes qu'il avait levées contre le sult'an Ah'med ben Yah'ya ben Abou 'Imran furent mises en déroute et l'agitateur dut s'enfuir dans le

[1] *De Africæ descriptione*, t. II, p. 617-618; *De l'Afrique*, tr. Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, 3 vol. in-4°, t. III, l. VII, ch. XXIII. Ce dernier prétend qu'El-Mer'ili avait conseillé seulement au peuple de piller les Juifs.

Soudan, où il professa l'exégèse du Qoran et la jurisprudence. Les juifs ne tardèrent pas à rentrer dans le Touat, peut-être grâce à la protection des armées marocaines, et l'un d'eux vengea ses coreligionnaires en tuant le fils d'El-Mer'ili. Celui-ci revint du Soudan pour le venger et mourut en arrivant[1]. Le souvenir de ces événements s'est conservé jusqu'à nos jours, mais altéré par la tradition populaire qui lui rattache l'origine du nom du Gourara : un Juif, du nom de Gourari, vivait à Timimoun[2], et sa générosité lui donna une influence

[1] Abou Ras, *Voyages extraordinaires*, p. 184-185; Cherbonneau, *Essai sur la littérature arabe au Soudan* (*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, t. I, p. 10-14); *id.*, *Hist. de la littérature arabe au Soudan* (*Journal asiatique*, octobre-novembre 1884, p. 391-398).

[2] Timimoun est le principal district du Gourara, sur le rivage oriental de la Sebkha. Il renferme 10 k'çour, d'après Daumas (*Sahara algérien*, p. 288) et 22 d'après De Colomb (*Notice des oasis*, p. 36), mais les deux listes ne s'accordent guère pour les noms. Ce sont, d'après la première : Sammota (*Asemmoud ?* اسمود, en berbère, «froid»), El-Kaf, Ir'zer (en berbère, يغزر «le torrent»), El-Talalet, Badriam, Zaouya Sidi El-H'adj ben Qasem, Beni Mah'allan, Bel R'azi, Taducit (pour Tadmaït ?), El-K'achda, Temanet, Oulad El-H'adj 'Ali, Oulad Abbas, Oulad Saïd, Kali ou Boukali, Zaouya Mouley Tayeb, El-Amer, El-Haouinat, Guentour et Our'lana. La seconde liste donne les noms suivants : Arekour (ازكور, en berbère, «la poutre»), Ghamamellen (*Ar'erem amellal* اغرم املال «le k'çar blanc», en arabe الابيض), Taroualn, Ghiat, Msain el-Arb, Amezeggar, Tamesloubt, Tademait, Oulad el-Hadj, Oulad el-Mahdi, Oulad Alia, Zaouya Sidi el-Hadj Ben El Kassem, Beni Mehlel, Beni Melouk, Aghamt, Lichta, Sidi Idda, Temana, Taourtsit (pour *Taourirt* تاوريرت, en berbère «la colline») Ouachda et Timimoun, chef lieu du district, où résidait, il y a quarante ans, un chef particulier, El-H'adj Moh'ammed ben 'Abd er-Rah'man. *Cf.* une description de

dont il profita pour corrompre l'orthodoxie de l'islam et introduire dans le culte musulman des pratiques juives. Un marabout du Soudan, nommé cheïkh 'Abd el-Kerim vint s'établir à Bou Ali dans le Touat, puis à Timimoun où il ne restait plus qu'un seul orthodoxe : tous deux tuèrent Gourari et rétablirent l'islam dans toute sa pureté[1].

Ces troubles amenèrent, probablement avec l'intervention des Marocains, la soumission provisoire des k'çour. Dans les premiers temps de la dynastie des Chorfa, alors que les Mérinides occupaient encore Fas, nous voyons le sud de l'empire partagé entre deux chérifs h'asanis : l'un, Moh'ammed, régnant à Taroudant et sur le Sous, l'autre, Ah'med, maître de Maroc, du Tafilalet et du Gourara (Tiguriri) vers 947 hég. (1540 de J.-C.); ce dernier avait la prééminence sur son frère[2]. La soumission des oasis fut de peu de durée, car lorsque le chérif Abou'l 'Abbas Ah'med el-Mançour, frère et successeur de 'Abd El-Mélik, se vit délivré des craintes que lui inspirait la présence des Turks sur ses frontières, il songea à s'emparer de Tombouktou et du Soudan : le prélude de cette expédition fut la conquête du Gourara et du

Timimoun et de son commerce dans Daumas, *Le Sahara algérien*, p. 282-289; Daumas et De Chancel, *Le Grand désert*, p. 54-71; Bargès, *Le Sahara et le Soudan*, p. 6; et une description du k'çar des Oulad Saïd ap. Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, Paris, 1863, in-8°, p. 11.

[1] De Colomb, *Notices sur les oasis du Sahara*, p. 36.

[2] Diégo de Torrès, *Histoire des chérifs*, trad. par le duc d'Angoulême, Paris, 1667, in-4°, p. 73-75.

Touat. Il envoya contre eux des troupes commandées par les k'aïds Moh'ammed ben Baroka et Ah'med ben El-H'addad. Après 70 journées de marche depuis Maroc, l'armée du soult'an atteignit les oasis : les habitants furent aisément vaincus dans plusieurs combats et ces pays rentrèrent sous la domination marocaine en 988 de l'hégire (1588-1589 de J.-C.)[1].

En 1064 et 1065 de l'hégire (1653-1655 de J.-C.), le Gourara était administré par un émir particulier, peut-être vassal du Maroc. El-Aïachi, en effet, nous apprend que pour soustraire les livres du marabout Si Moh'ammed à la rapacité de cet émir, on dut les transporter à El-Goléah. Cette bibliothèque se composait de 1,500 volumes; elle fut peu à peu dispersée[2].

Quelques années après, une police sévère assurait les communications entre ces k'çour qui relevaient, en 1073 de l'hégire (1662 de J.-C.), de l'émir de Sidjilmasa, Ech-Chérif. En se rendant à la Mekke, El-Aïachi suivit la vallée de l'Oued Guir. « La paix y régnait, dit-il; nous y trouvâmes des juments abandonnées à elles-mêmes, sans gardien, et personne ne songeait à les voler, dans la crainte des punitions sévères que l'émir infligeait aux malfaiteurs. Ceux-ci lorsqu'ils tombaient entre les mains de ce chef, ne pouvaient échapper au châtiment, et c'est à cause de cette justice rigoureuse que, par la grâce de Dieu,

[1] De Slane, *Conquête du Soudan par les Marocains.* (*Revue africaine*, t. I, 1856-1857, p. 288.)

[2] El-Aïachi, *Voyages*, p. 30-31.

le pays se trouvait débarrassé des mauvais sujets ». Parfois, comme le remarque El Aïachi, l'émir dans son zèle de répression, punissait des innocents; « mais après tout, ajoute naïvement le pèlerin, la mort de quelques-uns amenait la réforme de tous[1] ». L'instruction était peu répandue : « Je ne trouvai, dit El-Aïachi, aucun marabout, un seul homme pieux ou savant; ce sont tous des ignorants qui ne savent pas même écrire, des gens de commerce, dont les moyens d'existence sont principalement basés sur la vente des dattes[2] ».

En 1667 de notre ère (1077-1078 heg.), une expédition de Mouley Rechid (Mouley Archy), chérif de

[1] *Voyages dans le sud de l'Algérie*, p. 16-17. El-Aïachi rapporte que dans un village qu'il ne nomme pas, on montrait la maison de Sidi Ah'med ben 'Abd Allah ben Abou Meh'alli, personnage qui jadis s'était mis en révolte ouverte et dont la sédition avait commencé dans ce bourg. Berbrugger (note 1) croit qu'il s'agit de l'individu appelé El-Mahali par Léon l'Africain (*De Africæ descriptione*, t. I, p. 159). Mais les noms de cet El-Mahali ne s'accordent pas avec ceux donnés par El-Aïachi. El-Mahali, d'après les détails fournis par Léon, n'est autre que le Mahdi des Almohades, Moh'ammed ben Toumert ben Titamnin ben Saffa ben Mesir'oun ben Aïgueldis ben Khalh, qu'Ibn Bechiq et Ibn Kattan appellent Moh'ammed ben 'Abd Allah ben Ouguellid (*Agellid* أكليد, en berbère « le roi ») ben Iemsal ben Hamza ben 'Isa (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 161-162). Je ne parle pas, bien entendu, de la généalogie qui rattacherait le Mahdi au khalife 'Ali ben Abou T'aleb. De plus, Ibn Khaldoun et 'Abd el-Ouah'id ne parlent pas d'un séjour qu'aurait fait dans le Touat Ibn Toumert qui prêcha successivement à Mellala, près de Bougie, à Tlemcen et dans le Sous. Je crois que cet Ah'med ben 'Abd Allah dont parle El-Aïachi ne fut qu'un chef d'insurrection contre la domination marocaine.

[2] *Voyages dans le sud de l'Algérie*, p. 22.

la deuxième dynastie, dans le sud de son empire, rattacha encore une fois au Maroc le Touat et d'autres provinces dépendant du Tafilalet, jusque-là insoumises. Les oasis envoyèrent au chérif des députés chargés de remettre des présents et de protester de leur obéissance[1]. Elles furent placées probablement sous l'autorité de Mouley Bensar qui gouvernait encore Tafilalet en 1693 (1104-1105 hég.)[2].

Mais cette suzeraineté fut bientôt nominale. En 1808 (1223 hég.), sous le règne de Mouley Soliman, une nouvelle expédition fut nécessaire contre le Gourara et le Touat, pour faire payer l'impôt[3], et l'influence du chérif ne put arrêter une guerre civile qui partagea longtemps, au commencement de ce siècle, les oasis en deux çoffs : les Ihamed et les Sefian, et qui donna l'occasion aux Berbers nomades, appelés par les Sefians, de ravager les cultures et les vergers[4]. Cette longue série, incomplète cependant, de révoltes et de soumissions momentanées montre combien sont illusoires les prétendus droits du Maroc sur un pays qui est la prolongation naturelle de l'Algérie, droits que le chérif, abandonné à lui-même, est peu disposé à revendiquer et incapable de faire respecter.

[1] Mouette, *Histoire des conquestes de Mouley Archy*, Paris, 1683, in-12, p. 55.

[2] Pidoux de S. Olon, *Relation de l'empire du Maroc*, Paris, 1695, in-12, p. 35.

[3] Houdas, *Le Maroc de 1631 à 1812*, Paris, 1886, gr. in-8°, p. 189.

[4] De Colomb, *Notice sur les oasis*, p. 320-321.

II

PHONÉTIQUE ET MORPHOLOGIE.

Le caractère distinctif des dialectes du Touat et du Gourara est l'altération de certaines consonnes, prononcées par des populations fortement mélangées de sang nègre, soit par leur origine, soit par immigration. Comme on l'a remarqué pour le dialecte de Ghat, les dentales sont souvent mouillées : *ṭ*, correspondant au *t* (ت) des autres dialectes, représente un son intermédiaire entre *ti* et *tch* (ج); de même *ḍ*, qui se prononce comme un *d* (د) fortement mouillé. Ces deux lettres représentent les articulations ouolofes figurées, tantôt par *tk* et *ghi*[1], tantôt par *th*, *dh*[2], par *t*, *d*[3], par *thi* et *dhi*[4], par *tch* et *dj*[5]. Ce son existe aussi en kuéguem ou sérère-sine[6]; on le rencontre à l'autre extrémité de l'Afrique, en amhariña (ጨ) où il représente une altération du ጠ ghèez ou du ጸ prononcé comme le ጠ, ex. : amha-

[1] Roger, *Recherches philosophiques sur la langue ouolofe*, Paris, 1829, in-8°.

[2] Dard, *Grammaire wolofe*, Paris, 1826, in-8°, I. R.

[3] *Dictionnaire français-wolof*, par les missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit, Dakar, in-12, 1855, p. 1-2.

[4] Boilat, *Grammaire de la langue woloffe*, Paris, I. imp., 1858, in-8°, p. 2-3.

[5] Faidherbe, *Langues sénégalaises*, Paris, 1887, in-12, p. 5-6, 8-9. Cf. aussi sur ce son, dans les langues du groupe mandé, Steinthal, *Die Mande-Neger Sprachen*, p. 10-11, Berlin, 1867, in-8°.

[6] Faidherbe, *Langues sénégalaises*, p. 58.

riña, ጨለመ፡ « être obscur »; ghèèz, ጸለመ፡; arabe, ظلم[1]. Dans les dialectes du Gourara et du Touat, le ṭ remplace le t (ت) ou th (ث) des autres dialectes, ex. : *ṭisiṭ* تيسيت « miroir » = *thisith* (Bel-H'alima); *ṭarkast* تركست « chaussure » = *tarkast* (K'çours); *ṭaourirt* تاوريرت « colline » = *taourirt* (Beni Menacer et K'çour); *ṭazdaiṭ* تزدايت « palmier » = *tazdait* (Mzabi et K'çour), *thazd'aith* (Zouaoua), *tazdet* (Chaouia).

Le *t* (ت) correspond au *th* du Zouaoua, du Rif, du Bel Halima, ex. : *tr'at* تغات, « chèvre » = *thar'at'* (Zouaoua et Bougie), *thr'at'* (Guelâia, Bel H'alima); au *d'* (ذ) des Harakta : *atef* اتف « entrer » = *ad'ef* (Harakta); et au *d* (د) des Beni Menacer, *adef*.

Le *b* (ب) remplace parfois le *m* (م), ex. : *akah'bouch* (اكحبوش) « figue » = *akermous* (autres dialectes); *ṭamgina* تمگينا « tête » = *tabejna* (Mzabi).

Le *tch* (چ) se rencontre pour le *th* (ث) du Zouaoua, ex. : *ioutchi* يوچى « coup » = *thiïtha*.

L'*r* (ر) difficile à prononcer pour certaines races, est remplacé par un *h'* (ح), surtout lorsqu'il est suivi d'une consonne. Ce changement singulier n'existe à ma connaissance, dans tous les dialectes berbères, qu'au Touat et au Gourara. Il est cependant impossible de le nier en présence de nombreux exemples et d'expériences renouvelées à plusieurs reprises sur des individus originaires de kçours différents, ex. :

ṭichchah'tch تيشحچ « ail » = *thichcherth* (Zouaoua,

[1] En tigriña ou tigraï « le ጨ ajoute au ጠ (ط) un i ou plutôt un j allemand. ቸ est par rapport à ተ (ت), ce que ጨ est par rapport à ጠ » (Schreiber, *Manuel de langue tigraï*, Vienne, 1887, in-8°, p. 8).

Ouarsenis), *tichchert* (Ouargla), *thichcharth* (Rifain) *thishert* (Bougie).

tasih'ṭ تسيحت « moulin » = *thasirth* (Beni Menacer, Bougie), *thisirth* (Zouaoua), *tasirt* (Ouargla).

ṭamouh'ṭ ثموحت « pays » = *thamourth* (Zouaoua, Bel H'alima, Aït Khalfoun), *tamourṭ* (Djerid, Beni Menacer), *tamort* (K'çour), *thamort* (Bot'ioua). Au pluriel, l'*r* n'étant plus uni à une consonne ne se change pas en *h'* : *ṭimoura* تموا.

abeh'kan ابحكان « noir » = *aberkan* (Zouaoua, Aït Khalfoun) *aberχan* (Beni Menacer, Bot'ioua, Ouarsenis, Haraoua), *aberchan* (Bel H'alima, Kibdana, K'çour).

ṭmah'ṭ ثماحت « barbe » = *thamarth* (Zouaoua, Aït Khalfoun), *thmert* (Beni Menacer), *thmart* (Beni Iznacen).

ṭiddah'tch تيداحچ « maison » = *thaddarth* (Beni Menacer, Temsaman, Haraoua), *taddert* (Mzabi), *taddart* (Bel H'alima).

ṭajah'tiltch ترجحتيلچ « natte » = *tajertilth* (Beni Menacer), *thagertilth* (Aït Khalfoun), *agerthil*, *agertil* (Chaouïa et Mzab), *ajerthil* (Ouarsenis et Haraoua), *ajarthil* (Bel H'alima).

ih'den يحدن = *ird'en* (Zouaoua, Bougie, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua), *ird'an* (Ghdamès), *irden* (Chelh'a), *iard'en* (Beni Menacer). Le changement du ر en ح est plus fréquent au Gourara qu'au Touat : ainsi ce dernier a conservé la forme *irden*.

On trouve le *d* (د) à la place du *d'* (ذ) du Zoua-

oua, du Haraoua, des Bel H'alima, des Beni Menacer, etc., ex. : *iah'den* « blé » = *ird'en*.

Le *d* mouillé (*ḍ* د) se rencontre souvent pour le *d*, ex. : *imenḍi* « céréales » عندى = *imendi* (Mzabi, Ouargla, K'çour). Ce *ḍ* est un intermédiaire entre le *d* et le *dj*, et l'on s'explique comment en Zénaga, la seconde de ces articulations (ج) remplace la première (د) qu'on trouve souvent en rifain à la place de l'*l* (ل) des autres dialectes. De même le ደ ghèëz en se mouillant est devenu le ጀ (*dj*) amharique, ex. : ድብ፡ (ghèëz) « ours » = ጅብ፡ (amharique). Au Gourara et au Touat, on trouve même le *dj* (ج), renforcement du *ḍ* mouillé, au lieu du *d* (د) ou du *d'* (ذ). ex. : *idjar'el* جاغل « aveugle » = *ad'arral* (Zouaoua, Beni Menacer, Aït Khalfoun, Bel H'alima), *aderr'al* (Bougie et Chaouïa).

On trouve le *j* (ژ) pour le *z* (ز) d'autres dialectes, ex. : *ṭimejjiṭ* « oreille » تمزيت = *tamzour't* (Mzabi), *amezzour'* (Zouaoua, Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, Beni Menacer, Aït Khalfoun, Bougie)[1]. Comme dans les dialectes zénatias, il représente souvent le *g* (ڭ) du Zouaoua, ex. : *ajenna* ازنا « ciel » = *igenni* يكنى. De même le *ch* (ش) permute avec le *k* (ك), ex. : *achid* اشيد = *akid* (Beni Menacer, Bel H'alima). Cependant les pronoms personnels suffixes de la

[1] Cf. ce que dit Isenberg du rapport existant entre le ዘ et ዠ en amharique : « According the rules of permutation of consonants in the Amharic language, this letter (ዠ) originates from a juncture of the vowel I and the consonant ዘ ». *Dictionary of the amharic language*, London, 1841, in-4°, p. 159, col. 2.

2ᵉ personne sont, comme en Zouaoua, marqués par *k* (ك) et non *ch* (ش). Il faut aussi observer que le *g* (ڭ) se rencontre au lieu de l'*i* (ى) d'autres dialectes zenatias, ex. : *azegra* ازڭرا, « long » = *azira* (Haraoua), *azirar* (Ouarsenis, K'çour), et du *j* (ژ) du Mzabi, ex. : *tamgina* تمڭين « tête » = *tabejna*.

En Gourari la chute de la consonne finale se produit fréquemment, ex. : *anemdja* انمجا « moisson », de la racine *amjar* امجار « moissonner »; *azira* ازيرا « long », pour *azirar*.

On peut conclure de ces observations que le dialecte du Gourara et du Touat, s'il n'est pas absolument mixte, réunit des phénomènes phonétiques propres aux dialectes de la classe forte et à ceux de la classe faible, tandis que d'autres qui lui sont absolument particuliers et qui proviennent d'influences nègres lui assigneraient un rang à part, si on le classait dans la catégorie intermédiaire.

La morphologie présente peu de différences dans les dialectes berbères dont la classification repose principalement sur la phonétique. Je donnerai seulement quelques courtes indications sur les formes, en renvoyant pour les règles générales à mon *Manuel de langue kabyle*.

PRONOMS PERSONNELS.

1° Pronoms isolés :

	GOURARA.	TOUAT.
Moi.......	*nich*, نش	*nech*, نش ; *nechcha*, نشا
Toi (m.)..	*chek*, شك	*chek*, شك ; *chekia* شكيا
Toi (f.)...	*chem*, شم	*chem*, شم ; *chemia*, شميا
Lui.......	*neṭṭa*, نطا	*nia*, نيا ; *netta*
Elle......	*neṭṭaṭ*, نطاط	*entaṭ*, انطاط
Nous......	*nichni*, نشنى	*nechnin*, نشنين ; *nichnin*
Vous (m.).	*kenim*, كنم	*kenim*, كنم
Vous (f.)..	*kenimṭ*, كنيمط	*kenimṭ*, كنيمط
Eux.......	*netnin*, نتنين	*netnin*, نتنين
Elles.....	*netninṭ*, نتنينط	*netninṭ*, نتنينط

2° Pronoms suffixes :

GOURARA ET TOUAT.

		COMPLÉMENTS d'un nom (av. la prép. ن n, de).	COMPLÉMENTS directs d'un verbe.	COMPLÉMENTS indirects d'un verbe.
Sing.	1re p. c.	*inou* ينو	*i* ى	*ai* اى, *ii* يى
	2e p. m.	*ink* ينك *enk* انك	*ak* اك	*iak*, *ak* ياك
	2e p. f.	*ennem* انم	*am* ام	*iam*, *am* يام
	3e p. c.	*ennes* انس	*t*, *ṭ* ت *tch* ج	*ias* ياس, *as* اس
Plur.	1re p. c.	*ennar'* انغ	*ar'* اغ	*iar'* ياغ, *ar'*
	2e p. m.	*ennouen* انون	*kouen* كون	*aken* اكن
	2e p. f.	*enkemṭ* انكمط	*kenṭ* كنط	*akemṭ* اكمط
	3e p. m.	*ennsen* انسن	*ṭen*, *ten* طن	*asen* اسن *iasen* ياسن
	3e p. f.	*ensent* *essenṭ* اسنط	*thent* *tent*, تنت	*asent*, *asenṭ* اسنط *iasen* *iasenṭ* ياسنط

Le verbe « avoir », manquant dans ce dialecte des oasis, est remplacé par une préposition avec le pronom suffixe.

	GOURARA.		TOUAT.		TEMENTIT.	
J'ai........	*r'eli*	غلي	*r'eri*	غري	*r'ouri*	غوري
Tu as (m.)....	*r'ak*	غاك	*r'erek*	غرك	*r'ourek*	غورك
Tu as (f.).....	*r'am*	غام	*r'arem*	غرم	*r'ourem*	غورم
Il a..........	*r'as*	غاس	*r'eras*	غرس	*r'oures*	غورس
Nous avons....	*r'anar'*	غاناغ	*r'ernar'*	غرناغ	*r'ournar'*	غورناغ
Vous avez (m.).	*r'aouen*	غاون	*r'erouen*	غرون	*r'ourouen*	غورون
Vous avez (f.)..	*ra'ouent*	غاونت	*r'erouent*	غرونت	*r'ourouent*	غورونت
Ils ont.......	*r'asen*	غاسن	*r'ersen*	غرسن	*r'oursen*	غورسن
Elles ont.....	*r'asent*	غاسنت	*r'ersent*	غرسنت	*r'oursent*	غورسنت

Le pronom suffixe sert aussi à exprimer l'adjectif possessif.

ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS :

« Ce » *an* ان, *ain* اين; plur., *inan* ينان, pour les choses ou les personnes éloignées.

ouin وين « celui », fém., *tin* تين.

ou و, *ouou* « ce, ceci », en parlant des choses ou des personnes rapprochées.

aï اى « ce »; « c'est » *aï d* اى د.

enni انّ (invar.) « qui »; *ouenni*ونّ « celui qui ».

PRONOMS ET ADVERBES INTERROGATIFS :

« Qui » *maṭaou* ماطاو; « qui est là? » *maṭaou da illa* ماطاو دا يلا.

« Que, quoi » *mar'a* ماغا; « que sais-tu? » *mar'a ti-*

senetch ماغا تسنج; « que veux-tu? » mar'a tekhsetch ماغا تخسج.

« Comment » mar'a ir' ماغا يغ; « comment t'appelles-tu? » mar'a ir' as tennid ماغا يغ اس تنيد; « comment l'a-t-il tué? » mar'a inr'itch ماغا ينغج; makida « avec quoi » ماكيدا; makidja ماكيجا.

« Où » manir'a مانيغا; « où vas-tu? » manir'a trah'ed مانيغا تراحد.

« D'où » smanis سمانيس; « d'où es-tu venu? » smanis tousid سمانيس توسيد.

« Combien » *achh'al اشحال; « quel âge as-tu? » litt. « combien étant dans tes années? » achh'al illan g ousanik اشحال يلان كوسنيك; *kemma كما (à Timimoun).

« Pourquoi » mar'era ماغار.

« Autre » idhen يضن; plur. idhnin يضنين.

ADJECTIFS NUMÉRAUX :

Touat et Tementit : « un » iggen يكن, fém. ikt يكت; « deux » sen سن, fém. senat سنات.

Gourara : « un » iggen يكن, fém. ikketch يكج; « deux » sin سين, fém. senet سنت; « trois » chah'adh شحاض.

A partir de « trois », au Touat, et de « quatre », au Gourara, on emploie les noms de nombre arabes.

DU NOM.

Les substantifs masculins forment le féminin en préfixant et suffixant t (ت), ṭ ou tch (ج).

La règle du changement de l'a initial en ou, aux cas obliques, n'est pas rigoureusement observée.

Le pluriel par *in*, *an*, *en*, avec le changement de la voyelle initiale en *i* est le plus fréquent, ex. : *achelif* اشليف « gerbe », plur. *ichelifen* يشليفن ; *adr'ar'* ادغاغ « pierre », plur. *idr'ar'en* يدغاغن. Dans plusieurs mots, il remplace le pluriel interne conservé dans d'autres dialectes, ex. : *mouch* موش « chat », plur. *mouchen* موشن ; en Zouaoua, à Bougie, dans l'Ouarsenis : *amchich* امشيش « chat », plur. *imchach* يمشاش.

Quelques noms terminés au singulier par *ou*, forment leur pluriel en changeant *ou* en *a*, ex. : *adjerou* اجرو « grenouille », plur. *idjera* يجرا. D'autres ajoutent *ouen*, *ouin* au singulier, ex : *oul* ول « cœur », plur., *oulaouen* ولاون. Cette formation est habituelle dans les noms féminins terminés par *a*, ex. : *tagga* تكا « chardon », plur. *ṭiggaouin* تيكاوين.

D'autres, mais en très petit nombre, ajoutent la syllabe *ten* تن, ex. : *insi* ينسى « hérisson », plur. *insiten* ينسيتن.

On rencontre, mais rarement, le pluriel interne si fréquent en Zouaoua et en Touareg, ex. : *ar'ioul* اغيول « âne », plur. *ir'ial* يغيال.

Le pluriel plus ancien, où la forme externe se combine avec la forme interne se présente plus souvent, ex. : *ass* اس « jour », plur. *oussan* وسان ; *dhad* ضاد « doigt », pluriel *idhoudan* يضودان ; *azfou* ازفو « cheveu », plur. *izafen* يزافن ; *fous* « main », plur. *ifasen* يفاسن.

Le pluriel féminin suit les règles du Zouaoua.

DU VERBE.

(aoriste.)

rah'er'	راحغ	je vais / je suis allé
trah'eṭ	تراحت	tu vas
traheṭch	تراحچ	tu vas
trah'ed	تراحد	tu vas
irah'	يراح	il va
trah'	تراح	elle va
nrah'	نراح	nous allons
trah'em	تراحم	vous allez
trah'emṭ	تراحمت	vous allez (f.)
rah'en	راحن	ils vont
rah'enṭ	راحنت	elles vont

Le futur et le subjonctif se marquent par la particule *a* ا ou *ad* اد, en Gourari *aḍ* اڈ, ex. :

ad (*aḍ*) *aser'*	اداسغ	que je vienne / je viendrai
ataseṭ	اتاسـت	que tu viennes
ataseṭch	اتاسچ	que tu viennes
atased	اتاسـد	que tu viennes
ad (*aḍ*) *ias*	اداياس	qu'il vienne
atas	اتاس	qu'elle vienne
anas	اناس	que nous venions
atasem	اتاسم	que vous veniez
atasemṭ	اتاسمت	que vous veniez (f.)
ad (*aḍ*) *asen*	اداسن	qu'ils viennent
ad (*aḍ*) *asenṭ*	اداسنت	qu'elles viennent.

Les verbes commençant par un *a* changent cet *a* en *ou* lorsqu'ils sont employés sans particule, ex. :

as-d اسد « venir », *ioused* يوسد « il est venu », *ad ias* اديلس « qu'il vienne ».

IMPÉRATIF.

rah'	راح	va
rah'em	راحم	allez (m.)
rah'emt	راحمت	allez (f.)

Le participe indéclinable se forme de la 3ᵉ pers. masc. sing. de l'aoriste en ajoutant *n* (ن), ex. : *illa* يلا « il a été », *illan* يلان « étant ».

Pour marquer le présent, dans les verbes d'état, on emploie le verbe *illa* « être », ex. : « j'ai faim » *ellir' ellouzer'* اليغ الوزغ.

La négation est *ou* و, *oua* وا, accompagné parfois de la particule *ch* ش (de l'arabe شي), ex. : « il n'est pas venu (parce qu')il ne pouvait pas venir » *oua d iousi chi illa oua izmer ad ias* وا د يوسى شى يلا وا يزمر اد يلس.

Les formes les plus fréquentes sont :

1° La forme factitive par *s* (س) préfixe, ex. : *gsa* كسا « descendre », *segsa* سكسا « faire descendre »; *ali* الى « monter », *sili* سيلى « faire monter »;

2° La forme réciproque par *m* (م) préfixe, ex. : *enr'* انغ « tuer », *menr'* منغ « combattre » (Cf. en arabe قتل et قاتل);

3° La forme passive par *tou* (تو) préfixe, ex. : *et't'ef* اطف « saisir », *touat't'ef* تواطف « être saisi »;

4° La forme d'habitude, de durée, de constance,

de répétition, par *t* (ت) préfixe, ex. : *saou* ساو « boire », *tsaou* تساو « boire souvent, continuellement ».

PARTICULES INVARIABLES.

Prépositions : *n* (ن) marque le génitif « de »; *i* ى « à » (datif); *seg* سك « de » (ablatif), « hors de, loin de »; *g* (ڭ) « à, en, dans »; *s* س « dans (avec mouvement) »; *soujenna* سوژنا « au-dessus de, en haut »; *di* (Touat) دى « dans »; *did* ديد, *achid* اشيد « avec »; *jar* ژار (Gourara), *djar* جار (Touat) « entre »; *gammas* ڭملس « au milieu de »; *fell* فل « sur ». Cette préposition exprime le rapport du comparatif, ex. : « si tu n'étais pas plus méchant qu'eux » *ma ta oua tigid ak'bih' fellasen* ما تا وا تيڭيد اقبيح فلاسن, litt. « si tu n'étais pas méchant sur eux ».

Adverbes et conjonctions : *maki* ماكى « autant que »; *oujar* وژار « plus » : *sgelli* سڭلى (Touat), *sgi* سڭى (Gourara) « lorsque »; *sah'ani* صحانى « après que »; **lou kan* لوكان, *ma ta* ماتا « si »; *d* د « et »; *ner'* نغ « ou bien », *ai* اى « ô ».

III

VOCABULAIRE.

A

ABREUVOIR, *ṭamekkantch* تمكانج (Gourara).

ʿAÇR (« vers quatre heures de l'après-midi » عصر) *tak'zin* تقزين.

AGNEAU, *izmer* يزمر, pl. *izmaren* يزمارن; Haraoua, *id.*; Harakta, *izimer* يزيمر.

AIGUILLE, **takhiat'* تخياط, de l'arabe خيط.

AIL, *ṭichchah'tch* تيشاج (Gourara), *ṭichchertch* تيشرج (Touat); Ouarsenis, *thichcherth* تيشرث; Guélâia, Kibdana, *thichcharth*; Ouargla, *tichchert* تيشرت. Sur les changements de la racine S Z R, cf. *Notes de lexicographie berbère*, 2ᵉ série, p. 41, s. h. v.

AILE, *afri* افرى, pl. *ifrioun* يفريون (Timimoun); *afriou* افريو, pl. *ifrionen* (Gourara); Ouarsenis, *afrioui* افريوى, pl. *ifriouin* يفريوين; Bel H'alima, *ifarouen* يفارون; Haraoua, *afer* افر, pl. *ifriouen*.

AIR, *tijennaou* تيزناو.

ALFA (*stipa tenacissima*), *tijji* تجزى.

ALLER, **rah'* راح (Timimoun); *iouhki* يوكى, aoriste, (Tementit); Bot'ioua du Vieil Arzeu et Chelha, *ekka* اكا; Beni Menacer, *iouki* (aor., يوكى); Zouaoua, *ekk* اك « venir ».

Allumer, *sar'* ساغ (Gourara), forme factitive apocopée du verbe *err'* ارغ « brûler »; *serir'* سريغ (Touat).

Aloès, *tajiljimtch* ترلزعج, pl. *tijelja(m)* (م)ترلزا.

Âme, *iman* عمان: s'emploie aussi pour marquer le pronom réfléchi; Ouarsenis, Harakta, Dj. Nefousa, *idem*.

Ami, *ameddoukel* امدوكل (Gourara); *ameddakoul* امدكول, pl. *imeddoukal* عمدوكال (Touat); Beni Iznacen, Harakta, *id.*; Bot'ioua du Vieil Arzeu, *amdoukr* امدوكر.

Âne, *ar'ioul* اغيول, pl. *ir'ial* يغيال: Mzabi, Ouargla, Haraoua, Bel H'alima et Ouarsenis, *id.*; Bot'ioua du Rif, *ar'iour* اغيور.

Anneau, *ṭasourit* تسورت, pl. *ṭiseura* تيسورا.

Apporter, *aoui* اوى; Haraoua, Djebel Nefousa, *id.*

Argent, *nouk'arṭ* نوقرت (Tementit).

Argile, *tlakht* تلاخت.

Arrêter (S'), *k'im* قم.

Arrosoir, *tar'elloust* تغلوست, *ṭak'abbitch* تحبيج, de l'arabe كبّ « verser »?

Artichaut, *achchaouen* اشاون.

Assiette, *ṭazelaft* ترلافت, pl. *ṭizlafin* تيزلافين.

Attendre, *k'al* قال. Ce verbe appartient au thème ᴋ'ʟ qui a donné les formes suivantes: Ghdamès, *k'al* « regarder »; Harakta et Bel H'alima, *ak'al* اقل « regarder », et forme d'habitude (5ᵉ f.) *tak'al*

تقال; K'çours, *ak'k'al* اقل (6ᵉ f.) « regarder »; Beni Menacer et Touat, *ak'k'el* اقل (6ᵉ f.) « regarder ». Le k' (ق) correspond au g (ڭ) de Ghdamès : *agal* أكل « attendre ». Le même thème se rencontre avec la préformante *m* (م) dans les dialectes suivants : Zouaoua, *mouk'el* موقل « regarder »; forme d'habitude composée (4ᵉ-2ᵉ-8ᵉ f.) *tsemouk'oul* تموقول, et nom d'action *amouk'el* اموقل « regard »; Bougie, *mok'k'el* مقل « regarder », et forme composée d'habitude *tsmok'k'oul* تمقول. Le *ou* (و) de la première syllabe du Zouaoua s'est assimilé à la lettre suivante, d'où le redoublement du ق; nom d'action de la forme factitive réfléchie (1ᵉ-2ᵉ f.) *asmok'k'el* اسمقل « regard »; suivi immédiatement de l'l (ل), le k' (ق) devient un r' (غ) : Beni Menacer, *mour'li* موغلي « vue, regard »; Zouaoua, *thamour'li* تموغلي « regard ».

AUTRUCHE, *akak'tch* اككج (Timimoun); *akaitch* اكايج (Badrian).

AVEC, *achid* اشيد; Bel H'alima, *akid* اكيد.

AVEUGLE, *idjar'el* يجاغل.

AVOIR. « Qu'as-tu » *ta r'ak illan* تا غاك يلان, mot à mot « quoi chez toi étant ».

B

BARBE, *temak't* تماكت.

BEAUCOUP, *at't'as* اطاس; Haraoua, Ouarsenis, *aiet'as* ايطاس; Guélâïa, *attas* اتاس.

BEURRE, *tilousi* تلوسي.

Blanc, *amellal* املال; Djebel Nefousa, Ouargla, Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, Djerid, Kibdana, *idem*.

Blanc (être), *mellal* ملال; Djerid, *amell* امل « être blanc »; Beni Menacer, *mlil* مليل « être blanc »; Djebel Nefousa, *semlil* سمليل « blanchir »; Mzabi, *smell* سمل, forme factitive (1re f.) « blanchir », et nom d'action *asmelli* اسملى; Djebel Nefousa, *tesmlelli* تسمللى « action de blanchir ».

Blé, *ik'den* عحدن (Gourara); *irden* يردن (Touat); Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, *ird'en* يردن.

Bleu, vert, *azizaou* ازيزاو; Mzabi, Ouargla, Kibdana, Beni Iznacen, *id.*; Boti'oua du Rif, *azigzaou* ازيكزاو; Bel H'alima, Haraoua, *aziza* ازيزا.

Boire, *saou* ساو (Tementit); *sou* سو (Timimoun et Touat); Djebel Nefousa, *id.*; Djerid, *esess* اسس (forme factitive) « faire boire »; Beni Menacer, *essaou* اساو (*id.*) « arroser ».

Bouche, *imi* يمى, pl. *imaouen* يماون; Djebel Nefousa, Ouargla, Harakta, Haraoua, Ouarsenis, *im* يم, pl. *imaouen*; Aoudjila, *am* ام.

Brebis, *ṭili* تيلى.

C

Cabane, *ṭiidda* تيدا (Timimoun), forme apocopée de *tiddart*.

Cacher, *fri* فرى.

Cacher (Se), *effer* افر.

CADENAS, *ifk'er* يفغر, métathèse de l'arabe قفل?

CANAL, *tijent* تزجت (Timimoun); *tijjentch* تزج (Tementit).

CAROTTE, *khizzou* خزو.

CASSER, *erz* ارز; Beni Menacer, *erz* « être brisé ».

CASSURE, *tirzi* تيرزى.

CENDRE, *ir'id* يغيد.

CÉRÉALES, *imendi* يمندى; Beni Iznacen, *imendi*.

CHACAL, *ouchchen* وشن, pl. *ouchchanen* وشانن, Ouargla, Mzab, Haraoua, Ouarsenis, Djebel Nefousa, Bel H'alima, *id.*

CHALEUR, **k'amemtch* جمج.

CHAMBRE, *tiddart* تـدارت (Tementit); *(tasek'k'ift* تسقيفت de l'arabe سقيف.

CHAMEAU, *aloum* الوم, pl. *iloumann* يلومان (Gourara); *alem* الم, pl. *ilam* يلام (Touat); *alem*, pl. *ilman* يلمان (Tementit); Mzabi, *id.*; Ouargla, *id.*, pl. *ilaman* يلامان; Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, Djebel Nefousa, *alr'em* الغم, pl. *iler'man* يلغمان.

CHAMELLE, *talemt* تالمت, pl. *tileman* تلمان.

CHAMPIGNON, *aisoun n igran* ايسون نيكران, litt. : « viande des champs ».

CHAMPS, *igeran* يكران.

CHANGER, *senfel* سنفل.

CHARBON, *tiiji* تيزى.

CHARDON, *tagga* تكّا, pl. *tiggaouin*.

CHARGER, *asi* اسى.

CHAT, *mouch* موش, pl. *mouchen* موشن (Timimoun, Badrian, Touat); *mouch*, *imouchien* يموشين (Tementit); Bel H'alima, *amouch* اموش, pl. *imouchen* يموشن; Bougie et Ouarsenis, *amchich* امشيش, pl. *imchach*; Taroudant, *amachchou* امشو.

CHATTE, *tmouchchicht* تموشيشت.

CHAUD, * *h'ammatch* حامج.

CHAUSSURE, *ṭarkast* تركاست, pl. *ṭirkasin* تركاسين.

CHAUX, *ak'enk'il* اقنقيل.

CHEF, *amek'k'eran* امقران, pl. *imek'k'arenen* يمقارنن.

CHEMIN, *ṭizemmetch* تيزمج, pl. *ṭizemmaṭchin* تيزماجين.

CHERCHER, *sebber* سبر (Tementit); *enni* انى, forme d'habitude *tenni* تنى (Touat); Doubdou, *ianna*, ينا (aor.) « voir ». Le thème primitif est *N N* qu'on rencontre en Ahaggar : *enhi* ⵏ:ⵏ « voir », à côté des formes *eni* ·ⵏ « voir », et *amanai* ⵉⵏⵎ « voyant ».

CHEVAL, *iis* ييس; Bot'ioua du Rif, Temsaman, Haraoua, Djebel Nefousa, *id.*; Bel H'alima, *aüs* ايس, pl. *iisan* ييسان.

CHEVEU, *azfou* ازفو, pl. *izafen* يزافن; Bel H'alima, *zaf* زاف; Zenaga, *ouzban* (pl.) وزبان.

CHÈVRE, *tr'at* تغات, pl. *tir'adin* تغادين (Gourara); *tr'at*, pl. *tir'attin* تغاتين (Touat); Bot'ioua du Vieil Arzeu, *thr'at* تغات.

CHIEN, *aïdi* ايدى, *iidian* ييديان (Timimoun et Badrian); *aïdhi* ايضى, pl. *iidhan*, ييضان (Tementit et

Touat); Ouarsenis, *id.*, pl. *iil'an* يطان; Haraoua, *aid'i* ايدى, *iid'an* يذان.

Chou, * *ṭikrenbat* تيكرنبت (Timimoun); Tementit, *akrenba* أكرنبا.

Ciel, *ajenna* ازنا; Temsaman, Beni Ouriar'en, Bel H'alima, Ouarsenis et Haraoua, *id.*

Cimetière, *ṭameddelṭ* تمدلت, pl. *ṭimedlaïn* تمدلاين.

Citrouille, *ṭikabbiouetch* تيكبيوج.

Clef, *tennasṭ* تناست, pl. *ṭinisa* تينيسا.

Cœur, *oul* ول, pl. *oulaoun* ولاون; Temsaman, Beni Ouriar'en, Bot'ioua du Rif, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, Aoudjila, *id.*

Cognée, *tazefṭ* ترفت.

Colline, *ajenna* ازنا (Tementit); *ṭaourirt* تاوريرت, pl. *ṭiouririn* تيوريرين (Touat).

Combat, *ṭemenr'a* تمنغا (Timimoun); *amenr'i* امنغ (Tementit).

Combattre, *menr'* منغ.

Commencement de la nuit, *ṭinnist* تينيست.

Commencer, *bed* بد.

Content, « il est content de lui-même » *la ifah'* (pour *illa ifrah'*) *f imanes* لا يفاح فيمانس.

Convenir, *ilha* (aor.) يلها.

Coq, *iazidh* يازيض, pl. *iazidhan* يازيضان; Guelâia, Kibdana, Bel H'alima, Ouarsenis, *id.*; Mzabi, *aiazidh* ايازيض, *iazidhan* يازيضان. Le *k* (ك) auquel correspond l'*i* (ى) de la première syllabe, s'est

conservé à Aoudjila, tandis que le *z* (ز) est devenu *dj* (ج), *akadjat* اكجت.

Corbeau, *tijah'fi* ترجحي, pl. *tijah'fioûin* ترجحيوين; Ouarsenis, *jarfi* زرفي; Haraoua, *djarfi* جرفي.

Corde, *ichcher* يشر, pl. *ichcharen* يشارن.

Corne, *achchaoun* اشاون (pl.); Guelâïa, Temsaman, Bot'ioua du Rif, Mzabi, Ouargla, *achchaou* اشاو, pl. *ichchaouen* يشاون; Ouarsenis, *ichch* يش, pl. *achchaouen* اشاون; Beni Ouriar'en, *achaouaou*; Bot'ioua du Vieil-Arzeu, *ouachchoun* واشون (pl.); Harakta, *ouachchioun* واشيون; Haraoua, *kichchou* كيشو, pl. *ikichchauan* يكيشوان. La forme *ich* devait être employée au nord de Figuig, car elle s'est conservé dans le nom du k'sar d'Ich, entre cette oasis et Aïn-ben-Khelil.

Côte, *tir'ch'djisi* تغجسي.

Coton, *takmijjit* تكزيت.

Coucher du soleil, **tisemsi* تيسمسي (Timimoun); **tisemsin* (Badrian, Tementit, Touat) تسمسين, de l'arabe مسا.

Coude, épaule, *tar'erout* تغروت.

Coudre, *ajgem* ازكم.

Coup, *ioutchi* يوجي.

Coup de poing, *boukris* بوكرس.

Coup de pied, *tchinesotch* جنسج.

Couper, **k'dhâ* قضع.

Courante (Eau), *aman iggouren* امان يكورن (Gourara); *tijent* ترجنت (Touat).

Courge, *takhsaiṭ* تخسايت.

Courir, *azzel* ازّل; Taroudant, Haraoua, Mzabi, Djebel Nefousa, *id.*

Court, *igezzel* يكّزل; Djerid, *igzel.*

Couvrir, *sr'elf* سغلف.

Craindre, *egged* أكّد (Touat); *eggedj* أكّج (Tementit); Harakta, *eggoud* أكّود.

Crible, *asr'inni* اسغيني.

Croire, prendre pour, *ir'i* يغ (aor.); Doubdou, Ouarsenis, *ar'* اغ.

Cuiller, *tar'endjaït* تغنجايت, pl. *tir'endjaïn* تغنجاين (Touat); *tar'endja* تغنجا (Gourara); Bot'ioua du Rif, Haraoua, *thar'endjaith* تغنجايت, pl. *thir'endjaïn* تغنجاين; Mzabi, *ir'endja* يغنجا, *ir'endjaïn* يغنجاين; Ouarsenis, *ar'endja* اغنجا.

Cuir, *aglim* أكّلم (Timimoun); *ṭilemmiṭ* تيلميت (Tementit); Guelâia, *irim* يريم. Le premier ى correspond au ك et le ر au ل des autres dialectes.

Cuire, *ennou* انو.

Cuisine, **tak'diertch*, de l'arabe قدرة. Cf. sur cette dérivation, *Notes de lexicographie berbère*, 2ᵉ série, p. 68, s. v. Marmite.

Cuisse, *tamessat* تمسات; Haraoua, *thamesset* تمست.

Cuivre, *amennas* امناس (Gourara); *ourar'* وراغ (Touat).

Cultivateur, **akhammas* اخّماس.

D

Dans, *g* ك.

DATTES, *ṭiini* تينى, pl. (au Touat) *inioûen* ينيون; Bot'ioua du Rif, *thini* ثينى; Ouargla, *tini*.

DÉCHIRER, *serir* سرير.

DEDANS, *rajaj* ررزج; *iṭinja* يتنجا.

DEMAIN, *achcha* اشا (Timimoun); *alanichcha* النيشا (Badrian); *alachcha* الشا (Touat); Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *aitcha* ايجا; Bot'ioua du Rif, *iouchcha* يوشا; Guelâïa et Kibdana, *thiouchcha* تيوشا.

APRÈS-DEMAIN, *iqemdou ouchcha* يگدو وشا (Gourara).

DEMANDER, *isouyga* يسوگا (aor.).

DENTS, *ouglan* وگلان.

DENTS MOLAIRES, *tir'mest* تغمست, pl. *tir'mas* تغماس. Dans les autres dialectes, excepté en Zouaoua, ce mot signifie « dents » en général; on emploie pour « dents molaires » *tisira* تسيرا ou ثسيرا *thisira* « meules »; Haraoua, *ther'mest* ثغمست, pl. *thir'mas* ثغماس.

DESCENDRE, *gsa* گسا (Gourara); forme apocopée de *ekser* اكسر (Touat, Tementit); Djerid, *gser* گسر.

DESCENDRE (FAIRE), *segsa* سگسا (Gourara).

DESSOUS (AU-), *souaddai* سوداى.

DEVANT, *tafellout* تفلوت.

DHOHR, (milieu de la journée ظهر); *tizzanin* تزانين.

DIRE, *ini* ينى; Bougie, Harakta, Ouarsenis, Bel H'alima, Bot'ioua d'Arzeu, Doubdou, Taroudant, Ouargla, *id.*, Djerid, *iouumma* يوما (aor.).

Doigt, *dhad* ضاد, pl. *idhoudan* يضودان; Mzabi, Ouargla, Haraoua, *id.*, Bel H'alima, *idhoudhan* يضوضان, Ouarsenis, *dhad'* ضاد, pl. *idhoud'an* يضودان.

Donner, *ouch* وش; Bot'ioua du Vieil Arzeu, *oukch* وكش.

Dormir, *et't'es* اطس; Beni Menacer, Ouarsenis, *id.*; Haraoua; Bot'ioua du Rif, Temsaman, *et't'as* اطاس.

Dos, *rourou* رورو; Bougie, *ârour* عرور.

E

Eau, *aman* امان; Kibdana, Bot'ioua du Rif, Temsaman, Beni Ouriar'en, Taroudant, Bot'ioua d'Arzeu, Ouarsenis, Haraoua, Harakta, *id.*

Éclair, *ouasman* واسمان.

Écouter, entendre, *sel* سل; Haraoua, Mzabi, Ouargla, *id.*; Bot'ioua du Rif, *sed* سد; Guelâïa, *ser* سر.

Écrire, *ari* ارى; Bot'ioua du Rif, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, *id.*

Enfant, *ara* ارى.

Entrer, *atef* اتف, aor. *ioutef* يوتف; Bot'ioua du Vieil Arzeu, Harakta, *ad'ef* ادف.

Envoyer, *azen* ازن; Beni Menacer, *id.*; Taroudant, *zen* زن.

Escaliers, *ṭikoudaouin* تيكوداوين.

Étoiles, *itri* يترى, pl. *itran* يتران; Djerid, *id.*; *itraouan* يتراون (Timisakht); Haraoua, Ouarsenis, Bel H'a-

lima, *ithri* يثرى, pl. *ithran* يثران; Bot'ioua du Rif, *ithren* يثرن (pl.); Guelâia, Kibdana, *itharen* يثارن.

Être, *illa* يلا (aor.); Harakta, Bougie, Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, Ouargla, Djebel Nefousa, *id.*; *eg* اك, aor. *igi* يگى (Timisakht).

F

Faible, *mezzi* مزى; se rattache à la même racine que *amezzian* امزيان « petit ».

Faim (J'ai), *ellir' ellouzer'* اليغ الوزغ, du thème *z z*; Ouargla, *ellouzar'*; Bot'ioua du Rif, Guelâia, Beni Ouriar'en, *douzar'* دوزاغ; Beni Iznacen, *ellaz* الاز « faim »; Harakta, *laz* لاز « faim ».

Faire, *edj* اج; Doubdou, *id.*; Harakta, Taroudant, *eg* اك.

Femme, *tamettout* تمتوت, pl. *tisidnan* تسيدنان (Gourara); *tamet't'out* تمطوطا, pl. *timet'tout'in* تمطوطين (Touat); Bel H'alima, *thamettath* تمتت; Ouarsenis, *thamet't'ath* تمطت; Bot'ioua du Rif, *thamet't'at* تمطت; Bougie et Haraoua, *thamet't'outh* تمطوت; Mzabi, *tamet't'out* تمطوت; Aoudjila, *tat'out'a* تطوطا.

Fenouil, *amelkelelhtch* املكلخچ.

Fer, *ouzzel* وزل (Gourara); *ouzzal* (Touat); Haraoua, Djerid, *id.*; Ouargla, Mzabi, Ouarsenis, *ouzzel* وزل; Bot'ioua du Rif, Guelâia, Temsaman, *ouzzer* وزر; Taroudant, *amzil* امزل « forgeron ».

Feu, *ţimsi* تمسى; Ouargla, *timsi*; Haraoua, Ouarsenis, Guelâia, Beni Ouriar'en, *thimsi* تمسى; Temsaman, *thimessi*.

Feuilles, *ṭiattoum* تياتوم.

Fèves, *ibaouen* يباون; Ouarsenis, Haraoua, Bel H'alima, *id.*; Aoudjila, *éoaéouen* اووں; Djerid, *aouen* اون. Cf. *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, p. 15, s. h. v°.

Figue, *akak'bouch* اكخبوش (Timimoun, Touat) correspond à *akermous* آكرموس des anciens dialectes : le ح remplaçant le ر, le ب mis pour le م et le ش pour le س; *akak'bach* اكخبش (Badrian); *akendjaf* آكنجاف, pl. *ikendjafen* يكنجافن (Gourara).

Figuier, *tazak'ṭ* تزاخت; Guelâia, *tazart* تزارت; Beni Ouriar'en, Haraoua, *thazarth* تزارت; Temsaman, *tizarth* تيزارت.

Fil, *ṭinelli* تينلّي.

Fleuve, *tagizemṭ* تكيزمت.

Foie, *tesa* تسا; Temsaman, *thsa* تسا; Haraoua, *thesa*; Bel H'alima, *thasa*; Ouarsenis, *esa* اسا; Bot'ioua du Rif, *thachoui* تشوى.

Fois, *ar'emmou* اغمو; Beni Menacer, *oar'emma* وغما.

Fourmi, *ṭiṭetfin* (pl.) تيتتفين (Timimoun); *ṭikedfin* تيكدفين (pl.) (Badrian); Guelâia et Kibdana, *thikeffin* تيكفين; Mzabi, *tagettouft* تكتوفت, pl. *tigetfin* تيكتفين; Ouarsenis et Haraoua, *tichetfet* تيشتفت, pl. *tichetfin* تيشتفين.

Frapper, *gatch* كاچ (Timimoun); *oartch* وچ (Tementit).

Frère, *ouma* وما; Djerid et Aoudjila, *id.*; Ouarsenis et Bel H'alima, *iouma* يوما. Cf. *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, p. 15, et 3e série, p. 45.

Froid (adj.), *ikarufen* يكرفن (Gourara).

Froid (subs.), *tasemmoudi* تسمودى (Touat).

Fromage, *takelilitch* تكليلج.

Front, *thamachtch* تمشج.

Fuir, *erouel* اروِل ; Taroudant, Doubdou, Bel H'alima, Harakta, Dj. Nefousa, *id.*; Bot'ioua du Vieil Arzeu, *erouer* اروِر.

G

Genêt du Sahara, *tileggit* تلڭيت, pl. *tileggigin* تلڭيڭين.

Genévrier, *azi* ازى, *tizziten* تزيتن (Gourara), probablement emprunté de l'arabe ازير qui, dans le sud de la province d'Oran, sert à désigner le romarin (cf. le nom de Kheneg el-Azir خنقة الازير entre Géryville et Khalfallah). Dans les autres dialectes berbères, le nom du genévrier est *amelzi* املزى (Beni Menacer, Bel H'alima, Haraoua, Ouarsenis), *amerzi* امرزى (Temsaman); *thamerbout* ثمربوت (Zouaoua, désigne surtout le *Juniperus oxycedrus*[1]); *zinba* زنبا (K'çours du Sud Oranais et Djerid).

Genou, *ifadden* يفادن (pl.); Mzabi, *foud* فود, pl. *ifadden*; Guelâia, Kibdana, Bot'ioua du Rif, *foud* فود ; Haraoua, *id.*, pl. *ifadden*; Ouarsenis, *foudh* فوض, pl. *ifadhen* يفاضن ; Aoudjila *afoud* افود.

Gens, *midden* مدن ; Djebel Nefousa, *ioudan* يودان.

Gerbe, *achelif* اشليف, pl. *ichelifen* يشليفن.

[1] Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, 1872, 3 vol. in-8°, I. N., t. I, p. 120.

Gland, *abellout* ابلوط; Ouarsenis, *ibellodh* يبلاضن (pl.); Guelâia, *abeddoudh* ابدوض; Kibdana, *aboudjdjoudh* ابجوض.

Gorge, *takah'k'atch* تكحاج.

Gosier, *takerroainich* تكرونيچ (Gourara); *agerjoum* أگرژوم, pl. *igerjam* يگرژام (Touat); Haraoua, *thagerjoum* تگرژوم; Djerid, *tagerjoumt* تگرژومت; Ouarsenis, *aierzi* ايرزى.

Graisse, *oudji* وچ (Gourara); *oudi* ودى (Touat).

Grand, *amek'k'ar* امغار (Gourara); *amek'k'eran* امقران, f. *tamek'k'erant* تمقرانت (Touat); Djerid, Djebel Nefousa, Bel H'alima, *id.*; Haraoua, Kibdana, Guelâia, *amek'k'eran* امقران; Aoudjila, *mok'er* مقر; Taroudant, *imek'k'oren* يمقرن; Harakta, *amok'ran* امقران, pl. *imok'ranen* يمقرانن; Doubdou, *mek'k'our* مقور « être grand »; Beni Menacer, *mor'er* مغر « grandir ».

Grappe, *azioua* ازيوا; Ouargla, *taziouaït* تزيوايت, pl. *tiziouaïn* تزيواين; Bot'ioua du Rif, *azkoun* ازكون.

Grenade, * *taremmant* ترمانت, pl. *tiremmanin* ترمانين; Ouargla, *armam* ارمام.

Grenouille, *ijeroa* يژرو (Timimoun); *adjerou* اجرو, pl. *idjera* (Badrian); Ouargla, Mzab, Djerid, Ouarsenis, Haraoua, *ajerou*, pl. *ijera* يژرا; Bot'ioua du Rif, *id.*, pl. *ijerouen* يژروون.

H

Hanche, **ijemb* يژمب, de l'arabe جنب.

Harratin (classe inférieure de la population), *isemr'a* يسمغا[1]. Voir Nègre.

Hase, *tiarzist* تيارزيست; Djerid, *taierzizt* تايرزيزت; Mzabi, *tiarzazt* تيارززت. Cf. sur la racine de ce mot, *Notes de lexicographie berbère*, 3ᵉ série, s. h. vᵒ.

Haut (En), *soujenna* سوجنا.

Herbe, *aseklaf* اسكلاف.

Hérisson, *insi* ينسى, pl. *insaouin* ينساوين et *insiten* ينسيتن; Haraoua, *insi*, pl. *insaouen* ينساوين; Ouarsenis, Beni H'alima, *inisi* ينيسى, pl. *insaien* ينسايين; Djerid, *iensi*.

Heure (De bonne), *tikachcha* تيكاشا, composé de *tik* = *zik* des autres dialectes et *achcha* اشا, « demain ». Cf. *Notes de lexicographie berbère*, 2ᵉ série, p. 51-53, s. vᵒ Demain.

Hier, *innadh* ينادض, composé de la particule démonstrative *in* ين et du mot *adh* pour *ahadh* (cf. en touareg aheggar *ehadh* ∃⁝ et à Ghat, *ahadh*) « nuit ».

Hirondelle, *tafillilist* تفلليست (Timimoun), *tiflilicht* تفليلشت (Badrian, Tementit). Peut-être doit-on rattacher à ce dernier l'origine du nom de *Fliloach* donné dans une légende de l'Aouras à un dragon, fils d'un marabout nommé Si-Zorara[2].

[1] Cf. sur les Harratin, Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In-Salah*, p. 60-61.

[2] Cf. *Kitab el-Adouani*, trad. Féraud, Constantine, p. 162-163; *Mélusine*, t. III.

Hiver, *tasammoudj* تسموج (Gourara); *tasemmoudi* تسمودى (Touat).

Homme, *argaz* ارݣاز (Tidikelt, Tementit, Touat): Harakta et Taroudant, *id.*; Djebel, Nefousa, *ergaz*; Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *ariaz* اريàز; *ouggit* وݣيت (Timimoun); *ouggidj* وݣيج (Tementit); *ouggid* وݣيد (Timisakht), pl. *midden* مدن; Zenaga, *idj* يج.

I

Ici, *djadi* جادى; Bot'ioua du Rif, *di* دى.

J

Jardin, *iger* يݣر, pl. *igran* يݣران.

Jaune, *aourar'* اوراغ (Touat, Tementit, Timimoun): Haraoua, Bel H'alima, Ouargla, *id.*; Bot'ioua du Rif, Kibdana, *aouarar'* اواراغ; Zenaga, *ieré* ير; *azeggar'* ازݣاغ (Badrian). Voir s. v° Rouge.

Jeter, *ether* اثكر. Cf. Zouaoua *dheger* ضكر, fém. hab. *t'eggir* طݣير et *t'ek'ir* طقير; Bougie, *ger* ݣر, fém. hab. *eggar* اݣار; Ouargla, *eger* اݣر.

Joue * *lah'in* لحين, de l'arabe لحية, pl. *lah'noun* لحنون.

Jour, *ass* اس, pl. *oussan* وسان; Beni Iznacen, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, Harakta, Mzabi, Dj. Nefousa, *id.*

Jument, *tagmah'tch* تݣماچ; Haraoua, *thag'marth* تݣارت; Syouah, *tegmert* تجرت; Ouarsenis, *thaimarth* تيمارت.

L

Là (sans mouvement), *da* دا.

Là (avec mouvement), *ammen* امن.

Labourer, *kerrez* كرز.

Laisser, *iouzed* يوزد (aor.) (Gourara); *eg* ءك; aor. *iougi* يوكى (Touat).

Lait aigre, *ar'i* اغى; Bot'ioua du Rif, Temsaman, Guelâia, *id.*; chez les Haraoua, les Beni Menacer et au Djerid, ce mot a le sens de « lait doux ». A Ouargla et dans l'Ouarsenis, il signifie « lait » en général.

Lampe, *tiftidin* تيفتيدين (pl.).

Langue, *iles* يلس, pl. *ilsaouen* يلساون (Gourara); *ils*, pl. *ilsan* يلسان (Touat); Taroudant, Ouarsenis, Haraoua, Djerid, *id.*; Aoudjila, *iḷṣ* يلص.

Laurier rose, *tidjellaouin* تدجلاوين (pl.).

Laver, *sarudj* سرج; ce mot n'est autre chose qu'une forme factitive d'un verbe signifiant « être propre » (thèmes *d'* ou *r d*), en Zouaoua *irid'* يريذ, aor. *iourad'* يوراذ; forme hab. (iv°) *tsirid'* تيريذ, d'où le nom d'action *thard'a* ترذا « lessive »; forme factitive : Zouaoua, *sired'* سيرذ « laver », forme d'hab. *tsirid'* تسيريذ (iv-i-viii); nom d'action, *asired'* اسيرذ « lavage »; chez les Ait Khalfoun, *sired'* سيرذ « laver ». Du thème *r d* sont dérivés les formes factitives suivantes : Ouarsenis, *sirid* سيريد « laver »; K'çours, *sired* سيرد; Bougie, *sired* سيرد; Chaouia,

sierd سيرد; Mzabi, *sarad* سراد; Beni Menacer, *sarad*; et la forme réfléchie (IV-I) : Djebel Nefousa, *tsired* تسيرد « se laver ». On doit rattacher à ces racines le verbe *isouret* يسورت (aor.), en Zenaga, « laver », et la forme habituelle (VI), en Zouaoua, *guerrez* ڤرز. Le ي initial de *irid* s'est renforcé en ڤ.

Lever (Se), *akker* اكر; Ouarsenis, *id.*

Lézard, *takhsi* تخسي.

Lit, *ṭihenbelṭ* تيهنبلت.

Livre, *adlis* ادليس, pl. *idlisen* يدليسن.

Long, *azegra* ازڤرا; Haraoua, *azira* ازيرا; Temsaman, *d'aziera* دازيرا; Djerid, *izzagrit* يزڤريت; Ouarsenis, *azirar* ازيرار.

Lumière, *tifaoutch* تيفاوچ; Djerid, *atfaït* اتفايت, cf. *Notes de lexicographie berbère*, 3ᵉ série, p. 52, s. h. v°.

Lune, *tasiri* تسيرى (Timimoun); *taziri* تزيرى (Badrian, Touat); *ṭaziri* (Tementit); Djerid, *tiziri*; Ouarsenis, Beni Ouriar'en, Temsaman, *thaziri* ثزيرى. Chez les Haraouas, ce dernier mot signifie « clair de lune ».

M

Main, *fous* فوس, pl. *ifassen* يفاسن; Djerid, Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *id.*; Taroudant, *afous* افوس; Aoudjila, *id.*, avec le sens de « bras »; Djebel Nefousa, *afas* افس.

Maïs, *ṭefsouṭ* تفسوت.

Maison, *ṭiddah'tch* تيدّاج (Gourara); Touat, *ṭiddarṭ* تيدّارت; Temsaman, Haraoua, Beni Menacer, *thaddarth* تدّارت; Bot'ioua du Rif, *thaddart* تدّارت; Bel H'alima, *taddart* تدّارت; Mzabi, *taddert* تدّرت.

Malade (Il est), *la* (pour *illa* يلّا), *iouden* لا يودن; Ouargla, *madoun* مدون (adj.); Harakta, *mad'oun* مضون.

Manger, *tchi* جي, aor. *itcha* يجا; Djebel Nefousa, Harakta, Ouarsenis, Bel H'alima, Beni Iznacen, Doubdou, Ouargla, *etch* اج; Zenaga, *itcha* يجا (aor.); Guelâia, Ghdamès, *ekch* اكش; Mzabi, *ech* اش; Bot'ioua du Rif et Temsaman, *ich* يش.

Marcher, *ezzou* ازّو, aor. *izza* يزّا. Temsaman, *zou* زو; Ouarsenis, *eddou* ادّو.

Matin (De bon), *ṭikachcha* تيكاشّا. Voir Heure.

Marmite, *ṭak'adih'tch* تقديح; Mzab, *taïdourt* تايدورت; Ouarsenis, *thaiddourth* تايدّورت. Voir s. v° Cuisine.

Mauve, *mar'a* مغا.

Melon, *ṭijellitch* تيزليج (Gourara); *amelloul* املول, dimin. *ṭamelloulṭ* تملولت (Touat).

Melon vert, pastèque, *tafeggoust* تفكّوست; dans l'Ouarsenis, *thafek'k'oust* تفقّوست, et chez les Haraouas, *afek'k'ous* افقّوس, a le sens de « melon » en général.

Meule, *afassi* افسي.

Miel, *tamemtch* تممج; Ouarsenis et Haraoua, *thamemt* تممت; Bel H'alima, *thamamt* تمامت; Mzab, *tament* تمنت; Aoudjila, *tement* تمنت.

Milieu, *tanefsiṭ* (Touat, Timimoun, Badrian) تنفسيت; *ammas* امس (Tementit); Harakta, *goummas* كومس « au milieu ».

Miroir, *tiisit* تيسيت. Bel H'alima, *thisith* ثيسيث.

Moineau, *touzoukkiṭ* توزوكيت; Mzab, *zouki* زوكى. Le mot *zaouch* زاوش, employé en arabe vulgaire dans le Maghreb pour désigner le « moineau », a été sans doute emprunté au kabyle (Zouaoua) *azaouch* ازاوش, pl. *izioucHin* يزيوشين, qui s'applique dans le Jurjura au « moineau franc » (*Passer domesticus* ou *Fringilla domestica*), au « moineau d'Italie » (*Passer Italiæ*) et au « moineau d'Espagne » (*Passer salicicola* ou *Passer hispaniolensis* [1]).

Moisson, *anemdja* انمجا; Bot'ioua du Rif, *amjar* امجار.

Mollet, *ṭinsiṭ* تينسيت; Mzabi, *timchu n idharen* تمشا نيضارن.

Monter, *ali* الى, aor. *iouli* يولى; Bot'ioua du Rif, *ari* ارى.

Monter (Faire), *sili* سيلى; Bel H'alima, *id.*

Mouche, *izi* يزى, pl. *izan* يزان; Djerid, Ouargla, Haraoua, Bel H'alima, *id.*; Beni Menacer, *thizit* ثيزيت « moucheron ».

Moulin, *ṭasih'ṭ* تسيحت; Ouargla, *tasirt* تسيرت.

Mourir, *emm* ام (Tementit); *emmout* اموت (Touat); Beni Iznacen, *id.*; Harakta, *emmeth* امث; Taroudant, *emmet* امت.

[1] Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, t. I, p. 148.

Mouton, *ilji* يلزي (Gourara).

Moyen (adj.), *amegrouch* امڭروش.

Mule, *ṭaserdount* تسردونت; Haraoua, *thaserd'ount* تسردونت; Temsaman, *thasard'ount*.

N

Natte, *ṭujak'tiltch* ترجتيلج; Ouarsenis, Haraoua, *ajerthil* ازرثيل; Bel H'alima, *ajarthil*.

Navet, *tliṭ* تليت, pl. *tliṭaouen* تليتاون.

Nègre, *ijmej* يزمز (Tementit); Chelh'a, *ismeg* يسمڭ; Djerid, *ismy* يسميز; Guelâia, *ismer'* يسمغ.

Nez, *ṭinzah'tch* تينزاج, pl. *ṭinzarin* تينزارين; Bel H'alima, *thinzert* تينزرت; Mzabi, *tinzert* تينزرت; Syouah et Aoudjila, *tenzert* تنزرت; Ouarsenis, *thinzar* تينزار; Djerid, *tinzer* تينزر; Temsaman, *inzer* ينزر.

Nid, *ayelaf* أڭلف, pl. *igelfaouen* يڭلفاون; Mzab, *adjelf* اجلف, pl. *idjelfaouen* يجلفاون.

Noir, *abech'han* ابحكان. Ce mot est pris quelquefois au Gourara dans le sens de « bleu foncé ». Bot'ioua du Rif, Ouarsenis, Haraoua, *aberχan* ابركان; Bel H'alima, Kibdana, *aberchan* ابرشان; Beni Menacer, *sberraχen* سبركن « noircir ».

Nombril, *timit* تميت; Mzab, *id.*

Nourriture, *toutouch* توتوش (Gourara); *touttoutch* توتوج (Touat), nom d'action irrégulier de *tchi* جى « manger ».

Nuit, *iidh* يض; Harakta, Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *idh*; Djebel Nefousa, *iet'* يط; Zenaga, *idj* ج; Aoudjila, *aoud* اود; Zenaga, *it* يت, *deggidh* دكيض (Badrian); Mzab, *deddjidh* ججيض.

Nuit (Passer la), *ens* انس, aor. *insoa* ينسو.

O

Obtenir, *tend* تند (forme d'habitude).

Œil, *ṭit'* تيط, pl. *ṭit'aouin* تيطاوين; Djerid et Mzab, *tit'*; Temsaman, Kibdana, Guelâïa, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, Zouaoua, Bougie, *thit'* ثيط; Aoudjila, *ati* (?) اطى.

Œuf, *tenzelt* تنزلت, pl. *tenzal* تنزال (Touat).

Oiseau, *ajedid* ازديد, pl. *ijedidin* يزديدين (Badrian, Timimoun); *ajedidh* ازديض, pl. *ijedadh* يزداض (Tementit, Touat); Djerid, *achtit'* اشطيط, pl. *icht'at'* يشطاط.

Ongle, *ichchar* يشر, pl. *ichcharen* يشارن; Ouarsenis, Djerid et Dj. Nefousa, *id.*; Haraoua, Bel H'alima, *id.*, pl. *achcharen* اشارن; Temsaman, *ichchar* يشار.

Or, *ourak'* وراق (Tementit, Timimoun); *ourar'* (Badrian, Touat); Mzabi, Ouarsenis, Bel H'alima, *id.*; Djerid, *aourar'* اوراغ; Zenaga, *ouri* ورى, *eurou* ارو; Aoudjila, *ourn* ورا.

Oreille, *ṭimejjiṭ* تيمزيت, pl. *ṭimejjin* تيمزين; Djerid, *tamedjit* تمجيت, pl. *timedjin* تيمجين; Mzabi, *tamzour't* تمزوغت, pl. *timezr'in* تمزغين; Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *amezzour'* امزوغ.

ORGE, *timezzin* تمزين; Djerid, Ouargla, Haraoua, *timzin* تمزين; Bel H'alima, *thimzin* تمزين; Mzabi, *temzin* تمزين; Djebel Nefousa, *t'emzin* طمزين.

Os, *ikhs* يخس, pl. *ikhsan* يخسان (Tementit); *ir'es* يغس, *ir'esan* يغسان (Touat); *ir'es* يغس, pl. *ir'esaoun* يغساون (Badrian); Ouarsenis, Haraoua, Djerid, *ir'es*, pl. *ir'esan*.

P

PAIN, *taâddoumṭ* تاعدومت.

PALAIS (DE LA BOUCHE), *tangaχt n imi* تنگاكت نيمي.

PALMIER, *ṭazdaiṭ* تزدايت (Timimoun); *tazzaiṭ* ترايت, pl. *ṭizzaīn* تيزاين (Touat); *thazzaitch* تزايج, pl. *thizzai* تزاى (Badrian).

PALMIER NAIN (*chamærops humilis*, دوم), *ṭineklīin* تينكليين (Gourara), altération de l'arabe نخلة (?).

PARCOURIR, *estar* استر (Gourara).

PAYS, *ṭamoarṭ* تموت; *ṭamouh'ṭ* تموحت (Gourara), pl. *ṭimoura* تيمورا; Djerid, *tamourt*, pl. *timoura*.

PEAU, *talemsoutch* تلمسوج (Touat); *ṭilemmit* (Tementit), تيلميت; Ouarsenis, *ailim* ايلم; Ouargla, Djebel Nefousa, Djerid, *aglīm* اگلم; Aoudjila, *eglim*, Haraoua, *ag'lim*.

PERDRIX, *tizzirel* تزيرت (Gourara).

PETIT, *amezzian* امزيان; Djerid, Haraoua, Ouarsenis et Bel H'alima, *id.*

PEU (UN), *akeb* اكب (Gourara).

PIERRE, *adr'ar'* ادغاغ, pl. *idr'ar'en* يدغاغن; Ouargla,

Ouarsenis, Taroudant, *id.*; Beni Menacer, *ad'r'ar* ادغاغ; Ghdamès, *tar'our'an* تغوغان (pl.); Syouah, *adr'a* ادغا.

Pioche, *algoun* الگون; diminutif, *talgount* تلگونت et *tajeljimtch* تزلزيمچ (Gourara); Haraoua, *aielzim* ايلزيم.

Plafond, *ajenna* ازنا.

Plat, *tazelaft* تزلافت.

Plume, *aldoun* الدون; Djerid, *bouldoun* بولدون.

Pluie, *aman oujenna* امان وزنا (littér. « eau du ciel »); Bel H'alima, *ajenna* ازنا; Mzabi, *tajennout* تزنوت.

Plus que, *oujar* وزار; Mzabi, *id.*

Poignet, *tchachmakt n oufous* چشماكت نوفوس.

Pois, *demtchi* دمچى (Touat).

Poitrine, *idmar* يدمار, pl. *idmaren* يدمارن; Djerid, *id.*; Gueläïa, Kibdana et Ouarsenis, *id'maren* يذمارن; Temsaman, Bot'ioua du Rif, Beni Ouriar'en, Bel H'alima, Mzabi, *idhmaren* يضمارن.

Pont, *tikatatch* تيكتاچ (Gourara).

Pou, *tillicht* تيليشت, pl. *tillichin* تيليشين; Ouargla, *tillit* تيليت; Djerid, *tiilchin* تيلشين (pl.), *tiichin* تيشين; Mzabi, Ouarsenis, *thiichin*; Bougie, *thilkith* ثيلكيت, pl. *thilkin* ثيلكين; Haraoua, *thiichchets* ثيشت, pl. *tiichchin* ثيشين; Gueläïa, *tiichchith*, ثيشيت, pl. *thiichchin*, Aoudjila, *t'aoullekt* طاولكت.

Pouce, *dhad amek'k'ar* ضاد امقار (littér. « grand doigt »).

Poule, *tiazit* تيازيط, pl. *thiazidhin* تيازيضين; Djerid, *id.*

Poumon, *tarout* تروت; Mzabi, *id.*; Haraoua, *tharouth* ثروث; Ouargla, *toura* تورا (pl.); Djerid, *taorra* تاورا.

Poussière, *azounouz* ازونوز (Gourara).

Poussins, *ifoullousen* يفولوسن; Ouarsenis, *aferrouchin* افروشين.

Poutre, *azekkour* ازكور; Beni Menacer, *id.*; pl. *izer'a-r'an* يزغارن (Tementit).

Pouvoir, *izma* يزما (aor.) (Timimoun); *ezmer* ازمر (Touat); Djerid, Beni Menacer, *id.*; Guelâia, *zmar* زمار.

Premier, *amzoua* امزوا (Gourara); Haraoua, *amzoua-rou* امزوارو; Taroudant, *izouaren* يزوارن; Beni Menacer, *zar* زار « être le premier ».

Prendre, *asi* اسي, aor. *iousi* يوسي; Taroudant, *id.*

Puits, *tanout* تنوت, pl. *tinoutin* تينوتين (Timimoun); *anou* انو (Touat); Bot'ioua du Rif, *id.*, pl. *anou-ten* انوتن; Aoudjila, *aouénou* اونو; Djerid, *tanout* تنوت; Harakta, *thaouints* ثاوينث « source »; Aoudjila, *tiouen* تيون « sources ».

R

Racine, *azouar* ازوار, pl. *izouran* يزوران; Beni Menacer, Zouaoua, *id.*; Djerid, *azour* ازور.

Raisin, *adil* اديل; Guelâia et Kibdana, *ad'ir* اذير; Temsaman, *dircht* ديرشت.

Rameaux, *tikalloumin* تيكلومين.

RASSASIÉ (JE SUIS), *ellir' arouir'* اليغ اروبغ.

RAT, *ar'erda* اغردا, pl. *ir'erdaïn* يغرداين; Ouarsenis, *id.*; Djerid, *r'arda* غردا.

RIVIÈRE, *tir'ouni* تيغوني (Gourara).

ROSEAU, *tr'animt* تغانيمت (Timimoun); *ar'anim*, *ir'animen* (Badrian, Tementit); Kibdana, *id.*; Bot'ioua du Rif, Ouarsenis, Haraoua, *r'anim* غانم; Bel H'alima, *ir'anem* يغانم.

ROUGE, *azeggar'* ازكاغ; Djerid, *azouggar'* ازوكاغ; Aoudjila, *nêzouar'* (?) نزواغ; Ouargla, *azeggar* ازكار; Ouarsenis et Bel H'alima, *azouggar* ازوكار; Haraoua, *azzouguar*.

ROUILLE, *inja* ينزا (Timimoun); *tinh'asin* تنحاسين (Badrian).

S

SABLE, *chal amellal* (littér. « terre blanche ») شال املال (Timimoun); *tametiltch* تمتيلتش (Tementit); Aoudjila, *hemlal* حملال.

SAISIR, *et't'ef* اطّف; pass. *touat't'ef* تواطّف; Dj. Nefousa, Djerid, Bel H'alima, *id.*

SALIVE, *tikoufast* تيكوفست; Ouargla et Djerid, *tikoufas* تيكوفاس; Haraoua, *ixoufa* يكوفا.

SANG, *idamen* يدامن; Beni Menacer, Taroudant, *idamen*; Guelâïa, Kibdana, Ouarsenis, *id'amen* يذامن; Haraoua, *id'ammen*.

SAUTERELLE, *tmourr'etch* تموّرغتش, plur. *tmourr'atin* تموغتين.

SAVOIR, *sen* سن; Djerid, Taroudant, *sin* سين; Ghda-

mès, Dj. Nefousa, Haraoua, *sen*; Ouarsenis, *essin* اسين.

Scorpion, *ṭr'ardemtch* تغردمچ, pl. *tir'ardemin* تيغردمين; Djerid, *tr'ardemt* تغردمت, pl. *tir'ourdam* تيغوردام;

Sel, *ṭiseṇṭ* تيسنت; Djerid, *tisent*.

Serpent, *ifir'a* يفيغا; Temsaman, Bot'ioua du Rif, Ouarsenis, Haraoua, Ouargla, *fir'ar* فيغار.

Serrure, *ifka* يفكا (Timimoun); *ifkar* يفكار (Touat); pl. *ifkaraouen* يفكاراون.

Serviette, **amendjil* امنجيل, de l'arabe منديل, emprunté lui-même au latin *mantile*.

Soif (J'ai), *ellir' effouder'* اليغ افودغ; Temsaman et Ouarsenis, *foudar'* فوداغ; Bot'ioua du Rif, Guelâia, Beni Ouriar'en, Bot'ioua du Viel Arzeu, *foud'ar'* فوداغ; Djebel Nefousa, *fed* فد, aor. *iffed* يفد; Djerid, *foud* فود, aor. *iffoud* يفود.

Soir, *ṭameddiṭ* تمديت.*

Soleil, *thfouitch* تفويچ (Timimoun, Touat); *tfouit* تفويت (Badrian); *ṭfouiṭ* (Tementit); *tfouit* (Timisakht). Ouarsenis et Bel H'alima, *thfouikth* تفويكت; Harakta, *tafoukth* تفوكت; Djebel Nefousa, *toufout* توفوت; Djerid, *etfout* اتفوت; Haraoua, *fouiẓ* فويك; Beni Menacer, *fouith* فويت.

Sommeil, *idhes* يدهس; Ouarsenis, Taroudant, *id.*

Songe, *tirjeṭ* ترجت (Tementit).

Sorgho, *inelli* ينلي.

Sortir, *effer'* افغ; Taroudant, Mzabi, Djebel Nefousa, Harakta, *id.*

Sourcil, cil, *timmi* تمي, pl. *timmiouin* تميوين; Mzab, *timmi*; Guelâia, *thamiouin* ثميوين; Ouarsenis, *thammaouin* ثماوين.

T

Ténèbres, *tallast* تلاست; Djerid, Ouargla, *tsallast*.

Tenir (Se), *ak'k'im* اقم; Bot'ioua du Rif, Bel H'alima, Djebel Nefousa, *id.*; Ouargla, *sk'im* سقم « faire tenir ».

Terrasse, *ajenna* ازنا; Ouargla, *annejj* انز, pl. *injouj* ينزوز.

Terre, *chal* شال; Djerid, *id.*

Tête, *tamgina* تمكينا, *timginiouin* تمكينيوين (Timimoun); *tameyena*, pl. *timegenan* تمكنان (Touat); *tameggana*, pl. *timegginiouin* (Badrian); Mzabi, *tabejna* تبزنا, pl. *tibejniouin* تبزنيوين.

Tison, *tignas* تكنس.

Tomber (aor.), *ink'it* ينقيت (Tementit); *iouda* يودا (Tount).

Torrent, *ir'zer* يغزر (Touat).

Tourterelle, *timalla* تملا, pl. *timallaouin* تملاوين; Haraoua, Ouarsenis, *thmalla* ثملا, pl. *thimallaouin* ثملاوين.

Trame, *tikakartch* تيككارج (Tementit).

Tronc, *tsakennicht* تكنيشت, pl. *tikennirin* تيكنيرين.

Trou, *akhbou* اخبو; Ouarsenis, Haraoua, Ouargla, *id.*

Troupeau, *iljain* يلزاين (Timimoun).

Trouver, *af* اف; Bot'ioua d'Arzeu, Beni Iznacen, Ouarsenis, Harakta; Djebel Nefousa, Taroudant, *id.*

Tuer, *enr'* انغ; Bot'ioua du Vieil Arzeu, Ouarsenis Haraoua, *id.;* Temsaman, *enr'i* انق; Mzabi, *inr'ou* ينغو (aor.); Bot'ioua du Rif, *nar'* ناغ.

V

Veine, *azouar* ازوار, pl. *izouran* يزوران. Voir s. v° Racine.

Venir, *as d* اس د, aor. *iousi d* يوسى د; Taroudant, Guelâia, Kibdana, Beni Iznacen, Doubdou, Bel H'alima, Haraoua, Harakta, Djerid, Djebel Nefousa, Ghdamès, *id.*

Vent, *adou* ادو; Haraoua, Ouarsenis, Bel H'alima, *ad'ou* اذو; Djerid, *at'ou* اطو.

Ventre, *taddist* تديست (Gourara); *addist* اديست (Touat); Ouarsenis, *âddist* اعديست; Haraoua, *âddis* عديس; Temsaman, Guelâia, *âddis* عديس.

Vert, *azizaou* ازيزاو (Gourara).

Viande, *aïsoum* ايسوم; Haraoua, Doubdou, Mzab, *id.;* Djerid, *aksoum* اكسوم; Guelâia, *achtoum* اشتوم.

Village, *ar'erem* اغرم, pl. *ir'ermaouen* يغرماون; Mzabi, *id.*

Visage, *oudem* ودم; Bougie, Djerid, *id.;* Bot'ioua du Rif, Bel H'alima, Haraoua, *oud'em* وذم.

Vivre, *edder* ادر ; Ouarsenis, Djebel Nefousa, *id.*

Voilà, *aida* ايدا (Gourara).

Voile, *bahdja* بهجا ; Ouargla, *tabekhnout* تبخنوت.

Voir, *zer* زر, aor. *izeroa* يزرو (Gourara), Guelâia, Kibdana, Temsaman, Beni Iznacen, Bot'ioua du Vieil Arzeu, Ouarsenis, Haraoua, Harakta, Mzabi, Ouargla, Dj. Nefousa, *id.*; aor. *izeri* يزرى (Touat); Taroudant, *id.*

Voler (S'envoler), *afeq* افلا, aor. *ioufoug* يوفوك ; Beni Menacer, *afig* افيك.

Vouloir, *ekhs* اخس ; Bot'ioua du Vieil Arzeu, Guelâia, Bel H'alima, Ouarsenis, Haraoua, Harakta; Djerid, *id.*

IV

SPÉCIMENS DE TEXTES.

I

DIALECTE DE TIMISAKHT.

LE VENTRE ET LES PIEDS [1].

يكت لمرج مخصمن وديست درجلين اد وين يحمل اركاز انان
رجلين تشنين احمل اركاز سالغوت اناغ تنا وديست ما تا
واكم وشيع توتوج وترمرم اناقيم

[1] Cf. *Fables ésopiques*, éd. Halm (coll. Teubner), Leipzig, 1872, in-12, n° 197, Κοιλία καὶ Πόδες; Tite Live, *Histoire romaine*, l. II, ch. xxxii; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, l. VI, ch. vii; Valère Maxime, *Dits mémorables*, l. VIII, ch. ix; Florus, *Histoire romaine*, l. I, ch. xxiii; Quintilien, *Institution oratoire*, l. V, ch. xi; Plutarque, *Vie de Coriolan*, ch. iv; J. Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, Posen, 1859, n° 53, «Le Ventre et les Pieds»; Loqman, *Fables*, éd. Cherbonneau, n° 32, «Le Ventre et les Pieds»; Jean de Salisbury, *De nugis curialium*, l. VI, ch. xxiv; *Phædrianæ fabulæ* (ms. de Wissembourg), ap. L. Hervieux, *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste*, 2 v. in-8°, Paris, 1884, t. II, l. IV, fab. 21, *De partibus corporis*; Romulus, *Fables*, l. III, ch. xxvi, *Membra et venter*; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, l. III, ch. vii (fab. xiii, éd. Hervieux), *Membra et venter*; Romulus de Vienne, t. I, f. 53, *Membra et venter*; Romulus de Berlin, 53, *De manibus et pedibus ventri delinquentibus*; Romulus de Nilant, l. II, f. 18, *De membris et ventre*; Walter l'Anglais, *Fables*, n° 55, *De ventre et cæteris membris*; *Romuleæ fabulæ rythmicæ* (ms. du British Museum), f. 18, *De Stomacho otioso*; Romulus d'Oxford, f. 28, *Membra et venter*; Alexandre Neckam, *Fables* n° 37, *De ventre et membris*, ap. E. du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, Paris, 1854, in-8°; Marie de

Ikket lmarratch mkhaçamen ouddist d ridjlin ad ouin iah'mel argaz. Ennan ridjlin : Nichnin a nh'amel argaz sell'aout ennar'. Tenna ouddist : Ma ta ou akenim ouchiar' ṭouttouṭch ou tezmerem a tak'imem

Une fois, le ventre et les pieds se disputèrent pour savoir) qui portait l'homme. Les pieds dirent : « Nous le portons par notre force. » Le ventre répondit : « Si je ne vous donnais de la nourriture, vous ne pourriez pas même vous tenir debout. »

2

DIALECTE DE TEMENTIT.

LES CHACALS [1].

يكت تساعج زرن سن وشاني ݣالواد يكت تيلميت ناغيول انان
انكينان انسو امان اناصل بتيلميت قيمن اد اسوان امان و
وصلن بتيلميت

France, *Poésies*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°, f. 35, *L'Estomac et les Membres*; Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire, Paris, in-8°, t. II, p. 89, ballade 252, *Comment le chief et les membres doivent aimer l'un l'autre*; Rabelais, l. III, ch. III (éd. Burgaud Desmarets et Rathery, 2 vol. in-12, Paris, 1873), *Comment Panurge loue les debteurs et emprunteurs*; Regnerius, *Apologi Phædrii*, Dijon, 1643, l. II, f. 4; Benserade, *Fables*, 42; Faber, *Fabulæ*, 17; La Fontaine, *Fables*, l. III, f. 2, *Les Membres et l'Estomac*; Desbillons, *Fabulæ æsopiæ*, Paris, 1778, in-12, l. III, f. 4, *Membra et venter*.

[1] Cf. *Fables ésopiques*, éd. Halm, n° 218, *Les chiens affamés*; Phèdre, *Fables*, l. I, f. 20, *Canes famelici*; Adhémar de Chabannes, *Fabulæ antiquæ* n° 2, *Canes famelici* (ap. Hervieux, *Les fabulistes*

Ikt tmâatch sereñ sen ouchchanen geloud ikt ṭilemmiṭ oar'ioul. Enman : An ekkinan amaou aman aunaçal i ṭilemmiṭ. K'imen ad asaouen ; enman ou ouçalen iṭilemmiṭ.

Une fois, deux chacals virent dans une rivière une peau d'âne : « Nous boirons l'eau, dirent-ils, jusqu'à ce que nous arrivions à la peau. » Ils se mirent à boire l'eau, moururent et n'arrivèrent pas au cuir.

3

DIALECTE DE TIATTAFT.

LA FEMME ET LA POULE [1].

يكت تمطوت يكت لوج للا غرس تيازيت تـرو تـنـزلـت سـك

العصاة تنا تمطوت لوكان اد وشغ وزار نتتوش بتيازيت بـالـعج

latine, t. II); Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, n° 59, *Les loups et l'homme*; Loqman, *Fables* n° 36, *Les loups*; La Fontaine, *Fables*, VIII, 25, *Les deux chiens et l'âne mort*.

[1] Cf. *Fables ésopiques*, éd. Halm, n° 111, *La femme et la poule*; Avianus, *Fables* n° 33, *Anser et rusticus*; Babrios, *Fables*, 123, *La Poule aux œufs d'or*; Gabrias, *Quatrains*, n° 21, *La Poule qui pondait un œuf d'or et l'avare*; Masoudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. II, Paris, 1863, in-8°, ch. xxv, p. 247 (*Lettre d'Alexandre à Darius*); Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, n° 30, *L'Homme et la Poule*; n° 61, *La Veuve et la Poule*; Decourdemanche, *Fables turques*, Paris, 1882, in-18, n° 72, *La Poule aux œufs d'or*; Vartan, *Choix de fables en arménien et en français*, Paris, 1825, in-8°, f. 27, *Le Pauvre Homme et le Dindon*; Loqman, Fable xii, *La Femme et la Poule*; *Syntipæ philosophi persæ fabulæ*, éd. Matthei, Leipzig, 1781, in-8°, f. 27, 42; Valla, éd. H. Estienne, p. 57; Faber, f. 12; Benserade, f. 120 et 213; Marie de France, f. 12, *La Femme et sa Poule*; La Fontaine, l. V, f. 13, *La poule aux œufs d'or*; Desbillons, *Fabulæ æsopiæ*, l. II, f. 15. Gal-

اد تنداغ سن تنزال لوش لس وزار تنوتوش تسرغلس تاديس

تتيارزيت تموت

Ikt tamet't'out ikt noubetch tella r'ers ţizit terou tenzelt seg elfodhdhah. Tenna tamet't'out : Lou kan ad ouchar' ou-jar n toutouch i tiziţ beççah' ad tendar' sen tenzal. Touch as oujar n toutouch tserir'as taddis n tiziţ temmouţ

Une femme avait une fois une poule qui pondait un œuf d'argent. La femme se dit : « Si je lui donnais plus de nourriture, elle pondrait deux œufs. » Elle augmenta la nourriture de la poule dont le ventre éclata : elle mourut.

4

DIALECTE DE BADRIAN[1].

يكن ولس يكن ايدى يلا غلس وايسوم كيمينس محوق لسود

lina ova pariens aurea. Ainsi que l'a fait remarquer Weber (*Ueber den Zusammenhang indischer Fabeln mit griechischen*, Berlin, 1855, in-8°, p. 14-15), il n'y a pas de rapport entre cette fable et le 14° conte du livre III du *Pantchatantra*, d'où Wagener (*Essai sur les rapports entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce*, Bruxelles, 1852, in-4°, p. 81-83) la croyait imitée. Cf. aussi Benfey, *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8°, t. I, § 159, p. 378-380.

[1] La plus ancienne version de cette fable est attribuée à Démocrite par Stobée (cf. Democritæ Abderitæ *Operum fragmenta*, éd. Mullach, Berlin, 1843, in-8°, 169), et elle a été reproduite dans presque tous les recueils occidentaux : *Fables ésopiques*, éd. Halm, n° 233, *Le Chien portant de la viande*; Phèdre, l. I, 4, *Canis per fluvium carnem ferens*; Babrius, f. 78, *Le Chien et l'ombre*; Gabrias, Quatrains, 32, *Le Chien et son image dans l'eau*; *Phædrianæ fabulæ* (ms. de Wissembourg, ap. Hervieux, *Les fabulistes latins*, t. II),

بزرا خيال انس كُلمان يتا ول انس ايدا يلان ايسوم بوزد وين
يلان كُمنس يوسد غايلا كُدايث توسد تزحلي تسويي ان
ايسوم ور يوڤ ايدى ويلان كُمينس ور يوڤ ويلان كُلمان

l. I, f. 6, *Canis super fluvium carnem ferens*; Romulus, l. I, f. 5, *Canis per fluvium carnem ferens*; Romulus de Vienne, I, f. 5, *Canis per fluvium carnem ferens*; Romulus de Vienne, II, f. 4, *De cane*; Romulus de Berlin, 4, *De Cane vidente umbram*; Romulus de Nilant, l. I, 5, *De Cane qui flumen transiens partem crudæ carnis in ore gerebat*; Romulus d'Oxford, f. 5, *Canis per fluvium carnem ferens*; Romulus de Berne, 5, *Canis per fluvium carnem ferens*; Romulus de Munich, 5, *De cane et de parte carnis*; Romulus de Bruxelles, 5, *De cane qui carnem tulit*; Anonyme de Berne, f. 12, *Canis per fluvium carnem ferens*; Adhémar de Chabannes, *Fabulæ antiquæ*, 7, *Canis super fluvium carnem ferens*; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, l. III, ch. II (fable III, éd. Hervieux, *op. laud.*), *Canis per fluvium carnem ferens*; Walter l'Anglais, f. 5, *De cane et carne*; Gualterianæ fabulæ, f. 5, *De cane et osse*; Marie de France, f. 5, *Le Chien et l'Ombre*; Alexandre Neckam, f. 13, *De cane et umbra*; Jean de Schepeya, f. 3, *Canis per flumen carnem ferens*; Baldo, *Alter Æsopus* (ap. E. du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, Paris, 1854, in-8°), f. 1, *De Cane et umbrâ prædæ*; Raymond de Béziers, ap. du Méril, *op. laud.*, p. 218; *Ysopet de Lyon*, éd. Förster (t. V de *l'Altfranzösische Bibliothek*, Heilbronn, 1882, in-8°), f. 5, *Du chien qui porte la piece de char en sa boiche*; *Syntipas*, éd. Matthæi, f. 28; Dosithée, f. 11; Landsberger, *Die Fabeln des Sophos*, n° 31, *Le Chien et la Viande*; Loqman, f. 41, *Le Chien et le Milan*. Cette fable existe aussi dans le *Pantchatantra* (trad. Lancereau, l. IX, f. 91, *La Femme et le Chacal*), associée à un conte sur une femme infidèle; Cf. aussi Lancereau, *Analyse et extraits du Radj Niti*, Paris, 1849, in-8°, p. 42; Dubois, *Le Pantchatantra ou les cinq ruses*, Paris, 1826, in-8°, p. 237. Dans le *Kalilah et Dimnah*, la fable est reportée dans un des chapitres de l'introduction, et dégagée de tout récit accessoire : *Kalilah et Dimnah*, éd. de Boulaq, 1249 de l'hégire, in-4°, p. 27. Cf. une autre recension, ap. Guidi, *Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna*, Rome, 1873, in-8°; dans la version grecque : Aurivillius, *Prolegomena ad librum*, Στεφανιτης

Iggen ouas iggen aidi illa r'as ouaisoum gimines. Ikhouf iouad izera khial ennes g aman. Inna oul ennes : Aida illan aisoum. Iouzed ouin illan g imines iouzed r'a illa g eddaith. Ṭoused thijah'fi ṭousi en aisoum. Our iousi aidi ouillan g imines our iousi ouillan g aman.

Un jour un chien avait de la viande dans la gueule. En traversant une rivière, il vit son image dans l'eau. Il se dit : « C'est de la viande. » Il laissa

καὶ Ἰχνηλάτης, Upsala, 1780, in-4°, p. 40; dans la version latine : Jean de Capoue, *Directorium humanæ vitæ* (éd. Puntoni, Pise, 1884, in-8°), l. I, f. 5, *De cane et umbrâ carnium in aquâ*; dans la version espagnole : *Calila e Dymna*, p. 17, ap. Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid, 1859, in-8° (t. LI de la *Bibliotheca Rivadeneyra*); dans la version italienne : *Del Governo de' regni*, p. 11 (Bologne, 1872, petit in-8°, t. CXXV de la collection Romagnoli). Une autre collection orientale renferme cette fable, c'est le cycle des *Contes du Perroquet*; version persane de Nekhchebi : Iken, *Touti Nameh*, Stuttgard, 1822, in-8°, 2e récit, p. 54, *La Fille du Marchand et le Chacal*; version turke : Rosen, *Tuti-Nameh, das Papageienbuch* (Leipzig, 1858, 2 vol. in-12), t. II, p. 4-8, *Le Renard et la Jeune femme de Khorasan*; Wickerhauser, *Die Papageimärchen* (Leipzig, 1858, in-8°), XVIe nuit, p. 165. Dans ce recueil comme dans le *Pantchatantra*, la fable est réunie à un autre conte. On la trouve aussi en Chine : Stan. Julien, *Contes et apologues indiens* (Paris, 1860, 2 vol. in-12), t. II, n° 75, *La Femme et le Renard*, extrait de l'encyclopédie chinoise, *Fa-yuen-tchou-lin*; en Sibérie : Radloff, *Proben der Volkslitteratur der türkischen Stämme Süd-Sibiriens* (Saint-Pétersbourg, 4 vol. in-4°, 1866), t. I, p. 216, *Le Chien avide*; en Espagne : Ruiz de Hita, ap. Sanchez, *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV* (Paris, 1842, in-8°), copl. 210, *Enxiemplo del Alano que llevaba la pieza de carne en la boca*; La Fontaine, l. VI, f. 17, *Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre*; Faerne, fable XIII, *Canis et caro*; Wagener, *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce*, p. 78-81; Weber, *Ueber den Zusammenhang indischer Fabeln mit griechischen*, p. 13-14; Benfey, *Pantschatantra*, t. I, § 131, p. 462-469.

celle qu'il portait, alla vers celle qu'il voyait dans la rivière. Un corbeau vint et enleva la viande. Le chien ne trouva ni celle qu'il avait dans sa gueule, ni celle qui était dans l'eau.

ARGOT DU MZAB.

Les Mzabis, comme les Kabyles, obligés de vivre au milieu de populations étrangères, ont un langage secret, mêlé d'arabe et de berbère, procédant surtout par métaphores et jeux de mots. Il m'a paru curieux de noter quelques-unes de ces expressions : elles annoncent une tournure d'esprit qu'on eût cru difficilement possible chez ces sectaires abadhites, qui ont outré l'intolérance et le rigorisme musulmans.

MM. Hanoteau et Letourneux ont signalé sommairement un double argot de ce genre dans le Jurjura, celui des colporteurs et celui des poètes; il est regrettable que leur communication soit si restreinte; ce sont des documents de ce genre qui nous permettent de saisir sur le vif le caractère d'une classe et souvent d'une nation.

Âne, *oatmezr'in* وغرغين, « celui aux oreilles ».

Arabe connaissant le mzabi, *itr'aza ibaouen* يتغزا يباون, litt. : « il ronge des fèves ». Cf. l'expression « hacher de la paille », signifiant « parler allemand ».

Arabe (Parler) et mzabi, *iddern maddoun* يدّرن مدّون.

litt. : « retourner le fossé ». Dans le Jurjura « parler arabe et berbère » *ekhd'em thin en Moh'amd n aït cherkith* اخدم ثين نمحمد نايت شركيث.

Argent, *atchmas* اجماس, litt. : « nœud du mouchoir où l'on met l'argent ». Dans le Jurjura, *Ihammouthen*, nom d'un village.

Argot (Parler), *adern aoual* ادرن اوال, litt. : « changer la parole ».

'Atatcha (nom d'une tribu), *Innifouden* ينيفودن « l'altéré »; jeu de mots sur le rapport qui existe en arabe entre le nom de 'Atatcha et la racine عطش « être altéré ».

Bâtard, *ir'assen n tmourt* يغسن نتمورت, litt. : « né de la terre ».

Beni Sjen (une des villes du Mzab) *At idis* ات يديس.

Berrian (ville du Mzab), *At ifrar'*, litt. : « Les gens de la tranche de melon ».

Bien (Homme de), *ardjaz ou d ar'i* ارجاز وداغي, litt. : « cet homme est de lait ».

Bou Noura (ville du Mzab), *arzou n tichchint* ارزو نتيشينت, litt. : « fosse de crottins »; *at ouirzou* ات ويرزو.

Café, *aman iberchan* امان يبرشان, litt. : « eau noire ».

Cha'anba, *at tichchert* ات تشرت, litt. : « gens de la petite corde (à cause de la brimah dont ils entourent leur tête) ».

Cha'anba Mouadhi, *tijbennibuin ilman* تزبنوين يلمان, litt. : « têtes de chameaux ».

Chien, *asommad n tenzer* اسمد تنزر, litt. : « froid du nez ».

Dattes, *tiniekhsan* تنيخسان. On retrouve dans cette expression le mot *tini* تيني « dattes ».

Écorce de fèves, *tadellakht* تدلاخت.

El 'At'euf (ville du Mzab), *At takhsait* ات تخسايت, litt. : « les gens du concombre ».

Français, *oudellalt* ودلالت.

Fumier, *imesmar* يمسمار, litt. : « clous ».

Général, *ajlim n tfaout* ازلم نتفاوت, traduction de l'arabe جلد النار « peau de lumière », transcription approximative du mot français.

Ghardaïa (ville du Mzab), *ar'erem n oujenna* اغرم نوژنا, litt. : « kçar (de l'eau) du ciel ».

Gourara (Gens du), *at tedjlisin* ات تجلسين; *at tit' n tfouït* ات تيط نتفويت; litt. : « gens de la source (ou de l'œil) du soleil ».

Graine, *chechia bou Âoud* ششية بو عود, litt. : « bonnet du bou Âoud ». Le Bou Âoud est un oiseau chanteur de la taille d'un moineau; il y en a un grand nombre dans les k'çour du Mzab.

Graisse, *oul tenzer* ول تنزر, litt. : « qui ne sent pas », nom assurément donné par antiphrase.

Guerara (ville du Mzab), *tamourt n tefza* تمورت نتفزا.

Habazlia (nom d'une tribu), *at ak'kaï* ات اقاى.

Henné (*lawsonia inermis*), *ouin ifassen* وين يفاسن, litt. : « celui des mains ».

Huile, *tin irek'k'en* تين يرقن, litt. : « celle qui brûle ».

Juif, *tsennant* تسنانت, litt. : « dents du peigne à carder »; *adefrouh' ouah'bas* ادفروح واحبس, litt. : « charogne de barrage ». Il est probablement fait ici allusion à une légende analogue à celle qui a cours dans l'ouest de l'Algérie sur l'origine des israélites, et l'étymologie de leur surnom, بنى جيفة [1]. Dans l'argot des poètes kabyles du Jurjura, *douadem* دوادم « ceux qui sont toujours asservis ».

Lac, mer, *aman izizaoun* امان يزيزاون, litt. : « eau bleue ».

Lait doux, *ouin iffan* وين يفان, litt. : « celui des mamelles ».

Larbâa (tribu des environs de Laghouat), *kouz idharen* كوز يضارن, litt. : « les quadrupèdes »; jeu de mots sur le sens de اربع en arabe.

Mekhadma (tribu arabe voisine du Mzab), *at taïa* ات تايا, litt. : « les fils de la négresse »; jeu de mots sur le sens de خادم « négresse » en arabe vulgaire, dérivé de la même racine que Mekhadma.

Mekhalif (tribu arabe voisine du Mzab), *outboul-*

[1] Cf. Bargès, *Tlemcen*, p. 102-103; Labbe, *Un mois dans le Sahara*, Lille, 1865, in-8°, p. 100.

boulin وتمولبولين, litt. : « celui des plumes ». Une des fractions des Mekhalif, les Mekhalif el-Djereub (Mekhalif galeux) étaient renommés comme chasseurs d'autruches ; de là sans doute l'origine du surnom que lui donnent les Mzabites[1].

Melika (ville du Mzab), *at touourt* ات توورت, litt. : « les gens de la porte ».

Monnaie, *sedjour* سجور ; altération de l'arabe شجرة « arbre(?) ». Dans l'argot des colporteurs du Jurjura, *ichcher* يشر (ongle) « un franc » ; *thakboubecht* تكبوبشت (nom d'une femme) « un réal » ; *anazoum* انزوم (jeune homme qui commence à jeûner) « ¼ de réal ». Dans l'argot des poètes kabyles, *azegmi imh'aniin* ازكمى يمحنين, « qui réjouit le cœur ».

Mzabi voyageur, *fir'ar n madjin* فيغار نماجن, litt. : « serpent ou lézard de bassin ».

Ouargla, *at ifir'ran* ات يفيغران, litt. : « fils des lézards ».

Oulad Naïl, *at tlesdin* ات تلسدين, litt. : « gens des toisons ».

Pomme, *ouar ir'as* وريغس, litt. : « sans os ». Ce mot s'emploie aussi pour désigner le membre viril.

Porc, *akhanfour azougra* اخنفور ازوڤرا, litt. : « au long museau ».

Prostituée, *taisebbi* تايسبى, nom d'une espèce de palmier.

[1] Cf. Margueritte, *Chasses de l'Algérie*, Paris, 1869, in-18 jésus, p. 97-122.

PROXÉNÈTE, *aziouа n tlesdin* ازيوا نتلسدين, régime qu'on place à l'entrée d'un bassin où on lave les toisons afin d'empêcher l'eau de s'écouler.

SAÏD OTBA (tribu des environs de Ouargla), *at touourt* ات توورت, litt. : « gens de la porte »; jeu de mots sur le sens de عتبة « seuil » en arabe.

SAVON, *tchouffi* جوفي, litt. : « crachat, écume »; arabe, *tchouffi in achemmer' dhad* جوفي بن اشمغ ضاد « crachat de celui qui lève le doigt (pour faire la profession de foi musulmane) ».

TIRAILLEUR INDIGÈNE, *toualzen* توالزن.

TURK, *ouganbour* وگانبور; *at touanbour* ات توانبور, litt. : « gens du tambour ».

VIANDE, *ambach* امباش. Dans l'argot kabyle du Jurjura, *ʿarab ou saʿad* عرب وسعاد « viande fraîche »; *ah'med ou melloul* احمد وملول « viande sèche ».

VIN, *aman azouggar* امان ازوگار, litt. : « eau rouge ».

Y. QU'Y A-T-IL, *tisr'ar n ir'es* تيسغار نيغس; phrase employée pour demander dans une conversation ce dont il s'agit, sans être compris des étrangers.

TOUAREG AOUELIMMIDEN.

Le nom des Aouelimmiden, d'après Barth[1], suivi par M. Vivien de Saint-Martin[2], est dérivé de l'appellation ethnique d'une grande famille berbère, de souche senhadja, les Lemta ou Lemtouna. Leur ancêtre, du nom de Sigen, prétendait descendre de Himyar, fils de Saba. Après avoir habité à Igidi, dans le Sahara occidental, près des Oulad Delim[3], les Aouelimmiden s'emparèrent du pays de Tadmekket[4]; puis, au milieu du XIe siècle de l'hégire, vers 1640 de Jésus-Christ, sous la conduite de leur chef Karidenné, fils de Chouach, nommé par d'autres Abek, ils émigrèrent vers le sud-est et obtinrent du gouverneur marocain de Tombouktou de s'établir aux environs de cette ville[5]. Aujourd'hui encore, ils poussent leurs excursions jusqu'au Niger, et, comme

[1] *Reisen und Entdeckungen in Nord-und Central Africa*, Gotha, 1858, 4 vol. in-8°, t. V, app. III, p. 573-574. Le véritable nom est plutôt « Iouelemeden ».

[2] *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, Paris, 1877, in-4°, t. I, p. 167, col. 3, s. h. v°. Cet auteur leur attribue la fondation de Tombouktou, rapportée par la *Chronique d'Ah'med Baba* (Barth, *Beiträge zur Geschichte und Geographie des Sudans. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. IX, 1855, p. 529) aux Touaregs Imocharen (مقشرن).

[3] Sur cette tribu, cf. ma traduction de la *Relation de Sidi Brahim*, Paris, 1883, in-8°, p. 35, note 8.

[4] Cf. sur cette ville située sur la limite méridionale du Grand Désert, Desborough Cooley, *The Negroland of the Arabs*, London, 1841, in-8°, p. 29-30.

[5] Barth, *Reisen*, t. IV, app. IX, p. 665-666; t. V, app. III, p. 573-574.

leurs frères du Nord, ils se font payer le droit de ne pas piller les caravanes qu'ils ont la prétention de protéger.

Leurs principales tribus, d'après Barth, sont : les Kel-Ekimenet, qui fournissent les rois; les Targhaï-Tamout; les Tahabanat; les Ikhormeten; les Ifour'as, fraction de la grande tribu septentrionale; les Tin-e'ger-egedech; les R'atafan, peut-être d'origine arabe; les Tarka; les Igadaren; les Kel Gogi, etc.[1].

Nous devons les premiers renseignements sur leur dialecte à Barth qui, de sa grande exploration a rapporté des matériaux nombreux, mais souvent suspects d'altération[2]. Comme on va le voir, ce dialecte est surtout caractérisé par l'adoucissement des consonnes et la fréquence des sons *ch* et *j*.

Les principales différences phonétiques avec le touareg du nord sont les suivantes : *d* (⊓) remplace *dh* (∃), ex. : *adhad* ⊓∃ « doigt » = *adhadh* ∃∃ (Ahaggar); *z* (#) se rencontre au lieu de *h* (⁞), ex. : *azenhad* ⊓·⁚ⵏ# « gazelle » = *ahenkadh* ∃·⁚ⵏ⁞ (Ahaggar); *j* (⌶) est mis pour *z* (#), ex. : *ijamaren* ⵏ○⊐⌶ « agneaux » = *izmaren* ⵏ○⊐#; *s* (⊙) remplace *h* (⁞) et *z* (#), ex. *akes* ⊙·⁚ « coq » = *ikahi* ·⁞·⁚ (Azger), *ekez* #·⁚ (Ahaggar); *ch* (⊒) est mis pour *s* (⊙), ex. : *e'chink* ·⁚ⵏ⊒ « couscouss » = *e'sink* ·⁚ⵏ⊙. Contrai-

[1] Barth, *Reisen*, t. V, app. III, p. 575-578.

[2] J'ai donné entre parenthèses, à côté des mots que j'ai recueillis moi-même, la transcription de Barth qui diffère souvent; il est bon d'ailleurs de rappeler que dans son système il représente *s* (⊙) par *ss*; *z* (#) par *s*; *r'* (⁞) par *gh*; *ch* (⊒) par *sch*; *k'* (∴) par *q*; *j* (⌶) par *sch*; enfin que le *r'* et le *r* sont souvent confondus.

rement à ce qui se passe dans la plupart des dialectes zenatia; le *k* (ⴾ) ne subit pas d'altération.

Les formes pronominales et verbales ne semblent pas différer de celles des autres dialectes touaregs[1]. La deuxième personne du masculin singulier de l'aoriste est terminée le plus souvent par un *d* (ⴷ), quelquefois par un *t* (ⵜ), ex. : « comment vas-tu? » *ma toulit* ⵜⵍⵜ ⵎ; « où vas-tu? » *mani teylid* ⴷⵍⵖⵜ ⵏⵎ.

En Aouelimmiden, les noms de nombre berbères ont été conservés. En voici le tableau comparé avec celui des Sergou[2] :

		AOUELIMMIDEN.	SERGOU[3].
1	masc..	*iien* ⵏⵢ	*egen* ⵏⵢ
	fém...	*iiet* ⵜⵢ	
2	masc..	*senat* ⵜⵏⵙ	*eclin* (*shen*) ⵏⵛ
	fém...	*senatet* ⵜⵜⵏⵙ	
3	masc..	*kuradh* ⴹⵔⴾ	*gradet* ⵜⴷⵔⴳ
	fém...	*kuradhet* ⵜⴹⵔⴾ	
4	masc..	*kouz* ⵣⴾ	*kozout* (*kozut*) ⵜⵣⴾ
	fém...	*kouzt* ⵜⵣⴾ	
5	masc..	*semmous* ⵙⵎⵙ	*semonst* (*semust*) ⵜⵙⵎⵙ
	fém...	*semmoust* ⵜⵙⵎⵙ	
6	masc..	*sadis* ⵙⴷⵙ	*seddis* ⵙⴷⵙ
	fém...	*sadist* ⵜⵙⴷⵙ	
7	masc..	*sah* ⵂⵙ	*sa* ⴰⵙ
	fém...	*sahat* ⵜⵂⵙ	

[1] Cf. Hanoteau, *Essai de grammaire tamachek'*, Paris, 1860, in-8°.

[2] Pour les autres dialectes touaregs, cf. la 1re série des *Notes de lexicographie berbère*, p. 38.

[3] Hodgson, *Notes on Northern Africa*, New-York.

		AOUELIMMIDEN.	SÉGOU[1].
8	masc.	*tamen* I⊐+	*tim* ⊐+
	fém.	*tamenet* +I⊐+	
9	masc.	*tezih* ⁞#+	*teza* •#+
	fém.	*tezihat* +⁞#+	
10	masc.	*meraou* :□⊐	*meraou* :□⊐
	fém.	*meraout* +:□⊐	
11	masc.	*meraou dien* Iɛ∩ :□⊐	
	fém.	*meraout diet* +ɛ∩ +:□⊐	
20	*senatet temeraouin* I:□⊐+ ++I⊙		
30	*ahkozet temeraouin* I:□⊐+ +#•⁞		
100	*timidhi* •∃⊐+		

A

Agneau, *ijamaren* (pl.) IO⊐⌶ (Barth, *adjai'mara*, pl. *adjai'mara'tin*); en Ahaggar, « agneau de lait », *izmer* O⊐#, fém. *tizmert* +O⊐#+; Zénaga, *i'jimeur* ازمر, plur. *é'jameurn* ازمرن.

Aller, « comment vas-tu? » *ma toulit* +II+ ⊐, mot à mot « comment es-tu? »; « Où vas-tu? » *mani teglid* ∩IIY+ I⊐; en Ahaggar, *g'el* II⋈ « partir »; En Zénaga le ل est remplacé par un ش, *ijjigich* (aor.) يزكيش.

Ami, *ameddoukel* II•:∩⊐ (Barth, *imidi* employé dans les autres dialectes); Zénaga, *amedouketch* امدوكج.

Âne, *ichel* ∩⊐, pl. *ichedan* I∩⊐. On trouve en Ahaggar la forme *ahedh* ∃⁞, pl. *ihedhan* I∃⁞; Zénaga, *ajiy* ازيك.

Ânesse, *tazat* +#+.

Anneau, *agouzin* I#Y (Barth, *ta'd-hat*).

Antilope, *tanest* ⵜⵙⵏⵜ (Barth, *estham*, *agingara*[1], *abeschan*). En Sergou, Hodgson donne *temossuf*[2]. Chez les Azgers, M. Duveyrier ne cite que les noms suivants : *amellâl* ⵍⵍⵎ « antilope addax »; *éner* ⵔⵏ « antilope mohor »; *tilerit* ⵜⵔΠⵜ « antilope bubale »[3].

Appeler (on l'appelle), *ek'k'aren as* ⵙⵏⵔ∴.

Argent, *azerf* ⵣⵔ# (Barth, *a'seref*); Ahaggar, *az'ref* ⵣⵔⵉ. Chez les Touaregs Ahaggar, *azarif* ⵣⵔ# désigne l'« alun ». Zénaga, *azourf* ازورف. Ce mot a passé en haoussa, *azourfa*.

Argile, *amerkûdhan* ⵏⴷ·∶ⵔⵎ (pl.); Zénaga, *amerkoudou* امركدو.

Automne, *akasa* ·ⵙ·∶ (Barth, *a'kasse* « temps des pluies »).

Autruche, *anil* ⵍⵏ (Barth, *enha*, pl. *enhal*); Sergou, *enhil* ⵍ⁞ⵏ.

Avoir, « il n'y a pas, *our t elli* ⵍⵜⵔ∶.

B

Beaucoup, *iggoaten* ⵏⵜⵖ (Barth, *egën*, fém. *tegët*).

Berger, *amadhan* ⵏⴷⵎ, pl. *imadhanen* ⵏⵏⴷⵎ, nom d'agent dérivé du thème ᴅʜɴ qui a donné au Touareg Ahaggar *adhen* ⵏⴷ « faire paître », *ama-*

[1] C'est sans doute une erreur de Barth, car en ahaggar, *ag'ang'era* ·ⵔⵅⵏⵅ, *ig'ang'araten* ⵏⵜⵔⵅⵏⵅ (dialecte des Isak'k'amaren) signifie « sanglier ».

[2] *Notes on Northern Africa*, p. 101.

[3] *Les Touaregs du Nord*, p. 225.

dhan « berger », fém. *tamadhant* +ⵏⴹⵎ+; *tamadhin* ⵏⴹⵎ+ « action de faire paître »; chez les Kel-Oui, *amedhan* « berger ».

Blanc, *amellal* ⵍⵍⵎ; plur. *imellalen* ⵏⵍⵍⵎ; Sergou, id.; Zénaga, *moalli* موﻟﻲ.

Blé, *tamzent* +ⵏⵣⵎ+. Les autres dialectes emploient ce mot pour désigner l'« orge », et pour le « blé » ils se servent de *ierd*, *ired* ⴷⵔ, plur. *irden* ⵏⴷⵔ.

Bleu, *denneck* ⵗⵏⴷ; Zénaga, *modjich* مجش.

Bœuf, *azger* ⵔⴳⵣ, pl. *izgaren* ⵏⵔⴳⵣ; Sergou, *ezger*, pl. *izgeren*. Ce mot paraît être dérivé de la racine *z g r* qui signifie « être rouge »; *azger* signifie donc « le roux », épithète du bœuf, dont le vrai nom existe en Ahaggar : *ésou* :ⵙ « bœuf, pl. *esouan* ⵏ:ⵙ (désignant surtout le zébu), fém. *tesout* +ⵙ+, pl. *tsita* ·+ⵙ+, à Ghdamès; *isi* يسي; à Ghat : *iésou* :ⵙⵢ; Zénaga, *téchi* تشي, pl. *tachiden* تشيدن « vache ». (B. *assau*, *essuanen*), cf. en haoussa, *sah*, pl. *sanu*. On trouve en Ahaggar, *achger* ⵔⴳⵛ et *azger* ⵔⴳⵣ « bœuf », et en Zénaga, *esger* اسكر, pl. *sgeren* سكرن « bœuf porteur ».

Boire, *ésou* :ⵙ (B. *assa*); Sergou, *ichou* (*ishoo*) :ⵛ; Zénaga, *ichba* يشبا (aor.), *isès* يسس (forme factitive?). Cf. Haoussa, *cha* (*ša*).

Bois, *isr'aren* ⵏⵔⵖⵙ (pl.); Ahaggar, *asr'ar* ⵔⵖⵙ, pl. *isr'aren*; Sergou, *esagar* ⵔⴳⵙ; Zénaga, *echcharen* اشارن.

Bouche, *um* ·⊐ (B. *ém*); Sergou, *emer*(?)

Bouilie d'orge, *azar'ar* O⁝#. Chez les Ahaggars, cette bouillie non cuite se nomme *tikhammazin* I#⊐∴+, et cuite, *asink* ·∴I⊙ ou *taroui* +∶O+.

Brebis, *tili* ·ll+, pl. *tihallaouin* I∶ll⁝+. Le ll du singulier s'est conservé au pluriel tandis qu'il est tombé en Ahaggar : *tihali* ll⁝+, pl. *tihatin* I+⁝+ (Barth donne comme pluriels *tihaten* et *tehéli* : ce dernier est évidemment un singulier). En Azger, *taheli*. Zénaga, *tidji* تجى, pl. *talen* تالن. Le ل, qui au singulier s'était changé en ج[1], reparaît au pluriel.

C

Carquois, *tazerzoum n ikaskesan* I⊙·∶⊙·∴I ⊐#O#+.

Chacal, *adeli* ·ll⊓, *abeggi* ⋜Ꮁ⊞ (B. donne *ébég*, pl. *ibeggan*, avec les surnoms *in-tainot*, *in-taine ssosso*, *intangrén*); Azger, *abaggi* ⋜Ꮁ⊞; Ahaggar, *abeg'g'i* ⋜⋈⊞, pl. *ibeg'g'an* I⋈⊞, fém. *tabeg'g'it* +⋜⋈⊞+, pl. *tibeg'g'atin* I+⋈⊞+. C'est probablement de cette racine que provient le nom d'*abegaoa* ∶Ꮁ⊞, pl. *ibegaouen*; *abeg'aoa* ∶⋈⊞, pl. *ibeg'aouen* I∶⋈⊞, fém. *tibegaout* +∶Ꮁ⊞+, donné en Ahaggar à un mauvais cheval. La forme *adeli* est peut-être un emprunt du haoussa *dila*. Zénaga, *zidi* زدى.

Chameau de selle, *areg'g'an* I⋈O, fém. *tareg'g'anet* +I⋈O+; Ahaggar, *id.*, pl. *ireg'g'anen* /I⋈O. Chez

[1] Cf. Masqueray, *Comparaison d'un vocabulaire du dialecte de Zenaga*, *Archives des Missions scientifiques*, 1879, p. 479.

les Azger[1], *aredjdjan* ⵊⵔ désigne le chameau de selle hongre. Le chameau de selle entier se nomme *ar'lam* ⵎⵍⵗ, fém. *tar'lamt* ⵜⵎⵍⵗⵜ; c'est le même nom que l'on retrouve avec une métathèse dans le Sergou, *algom* ⵎⵖⵍ, fém. *talgomt* ⵜⵎⵖⵍⵜ, d'où il a passé en haoussa : *rakoumi*, pl. *rakouma*. En Zénaga, on rencontre la forme la plus altérée : *eugim* أكَم, pl. *igmen* يكّن.

Chameau de charge, *amnis* ⵙⵏⵎ, pl. *imenas* (B. *amniis*, pl. *imenaas*); Ahaggar, *id.*; Azger, *amis* ⵙⵎ, pl. *imenas*, le n tombé au singulier reparaît au pluriel. La forme *amis* existe aussi en Ahaggar.

Chamelle, *tar'lamt* ⵜⵎⵍⵗⵜ, pl. *tir'lamin* ⵏⵎⵍⵗⵜ (B. *tâlamt*); Ahaggar, *id.*; Azger, *id.*; on trouve en Ahaggar la forme affaiblie *talemt* ⵜⵎⵍⵜ, pl. *tillemin* ⵏⵎⵍⵜ; Zénaga, *teugimt* تكمت.

Chaussures, *takelma* ·ⵎⵍ·⁚ⵜ, pl. *tikalmatin* ⵏⵜⵎⵍ·⁚ⵜ emprunté au Haoussa, *takalmi* ou *takélmi*; pl. *takâlma* et *takalmâi*. (B. *ebâschege*, pl. *ebâschegan*? Cf. Zénaga : *tchigi* تشيكى, pl. *tchigen* تشيكن).

Chemin, *abark'a* ⵈⵔⴱ, pl. *iberk'aten* ⵏⵜⵈⵔⴱ; Ahaggar, *id.* (B. *abarrak'a*, *tabarit*).

Cheval, *aiis* ⵙⵢ, pl. *iisan* ⵏⵙⵢ, Azger, *id.*; Ahaggar, *id.* (B. *aiss*, *iessan*); Zénaga, *ichi* يشي, pl. *ichou* يشو.

Chèvre, *tir'si* ·ⵙⵗⵜ (B. *taghat*); Hour'as, *id.*; Azger,

[1] Cf. sur les noms du chameau à différents âges chez les Azgers, Duveyrier, *Les Touâregs du Nord*, p. 119.

id., désigne la chèvre à poil ras. La forme *tar'at* donnée par Barth ne se rencontre avec le sens de chèvre que chez les Isak'k'amaren. Zénaga, *tekchi* تكشي.

CHIEN, *aidhi* ·ⴺⵢ, pl *iidhan* ⵏⴺⵢ (B. *édi*); Ahaggar, *aidi* ·⊓ⵢ, pl. *iidhan*; Azger, *eydi*; Sergou, *aidi* « aider »; Zénaga, *idhi* يضي, pl. *idhoa* يضو (?).

CIEL, *adennek* ·:ⵏ⊓, littér. « bleu » (B. *aschinna*).

CLEF, *tenast* +ⵙⵏ+ (B. *tesserarift*, *assuiär*).

COQ, *akes* ⵙ·:, pl. *ikasen* ⵏⵙ·: (B. *ákes*, *ikassen*); Ahaggar, *ekahi* ⁝·:, *ekez* ⵣ·:, Azger, *ikahi*.

CORBEAU, *ar'rout* +:ⵔⵗ (B. *tibhakên*, pl. fém.); Ahaggar, *ar'aleq* ⵇⵍⵗ, pl. *ir'algiouen* ⵏ:ⵇⵍⵗ.

COUSCOUSS, *èchink* ·:ⵏⵛ (B. *assink*, *aschink*); Ahaggar et Azger, *aśink* ·:ⵏⵙ. C'est de là que vient sans doute le mot français « sanglé » désignant au Sénégal une bouillie de mil et de lait. En Zénaga, on emploie *eraoua* اروا, mais ce mot n'est pas berbère et provient soit du soninkhé *soaré*, soit du foulfoudé *ñeré*.

CUIVRE, *darour'* ⵗⵔ⊓, où l'on trouve la racine *r r'* « être jaune, briller, brûler »; Ahaggar, *id.*; Azger, *daror'*.

D

DATTES, *tini* ·ⵏ+; Zénaga, *id.* تيني; Ahaggar et Azger *temi* ·ⵏⵎ+; Ghat, *tchene* ⵏⵛ+ (B. *tèheni*).

DEMAIN, *toufat* +ⵊ+. Ce mot se rattache à la racine *f* (Voir s. vº SOLEIL); Azger et Ahaggar, *toufat*.

matin jusque huit heures. En Ahaggar *as d ifaou* :ⵋⵎⵙ « demain », litt. « lorsqu'il fait jour » (B. *aschikke*).

Demain (Après), *deffer toufat* +ⵋ+ ⵔⵋⵎ.

Dents, *tir'amas* ⵙⵎ⋮+ (pl.) (B. *taghirmesst*, *éssen*, qui se rapproche du Sergou *eöhen* ⵏⵎ (*eshen*), et du Zénaga *okchi* أكشى).

Désert, *azaoua* :ⵣ (B. *afëllo*) qui signifie littéralement « nord »).

Dire, *ini* ·ⵏ; Ahaggar, *en* ⵏ, *ina*, nom d'act. *tinaout* +:ⵏ+; Zénaga, *inni* ينى; « que dit cet homme » *mata inna ales ouenta* ·+ⵏ: ⵙⵍ ·ⵏ +ⵎ.

Doigt, *adhad* ⵎⵉ; Ahaggar, *id.* et *adhadh* ⵉⵉ; Zénaga; *adakhdi* ادخدى (B. *assûkkod*, pl. *isskad*).

Dormir, *et's* ⵙⵉ; « je dors » *ad et'sar'* ⵏⵙⵉ ⵎ; Ahaggar, *et't'as*; *idhes* ⵙⵉ « sommeil », *amet't'as* ⵙⵉⵎ « dormeur ».

Dos, *tikermi* ⵎⵔ·:+ (B. *arùri*; cf. Ahaggar, *arouri* ⵔⵔ).

Dune, *agergou* :ⵖⵔⵖ (peut-être de l'arabe عرق), *igif* ⵋⵖ; Ahaggar, *egef* (B. ne donne que le diminutif *tegift* qui existe aussi en Ahaggar, +ⵋⵖ+).

E

Eau, *aman* ⵏⵎ. Ce mot existe dans tous les dialectes. Cf. *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, p. 56, s. h. v°.

Écrire, *ari* ·O; Ahaggar, *id.*, *tiraout* +:O+ « écriture ».

Éléphant, *ilou* :ll (B. *éla*); Ahaggar, Azger, *id.*, pl. *élouan* l:ll, fém. *télout* +:ll+; Zénaga, *igi* ݣݣ emprunté probablement au haoussa, *gioua* (*giwa*).

Ennemi, *izinga* ·ꝩl# (B. *eschinge*, pl. *ischinge*); Ahaggar, *acheng'i*, *acheng'ou* ·ꝩlꟷ, pl. *icheng'a*, fém. *tacheng'it* +ꝩlꟷ+, pl. *ticheng'a* ·ꝩlꟷ+.

Épée, *takouba* ·Ш·:+; Ahaggar, *id.*, pl. *tikoubaouin* l:Ш·:+ (B. *tákoba*, qui existe aussi en Azger). Ce mot a passé en haoussa : *takoubi*, pl. *takoubéi*.

Esclave, *akli* ·ll·:, fém. *taklit* +ll·:+, pl. *iklân* /ll·:; Ahaggar et Ghat, *id.*

Été, *aouilen* /ll:; Ahaggar, *aouilan* (B. *inélen*).

Étoile, *atri* ·O+, pl. *itran* lO+; Ahaggar, Azger, *id.*; Sergou, *eteri* (*eteree*), pl. *eteran* (B. *átar*, *ítaren*); Zénaga, *dheren* (pl.) ضرن.

Être, « comment êtes-vous » *ma nik ennaoaen* ·:lꟷ l:l.

F

Faim (J'ai), *ellouzer* :#ll (B. *ilâsagh*); Ahaggar, *laz* #ll « faim », *illaz* « avoir faim », *amellouz* #llꟷ « affamé »; Zénaga, *alloas* الوس « faim ».

Femme, *tamettout* ++ꟷ+ (B. *tamṭat*, *témat*); Ahaggar, *tamet'* ƎꟷI+; Ghat, *tamedh*; Sergou, *tamtot*. Cf. Haoussa, *matche* (*mače*), pl. *māta*.

Fer, *ouzzel* ll#:; Sergou, *ouzel* (*oozel*) (B. *tásoli*);

Ahaggar, *tazoalt* ǁ⵿⵿+; Azger, *tazhol* ǁ⁞⵿+; Zénaga, *izzedj* ج‌ز.

Feu, *timsi* ⵙⵎ+; Ahaggar, *id.*, pl. *timsaouin* ǀ:ⵙⵎ+; Sergou, *temissi* (*temissiee*) (B. *efeu?*).

Fil, *tinelli* ·ǁǀ+; Ahaggar, *id.*, pl. *tineloua* :ǁǀ+ (B. *teneluk*).

Fils, *barar* ⵔⵔⵃ, pl. *ibararen* ǀⵔⵔⵃ (B. *inek*, *rôri*, *ruri*. Cf. Sergou, *roui* :ⵔ); Ahaggar, *rour* ⵔⵔ.

Flèches, *ikaskesan* ǀⵙ·:ⵙ·: (B. *assim*). En Ahaggar, *anderba* ·ⵃⵔⵍǀ, et chez les Azgers, *enderba*, pl. *inderbaten* ǀ+ⵃⵔⵍǀ.

Frère, *ouma* ·ⵎ:, litt. « fils de la mère ». On rencontre une formation analogue dans le pluriel Ahaggar, *aitma* ·ⵎ+ⵉ « frères » (B. *àmakär* « frère aîné », *amâdarai* « frère cadet »).

G

Gazelle, *azenkad* ⵍ··:ǀ⵿ (B. *aschinkat*, cf. Ahaggar, *achenkedh* ⵟ·:ǀⵛ, pl. *ichenkadh* ⵟ·:ǀⵛǀ); Sergou, *ezinkad* ⵍ·:ǀ⵿; Ahaggar, *ahenk'adh* ⵟ:ǀ⁞, fém. *tahenkat'* ⵟ·:ǀ⁞+, pl. *tihenkadh*. Chez les Azgers, *ahankod* ⵍ·:ǀ⁞, pl. *ihinkad*, désigne la gazelle commune (الغزال) en opposition à *tedemit* +ⵎⵍ+, la gazelle des dunes (الريم).

Girafe, *amdar'* ⁞ⵍⵎ (B. *amdar* à corriger en *amdagh*); Ahaggar, *amder'*; Ghat, *amdar'*; Sergou, *emdok* ·:ⵍⵎ.

Grand, *amek'k'eran* ǀⵔ···ⵎ, pl. *imek'k'eranen* ǀǀⵔ···ⵎ;

Ahaggar, *amr'ar* ⵔⵗⵎ; fém. *tamek'k'eret* ⵜⵔⵈⵎⵜ; Ghat, *makornen* (pl.), fém. *tchimr'aren* ⵏⵔⵗⵎⵎⵜ; Sergou, *amgr* ⵔⵖⵎ « vieux ».

Grenouille, *agerou* ⵓⵔⵖ, pl. *igerouten* ⵏⵜⵓⵔⵖ; Ahaggar, *id.* (B. *égar*); Arger, *adjerou* ⵓⵔⵊ.

H

Hase, *tamerouelt* ⵜⵍⵓⵔⵎⵜ (B. *temârwelt*); Ahaggar, Sergou, *id.* (*tamerwult*). Ce nom se rattache à la racine ⵔ ou ⵊ *erouel* « fuir ».

Hippopotame, *tanar'ouet* ⵜⵓⵗⵏⵜ (B. *agâmba*, cf. Ahaggar, *aganba* ·ⴱⵏⵖ, pl. *iganbaten* ⵏⵜⴱⵏⵖ); Zénaga, *nneber'* دبغ, peut-être emprunté au wolof ou au sérère *leber*.

Hiver, *tagerast* ⵜⵙⵔⵖⵜ (B. *tâgerisst*); Ahaggar, *tagrest* ⵜⵙⵙⵔⵖⵜ. Cf. Zénaga, *ejergou* ازركو, pl. *ajergoui* ازركوى « hivernage ».

Homme, *ales* ⵙⵍ, pl. *ilsan* ⵏⵙⵍ; Ahaggar, *id.* (B. *âliss*, *hâliss*, pl. *médeu*).

Hôte, *imeggaren* (pl.) ⵏⵔⵖⵎ (B. *amaghar*, pl. *imâgharen*); Ahaggar, *amgar* ⵔⵖⵎ, *emger* ⵔⵖⵎ « recevoir l'hospitalité ». C'est à cette racine qu'il faut sans doute rattacher les expressions suivantes employées dans les dialectes kabyles : Bougie, *thmer'ra* ثمغرا « noce », pl. *thimer'riouin* ثمغريوين; Zouaoua, *thamr'era*, pl. *thimr'eriouin*; Chelh'a, *tamr'era* « fête, repas de noces »; Chelh'a, *temar'ra* « fête ». — Zénaga, *immechcha* يهشا « hospitalier ».

Hyène, *tzouri* ⵜ⵿ⵓⵔ (B. *aridal*). En Azger, elle se nomme *irkeni* ⵏⴽⵔ, *betfen* ⵏⴼⵜⴱ. Quant au *tahouri* ⵜⵀⵔ, dont le nom correspond au *tzouri* des Aouelimmiden, c'est une sorte de carnivore qui s'appelle *kora* au Haoussa, *kourou* à Tombouktou et *gabou* au Touat[1]. Toutefois, d'après le Dr Baikie, *kwura* (*koura*) désignerait la hyène en haoussa[2]. Le nom de la hyène, chez les Arabes Hassania du Sénégal, serait *gaboun* (nom du tazouri au Touat), suivant M. Faidherbe[3].

J

Jambe, *tar'ma* ⵜⵖⵎ (B. *tagheme* « derrière »).
Joues, *ibek'k'am* ⵎⴽⴱ.
Jument, *tibagouin* ⵏⴳⴱⵜ (pl.) (B. *tābugôt*); cf. s. v° Chacal.

L

Lance, *allar'* ⵍⵖ (B. *agor*, cf. à Ghat, *ar'ar* ⵔⵖ); Ahaggar et Azger, *id.*, pl. *allar'en* ⵍⵖⵏ.
Lévrier, *abekkour* ⵔⴽⴱ; Ahaggar, *abaikour*, pl. *ibikar*.
Lièvre, *amerouel* ⵍⵔⵎ, litt. « le fuyard »; Zénaga, *nerouba* (?) نروبا.
Lion, *ahar'* ⵖⵀ, pl. *ihar'en* ⵏⵖⵀ (B. *èher*, pl. *èheran*,

[1] Duveyrier, *Les Touaregs du nord*, p. 229-230; Hanoteau, *Essai de grammaire tamachek'*, p. 134, note 1.
[2] Schön, *Dictionary of the hausa language*, London, 1876, in-8°, p. 130.
[3] *Langues sénégalaises*, Paris, 1887, in-18, p. 149.

enkschan). Chez les Ifour'as, *akar* ⵔⵗ; Sergou *ahir*; Zénaga, *ouar* وار, pl. *ouen* ورن.

Lune, Mois, *tallit* ⵜⵍⵜ; Azger, *id.* Chez cette tribu *tallit sattafet* ⵜⴼⵜⵙ ⵜⵍⵜ « le mois noir », correspond au mois musulman de safar, et *tallit arar'et* « le mois jaune » ⵜⵗⵔ ⵜⵍⵜ à rabi' premier. En Ahaggar : *tallilt* ⵂⵍⵜ, pl. *tillilin* /ⵍⵍⵜ et *tilil* ⵏⵍⵜ; *tallilt tesat't'afat* ⵜⴼⴹⵙⵜ ⵂⵍⵜ, safar; *tallilt tar'eret* ⵜⵔⵗⵜ ⵂⵍⵜ « rabi' premier » (B. *aiör*, cf. Zénaga, *eujir* اوجر).

M

Main, *fous* ⵙⴼ, pl. *ifassen* ⵏⵙⴼ; Sergou et Ahaggar, *afous*, pl. *ifassen*, dimin. *tafoust* ⵜⵙⴼⵜ, pl. *tifassin* ⵏⵙⴼⵜ; Zénaga, *oufes* وفس, *afouch* افوش.

Manger, *ichchi* ·ⵛ (B. *ikschegh* « je mange »; Sergou, *itch* ⵛⵜ; Zénaga, *itcha* يجا (aor.). *tedhidhi* تضضى « nourriture ». (Cf. forme habituelle *tett* en kabyle تت); Ahaggar, *ekch* ⵛ·⁚ « manger », passif *mekch* ⵛ·⁚ⵎ, forme hab. du passif *temekcha* ⵛ·⁚ⵎⵜ; forme hab. *tett* ⵜⵜ, nom d'action de cette dernière forme *titeti* ·ⵜⵜⵜ; « mangeur », *amekchi* ·ⵛ·⁚ⵎ. Cf. en haoussa, *tchi* (*či*) « manger » *tchichie* (*čišie*) « faire manger »; *maitchi* (*maiči*), pl. *masoutchi* (*masuči*) « mangeur ».

Mère, *annai* ⵉⵏ (B. *amma*); Ahaggar, *anna* ·ⵏ.

Milieu, *ammas d* ⴷⵙⵎ; Ahaggar, *id.*

Montagne, *adr'ar'* ⵗⵗⴷ (B. *àdar*); Ahaggar, *adrar*

OO⊓; dimin. *tadrart* +OO⊓+; pl. *tidraria* IOO⊓+.

Mouche, *izi* ≼ⵣ, pl. *izan* Iⵣ (B. *ischan* pl.); Azger et Ahaggar, *éhi* ≼⁝, pl. *ihan* I⁝; dimin. *tehit* +⁝+.

Mouflon, *ekare n oudr'ar'* ⁝⁝⊓ I O·:, litt. « mouton de montagne » (B. *illi n arák*). Chez les Azgers et les Ahaggars, le « mouflon à manchettes » (*laroui* des Arabes) est appelé *oudad* ⊓⊓:, pl. *oudaden* I⊓⊓:.

Mouton, *akar* O·:, *ekarre*; Ahaggar, *ekrar* OO·:; Sergou, *akrar*; Zénaga, *guérer* گرر. Chez les Azgers, *akerer* désigne le « mouton » en général : *akerer ajelbi* ·⊞II⌶ OO·:, ou *ouantedauft* +Ⲭ:⊓+I: « le mouton à laine », et *akerer emmohar'* ⁝⊐ OO·: « le mouton à poils », particulier au Sahara.

N

Nez, *tinzer* OⵣI+ (B. *atinscherit*, pl. *schinschar*); Zénaga, *tindjereun* تنجرن.

Nuit, *iadh* ∃≼ (B. *éhad*, pl. *ehaden*); Ahaggar, *ahadh* ∃⁝, pl. *ihadhan* I∃⁝; Zénaga, *idh* يض, *it* يت, *idj* ج.

O

Œil, Yeux, *tit'aouin* (pl.) I:∃+; Ahaggar, *tit'* ∃+, pl. *tit'aouin* (B. *tét*, pl. *tittauén*); Sergou, *teit* +≼+, pl. *tetouan* I:++; Zénaga, *tod* تد, *toudh* توض. Cf. en haoussa, *ido*, pl. *idanou* (*idánu*).

Œufs, *timellalin* ⵏⵍⵍⵎⵜ (pl.) (B. *tessadalt*, pl. *tessadâlen*). ⵜⵍⴷⵙⵜ

Ongles, *uchekkaren* ⵏⵔⴾⵛ (pl.) (B. *esskar*, pl. *isskaren*); Ahaggar, *asker* ⵔⴾⵙ; Zénaga, *euskour* اسكر.

Os, *aourar'* ⵖⵔⵓ; Sergou, *id.*; Ahaggar, *ourer'*; Zénaga, *ouri* ورى, pl. *eurou* ارو.

Oreilles, *toumejjin* ⵏⵊⵎⵜ (pl.) (B. *temâsag*); Zénaga, *tamazgoudh* تمزكوض.

Orge, *ouejjab* ⴱⵊⵓ. En Ahaggar et en Azger, *timzin* ⵏⵣⵎⵜ. Une variété de l'orge vulgaire se nomme en Azger *tarida* ⴰⴷⵔⵜ.

Outarde, *agais* ⵙⵉⴳ; Ahaggar, *ag'ais* ⵙⵉⵗ, pl. *ig'ouias*; Zénaga, *agich* آكيش.

Outre, *ageddid* ⴷⴷⴳ; Zénaga, *eigith* ايكيث (Barth donne les noms suivants : *anuar* « outre pour les provisions »; *tanuart* « outre pour le lait aigre »; cf. en Ahaggar et chez les Azgers, *tanouart* ⵜⵔⵓⵏⵜ « outre pour le lait »; *tarasaldmet* « outre pour le beurre »; *tamschit* « petite outre »). Chez les Ahaggars, on emploie *agera* ⴰⵔⴳ, pl. *igerouan* ⵏⵓⵔⴳ pour l'« outre à farine »; chez les Azgers *abeâk'* ⴽⴱ, chez les Ahaggars, *abaiour'* ⵖⵉⴱ, pl. *ibiiak'* et à Ghat, *ebeiar'*, pour l'« outre qui contient les provisions d'eau ».

P

Pain, *tchikhammazin* ⵏⵣⵎⵎⵛⵜ (B. *tagille*, pl. *tigilnin*, cf. en Ahaggar, *tagella* ⴰⵍⴳⵜ. Ce mot a sans doute passé en Songhai, sous la forme *takelit*). Chez les

Azgers, *tikhammazin* (probablement emprunté à l'arabe خمير) désigne « la bouillie non cuite », faite avec de la farine d'orge ou de blé. D'après M. A. Le Roux[1], le mot haoussa *gourasa* « pain », serait employé chez les Touaregs.

Palmier, *tilezder'in* (pl.) ⵏ:ⵔⵣⵍⵜ (B. *taschdaït*); cf. chez les Azgers : *tazzeït* ⵜⵉⵣⵜ.

Pays, *akal* ⵍ·∶; Ahaggar, *id.*, pl. *ikallen* ⵏⵍ·∶; Zénaga, *agedj* أڭج.

Perdrix, *titabbiri* ·ⵔⵀⵜⵜ (B. *taïlelt*, pl. *taïlalen*; il donne *tedebbérut*, pl. *idebiren* avec le sens de « pigeon ».

Père, *aba* ·ⵀ; Ahaggar, *abba* ·ⵀ; Zénaga, بابا; cf. en haoussa, *òba*, pl. *obané*, *ouba* (*uba*), *oubba* et *baba*, pl. *oubbaé*.

Pigeon, *tilak'andouin* ⵏ:ⵔⵍ⋯ⵍⵜ (pl. fém.); chez les Azgers, *tidebirt* ⵜⵔⵀⵔⵜ, pl. *idebiren* ⵏⵔⵀⵔ.

Poitrine, *idmaren* ⵏⵔⵎⵔ (B. *tigirgess*, cf. Zénaga, *gourgeur* ڭورڭر, pl. *gourgeren* ڭورڭرن).

Puits, *ani* ·ⵏ, pl. *inoua* ·∶ⵏ (B. *ânu* « puits profond »); Zénaga, *amouj* اموز.

R

Rat, *akouti* ·ⵜ·∶, pl. *ikoutain* ⵏⵉⵜ·∶; Ahaggar, *id.*, pl. *ikoutien* (B. *akôr*). Chez les Azgers, on appelle *akounder* ⵔⵔⵏ·∶ « le rat rayé » (*Mus barbatus*; ar. جرد), *akoteh* ⵀⵜ·∶ « le rat ordinaire » (ar. فار), et

[1] *Essai de dictionnaire français-haoussa*, p. 129.

au Fezzan, *koroumbako* +:ⵎⵎⵎⵎ, une sorte de « rat des champs ».

Renard, *izages* ⵙⵖⵣ; Azger, *abarran* ⵏⵔⴱ.

Riz, *tafr'a* .ⵗⵔⴼⵜ (B. *tâfakat*). En Zénaga, *maro* ماروا, employé aussi par les Arabes H'assania, est emprunté au soninkhé ou au foulfoudé. Cf. aussi *malo* et *mano* en bambaraouia et *malò* en kéguem ou sérère sine.

Roi, *amenoukal* ⵍⴾⵏⵎ (cf. sur le sens de ce mot, *Notes de lexicographie berbère*, 1re série, p. 47); Ahaggar, *id.*, pl. *imenoukalen* ⵏⵍⴾⵏⵎ; Ghat et Azger, *amanakal*.

S

Sable, *amadhal* ⵍⴹⵎ (B. *témelilt*).

Sanglier, *azoubara* ⵔⴱⵣ; Azger, *azhibara* ⵔⴱⵣ; chez les Ifour'as, *azibara*, pl. *azibaraten* ⵏⵜⵔⴱⵣ; chez les Isak'k'amaren, *ag'ang'era* ⵔⴳⵏⴳ, pl. *ig'ang'araten* ⵏⵜⵔⴳⵏⴳ.

Sauterelle, *ajoual* ⵍⵓⵊ; Azger, *tahoualt* ⵜⵍⵓⵀⵜ (B. donne *magidar*, pl. *imegidarin* et *agâraten*).

Savoir, *sin* ⵏⵙ « je ne sais pas » *our sinar'* ⵗⵏⵙⵔ; Ahaggar, *essin*; nom d'action, *toussount* ⵜⵏⵙⵜ « science »; Zénaga, يسنا (aor.); cf. en haoussa, *sané* ou *sani*.

Singe, *aouerked* ⴷⴾⵔⵓ (B. *haïa*, *fonâten*, *ibiddanen* [pl.] *abârdaouil*). En Ahaggar, *adaged* ⴷⴳⴷ, pl. *idougad*; chez les Azgers, *adâgel* ⵍⴳⴷ (*Cercopithecus ruber*).

Soif (Γ͡ʼat), *foudar'* ⁝ΓⅡ (B. *fât* « soif »); Ahaggar, *fad* ΓⅡ « avoir soif »; aor. *iffoud*; n. d'act. *fad* « soif »; *ameffoud* ΓⅡ□ « altéré »; Zénaga, *tofda* تفدا.

Soleil, *tfit* +Ⅱ+. La forme *tafak* donnée par Barth est secondaire. Le thème primitif paraît avoir été *F* que nous retrouvons dans les formes suivantes : en Ahaggar, *afa* ·Ⅱ « lumière »; Syouah, *asfa* اسفا « jour »; avec la préfixation et la suffixation du *t*; en Azger, *toufat* +Ⅱ+ « matin »; Aouelimmiden, *toufat* « demain »; Ghdamès, *thafath* ثفاث « soleil »; Ahaggar, *toufat* +Ⅱ+ « lumière »; Bougie, *tafat* تفات « lumière »; Chelh'a, *tafat* « clarté ». Une forme secondaire du même thème, *FOU* existe en Ahaggar, *effou* ·Ⅱ « faire jour », en Chelh'a et en Zouaoua, *asafou* اسفو « tison » (nom d'action de la forme factitive), à Bougie, *asafou*, *id.*, pl. *isoufa* يسوفا; avec le *t* préfixe et suffixe, dans les k'çours du Sud Oranais : *tfaout* تفاوت « lumière »; Chelh'a et Mzabi, *tifaout*, *id.*; Djebel Nefousa, *toufout* « soleil »; Gourara, *tifaoutch* تفاوج « lumière ». La forme *FOU* a été aussi renforcée en *FOUK* : Aït Khalfoun, Bougie, Zouaoua, *thafoukth* ثفوكث « soleil »; Beni Menacer, *foukth* فوكث « chaleur du soleil »; Chelh'a, *tafoukt* تفوكت; Kel-Ouï, *id.*, Ⅱ+ +·⁝ « soleil »; Harakta, *tafoukth* تفوكث, *id.*; Ahaggar, *tafouk* ·⁝Ⅱ+, *id.*; le Chaouïa donne la forme abrégée *tafokt* تفوكت « soleil ». Dans les dialectes zénata, le *k* s'est mouillé et est devenu un *i*; Ouarsenis, Bel H'alima, *thfouïth* ثفويث « soleil »; Ta-

filalet, K'çours du Sud Oranais, Mzabi, *tfouït* تفويت, *id.*; Ouargla, *tfoait*, id., pl. *toufouia* توفويا; Beni Menacer, *fouith* فويت, id.; Tementit, *tfoüit*, id.; Gourara, *tfouitch* تفويچ, id. Dans d'autres dialectes le *K* s'est adouci en *CH* ou en *χ* : Guelâia, Kibdana et Temsaman, *thfouchth* تفوشت « soleil »; Haraoua, *fouiχ* فويك, id. Le sens de « soleil » donné à plusieurs dérivés du thème *F* n'est pas primitif. Le Zouaoua a seul gardé le vrai nom berbère : *it'ij* يطيز.

T

Tentes, *ihanan* ⵏⵏⵀ (pl.) (B. *éhé*, pl. *ehannan*); Azger et Ahaggar, *ehan* ⵏⵀ, pl. *ihénan*, *id.*; Kel-Oui, *ihana*, pl. *ihanaten* ⵏⵜⵏⵀ; Ghat, *tahent* ⵜⵏⵀⵜ (dim.); Zénaga, *inn* ين, pl. *anen* انن.

Tête, *ir'f* ⵖⵔ (B. *akef*, *éraf*, *éghaf*); Sergou, *ikf* ⵃⴾ, pl. *ikfouan* ⵏⴼⴾ; Zénaga, *if*, pl. افون *afoun*.

Tibbous, *ikaradhen* ⵏⴹⵔⴾ; Ahaggar, *id.* Barth donne *amekarad* avec le sens de « voleur » qu'on rencontre également avec cette signification dans les dialectes kabyles : Zouaoua et Aït Khalfoun, *imkeredh* عكرض « voleur », *thoukerdha* توكرضا « vol »; Bougie, *thaouakert'a* تواكرطا « chose volée »; Chelh'a, *toukerdha* توكرضا « vol »; ces mots se rattachent sans doute au thème *K R*. Zouaoua, *akour* اكور, aor. *iouker* « voler », f. hab. *tsakour* تاكور; Chaouïa, Ouargla, Bougie, *aker* اكر; Zouaoua et Aït Khalfoun, *amakouar* امكوار « voleur »; Bougie, *thaouakra*

تواكرا « vol ». Le *k* est devenu *g* en Zénaga : *tougeur* يوكّر (aor.) « voler »; *amiguear* امكّر « voleur »; TCH au Mzab : *tcher* چر « voler »; f. fact. *sitcher* سيچر; et CH dans les k'çours du Sud Oranais, *oucher* وشر « voler ». On trouve d'ailleurs en Ahaggar *aker* ⵓ·ⵗ, f. h. *taker* ⵓ·ⵗ+ avec le sens de « voler » et *imaker* ⵓ·ⵗⵎ, *emekeredh* ⵟⵓ·ⵗⵎ avec celui de « voleur ». Ce nom appliqué aux Tibbous par les Aouelimmiden s'explique aisément par les relations hostiles qui existent entre les deux peuples[1].

V

VACHE, *tas* ⵙ+; Zénaga, *techi* تشى, cf. s. v° BOEUF.

VENIR, *as* ⵙ; « d'où viens-tu » *smani tousid* ⵏⵙ+ ⵏⵎⵙ. Ahaggar, Ghat, *id.*; cf. haoussa, *zo*, *zo* « venir ».

VENT, *adhou* :ⵟ; Ahaggar, Ghat, *id.*; Sergou, *at'ou* (*atoo*); Kel-Oui, *adou* :ⵏ.

VILLE, *ar'erem* ⵎⵓⵗ; Ahaggar, *id.*; Zénaga, *irmi* يرمى, pl. *armoun* أرمون.

VISAGE, *oudem* ⵎⵏ:, pl. *oudmaouen* ⵏ:ⵎⵏ:.

[1] Cf. Hanoteau, *Essai de grammaire tamachek'*, p. 237-239.

CONTE ARABE
DANS L'IDIOME VULGAIRE DE SYRIE.

ESQUISSE DE GRAMMAIRE,

PAR

M. BARTHÉLEMY.

(SUITE ET FIN [1].)

AVANT-PROPOS.

La langue dans laquelle m'a été dicté le conte du roi Naaman appartient au Haut Meten. Les principaux dialectes parlés au Liban sont ceux de Becharré, de Batroun, de Meten et du Choûf. Les différences qu'ils présentent entre eux ne sont pas considérables et n'intéressent guère que la lexicographie. Le dialecte du Haut Meten est un des plus corrects sous le rapport de la prononciation et de la grammaire; le lexique renferme des radicaux syriaques, en moins grand nombre que celui des dialectes de Becharré et du Kesrowan, mais en plus grand nombre que le lexique des autres dialectes.

Le *Meten* ou *Meto*, المتن, est cette partie du Liban que limitent, au sud, la route de Beyrouth à Damas, au nord, le Nahr el-Kelb « la rivière du chien », l'ancien Lycos, qui le sépare du Kesrowan, à l'est, le Jebel Sannin et le Jebel Knissé, à l'ouest, la côte de la Syrie et le territoire de Beyrouth. Le

[1] Voir ci-dessus, p. 260. La rédaction du Journal rappelle qu'elle a reçu trop tardivement ces remarques grammaticales pour les faire paraître à leur place véritable, en tête du conte arabe.

Meten comprend le Meten septentrional, المتن الشمالي, le *Qâṭe'*, القاطع, et le Haut Meten, المتن الاعلى.

Dans le haut Meten, les localités les plus importantes sont :

Bzabdin, بزبدين	Hammana, حمانا
Arbaniyé, العربانية	Falougha, فالوغا
Ras el-Metn, راس المتن	Qarnail, قرنايل
Arsoun, ارصون	Salima, صليما
Chbaniyé, الشبانية	Kfer Selwan, كفر سلوان
Ras el-Harf, راس الحرف	Qobiaya', قبيع
Abeidiyé, العبيدية	Qrayyé, القرية

Dans le Meten septentrional, المتن الشمالي, on peut citer :

Aïntoura, عين طورا	Brummana, برمانا
Elmtein, المتين	Roumeh, رومه
Baabdat, بعبدات	Béitméri بيت مري
Bhannis, بحنّس	

Dans le Qâṭa' :

Bekfâya, بكفيا	Qornet Chahwân, قرنة شهوان
Beit Chabâb, بيت شباب	Qornet el Hamra, قرنة الحمرا
Chwair, شوير	

Ce conte a été recueilli de la bouche d'un curé de Ḥammâna, حمانا, localité importante du Haut Meten.

I. — PRONONCIATION ET TRANSCRIPTION.

Les consonnes dont la prononciation classique s'est modifiée en vulgaire sont : le ج qui se prononce aujourd'hui comme le *j* français, le ث devenu *t*, le ذ *d* et le ظ *ḍ* qui se prononcent comme un ض. Les autres consonnes ont conservé la prononciation classique.

Tableau de transcription :

ء	'	د	d	ض	ḍ	ك	k
ب	b	ر	r	ط	ṭ	ل	l
ت	t	ز	z	ع	'	م	m
ج	j	س	s	غ	gh	ن	n
ح	ḥ	ش	ch	ف	f	ه	h
خ	kh	ص	ṣ	ق	q	و	w
						ي	y

Au Meten le ق est prononcé soit avec explosion, selon la prononciation classique, comme dans le texte de notre conte, soit sans l'explosion, comme un simple hamza. Le ض n'a pas l'articulation labiodentale que lui donnent les Bédouins qui prononcent ضَرَبَ presque comme *bdarab;* il est le plus souvent prononcé comme un *ḍ* palatal, moins souvent comme un ذ, rappelant le son du δ du grec moderne.

Dans les mots, que nous appellerions des mots savants, les consonnes ث, ذ, ظ, sont prononcées : la première comme س et les deux autres comme ز; dans les mots turcs d'origine arabe le ض même est prononcé comme ز.

Le caractère *é* représente le même son qu'en français.

Le caractère *ĕ* représente le son de l'e muet français, mais plus rapidement prononcé; de même *ă*, *ĭ*, *ŏ*, *eŭ*, représentent les sons *a*, *i*, *o*, *eu*, mais prononcés rapidement.

Les voyelles longues sont surmontées d'un accent circonflexe : *â*, *ê*, *âe*, *î*, *ô*, *oû;* les diphtongues sont transcrites : *aou*, *ao*, *ay* (prononcez comme *ail* dans

« bail, mail »), *ey* (prononcez comme *eil* dans « soleil, pareil »).

Pourquoi une transcription?

Si, pour la lecture de l'arabe classique, nous avons un guide infaillible dans les règles étroites de la grammaire, grammaire et syntaxe; pour la langue vivante qui s'attribue beaucoup de liberté et de sans-gêne, le lecteur se trouvera fort embarrassé, s'il veut lire un texte arabe vulgaire en caractères arabes.

Un texte vulgaire noté en caractères arabes n'est lisible que pour les initiés : de là la nécessité et la commodité d'un système de transcription, pourvu qu'il soit clair et facile. Enfin, nul ne peut étudier l'arabe vulgaire et en saisir la physionomie mieux que dans un texte transcrit. Cette voie a été ouverte avec succès par Spitta Bey, dans les contes, *Ḥikâyât*, de sa grammaire de l'arabe vulgaire d'Égypte. Les avantages que ce système nous a paru présenter nous l'ont fait adopter d'une manière absolue : nous avons noté notre conte du premier coup dans la transcription sous laquelle il paraît dans ce Recueil. Malheureusement il nous a été impossible de noter, au fur et à mesure de la dictée, l'intonation, lacune que nous comblerons par l'exposé des lois qui règlent l'accentuation.

Lorsque, dans cette introduction, ou dans les notes du texte, le caractère arabe sera employé à côté du caractère latin, le premier indiquera la forme classique et le second la forme vulgaire du mot ou de la racine, ex. : *mdīnè* مَدِينَة, *mḥabbtik* مَحَبَّتِك.

II. — ACCENTUATION.

Est accentuée :

1° Toute syllabe qui renferme une voyelle brève suivie de deux consonnes, comme dans :

'elé'yya	عَلَيَّ	rijâ''na	رَجَعْنَا	ma'rkeb	مَرْكَب
ba'yyak « ton père »	بَيَّك	ma'mlaké	مَمْلَكَة	'a'ktar	أَكْثَر
kha'bbar	خَبَّر	makha'ddé	مَخَدَّة	ba'ktob	أَكْتُب

2° Toute syllabe longue formée par une consonne :

'â'r-fé	عَارِفَة	qa-mî's	قَمِيص	ṭa-wî'l	طَوِيل

3° Toute syllabe longue précédée ou suivie d'une syllabe brève :

cha'o-ké	شَوْكَة	'â'-rif	عَارِف	ri-jâ'l	رِجَال
cha'o-fé	شَوْفَة	fâ'-jir	فَاجِر	ba-dâ'-ya'	بَضَايِع
yâ'-khod	يَأْخُذ	châ'-let	شَالَت	ba-'î'-dé	بَعِيدَة

4° La première syllabe d'un mot qui n'a que des syllabes brèves :

ma'lek	مَلِك	wa'lad	وَلَد	wa'rqa	وَرَقَة
kha'bar	خَبَر	sa'né	سَنَة	sa'mké	سَمَكَة
'a'jelé	عَجَلَة				

Quand deux syllabes qui, en vertu de la règle précédente, doivent être accentuées sont consécutives, l'accentuation de la seconde est plus marquée que celle de la première; en d'autres termes, la pre-

mière de deux syllabes accentuées consécutives a l'accent grave, et la seconde l'accent aigu :

mekâ'tî'b	مكاتيب	*chu'kre'yn*	شهريين
maktoû'bî'n	مكتوبين	*khe'ddâ'm*	خدّام
râ'kbî'n	راكبين	*khoddâ'mî'n* pl.	خدّامين
kâ'tbî'n	كاتبين	*me'skî'n*	مسكين
nâ'trî'n	ناطرين	*msâ'kî'n*	مساكين
ja'mmâ'l	جمّال	*me'a'ttarî'n*	معتّرين
rou'mmâ'n	رمّان	*je'llâ'd*	جلّاد

III. — PHONÉTIQUE.

1° Élision des voyelles brèves suivies d'une syllabe accentuée à la première syllabe :

ftoû'r فطور *fata'rt* فطرت « j'ai déjeuné » *ktâf* اكتاف
hṣâ'n حصان *kbâr* كبار « grands » *tyoûf* ضيوف
tfa'ḍḍal تفضّل *mdî'në* مدينة

2° Élision des voyelles brèves entre deux syllabes dont la première est accentuée :

li'rte'yn pour *li'rate'yn* « deux livres (monnaie) » *wa'ṣlo* وصلوا *ṣâ'lḥa* صالحة
sa'fra, nom d'unité de *sa'far*

3° Réduction des consonnes faibles و et ى :

oû و *tkha'yyel* تخيّل

4° Allégement (تخفيف) d'une consonne redoublée (تشديد).

yeba'dlo يبدّلو *mkasa'ra* مكسّرة *ghanî* غنّي

5° Élision ou changement du hamza en ا و ى :

hayya	هَنِيًّا	ḍau	ضَوْءٌ	redî	رَدِىءٌ
târ	ثَائِرٌ			fayyé	فَيْئَةٌ
ḍaarna	قَرَأْنَا			fîrân	فِئْرَانٌ
fâr	فَأْرٌ			bîr	بِئْرٌ
râs	رَأْسٌ			nâyim	نَائِمٌ
roûs	رُؤُوسٌ			dîb	ذِئْبٌ
yiqra	يَقْرَأُ			diyâb	ذِئَابٌ

6° Changement constant du ث en *t*, du ذ en *d*, du ظ en *ḍ* :

dîb	ذِئْبٌ	tenteyn	اثْنَتَيْنِ
tyâb	ثِيَابٌ	ḍouhr	ظُهْرٌ

IV. — MORPHOLOGIE DU VERBE OU CONJUGAISON.

Verbe trilittère à la 1re forme (الفعل الثلاثىّ المجرّد).

1° Tableau de la conjugaison du verbe *sain* (الفعل السالم) ou *régulier*, avec l'accent tonique.

PASSÉ الماضى.

Sg. 3e p. m..	gho'ḍeb	ri'ja'	ba'ʻaʻ	mi'sik
f...	gho'ḍbet	ri'ʻjʻet	ba'ʻatet	mi'sket
2e p. m..	ghoḍe'bt	rja''t	ba'a''t	msi'kt
f...	ghoḍe'bti	rja''ti	ba''atti	msi'kti
1re p....	ghoḍe'bt	rja''t	ba'a''t	msi'kt
Pl. 3e p....	gho'ḍbou	ri'jʻou	ba''atou	mi'skou
2e p....	ghoḍe'btou	rja''tou	ba'a'ttou	msi'ktou
1re p....	ghoḍe'bna	rja''na	ba'a'tna	msi'kna

AORISTE المضارع.

Sg. 3ᵉ p. m..	yiʿghḍab	yiʿrjaʿ	yiʿbʿat	yiʿmsik
f...	toʿghḍab	teʿrjaʿ	teʿbʿat	teʿmsik
2ᵉ p. m..	toʿghḍab	teʿrjaʿ	teʿbʿat	teʿmsik
f...	toʿghḍābi / toʿgheḍbi	teʿrjaʿi	teʿbʿati	teʿmsiki / teʿmeski
1ʳᵉ p....	oʿghḍab	eʿrjaʿ	eʿbʿat	eʿmsik
Pl. 3ᵉ p....	yoʿghḍabou / yoʿgheḍbou	yiʿrjaʿou	yiʿbʿatou	yiʿmsikou / yiʿmeskou
2ᵉ p....	toʿghḍabou / toʿgheḍbou	teʿrjaʿou	teʿbʿatou	teʿmsikou / teʿmeskou
1ʳᵉ p....	noʿghḍab	neʿrjaʿ	neʿbʿat	neʿmsik

A côté de cette forme d'aoriste que nous appellerons l'aoriste 1ᵉʳ, il en existe une seconde qui ne diffère de la première que par la présence de la particule *bi* ou *b* devant le préfixe prénominal appelé en grammaire حرف المضارع la « lettre ou particule qui caractérise l'aoriste ».

TABLEAU COMPARATIF DES DEUX AORISTES.

	AORISTE 1ᵉʳ.	AORISTE II.
3ᵉ pers. sing. masc...	*yirjaʿ*	*byirjaʿ* / *birjaʿ*
3ᵉ pers. plur........	*yirjaʿou*	*byirjaʿou* / *birjaʿou*
3ᵉ pers. sing. fém.... / 2ᵉ pers. sing. masc...	*terjaʿ*	*bterjaʿ*
2ᵉ pers. sing. fém....	*terjaʿi*	*bterjaʿi*
2ᵉ pers. plur........	*terjaʿou*	*bterjaʿou*
1ʳᵉ pers. sing........	*erjaʿ*	*berjaʿ*
1ʳᵉ pers. plur........	*nerjaʿ*	*mnerjaʿ* pour *bnerjaʿ*

L'aoriste 2 a la valeur d'un indicatif, l'aoriste 1^er^ celle d'un subjonctif, ex. : après *baddi* « je veux », *brîd* « je veux », *baddak* ou *betrîd* « tu veux », etc., il est de rigueur d'employer l'aoriste 1^er^ : *baddi erjaᶜ* « je veux revenir », litt. « je veux que je revienne », *baddak terjaᶜ* « tu veux revenir », et non *baddi berjaᶜ*, *baddak bterjaᶜ*. « Je reviendrai » se dit *berjaᶜ* et non *erjaᶜ*. L'aoriste 1^er^ est toujours subordonné à un verbe ou régi par une conjonction.

IMPÉRATIF الأمر.

Sing. 2^e^ pers. masc. . .	*rjaᶜ* / *erjaᶜ*	*msik* / *émsik*
fém. . . .	*rjaᶜi* / *erjaᶜi*	*msiki* / *émsiki*
Plur. 2^e^ pers.	*rjaᶜou* / *erjaᶜou*	*msikou* / *émsikou*

IMPÉRATIF PROHIBITIF النهي.

se rend par l'aoriste 1^er^, précédé de *lâ* لا :

Sing. 2^e^ pers. masc. . .	*lâ terjaᶜ*	*lâ toghḍab*
fém. . . .	*lâ terjaᶜi*	*lâ toghḍabi*
Plur. 2^e^ pers.	*lâ terjaᶜou*	*lâ toghḍabou*

Observations. — 1° Le duel a totalement disparu de la conjugaison; 2° la 3^e^ pers. fém. plur. se rend par la 3^e^ pers. masc.; 3° par suite de la chute complète de la vocalisation des consonnes finales, الإعراب, qui avait pour but de marquer le rapport syntactique d'un mot dans la proposition, les divers modes de l'aoriste de l'ancienne langue, يَفْعَلُ, يَفْعَلَ, يَفْعَلْ, se

sont confondus, d'où il résulte que *yirja'* représentera à la fois يَرْجِعُ، يُرْجَعُ، يُرَجِّعُ، de la langue classique.

PARTICIPE ACTIF اسم الفاعل.

Sing. masc.....	*ghâ'deb*	*râ'ji'*	*bâ''et*	*mâ'sik*
fém.....	*ghâ'dbé*	*râ'j'é*	*bâ''ta*	*mâ'ské*
Plur..........	*ghâ'dbî'n*	*râ'ji'î'n*	*bâ''tî'n*	*mâ'skî'n*

PARTICIPE PASSIF اسم المفعول.

Sing. masc.....	*ma'b'o'ût*	*marjo'â'*
fém.....	*ma'b'oû'té*	*ma'rjoû''a*
Plur..........	*mab'oû'tî'n*	*marjoû''î'n*

L'infinitif اسم المصدر est d'un usage rare.

La voix passive الفعل المجهول a disparu totalement de l'usage; le petit nombre de verbes employés sous la forme du passif et sauvés par la religion comme des épaves de l'ancienne langue, ne sauraient être considérés que comme des faits isolés. Le passif est rendu aujourd'hui par l'انفعال, autrement dit la VII^e^ forme.

Les auxiliaires employés dans la conjugaison sont *'ammél* et *kân*. Ajoutons-y *'âd*, *baqa*, *ṣâr*.

2° Conjugaison du verbe *redoublé* (مُضَاعَف). — Le verbe redoublé présente les particularités suivantes: 1° il a la voyelle *a* au passé, *i*, *o*, *eu* ou bien *ou* à l'aoriste; 2° au passé, aux personnes qui ont une terminaison commençant par une consonne, comme *t* des 1^re^ et 2^e^ pers. sing. masc., *ti* 2^e^ pers. sing. fém, *tou* 2^e^ pers. plur., *na* 1^re^ pers. plur., il

intercale entre la racine et la terminaison la diphtongue *ay* ou *ey*; 3° à l'aoriste, l'accent tonique recule des préfixes à la racine, et en même temps, la 1re radicale étant, au contraire de ce qui a lieu pour le verbe sain, vocalisée, les préfixes se prononcent sans voyelle à l'aoriste 1er, d'où il résulte qu'à l'aoriste 2, le *b* qui vient se placer devant les préfixes, ainsi privés de voyelles, prend une voyelle pour faciliter la prononciation.

	PASSÉ.	AORISTE Ier.	AORISTE II.
Sg. 3e p. m..	*ḥa'bb*	*yiḥo'bb*	*bīḥo'bb*
f...	*ḥa'bbet*	*tḥobb*	*betḥo'bb*
2e p. m..	*ḥa'bbe'yt*	*tḥabb*	*betḥo'bb*
f...	*ḥa'bbe'yti*	*tḥo'bbi*	*betḥo'bbi*
1re p....	*ḥa'bbe'yt*	*'ahu'bb, ḥabb*	*bḥobb*
Pl. 3e p....	*ḥa'bbou*	*yiḥu'bbou*	*bīḥobbou*
2e p....	*ḥa'bbe'ytou*	*tḥo'bbou*	*betḥo'bbou*
1re p....	*ḥa'bbe'yna*	*nḥobb*	*me'nḥo'bb*

	IMPÉRATIF.	PARTICIPE ACTIF.	PARTICIPE PASSIF.
Sg. 2e p. m..	*ḥobb*	*ḥâb'ib*	*maḥboûb*
f...	*ḥo'bbi*	*ḥâ'bbé*	*maḥboûbé*
Pl. 2e p....	*ḥo'bbou*	*ḥa'bbî'n*	*maḥboûbîn*

3° Conjugaison du verbe *faible* (مُعتلّ). — Le verbe à 1re radicale و ou ى, الفعل المُعْتَلّ الفاء, que les grammairiens appellent مثال, ne diffère du verbe sain qu'à l'aoriste.

	PASSÉ.	AORISTE Ier.	AORISTE II.
Sg. 3e p. m...	*wo'ṣal*	*yoûṣal*	*byoûṣal*
f...	*wo'ṣlet*	*toûṣal*	*btoûṣal*

Le préfixe de l'aoriste étant vocalisé par suite de la réduction de la 1re radicale en voyelle longue, le *b* qui se place devant ce préfixe reste sans voyelle.

Le verbe à 2e radicale و ou ى, الفعل المعتلّ العين, appelé أَجْوَفُ en grammaire, a en particulier une tendance à confondre les trois voyelles ´, ِ, ُ, aux personnes du passé qui ont une terminaison commençant par une consonne, de sorte qu'à côté de *kount* « tu fus », *kounna* « nous fûmes », etc., on entend prononcer *kent kenna* et *kint kinna*, comme si le verbe était tour à tour *kân ikoûn*, *kân ikân* et *kân ikîn*. Ainsi *nâm*, aoriste *inâm* « dormir », *kân ikoûn* « être », *jâb ijîb* « apporter », ne diffèrent entre eux que peu ou point, quant à la nature de la voyelle de la racine, aux personnes du passé à désinences consonantiques.

La raison de cette confusion apparente est dans la nature indécise du son de toute voyelle brève suivie de deux consonnes.

PASSÉ.

Sg. 3e p. m..	*kân*	*kên*	*jâb*	*jêb*	*nâm*	*nêm*
f...	*kânet*	*kênet*	*jâbet*	*jêbet*	*nâmat*	*nêmat*
2e p. m..	*kount*	*kent*	*jibt*		*nemt*	*nimt*
f...	*kounti*	*kenti*	*jibti*		*nemti*	*nimti*
1re p....	*kount*	*kent*	*jibt*		*nemt*	*nimt*
Pl. 3e p....	*kânou*	*kênou*	*jâbou*	*jêbet*	*nâmou*	*nêmou*
2e p....	*kountou*	*kentou*	*jibtou*		*nemtou*	*nimtou*
1re p....	*kounna*	*kenna*	*jibna*		*nemna*	*nimna*

AORISTE 1er.

Sg. 3e p. m....	tkoûn	tjîb	tnâm	tnêm
f....	tkoûn	tjîb	tnâm	tnêm
2e p. m....	tkoûn	tjîb	tnâm	tnêm
f....	tkoûnî	tjîbî	tnâmî	tnêmî
1re p......	akoûn / koûn	ajîb / jîb	anâm / nâm	anêm / nêm
Pl. 3e p......	tkoûnou	tjîbou	tnâmou	tnêmou
2e p......	tkoûnou	tjîbou	tnâmou	ntnêmou
1re p......	nkoûn	njîb	nnâm	nêm

IMPÉRATIF.

Sing. masc....	koûn	jîb	nâm	nêm
fém.....	koûnî	jîbî	nâmî	nêmî
Plur.........	koûnou	jîbou	nâmou	nêmî

PARTICIPE ACTIF.

Sing. masc....	kâyin	jâyib	nâyim	nêyêm
f.......	kâ'ynî	jâybî	nâymî	nêymî
Plur.........	kâynîn	jâybîn	nâymîn	nêymîn

Le verbe à 3e radicale و ou ى, الفعل المعتلّ اللام, appelé ناقص, a la 2e radicale vocalisée, soit en ´ au passé et en ˏ à l'aoriste, comme *ḥaka* ou *ḥake*, aor. *yeḥki* «parler» de حَكَى, aoriste يَحْكِي «raconter»; *rama*, *yirmi* «jeter, lancer» de رَمَى, aoriste يَرْمِي «jeter, lancer»; soit en ˏ au passé et en ´ à l'aoriste, comme *béqi*, aoriste *yibqa* «rester» de بَقِيَ, aoriste يَبْقَى «rester»; *wa'i*, aoriste *yoû'a* «être en éveil».

PASSÉ.

Sg. 3ᵉ p. m..	*ḥakê*	*'aṭâ*	*beqi*	*wa'î*
f...	*ḥakêt*	*'aṭêt*	*beqyet*	*wa'yet*
2ᵉ p. m..	*ḥakayt*	*'aṭayt*	*beqît*	*wa'ît*
f...	*ḥakayti*	*'aṭayti*	*beqîti*	*wa'îti*
1ʳᵉ p....	*ḥakayt*	*'aṭayt*	*beqît*	*wa'ît*
Pl. 3ᵉ p....	*ḥakou*	*'aṭou*	*beqou*	*wa'ou*
	ḥakyou	*'aṭyou*	*beqyou*	*wa'you*
2ᵉ p....	*ḥakaytou*	*'aṭaytou*	*beqîtou*	*wa'îtou*
1ʳᵉ p....	*ḥakayna*	*'aṭayna*	*beqîna*	*wa'îna*

AORISTE.

Sg. 3ᵉ p. m..	*yiḥki*	*ya'ṭi*	*yibqa*	*yoû'a*
f...	*teḥki*	*ta'ṭi*	*tebqa*	*toû'a*
2ᵉ p. m..	*teḥki*	*ta'ṭi*	*tebqa*	*toû'a*
f...	*teḥkî*	*ta'ṭî*	*tebqî*	*toû'î*
1ʳᵉ p....	*'aḥki*	*a'ṭi*	*'abqa*	*oû'a*
Pl. 3ᵉ p....	*yiḥkou*	*ya'ṭou*	*yibqou*	*yoû'ou*
2ᵉ p....	*teḥkou*	*ta'ṭou*	*tebqou*	*toû'ou*
1ʳᵉ p....	*neḥki*	*na'ṭi*	*nebqa*	*noû'a*

Le verbe *wa'i* وَعَى est non seulement faible de la 3ᵉ radicale نَاقِصٌ, mais encore de la 1ʳᵉ, مِثَالٌ, c'est un لَفِيف مَفْرُوق, parce qu'il a sa racine comme enveloppée entre deux consonnes faibles حروف العلّة et non consécutives. A ce point de vue il est doublement instructif. Le verbe *sawi*, aoriste *yiswa*, de سَوِيَ يَسْوَى, étant أَجْوَفُ et نَاقِصٌ, est un لَفِيف مَقْرُون parce qu'il renferme deux consonnes faibles consécutives.

IMPÉRATIF.

Sing. masc......	*ēḥki*	*ʿaṭi*	*ēbqa*	*ūdʿa*
fém.......	*ēḥkî*	*ʿaṭî*	*ēbqî*	*ūdʿi*
Plur..........	*ēḥkou*	*ʿaṭou*	*ēbqou*	*ūdʿou*

PARTICIPE ACTIF.

Sing. masc......	*ḥâki*	*ʿâṭi*	*bâqi*	*wâdʿi*
fém.......	*ḥâkyé*	*ʿâṭya*	*bâqya*	*wâdʿyé*
Plur..........	*ḥâkyîn*	*ʿâṭyîn*	*bâqyîn*	*wâdʿyîn*

4° Conjugaison du verbe *hamzé* (مَهْمُوز). — Quand le verbe a pour première radicale un hamza, الفعل المهموز الفاء, il suit la conjugaison du verbe sain au passé, ex. : *'a'khad* أَخَذَ, *'a'kal* أَكَلَ, *'a'mar* أَمَرَ.

Sing. 3ᵉ pers. masc...	*'a'khad*	fém...	*'a'khdet*
2ᵉ pers. masc...	*'a'khadt*		*'akha'dti*
1ʳᵉ pers.........	*'akha'dt*		

Pl. 3ᵉ p. *'a'khdou* 2ᵉ p. *'akha'dtou* 1ʳᵉ p. *'akha'dna*

L'aoriste tantôt conserve le hamza, comme avec le verbe *'amer* « ordonner », qui fait *yo'mor, to'mor, o'mor,* etc., en suivant la conjugaison du verbe sain, tantôt le perd et le change en *'alif* de prolongation, comme avec *'a'khad*, aoriste *yâ'khod*, pour *ya''khod* et *'a'kal*, aoriste *yâ'kol* pour *ya''kol*.

AORISTE 1ᵉʳ.

Sing. 3ᵉ pers. masc...	*yêkhod* / *yêkol*	fém...	*têkhod* / *têkol*
2ᵉ pers. masc...	*têkhod* / *têkol*	fém...	*têkhdi* / *têkli*
1ʳᵉ pers.........	*êkhod* / *êkol*		

Pl. 3ᵉ p..	*yèkhdou* / *yèklou*	2ᵉ pers.	*tèkhdou* / *tèklou*	1ʳᵉ pers.	*nèkhod* / *nèkol*

IMPÉRATIF.

Sg. 2ᵉ p. m..	*khod* / *kol*	f...	*khodi* / *koli*	pl. 2ᵉ p.	*khodou* / *kolou*

Le participe actif est régulier pour tous les verbes hamzés à la 1ʳᵉ radicale.

Sing. masc....	*'âmer*	*'âkhed*	*'âkel*
fém.....	*'âmri*	*'âkhdi*	*'âkli*
Plur.........	*'âmrîn*	*'âkhdîn*	*'âklîn*

Le verbe hamzé à la 2ᵉ radicale, الفعل المهموز العين, est régulier, mais rare, ex. : passé, *sa'al*, *sa'alet*, *sa'alt*, *sa'alti*, *sa'alt*, *sa'alou*, *sa'altou*, *sa'alna*, etc. ; aoriste, *is'al*, *tes'al*, *tes'ali*, *'as'al*, *is'alou*, etc. ; impératif, *s'al*, etc.

Le verbe hamzé à la 3ᵉ radicale, الفعل المهموز اللام, change son hamza en lettre de prolongation ; en ا si la voyelle de la 2ᵉ radicale est *fatha*, en ى si *kasra*, en و si *ḍamma*.

Verbe trilittère dérivé الفعل الثلاثي المزيد فيه.

IIᵉ forme. — Tableau de la conjugaison du verbe sain سالم, du verbe redoublé مضاعف, du verbe faible à la 1ʳᵉ radicale مثال, du verbe à 2ᵉ radicale faible ou concave أجوف, et du verbe à 1ʳᵉ radicale hamza مهموز الفاء.

PASSÉ.

	VERBE SAIN.	VERBE REDOUBLÉ.	VERBE DIT مثال.
Sg. 3ᵉ p. m..	*kha'bbar*	*cha'ddad*	*wa'bbakh*
f..	*kha'bbaret*	*cha'ddadet*	*wa'bbakhet*
2ᵉ p. m..	*kha'bba'rt*	*cha'dda'dt*	*wa'bba'kht*
f...	*kha'bba'rti*	*cha'dda'dti*	*wa'bba'khti*
1ʳᵉ p....	*kha'bba'rt*	*cha'dda'dt*	*wa'bba'kht*
Pl. 3ᵉ p....	*kha'bbarou*	*cha'ddadou*	*wa'bbakhou*
2ᵉ p....	*khabba'rtou*	*cha'dda'dtou*	*wa'bba'khtou*
1ʳᵉ p....	*kha'bba'rna*	*cha'dda'dna*	*wa'bba'khna*

	VERBE CONCAVE.		VERBE À 1ʳᵉ RAD. HAMZA.
Sg. 3ᵉ p. m..	*da'wwar*	*gha'yyar*	*'a'khkhar*
f...	*da'wweret*	*gha'yyeret*	*'akhkharet*
2ᵉ p. m..	*da'wwa'rt*	*gha'yya'rt*	*'a'khkha'rt*
f...	*da'wwa'rti*	*gha'yya'rti*	*'a'khkha'rti*
1ʳᵉ p....	*da'wwa'rt*	*gha'yya'rt*	*'akhkha'rt*
Pl. 3ᵉ p....	*da'wwerou* / *da'ouwërou*	*gha'yyerou*	*'a'khkharou*
2ᵉ p....	*da'wwa'rtou*	*gha'yya'rtou*	*'a'khkha'rtou*
1ʳᵉ p....	*da'wwa'rna*	*gha'yya'rna*	*'a'khkha'rna*

AORISTE 1ᵉʳ.

	VERBE SAIN.	VERBE REDOUBLÉ.	VERBE DIT مثال.
Sg. 3ᵉ p. m..	*ikha'bber*	*ichadded*	*iwa'bbekh*
f...	*tkha'bber*	*tchadded*	*twa'bbekh*

	VERBE CONCAVE.		VERBE À 1ʳᵉ RAD. HAMZA.
Sg. 3ᵉ p. m..	*ida'wwer*	*igha'yyer*	*i'a'khkher*
f...	*tda'wwer*	*tgha'yyer*	*t'a'khkher*

AORISTE II°.

	VERBE SAIN.	VERBE REDOUBLÉ.	VERBE DIT مثال.
Sg. 3° p. m..	*bîkha'bber*	*bîcha'dded*	*bîwa'bbekh*
f....	*betkha'bber*	*betcha'dded*	*betwa'bbekh*

	VERBE CONCAVE.		VERBE À 1^{re} RAD. HAMZA.
Sg. 3° p. m...	*bîda'wwer*	*bîgha'yyer*	*bî'a'khkher*
f....	*betda'wwer*	*betgha'yyer*	*bet'a'khkher*

IMPÉRATIF.

	VERBE SAIN.	VERBE REDOUBLÉ.	VERBE DIT مثال.
Sg. 2°. p m..	*kha'bber*	*cha'dded*	*wa'bbekh*
f...	*kha'bbĕri*	*cha'ddĕdi*	*wa'bbĕkhi*
Pl. 2° p.....	*kha'bbĕrou*	*cha'ddĕdou*	*wa'bbĕkhou*

	VERBE CONCAVE.		VERBE À 1^{re} RAD. HAMZA.
Sg. 2° p. m..	*da'wwer*	*gha'yyer*	*'a'khkher*
f...	*da'wwĕri* *da'wouri*	*gha'yyĕri* *gha'yri*	*'a'khkhĕri*
Pl. 2° p.....	*da'wwĕrou* *da'wourou*	*gha'yyĕrou* *gha'yrou*	*'a'khkhĕrou*

Toutes les personnes dont la terminaison est vocalique, telles que les 2° pers. fém. sing. de l'aoriste et de l'impératif, 3° pers. plur. du passé, de l'aoriste et de l'impératif, 2° pers. plur. de l'aoriste et de l'impératif, abrègent la voyelle de la 2° radicale et souvent même l'élident; il en résulte pour les verbes

concaves, en particulier, la réduction de la syllabe *we* en *ou* et de la syllabe *ye* en *i*.

PARTICIPE ACTIF.

	VERBE SAIN.	VERBE REDOUBLÉ.	VERBE MIT مثال.
Sing. masc..	*mkha'bber*	*mcha'dded*	*mwa'bbekh*
fém...	*mkha'bbri*	*mcha'ddedi*	*mwa'bbkhi*
Plur.......	*mkha'bbrîn*		

	VERBE CONCAVE.		VERBE À 1re RAD. HAMZA.
Sing. masc..	*mda'wwer*	*mgha'yyer*	*me'a'khkher*
fém...	*mda'wri*	*mgha'yri*	*me'a'khkhri*

Le participe passif est *mkha'bbar*, *mkha'bbari*, *mkh'abbarîn*, etc.

Les verbes à 3e radicale faible, ناقص, et à 3e radicale hamza, مهموز اللام, s'écartent à la 2e forme de la conjugaison des verbes dont le tableau précède, en ce sens que la 3e radicale, و، ى، ou ء, est traitée comme lettre de prolongation. Ainsi *khalla* « laisser », *'abba* « remplir », *machcha* « faire marcher », *hayya* « préposer », dont les racines sont respectivement KH L W حلو, 'B W عبو, M CH Y مشي, H Y' هياء, se conjugueront comme suit :

PASSÉ.

Sg. 3e p. m..	*khalla* / *khalle*	*'abba* / *'abbè*	*machcha* / *machchè*	*hayya* / *hayyè*
f...	*khallet*	*'abbèt*	*machchet*	*hayyèt*
2e p. m..	*khalleyt*	*'abbeyt*	*machcheyt*	*hayyeyt*
Pl. 3e p....	*khallou*	*'abbou*	*machchou*	*hayyou*

AORISTE 1er.

Sg. 3e p. m..	*ikhalli*	*i'abbi*	*imachchi*	*ihayyi*
2e p. f..	*tkhalli*	*t'abbi*	*tmachchi*	*thayyi*
Pl. 3e p....	*ikhallou*	*i'abbou*	*imachchou*	*ihayyou*
1re p....	*nkhalli*	*n'abbi*	*nmachchi*	*nhayyi*

IMPÉRATIF.

Sing..	*khalli*	*'abbi*	*machchi*	*hayyi*
Plur..	*khallou*	*'abbou*	*machchou*	*hayyou*

PARTICIPE.

Actif.. *moukhalli* f. *moukhalliyé* pl. m.. *moukhalliyîn*
Passé.. *moukhalla*

III^e forme. — La III^e forme comporte les mêmes observations que la II^e; il suffit de remplacer le *techdîd* de celle-ci par un allongement de la 1re radicale pour avoir la conjugaison de celle-là : *bârak*, aoriste *ibârek fi* « bénir »; *wafâq*, aor. *iwafeq* « convenir à (quelqu'un) »; *jâwab* ou *châwar*, aoriste *ijâweb* ou *ichâwer* « répondre à (quelqu'un) » ou « consulter (quelqu'un) »; *lâqa*, aoriste *ilâqi* « rencontrer ».

IV^e forme. — Cette forme s'est confondue dans la 1re par le rejet du hamza, ainsi أَقَرَّ « avouer » est devenu *qarr*, qui se conjugue comme le verbe redoublé de la 1re forme; أَعْطَى « donner », *'aṭa*, dont la conjugaison a été donnée plus haut à la 1re forme, est originairement de la IV^e. Seuls les verbes concaves, tels que أَرَادَ, aoriste يُرِيدُ « désirer »; أَقَامَ, aoriste

يقيم « lever »; اشال, aoriste يشيل « ôter, lever »; ادار, aoriste يدير « faire tourner, faire circuler », font *râd irîd*; *qâm iqîm*, *chât ichîl*; ils se distinguent de la 1re forme par la voyelle *i* qui est constante à l'aoriste, et par la voyelle *i* au passé devant une désinence consonantique. Ces verbes se conjuguent donc comme les verbes concaves 1re forme à 2e radicale ى, ex. : *qâm iqoûm* « se lever » appartient à la 1re forme, et *qâm iqîm* à la IVe forme.

Ve et VIe formes. — Ces deux formes qui sont les moyens des IIe et IIIe, se conjuguent, la Ve comme la IIe et la VIe comme la IIIe, avec le *t* qui se place devant ces deux formes, ex. : *tcharraf*, *thaṭṭaṭ*, *twassalh*, *t'awwaq*, *t'akhkhar*, *tmacheha*, *t'achcha*, *tkhabba*; aoriste, *itcharref*, *ithaṭṭeṭ*, etc.; VIe forme : *tbârad*, *tbârak*, *twâjah*, *tchâwar* (usités au pluriel), *tlâqa*, etc.; aoriste, *itbâred*, *itwâjeh*, *itchâwer*, *itlâqi*, etc.

La VIIe forme, qui remplace le passif de la 1re forme disparu, la VIIIe et la Xe forme se conjuguent de la façon la plus simple, ex. : VIIe forme, *emba'saṭ* (*m* pour *n* devant *b*), *encha'raḥ*, *enka'chaf*; au fém. *emba'sṭet*, *encha'rḥet*, *enka'chfet*; 2e pers. masc. *mba-sa'ṭt*, *ncharu'ḥt*, etc.; fém. *mbasa'ṭti*, etc.; 3e pers. plur. *mba'saṭou*, etc.; aoriste, 3e pers. masc. sing. *yi'mbseṭ*, *yi'nchreḥ*, *yi'nkchef*, etc.; impératif, 2e pers. masc. sing. *mba'saṭ*, *nka'chef*, etc.; infinitif, *ambasâṭ*, *ancharâḥ*, etc.

Le verbe redoublé (ex. : *ndabb* « être jeté », aoriste *yindabb*) se conjugue à la VIIe forme absolument

comme à la 1re, avec la présence en plus de la caractéristique *n* devant la radicale : 3e pers. fém. sing. *ndabbet*, 2e pers. fém. sing. *ndabbeyt*, etc. De même du verbe مثال, du verbe à 1re radicale hamza et du verbe ناقص.

Le verbe concave, *qâl*, *iqoûl* « dire », fait *nqâl*, aoriste *yinqâl* « être dit », fém. *nqâlet*, aoriste *tenqâl*, etc.

viiie forme. — Passé : *fta'kar*, *chta'ra*, *ḥtâr*; 2e pers. masc. sing., *ftakart*, *chtareyt*, *ḥtart*; aoriste ; *ìftaker*, *yi'chteri*, *yiḥtâr*.

xe forme. — Passé : *sta'ktar*, *sta'add*, *stakhû'n*, *starâ'ḥ*, *sta'krâ*, *sta''jar*; aoriste : *ìstakter*, *ìsta'edd*, *ìstakhoûn*, *ìstriḥ*, *ìstakri*, *ìsta''jir*.

Le verbe *quadrilitère* se conjugue sur le type suivant : passé, *fa'lal*; aoriste, *ifa'lel*; participe actif, *mefa'lel*; passif, *mefa'lal*. Quand la dernière radicale est faible, elle est remplacée par *a* au passé et *i* à l'aoriste.

V. — MORPHOLOGIE DU NOM.

La déclinaison du nom a totalement disparu; au pluriel et au duel on n'a conservé que les cas obliques qui peuvent correspondre à l'accusatif des langues à flexion. La formation des noms d'unité par le moyen du suffixe *é* ة, ajouté à un collectif, est très commune. Le duel a pour caractéristique le suffixe *eyn* (*ey* devant les suffixes pronominaux); le pluriel régulier en *în*, pour les deux genres, pour les parti-

cipes, adjectifs et noms d'agents, en *ât*, pour les noms; le pluriel irrégulier, c'est-à-dire brisé, a des formes très variées et est également fort en usage. Les deux genres ont subsisté, excepté au comparatif où le masculin est employé invariablement pour les deux genres et les deux nombres. Les faits les plus saillants de la syntaxe sont expliqués dans les notes jointes au texte.

LA DIVISION EN ADHYĀYAS

DU ṚIG-VEDA,

PAR M. ABEL BERGAIGNE.

M. Oldenberg, dans un article de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLI, p. 508-515, a soumis à une discussion approfondie la partie de mes *Recherches sur l'histoire de la Saṃhitā du Ṛig-Veda* qui concerne la division en adhyāyas[1].

[1] Voir *Journal asiatique*, févr.-mars 1887, p. 210 (p. 20 du tirage à part, II-IV). J'ai rencontré dans M. Pincott, pour mon premier article, consacré au classement primitif (*Journal asiatique*, septembre-octobre 1886), un adversaire moins redoutable. J'avais fait allusion à son hypothèse sur la formation du premier maṇḍala (*Journal of the Royal Asiatic Society*, XVI, p. 381 et suivantes), qu'il vient de reproduire tout récemment (*Ibid.*, XIX, p. 598 et suivantes), et je l'avais qualifiée d'« ingénieuse ». M. Pincott trouve que je n'ai pas fait assez pour la « courtoisie ». Il ne me reproche rien moins que d'avoir passé sous silence des découvertes qu'il aurait eu « la bonne fortune de présenter le premier au monde savant » et qui auraient servi de « fondement » à mes deux articles. Je ne répondrai que sur ce point, et seulement pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas indianistes — si nous en avons. Les autres savent que, des six « découvertes » énumérées par M. Pincott (p. 598) et qu'il nous a communiquées en 1884, les seules qui méritent ce nom avaient été publiées par M. Delbrück, en 1875, et que toutes, sans exception, étaient connues de Grassmann, qui les a mises à profit dans sa traduction du Ṛig-Veda, en 1876 et 1877. Je me suis donc

J'avais cherché, en partant de l'idée que les adhyayas ont dû être primitivement aussi égaux que possible, et en étudiant leur équilibre actuel, à prouver que cet équilibre était en partie détruit, d'où je concluais que la Samhitā avait dû recevoir des interpolations postérieures à la division. Mon argumentation reposait tout entière sur de longs calculs qui pouvaient, j'en avais grand' peur, lasser la patience de la critique et rester sans contrôle, par suite sans autorité. Ces calculs n'ont pas rebuté M. Oldenberg, et je lui en suis sincèrement reconnaissant. Grâce à lui, ceux de nos confrères védistes qui ne l'auraient pas imité auront désormais peu de chose à faire pour juger du degré de vraisemblance que peuvent garder mes conclusions. En effet, ils accepteront sans doute mes chiffres sans nouveau contrôle dans les cas, de beaucoup les plus nombreux, où ils concordent avec ceux de mon critique[1]. Un terrain commun reste ainsi acquis à la discussion, qui devient accessible à tous sans grand effort.

J'éviterai d'ailleurs aujourd'hui toute complication en circonscrivant le débat dans les limites les plus étroites. M. Oldenberg, après avoir présenté diverses objections d'un caractère général contre l'hypothèse d'interpolations postérieures à la division en adhyayas,

contenté de citer M. Delbrück et Grassmann, n'ayant pas pensé que l'autorité de M. Pincott pût rien ajouter à des faits patents ou à des démonstrations déjà fournies.

[1] Parmi les cas de désaccord, il en est plusieurs qui sont sans intérêt dans la discussion présente. Les autres seront relevés plus loin.

reconnaît que ces objections ne sauraient prévaloir contre des chiffres, si ces chiffres faisaient vraiment ressortir dans les proportions des adhyâyas des différences inacceptables. Il ne conteste donc pas l'intérêt de la question que j'avais posée : « Les adhyâyas satisfont-ils encore à la condition qui a été leur seule raison d'être, c'est-à-dire sont-ils égaux dans la limite du possible? » Seulement, tandis que je l'avais résolue par la négative, il la résout, lui, par l'affirmative. C'est cette question préliminaire, et cette question seule, que je reprendrai aujourd'hui.

Nous sommes d'accord sur un bon nombre des données du problème, non seulement sur le dividende, qui est le nombre total des praçnas de la saṃhitâ (à diviser par 64), mais sur toutes les questions particulières concernant la composition des praçnas, sauf une, que je discuterai plus loin. En revanche, nous différons d'avis sur le nombre de praçnas que doit et peut contenir chaque adhyâya, c'est-à-dire sur le mode d'approximation par lequel le quotient de la division a été accommodé à la nécessité de respecter l'intégrité des hymnes.

Pour le nombre de vers à attribuer à chaque praçna, j'ai suivi, comme M. Oldenberg le fait après moi, les indications du Prâtiçâkhya (sûtras 850-857); mais, pour la composition des adhyâyas, j'entends des adhyâyas primitifs, j'avais recherché une approximation plus exacte ou, comme je disais, moins grossière que celle indiquée au sûtra 858. J'ai eu, pour procéder ainsi, mes raisons, bonnes ou mauvaises,

qu'on trouvera dans l'ensemble de mon mémoire et dans la note additionnelle I[1], et je ne vois pas, quant à présent, d'argument décisif qui condamne mon système. Pour aujourd'hui, cependant, et en vue de la discussion actuelle que je désire simplifier autant que possible, je suivrai avec M. Oldenberg les indications du Prâtiçâkhya sur la composition des adhyâyas comme sur celle des praçnas, en sorte que la question sera ramenée à celle-ci : «Les adhyâyas actuels sont-ils conformes au sûtra 858, c'est-à-dire sont-ils tous formés de 60 praçnas augmentés seulement, le cas échéant, d'autant de praçnas qu'il peut en rester dans l'hymne où le 60e praçna a été atteint?»

C'est ainsi, du reste, que je l'avais posée déjà moi-même dans la note additionnelle citée tout à l'heure, et ma solution avait été que, dans le système du Prâtiçâkhya, le nombre des adhyâyas irréguliers se trouvait plus grand encore que dans le mien. De 9 (sans l'adhyâya VI, 4, contenant les Vâlakhilyas), il s'élevait à 14, dont 1 trop court, irrégularité plus difficile à expliquer, l'hypothèse de pertes étant beaucoup moins vraisemblable *a priori* que celle d'interpolations. Selon M. Oldenberg, au contraire, il n'y aurait d'irrégulier dans ce système, outre l'adhyâya trop court, que 4 adhyâyas trop longs. D'où vient une pareille différence dans les résultats de nos calculs, conformes d'ailleurs dans la plupart des cas?

Principalement de notre querelle sur l'une des

[1] P. 283 (p. 94 du tirage à part).

questions relatives à la composition des praçnas. M. Oldenberg admet avec moi que les répétitions, quelles qu'elles soient, à l'intérieur d'un même hymne, doivent être déduites, et que les répétitions de moins d'un vers dans des hymnes différents ne doivent pas l'être. Mais il déduit les répétitions d'un vers entier, même dans des hymnes différents. C'est ici que je ne puis plus le suivre.

Il est entendu que nous devons nous en tenir au texte du Prātiçākhya. Toute la force apparente de la critique de M. Oldenberg réside avant tout dans ce fait que, sur un point, le nombre de praçnas à attribuer à chaque adhyāya, il se conforme à une indication du Prātiçākhya que j'avais rejetée et que, d'ailleurs, j'accepte en ce moment pour maintenir la discussion sur le terrain qu'il a choisi. Or la distinction qu'il fait, pour les répétitions relevées dans des hymnes différents, entre celles d'un ou plusieurs pādas qui, de son propre aveu, ne peuvent être retranchées, et celles d'un vers entier, me paraît absolument contraire au texte du sūtra 854.

Ce sūtra porte que les *samaya* doivent être retranchés[1] « depuis les plus petits jusqu'aux plus grands ». C'est bien ainsi que M. Oldenberg entend l'épithète *parāvarārdhya*, après M. Max Müller[2] et moi-même, puisque, en fait, il retranche à l'intérieur d'un même

[1] La question soulevée par les leçons *gaṇāḥ* et *agaṇāḥ* peut être considérée comme résolue. En tout cas, il y a accord sur ce point entre M. Oldenberg et moi.

[2] Voir aussi le dictionnaire de Pétersbourg « in kürzerer Fassung ».

hymne les refrains d'un pâda ou de moins d'un pâda. Donc, si le terme *samaya* était applicable à des répétitions autres que celles qui peuvent se produire à l'intérieur d'un même hymne, il le serait aux répétitions d'un ou plusieurs pādas comme à celles d'un vers entier.

Tout arbitraire que semble la distinction de M. Oldenberg, l'objection, dirai-je à mon tour, devrait céder à l'éloquence des chiffres, si cette distinction suffisait pour ajuster tout — ou presque tout. Mais il s'en faut de beaucoup.

Tout d'abord mon critique constate lui-même un résidu de 5 adhyāyas irréguliers. Il est vrai que ces irrégularités lui paraissent en partie explicables, en partie négligeables. Négligeons-les aussi pour un instant et voyons si toutes les autres difficultés sont aplanies.

Sur les 8 adhyāyas que les retranchements contestés devraient rendre conformes aux règles du Prātiçākhya, il en est 2 qui appellent un examen particulier : VI, 3, et VIII, 4. Un 9ᵉ, II, 6, qui, selon M. Oldenberg, serait régulier, même sans ce décompte, donnera lieu à des observations analogues.

Pour ce dernier et pour VI, 3, on remarquera d'autres différences entre les chiffres de M. Oldenberg et les miens. Dans VI, 3, les hymnes VIII, 35-37, soulèvent, pour la composition des praçnas, une question non prévue par le texte du Prātiçākhya. La solution, très plausible, de M. Oldenberg aboutit

à une diminution de 4 praçnas. Une autre question plus délicate se pose à propos d'une alternative qui serait offerte dans l'adhyāya II, 6, et permettrait d'y compter à volonté 3 praçnas de plus ou de moins. Si, comme je continue à le penser, le maximum était seul admissible[1], l'adhyāya serait irrégulier, même après tout retranchement. Toutefois, pour ne pas compliquer la question principale d'une question de détails, j'accepterai, pour cet adhyāya comme pour l'autre, les résultats de M. Oldenberg.

Mais, après toutes les corrections ou concessions possibles, je constate ceci : nos 3 adhyāyas, même déduction faite de *toutes* les répétitions, se seraient trouvés assez longs *sans leur dernier hymne*, grâce aux alternatives, portant sur un ou plusieurs praçnas, qui sont offertes dans chacun d'eux. Il semblait que cette faculté d'option pour les paṅktis et les mètres assimilés dût servir à établir plus aisément un équilibre exact entre les adhyāyas. Ici, elle n'aurait servi, au contraire, qu'à en enfler trois d'une façon tout à fait insolite, et même, pour l'un d'entre eux, démesurée. Dans ce dernier, il était permis de compter, avant l'hymne VIII, 45, un nombre quelconque de praçnas entre 59 et 65. On aurait profité de la faculté d'option et choisi le minimum, pour y ajouter

[1] Le différend porte sur l'hymne II, 11, en *virāṭsthānā trishṭubh*. C'est une doctrine traditionnelle (voir le sūtra 918 du Prātiçākhya et le commentaire de M. Max Müller) que les trishṭubhs imparfaites n'en sont pas moins des trishṭubhs. D'autre part, dans l'hymne en question, un compte rationnel des syllabes en donne plus de 80 pour chaque couple de vers.

un dernier hymne de 42 vers et 13 praçnas, portant ainsi l'adhyāya, après toutes les réductions supposées, au chiffre de 72 praçnas! L'invraisemblance est, d'ailleurs, la même, toutes proportions gardées, dans les deux autres cas.

Dans ces conditions, peut-on dire que la distinction proposée par M. Oldenberg, en dépit de la grave objection qu'elle soulève, s'impose par les résultats auxquels elle conduit? Je ne le crois pas. Et alors ce ne sont plus 5, mais 13 adhyāyas qui sont irréguliers, sans compter II, 6, et nous sommes ramenés à la conclusion de ma première étude : dans le système d'approximation conforme à la règle du Prātiçākhya, la composition actuelle des adhyāyas ne s'expliquerait pas plus que dans l'autre sans l'hypothèse d'interpolations postérieures à la division.

Il ne m'appartient pas de juger si ma thèse a plus gagné que perdu à la sérieuse épreuve que lui a fait subir M. Oldenberg. Mais je crois du moins qu'après cette épreuve la question posée dans mon mémoire reste ouverte.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ARABES,

PAR

M. CLERMONT-GANNEAU.

IV.

L'INSCRIPTION DE BÂNIÂS.

M. Gildemeister a publié dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*[1] une intéressante inscription arabe copiée, en 1885, par M. Nœtling à *Bâniyâs* ou, plutôt, *Bâniâs*[2], l'antique Paneas en Galilée. C'est un texte de trois lignes gravé entre deux rosaces sur un bloc allongé, gisant aujourd'hui dans un fourré sur la rive du *Nahr Bâniâs*. L'on remarque encore dans le parapet d'un pont situé tout près de là plusieurs blocs présentant une ornementation analogue et semblant provenir d'une même frise; si je relève ce détail, c'est qu'il peut, ainsi qu'on va le voir, ne pas être indifférent pour l'explication de deux mots obscurs de l'inscription.

[1] Volume X, fasc. III, p. 168 et suiv. : *Arabische Inschrift vom Nahr Bânijâs.*

[2] Il me semble que la seconde transcription, *Bâniâs*, doit être préférée, étant donnée l'accentuation des formes grecques, Πανεάς, Πανιάς, Πανειάς, dont بانياس est l'équivalent. La prononciation courante est, d'ailleurs, *Bâniâs*.

L'écriture est très cursive, dit M. Gildemeister, et n'offre rien de particulier, si ce n'est la forme du *mim*, plusieurs fois figuré par une simple courbure inférieure; les points diacritiques et même les signes vocaliques y sont souvent exprimés, mais pas toujours d'une façon complète ou normale, à en juger au moins d'après le dessin de M. Nœtling qui n'est pas un arabisant, et dont l'exploration avait pour objet des recherches géologiques. Cette circonstance est à retenir parce qu'elle va m'autoriser à proposer avec plus de confiance une double correction pour un passage essentiel du texte déchiffré et traduit par M. Gildemeister, celui qui nous donne la définition même de l'édifice dont l'achèvement a motivé l'exécution de l'inscription commémorative.

Voici la transcription et la traduction telles qu'elles résultent du travail de M. Gildemeister :

(١) بسم الله الرحمن الرحيم امر بعمارة هذا لجأ المنازل مولانا السلطان المجاهد المثاغر المرابط العالم

(٢) العادل عماد الدنيا والدين الملك العزيز عثمان اعز الله انصاره بن مولانا السلطان الملك العادل ابى بكر بن ايوب رحمه الله فى ولاية العبد

(3) الفقير الى الله جدية (?) بن خضر بن جنية الملكى العزيزى وعمارة العبد الفقير الى الله ابى الفتح بن نغر (?) فى شهور سنة ثلث وعشرين وست ماية

Au nom de Dieu, etc. . . . . a ordonné la construction de cet *asile du combattant*[1], notre seigneur le Sultan qui dirige la guerre sainte, qui protège les frontières, qui est toujours en campagne, le savant, le juste, pilier du monde et de la foi, El-Malek el-'Azîz 'Othmân (que Dieu glorifie ses victoires!), fils de notre seigneur le Sultan El-Malek el-'Adel Abou Bekr ibn Aiyoûb; sous la direction du pauvre en Dieu Hamadiya (?) ibn Khidhr ibn Djanba, l'(affranchi) d'El-Malek el-'Azîz, et par les soins du pauvre serviteur devant Dieu Abou'l-Fath ibn Nſr (?), dans les mois de l'année 623.

M. Gildemeister fait remarquer que le prince promoteur de cette construction porte exactement le nom du fils de Saladin, qui succéda à son père, en l'an 589 de l'hégire (1193 de l'ère chrétienne), dans le gouvernement de l'Égypte, et qui mourut trois ans après, en 593 (1196 de J.-C.). Il ajoute, avec raison, que ce ne saurait être le même personnage qui se dit ici, expressément, fils d'El-Malek el-'Adel, le frère de Saladin, et qui, de plus, était encore vivant en l'an 623 (1220 de J.-C.). Tout en supposant que ce doit être un de ses cousins, homonyme, investi, malgré les titres pompeux dont il se pare, d'un simple petit fief local, il dit qu'il n'a pas réussi à en retrouver la trace dans l'histoire, et que ce prince n'est pas nommé parmi les seize fils d'El-Malek el-'Adel dont parle Abou'l-Féda.

Je crois avoir réussi à résoudre cette petite énigme historique qui a résisté à ce savant, si familier cependant avec le monde musulman de l'époque des Croisades.

[1] *Dieses Asyls des Kämpfers.*

Abou'l-Féda nous apprend qu'en l'an 658 un certain El-Malek es-Sa'îd, seigneur de Soubeibé, qui reçut, depuis, le sobriquet d'El-Malek et-ta'îs[1], « le roi réprouvé », et qui avait livré Ṣoubeibé aux Tartares, fut décapité par ordre de Qotouz, après la bataille de 'Aïn Djâloût[2]. Comme on le sait par maint témoignage, Ṣoubeibé[3], dont les ruines imposantes existent encore aujourd'hui et ont conservé leur nom, n'était autre chose que la forteresse de Bâniâs[4]. Qu'était-ce que cet El-Malek es-Sa'îd? Un autre passage d'Abou'l-Féda répond catégoriquement à cette question : « El-Malek es-Sa'îd, *fils d'El-Malek el-'Aziz 'Othmân et seigneur de Ṣoubeibé* (صاحب الصبيبة), avait livré cette forteresse à El-Malek es-Ṣâleh Aiyoub; mais, à la nouvelle de ce qui venait de se passer (en Égypte, meurtre du sultan El-Mo'addhem par Beibars) il se rendit devant la place et se la fit remettre (an 648)[5] ».

Maqrizi, dans son *Ketâb es-solouk*[6], rapporte le

[1] Par suite d'un jeu de mot évident roulant sur les racines سعد et تعس, ou plutôt دعس qui est l'interversion exacte de سعد.

[2] *Historiens orientaux des Croisades*, I, p. 144-145.

[3] Ṣoubeibé, qui domine Bâniâs, n'en est éloignée que d'environ une heure de marche si l'on gravit la montagne.

[4] *Historiens orientaux des Croisades*, I, p. 129.

[5] Sous les Croisés la forteresse de *Subbeibe* ou de *l'Asebebe* (الصبيبة) dépendait de la seigneurie du Toron, ainsi que la ville de *Banias* ou *Belinas*. Cf. Ducange, *Familles d'Outre-mer*, p. 244 et suiv.

[6] Manuscrit de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 672, fol. 112, r° : وخرج الملك السعيد فخر الدين حسن بن الملك العزيز عثمان بن العادل بن ابي بكر بن ايوب من مصر فلما وصل دمشق قبض عليه بن عمر واعتقله, et fol. 114 r° : واستنزل الملك السعيد حسن

même événement avec plus de détails, en donnant au seigneur de Ṣoubeibé son nom complet El-Malek es-Sa'îd Fakhr ed-dîn[1] Hasan, fils d'*El-Malek el-'Azîz 'Othmân, fils d'El-'Adel*. Nowâïri le relate également[2]. C'est trois ou quatre ans auparavant, en 644[3] selon certains auteurs, en 645[4] selon d'autres, que la forteresse de Ṣoubeibé était tombée au pouvoir d'El-Malek es-Ṣâleh (Nedjm ed-dîn).

Il résulte clairement de cet ensemble de faits qu'El-Malek es-Sa'îd était seigneur de Ṣoubeibé et, par conséquent, de Bâniâs à une époque comprise entre l'an 658 et l'an 644 au moins, et qu'il avait pour père un personnage appelé, comme celui de l'inscription de Bâniâs, *El-Malek el-'Azîz 'Othmân, fils d'El-Malek el-'Adel*, personnage auquel il avait dû

ابن العزيز عثمان بن العادل ابي بكر بن ايوب (de Gaza) . . . . وصار الى قلعة الصبيبة (الصبيبة lisez) فملكها.

[1] Le manuscrit de Nowâïri, que je cite à la note 2, lui donne le surnom مجد الدين *Madjd ed-dîn*.

[2] Manuscrit de la bibliothèque de Leide, fol. 190 v°, cité par Quatremère, *Histoire des sultans Mamlouks d'Égypte*, I, 1, p. 9, n. 8.

[3] Abou'l-Mahâsen (Béha ed-dîn), manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 661, fol. 150 r° : « le sultan Eṣ-Ṣâleh Nedjm ed-dîn Aiyoûb s'empara de la forteresse de Ṣoubeibé sur son cousin El-Malek 'es-Sa'îd, fils d'El-Malek el-'Azîz. »

D'après le manuscrit de Leyde, cité par Quatremère, *l. c.*, la prise de Soubeibé est attribuée à l'an 645. D'après un autre manuscrit de la même bibliothèque, 2 *b* (p. 354), que M. de Goeje a eu l'extrême obligeance de consulter pour moi, cette date est reportée à l'an 644, le 17 de dhi'l-hidjdjé; le nom de la forteresse de Soubeibé y est écrit : حصن الصبيبة.

[4] Maqrîzî, *Kitâb es-Solouk*, manuscrit cité, fol. 103 r° : وفيها (sic) تسلم نواب السلطان قلعة الصبيبة (an 645).

succéder dans la seigneurie de Ṣoubeibé et de Bâniâs. Il devient évident dès lors que ce dernier personnage est justement le nôtre. Un passage décisif d'Abou 'l-Féda achève de faire la lumière sur ce point :

« El-Malek el-Moaddhem ('Isa, fils de Malek Adel) s'empara alors (en 603) des domaines de Djeharkes[1], à savoir Paneas (Bâniâs) et ses dépendances (et les donna) à son *frère germain* (لاخيه شقيقه), *El-Malek el-Aziz Eimad ed-din Othman, fils de Malek el-Adel*[2]. »

Voilà donc l'origine même du fief constitué en faveur de l'auteur de l'inscription de Bâniâs. Je ferai remarquer, en passant, qu'Abou'l-Féda donne, cette fois, à notre personnage une partie du surnom honorifique qu'il porte dans l'inscription : عماد الدين *'Emâd ed-dîn* « pilier de la foi » [et du monde].

D'après une citation de Quatremère[3], Nowâiri[4] dit que c'est à ce prince que la forteresse de Ṣoubeibé dût sa fondation[5]. Je n'ai malheureusement pas pu me reporter au texte original pour voir si le passage contient quelques détails plus explicites, le manu-

[1] Ce Djehârkes était un ancien émir de Saladin, devenu vizir de son fils et successeur en Égypte, El-Malek el-'Azîz (qu'il ne faut pas confondre avec son cousin homonyme de Bâniâs et Ṣoubeibé). Le dépouillement dont il fut victime était le résultat de la réaction qui ne tarda pas à se produire contre l'influence des anciens mamlouks de Saladin.

[2] *Historiens orientaux des Croisades*, I, p. 86.

[3] *Op. c.*, I, 1, p. 9, note 8.

[4] Manuscrit de Leide, fol. 152 r°.

[5] Ou, bien entendu, sa reconstruction, sa réparation. L'on sait avec quelle facilité les Arabes confondent le تعمير avec la عمارة.

scrit de Leide, momentanément sorti de la bibliothèque de cette ville, ne m'étant pas accessible.

Mais nous pouvons désormais tenir pour à peu près certain que les inscriptions arabes de Ṣoubeibé vues par Seetzen et, depuis lui, par divers voyageurs qui ne les ont pas copiées, inscriptions datées de 625 et relatives à la construction ou à la reconstruction de cette forteresse démantelée en 615 par El-Malek el-Mo'addham à l'approche des Croisés, doivent appartenir, comme celle de Bâniâs, à notre El Malek el-'Azîz 'Othmân, seigneur de Ṣoubeibé et de Bâniâs[1]. C'est à lui également que semble devoir être rapporté le hardi coup de main exécuté contre les Croisés, justement en cette année 625, à la porte de Tyr, par un personnage que le chroniqueur arabe 'Aïni appelle tout simplement El-'Azîz 'Othmân[2].

M. Gildemeister me semble avoir fait fausse route en ce qui concerne la nature même de la construction élevée à Bâniâs par l'ordre de ce prince sur

[1] Seetzen (*Reisen*, I, 335) dit qu'il a vu dans la citadelle de *Subeibé* trois inscriptions, l'une du roi *Amâd ed-din Alna* (?) ibn el-Barhût, l'autre de *Malek el-Thaher* et l'autre de *Amâd Eddin ibn Osman*. M. Fleischer (*id.*, vol. IV, p. 159), fait remarquer en note que le nom *Alna* est effacé dans le manuscrit de Seetzen, et que le passage est ainsi écrit : « König Amâd eddin, ibn el-Malek Barhût, برابوت, Das Jahr war undeutlich. » M. Fleischer a parfaitement vu qu'il fallait corriger en ابن ايوب « fils d'Aiyoub », ce nom énigmatique *Barhût*; il reconnaît dans le *Malek* (*el-Naser*) *ibn Ajûb*, le sultan Saladin, et dans le sultan *Amâd eddin*, le fils et successeur de Saladin *el-Malek el-Azîz Amâd eddin*.

[2] *Histor. orientaux des Croisades*, II, 1, p. 187. (Ce passage m'est signalé par M. Gildemeister.)

l'identité de qui nous sommes maintenant tout à fait fixés :

هذا لجا المنازل « cet asile du combattant ».

S'appuyant sur le sens de forteresse qu'a parfois le vocable ملجا *maldja'*, dérivé de la même racine لجا, il suppose que le mot qu'il a lu لجا *ladja'*, et traduit par « asile », doit désigner une construction militaire. Restant dans le même ordre d'idées, il rejette, pour le mot lu par lui منازل, la vocalisation *manâzel*, qui en ferait le pluriel de منزل *manzel* « station, relais, hôtellerie », ce qui, il faut l'avouer, s'accorderait, en effet, assez difficilement avec le sens attribué par lui au mot précédent. Il vocalise donc *mounâzel*, participe actif de la troisième forme : « champion, combattant ». Il serait tenté de croire que cette construction, de caractère militaire, se rattache à l'ensemble des travaux de réédification entrepris à Ṣoubeibé vers l'époque indiquée par les inscriptions signalées dans cette forteresse.

Cette explication, tout ingénieuse qu'elle soit, n'est guère satisfaisante. L'expression *ladja' el-mounâzel* « l'asile du combattant », a une tournure insolite et gauche qui répugnera à première vue à tout arabisant, et dont M. Gildemeister lui-même ne paraît pas pleinement satisfait [1]. La copie du texte prise par M. Nœtling aurait besoin ici d'être scrupuleusement contrôlée. En tenant compte de certaines ano-

[1] *Die auffällige umschreibende Benennung giebt die Art des Gebäudes nicht deutlich an.*

malies que M. Gildemeister y a signalées et en faisant la part des erreurs possibles d'un copiste ignorant la langue et l'écriture qu'il reproduisait, l'on peut se demander si les deux mots suspects ne sont pas susceptibles d'une tout autre lecture.

Occupons-nous d'abord du second mot : المنازل. Faisons abstraction des points diacritiques, puisque selon M. Gildemeister ces points ne sont pas toujours régulièrement distribués, que cela soit du fait du lapicide ou du copiste : nous obtenons ainsi le groupe المنارل, dans lequel le *lam* final est sujet à caution, car rien n'est plus facile que de le confondre avec un *kaf* du type ک dont on aurait omis le trait supérieur, ou du type ك normalement dépourvu de son trait supérieur : je citerai tout à l'heure un exemple lapidaire de cette dernière forme de *kaf* dans une inscription datée de l'an 671 de l'hégire, c'est-à-dire postérieure de moins d'un demi-siècle à celle de Bâniâs. Le groupe المنارل devient alors المنارك ou, ce qui est la même chose, المنارک ; aucun arabisant n'hésitera à y reconnaître, en y rétablissant sous le *ba* le point diacritique voulu, le mot المبارك *el-moubârak* « béni », soit, au lieu d'un mot absolument déroutant, l'épithète, pour ainsi dire classique dans ce genre d'inscriptions, de l'édifice construit.

Cette première difficulté résolue, nous aurons peut-être plus aisément raison de la seconde, qui est la principale. Attaquons maintenant le mot précédent. Avant tout, la lecture المبارك, désormais acquise, nous force à admettre que le substantif auquel se rapporte

cet adjectif doit être, d'après la règle fondamentale de la grammaire arabe, précédé comme lui de l'article ال *el*. Or, que voyons-nous? Un mot لجا dépendant du pronom démonstratif هذا : هذا لجا المبارك *ce . . . béni*. Où donc trouver là-dedans l'article indispensable? Il est clair que le *lam* de l'article est celui par lequel débute le groupe incriminé لجا; quant à l'*élif* qui devrait le précéder, il a été évidemment omis, soit par le lapicide[1], soit par le copiste, à la suite d'un *bourdon* qui a dû être occasionné par la présence de l'*élif* final du démonstratif هذا : les deux *élifs* se suivant, ‖, il en a sauté un. Il faut, par conséquent, restituer ainsi ce groupe de trois mots :

هذا [ا]لجا المبارك

Il s'en suit nécessairement que, dans le mot [ا]لجا, le *lam* n'est pas radical, puisqu'il appartient à l'article accolé à ce substantif; le prétendu mot لجا, admis par M. Gildemeister, s'évanouit donc du coup, avec toutes les explications qu'il en avait proposées, et il ne nous reste plus qu'un groupe de deux lettres جا.

[1] Il n'y a rien d'impossible à ce que l'omission de l'*élif* soit du fait du lapicide. Je la constate, précisément dans les mêmes conditions, dans la légende des numéraires arabes frappées par Alphonse VIII, roi de Castille : هذا لدينار, pour هذا الدينار « ce dinâr » (de Longpérier, *Œuvres*, I, p. 371). J'en relève encore un exemple dans une inscription de l'an 646 de l'hégire, copiée à Schaubak par M. Sauvaire (Duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, II, 11, p. 213, n° 32) : هذ ما عمر, pour هذا ما عمر; ici l'omission n'est même pas le résultat d'un bourdon produit par la concurrence de deux *élifs* consécutifs.

Réduit uniquement à ces deux éléments il est incompréhensible et il faut admettre qu'il se composait d'autres éléments encore qui ont disparu, par suite de la maladresse du lapicide, ou de l'inexpérience du copiste européen, ou d'un accident subi par la pierre. Force nous est d'entrer dans la voie des conjectures. Nous commencerons, comme nous l'avons fait tout à l'heure et pour les mêmes motifs, par faire abstraction des points et signes diacritiques : le groupe خا devient alors حا, et c'est sur les éléments simples que doivent s'exercer les combinaisons. Il en est une qui s'offre tout d'abord à l'esprit ; elle consiste à supposer l'omission d'un *noun* final et à restituer خا[ن] *khân* « caravansérail, hôtellerie ». Le mot *khân*, comme on le sait, n'appartient pas par son origine à la langue arabe ; mais il semble y avoir pénétré d'assez bonne heure pour que nous ne soyons point surpris de voir apparaître ce vocable persan en Syrie dans une inscription arabe du VII[e] siècle de l'hégire. Il me suffirait de rappeler, par exemple, qu'en l'an 662, le sultan Beibars faisait élever aux portes de Jérusalem, un grand *khân* appelé, d'après son propre surnom, *khân edh-Dhâher*, avec un four et un moulin [1], auquel il assigna d'importants revenus [2].

[1] Cf. le four et le moulin fondés à Boṣra, au siècle précédent, par l'Atâbek Anar et figurant dans une inscription arabe que j'ai étudiée autrefois dans le *Journal asiatique* (1878, *Sur une inscription de Boṣra relative aux Croisades*).

[2] Moudjîr ed-dîn, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, texte arabe de Boulâq, p. 434.

Cette correction est assez plausible paléographiquement, et le plus prudent serait peut-être de s'y arrêter. Cependant, pour des raisons d'un autre ordre, je suis tenté de me demander s'il n'y aurait pas lieu de chercher une autre combinaison. Si l'inscription de Bâniâs était relative à la fondation d'un *khân*, l'on s'attendrait, bien que cela ne soit pas indispensable assurément, à y voir figurer certaines dispositions concernant le but et les ressources de l'œuvre, comme dans l'inscription de Boṣra que je viens de rappeler plus haut en note en la rapprochant de la fondation de Beibars. On pourrait peut-être compléter d'une autre façon le groupe notoirement tronqué الـ. L'original ne porterait-il pas, ou n'aurait-il pas porté : الجـ[ـسر] « le pont »? Il est assez difficile, il est vrai, d'admettre que le copiste ait sauté par simple inadvertance les deux lettres سر liées au ج; mais le mot a pu être mutilé et défiguré par une fracture de la pierre.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble du passage serait, dans cette dernière hypothèse, à rétablir ainsi :

.....امر بعمارة هذا [ا]لجـ[ـسـ]ـر المبار[ك] الخ

.....a ordonné la construction de ce pont béni, etc.....

C'est le moment de rappeler l'existence du pont jeté sur le Nahr Bâniâs, tout près du lieu où gît l'inscription, et l'identité d'ornementation qui rattache étroitement la pierre sur laquelle est gravée cette inscription aux blocs entrant dans la construction du-

dit pont. Cette circonstance matérielle tendrait à donner à cette seconde explication, paléographiquement moins satisfaisante que la première, un certain degré de probabilité.

M. Gildemeister, à qui j'avais pris la liberté de soumettre en substance les observations qui précèdent, a bien voulu, avec une obligeance dont je suis heureux de le remercier ici, me communiquer la copie même de M. Nœtling[1]. Il m'a écrit qu'il se ralliait volontiers à ma lecture المبارك pour المنازل et constate qu'elle est confirmée par la forme du *kaf* qui apparait, en effet, deux fois[2], dans l'inscription, sans la barre supérieure. Ce qui a contribué à l'égarer, c'est l'existence d'un *fath* figuré sur la quatrième lettre du mot المبارك, autrement dépourvu de tous points et signes diacritiques, *fath* qu'il a considéré comme pouvant représenter le point d'un *noun*. Je dois dire que la copie de M. Noetling est plus favorable à ma première conjecture : الحاني, qu'à la seconde : الجسر. L'*élif* est figuré, en effet, après le ح, avec une apparence très nette, et M. Gildemeister se demande maintenant si le *noun* manquant n'était pas gravé en surcharge الحا. J'hésite encore, toutefois.

[1] L'aspect de cette copie, exécutée avec conscience, mais avec une inexpérience visible (elle a été faite de gauche à droite), permet de juger de l'habileté, vraiment remarquable, qu'a dû déployer M. Gildemeister pour surmonter les difficultés de déchiffrement avec lesquelles il se trouvait aux prises. À la ligne 7, dans le nom العجيز, il semble que l'élément يز a été sauté par le copiste et doive être donné comme restitué [العزيز].

[2] Dans le mot الملك.

pour les diverses raisons que j'ai données plus haut, à rejeter ma seconde conjecture, et je répète que le mot douteux peut être non seulement mutilé, mais défiguré par une cassure produisant aux yeux du copiste l'illusion d'un ا lié au ج. L'on ne peut que souhaiter qu'un voyageur de passage à Bâniâs nous rapporte, au moins pour ce mot, un estampage qui permettra de trancher définitivement la question, réduite, en tout cas, désormais à une simple alternative : الحلي المبارك ou الجسر المبارك, avec exclusion certaine de لجا المنارل.

V.

LE PONT DE LYDDA CONSTRUIT PAR LE SULTAN BEIBARS.

L'inscription de Bâniâs, telle que j'ai essayé de la restituer, m'a remis en mémoire une intéressante inscription arabe de Palestine que j'ai eu l'occasion de copier, il y a une douzaine d'années et qui mérite peut-être, sans parler de son intérêt propre, d'en être rapprochée à certains égards.

A environ 1,200 mètres dans le nord de Lydda (la *Lod* biblique qui a reçu à l'époque grecque le nom de *Diospolis* et qui a ensuite repris, comme tant d'autres cités syriennes, son vieux nom sémitique sous la forme arabe *Leûdd*), le large ouâd qui contourne la ville à l'orient, est traversé par un grand pont d'une très curieuse construction ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Ce pont est situé tout à côté d'un petit village d'un aspect peu ancien, appelé *Djendâs*

جندلى. D'après une tradition locale que j'y ai recueillie, l'origine du village ne remonterait pas plus haut que l'époque de la construction du pont. Nous aurons à examiner plus tard la valeur qu'il convient d'attribuer à cette tradition.

Ce pont, long d'environ 30 mètres, se compose de trois arches en ogive, de hauteur presque égale : une arche centrale d'environ six mètres et demi d'ouverture, et deux arches latérales d'environ cinq mètres. Le lit du ouâd sur lequel il est jeté est tout à fait à sec pendant l'été[1], mais il reçoit une masse d'eau considérable à l'époque des pluies d'hiver; il est en partie obstrué par des alluvions où croissent des figuiers de Barbarie ou *ṣaber*. Du côté amont, les deux piles centrales sont protégées par deux avant-becs angulaires destinés à rompre le courant qui doit être très violent au moment des crues. J'en donne dans la planche ci-jointe une vue pittoresque prise du côté aval (A), et une élévation géométrale du côté amont (B), d'après les relevés que nous en avons faits en 1874 avec M. Lecomte[2].

Au-dessus de l'arche centrale, dans un cadre rec-

[1] En fouillant, en aval et tout près du pont, j'y ai trouvé des milliers de petites anguilles microscopiques grouillant dans la vase humide et ayant parfaitement résisté à la chaleur ; c'était en plein mois de juin.

[2] Ces dessins, demeurés jusqu'à ce jour inédits sont, ainsi que tous ceux (au nombre de plus de six cents), provenant de ma mission de 1874, déposés dans les archives du *Palestine Exploration Fund* qui m'avait chargé de cette mission, et qui a bien voulu, en attendant la publication de cet ensemble, m'autoriser à reproduire ici les documents concernant le pont de Lydda.

LE PONT DE BEIBARS A LYDDA



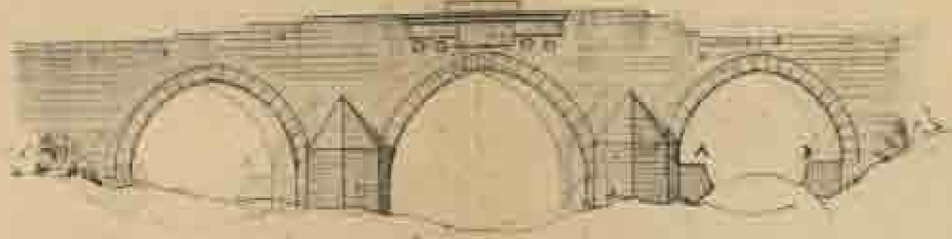
D



C

B

Echelle [illegible]



A



tangulaire protégé par une corniche en saillie, est gravée une inscription arabe qui se trouve répétée sur les deux faces amont et aval. Voici la transcription de l'un de ces textes, telle que je l'ai faite alors sur mon carnet. Il se compose de quatre lignes :

بسم الله الرحمن الرحيم وصلواته على سيدنا محمد واله وصحبه
اجمعين امر بعمارة هذا الجسر المبارك مولانا الاعظم الملك
الظاهر ركن الدين بيبرس (?) عبد الله فى ايام ولده مولانا
الملك (sic) السعيد ناصر الدين بركة خان اعز الله انصارهما[1] وغفر
لهما وذلك بولاية العبد الفقير الى رحمة الله علا الدين (?) على
السواق غفر الله له ولوالديه فى شهر رمضان سنة احد وسبعين

Au nom du Dieu clément, miséricordieux, dont les bénédictions soient sur Notre Seigneur Mahomet, sur sa famille et sur tous ses compagnons!

A ordonné la construction de ce pont béni, notre maître le très grand, El-Malek edh-Dhâher Roukn ed-dîn Beibars [fils de] 'Abd Allah, au temps de son fils El-Malek es-Sa'îd Nâṣer ed-dîn Bérékè Khân, puisse Dieu glorifier leurs auxiliaires (?) et leur faire grâce; et ce, sous la direction de l'humble serviteur aspirant à la miséricorde de Dieu, 'Alâ ed-dîn 'Aly es-Sawwâq, que Dieu lui fasse grâce ainsi qu'à ses père et mère; dans le mois de ramadhân, l'an soixante et onze.

[1] Le mot انصار, indistinct sur mon carnet, est restitué. Quelques mots sont douteux, notamment les noms propres de la dernière ligne, et demanderaient à être vérifiés à nouveau sur l'original. En rendant انصار par « auxiliaires », je me suis conformé à l'usage des arabisants; je préférerais cependant, étant donné surtout le sens évident de la formule parallèle عزّ نصره, y voir, malgré l'autorité de mes lexiques, un pluriel de نصر « victoires ».

Ce texte appelle plusieurs observations, mais je ferai tout d'abord remarquer la formule initiale qui nous intéresse spécialement au point de vue de l'inscription de Bâniâs : امر بعماره هذا الجسر المبارك « a ordonné la construction de ce pont béni ».

L'inscription, comme je l'ai dit, est répétée en trois lignes sur l'autre face du pont, avec quelques variantes que je me bornerai à indiquer sans en extraire la copie complète de mon carnet : la formule صلوات ...... اجمعين y est supprimée; les noms de Beibars et de son fils sont précédés du titre السلطان « le sultan »; le mot العبد est supprimé après بولايه; le nom du directeur de la construction semble être écrit[1] علا الدين السواق عمر, et est suivi seulement de la formule غفره الله[2]; la date manque totalement.

Dans la première inscription la date ne contient pas le centésime du siècle; mais il n'y a pas à hésiter un instant : il faut sous-entendre les mots ست مايه et lire 671, puisque le document émane du sultan Beibars, premier du nom, l'adversaire fameux de Saint Louis; il est donc de mars-avril 1273 de notre ère, et postérieur de quarante-huit ans seulement à l'inscription de Bâniâs[3].

J'ai expressément noté dans mon carnet que le

[1] Peut-être ابن عمر ?

[2] Mon carnet porte غفرم ou غفرها.

[3] L'on sait que Beibars fit tuer le sultan Qotouz, le même qui, après la bataille de 'Aïn Djâloût, à laquelle assistait Beibars, avait fait mettre à mort El-Malek es-Sa'îd, le fils de l'auteur de l'inscription de Bâniâs. Cet événement établit un lien historique entre nos deux documents.

mot الملك était ainsi écrit une fois avec un *kaf* sans barre supérieure, ce qui vient encore à l'appui de la correction que j'ai proposée du المنازل de M. Gildemeister en المبارك, dans l'inscription de Bâniâs.

La mention du fils de Beibars, Bèrèkè Khân, avec le titre de sultan, accompagnée de l'expression في ايام ولده « dans les jours de son fils », m'avait fait croire *à priori* que celui-ci avait dû être plus ou moins officiellement associé au pouvoir du vivant de son père. Je supposais que Beibars avait pris cette précaution dans les dernières années de son règne, pour assurer à son fils une succession qui pouvait paraître menacée par certaines compétitions éventuelles. Le fait est que Bèrèkè Khân ne jouit pas longtemps de la royauté après la mort de son père en 676 de l'hégire (1277), puisqu'il fut, comme on le sait, déposé au bout de deux ans et trois mois de règne et remplacé par son jeune frère Sélâmech. J'ai, depuis, trouvé dans Maqrizi[1] la confirmation formelle de cette conjecture. Cet historien nous apprend, en effet, qu'en l'an 667 de l'hégire, Bèrèkè Khân s'assit sur le trône royal et reçut le serment de fidélité des troupes et des émirs qui se présentèrent devant lui en baisant la terre; le 21 du mois de safar on lut publiquement l'acte de *taqlîd* qui lui conférait la dignité de sultan. Cette investiture avait donc eu lieu, par l'ordre de Beibars, quatre ans avant la date de notre inscription. C'est ce qui explique pourquoi Bèrèkè

[1] Quatremère, op. c., I, II, p. 44, cf. p. 5.

Khân ne figure pas dans une autre inscription de Beibars existant à Ramlé, tout près de Lydda, dont je parlerai plus loin : cette dernière inscription est datée de l'an 666, et, par conséquent, antérieure d'une année à l'investiture de Bérékè Khân; il ne pouvait naturellement pas en être encore question à ce moment.

Sur la face aval du pont[1], l'inscription est flanquée, à droite et à gauche, de deux bas-reliefs d'une faible et plate saillie, représentant chacun un lion de profil inscrit dans un encadrement rectangulaire[2]. Les deux animaux, suffisamment caractérisés par leur crinière, sont affrontés symétriquement, passants et léopardés comme on dit en héraldique. Le style en est purement arabe et l'exécution assez médiocre; certains détails, tels que les yeux, le mufle, les oreilles, la crinière, l'épaule, les griffes, sont traités d'une façon schématique et sommaire qui dénote un parti pris conventionnel : la queue, recourbée le long du dos et ramenée en avant, est cerclée vers son milieu d'un bourrelet saillant; la tête retournée est vue de face. Le lion de droite a la patte droite levée; devant lui, sous sa griffe menaçante se tient assis un tout petit quadrupède de profil qu'à son museau et à ses oreilles pointus, ainsi qu'à sa longue queue re-

[1] Si ma mémoire et mes notes ne me trompent pas, les lions n'existent pas sur la face amont; l'inscription y est flanquée de deux cadres rectangulaires laissés vides.

[2] Voir sur la planche, en C et D, la reproduction à grande échelle de ces deux lions.

pliée verticalement le long du dos, l'on doit reconnaître pour un rat. La bestiole, ses pattes de devant tendues vers le lion, semble le supplier. Le lion de gauche lève la patte gauche; devant lui un petit quadrupède qui paraît être la répétition du précédent, bien que la queue caractéristique soit moins visible; seulement ici il tourne le dos au lion qui lui casse les reins d'un coup de griffe[1].

Il y a dans ces représentations figurées, qui rappellent certains apologues orientaux où le lion et le rat jouent un rôle, une intention symbolique évidente, une allusion aux victoires répétées du sultan Beibars sur les Croisés[2] qu'il avait écrasés en plusieurs rencontres, et auxquels il avait enlevé successivement Césarée, Arsoûf, Safed, et en dernier lieu la ville de Jaffa[3], voisine de Lydda, sans parler d'Antioche.

[1] Ici, la longueur des pattes de derrière ferait penser à un individu appartenant à la famille des dipopidæ, tel que la gerboise, plutôt qu'à la famille des muridæ; mais, dans ce cas, l'absence de la longue queue serait encore plus difficile à expliquer, car elle est chez les dipopidæ un organe très *développé*, essentiel pour l'équilibre de la station et tout à fait signalétique.

[2] *J'ose* à peine me demander si l'allusion n'aurait pas pour base quelque jeu de mots tel que فأر, *rat*, et كفّار, *infidèles* (كفّ فار ??), ou tout autre du même genre.

[3] La prise de Jaffa avait eu lieu cinq ans auparavant, en 666 de l'hégire. Cette date, donnée par les historiens est officiellement confirmée par une belle inscription de Beibars qui est encore visible dans le *Djâmi' el-Abiaḍ*, aux portes de Ramlé, tout près de Lydda, et qui relate le jour et même l'heure de cet événement : « Il vint camper devant la place frontière de Jaffa, le matin du jour, et s'en rendit maître, par la permission de Dieu, à la troisième heure » (traduction

En tout cas ces lions offrent un intérêt tout particulier au point de vue de l'histoire du blason chez les musulmans. Dans l'espèce, leur valeur héraldique est mise absolument hors de doute par une série de textes qui viennent les éclairer et qu'ils confirment eux-mêmes de la façon la plus heureuse. Maqrizi, dans différents passages qui ont été signalés pour la première fois par Quatremère[1] et repris ensuite par M. Rogers[2], nous dit expressément que Beibars avait pour رنك *rang* ou *rank*, c'est-à-dire pour « couleur », pour « blason », une figure de lion (شكل سبع). Les monnaies d'or, d'argent et de cuivre de ce sultan sont caractérisées par le lion passant et, comme l'a remarqué M. Rogers, son fils Bérékè Khân reproduit sur ses monnaies les armes de son père. La raison de ce fait, unique et inexpliqué selon M. Rogers, est facile à fournir si l'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut de l'investiture conférée à Bérékè Khân du vivant

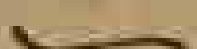
de M. Sauvaire). Comparez la prise de la ville de Nebo par le roi de Moab Mesa : «Et j'allai pendant la nuit, et je combattis contre elle depuis la pointe du jour jusqu'à midi, et je m'en emparai». Au moment d'accomplir cet exploit, Beibars avait été faire un vœu au fameux sanctuaire de Sidna 'Aly (entre *Arsoûf* et *Jaffa*), l'héritier du vieux *Reseph* ou Apollon phénicien comme je l'ai montré dans le temps. C'est à cet acte de piété que fut attribué son succès (Moudjir ed-din, p. 431, éd. de Boulâq); le souvenir en est encore vivant dans la tradition locale et a donné naissance à toute une légende que j'ai recueillie sur place et que je compte publier un jour.

[1] *Histoire des sultans mamlouks d'Égypte*, I, 1, p. 152, 188, et note; II, 1, p. 14, note 1.

[2] *Le blason chez les princes musulmans* (Bulletin de l'Institut égyptien, 1880, p. 83 et suiv.). Cf. Maqrizi, *Kitâb el-khitat*, édition de Boulâq, II, p. 46.

même de Beibars, et l'association étroite dans laquelle notre inscription de Lydda nous montre ces deux princes.

Mais il y a plus encore. Sous la rubrique قناطر السباع «les ponts» ou «les arches des lions», Maqrizi rapporte que le premier qui construisit ces ponts fut Beibars, et qu'on leur donna ce nom parce que le sultan y avait fait mettre des lions de pierre représentant son *rank*. Il ajoute un peu plus loin que Mohammed, fils de Qelâoûn, chaque fois qu'il traversait le pont, y apercevait les lions, armoiries d'El-Malek edh-Dhâher (Beibars).

Les lions de Beibars se voient encore sur chacun des deux tympans de la face intérieure de la voûte de Bâb el-Azab, à la citadelle du Caire, dont la porte a été construite par lui. M. Rogers les a aussi retrouvés flanquant la porte d'un jardin du Caire. Autant qu'on en peut juger d'après la reproduction assez confuse qu'il en a publiée, ces animaux sont identiques aux nôtres : même allure, même queue recourbée en  sur le dos, avec bourrelet au milieu; même volute s'enroulant sur l'épaule; même patte levée; il est difficile de dire s'il y avait un petit animal faisant groupe avec chacun d'eux; c'est peu probable[1].

[1] Les lions de Beibars se retrouvent encore, comme me l'a rappelé fort à propos M. Ad. Blanchet, élève de la conférence d'archéologie orientale à l'École pratique des Hautes-Études, dans la tour de Beibars, à Karak, dans le pays de Moab. M. de Saulcy les y a signalés en 1851, mais sans avoir pu copier l'inscription qu'ils accompagnent (*Voyage autour de la mer Morte*, I, p. 384; pl. XX);

Nous savons, par ailleurs, que Beibars était grand constructeur de ponts : « Il fit construire, nous dit Maqrizi, la chaussée (جسر) qui conduit à Damiette, et sur laquelle il établit seize ponts; il fit bâtir le pont du canal d'Abou'lmounedja qui est le plus magnifique de l'Égypte; les ponts des lions placés entre le Caire et Misr (Fostat) sur le Grand Canal[1]. »

Nous pouvons y ajouter un pont de solide construction jeté par lui en 1266, à Dâmia, sur le Jourdain[2].

il les qualifie, par inadvertance, de « rampants » au lieu de « passants ». Plus tard, M. Sauvaire a copié cette inscription, ainsi que deux autres du même prince, plus ou moins fragmentaires, dont l'une également flanquée des deux lions (Duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, II, II, relation de MM. Mauss et Sauvaire, p. 109, 115, 199 (n° 17), p. 205 (n° 21)). À Chaubak, M. Sauvaire a aussi relevé des fragments d'inscriptions émanant de Beibars (*op. cit.*, p. 210, n°s 27 et 28), qui, d'ailleurs, comme on le sait, a inscrit son nom sur une foule d'édifices en Syrie et en Égypte. La grande inscription de Karak n'est pas datée. D'après l'observation que j'ai faite plus haut, il est plus que probable qu'elle est antérieure à l'an 667 de l'hégire, puisque le fils de Beibars, Bérékè Khân n'y figure pas comme associé au trône; il doit en être de même des autres fragments congénères de Karak et de Chaubak, qui sont vraisemblablement d'une même époque.

[1] Quatremère, *op. c.*, I, 2, p. 152. Cf. I, 2, p. 44. À ce propos l'illustre orientaliste montre dans une note savante (n. 187) que le mot *djisr* dans le dialecte d'Égypte, signifie non pas un *pont bâti sur une rivière*, mais *une digue destinée à retenir les eaux, une chaussée*. Il semble qu'il a raison sur ce point et que les Égyptiens appelaient un pont *qantara* (قنطرة, dérivé d'une forme secondaire de κέντρον, *centre*, cintre); mais il n'est pas moins certain que dans notre inscription de Beibars, le mot *djisr* est pris avec son acception ordinaire et régulière de *pont*.

[2] Röhricht, *Archives de l'Orient latin*, II, 1, p. 382 : « Au sud du Wadi Zerka (*lisez* Zerqa). »

Dans cette énumération, limitée à l'Égypte, Maqrîzî ne nous parle pas du pont construit sur l'ordre de Beibars auprès de Lydda. Mais d'autres témoignages suppléent à son silence. Nous avons d'abord celui de l'historiographe qui nous a laissé cette intéressante *Vie du sultan Beibars* conservée en manuscrit à la Bibliothèque nationale[1], et qui nous dit qu'« en l'an 672 Beibars prescrivit la construction des deux ponts de Ramlé, qui fut exécutée dans la perfection ». Le fait est également consigné avec quelques variantes par d'autres auteurs arabes cités par Quatremère mais dont les textes manuscrits ne sont pas à ma disposition[2] : « Cette même année, le sultan fit construire dans le voisinage de Ramlé deux ponts qui devaient servir et servirent en effet au passage des troupes. » Lydda n'étant qu'à une demi-heure de Ramlé, et la différence de date (672) avec celle de notre inscription (671) n'étant que d'une année, l'on ne saurait douter que notre pont ne soit l'un des deux ponts dont parlent ces historiens. Dans ce cas, il y aurait un second pont de Beibars à retrouver non loin de celui qui fait l'objet de cette étude. D'après l'aspect des lieux j'inclinerais à le chercher au pont dit aujourd'hui *Djisr es-Soûda*[3], à trois milles anglais au nord du pont de Lydda, ou peut-être plus près encore, sur le Ouâd es-Sa-

[1] Supplément arabe, manuscrit n° 803, fol. 133 r° : وفيها رسم بعمارة الجسرين بالرملة فعمرا احسن عمارة.

[2] Quatremère, *op. cit.*, I, 2, p. 118, note 145.

[3] Voir le Map of western *Palestine*, feuille XIII, J q.

râr qui va rejoindre dans le nord-ouest le ouâd de Lydda, tributaire du fleuve El-'Audjè se jetant dans la Méditerranée entre Jaffa et Arsouf.

La divergence de dates entre les historiens arabes fixant la construction des deux ponts à l'an 672, et notre inscription fixant celle de l'un d'eux à l'an 671, n'est pas pour nous arrêter. Elle peut s'expliquer soit par une de ces légères inexactitudes dont sont coutumiers les chroniqueurs musulmans, et dont nous avons constaté plus haut un exemple notoire à propos de l'époque de l'occupation de la forteresse de Ṣoubeibé par El-Malek eṣ-Ṣâleḥ; soit par le fait que le second pont qui reste à retrouver avait été construit un an après le premier, et que l'ensemble de cette double construction a été reporté par les chroniqueurs à la même date finale.

L'objet essentiellement stratégique de ces deux ponts nous montre qu'ils devaient servir à assurer, d'une façon permanente, les communications sur la grande route qui reliait l'Égypte à la Syrie septentrionale. Cette route allait du sud au nord en passant par Ramlé et Lydda; elle avait, en conséquence, à franchir une série de ouâds descendant du massif de Judée et coupant transversalement la plaine de l'est à l'ouest pour aboutir à la Méditerranée. Elle était de première importance pour Beibars, les nécessités de la guerre et de la politique[1] l'appelant in-

[1] Beibars avait organisé une correspondance postale régulière entre le Caire et Damas. Cf. Röhricht, op. cit., p. 369.

cessamment d'une extrémité à l'autre du royaume qu'il disputait victorieusement aux Croisés et aux compétiteurs indigènes.

En dehors des raisons générales que j'ai données, j'estime que Beibars avait, par suite d'événements récents, un intérêt immédiat et spécial à mettre en état la route au nord de Lydda, de façon à ce que ses troupes pussent se porter rapidement en avant pour couvrir, contre une attaque des Croisés, Ramlé, Lydda, et la plaine qui s'étend entre Jaffa et le Carmel. Bien que Beibars se fût rendu maître de Césarée en 1265, qu'il eût reconstruit et occupé en 1267 l'ancienne forteresse de Qâqoûn, le *Chaco* ou *Caco* des Templiers, voisine de Césarée (tombée en son pouvoir en 1265), et qu'après la prise de Jaffa, en 1268, il eût disposé des postes de Turcomans tout le long de la côte ainsi qu'à une certaine distance dans l'intérieur, la région de Ramlé et de Lydda n'en demeurait pas moins exposée aux retours offensifs des Croisés qui avaient dans Acre, où ils tenaient toujours bon malgré les tentatives réitérées de Beibars pour enlever cette place, une base d'opérations redoutable. En 1271, c'est-à-dire deux ans avant la construction du pont de Lydda, nous voyons le prince Édouard d'Angleterre, qui venait de débarquer plein d'ardeur pour la guerre sainte, sortir d'Acre avec Hugues, roi de Chypre et de Jérusalem, les Templiers, les Hospitaliers et les Allemands, et faire une hardie ghazzia contre le Casal de Saint-Georges qu'il saccagea et d'où il enleva un

riche butin, après avoir bousculé les postes turcomans[1].

La plupart des critiques s'accordent à reconnaître dans ce casal de Saint-Georges la ville de Lydda qui était, en effet, célèbre par son église de Saint-Georges et est souvent désignée sous ce nom dans les documents de l'époque. L'on pourrait se demander, toutefois, s'il ne s'agit pas ici de Saint-Georges de Labène, entre Acre et Safed[2]. En tout cas, le même doute n'existe pas pour le fait suivant. Quelques mois plus tard le prince Édouard recommença ce *raid* audacieux et, cette fois, certainement dans la direction de Lydda; mais il ne poussa pas plus loin que Qâqoûn, où il fut pris en flanc par les troupes musulmanes venues

[1] *Estoire d'Eracles*, p. 461; Marino Sanudo, p. 224; *Annales de Terre-Sainte* publiées par Röhricht et Raynaud dans les *Archives de l'Orient latin*, II, II, 454-455; cf. *id.*, I, 623, 624.

[2] C'est ce que semble avoir admis implicitement M. Rey (*les Colonies franques*, p. 495). Wilken, les éditeurs des *Historiens des Croisades*, M. Röhricht et autres, n'hésitent pas à supposer qu'il s'agit bien de Lydda. Wilken (*Gesch. der Kreuzz.*, VII, p. 598) ajoute en note que Ebn Ferat (d'après Reinaud, *Bibl. des Cr.*, p. 530) semble faire allusion à cet événement lorsqu'il rapporte qu'en l'an 669 de l'hégire le prince Édouard prit une forteresse musulmane dont il tua la garnison. Je dois faire cependant observer qu'il ne serait pas impossible qu'Édouard fût sorti d'Acre pour faire une démonstration dans l'est contre Safed, au pouvoir de Beibars depuis 1266, et qu'il se fût arrêté à peu près à moitié chemin, au casal de Saint-Georges de *Labaine* (aujourd'hui *El-ba'neh*). Peut-être les chroniques anglaises pourraient-elles nous donner quelque éclaircissement sur ce point. Celles de Knyghton et de Hemingford, citées par Wilken (VII, p. 600, note) parlent d'une expédition d'Édouard contre Nazareth, expédition inconnue des autres chroniqueurs et qui semble par cela même, assez problématique.

de 'Aïn Djâloût (près de Zer'în)[1]. C'est vraisemblablement pour éviter à l'avenir le renouvellement de pareilles surprises dans la région au sud d'Acre, que Beibars fit construire au nord de Lydda les deux ponts, dont l'un au moins nous est connu dans tous ses détails, de façon à permettre à ses troupes de franchir en toute saison les ouâds coupant la route et d'aller au devant de l'ennemi. Il ne se fiait pas à la sécurité éphémère qu'aurait semblé devoir lui assurer de ce côté la trêve de Césarée qu'il conclut peu après (en 1272) avec le roi Hugues. En quoi il était bien avisé, car le prince Édouard avait personnellement refusé d'y souscrire, se promettant évidemment de recommencer les incursions qui lui avaient si bien réussi. Rien de plus naturel dès lors que Beibars prit des mesures de précaution et fit le nécessaire pour mettre Ramlé, Lydda et la région au delà, à l'abri de nouvelles insultes. Ce qui montre bien la préoccupation que causait à Beibars cette attitude menaçante du prince Édouard, c'est la tentative d'assassinat qu'il fit diriger contre lui en 1272. Il est curieux de voir que c'est précisément l'émir de Ramlé, Ebn Châwer, qui fut l'instigateur

[1] Mêmes sources que plus haut. Cf. Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, II, 369, sq., d'après Nowâiri; et 'Aïni (*Histor. orient. des Croisades*, II, 1, p. 246) : « Les Francs avaient fait campagne sur le littoral; ils avaient attaqué Kakoun et tué l'émir Hossameddyn, maître du palais, et une partie des gens qu'il avait avec lui. » Il résulte d'un autre passage du même historien (*op. cit.*, p. 248) que les Musulmans savaient parfaitement que c'était le prince Édouard qui avait commandé l'expédition contre Qâqoûn.

de cette tentative; elle calma singulièrement l'ardeur guerrière du prince d'Angleterre et le détermina à renoncer à une partie décidément trop dangereuse, pour retourner dans son pays. En même temps qu'il avait recours à ces grands moyens, Beibars décidait la construction des deux ponts dont celui que j'ai retrouvé porte la date de 1273. Le synchronisme de ces faits est trop bien d'accord avec leur connexion historique pour qu'il soit le résultat d'un pur hasard.

Tout se réunit donc en apparence pour nous faire considérer le pont de Lydda comme un ouvrage d'art d'origine arabe. Et cependant un examen attentif m'a permis de constater un fait archéologique bien inattendu; c'est que la plus grande partie des matériaux du pont construit par Beibars sont d'origine occidentale. Les pierres présentent cette *taille médiévale* à stries obliques dont j'ai établi autrefois le principe et qui, suivant moi, est en Syrie le criterium infaillible du travail des Croisés; beaucoup même portent des signes lapidaires tout à fait démonstratifs. Je les ai relevés et estampés [1] pour plus de sûreté. Ainsi sept ou huit claveaux de l'arche centrale ont le ⩔, qui apparait également sur trois tambours d'une demi-colonne engagée. Je citerai encore les lettres et signes : **C. Є. A. O. V. R. H. S. Ꞩ. Б. Δ. II. R. Ы. P. ⍏. ℚ.**, plusieurs fois répétés. J'en avais déjà noté la présence sur les blocs de la belle église des Croisés dont on voyait encore en 1874 les ruines considérables, à Lydda même. Nous avons,

[1] Dix-neuf estampages.

à ce moment, dressé avec M. Lecomte un plan détaillé et raisonné de ce remarquable spécimen de l'architecture religieuse des Croisés[1], et une comparaison minutieuse m'a amené à cette piquante conclusion que la majeure partie des matériaux employés dans la construction du pont de Beibars provient de cette église. Les pierres en ont été transportées à plus d'un kilomètre de distance (et peut-être au delà, pour le second pont qui reste à retrouver), et l'arche centrale au moins du pont n'est autre qu'un des arceaux en ogive de l'église, remonté tant bien que mal. Nous savons que la grande église de Lydda avait été renversée, en 587 de l'hégire, par Saladin[2]. Ce sont ces matériaux de démolition que les architectes de Beibars utilisèrent, près d'un

[1] L'église de Lydda avait déjà été de la part de M. de Vogüé, l'objet d'une étude intéressante mais partielle (*Les églises de la Terre Sainte*, p. 364, pl. XXVII). Notre plan est beaucoup plus complet et comprend, outre les restes de l'église des Croisés, ceux d'une église byzantine adjacente qu'on n'avait pas remarquée, et l'ensemble de la mosquée qui a englobé cette dernière église. Dès 1869, dans une affaire litigieuse à laquelle me mêlaient mes fonctions officielles (contestation entre les communautés grecque et latine au sujet de la possession des ruines de la fameuse basilique de Saint-Georges), j'avais pu, grâce à un passage décisif de Moudjir ed-din, établir la coexistence, à Lydda, de ces deux églises contiguës, l'une byzantine, transformée en mosquée (dès la première conquête probablement), l'autre, celle des Croisés, détruite par Saladin. J'ai découvert dans la première une longue inscription grecque (jusqu'à présent inédite) en mentionnant la réparation. La décision impériale de Constantinople qui a attribué à la communauté grecque, comme byzantines, les ruines de l'église des Croisés est basée sur une erreur à la fois historique et archéologique.

[2] *Moudjir ed-din*, *op. cit.*, *texte arabe de Boulaq*, p. 338 et 417.

siècle plus tard, pour édifier leur pont, sans se soucier, bien entendu, de démarquer leur plagiat, mais sans toutefois s'en vanter.

J'ai dit ci-dessus que, d'après une tradition locale que j'avais recueillie à Djendâs même, l'origine de ce petit village, situé près du pont, ne remonterait pas plus haut que la construction de ce pont, soit, par conséquent, à l'année 1273. Cette tradition semble, à première vue, être en contradiction flagrante avec une charte latine qui, en 1127, mentionne déjà le casal de *Gendas*, voisin de Rame (Ramlé) — incontestablement notre village de *Djendâs* — comme cédé à l'Hôpital par Hugues de Rame[1]. Elle peut cependant être parfaitement fondée et se concilier avec la réalité. Il me paraît, en effet, plus que probable que, le pont lui-même, pas plus que les pierres qui le constituent actuellement, n'est l'œuvre première des Arabes. J'ai découvert à l'intérieur d'une des petites arches latérales, celle de droite en regardant la face amont, les restes d'une arche ruinée plus ancienne. Les amorces en sont indiquées sur la vue géométrale (B de la planche, en AB); le sommet de l'intrados de cette arche, qui était en plein cintre comme le montre la courbe calculée, devait être à plus de quatre mètres au-dessous de l'intrados de

Cf. Behâ ed-din, *Hist. orient. des Crois.*, III, p. 268, 271. Les Musulmans ont, au contraire, respecté en partie l'église byzantine contiguë transformée par eux en mosquée.

[1] Paoli, *Codice diplomatico*, I, n° 12; cf. Rey, *Les colonies franques*, p. 109.

l'arche ogivale qui la surmonte aujourd'hui. Cette différence de niveau est le résultat de l'exhaussement progressif du lit du ouâd par les dépôts d'alluvions, et cet exhaussement implique entre la construction des deux ponts, de forme d'ailleurs si différente, un espace de temps notable. Il est à supposer que bien avant le treizième siècle, peut-être dès l'époque romaine, il y avait déjà un pont en ce point placé sur une route importante de la Palestine, et que le pont arabe a été assis sur les restes de ce pont antique, où la main des Byzantins avait probablement aussi passé entre temps. Il se pourrait que ce fût là le pont romain de Lydda dont il est question dans le *Talmud*[1], à propos de l'exemplaire de la *Torah* brûlé par le sacrilége Apostomos, s'il faut réellement entendre avec quelques commentateurs, les mots מעברתא דלוד par *le pont de Lydda*[2]. En tout cas nous avons assez de marge devant nous pour comprendre maintenant comment les habitants de Djendâs peuvent assurer, sans être forcément convaincus d'erreur, que leur village, bien que mentionné au moins dès le XII^e siècle, est contemporain d'un pont qu'on aurait pu croire, au premier abord, n'avoir pas existé avant le XIII^e siècle.

[1] Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 80; cf. J. Derenbourg, *Essai sur l'histoire et la géographie du Talmud*, p. 58, note 1.

[2] *Ta'anith*, IV, 1 ou 6. D'après un autre passage (*Ta'anith*, IV, 68) ce serait à *Tarlousa* (מעבריתא דטרלוסה) que ce fait se serait passé.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1887.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Renan. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite d'une lettre du Ministre de l'instruction publique annonçant qu'il met à la disposition de la Société son allocation trimestrielle de 500 francs.

La Commission du Journal, composée de MM. Barbier de Meynard, Bergaigne, Darmesteter, Senart et Zotenberg, est réélue à l'unanimité.

M. Maspero est nommé à titre provisoire, jusqu'à ratification par la prochaine assemblée générale, membre du Conseil, en remplacement de M. Clermont-Ganneau, qui en fait partie de droit comme membre de la Commission des fonds.

Sont nommés membres de la Société :

MM. Cauro, interprète militaire à Gafsa (Algérie), présenté par MM. Basset et Barbier de Meynard.

Amélineau, maître de conférences à l'École des hautes études, présenté par MM. Maspero et Barbier de Meynard.

Goublian, professeur d'arabe au Collège et à l'École normale d'institutrices à Miliana (Algérie), présenté par MM. Houdas et Clermont-Ganneau.

M. Barbier de Meynard offre à la Bibliothèque de la Société, de la part de l'auteur, M. Moulieras, professeur d'arabe au Lycée de Constantine, un *Manuel algérien* qui est un résumé des règles de l'arabe littéral et de l'arabe vulgaire.

M. Clermont-Ganneau lit un travail sur une inscription arabe découverte à Banias (Paneion) et traduite par M. Gildemeister. Cette inscription est relative à l'érection d'un monument désigné par un mot que M. Gildemeister traduit par forteresse et que M. Clermont-Ganneau lit خان « caravansérail », ou جسر « pont ».

M. Barbier de Meynard fait valoir les raisons paléographiques qui favorisent la première lecture et rendent douteuse la seconde.

(Voir ci-dessus la communication de M. Clermont Ganneau, p. 496.)

M. Halévy propose d'entendre le titre des rois indo-scythes ραονανο ραο non par *Roi des Rois*, mais par *Roi des Scythes royaux*; et de lire sur les monnaies Δροοασπο, le génie Drvaspa de l'Avesta, au lieu de Λροοασπο ou Αροοασπο (*aurvat aspa*, qui est une simple épithète et non pas un nom divin); enfin Ορθαγνο au lieu de Ορλαγνο, nom de Verethraghna.

MM. Oppert et Darmesteter combattent la première de ces hypothèses.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Annales du Musée Guimet*, t. X. In-4°. Paris, 1887.

— *Revue des travaux scientifiques*, t. VII, n° 3 et 4. Paris, Leroux, 1887.

— *Journal des Savants*, cahiers de juin, juillet, août et septembre 1887.

— *Bulletin de Correspondance africaine*, fasc. 1 et 2. Alger, 1886.

— *Kami yo-no maki*, histoire des dynasties divines, publiée par L. de Rosny, fasc. 2 et 3. 1 vol. in-8° (Publication de l'École des langues orientales vivantes). Paris, Leroux. 1887.

— *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, par Hartwig Derenbourg, t. I. Paris, 1884 (Même collection).

— *Revue de l'Histoire des religions*, t. XV et XVI, n° 1. Paris, 1887.

Par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. *Mémoires*, t. XXXV, n° 2. In-4°. 1887.

— *Bulletin*, t. XXXI, n° 4. In-4°. Avril 1887.

Par l'*East India Office. Notices of Sanskrit mss. by Rajendralala Mitra, under orders of the Government of Bengal*, vol. VIII, parts 1 et 2. Calcutta, 1885-1886.

— *The sacred Kurral, of Tiruvalluva-Nâyanâr*, ed. by Rev. G.-U. Pope. Londres, Allen, 1886.

— *Archæological Survey of Western India*, n° II. Bombay, 1885.

— *Archæological Survey of Southern India*, vol. IV. Madras, 1886.

Par la Société asiatique d'Italie. *Giornale della Società Asiatica Italiana*, vol. I. 1887.

— *Crestomatia Assira*, Dr Bruto Teloni. 1887 (Publiée par la Société).

Par la Société finno-ougrienne. *Journal de la Société finno-ougrienne*, t. II. Helsingissä. 1887.

Par la Société géographique de Londres. *Proceedings*, vol. IX, n° 11, Nov. 1887.

Par l'Institut royal pour l'étude des Indes néerlandaises. *Bijdragen tot de Taal-Land-en Volken Kunde van Nederlandsche Indië*, vol. XXXVI, n° 3 et 4. 'Sgravenhage. 1887.

Par la Société asiatique de Batavia. *Tijdschrift voor Indische Taal-Land- en Volken Kunde*, vol. XXXII, n° 1 et 2. Batavia, S'Hage, 1887.

Par la Société asiatique de Bombay. *The Journal of the*

Bombay Branch, Extra number, prof. Peterson's Report on the search for Sanskrit Manuscripts. Bombay, 1887.

Par la Société asiatique de Londres. *The Journal of the royal Asiatic Society*, vol. XIX, parts 3 et 4, July-october 1887.

Par la Société américaine orientale. *Proceedings*. May 1887.

Par le *Smithsonian Institution*. *Annual Report of the Board of Regents*, to july 1885, part I. Washington, 1886.

— *Fourth Annual Report of the Bureau of Ethnology*, 1882-1883, by J. Powell. Washington, 1886.

Par la Société allemande de Tokio. *Mittheilungen der Deutschen Gesellschaft in Tokio*, vol. IV, p. 245-304. Juillet 1887. Yokohama.

Par la Société des études juives. *Revue des études juives*, t. XV, n° 29, juillet-septembre 1887.

Par la Société géographique de Paris. *Bulletin de la Société géographique*, 2e trimestre 1887.

Par l'Académie de Tarn-et-Garonne. *Recueil de l'Académie*, 2e série, t. II. In-8°. Montauban, 1886.

Par l'Association philologique d'Amérique. *Transactions of the Association*, 1886, vol. XVII. Boston, 1887.

Par l'éditeur. *The American Journal of Philology*, july 1887.

— *The Indian Antiquary*, vol. XVI, july-october. Bombay, 1887.

— *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, vol. IV, 1886; vol. I, 1887.

— *Revue commerciale et industrielle du Caucase*, vol. I, n° 1, oct. 1887.

—*Polybiblion*, partie littéraire, t. XXVI, nos 1-4, juillet-octobre 1887; partie technique, t. XIII, nos 7-10, juillet-octobre 1887.

— *Revue archéologique*, t. IX, mai-août 1887.

— *Revue africaine*, nos 181 et 182, janvier-avril 1887.

— *Revue critique*, nos 26-45 (27 juin-7 novembre), 1887.

Par l'auteur. *Bibliographie analytique des ouvrages de Marie-Félicité Brosset.* In-8°. Saint-Pétersbourg, 1887.

Par l'auteur. Van den Berg. *De Inlandsche Rangen en Titels op Java en Madoera.* Batavia, 1887.

— Senâthi Râjâ. *The Pre-sanskrit element in Ancient Tamil literature* (Extrait du *Journal de la Société asiatique*, vol. XIX, p. 4).

— Stewart Culin. *China in America.* Philadelphia, 1887.

— A.-F. Mehren. *L'Oueaa, traité mystique d'Avicenne* (11 p. in-8°, extrait du *Muséon*).

— Aurel Stein. *Zoroastrian Deities in Indo-Scythian coins.* 12 p. in-4°.

— A. Aurès. *Notes relatives à la détermination des contenances des mesures assyriennes de capacité* (19 p. in-4°).

— Ant.-J. Baumgartner. *Introduction à l'étude de la langue hébraïque.* In-8°. Genève, 1887.

— J. Darmesteter. *Parsism, its place in history, a lecture delivered at Bombay.* Bombay, 1887.

Par M. Cust. *A Nika-English Dictionary*, ed. by the Rev. T.-H. Sparshott. London, 1887.

Par Mgr David, archevêque de Damas. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque populaire de Damas* (en arabe). In-4°. Damas, 1299 de l'hégire.

— كتاب العفارة, par Mgr David. Damas, 1887.

Par l'auteur. *Manuel algérien* (grammaire, chrestomathie et lexique), par Auguste Mouliéras. Paris, Maisonneuve, 1888.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1887.

La séance est ouverte à 4 heures et demie par M. Renan, président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée.

Sont nommés membres de la Société :

MM. Enrico Dottor Vitto, consul d'Italie à Alep, présenté par MM. Renan et Barbier de Meynard.

Reuter, fils, magister, Åbo (Finlande), présenté par MM. Darmesteter et Bergaigne.

M. Bodet fait une communication sur l'écriture du Cachemire qu'on trouve sur les timbres et sur les cartes postales.

M. Ph. Berger communique de nouvelles inscriptions peintes sur des urnes néo-puniques (voir ci-après p. 535).

M. Halévy signale un passage de l'inscription de Mecha : ואשב משם את אראל דודה ואסחבה לפני כמש « J'ai emmené de là le אראל דודה et je l'ai traîné devant Kamoch ». En comparant l'hébreu אריאל « messager », M. Halévy suppose qu'il s'agit du prêtre d'une déesse israélite. Le nom דודה « amie, amante » semble indiquer une sorte de Vénus. La plante דודאים à laquelle on attribuait une vertu fécondante doit peut-être son nom au culte de דודה.

M. Clermont-Ganneau fait observer que l'auteur de l'inscription de Banias, El-Malik el-Aziz Othman, fils du sultan El-Malik El-Adil, que M. Gildemeister n'a pas identifié, est cité par Aboul-Féda dans les mêmes termes, comme prince de Banias.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société asiatique de Calcutta. *Index of names of persons in the Akbar namah*, vol. III, broch. in-4°. Calcutta, 1887.

Bibliotheca indica, old series, n° 261. *A Biographical Dictionary of persons who knew Mohammed*, fasc. XXXVI (vol. II, 11), fasc. XXXVII (vol. II, 14). Calcutta, 1887.

— *Nirukta with commentaries*, vol. III, IV. Calcutta, 1887.

— *Tattva Chintámani*, fasc. IV, 1887.

— *The Institutes of Paráçara*, translated, 1887.

— *Zafarnámah*, I. VIII-IX, 1887.

— *Kathásaritságara*, translated by C. H. Tawney, II, XIV.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, edited by the

Natural History Secretary, vol. LV, II, n° 5, 1886; vol. LVI, II, n° 1, 1887.

— *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n°s 7-8, 1887.

— *Uvâsagadasâo*, ed. Dr Hoernle, fasc. III.

— *Ashṭa sâhasrikâ Prajñâpâramitâ*, ed. by Râjendralâla Mitra, fasc. II, 1887.

— *Vividha ratnâkara*, ed. Pandit Dinanâtha Vidyâlankâra, fasc. VI, 1887.

— *Chaturvarga-chintâmaṇi*, vol. III, part 1, fasc. XVII, 1887.

— *Kâla-mâdhava*, by Pandit Chandrakânta Tarkâlankâra, fasc. III, 1887.

— *Kûrma Purâṇa*, ed. Nilmaṇi Mukhopâdyâya, fasc. IV, 1887.

— *Sanhitâ of the Black Yajur Veda*, with the commentary of Mâdhava Achârya, fasc. XXXIV, 1887.

Par la Société, *Proceedings of the Royal Geographical Society*, December, 1887.

— *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, 3e fascicule, 1887.

— *Comptes rendus de la Société de géographie*, n° 13, 1887.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Journal des Savants*, octobre et novembre 1887.

Par l'éditeur. *Polybiblion*, partie littéraire, vol. L; nov. 1887; partie technique, 1887.

— *Revue critique*, n°s 46-49, 1887.

— *Revue archéologique*, septembre-octobre 1887.

Par l'auteur. Ad. Neubauer, *Anecdota Oxoniensia*, *Mediaeval Jewish chronicles*, in-8°, Oxford, Clarendon Press, 1887.

— Julien Vinson, *Les religions actuelles*, Paris, Delahaye, in-8°, 1887.

— René Basset, *Recueil de textes et documents relatifs à la philologie berbère*, une brochure in-8°, Alger, 1887.

— *Kitâb ibn-iladah*, par le Père Louis Cheikho, 57, Beyrouth, 1887.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1887.

M. Philippe Berger communique à la Société la note suivante sur trois nouveaux vases funéraires avec graffiti néopuniques provenant des environs de Sousse :

« Les vases portant ces inscriptions ont été trouvés au milieu de beaucoup d'autres, dans une nécropole phénicienne, au cours de fouilles dirigées par M. le colonel Vincent, commandant le 4ᵉ régiment de tirailleurs algériens.

J'avais eu connaissance de cette découverte par mon ami M. le Dʳ Hamy. M. le colonel Vincent, qui a déjà rendu tant de services à l'épigraphie de cette contrée, a bien voulu à la demande de M. Hamy m'envoyer des copies, extrêmement soignées, de trois inscriptions.

Elles sont peintes en noir, dans le même caractère, intermédiaire entre les écritures punique et néo-punique, que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à la Société sur d'autres vases du même genre. (Séance du 8 janvier 1886, *Journ. asiat.*, 8ᵉ série, t. VII, p. 86.)

Malheureusement, elles sont très effacées, ce qui rend la lecture de ces graffiti, toujours difficiles par eux-mêmes, extrêmement incertaine. Néanmoins, en les comparant avec les inscriptions antérieurement connues, je crois qu'on peut arriver à lire, en partie du moins, le n° 1.

Voici ce que j'y vois :



עצמם ....דר.. בעלשלך בן...

C'est-à-dire : ... *ossements* .... *Baalsillec, fils de* ..

Une des inscriptions antérieurement publiées débute par les mots מעשן עצמם « urne cinéraire à ossements ». Ici nous sommes certainement en présence d'une formule analogue.

Baalsillec est-il le nom du mort? La question est plus douteuse. Dans l'inscription citée plus haut, à côté du nom du défunt, on lit celui d'un autre personnage qui avait pris soin de sa sépulture. Peut-être en était-il de même ici. Quoi qu'il en soit, cette inscription vient confirmer sur un point essentiel la lecture à laquelle j'étais arrivé, et prouve quelle lumière ces petits monuments, tous de même nature, s'apportent les uns aux autres.

On ne saurait trop remercier M. le colonel Vincent et tous ceux qui prennent la peine de recueillir et de faire connaître ces vestiges d'un passé dont il nous reste si peu de chose; car ce n'est que par la comparaison, et par conséquent en réunissant un nombre d'exemples aussi considérable que possible, qu'on peut espérer d'arriver à comprendre ces petits textes qui, pris isolément, seraient indéchiffrables. »

Philippe Berger.

NOTE DE M. OPPERT.

Dans la séance du 11 mars 1887 (Voir t. IX, p. 298), j'ai communiqué au Conseil la traduction d'une tablette babylonienne concernant un esclave de nationalité juive. Je présente aujourd'hui aux lecteurs du *Journal asiatique* le texte et la traduction de ce curieux document juridique.

1. [*Barihi-]ili arda pajura sa (sal) Gagā binetu sa*
Barachel servus redimendus argento Gagā filiae

2. [ ] *sa ina sanat 35 kam Nabu-kudurri-uṣur sar Babila*
quem anno XXXV^mo Nabuchodonosori, regis Babylonis,

3. [*ultu Ahi]-uṣuru ablisu sa Nabu-nadin-aḫ ana siṣsu mana 8 ṣu ḫuṣpi*
ab Akhi-suri, filio Nabu-nadin-akh, pro triente minas VIII drachmis

4. [ibu]su. ana *mini igunu umma:* *mar bani*
emtione acquisiverat. Superrime actionem tulit dicens: Ingenuus
la sir[1]) *Bel-rimanni*
sum, ex familia Belrimanni.

5. *amil raslim sa qati Samas-mudammiq habliuma Nabu-na-*
conjunctor manuum viri Samas-mudammiq, filii Nabu-na-
din-ah
din-akh,

6. *u (sal) Qudasu binit-su sa Ahi-nuri anaku. ina mahar*
et mulieris Qudasu, filiae Akhi-nuri, ego. Coram

7. *sanga amilati rabuti u dayanē sa Nabu-naïd sar Babila*
sacerdote, optimatibus et judicibus Nabonidi, regis Babylonis

8. *dini idbubuma dibbisunu isma rikusu sa*
litem peroraruut et (illi) disceptationes eorum audierunt et
ardutu
obligationem servitutis

9. *sa Bariki-ili sa altu sanat 35 kam Nabu-kudurri-usur*
quippe quod Barachel inde ad anno XXXV^{um} Nabuchodonosori
sar Babila
regis Babylonis,

10. *adi sanat 7 kam Nabu-naïd sar Babila ana kaspi*
usque ad annum VII^{um} Nabonidi, regis Babylonis, pro pecunia
nadnu ana mashanu
venditus esset, pro pignore

11. *sabtu ana nudunnē (sal) Nuhtā binitsu sa*
constitutus, dotis instar mulieri Nuhtā, filiae

12. *(sal) Gagā nadnu. arki (sal) Nuhtā ussakkaru mahar*
Gagae donatus esset. Postea Nuhtā abalienavit eum

13. *itti igraha biti u amelutti ana Zamama-nadin*
contra reditum domus et servos viro Zamama-nadin

14. *ablisu u Iddinua mutisu iddinus ismuma*
filio suo et viro Iddinua marito suo dedit. Legeruntque

[1]) Pour la-su?

15. *ana Bariki-ili iqbû umma : Turgum umma :* mar-*banî*
viro Barachiel dixerunt ita : Actionem tuam dicens : ingenuus

16. *anaku* mar-*banutka* *kullim-annâsi. Bariki-ili annû*
ego sum; ingenuitatem tuam demonstra nobis; Barachiel iste

17. *ubbil umma*[1] *ḫaa (ḫalaqui ultu bit belya aṣbatu) nišê madut :*
retractavit ita : Bis fugam ex domo domini mei cepi : homines
multi (praesentes erant;)

18. *u annamir aptaḫu aqbi umma mar-banî anaku*
et conspectus sum. Metui et dixi ita : Ingenuus sum ego.

19. *mar-banutui la iši ardu puṭuru kaspi ša*
Ingenuitas mea non est, servus redimendus argento mulieris
Gagâ anaku
Gagae ego

20. *(sal) Nubtâ bintim tattannani (sal) Nubtâ*
Nubtâ, filia eius, pro dote me recepit. Nubtâ

21. *tašnakanni ana Zamama-nadin abilsu u Iddinâ*
abalienavit me virumque Zamama-nadin filio suo et Iddinaa
mutisu
marito

22. *taddinanniu arki mutu ša (sal) Gagâ (sal) Nubtâ*
permutatione me dedit. Post mortem Gagâ et Nubtâ

23. *ana Itti-Marduk-balaṭ abilšu Nabu-aḫê-iddin, mar Egibi*
viro Itti-Marduk-balat, filio Nabu-akhê-iddin, de tribu Egibi,
ana kaspi
pro nummis

24. *[nadnaku] ardu anaku alkanu ina dîni-ya purussâ šuknû]*
venditus sum. Servus sum. Ite nunc, de me sententiam ferte.

25. *šibûti rabuti u dayanê dabâbšu išmû*
Optimates et judices testimonia audierunt

26. *(Bariki-ili) ardu-puṭuratu yutirû ša*
servumque Barachelem in servitutem redimendam restituerunt
ina arne ša Samaššumukin
in dispositione Samassumukin

[1] Le texte ne semble pas être bien copié.

27. *iddinu sa Nabû-nadin-akh] u Qudasu binti sa Akhi-nuri*
filii Nabu-nadin-akh et Qudasu filiae Akhi-nuri,
naditnu
vendiderunt.

28. *ana satari [purussi] annatu Musezib avil [sangu]*
Pro scriptura [sententiae] hujus, Musezib, sacerdos,

29. .... *Nergal-akhi-iddin dayanê*
.... Nergal-akhi-iddin, judices

30. ...... *[mar] kak-es ina al kit sarri Babilu Arakhsamna*
...... tabellio, de tribu Epis-el. In urbe regiae regis Babylonis,
yum 17 kan
mense Marcheswan die XVII^{mo}.

31. *[sanat 7 kam] Nabu-nahid sar Babilu.*
anni VII^{mi} (?) Nabonidi, regis Babylonis.

•

TRADUCTION.

«Barachiel est un esclave qui peut se racheter avec de l'argent, que Gagâ, fille de...... en l'an 35 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait acquis d'Akhi-nûri, fils de Nabu-nadin-akh, pour un tiers de mine et 8 drachmes (28 drachmes).

«Dernièrement, il réclame ainsi disant : Je suis un homme issu d'un ancêtre (appartenant à une tribu) libre, de la caste de Bel-rimanni, et celui qui a enchaîné ensemble (*asil tasbia*, pour la cérémonie du mariage) les mains de Samas-mudammiq, fils de Nabu-nadin-akh et de Qudasu, fille d'Akhi-nuri. Les parties firent leurs plaintes devant le Grand-prêtre, les magistrats et les juges de Nabonid, roi de Babylone, et ils écoutèrent leurs plaidoiries ; ils virent l'obligation du servage de Barachiel. Celui-ci, depuis l'an 35 de Nabuchodonosor, roi de Babylone, jusqu'à l'an 7 de Nabonid, roi de Babylone, avait été vendu pour de l'argent, mis en gage, et avait été constitué comme bien dotal pour Nuhtâ, fille de Gagâ. Puis, Nuhtâ l'avait aliéné par contrat scellé, l'avait

donné en échange à Zamama-nadin, son fils, et à Iddinâ, son mari, contre le rapport de la maison et des esclaves. Ils lurent ces pièces et parlèrent ainsi à Barachiel : Tu réclames et tu dis : Je suis un homme né libre; démontre-nous ta qualité d'homme libre. Barachiel se rétracta en parlant ainsi : J'ai tenté de m'enfuir deux fois de la maison de mon maître; mais il y avait beaucoup de monde, et je fus vu. Alors j'eus peur et je dis : Je suis un fils d'un ancêtre. Ma qualité de fils d'ancêtre n'existe pas, je suis un esclave qui peut se racheter par de l'argent; appartenant à Gagâ. Nubtâ, sa fille, m'a reçu en bien dotal. Nubtâ m'a aliéné par contrat scellé, et m'a cédé à Zamama-nadin, son fils, et Iddinâ, son mari. Après la mort de Gagâ et de Nubtâ j'ai été vendu pour de l'argent à Itti-Marduk-balat, fils de Nabu-akhê-iddin, de la tribu d'Egibi. Je suis un esclave. Allez et rendez votre sentence. Le Grand-prêtre, les magistrats et les juges entendirent les témoins, et réintégrèrent (Barachiel), selon sa qualité d'esclave rachetable malgré l'absence de Samas-mudammiq, fils de Nabu-nadin-akh, et de Qudasu, fille d'Akhi-nûri, les vendeurs de l'esclave.

« Pour l'écriture de cette sentence :

« Musezib, grand-prêtre et Nergal-akh-iddin et Sam — juges (nom effacé) des hommes prononçant les sentences.

« Dans la ville du palais du roi de Babylone, le 17 Marcheswan, l'an 7 de Nabonid, roi de Babylone. »

J. Oppert.

A Journey of literary and archæological research in Nepal and northern India during the winter of 1884-1885, by Cecil Bendall, M. A. Cambridge (University press), 1886, in-8°, xii-100 pages et 16 planches.

M. Bendall a fait, en 1884-1885, un voyage dans le nord de l'Inde et au Nepal pour y collectionner des manuscrits sanscrits. Le volume que nous annonçons, et qui porte la

date de 1886, est le compte rendu de cette exploration ou, pour mieux dire, de cette mission scientifique.

Ce volume mince, mais plein de choses, s'ouvre par une lettre-préface adressée au vice-chancelier de l'Université de Cambridge (p. v-viii). Il se divise en deux parties :

La première (p. 1-36) est un rapport archéologique et général; c'est une sorte de journal dans lequel M. Bendall a consigné les incidents de son voyage, les remarques qu'il a faites, les actes qu'il a accomplis, en un mot les événements qui ont marqué son passage dans l'Inde. Débarqué à Bombay, il commença par visiter la grotte de Karli, se rendit ensuite à Bénarès, de là, par le Tirhut Railway à Motihâri, entra au commencement de novembre dans le Nepal, et le quitta après un séjour de peu de durée, qui lui permit cependant de faire une ample moisson de documents. En revenant, il passa par Calcutta, d'où il se rendit de nouveau à Bénarès et gagna ensuite Bombay pour s'y embarquer et revenir en Europe.

La deuxième partie (p. 39-67) se compose de deux listes :

1° Liste des manuscrits recueillis au Nepal et ailleurs, non numérotés, mais classés sous les chefs suivants : I, Veda; II, Purâṇa; III, Itihâsa; IV, Kâvya (Belles-lettres); V, Vyâkaraṇa (Grammaire); VI, Chanda et Alaṅkâra (Métrique et art poétique); VII, Jyotiṣa (Astronomie et astrologie); VIII, Dharmaçâstra (Droit); IX, (Arts); X, Darçana (Philosophie); XI, Bouddhisme; XII, Jaïnisme, XIII, Système tantrika. Quelques indications, telles que la date, la nature du manuscrit, accompagnent la plupart des titres.

2° La deuxième liste se compose des titres de 294 manuscrits achetés à Bénarès. Les 140 premiers sont jaïns, les autres brahmaniques ou de nature indéterminée. Cette liste ne présente que des titres, il n'y a de notes que pour désigner les manuscrits incomplets et quelquefois l'étendue de l'ouvrage.

Cette partie se termine par des remarques : 1° sur quelques-uns des manuscrits acquis par le voyageur ou à propos de

ces manuscrits; 2° sur quelques manuscrits appartenant à des particuliers et qu'il n'est pas possible d'acquérir, mais dont on aurait la liberté de faire prendre des copies.

Trois appendices complètent ce rapport : le premier est consacré à neuf inscriptions dont M. Bendall donne la reproduction photographique, la transcription en caractères dévanagari et la traduction accompagnée de remarques; le deuxième est une transcription de la liste des ouvrages de la bibliothèque du temple Jaïn de Benarès, qui a été remise à M. Bendall, l'assurance lui étant en même temps donnée qu'il aurait toute liberté d'en faire prendre copie; le troisième est une nouvelle liste des rois du Népal de 1008 à 1457 (Table I) et depuis 1460 jusqu'à la conquête Gorkha (Table II). Ces listes, destinées à compléter celles qui se trouvent dans le catalogue des manuscrits sanscrits entrés dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge par l'entremise de M. D. Wright [1], sont suivies de quelques pages dans lesquelles M. Bendall répond à certaines critiques qui lui avaient été adressées, notamment par M. Oldenberg.

L'intérêt de ce petit volume est encore accru par les seize planches dont il est orné. Sur ces seize planches, il n'y a que deux lithographies; toutes les autres sont des reproductions de photographies prises presque toutes par le voyageur lui-même. Au nombre de ces photographies se trouvent toutes les inscriptions qui font l'objet du premier appendice; une seule d'entre elles est donnée en lithographie. Nous félicitons M. Bendall d'avoir pu enrichir sa publication de ce précieux et utile ornement, et nous l'en remercions. Ses photographies sont quelquefois un peu ternes, il faut bien le dire, mais cette représentation des monuments est une chose si avantageuse que les imperfections légères de l'exécution ne doivent pas entrer en ligne de compte.

Cette publication, remplie de faits et de documents d'un

[1] Nous en avons donné un compte rendu dans ce *Journal* (Janvier 1886, p. 88-93).

grand intérêt, pourrait être considérée comme un heureux complément du catalogue des manuscrits bouddhiques de la collection Daniel Wright imprimé en 1883 à Cambridge, si elle n'était l'annonce et comme la préface du futur catalogue des manuscrits que l'auteur a rapportés de son voyage dans l'Inde et au Népal.

L. Feer.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME X, VIII^e SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

Pages.

Points de contact entre le Mahâbhârata et le Shâh-nâmeh. (M. James Darmesteter.) 38
Le Kyphi, parfum sacré des anciens Égyptiens. (M. Victor Loret.) 76
Note sur trois ouvrages Bâbis. (M. Clément Huart.) 133
Buddha et Phanlanit. (M. de Rochemonteix.) 145
Étude sur le dialecte arabe de Damas. (Mgr David.) 165
Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes. (Complément.) (M. H. Sauvaire.) 200
Histoire du roi Nasman, conte arabe dans l'idiome vulgaire de Syrie (Haut Meten, Liban). (M. A. Barthélemy.) 260
Fragments d'un roman d'Alexandre, en dialecte thébain. (Deuxième mémoire.) (M. Urbain Bouriant.) 340
Notes de lexicographie berbère. (M. René Basset.) 365
Conte arabe dans l'idiome vulgaire de Syrie. Esquisse de grammaire. (Suite et fin.) (M. Barthélemy.) 465
La division en Adhyâyas du Rig-Veda. (M. Abel Bergaigne.) 488
Notes d'épigraphie et d'histoire arabes. (M. Clermont-Ganneau.) 498

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Pages.

Procès-verbal de la séance du 24 juin 1887 5

Tableau du Conseil d'administration, conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 24 juin 1887 .. 9

Rapport de M. Garrez, au nom de la Commission des fonds, et comptes de l'année 1886 11

Rapport de la Commission des censeurs sur les comptes de l'exercice 1886, lu dans la séance générale du 24 juin 1887. 14

Liste des membres souscripteurs, par ordre alphabétique 15

Liste des membres associés étrangers, suivant l'ordre des nominations 34

Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique 35

Die aramäischen Fremdwörter im Arabischen. (M. Rubens Duval.) — Le livre de la création et de l'histoire. (M. Clément Huart.) 161

Proben der Volkslitteratur der nördlichen Türkischen Stämme. (M. Pavet de Courteille.) — Traité de [illegible] et de syntaxe. — Manuel algérien. (R. M.) 360

Procès-verbal de la séance du 11 novembre 1887 528

Procès-verbal de la séance du 9 décembre 1887 531

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 décembre 1887. (M. Philippe Berger.) — Note de M. Oppert. — A Journey of literary and archaeological research in Nepal and northern India during the winter of 1884-1885. (L. Feer.)

Le Gérant,

Barbier de Meynard.